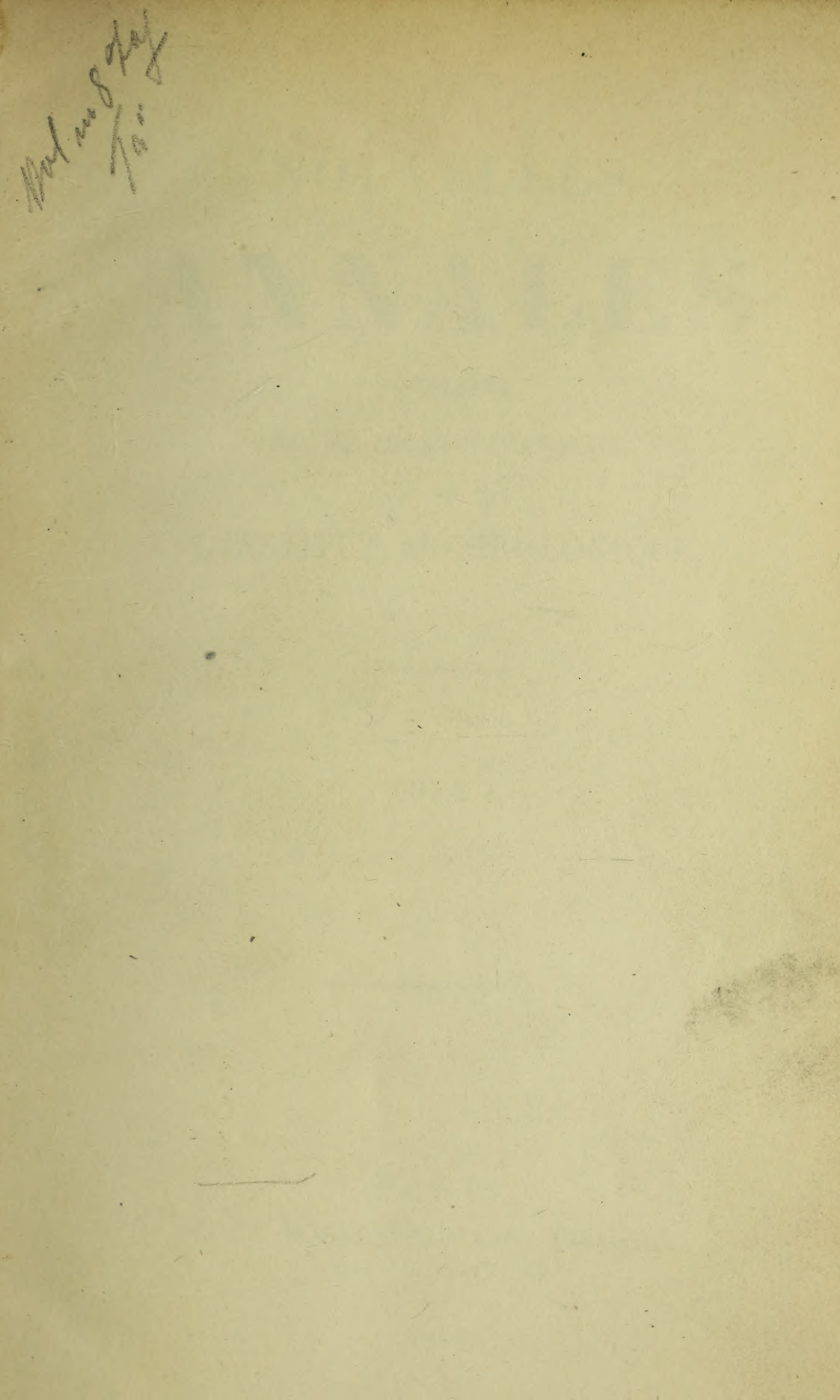




NOUVELLES
ANNALES

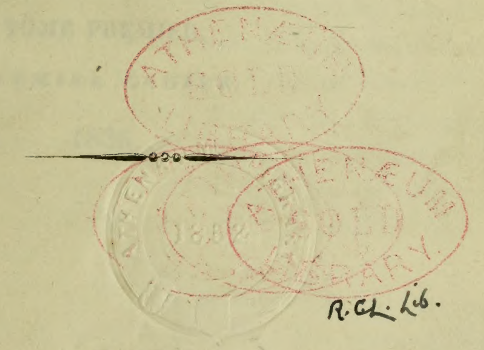
PUBLIÉES

PAR LA SECTION FRANÇAISE

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

TOME I.



PARIS,

CHEZ BOURGEOIS-MAZE, LIBRAIRE,

QUAI VOLTAIRE, 23.

1836.

NOUVELLES
ANNALES

PUBLIÉES

PAR LA SECTION FRANÇAISE

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

TOME PREMIER.

PREMIER CAHIER.

1836.

Se trouve à :

ROME	Chez Scalabrini, libraire;
NAPLES.	Chez Bellotti, strada Montoliveto;
LONDRES.	Chez Bohn, Henrietta-Street, Covent-Garden;
VIENNE.	Chez Rhorman et Schweiger, libraires;
BERLIN.	Chez Schenck et Gerstaecker, marchands d'estampes;
BRUXELLES.	Chez Tircher, libraire;
SAINT-PÉTERSBOURG. .	Chez Ch. Weyher, libraire.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Les publications fondées à Rome par les membres de l'*Institut de Correspondance archéologique* ont été accueillies dans tout le monde savant avec une extrême faveur. Le soin avec lequel les *Monuments inédits* étaient rendus, l'importance des travaux qui les expliquent, l'abondance, la promptitude et l'intérêt des nouvelles archéologiques contenues dans le *Bulletin*, ont fait de ces recueils un ensemble vraiment indispensable à l'antiquaire, au philosophe, à l'historien. Depuis quelque temps, on se plaignait seulement du retard apporté à la continuation de ces publications; et, bien que ce retard pût s'excuser par les circonstances où se trouvait la direction romaine, privée du concours de deux de ses membres les plus actifs, il n'était pas devenu moins sensible aux personnes qui s'intéressent aux progrès de l'Archéologie. Dans cette conjoncture, les membres composant la section française de l'Institut archéologique se sont constitués en une société distincte pour la publication de nouvelles Annales.

Le demi-volume que nous publions est le premier résultat des travaux de cette Société. Un second demi-volume, qui paraîtra dans le courant de l'année prochaine, complètera le volume entier qui, dans le plan adopté par les fondateurs de l'Institut de Rome, formait la totalité de la publication des Annales adressée à ses souscripteurs. Les membres de la section française, conser-

vant toujours l'espérance de voir l'œuvre de publication, jusqu'ici commun à tout l'Institut, repris et continué tour à tour par chacune des sections qui le composent, nous avons lieu de croire que nos souscripteurs recevront pour 1837 un nouveau volume publié par la Direction romaine. Dans le cas contraire, les publications faites par la section française resteront une œuvre entièrement à part, qu'on ne sera obligé de réunir ni à ce qui a paru, jusques et y compris 1835, des *Annales de l'Institut Archéologique*, ni à ce qui pourrait être donné dans la suite par d'autres sections de cet Institut; et nous espérons que l'intérêt du public ne manquera, ni en France ni ailleurs, à la nouvelle série de publications que nous entreprenons.

La rédaction des nouvelles Annales est confiée à un comité composé de MM. Quatremère de Quincy, président, le duc de Luynes, vice-président, F. Lajard, Ch. Lenormant, Letronne, Raoul-Rochette et J. de Witte.

NOUVELLES ANNALES

PUBLIÉES

PAR LA SECTION FRANÇAISE

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

LETTRE

A M. RAOUL-ROCHETTE, MEMBRE DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE, SUR LE TEMPLE DE L'ILE DE GOZO, DIT LA TOUR DES GÉANTS.

(*Monuments*, pl. I et II.)

MONSIEUR,

Je ne veux pas partir de Turin pour la Sardaigne, où m'appelle l'achèvement de mes travaux en cette île, sans remplir l'engagement que j'ai contracté de vous envoyer le plan et une description du temple de Gozo. Tout imparfait qu'est ce travail, qu'il ne m'a pas été permis de rendre plus complet, il pourra cependant vous donner une idée assez claire d'un temple de construction probablement phénicienne, dédié, selon toutes les apparences, à la déesse de la nature.

Ce monument, déjà connu depuis quelques années sous le nom de *Giganteja* ou la *Tour des Géants*, est placé dans le district de *Casal Sciagra*, à trois quarts d'heure de chemin de *Castel Rabbatto,* chef-lieu actuel de la petite île de Gozo, séparée de celle de Malte par un très mince détroit.

M. Houël, dans son *Voyage pittoresque en Sicile*, *Malte*, *etc.*, est, je pense, le premier (1) qui en ait donné une description et un plan de quelque intérêt; mais des fouilles faites depuis la publication de cet ouvrage ayant mis à découvert des portions

(1) Houël, *Voyage pittoresque dans les îles de Sicile, Lipari, Malte, etc.*, tome IV.

de la Giganteja inconnues jusqu'alors, ce monument donna lieu, de la part de plusieurs personnes, à des observations nouvelles. L'un de ceux qui s'en est occupé en dernier lieu est M. Mazzara, qui paraît avoir assisté aux fouilles faites en 1827, et qui, dans la même année, publia à Paris des vues et un plan de ce monument, sous le titre pompeux de *Temple antédiluvien des Géants*. Cet ouvrage, qui annonce quelque talent en fait de dessin, laisse beaucoup à désirer sur tous les autres points, notamment en ce qui concerne les détails d'architecture. Il est bon toutefois de le consulter; car plusieurs dessins de ce recueil peuvent suppléer à ce que, faute d'espace, je n'ai pu insérer dans les deux planches ci-jointes.

Un de mes amis, M. le capitaine Smyth, dont le nom seul rappelle des travaux fort remarquables sur l'hydrographie et même sur les antiquités de plusieurs points de la Méditerranée, a inséré dans un recueil de la Société royale des Antiquaires de Londres (1) une très courte notice sur ce monument, accompagnée de trois dessins, dont un fort ingénieux (2) représentant le temple pris obliquement à vue d'oiseau; mais ces dessins sont faits sur une trop petite échelle pour une description détaillée, et par conséquent ils ne sauraient suffire au présent travail.

Un homme aussi intelligent que M. Smyth n'aurait certainement pas manqué d'ajouter ces détails, s'il se fût proposé de donner de la *Giganteja* une description complète; mais M. le colonel Otto Bager, gouverneur de l'île, qui avait fait faire des fouilles et des déblaiements considérables dans ce monument, s'était chargé de son illustration; malheureusement la mort vint le surprendre avant la publication de son ouvrage.

M. le chanoine Bellanti, garde de la bibliothèque royale de Malte, bon dessinateur et homme fort instruit, a également esquissé des vues et une description de la Giganteja, mais rien de tout cela n'a été publié; toutefois, il a eu l'extrême bonté de me confier son travail, et de me permettre d'y puiser des

(1) *Archeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity.* London, 1829, vol. XXII, pag. 294-295, pl. XXVI, XXVII, XXVIII.

(2) Pl. XXVIII, pag. 296.

notes qui me parurent d'autant plus précieuses, qu'il m'a assuré avoir assisté aux fouilles.

Une autre personne, M. Clément Busuttil, fut chargée dernièrement de lever le plan et de dresser plusieurs coupes du monument en question, ce qu'il exécuta avec habileté et exactitude. Ses dessins furent envoyés à la Société royale de Londres, à laquelle du moins ils avaient été destinés, et des doubles en furent conservés par M. le colonel, actuellement gouverneur, qui me les communiqua, en me permettant même de prendre les calques de ceux qui m'intéressèrent le plus.

C'est avec de pareils matériaux que je me rendis à la Tour des Géants, en janvier 1834. Je me mis d'abord à prendre les mesures nécessaires pour en lever le plan; mais l'exactitude assez constante que je reconnus dans les dessins de M. Busuttil me fit renoncer à l'entreprise; les calques de ses plans et ses dessins valaient bien mieux que ce que j'aurais pu faire moi-même : je renonçai donc à ce travail, et je m'appliquai à examiner les détails du monument, et à les dessiner avec soin.

Une seule planche de M. Busuttil, celle qui représente le mur extérieur, me parut peu exacte, le dessinateur n'ayant pas, à mon avis, tenu un compte assez rigoureux de la forme et de la disposition des pierres; j'ai tâché d'y suppléer par le dessin fig. 4, pl. I, que je pris à la chambre claire avec tout le soin possible.

L'espoir d'une prochaine publication des dessins adressés à la Société de Londres, et le respect que je porte à la propriété d'autrui m'avaient interdit jusqu'ici de faire usage des copies et des notes en question; mais il paraît que cette publication n'aura pas lieu; c'est pourquoi, dans le pur intérêt de la science et d'après le désir qui m'a été témoigné pendant mon dernier séjour à Paris, je me décide à faire connaître ce que j'ai recueilli sur le monument en question. J'ai tâché de réunir, dans les deux planches ci-jointes, les coupes et les plans qui m'ont paru propres à remplir l'objet que je me propose dans cette lettre, et je vous les transmets dans la seule vue d'offrir à l'archéologue studieux, et à vous, Monsieur, qui vous occupez des croyances

religieuses des Phéniciens et des monuments de l'art qui s'y rapportent, des détails exacts sur un monument que tout m'engage à attribuer à ces premiers colons de la Méditerranée.

La planche première est composée de deux coupes réduites d'après les calques des dessins de M. Busuttil; j'y ai joint d'autres coupes et des dessins qui m'appartiennent en partie, et j'ai été assez heureux pour que M. le chevalier Palaggi, dont les talents comme peintre et comme architecte vous sont probablement aussi connus que sa passion pour les antiquités, ait bien voulu m'aider de ses conseils, et mettre le comble à sa complaisance en dessinant lui-même à la plume les profils de cette même planche.

La seconde renferme le plan de la Giganteja, levé par M. Busuttil, avec quelques corrections de ma part; j'y ai joint celui du même monument tiré du voyage d'Houël, afin de le présenter tel qu'il était à la fin de l'autre siècle; et enfin vous trouverez sur la même planche une vue et un plan d'une autre antiquité de Malte, que j'ai pris dans une excursion en cette île.

La forme sous laquelle paraît se présenter l'ensemble de la *Giganteja* est celle qu'offrirait à peu près la réunion de deux demi-ellipses assez irrégulières et d'inégale grandeur, accolées l'une à l'autre du côté de leur section ou corde. Celle des deux parties qui renferme les deux temples (1) est la mieux conservée; il paraît cependant, d'après le dessin d'Houël, que vers le flanc nord, il y avait encore de son temps une enceinte circulaire, un véritable *Temenos*, qui a disparu depuis sous la main destructrice de l'homme, et dont il est actuellement à peu près impossible de suivre la trace à travers les nombreux murs modernes élevés en ce lieu, et destinés à clore les possessions rurales.

Le mur circulaire qui ceint les deux temples, suit sans interruption tout le long de l'arc, et en forme le contour extérieur, tandis qu'un autre mur en ligne à peu près droite, figurant ici la

(1) Je pense qu'il est superflu de justifier cette expression; car la simple inspection des dessins et la moindre connaissance en architecture ancienne suffisent pour lever toute espèce de doute sur la nature de cet édifice, et pour y faire reconnaître un édifice sacré.

corde, constitue la façade du monument; là sont pratiquées les deux seules portes donnant accès aux temples, qui n'ont eux-mêmes aucune communication intérieure entre eux.

Il est moins facile de déterminer d'une manière un peu précise la forme et la composition de l'autre demi-ellipse. Trois pierres, placées à une égale distance l'une de l'autre, et en ligne à peu près perpendiculaire à la façade du monument, dont elles occupent le flanc méridional, semblent limiter de ce côté l'aire extérieure. Représentent-elles les piliers des entrées latérales par lesquelles on pénétrait de l'extérieur dans la grande cour semi-circulaire? Faisaient-elles partie d'un péristyle extérieur actuellement détruit? Ou bien ne sont-elles que les restes (des témoins) d'une très ancienne circonscription circulaire à la manière des *dolmens*, dont la moitié antérieure se serait développée sur le devant de la façade actuelle des temples, et aurait ainsi complété la grande ellipse? L'état actuel du local ne permet pas d'éclaircir ces doutes; suivant M. le chanoine Bellanti, trois pierres semblables existaient aussi sur le flanc nord; mais je soupçonne que ces pierres appartenaient à l'aire circulaire figurée par Houël, voy. pl. II, *y*. Quoi qu'il en soit, il est à peu près certain que le grand mur circulaire placé devant le front actuel de la Giganteja, mur dont il reste encore par ci par là quelques traces, se prolongeait sans interruption, des deux côtés du front, jusqu'au centre de l'arc où il existe encore bien conservé; là se trouvent deux assez grandes pierres placées verticalement à côté l'une de l'autre, qui en supportent une troisième en guise d'architrave. Etait-ce une porte, ou une espèce de chromleck? c'est ce que je ne serais pas en état de décider. Cette pièce est figurée dans la planche XXVI de M. Smyth (1). Il est toutefois impossible de ne pas reconnaître dans cet ensemble une très grande analogie avec l'autre enceinte parfaitement circulaire qui se trouve à 150 toises de là, et qui fut déjà figurée par MM. Houël (2) et Smyth (3). Je la reproduis dans la planche II, fig. 7.

(1) *Loc. cit.* p. 296.
(2) *Loc. cit.* pl. CCXLIX.
(3) *Loc. cit.* pl. XXVII.

On ne saurait non plus méconnaître la ressemblance de ce dernier monument avec ceux nommés druidiques ou celtiques, de quelques cantons des Iles-Britanniques et de la France. Je les ai également observés en quantité dans les îles Baléares, où ils sont intimement liés aux *Talayots* de ces pays, identiques avec les *Nuraghe* de la Sardaigne. Je me réserve d'en traiter plus spécialement dans un autre travail, et il me suffit pour le moment d'indiquer ces rapports, qui pourront peut-être nous aider un jour à suivre le fil de l'origine probablement commune des monuments en question, et à déchirer le voile qui couvre encore ces antiquités mystérieuses que tout m'engage à considérer comme empreintes d'un cachet oriental.

La manière si remarquable dont alternent de grandes pierres oblongues placées verticalement, avec d'autres pierres également très grosses posées en sens inverse, avait déjà frappé M. Houël : cette construction forme le caractère distinctif de plusieurs autres monuments de Malte et de Gozo. Elle réunit, pour m'exprimer ainsi, le style cyclopéen ou pélasgique à celui que je pourrais appeler druidique.

Si je devais émettre une opinion à cet égard, je dirais que cette association peut confirmer à la fois l'origine orientale des constructions druidiques (ou du moins celles que j'entends par ce mot), et déceler dans le monument qui nous occupe deux époques bien distinctes de construction, une fort ancienne, appartenant probablement aux premiers colons de cette île, et comprenant des édifices dédiés peut-être à l'ancien culte sabéen, avec une aire sacrée, déterminée, entre autres manières, par le moyen de cercles formés de grosses pierres à la mode des *dolmens*; et comme tout me porte à voir dans le temple principal de la Giganteja un culte oriental de la *déesse Nature*, ou de la *Lune*, je pense que lors de l'édification postérieure du temple, dédié à une divinité sidérale, on aura conservé religieusement les traces de l'enceinte circulaire primitive déjà consacrée au culte des astres en général, et à cette divinité en particulier.

La construction de la Giganteja proprement dite appartien-

drait à l'époque d'une civilisation déjà plus avancée, qui aurait conservé dans ses monuments religieux certains caractères des rites primitifs : ce serait un temple fait à l'imitation de ceux de la Phénicie civilisée, peut-être une reproduction en petit de celui de Paphos, mais bâti sur le sol même et dans l'enceinte sacrée destinée jadis au culte sabéen des corps célestes. Le caractère druidique de cette ancienne enceinte était d'autant plus facile à conserver dans la construction plus moderne du mur extérieur du temple, que ces longues pierres en question, ou ces longues stèles verticales qui en font maintenant partie (1), se trouvaient déjà sur place et à la portée des constructeurs. Supposons toutefois que cette enceinte primitive n'eût pas existé, il n'en sera pas moins positif qu'à l'époque de la construction du mur extérieur de la Giganteja, on a cherché à donner à *cette partie circulaire* un caractère dont les rapports avec les monuments que je nomme druidiques sont irrécusables, tandis que ce caractère ne se voit pas dans le mur en ligne à peu près droite qui forme la façade des deux temples, où je pense qu'il n'existait auparavant aucune espèce de construction.

Mais j'abandonne cette question, sur laquelle les bornes d'une lettre ne sauraient me permettre de m'étendre plus au long, et je passe à l'examen de l'intérieur du monument.

Sa circonférence actuelle est de 132 mètres ; il consiste en deux temples bien distincts, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne communiquent point entre eux, et n'ont chacun qu'une seule porte pratiquée dans le mur de front ; *ce mur fait face à l'orient.*

Le temple A était sans contredit le principal, de façon que s'ils étaient tous les deux dédiés à des divinités différentes, celui-ci, qui est le plus grand, appartenait au culte de la divinité la plus particulièrement adorée dans le pays. Dans le cas contraire, il devait être le lieu spécial de son culte. Ces deux temples ont d'ailleurs une forme générale qu'on pourrait définir ainsi :

(1) Voy. pl. Ire, fig. 5.

Deux *areæ sacræ*, formées chacune de deux murs parallèles, réunis à leur extrémité par un segment de cercle, et coupées perpendiculairement, dans leur milieu, par une nef étroite, ou allée, qui, commençant à la porte d'entrée, va toujours en montant et en s'élargissant, et se termine au fond de l'édifice par un véritable hémicycle; de façon que l'*area* du fond présente à peu près la forme d'un trèfle. Nous diviserons chaque *area* en *area* antérieure et *area* postérieure.

Toutes les pierres du dedans et du dehors de l'édifice sont prises sur le lieu même; elles appartiennent au calcaire grossier de la formation appelée par les géologues *calcaire tertiaire supérieur :* c'est la pierre de taille la plus commune dans tout le bassin de la Méditerranée, où elle est partout à peu près la même.

Le massif du mur intérieur est formé de grosses pierres réunies sans ciment, comme celles du dehors; mais l'intérieur paraît avoir été tout revêtu de dalles taillées, de la même pierre calcaire. Je ne pense pas cependant que ce mur se terminât en voûte, du moins dans ses parties dont le plan est en ligne droite; celles où il est circulaire pourraient seules avoir fini en apside; mais la chose me paraît fort douteuse.

L'allée du milieu du temple A est pavée dans presque toute sa longueur par des dalles en pierre, et garnie latéralement de larges stèles verticales placées le long du mur. Plusieurs de ces stèles ont des trous circulaires de différentes grandeurs, pratiquées en différents sens de ces pierres; nous y reviendrons plus tard.

Le seuil extérieur de la porte *b* est composé de deux larges pierres dont la réunion forme une ellipse; on dirait que cette figure est caractéristique pour le monument qui nous occupe; car on ne la trouve pas seulement dans la forme totale de l'enceinte, mais elle est aussi visible dans l'ensemble de chaque *area*; et, ce qui est plus remarquable encore, le plan de la base du cône symbolique est également elliptique (*voy.* pl. I, *o*).

Passons maintenant à la description du temple principal A. Sa longueur totale de A en B est de 26 mètres 30 c.; sa largeur

de 23^{m},00 de C en D, et de 16^{m},10 de E en F. L'aréa antérieure de ce temple présente sur la droite en entrant, une distribution dans laquelle il est facile de reconnaître une très grande analogie avec ce que nous représentent quelques médailles de Chypre, où l'on a cru voir avec raison le sanctuaire du temple de Paphos ; des pierres de différentes formes qui partent des deux côtés de l'aréa composent une espèce de parapet, et laissent vers le milieu un espace vide, dans lequel il est facile de reconnaître l'entrée qui donnait dans le sanctuaire; un marche-pied à rebord, de forme circulaire, se trouve encore au bas de cette ouverture, et représente tout-à-fait une pareille pièce qui existait certainement à Paphos, puisque nous la retrouvons très clairement indiquée sur les monnaies en question. Cette porte, dont l'entrée ne devait pas être permise à tout le monde, était fermée par une grille circulaire qui venait s'adapter contre le rebord encore existant : elle aura sans doute été de bronze, et telle à peu près que nous la représente la fig. *d*.

Après avoir traversé le seuil de ladite porte, on trouve deux espèces de degrés, assez bas, mais d'égale hauteur, qui laissent entre eux un espace *v* moins élevé. Cette particularité rappelle les seuils sacrés des temples orientaux placés à l'entrée des sanctuaires, seuils sur lesquels il n'était pas permis de poser le pied, et que les prêtres eux-mêmes ne pouvaient franchir qu'en le dépassant par une enjambée ou en sautant par dessus ; c'est ainsi que se conduisirent les prêtres de Dagon à Azoth, après que les fragments de la statue eurent touché le seuil de la porte, qui, devenu par là sacré pour eux, ne pouvait plus être foulé par leurs pieds (1).

Un examen attentif de ce lieu m'a porté à croire que cet espace *v*, actuellement d'un niveau inférieur à celui du sol environnant, était jadis occupé par une dalle de matière probablement plus précieuse que celle des deux pierres latérales, destinées seules à être touchées par le pied humain ; nous avons encore en Asie des exemples de seuils semblables, celui, par

(1) Voyez à ce sujet les doctes commentaires de D. Calmet, sur ce passage, tom. II, pag. 364.

exemple, du palais du roi de Perse, formé d'une grande pierre de porphyre vert, sur laquelle, au dire de Chardin (1), personne n'oserait mettre le pied.

Peut-être dans le temple de Gozo, comme dans quelques mosquées actuelles, ce seuil sacré et inviolable était-il d'or ou d'un autre métal (2); je pense qu'il portait sur sa surface le monogramme ou l'image mystique de la divinité du temple.

Un pavé en dalles de la pierre calcaire commune continue de là jusqu'au fond du sanctuaire, où s'élève en ligne droite un banc horizontal qui forme ce que je pourrais nommer l'*aditus*. Au centre de cet aditus est l'*ædicula*, image assez fidèle de celle des monnaies de Paphos. Elle se compose essentiellement de deux pierres verticales assez régulièrement taillées, surmontées d'une autre qui en fait l'architrave, ou plutôt le toit; une quatrième pierre ferme la partie postérieure; le tout compose ainsi une espèce de tabernacle ou *ædicula*.

Là, je n'en doute pas, reposait, du moins bien souvent ou en certaines occasions, la pierre conique blanche qu'à l'époque des fouilles on a trouvée gisante sur le pavé, au pied de l'ædicula, et que l'on a mal à propos placée dans le fond de la niche latérale, lieu marqué o''' sur le plan, fig. 5, pl. II. Cette pierre conique *o*, dont je donne une figure sur une plus grande échelle en o' o'' de la pl. I, est formée de la même substance que celle des autres pierres du monument; mais elle a cela de remarquable qu'elle est infiniment plus blanche, étant mieux conservée que les autres, sans cependant porter aucun indice d'une date plus récente. Cette meilleure conservation autorise à croire que les autres pierres étaient exposées aux injures du temps et des saisons, ce qui est très naturel dans un temple *sub divo*, tandis que le cône sacré était abrité par son ædicula, et peut-être encore par un petit *parapetasma*, comme je le dirai plus tard. La

(1) Chardin, *Gouvern. des Perses*, c. 3, pag. 220.

(2) « Il faut bien se garder de marcher sur le seuil des portes, qui d'ordinaire est » couvert d'or et d'argent; c'est un crime à ne pouvoir être expié que par un châti- » ment des plus sévères. » Tavernier, *Voyage en Perse*, édit. de Paris, 1781, vol. I, pag. 35.

forme elliptique de la base de ce cône est également à noter : est-elle ainsi faite à dessein, par allusion à la forme de l'*œuf*, symbole naturel d'une divinité génératrice ? On pourrait encore voir dans cette forme l'équivalent de l'Yoni des Indiens, dont la réunion avec le cône offrirait l'idée de l'Yoni-Lingam ; celle des deux principes générateurs réunis. Je ne pense pas que cette forme elliptique ait été imposée par le défaut de largeur de la pierre brute, car il y en a des centaines dans le monument qui surpassent la dimension de la base de ce cône. Sa plus grande largeur est de 0^{m},40, sa plus petite 0^{m},28, et son élévation d'un mètre à peu près juste.

Ce cône présente au reste trop de rapports avec la statue de la déesse de Paphos décrite par les anciens, et particulièrement par Tacite (1) et par Maxime de Tyr (2), pour qu'il soit nécessaire de justifier l'épithète de *cône sacré* dont je me suis servi ci-dessus. C'était sans doute, ici comme à Paphos, l'emblème du feu générateur, du Phallus même, si l'on veut, mais dans un sens bien plus épuré et plus élevé qu'on ne pourrait peut-être le croire ; et je suis parfaitement de l'opinion du savant traducteur de la *Symbolique* (3), qui pense qu'il n'y avait rien de grossier dans cette forme conique. M. Guigniaut soupçonne au contraire, avec raison, un motif d'un ordre supérieur, un motif caché, symbolique et mystique. « C'étaient, ajoute-t-il, des idées » incorporées à des formes sensibles, qui paraissaient en être » l'expression nécessaire. » (4)

J'ai dit ci-dessus que ce cône devait être placé dans l'*ædicula*, du moins dans certaines occasions ; il pourrait bien se faire qu'il n'y demeurât pas toujours ; car nous avons des descriptions et des dessins de pièces semblables à notre ædicula absolument vides.

(1) « Simulacrum deæ, non effigie humana, continuus orbis latiore initio tenuem in » ambitum metæ modo exsurgens, et ratio in obscuro. » *Tacit. Hist.* II, 3.

(2) « Venus a Paphiis colitur, cujus simulacrum nulli rei magis assimile, quam albæ » pyramidi (πυραμίδι λευκῇ). » *Diss.* 38.

(3) *La Vénus de Paphos et son temple,* par J. D. Guigniaut. dissert. jointe aux notes du tome IV des *Œuvres complètes de Tacite.* Paris, 1827, page 9 et suiv.

(4) *Ibid*, page 3.

E. Q. Visconti, dans son Musée Pie Clém., édit. de M. Labus, tom. Ier, pag. 19, pl. A X, nous fait connaître une pierre gravée (*voy.* notre pl. Ire, *e*) où il ne manque que le cône pour être une image fidèle du sanctuaire de Paphos; l'*ædicula*, les *deux colonnes* fendues au sommet, les *colombes*, tout enfin fait voir sur cette pierre gravée le sanctuaire en question; quant à l'absence du cône, cette même pierre nous autorise à croire qu'il n'était pas toujours dans ce temple exposé aux regards des dévots.

Lucien, dans son traité de la *Déesse de Syrie*, décrivant le fameux temple d'Hiérapolis, parle d'un trône du soleil qui rappelle tout-à-fait notre ædicula; mais il nous dit que ce trône était vide, et qu'on n'érigeait pas de statue au soleil et à la lune, parce que leurs images, ou plutôt leurs corps, sont visibles aux cieux (1).

Le trône décrit par Maundrell, comme existant près d'Ortosia en Syrie, et cité par plusieurs auteurs (2), ainsi qu'un monument de l'île de Corse, décrit par le capitaine Mathieu (3), paraissent indiquer une grande *ædicula* formée de quatre pierres à l'instar de celle de notre temple, et comme ces monuments sont de grande dimension et placés au milieu d'une enceinte (d'un *temenos*) en plein air, du moins celui d'Ortosia, ils ne renfermaient probablement pas de statue ni de pierre conique; mais à la Giganteja le cône ayant été trouvé renversé au bas de l'*ædicula* même, il est tout simple de croire qu'il y avait sa place habituelle, comme l'indiquent les médailles.

Aux deux côtés de l'*ædicula* sont deux niches déterminées par deux montants de pierre qui partent du sol et surpassent en hauteur ceux de l'*ædicula;* ils paraissent mutilés, et peut-être se terminaient-ils en fourche (4), comme on les voit sur les mé-

(1) Lucian, *De Dea Syriæ,* trad. Bourdelot, pag. 1071.

(2) L'abbé Mignot, 5me *Mémoire sur les Phéniciens*. Acad. des *Inscr. et Bell. Lett.*, tom. XXXIV, pag. 242.

(3) *Mémoires de l'Académie celtique,* tom. VI, pag. 78 et suiv.

(4) Je pense que cette particularité assez constante de ces longues pierres se terminant en fourche fait allusion au *dualisme*; je crois en avoir trouvé d'autres indi-

dailles de Chypre et sur la pierre gravée de Visconti? Tout me porte à croire que dans ces deux niches latérales étaient deux candélabres qui ont disparu; peut-être avaient-ils la forme phallique des candélabres en marbre trouvés à Malte, qui, dédiés à Melkarth, sont célèbres par leur inscription bilingue. Ceux de la Giganteja avaient peut-être quelque inscription (1); peut-être aussi sera-t-on d'avis qu'au lieu des candélabres, il y avait ici, de chaque côté du cône, *deux statues*, comme dans le temple de la déesse de Syrie, représentant *Junon* et *Jupiter*. Le temple de Gozo n'était probablement pas assez riche pour avoir renfermé ces statues; aussi se sera-t-on contenté d'orner l'aditus avec ces *deux têtes*, assez grossièrement travaillées, et faites de la pierre locale, qui furent trouvées gisantes au bas de l'*ædicula*, à côté du cône (2).

Ces têtes rappellent à la fois les sculptures des cippes carthaginois et les couvercles des vases en forme de canopes, publiés par M. Micali (3). Une espèce de voile qui paraît leur descendre de chaque côté des joues pourrait faire comparer ces têtes à celle qui est figurée par Vaillant, *Num. ær. Imp. in Col. et Municip.*, pag. 245, appartenant à une monnaie de Béryte en Phénicie; elle représente *Astarté* avec le tutulus; la tête colossale (4) qu'on voit sur les médailles de Cossura, coiffée à l'orientale et couronnée par un *petit Amour* ou *Génie*, et dans laquelle je crois également voir une tête d'*Astarté*, pourrait encore présenter un rapprochement avec nos deux têtes $p' p''$.

cations dans les monuments de la Sardaigne dont je prépare une prochaine publication. Le bâton fourchu de plusieurs de mes idoles sardes n'a probablement pas d'autre signification.

(1) C'est une chose digne de remarque, que dans un monument comme celui-ci, qui présente des pierres travaillées, et dans lequel on a trouvé les différents objets figurés (pl. Ire), on n'ait pas découvert la moindre inscription.

(2) Voy. pl. I, p' p''; elles sont actuellement déposées au palais de ville de *Rabbato*, avec les objets figurés *I*, *J*.

(3) *Monumenti per servire alla storia degli antichi popoli Italiani*, pl. XIV, XV et XVI.

(4) Je la désigne ainsi, d'après la comparaison qu'on doit naturellement faire entre cette *tête* et le *petit Amour*, ou *génie*, qui lui présente une couronne. Voy. Mionnet, tom. IV, pag. 340.

Cossura, actuellement Pantellaria, dont les monnaies ont une légende phénicienne (1), est très proche de l'île de Gozo.

Une autre pierre plate, de 2 mètres 20 cent. d'élévation, percée, aux 3/4 de sa hauteur, d'une large ouverture rhomboïdale, se voit encore actuellement debout vers la droite de l'*ædicula*; elle est placée un peu en travers du front de l'*aditus* (*Voy*. les lettres *l* sur le plan et sur la coupe, ainsi que le dessin fait sur une plus grande échelle, pl. I[re], *l*). La position de cette pierre, et surtout la forme et la grandeur du trou en *losange* qui la traverse de part en part, pratiqué précisément à la hauteur moyenne de la tête d'un homme, m'ont fait penser qu'elle était destinée à cacher le prêtre qui rendait les oracles. L'idée d'une voix humaine qui aurait passé à travers cette ouverture rhomboïdale est peut-être une tradition chez les habitans du lieu, qui donnent à cette pierre le nom de *Confessional de la déesse*.

Quelque étrange que paraisse cette expression, elle n'en est pas moins remarquable; si elle vient d'une tradition, elle appuie à la fois l'idée d'un oracle, et celle que le temple fut jadis dédié à une divinité femelle, telle que l'Aphrodite de Paphos; considérée sous un autre rapport, cette expression n'a pu tirer son origine que de la position de cette pierre ainsi percée, derrière laquelle un homme peut très bien se placer; j'en ai fait moi-même l'expérience. Une autre pierre, ou bien un rideau, était probablement placée de manière à cacher entièrement le prêtre *vaticinateur*, et sa voix, passant par l'ouverture en losange, devait effectivement paraître venir directement de l'*ædicula*. Nous savons d'ailleurs que la plus grande partie des oracles partaient du fond de l'*aditus*. Aussi je crois pouvoir donner ce nom à toute cette partie de la Giganteja qui renferme l'*ædicula*, et qui va jusqu'au mur du fond de l'hémicycle.

Mais cet *aditus* était-il ténébreux, comme le suppose M. Münter? était-il couvert d'une voute en apside? ou bien était-il tout-à-fait à la belle étoile, comme on le voit aujourd'hui? Les murs de tout cet hémicycle ne m'ont pas offert de trace de montants, bien

(1) Voyez à ce sujet la distinction que j'ai faite entre ces monnaies de Cossura et celles des îles Baléares, *Mém. de l'Ac. des Sc.* de Turin, t. XXXVIII, pag. 107.

que, d'après M. l'abbé Bellanti, les personnes qui assistèrent aux fouilles aient avancé avoir vu des traces de voûte au-dessus du fond de ce sanctuaire; mais dans le cas même où cette voûte eût existé, elle aura certainement été limitée à ce petit espace du fond du sanctuaire; car on n'a pas dit avoir vu ces traces de voûte au-dessus du mur dont le pan est en ligne droite : plusieurs raisons me font croire d'ailleurs que le temple fut *hypæthre*. J'ai d'autant plus de motifs de le penser, que s'il n'en eût pas été ainsi, et si ces voûtes fussent tombées, les pierres travaillées qui sont encore à leur place au-dessous n'auraient pas conservé leur position, et encore moins nous présenteraient-elles cet air de fraîcheur, cette intégrité dans leurs arêtes les plus délicates, que l'on y remarque.

Avant de passer à la description du reste de l'*area* antérieure de ce temple, il sera bon de nous arrêter un instant sur les bas-reliefs et sur les sculptures en creux qui se trouvent sur les différentes pierres du parapet. La grande pierre *m n*, dont il manque bien visiblement la partie supérieure, présente sur sa surface *m deux* restes de *spirales* divisées par *deux cônes*, le tout exécuté en relief, sur un fond tout parsemé de petits points ronds; sur la face *n*, on voit la répétition des mêmes figures; seulement il n'y a qu'une seule *spirale* et qu'un seul *cône*.

La pierre conique *o*, c'est-à-dire la statue de la déesse, rend déjà raison de la répétition du même symbole sur la face de celle qui nous occupe; mais je ne saurais trouver une explication plausible de la spirale; je vais cependant tâcher de le faire de mon mieux. D'après M. de Hammer (1), on aurait trouvé des dessins de *spirales* dans le pavé en mosaïque du temple de Paphos; trois autres de ces figures, reproduites pl. I *q*, se trouvent aussi sculptées sur une espèce de cippe de la fameuse grotte de New-Grange, comté de Meath, en Irlande (2). Il est bon de remarquer que les parois de cette grotte sont garnies de larges stèles plates dans le genre de celles qui se trouvent de chaque

(1) Cité par Münter, *Der tempel der Himmlischen Gottin zu Paphos*, 1824, pag. 34.

(2) *Collectanea de rebus hibernicis*, vol. II, pag. 210.

côté du passage intérieur de la Giganteja. Ces rapprochements ne sont d'ailleurs pas les seuls que l'on puisse établir entre ces deux monuments; la grotte de New-Grange est ceinte d'un *temenos* assez semblable à celui de Gozo, pl. II, fig. 7 (1).

Je réserve pour un travail plus étendu l'explication que je crois pouvoir donner de ces spirales, au nombre de trois, et, en attendant, je ferai observer que la petite statue *r* de notre pl. Ire, que je reproduis ici à cause de son *bonnet conique* et des *deux spirales* qui se développent sous ses pieds, semble prouver que ce nombre *trois* n'est pas tout-à-fait de rigueur.

Cette statue *r*, tirée de l'ouvrage de M. Micali (2), a déjà été jugée une *Astarté* par Münter; et quoiqu'elle appartienne évidemment au style étrusque, je n'ai pas balancé à la reproduire sur cette planche, comme objet de comparaison; d'autant plus qu'à Malte on a trouvé une statue dont la tête manque, mais qui offre dans son ensemble de grands rapports avec celle-ci. Elle a aussi deux colombes, mais ces deux oiseaux sont placés un de chaque côté, sur les deux seins, et au-dessous d'un triple collier qui rappelle un peu celui de la Diane d'Éphèse. La figure *s*, que je donne pl. Ire, est tirée de l'ouvrage d'Abela (3); je ne réponds pas de son extrême exactitude, n'ayant pas vu l'original dans mon voyage à Malte.

Les quatre ailes dont la statue *r* est pourvue nous offrent encore un rapprochement avec les monuments de Malte, je veux dire avec une monnaie de cette île, au revers de laquelle est une divinité pourvue de *deux ailes* aux épaules, et de *deux autres ailes* au bas des reins, coiffée d'une mitre conique, et tenant dans une de ses mains un *lituus*. *Voy*. pl. I, *u*.

Voilà, Monsieur, les seuls objets de comparaison que j'aie pu vous présenter touchant les symboles de cette pierre *m n*; sa face intérieure est un peu concave, et sa partie supérieure manque tout-à-fait. Cette pierre servait probablement à la déposition des offrandes que recevait l'idole symbolique, et peut-être

(1) Voy. *Loc cit.* et *Pagan antiquities New Grange*, pl. 2, pag. 13.
(2) *Monum. per serv. alla stor. dei pop. Ital.*, *tav.* XXIX, fig. 2.
(3) *Descrizione di Malta*, 1647, pag. 32.

était-ce là un lieu destiné à l'inspection des entrailles des petits animaux destinés à cet usage, et surtout des chevreaux mâles: « *Hostiæ, ut quisque vovit; sed mares deliguntur; certissima fides* » *hædorum fibris* (1). »

L'analogie évidente qui existe entre ce temple et celui de Paphos m'autorise à me servir des détails que nous avons sur ce dernier, pour expliquer quelques particularités de la Giganteja.

Ce lieu *m n* me paraît d'autant plus convenable à cet usage, qu'il se trouve placé sur la limite entre la partie du temple accessible au public, et celle dont l'entrée lui était défendue; car, d'après ce que nous avons dit, tout le monde ne passait pas le seuil sacré *v*; ce point *m n* était également à portée de la vue de la statue mystique, à laquelle on s'adressait du dehors du sanctuaire, et de là on pouvait bien distinctement entendre l'oracle dont j'ai également fait mention. Je ne vois, au reste, aucun autre endroit où cette inspection des entrailles ait pu se faire en présence de la statue, puisqu'elle n'avait pas lieu sur l'autel, qui ne devait pas être ensanglanté, et sur lequel ne devait brûler qu'une flamme pure, de l'encens. « *Sanguinem aræ obfun-* » *dere vetitum; precibus et igne puro altaria adolentur, nec ullis im-* » *bribus quamquam in aperto madescunt* (2). »

Mais avant de passer à cet *autel*, ou plutôt à la place qu'il occupait, il sera bon de continuer l'inspection des sculptures des autres pierres qui circonscrivent le sanctuaire. Celle marquée *h* paraît laisser sur la signification de ses ornements moins de vague que la pierre précédente; je crois y reconnaître l'indication des eaux, telle à peu près qu'on la rencontre sur d'autres monuments, et même sur des médailles. Dans la pl. 4 de M. Mazzara (3), la face de la pierre opposée à celle-ci est ornée d'un bas-relief représentant un *serpent*. Je crois qu'il y a erreur; cette pierre m'a offert les traces, bien peu visibles

(1) Tacit., *loc. cit.*

(2) Tacit., *loc. cit.*

(3) Mazzara, *Temple anté-diluvien des Géants*; dans la série des planches du texte, page 9, cette planche porte le n° 5.

il est vrai, du même dessin de la pierre *h*, tandis que celle sur laquelle est le *serpent*, ou plutôt le *poisson*, se trouve en ce moment dans la seconde partie de ce temple, en *g*. Il est, je pense, superflu d'entrer dans de grands détails sur le symbole de la pierre *h*, pris pour celui de l'*eau*, et appliqué au culte de la déesse de la nature, de Vénus. C'est la *Suscepta salo*, c'est *Derceto*, c'est *Amphitrite*, c'est le *sel* en usage dans les mystères de Vénus, etc., etc. Plusieurs autres pierres travaillées sont ainsi couvertes de petits points ronds qui en parsèment les surfaces. Ce genre d'ornement à petits trous concaves se retrouve sur des vases avec des inscriptions phéniciennes; j'en ai vu pareillement sur des monuments de la Sardaigne, que je crois également phéniciens; mais, chose remarquable, on les retrouve aussi comme ornements sur des vases jumeaux en terre trouvés dans les anciens temples mexicains (1).

Plusieurs pierres de notre temple ainsi travaillées ont la forme cubique : elles pourraient avoir servi de piédestal à quelque statue ; effectivement, le cube était aussi chez les orientaux une figure symbolique; et vous savez, Monsieur, que les Arabes adoraient sous cette forme une pierre, comme déesse de la nature. Quant à ces *petits trous* qui couvrent, comme je l'ai dit, la surface de ces pierres, ne pourraient-ils pas faire allusion au firmament étoilé, symbole assez naturel de la *Dea cœlestis?*

A la partie opposée *w* de l'*area* qui nous occupe, on rencontre d'abord plusieurs pierres travaillées, et un massif de construction, qui semblent avoir fait partie d'un autel. Si l'analogie peut être appelée à suppléer à ce qui nous manque, on pourrait présumer que là était cet autel sacré qui ne devait pas être ensanglanté, et sur lequel ne devait brûler qu'une flamme pure; et peut-être à Gaulos, comme à Paphos, croyait-on que la pluie ne l'humectait jamais, quoiqu'il fût en plein air.

Cet autel, placé en face du sanctuaire, était réellement *sub divo*; et si l'on peut en juger par les débris qui existent encore au point *w*, sa forme devait être carrée; du moins la disposition

(1) M. le chevalier Palagi en possède deux, et ce rapprochement n'est pas le seul que je puisse faire.

des marches placées dessous semble conduire à l'idée d'un autel cubique. La destruction de cette pièce, qui contraste d'une manière remarquable avec la conservation presque parfaite des autres, semble montrer qu'à l'époque de l'introduction du christianisme dans l'île de Gozo, les coups des premiers chrétiens dûrent se porter de préférence sur les objets les plus révérés du culte païen, et cette destruction même prouverait que cet autel était tenu en grande vénération.

Il pourrait cependant se faire que la destruction de cet autel indiquât seulement qu'il était d'une matière plus précieuse que le reste des objets actuellement existants dans le temple (1); et cette supposition semble justifiée par l'absence de la grille circulaire et du seuil sacré dont nous avons déjà fait mention, et par celle des bassins d'ablution et de la statue dont nous parlerons ci-après. Rien de plus simple, d'ailleurs, que la supposition qu'on ait enlevé ces objets, qui étaient probablement de métal précieux, ou du moins de bronze, et qu'on ait laissé au temps et à l'abandon le soin de détruire le reste. L'existence de cet autel en ce lieu est encore confirmée par une autre pièce dont l'usage était, à mon avis, dépendant de celui de l'autel même; je veux parler de cette cavité circulaire x que l'on voit là tout près. Le récipient rond et peu profond dont le rebord s'élève d'un demi-pied au-dessus du sol, est pareil à celui qu'on voit encore actuellement dans le temple de Paphos (2); avec cette différence que le récipient en question, ainsi qu'un autre h h de l'*area* postérieure, n'a pas, comme celui de Paphos, de colonne au milieu; de plus, ceux de la Giganteja sont moins profonds, et, comme on a cru y reconnaître des traces du feu, on les a considérés comme des *brasiers*. J'avoue même que j'ai eu d'abord cette idée; mais mon collègue, M. l'abbé Arri, qui s'occupe en ce moment de l'archéologie biblique appliquée au culte des peuples orientaux, me fit bientôt observer que cette cavité, à côté de l'autel et si près du sol, ne pouvait pas être

(1) L'autel d'Hiérapolis, au dire de Lucien, était d'airain; celui des Juifs également.

(2) Münter, *loc. cit.*, pl. II *e*, pag. 28, et Prof. Hetsch, *ibid*, pag. 31.

destinée à un autre usage qu'à celui de recevoir un *bassin*, un *labrum*, pour les ablutions, et surtout pour celles des pieds. Münter donne d'ailleurs une explication pareille d'un de ses deux bassins, celui marqué *f*, qui est tout-à-fait semblable aux nôtres.

En effet, tous les orientaux entraient dans leurs temples les pieds nus, pratique qui existe encore aujourd'hui chez eux; mais elle convenait doublement aux sacrificateurs et aux prêtres en général, qui devaient s'approcher de l'autel les mains et les pieds purs de toute espèce de souillure : « *Oportet immolantem calceis carere*, *et sic ad sacra accedere*(1). »

Moïse lui-même posa « *inter tabernaculum testimonii et altare,* » un *labrum æneum cum basi sua ad lavandum*(2); » et là surtout se lavaient les pieds Aaron et ses fils avant d'entrer dans le tabernacle ou de s'approcher de l'autel.

Cette explication du bassin en question me semble la plus naturelle; les traces du feu peuvent appartenir à une époque récente. Quant à l'idée d'un réservoir de poissons, son peu de profondeur et son petit diamètre la détruisent tout-à-fait. Je serais même tenté de ne voir dans le bassin *f* de l'ouvrage de M. Münter, qu'un *labrum* analogue à celui-ci; la petite colonne qui en occupe le centre était, à mon avis, destinée à soutenir un récipient d'où l'eau coulait pour l'ablution des mains; elle était ensuite reçue dans le bassin inférieur dont les prêtres se servaient pour celle des pieds.

En passant de cette *area* antérieure dans la suivante, on monte d'abord une marche, dont la face est aussi toute parsemée de ces petits points dont j'ai fait mention; ils sont encore répétés en *d d*. Ce passage est pavé de dalles assez régulières, dans lesquelles on a pratiqué trois trous circulaires dont il sera question ci-après.

La seconde *area* paraît avoir eu son sanctuaire au sud et son autel au nord; on trouve d'abord de ce côté un parapet qui,

(1) Jamblic. *vit. Pythag.*
(2) Exod. XXX, 18, 19

divisant l'*area* à un tiers à peu près de sa longueur, finit en un autel cubique *z*, au-delà duquel se trouve une autre portion du même parapet, qui complète la séparation de la pièce nord d'avec l'autre.

Ce lieu ainsi circonscrit renferme un bassin circulaire *h h*, pareil à celui de l'autre *area* ; il est même plus complet et mieux conservé. Mais les objets qui m'ont le plus intéressé, ce sont deux petits fours *b b, c c*, pratiqués dans les grandes pierres du mur intérieur, et dans lesquels on reconnaît clairement les traces du feu : ces fours sont trop petits et trop bas pour avoir servi à d'autres usages qu'à celui d'y faire cuire des petits pains ou des gâteaux sacrés ; or nous avons dans la Bible plusieurs passages relatifs à ces pains sacrés, et même à ces gâteaux des idolâtres. Jérémie nous parle de ceux qu'on offrait à la reine du ciel et aux autres divinités étrangères (1).

Voici probablement ce qui se pratiquait à cet égard dans cette portion du temple de Gozo. Les dalles verticales que l'on remarque en *g g* servaient de support à d'autres pierres ou à des planches, et formaient ainsi des tables sur lesquelles on pétrissait la farine et la graisse ; on y joignait peut-être aussi du miel, et les gâteaux ainsi faits (2) étaient ensuite exposés à la cuisson dans les fours voisins. L'autel cubique *z* ne présente sur sa surface supérieure aucune marque de feu ; je n'y vois qu'une *table d'oblation*, qui rappellerait celle de *proposition* du peuple juif. Il fallait cependant que ces offrandes s'adressassent à quelque image de la divinité, et je ne pense pas qu'on les transportât dans l'*area* antérieure, sur l'autel de laquelle on ne brûlait que de l'encens, ni sur la pierre *m n*, où je suppose qu'on éventrait les chevreaux ; peut-être aussi des poignées de sel étaient-elles offertes ici, avec les gâteaux, à une autre image symbolique de la déesse de la nature, placée dans cette espèce d'*aditus* à compartiments qui s'élève en *c e*. Il est encore

(1) « Filii colligunt ligna, et patres succendunt ignem, et mulieres conspergunt adi» pem, ut faciant placentas reginæ cæli, et libent diis alienis. » Jerem. VII, 18.

(2) Parmi les idoles de bronze trouvées en Sardaigne, et que j'espère publier bientôt, il y a des prêtres, à tête rasée, qui portent de semblables pains ou gâteaux.

possible que ces offrandes fussent adressées à une statue placée en *a a*, comme je le dirai tout à l'heure.

Avant de quitter le compartiment où nous sommes, remarquons sur le plan du temple, fig. 11, la pierre *g*, sur une face de laquelle est sculpté un *poisson*. Le dessin en est reproduit sur une plus grande échelle en *g*, pl. Ire. La queue de cet animal, qui m'a semblé être un peu fourchue, et qui a un certain air de murène, me le fait prendre pour un *poisson*, plutôt que pour un *serpent*. Le symbole du poisson n'a pas d'ailleurs besoin de preuves pour trouver naturellement sa place dans un temple où tout se rapporte à des croyances phéniciennes et au culte de la déesse de la nature.

Passons maintenant à cette espèce de buffet *e e*, qui se trouve en face. Le compartiment du milieu est plus large que les deux latéraux. Le fond qui touche au mur est composé de petites dalles en pierre taillée, disposées de manière à former des ouvertures carrées, une au-dessus et à côté de l'autre, et pour le moins aussi profondes que larges.

J'ai d'abord pensé, avec les personnes qui m'accompagnaient, que ces cavités étaient accidentelles, et qu'elles avaient jadis été remplies par des carreaux en pierre (1). Mais une plus mûre réflexion m'a depuis fait supposer que ces vides existaient dès l'origine de la pièce dont ils forment le fond, et qu'ils avaient une destination spéciale.

La circonstance qui nous a fait trouver dans l'*area* antérieure de ce temple le *sanctuaire* à droite et l'*autel* à gauche, tandis que dans l'*area* postérieure celui-ci se trouve à droite, m'a donné lieu de croire que si cet autel *z* devait correspondre à un sanctuaire, celui-ci ne pouvait être qu'au point *e e*. En partant de cette supposition, qui me paraît très plausible, il fallait m'expliquer comment cette pièce *e e*, qui ressemble assez

(1) Voici ce qu'écrit à ce sujet M. le chanoine Bellanti, dans ses notes : « La seconda » tribuna ha più divisami ; di questi li sostegni, e le traverse rimangono ; i quadri di » pietra che chiudevano i vani sono scomparsi. »

Les petits *carreaux* qui, selon lui, auraient *fermé les vides*, auraient été enlevés ; mais à quoi bon les supposer enlevés lorsque le reste est intact ?

à un buffet, pouvait être envisagée comme un sanctuaire. L'inspection du *sacrarium* ou *aditus* de droite, peut bien offrir quelque analogie avec elle; mais le rapprochement ne me semble pas suffisant, c'est pourquoi je vous propose une autre conjecture, toutefois avec une très grande défiance.

Je trouve dans Zoëga, *Num. Ægypt. Imper.*, *Tab.* XIII, 17, une médaille d'Antonin représentant, comme dit le savant antiquaire, un trône richement décoré, qui supporte un vase canope, aux deux côtés duquel posent deux petits oiseaux. Zoëga ayant cru voir un disque sur la tête de ces derniers, les a jugés *deux éperviers;* j'ai des raisons de penser que ce disque n'existe pas, et je crois reconnaître dans ces deux oiseaux *deux colombes* ou *deux tourterelles.* A la partie postérieure de ce trône sont des ouvertures carrées, qui m'ont induit à le comparer avec celles de notre pièce *ee*. Je regrette de n'avoir pas eu l'idée de ce rapprochement quand j'étais sur le lieu, et de n'en avoir pas pris un dessin détaillé : celui que j'expose dans ma figure 3 est fait en partie de réminiscence; aussi je l'offre ici en attendant qu'une autre personne remplisse cette lacune; j'ose pourtant croire que l'ensemble de tout cela est suffisamment exact pour soutenir la comparaison que j'entends en faire avec la représentation de la médaille citée plus haut; *voy. a*, pl. I. Il en résulterait que ce que je nomme un buffet serait un *aditus* ou une autre espèce de *sacrarium*, au centre duquel on aurait posé une image de la déesse de la nature, représentée sous une forme différente de celle sous laquelle elle était adorée dans l'*area* précédente. L'introduction des figures religieuses de l'Égypte à Malte, comme le prouvent incontestablement les monnaies de cette île (1), nous permet de croire qu'avec l'image d'*Osiris*, clairement représentée sur ces monnaies, peut bien être venue dans ces îles celle du vase *canope;* et tout comme Osiris

(1) Je ne pense pas que ces médailles, décrites par M. Mionnet, tome Ier, page 341, sous les nos 8 et 9, et même les autres jusqu'au no 14 inclus, puissent être rapportées à *Gaulos* de préférence à *Malte*. On ne trouve guère à Gozo que la médaille nos 15, 16, dont je reproduis le dessin d'après un exemplaire que j'ai pris moi-même sur le lieu : dans l'île de Malte, au contraire, on trouve toutes les autres.

importé à Malte sera pourtant resté un Adon, un Baal, ou toute autre divinité phénicienne (1), de même le dieu Canope ne pouvant à *Gaulos* être le *Nil,* peut bien y avoir reçu un culte comme divinité de la nature par le principe humide; et cela pourrait d'autant plus avoir eu lieu que, dans le temple qui nous occupe, nous trouvons déjà le symbole de l'élément humide et le poisson. J'ajouterai que, parmi les débris de poterie que j'ai déterrés dans ce temple, au milieu des décombres et des cendres, se trouve le fragment d'un vase qui devait avoir un volume assez considérable, formé, il est vrai, d'une terre assez grossière, mais remarquable par le dessin en relief de sa surface extérieure, représentant des écailles de poisson. Cette pièce, ainsi que des ossements recueillis dans le temple B, fut déposée au petit musée de notre Institut de correspondance à Rome, lors de mon passage en cette ville, à mon retour de Malte et des îles Baléares.

La présence d'un vase de terre couvert d'écailles de poisson, et les têtes $p' p''$, comparées à celles du recueil de M. Micali, peuvent donner quelque appui à la supposition du vase canope qui, au moyen de ces éléments, se trouverait tout fait. Permettez-moi, au reste, de vous répéter, Monsieur, que je vous expose ceci avec une très grande réserve.

Les oiseaux de la médaille, supposés des colombes, nous donneraient peut-être plus sûrement l'explication des ouvertures carrées de la médaille et des niches analogues de la Giganteja.

Il est prouvé que les colombes et les tourterelles vivaient et nichaient dans les temples de la déesse de la nature; les mé-

(1) La légende phénicienne 𐤀𐤋𐤋 des médailles de cette île a exercé la sagacité de bien des personnes; je pense que sa meilleure interprétation est אלל *Helel*, ou, comme le propose Bellerman, *Alab*; je ne puis voir dans la première lettre 𐤀 autre chose qu'un aleph; les deux suivantes ressemblent, à la vérité, à deux *nun*, mais la parole אנן, *Anan*, qui en résulterait, ne signifierait pas grand'chose, à moins qu'on ne voulût penser à l'*Anna*, sœur de Didon. Tout cela n'étant pas satisfaisant, il vaut mieux, je pense, s'en tenir à la version אלל : celle de קנן, *Gaulus*, proposée par M. Lindeberg, note 63, ne me paraît pas admissible, la première lettre, 𐤀, étant pour moi indubitablement un א. *Voy.* ma dissertation sur les monnaies des îles Baléares, citée ci-dessus.

dailles de Paphos ne manquent presque jamais de les indiquer, soit voltigeant autour du cône sacré, soit perchées sur les deux parties latérales du toit du temple, soit enfin posées sur le cône même ou sur le pavé du sanctuaire, et, par conséquent, elles sont toujours représentées dans l'endroit le plus saint du temple, d'où résulte la preuve de leur union intime avec la divinité. Nous n'avons aucune raison de croire que ces animaux fussent exclus du monument de Gozo; il est même probable qu'en ce lieu, comme en d'autres temples de la même divinité phénicienne, on leur avait préparé une place pour y reposer et y nicher; et, dans ce cas, ces espèces de *colombaria* carrés de la Gigantéja auraient pu être destinés à cet usage.

La partie demi-circulaire qui fait face à la porte n'offre de remarquable que quelques débris de marches, et les deux trous coniques *d d* dont j'ai déjà fait mention; mais tout cet emplacement, où l'on arrive par plusieurs degrés, qui domine une grande partie du temple, et qui est même visible du dehors, cette grande niche devait-elle être ainsi dégarnie? Je ne le pense pas, et j'ai tout lieu de croire que si le temple de Gozo fut jamai assez riche pour renfermer une statue en marbre ou en métal, ce qui est plus que probable à mon avis, cette statue ne put être placée plus convenablement qu'au centre de cet hémicycle, en *a a* ou près de là.

Mais quelle pouvait être cette statue? Tout ce que nous venons de voir en ce temple annonce le culte de la déesse céleste, à la fois déesse de la nature, la même qu'Astarté dans un sens, la lune dans l'autre. Cette *Dea cœlestis* fut souvent représentée sous différentes formes, et nous serions nous-même embarrassé de fixer notre choix, si un monument numismatique de Gozo même ne venait à notre secours.

Une médaille *b*, pl. I[re], de cette île, la seule, selon moi, qui puisse réellement lui être attribuée, nous offre d'un côté le buste d'une déesse casquée posé sur un *croissant*, et dans le champ un triangle, ou plutôt un *daleth* phénicien (1). Au revers

(1) Ce signe pourrait, au reste, être un triangle, mais ce n'est certainement pas un V.

est la figure d'un guerrier armé de pied en cap, prêt à frapper de sa lance en marchant; au-dessous de son bouclier est un astre à six rayons, et à l'exergue ΓΑΥΑΥΤΩΝ.

Il est beaucoup plus naturel de voir dans cet astre à six rayons une planète qu'un soleil : si cette planète devait être *Mars*, nous aurions une association de *Mars* avec la *Lune*, et une idée plutôt grecque que phénicienne; ce qui, au reste, s'accorderait assez avec la fabrique grecque de la médaille, et avec son inscription en caractères grecs. Cette étoile pourrait aussi être prise pour *Saturne;* le guerrier deviendrait alors un Moloch, auquel l'idée de cette planète était associée; mais il n'y aurait non plus rien de forcé à regarder cet astre comme la planète *Vénus*, et la figure du guerrier armé et prêt à frapper, comme une répétition de la même divinité guerrière déjà figurée sur l'autre face de cette médaille.

Nous savons qu'en Chypre et ailleurs *Vénus* était représentée avec les caractères de la virilité, et qu'à Cythère elle était armée : « On voit à Cythère un temple de Vénus-Uranie, qui passe » pour le plus ancien et le plus célèbre de tous les temples que » Vénus ait dans la Grèce; la statue de la déesse la représente » armée. » PAUSAN. *Lacon.*, l. III, c. 23.

Mais à quoi bon recourir au revers de la médaille de Gozo, lorsque sa face nous indique clairement une divinité guerrière posée sur un croissant, que tout annonce avoir été la patrone de l'île? Il est donc raisonnable de penser que si le temple de Gaulos possédait une statue de sa divinité tutélaire, cette statue devait être posée dans un endroit convenable de l'édifice, et qu'elle devait y être représentée *armée*, à l'imitation de la Vénus-Uranie de Cythère, soit *Cœlestis*, soit *Astarté*, mais associée à la lune, et empreinte d'un cachet oriental.

Après ces considérations, qui paraîtront peut-être hasardées, et que je ne donne au reste que comme des conjectures, je passe à la description du second temple B.

Celui-ci étant fait à l'imitation du premier, que nous venons de décrire, il est superflu d'entrer dans de nouveaux détails sur sa forme et sur la distribution de ses parties : on n'y voit ac-

tuellement aucun ornement, aucune sculpture, et tout y annonce la plus grande simplicité. Une espèce de table *ll*, dressée à hauteur d'homme, occupe le fond de l'hémicycle G; elle est faite d'une très grande pierre, et elle offre sur le devant, vers le milieu à peu près de son bord, une échancrure carrée dont j'ignore la destination.

Dans la partie latérale de droite, au lieu indiqué *mm*, on voit encore en ce moment un amas de cendres et de terre avec des ossements et des débris de poterie grossière d'où j'ai tiré les ossements dont j'ai fait mention ci-dessus : ces ossements semblent avoir appartenu en grande partie à des moutons ou à des chèvres, et même à de jeunes veaux; je n'y ai pas vu ces os de *rats* dont on a parlé dans le *Bulletin* de juin 1833, pag. 86; il pourrait se faire que les ossements que j'ai vus indiquassent des restes d'anciens sacrifices.

La circonstance de trouver dans ces cendres, en *mm*, des débris d'animaux, tandis que celles de l'autre temple en *w* n'en offrent pas de traces, pourrait faire présumer que la table *ll* était destinée aux sacrifices sanglants, exclus du temple voisin. Mais il faudrait avoir sur l'âge de ces cendres des données que nous ne pouvons pas espérer d'obtenir.

Si les deux temples eussent communiqué entre eux intérieurement, nous pourrions croire que le petit était une dépendance de l'autre; mais leur séparation totale et leur parfaite identité de forme me portent à croire qu'ils étaient dédiés tous les deux à des divinités différentes. Le temple A ayant appartenu, comme tout l'indique, à une divinité femelle, il se pourrait que le temple B fût consacré au culte d'un dieu mâle, à Moloch, par exemple; et cette table *ll* aurait peut-être servi à ses sanglants sacrifices.

Quant au culte de Melkarth, certainement adoré à Malte, comme nous le prouve la célèbre inscription bilingue, je ne serais pas fort éloigné de croire qu'il fût également pratiqué à Gaulos; je serais même tenté de regarder cette enceinte circulaire, dont on trouve le dessin dans l'ouvrage d'Houël, et qui a disparu de nos jours, comme un *temenos* destiné au culte de cette divinité. Le

dessin d'Houël (*voy.* notre pl. II, *y*) nous fait voir trois grandes pierres placées en désordre au centre d'un petit cercle de pierres. Ces trois pierres *y* du centre formaient fort probablement un autel comme ceux des îles Baléares (1) et des *dolmens* druidiques; et qui sait si elles ne devraient pas être comparées de préférence à ces pierres consacrées à Melkarth dont parle Artémidore, cité par Strabon, lorsqu'il nous décrit le culte d'Hercule à Byrsa (2)?

Ce serait un troisième temple dans cette localité sacrée de *Gaulos* qui confirmerait l'étroite union des monuments de cette île avec ceux de Carthage et des autres contrées où un même culte fut établi.

Il me reste à parler de ces cavités circulaires pratiquées en différents sens, et à différentes hauteurs, dans les pierres de cet édifice; traitons d'abord de celles qui se trouvent dans le pavé.

Les médailles de Paphos, qui nous ont déjà si bien servi à expliquer plusieurs particularités de la *Giganteja*, pourront peut-être ici nous rendre le même service.

Il est vrai qu'à la première inspection de ces monnaies, on est bien loin de croire que ces signes circulaires, exécutés en relief (*voy.* pl. I, fig. *d*), soient au contraire des cavités dans le pavé; mais un examen plus attentif de ce dernier sur les pièces elles-mêmes, nous fait voir les interstices des pierres de ce pavé représentés en relief, tandis qu'ils devraient être en creux; et, bien que ce résultat ne semble guères pouvoir être attribué à l'inadvertance de l'artiste qui a gravé les poinçons de ces médailles, il n'en est pas moins certain, à mon avis, que ces signes circulaires sont exécutés en sens contraire de ce qu'ils auraient dû être, et qu'en tout cas ils devraient être représentés sur les médailles tels que nous les voyons dans notre pavé.

Cette considération nous conduit à chercher si toutes les

(1) Dans ces îles, on voit au pied des *Talayots*, ou espèces de Nuraghe, plusieurs cercles de pierres dressées, au milieu desquels sont des autels ou tables formées de deux ou trois grandes pierres.

(2) Strab. lib. III, p. 138. Ce passage vient d'être cité par M. Dureau de Lamalle, dans ses recherches sur la topographie de Carthage, pag. 95.

médailles qui nous transmettent le dessin du sanctuaire de Paphos ont ces cavités circulaires, et il résulte de ce que j'ai pu observer que ces dernières ne se rencontrent que dans les médailles sur lesquelles les colombes ou les tourterelles sont associées à l'*ædicula*. Trois figures sphériques se rencontrent au milieu des deux colombes de la pierre gravée de notre fig. *e*, pl. Ire.

Quant à la médaille fig. *d*, que nous offrons comme objet spécial de comparaison, on y voit la troisième colombe posée à terre, et à côté d'elle ces signes ronds dont nous avons parlé; or, de pareils signes sphériques ne peuvent être que la représentation de cavités circulaires; et ces cavités étaient apparemment destinées à renfermer un vase contenant la nourriture et la boisson des colombes et autres animaux sacrés.

Remarquons toutefois qu'à la Giganteja ces cavités circulaires ne se trouvent pas dans le sanctuaire, comme elles ont l'air d'être placées sur les monnaies et sur la pierre gravée; mais trois d'entre elles, *ff*, sont pratiquées dans le passage d'une *area* à l'autre; deux autres sont sur la grande marche qui fait face à la porte d'entrée. Les trois premières sont remarquables par leur position près du mur du passage, de manière à ne pas gêner la circulation en cet endroit, et à être abritées des ardeurs du soleil pendant les heures les plus chaudes de la journée; ce qui pourrait bien être une considération en faveur de l'hypothèse que je propose; car si ces cavités étaient destinées à contenir de l'eau pour l'usage journalier des oiseaux en question, on ne pourrait leur choisir un endroit qui fût à la fois plus au centre du temple et plus abrité contre l'influence solaire si puissante sur une petite masse d'eau, à une latitude comme celle de l'île de Gozo.

Je ne saurais proposer une explication analogue des deux autres trous coniques *d d*, qui ont l'air d'être faits avec plus de soin que les trois autres. M. Mazzara, dans la planche nº 5 de son ouvrage, a figuré un homme qui y place un grand vase se terminant en pointe; mais je ne sais pas trop m'expliquer à quel usage serait destinée une semblable amphore. Si ces ouvertures eussent été plus profondes, et si elles eussent com-

muniqué avec l'intérieur du sol, j'aurais pu vous proposer d'y voir cette ouverture du temple d'Hiérapolis, dans laquelle les dévots versaient deux fois dans l'année de grandes jarres d'eau de la mer, pratique qu'il ne serait pas extraordinaire de rencontrer à *Gaulos*, dans un temple consacré à la même divinité, et que Pausanias avait trouvée également en usage dans le temple de *Rhéa*, à Athènes; et vous savez, Monsieur, que cette déesse, au dire de Lucien, avait plusieurs rapports avec celle de Syrie. Mais les auteurs qui nous ont transmis cette cérémonie, liée au souvenir du dernier écoulement des eaux du déluge de Deucalion, parlent d'une seule ouverture, qui d'ailleurs devait communiquer avec l'intérieur du sol, ce qui n'est pas le cas de ces deux ouvertures. Pour en finir sur cette question, qui ne mérite pas au fond de si longs commentaires, je proposerais d'envisager ces cavités, et surtout celles *ff* du passage central, comme étant faites pour recevoir des perches, ou de petits mâts, dont l'usage aurait été de soutenir un *velabrum* destiné à garantir du soleil et de la pluie le passage intérieur du temple. Cette idée, appuyée sur la direction presque en ligne droite de ces cavités, *dd*, *ff*, *hh*, se concilierait assez bien avec la supposition de l'absence de toit qui nous a paru résulter de l'examen de cet édifice.

De cette façon, on pourrait se rendre raison, soit des cavités circulaires du pavé, soit d'une partie des ouvertures également rondes qu'on voit sur plusieurs des pierres verticales; mais toutes ces dernières ne sont pas du même genre : les unes, d'assez grande dimension, traversent dans toute leur épaisseur les stèles verticales qui bordent le passage; et comme ces cavités se correspondent à peu près dans les pierres qui se font face, on a pensé qu'elles servaient à y introduire de petites poutres pour barrer le passage au besoin; les autres trous, plus petits, sont pratiqués sur les mêmes stèles, mais en sens perpendiculaire des autres; ils ne traversent pas les pierres et sont toujours placés deux à deux; ces deux trous sont proches l'un de l'autre, et communiquent ainsi entre eux par un canal à siphon, de manière à former dans la pierre un véritable anneau concave destiné, selon toute apparence, au passage d'une corde, d'une

lanière, etc. Des pierres ainsi percées, ou d'autres dont les ouvertures suivaient d'une face à l'autre, ont été également trouvées dans les ruines du temple de Paphos. Celle que nous produisons fig. *f*, est tirée du travail de M. Münter sur ce temple : cet auteur a pensé que cette ouverture recourbée, qui passe d'une face à l'autre de la pierre, pouvait servir à communiquer du dehors au dedans de l'édifice. Quoi qu'il en soit, quelques unes de celles de la Giganteja m'ayant offert des traces du passage d'un lien, je pense que leur principal office était celui qu'auraient rempli des anneaux, soit qu'on y eût fixé, par le moyen d'une corde, un coin ou un côté du velabrum dont nous avons fait mention, soit qu'on y eût suspendu des offrandes, des tableaux, etc., etc.; et ceci me paraît même assez probable, car ces temples ne manquaient pas certainement d'*ex voto* et d'autres gages de la piété des dévots; nous savons que les armes de *Saül* furent suspendues au temple d'*Astaroth*, et je citerais plusieurs autres exemples pareils si la chose était moins connue.

Les ouvertures semblables pratiquées sur la face intérieure des deux montants de l'*ædicula*, que j'ai tâché d'indiquer dans les fig. 1, 4, 5, servaient probablement à soutenir une guirlande placée à peu près comme nous l'indique la médaille de la fig. *c*, et peut-être y fixait-on des cordes destinées à voiler la statue conique par un *parapetasma* qu'on aurait tendu ou abaissé à volonté.

Je ne puis terminer cet article sur les ouvertures pratiquées dans les pierres, sans ajouter que dans ce monument et dans ceux de l'île de Malte, on voit encore d'autres cavités circulaires qui traversent de grandes pierres de part en part, et qui ne paraissent pas avoir été destinées aux usages indiqués ci-dessus. Elles annoncent une idée religieuse que je ne saurais au reste définir, et elles se retrouvent dans les monumens druidiques (1).

(1) La pierre *a* de la fig. 8, pl. II du monument de Malte; celle du monument celtique de Corse, décrit par M. Mathieu, dont nous avons fait mention; celle d'un autre monument tout-à-fait analogue, qui existe dans un bois du village de Fruy, département de l'Eure, et bien d'autres de ce genre.

Ayant parlé ci-dessus des armes et des *ex voto* qu'on suspendait dans ces temples, je dois fixer votre attention sur les fig. *i* et *j* de la plan. Ire, qui représentent des objets également trouvés au pied de *l'ædicula* de la Giganteja. Le vase *j* n'a rien de remarquable ni par sa forme, ni par la matière dont il est composé, qui consiste en une terre assez grossière; mais la pierre représentée en *i* porte sur une face une figure composée de différens traits dont l'ensemble est difficile à saisir. En l'examinant avec quelque soin, on croit cependant y reconnaître un signe phallique. Cette figure, probablement votive, rappellerait les Νευρόσπαςα des temples analogues à celui-ci.

Il sera bon de comparer cette pièce avec celle que je reproduis dans la même planche en *k*; elle représente une des pierres travaillées de la même grotte de New-Grange dont nous avons déjà fait mention ci-dessus. Je crois reconnaître dans le dessin de cette figure *k* la réunion du *Phallus* et du *Mulos*, du Lingam et de l'Yoni.

Les fig. 8 et 9 de la pl. II représentent une autre antiquité; celle ci appartient à l'île de Malte; elle se trouve vers la partie sud, sur une petite élévation dite *Gibbel Schil*, après avoir passé le village de *Krendi*. Ce monument paraît consister en deux petits temples; mais l'état de destruction dans lequel il se trouve, et le peu de temps que j'ai pu employer à en lever le plan, ne m'ont pas permis de vous en présenter un dessin complet.

Quatre choses sont cependant dignes d'attention dans ce reste d'antiquité : 1° la pierre conique, qui était probablement aussi la statue mystique d'un des deux temples (*voy.* fig. 9 et 10); elle se trouve gisante sur le sol au point où elle est marquée sur le plan fig. 9; elle diffère de celle de Gozo (fig. *o'*) en ce que sa base est tout-à-fait circulaire. J'en ai trouvé en Sardaigne de semblables, dont quelques unes ont des mamelles.

2° Des pierres taillées de longue dimension; celle *b*, fig. 9, a plus de 6 mètres de longueur.

3° L'enceinte extérieure des deux temples réunis, séparée de ceux-ci et formée d'un *temenos* de pierres longues et plates, fichées dans la terre l'une à côté de l'autre, dans le genre des

monuments dits druidiques; tout annonce que ces deux temples étaient aussi *sub divo.*

4° La pierre *a* de cette enceinte, qui est encore à sa place et percée d'un large trou circulaire tel que ceux dont nous avons déjà fait mention. A quelques pas de là, j'ai vu un demi-cercle formé de pierres moins élevées que celles de l'enceinte extérieure du monument de *Gibbel Schil*; ce demi-cercle a son ouverture tournée vers l'orient; il est en tout semblable à ceux que j'ai trouvés en Sardaigne.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru pouvoir vous communiquer touchant les antiquités des îles de Gozo et de Malte, qui nous offrent des traces du culte phénicien, en même temps que des analogies qui ne peuvent guère paraître fortuites avec des monuments de contrées plus occidentales. Mais, à cet égard, il sera bon d'ajourner toute idée de rapprochement jusqu'à la publication que je compte faire prochainement des antiquités des îles Baléares, et surtout de celles de la Sardaigne, dont vous connaissez en partie les dessins. Aussi je finis cette lettre, déjà un peu trop longue, en vous assurant, Monsieur, que mon unique but en vous l'adressant a été de joindre aux deux planches que je vous destinais, un résumé des idées que l'aspect du monument, et, j'ose dire, l'air que j'y ai respiré, ont fait naître en moi sur le lieu même. Ces idées sont peut-être encore bien vagues, quelques unes même bien hasardées, d'autres auraient exigé de grands développements; mais le peu de temps que j'ai pu consacrer à l'exécution des planches et à la rédaction de cette notice ne m'a pas permis de mieux faire. Au reste, ma tâche de voyageur et d'observateur étant remplie tant bien que mal, je cède la plume aux érudits, et à vous, Monsieur, en particulier, que vos récents travaux sur les antiquités de l'Asie appellent de préférence à la véritable restauration de la *Giganteja.*

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus haute considération,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,
ALBERT DE LA MARMORA.

LETTRE

A MONSIEUR EDOUARD GERHARD.

Monsieur,

Il y a bientôt seize mois que mon compatriote, M. Camilli, en vous adressant la lettre que vous avez imprimée à la tête du septième volume de vos Annales (1), a soulevé quelques doutes sur ce que j'avais avancé en 1829 (2) au sujet de la *villa Calvisiana* de Mummius Niger Valerius Vigelus, dont j'ai fait la découverte. Je me suis demandé long-temps si je devais une réponse à ses doutes; et s'il ne s'agissait que de mon amour-propre, j'hésiterais encore. Mais, en y réfléchissant davantage, il m'a semblé qu'un nouvel examen de cette question répandrait peut-être quelques lumières nouvelles sur la topographie peu connue des régions adjacentes au versant ouest et nord-ouest du mont *Ciminus*. Alors je n'ai plus balancé, je me suis résigné à descendre dans l'arène où mon compatriote m'appelle, et j'ai pris la plume pour répondre à sa lettre.

Nul doute que la *villa Calvisiana* ne se trouvât tout-à-fait à côté des *Aquæ Passeris*, appartenant elles mêmes à Mummius. C'est l'inscription qui le dit de la manière la plus positive. La voici reproduite fidèlement dans son texte :

Mummius Niger
Valerius Vigelus (3) *consularis*
aquam suam Vigeilanam (4) *quæ*

(1) *Annales de l'Institut archéologique*, vol. VII, p. 1-7.

(2) Mêmes *Annales*, vol. I, p. 174.

(3) M. Borghesi lit *Vigetus*. Cette leçon est d'autant plus probable, que l'inscription est faite dans ce système d'écriture très serré, où les I, les L et les T peuvent facilement se confondre les uns avec les autres.

(4) En adoptant la correction de M. Borghesi, il faudra lire *Vigetianam*. Peut-être fallait-il aussi écrire *Vigelianam*, dans l'hypothèse où l'on conserverait la leçon *Vigelus*.

nascitur in fundo Anioniano (1)
majore Publii Julii Varronis, cum eo loco
in quo is fons est emancipatus, duxit
per mille passuum V DCCCCL in vil-
lam suam Calvisianam, quæ est
ad Aquas Passerianas suas, compara-
tis et emancipatis sibi locis, itineri-
busque ejus aquæ a possessoribus
sui cujusque fundi per quos aqua
subducta est, per latitudinem structu-
ris pedes decem, fistulis per latitudi-
nem pedes sex, per fundos Anionianum
majorem et Anionianum minorem
Publii Julii Varronis, et Balbianum, et
Phelinianum Auli Ulcei (2) *Commodi*,
et Petronianum (3) *Publii Julii Varronis,*
et Volsonianum Caetenni Proculi,
et Cuttolonianum Corneli Latialis,
et Serranum inferiorem Quintini
Verecundi, et Capitonianum Pistrani
Celsi, et per crepidinem sinisteriorem
viæ publicæ Ferentienses (4), *et Scirpi-*
anum Pistraniæ Lepidæ, et per viam
Cassiam in villam Calvisianam suam
item per vias limitesque publicos
ex permissu *S. C.*

(1) *Anionianus* est régulier; il est dérivé d'*Anionius*, qui est tiré lui-même d'*Anio*, ancien nom du fleuve *Teverone*. Ainsi Gruterus offre (1re édit., DXX, IV) un *Sextus Anionius*. Cependant on ne pourrait pas assurer que sur la pierre, au lieu d'*Anioniano*, il n'existe pas *Antoniano*, ici et quelques lignes plus bas.

(2) J'ai lu *Auli Vulcei*, mais peut-être doit-on écrire *Aul. Cei. Commodi*, et lire *Auli Cei Commodi*, qui rappelle *Cejonius Commodus* (Spartian. *in Æl.* Ver. 2, et ailleurs), et ses aïeux : *Quorum origo pleraque ex Hetruria fuit.*

(3) Ce *Fundus Petronianus* a dû prendre son nom de ce même *Petronius* qui a eu des possessions encore plus considérables dans le même territoire, à l'endroit où subsistent encore les ruines d'un *castellum*, que la tradition appelle *Petrignano*.

(4) Sur une autre pierre qui contient un fragment de la même inscription répétée, l'orthographe est plus régulière ; car on y lit : *Viæ publicæ Ferentiensis*. Ainsi, les

Ainsi donc la position de cette ville sera connue aussitôt que nous saurons où étaient situées les *aquæ Passerianæ*. Quant à moi, je n'ai pu voir aucune raison pour leur assigner une place différente de celle que dès le XVI[e] siècle leur a fixée Cluverius, et ensuite les autres savants qui en ont parlé; elles étaient, d'après l'opinion commune, le long de la *via Cassia*, à moitié chemin de Viterbe à Montefiascone, sur la gauche de la route moderne, entre *monte Jugo*, *monte Arminio*, et le réservoir d'eau thermale appelé par Pasinus (1) *Balneum Naves, Nauseæ,* ou *Laves,* et par Baccius (2) *Balneum Nausei.* En effet, dans la table de Peutinger les *aquæ Passeris*, dont il est ici question, se voient sur la route antique de Cassius, avec l'indication de la distance qui les sépare, d'un côté de *Foro Cassi,* de l'autre de *Volsinis* (3); et cette distance est de XI milles anciens pour la première des deux localités, de VIIII pour la seconde. Or, telle est à peu près la distance réelle des ruines de *forum Cassii* encore assez apparentes, et de la ville de Bolsena, à l'emplacement que nous venons de déterminer, et aux restes des anciens édifices qui le couvrent. D'ailleurs, le même endroit correspond assez exactement aux indications que donne l'inscription de Mummius, soit qu'on ait égard à la longueur de l'aqueduc (VI milles moins L pas), soit qu'on réfléchisse à l'ordre d'après lequel ce même aqueduc rencontre successivement, longe ou coupe la *via Ferentiensis* (4),

Latins distinguaient entre *Ferentiensis* et *Ferentinensis.* Celui-ci était l'ἐθνικὸν de *Ferentinum;* celui-là venait de *Ferentum* ou *Ferentia.*

(1) Voy. *De balneis omnia quæ exstant;* Venetiis apud Juntas, 1553; Ludovici Pasini, *De balneis Urbis Veteris ac Viterbii,* pag. 201.

(2) *De Thermis*, pag. 3. 5.

(3) On y lit, d'après la prononciation populaire, *Aquas Passaris*, *Foro Cassi, Volsinis*, et une partie de cette prononciation reste encore; car de *Foro Cassi* on a fait *Forcassi*, de *Volsinis* Bolseno. Quant à la première dénomination, elle a disparu tout-à-fait.

(4) La route par laquelle *Ferentum* se rattachait à la *via Cassia* n'est pas inconnue; des traces en restent encore, et je crois les avoir reconnues à peu près à un quart de mille du *Fontanile*, en allant vers Viterbe. En tous cas, M. Camilli, qui se trouve sur les lieux, peut aisément vérifier ses indications vagues : ce sera l'*experimentum crucis.* Ainsi, nous avons une donnée infaillible pour résoudre notre question. Qu'il n'y mette pas d'amour-propre; qu'il cherche seulement la vérité, et qu'il

le *Scirpianum Pistraniæ Lepidæ* (1), la *via Cassia*, et arrive ainsi à la *villa Calvisiana*, *quæ est ad aquas Passerianas*.

Écoutons maintenant M. Camilli. D'abord, d'après lui, les *Aquæ Passeris* reçoivent leur nom du *Bulicame*, si connu par les vers de Dante (2), et qui est à un mille et demi de Viterbe. Aussi, à son avis, faut-il comprendre sous cette dénomination toutes les eaux thermales qu'on rencontre disséminées dans la plaine. Ensuite il croit que l'aqueduc de Mummius, pour aller à la *villa Calvisiana*, en se dirigeant vers le *Bulicame*, passait tout près des bains modernes de Viterbe, coupait peu loin de là la *via Cassia*, et aboutissait peut-être à un point quelconque peu distant de *Castel d'Asso* ou *Castellaccio*. Mais où donc mon compatriote a-t-il laissé l'inscription latine de Mummius et la table de Peutinger ?

L'inscription considère les *aquæ Passerianæ* comme *terminus ad quem*, et ne dit pas que l'aqueduc les ait jamais traversées le long de la ligne qu'il suit; selon M. Camilli, au contraire, ces *Aquæ*, et la campagne qui en contient les sources principales, seraient coupées par l'aqueduc presque dès le commencement de son cours. L'inscription parle du canal de l'*Aqua Vigetiana*, comme longeant, peu loin du lieu où il aboutit, *crepidinem sinisteriorem viæ Ferentiensis*. Mais dans la direction voulue par M. Camilli, il n'y a pas de *via Ferentiensis*; il ne saurait y en avoir, et quand même il y en aurait, le canal ne pourrait longer que *crepidinem dexteriorem* (3). L'inscription met la *via Cassia* à l'extrémité même de l'aqueduc, et tout près de la *villa*; tandis

nous restaure, avec la *via Ferentiensis*, la topographie précise d'*Aquæ Passaris* et de la *villa Calvisiana*.

(1) *Scirpianum* signifie *la Giuncaja*, la plaine des *Scirpes*, par conséquent un marécage; et mon adversaire n'ignore pas que ce *Scirpianum* existe encore des deux côtés de la *via Ferentiensis* et de la *via Cassia*, près du *Naviso* ou de l'*aqua Nausei*.

(2) *Inferno*, canto XII, v. 117 et 128; canto XIV, v. 79 et suiv.

(3) Les parties gauche et droite de la *via Ferentiensis* peuvent être considérées ou à l'égard du point de départ de l'aqueduc, ou par rapport à *Ferentum*. Dans l'une et dans l'autre hypothèse, il est évident que l'*aqua Vigetiana* rencontrait d'abord la gauche de la route, si elle était tournée vers Montefiascone, et rencontrait la droite si elle se dirigeait vers le Bulicame.

qu'en admettant l'hypothèse de mon compatriote, la *via Cassia* est nécessairement rencontrée et traversée *un peu avant* la moitié du chemin. Or, supposons que mon adversaire parvienne à se débarrasser de ces premières difficultés, il lui restera en outre à concilier avec son système, la table de Peutinger, et les distances qu'elle établit des limites connues de *Volsinis* et de *foro Cassi*, à la limite inconnue des *Aquæ Passeris*. En attendant, je vais essayer d'expliquer la cause probable de l'erreur dans laquelle il est tombé.

Il a cherché dans les environs de Viterbe les traces de l'aqueduc, et il croit les avoir aperçues sur une ligne qui se dirige vers les bains modernes de cette ville. Cela n'est pas impossible, et je n'ai nullement l'intention de le lui contester, même dans l'absence complète d'une bonne description des ruines qu'il prétend avoir vues, et dont il n'a pas donné le plan. Mais qu'est-ce que cela prouve? N'a-t-il donc pu arriver, à une époque postérieure, que l'ancien aqueduc ait été détourné ailleurs pour un autre usage, comme on l'a fait plus tard une dernière fois, lorsqu'on a employé les mêmes eaux à alimenter la *Fontana grande?* Expliquons là-dessus notre pensée tout entière.

Il est certain que dans la nouvelle direction que M. Camilli assigne à l'aqueduc, celui-ci a dû rencontrer et couper une ancienne ville, dont l'inscription de Mummius ne fait absolument pas mention. C'est la ville de *Sorrina Nova*. J'ai traité de cette ville dans un Mémoire lu, il y a bien des années, à l'Académie de Viterbe, et qui doit être maintenant dans les Archives de cette Académie (1). Mon adversaire lui-même a publié récemment sur ce sujet, dans le *Giornale Arcadico*, une notice bien insuffisante, il faut le dire, et bien peu exacte. Plusieurs inscriptions trouvées sur le territoire de Viterbe y constatent l'ancienne existence de cette ville, que les auteurs classiques ont malheureusement passée sous silence.

La première de ces inscriptions est donnée deux fois par

(1) Heureusement M. Fortia d'Urbain, membre de l'Institut, en conserve ici à Paris un extrait que je lui ai remis dès l'an 1812.

Muratori (1), qui l'a tirée *e schedis Farnesianis*, et *e schedis Capponiis*. Elle existait, dit-on, dans l'église de Saint-Ange, d'où elle a disparu. On y lisait :

..VITELLIUS . L. F. MERENNA. (2)
AVGVSTALIS . SVRRINENSIVM ..
FECIT . SIBI . ET . ANNIAE
CAECILIAE . CONIVGI . BENEMER ..

On voit la seconde encadrée, même aujourd'hui, dans un mur extérieur de la maison des *Cristofori*. On lit dans le fragment qui en reste :

C . CAE. . . . . .
IN . BAL. . . . . .
SORR. . . . . . .
C. GAV. . . . . .
EX . D. . . . . . (3)

La troisième, qui était aussi autrefois à S. Domenico *ad Gradus*, et qui maintenant n'y est plus, disait :

L. VALERIO . L. F. PA.
TVLLIO . TVSCIANO
SACERDOTI . LANIVINO
SORRINENSES . NO
VENSES . PATRONO
QUOD . OPUS . MACELLI
SOLO . ET . OMNI . CVLTV
SUAE . REP . CON. . .
TVLIT . ET . QVOD . RATIO
NEM . EIVS . . . VERSOS
INCOLAS . HONORAVIT
CATI . RVSTICO . RUFO (4)

(1) CCLI, 5, et MLXXXIII, 8.

(2) On peut voir dans ce *Merenna* une terminaison des plus fréquentes en Étrurie ; elle suppose un primitif *mere*, qui nous rappelle le *merris* ou *medisc* osque.

(3) Cette inscription a été publiée par Mariani, *De Etruria metropoli*, p. 125. N'ayant pas ici mes anciens papiers, je ne puis pas dire si, d'après mon inspection personnelle, la leçon peut en être améliorée.

(4) Mariani, *op. cit.*, pag. 120. La leçon n'est pas sans quelques fautes, assez

La quatrième se trouve à Montefiascone, dans l'église de *San Flaviano*, où elle a dû être transportée depuis long-temps, avec d'autres morceaux de marbre destinés sans doute à décorer un monument. Elle est conçue en ces termes :

M. AVRELIO . ELAINI . FILIO
MARCELLO
PONTIF . IVR . DIC . SORR. NOV
QUAESTORI . ARK . PVBLICAE
PATRONO . COLL . FABR. ET . CENT
HVIC . PRIM . OMNIVM . SPLENDID
ORDO . EX . SPORTVL . SVIS . OB . MER. EIVS
STATVAM . PONENDAM . CENSVER.
CVIVS . OB . DEDICATIONEM . DEDIT
DECVRIONIBVS . PANE . VINV . ET . * X
HOC . AMPL. OB . HON. SIBI . OBLATVM
I . V̄ · N̄ . POPVL . IN . ANNONAM
PERPETVO
DEDIT . L.A . D. D . C. A. T. VARIO
SEVERO (1)

On ne peut donc douter que près de Viterbe il n'y ait eu une ville du nom de *Sorrina* ou *Surrina Nova ;* mais où se trouvait-elle ?

Annius de Viterbe, dans ses Commentaires sur les faux fragments de Caton, dit : *Surrena... medio miliario distat a Volturna*, c'est-à-dire de la porte de la ville qui est tournée vers le *Bulicame* (2). Mais qui peut se fier aux paroles d'Annius ? Avant ce célèbre dominicain, il est aussi question de *Surrena* dans quel-

faciles à corriger. On doit lire probablement : *Quod ob rationem ejus*, ou *quod ratione ejus*. La lacune doit être, après *ejus*, plus considérable que le nombre des points ne le fait supposer. Le mot suivant est *universos*. On sait que les lettres C A, qui commencent la dernière ligne, signifient *curam agente*.

(2) Muratori, DCLXXXI ; Marini, *Iscrizioni de' Fratelli Arvali*, tom. II, pag. 429.

(3) La *Volturna* d'Annius, dont il fait à sa manière une ancienne ville, et où

ques passages de l'ancien chroniqueur *Iuzzo de Covelluzzo,* mais sans indication plus précise (1). Heureusement l'inspection des lieux supplée au silence des autorités compétentes, ou à leur insuffisance. Elle m'a fait connaître depuis long-temps que les ruines très considérables de cette ville subsistent encore dans la localité qu'Annius indique; et précisément à un demi-mille de Viterbe, entre la grotte de *Riello,* le torrent *Arcione* et les bains modernes (2). Ici ce sont les yeux mêmes qui nous instruisent. Il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre au genre de conviction qu'ils amènent. Mais un nouveau trait de lumière m'a été fourni par le *Chronicon Farfense* de Muratori (3), là où à l'année 883 il dit de l'abbé Sichardus : . . . *Et cuidam viro presbytero concessit res cum piscinis V ad linum macerandum in Decano; et de Excleto* (*Æsculeto*) *in casale Surinæ; et vineam de Riello, et terram in Placane, et pratum super rivum ad pensionem reddendam annualem solidi unius in curte nostra Viterbiensi.*

En effet, en lisant attentivement ce passage, et tout ce qui le précède, on voit bien d'abord qu'il s'agit ici du territoire de Viterbe, mais on voit aussi que le *casale Surinæ*, c'est-à-dire, dans le langage de ce siècle, la ferme de Surina (sans doute Surina Nova, telle qu'elle était alors), est nommé avec la *vinea de Riello*, le terrain *in Placane*, une prairie *super rivum,* et des réservoirs d'eau pour le rouissage *in Decano.* Donc il est tout simple de concevoir que tous ces lieux se trouvent con-

quelques modernes ont voulu voir le *Fanum Voltumnæ,* lieu de réunion des douze villes souveraines de l'ancienne Étrurie, n'est que la *S. Maria in Volturno* de quelques anciennes cartes. On peut seulement déduire de cette dénomination qu'autrefois un temple de *Vertumnus* existait là où plus tard on fit l'*ecclesia Sanctæ Mariæ.*

(1) Ce chroniqueur existe en manuscrit dans les Archives de Viterbe. Je n'ai pas ici les quelques mots qu'il dit à propos des deux anciennes villes de *Sorrena* et de *Musarna,* autre ville inconnue dans la latinité classique, et qu'on croit avoir existé là où maintenant est *Cortiliano.*

(2) Les ruines dont je parle sont nombreuses et évidentes, surtout sur la petite colline appartenant à MM. Ciofi, et du côté opposé, entre cette colline et l'*Arcione.*

(3) *Scriptores rerum italicarum*, tom. I, pag. 2, col. 395.

tigus, ou à peu de distance l'un de l'autre. Mais cette contiguïté est certaine quant à la *vinea Rielli*, à la *terra in Placane*, au pré *super rivum*, et aux *piscinæ Decani*, qui généralement sont très faciles à déterminer, puisqu'ils conservent tous, de nos jours, à peu près leur nom antique. Donc il en était de même du *casale Surrinæ*, et par conséquent de *Surrina Nova*, réduite, en 883, à la condition d'un hameau. D'un autre côté, ces lieux environnent immédiatement la place que j'ai assignée à Surrina. Donc, encore une fois, cette dernière ville existait réellement sur cette même place.

Examinons à ce sujet, pour sortir tout-à-fait du doute, les quatre localités qui, dans le *Chronicon Farfense*, précèdent le *casale*. Pour ceux qui connaissent la topographie de Viterbe (et je ne dois m'adresser ici qu'à eux), la *vinea Rielli* ne peut être autre chose qu'une vigne à côté du fameux *Riello*, si connu par sa catacombe et par son *Salvatore* (1). Quant à la *terra in Placane*, il est aisé de voir qu'elle doit être la campagne qui, à une très petite distance de la localité précédente, environne le *Pulicanum* ou *Pellicanum*, c'est-à-dire le *Bulicame*, qu'on nommait ainsi dans la plus basse latinité (2). Tout dit que le *pratum super rivum*

(1) Le *Riello* est un ruisseau dont les eaux ont dû être anciennement enlacées par les *Surrinenses novenses*. Elles coulaient à peu près hors de la porte septentrionale de la ville. Elles se réunissent après un très court trajet, si mon souvenir ne me trompe, à l'*Arcione*, qui coule plus bas. La *grotta di Riello* est la catacombe chrétienne de *Sorrenia nova*, une *Fodina arenaria*, et en même temps une grotte où, ayant rencontré des sources abondantes d'eau, on s'est avisé de les recueillir anciennement dans une espèce de *lavacrum*. Le *Salvatore* est une niche avec l'image du Sauveur.

(2) *De balneis*, etc., *op. cit.* — Ex Michaele Savonarola, pag. 24, *balneum Puticani.* — Gentilis de Fulgineo, pag. 181, 6. De balneis quæ sunt prope *Pellicanum* de Viterbio... *Ista balnea prope Pellicanum*, etc. — Voy. aussi Faccio degli Uberti dans le *Dittamondo*, I. XVIII, qui dit:

Gli Saracin da cui prese gran dubbio,
Così distrusse come fusser stati
Nel Pullicame, e dove arde Vesubbio;

Et Cecco d'Ascoli, dans l'*Acerba*, 4, V.

O quanto la ignoranza me dispiacque
Vegendo di Viterbo il Pulicano.

Évidemment on avait dit d'abord *Pilacane*, parce que ces eaux, à cause de la grande chaleur qu'elles avaient, *pelaient les chiens*. Puis de *Pilacane* on avait fait *Placane*,

était à la suite de la *terra in Placane*, le long du ruisseau bouillant qui sort du *Pulicanum* (1), ou à peine un peu plus loin, sous les murs mêmes de l'ancienne *Surina*, à côté *dell' Arcione*. Ainsi, on ne peut douter que les trois propriétés dont parle l'acte de Farfa ne soient tout-à-fait contiguës les unes aux autres, séparées seulement par les ruines que j'attribue à la ville qui fait le sujet de nos recherches. Il n'y a pas jusqu'aux *piscinæ V. ad linum macerandum in Decano*, qu'on ne puisse facilement retrouver dans le même espace ou sur le même emplacement : car une partie des terres qui environnent immédiatement les ruines mentionnées plus haut se nomme aujourd'hui la *valle del Cajo*, et est appelée, par les auteurs et dans les cartes du dernier âge, *vallis Chaïm*, *vallis Caym*, ou *vallis de Caïm* (2). Or, il est bien naturel de croire que l'expression *Vallis de Caïm*, dont on a fait *valle del Cajo*, est en effet une corruption de l'expression plus ancienne *vallis Decani;* ce qui devient encore plus vraisemblable lorsqu'on réfléchit que, dans cette vallée, il y a effectivement bien des sources d'eau chaude fort propres au rouissage du lin et du chanvre (3). Tout prouve donc réellement qu'on

Pellicanus, *Pulicanus*. Plus tard, l'analogie avait amené la dernière transformation en *Bulicame*, où l'on trouvait exprimé le bouillonnement. Le nom ancien, romain ou étrusque, est inconnu. On comprend que la dénomination de *Pilacane* appartient aux Lombards qui fondèrent *Viterbium*.

(1) Celui dont parle Dante, *Inferno*, XIV, 79 :

Quale dal Bulicame esce 'l ruscello
Che parton poi tra lor le peccatrici.

(2) Auct. *de balneis*. — Michael Savonarola, pag. 24. — Bartholomæus a Clivolo, pag. 262 b, etc. Je crois que l'ancien nom *in Decano* équivaut à l'expression *in Decagono*, et a été tiré d'un édifice antique de forme polygone, qui était au milieu de la *vallis Decani*, et qui subsiste encore. Je ne sais pas aujourd'hui si ces côtés sont au nombre de dix, ni plus, ni moins ; mais, en toute hypothèse, le nombre dix représente ici, comme souvent ailleurs, un nombre indéterminé. Lorsque la langue latine devint italienne, la *vallis Decani* se transforma peut-être d'abord en *valle de Gano*, c'est-à-dire du traître *Gan di Maganza ;* puis en *valle di Caïno* ou de *Caym*, un traître pour un autre. Ainsi Baccius l'appelle *vallis Caini* (*De Thermis*, pag. 182). On doit probablement au fameux Annius d'avoir métamorphosé les noms de *Ganus* et de *Caïn* en le nom classique de *Cajus*.

(3) On sait qu'à Viterbe on emploie toujours les eaux thermales pour le rouissage.

ne peut chercher *Surrina* que dans la plaine où les autres lieux se trouvent si rapprochés les uns des autres, là où des vestiges en subsistent encore, et où, dans mon hypothèse, le *casale* qui en restait au moyen-âge se trouvait, de la manière la plus opportune, tout justement au milieu de ses *piscinæ*, de son *æsculetum*, de sa *vinea*, et de sa *terra super rivum*.

Au reste, ce n'est pas seulement l'autorité d'Annius, ni le *Chronicon Farfense*, ni l'aspect des ruines subsistantes, qui font valoir l'opinion que nous venons d'établir. Les actes des deux saints martyrs, protecteurs de Viterbe, Valentin, prêtre, et Hilarius, diacre, confirment en tout point la même opinion dans leurs textes les plus anciens. Ils disent que le supplice de ces confesseurs de la foi eut lieu *in civitate Surrinæ;* qu'ils furent d'abord traînés jusqu'à un temple d'Hercule pour y sacrifier à l'idole; que par suite de leur refus ils souffrirent plusieurs tourments; qu'ils furent enfin décapités sur le pont *Camillarius;* et qu'ils furent enterrés dans une grotte non loin du pont que nous venons de nommer (1). Or, une tradition vénérable et constante a d'abord placé le *templum Herculis* (2) là où dès le VIe siècle les Lombards bâtirent le *castrum Viterbiense*, et où les premiers chrétiens avaient substitué saint Laurent à Hercule (3). La même tradition a conservé le nom de

Elles ont l'avantage en vingt-quatre heures seulement de rendre le fil plus blanc et plus soyeux.

(1) Il faut consulter à ce sujet une dissertation spéciale du père Andreucci, jésuite, et les écrivains du pays, que malheureusement je n'ai pas ici pour pouvoir les citer textuellement.

(2) C'était, je pense, le *Fanum Herculis Ciminii*, bâti sans doute à propos de la fable rapportée par Servius (*Ad Æn.*, VII, v. 697) et par le premier des trois mythographes que Mai a publiés (I, 54). Le dieu avait défié les habitans de retirer de terre sa massue, qu'il enfonça de toute sa force. Personne ne réussit. Ce fut lui qui l'arracha ensuite, et une quantité immense d'eau en jaillit. Ainsi se forma un lac, et ce fut probablement le Bulicame. On sait qu'Hercule préside spécialement aux eaux chaudes.

(3) Le *castrum Viterbiense* ne commence à paraître qu'avec les Lombards. Son nom appartient en effet aux langues germaniques. La mention la plus ancienne qu'on en trouve se lit dans le géographe de Ravenne, dans Paul Diacre, et dans Anastase le Bibliothécaire. *Saint Laurent* a été peut-être substitué à *Hercule* dans son *fanum*, parce que tous deux ont une relation étroite avec le feu qui échauffe les eaux; tous

pont *Camillarius* à un pont superbe *opere quadrato*, qui existe sur le torrent *Arcione*, précisément au même point où, si je ne me trompe, on voit les traces de l'entrée principale de *Surrina Nova*, et bien certainement au bout d'un *diverticulum* de la *via Cassia*, qui se dirigeait en droite ligne vers cette ville antique. La grotte même où les saintes reliques furent déposées, est située à peu de distance de ce pont, au dessous de l'ancien *diverticulum*, et conserve encore les traces des peintures qui prouvent qu'on l'avait changée de bonne heure en chapelle chrétienne. Donc les actes et les traditions qui s'y rapportent, non seulement ne sont pas en désaccord avec les indices précédents, mais leur donnent au contraire une nouvelle valeur, puisque, en supposant que *Surrina* ait réellement existé là où j'ai cru devoir la placer, elle se trouve dans la position qui convient le mieux à tout ce qui est raconté des martyrs ; elle est en même temps à portée du *templum Herculis* et du pont *Camillarius;* on voit alors par quelle raison on avait choisi précisément ce pont pour le lieu du supplice, comme une localité tout-à-fait propre à ce genre d'exécution, et probablement destinée au même usage en tout cas semblable, parce qu'elle était toute proche de l'entrée principale de la ville, d'un accès facile aux spectateurs et aux curieux, et sur la grande route conduisant à Rome. Alors on comprend pourquoi l'enterrement se fit à une si petite distance de la ville et du pont, et dans une grotte où il était facile aux fidèles d'exécuter un coup de main et de cacher le pieux larcin des saintes reliques. Alors enfin on explique même pourquoi les martyrs furent conduits au sacrifice un peu loin de la ville, à un temple fameux situé dans les environs d'après un usage fréquent chez les païens, et probablement ouvert alors à cause des fêtes annuelles qu'on dut y célébrer.

Ainsi nous pouvons désormais considérer comme étant suffisamment déterminée la place qu'occupait cette *Surrina-Nova*, ville abondante en sources thermales, qu'on entrevoit d'ailleurs mentionnée dans la deuxième de nos inscriptions. Peut-être en exis-

deux sont morts de la même manière; et il n'est même pas impossible que l'idée de substituer le culte de l'un au culte de l'autre soit née de quelque peinture des anciennes parois du temple, où le fils d'Alcmène était représenté sur son bûcher.

tait-il d'autres monuments et d'autres vestiges, il y a deux ou trois siècles ; il serait utile d'examiner à ce sujet le manuscrit d'Annius cité par Mariani (1), qui dit : *Sæpe scribit* (Annius) *de Surrinia et Surrinensibus in Viterbiensis historiæ epitome manuscripta in bibliotheca Vaticana.* Aussi est-ce probablement à la même ville qu'il faut attribuer cette inscription de Gruterus (2).

In Italia in Surrenæ thermis
In plumbeo tubo
TURR. TITIANI. V. C
a Scaligero

Quoi qu'il en soit, tout ce que nous venons d'en rapporter suffit pour prouver que c'est à tort que Muratori supposait quelque faute dans nos inscriptions, et corrigeait bien gratuitement, tantôt *Sutrinenses*, tantôt *Foro-Novani* (3). Il faut en dire autant de l'abbé Marini (4), qui rapportait les mêmes inscriptions à *Soriano*, pays distant de Viterbe de douze milles au moins, sur le côté opposé du mont *Ciminus*. Je ne conçois pas enfin comment M. Camilli, après avoir placé *Sorrina Nova* dans la localité même de Viterbe (5), ce qui, au reste, est contredit positivement par le *Chronicon Farfense*, veuille, dans sa dernière lettre, y faire passer dès le commencement même l'aqueduc de Mummius ; il semble qu'il ait oublié que l'inscription ne fait nulle part mention de Surrina. En lui laissant la tâche, un peu rude, de se dégager comme il pourra de ces embarras, je reviens maintenant à l'épigraphe de l'*aqua Vigetiana*, et à la difficulté que mon compatriote m'objecte. Il a trouvé, dit-il, les traces d'une continuation de l'aqueduc du côté du *Bulicame*. Eh bien! quoique ces indications soient des plus vagues, et qu'il ne les ait accompagnées ni d'un plan, ni de détails assez précis,

(1) *De Etruria metropoli*, pag. 124.
(2) Première édition, CLXXXIII, 7.
(3) *Thesaurus inscript.*, DCLXXXI, et MLXXXIII, 8.
(4) Fratelli Arvali, t. II, p. 424 et 572.
(5) Si toutefois ma mémoire ne me trahit pas, car je n'ai pas ici sa dissertation imprimée dans le *Giornale Arcadico*.

je consens à admettre l'ancienne existence de cette prolongation. Mais il s'ensuivra tout au plus qu'à une époque postérieure, lorsque Mummius était mort, et que la *villa Calvisiana* tombait en ruines, on avait détourné l'eau du conduit devenu inutile, et qu'on avait utilisé cette eau en l'amenant à *Surrena*. Au surplus, c'est à M. Camilli lui-même d'expliquer ce qu'il y a là d'extraordinaire : car s'il est quelque chose d'évident dans toute cette question, c'est l'impossibilité de chercher l'aqueduc de Mummius là où il le cherche. Que vient-il donc parler après cela de l'absence d'une galerie souterraine (connue) dans la direction des *Aquæ Passeris*, en les supposant placées là où je les place? Que vient-il parler de dépression du sol, et de besoin d'arcades au-dessus de la terre? A-t-il fouillé partout? A-t-il fait le nivellement du sol? Son article ne l'indique pas ; et mes souvenirs me disent au contraire, que depuis la vigne de *Gradi*, où existe le *caput aquæ*, jusqu'au *Fontanile* dont parle mon compatriote, il n'y a qu'une pente très douce à peu près uniforme vers ce dernier endroit. Je me rappelle aussi avoir remarqué jadis avec mon ami M. Semeria, non loin du même Fontanile, et même près du réservoir de l'*Aqua Nausei*, une portion de la galerie que M. Camilli n'a pu trouver (1). Je me rappelle enfin en avoir aperçu un autre vestige précisément le long d'une ancienne route que je crois avoir été la *via Ferentiensis* (2).

Voilà donc où nous en sommes. Il faut replacer les *Aquæ Passeris*, et par conséquent la *villa Calvisiana*, là où jusqu'à présent tous les savans ont cru qu'elles avaient existé; il faut dire

(1) Je la croyais alors une partie du conduit souterrain qui absorbait le petit fleuve sortant du *lacus Vadimonis*, et je confondais ce lac avec le *balneum Nausei*. Maintenant je suis revenu, quant au Vadimon, à l'opinion commune qui le place près de Bassanello; car le passage de Dion publié par Mai (*Scriptorum veterum nova collectio;* Romæ, 1827, t. I, pag. 536), dit que lorsque Dolabella défit près de ce lac les Gaulois et les Étrusques, les cadavres des ennemis amenés par le Tibre furent les premiers à en apporter à Rome la nouvelle. Donc le Vadimon était près du fleuve, et ne doit pas être cherché ailleurs que là où le place la tradition qui est aussi relative à Saint-Lannus.

(2) Voy. la note 4, page 36.

que l'aqueduc de Mummius commençait près du couvent de *Gradi*, à l'endroit qui fut appelé jadis *fundus Anionianus*, et plus tard *collis Quintianus;* il faut ajouter que ce même aqueduc se dirigeait ensuite vers la ville moderne de Montefiascone, qu'il passait à peu près à droite de la grande route actuelle; qu'il rencontrait, et suivait, pendant une certaine partie de sa longueur, la *via Ferentiensis* dont je parlais tout à l'heure; qu'il la séparait des terres marécageuses contiguës, connues alors sous le nom caractéristique de *Scirpianum Pistraniæ lepidæ;* il faut enfin conclure que l'*aqua Vigetiana* se réunissait à la *via Cassia* en même temps, et au même endroit que la route de *Ferentum*, et venait terminer son cours sur des terrains appartenant à Mummius.

Je répète qu'à cette époque reculée, Viterbe n'existait pas. A sa place, là où est aujourd'hui la cathédrale, s'élevait alors le *fanum Herculis*, transformé sous les empereurs chrétiens, après Théodose le grand, en *ecclesia sancti Laurentii*, comme je l'ai dit plus haut à l'occasion des actes des martyrs Valentinus et Hilarius. Mais si Viterbe n'était point encore bâti, *Surrina-Nova* existait depuis long-temps dans la localité des bains modernes, où elle s'est maintenue jusqu'à ce qu'elle fût ruinée au sixième siècle par les hordes barbares qui ravagèrent alors en tout sens la *Tuscia suburbicaria* et les environs de Rome. Un siècle plus tard, *Surrina* n'était plus, et les Lombards, qui poussèrent jusque là leurs incursions du côté du duché Romain, jugèrent à propos de se fortifier sur cette frontière en bâtissant le *castrum Viterbii* autour de l'*ecclesia sancti Laurentii*. L'état de ruine et d'abandon où se trouvait la *villa Calvisiana*, et le détournement des eaux de l'aqueduc de Mummius vers *Sorrina*, ont donc précédé le 6e siècle, et doivent être placées à peu près entre le 4e et le 5e.

Il est assez probable que les *Surrinenses Novenses*, après la destruction de leur patrie, se sont transportés ailleurs pour se réfugier, comme on le faisait alors, dans un lieu plus sûr, et se mettre à l'abri des dangers d'une nouvelle invasion. Ainsi je suis porté à croire que le *Soriano* (*Surianum* ou *Syrianum* de la basse latinité) où l'abbé Marini par une conjecture heureuse seulement à

moitié, plaçait *Surrina*, fut réellement le lieu qu'ils choisirent pour refuge; car *Surianum* ressemble beaucoup à *Surrinianum*, qui, par une contraction euphonique, a pu aisément perdre une syllabe (1). De la même manière, par les mêmes raisons, et à la même époque, *Orcla*, dont dernièrement j'ai fait connaître l'existence et signalé les magnifiques tombeaux étrusques, dut être désertée une première fois. Cette émigration donna probablement naissance à *Orclanum*, ou *Vicus Orclanus* (aujourd'hui *Vitorchiano*). Puis les habitants d'Orcla y revinrent, du moins en partie, jusqu'à ce que, le 15 janvier 1435, Eugène IV la fit démolir tout-à-fait à cause, dit-on, du mauvais air, et en envoyât les habitants rejoindre à Orclanum leurs anciens compatriotes.

Je terminerai en déclarant que l'existence de *Surrina Nova* fait supposer nécessairement celle d'une *Surrina Vetus*, ou primitive, dont on ignore la place. Je ne sais pas si elle occupait le même terrain où fut la ville postérieurement rebâtie. Quoi qu'il en soit, les inscriptions ne montrent pas que la *Surrina Nova* ait été une colonie romaine; elle doit donc avoir reçu des environs ces nouveaux habitants. Peut-être fut-elle formée de la population de *Surrina vetus* que les Romains transportèrent dans la plaine, selon leur usage, après avoir détruit l'ancienne ville. Cette transplantation fut effectuée, si je ne me trompe, à l'époque de la bataille célèbre du Vadimon (2), car ce lac était près du mont *Ciminus*, et la première *Surrina* a dû se trouver sur l'une des cimes de la même montagne. Ce n'est qu'une conjecture, et je ne lui attribue pas plus de valeur qu'elle n'en mérite; mais, dans cette hypothèse, on pourrait aller jusqu'à dire que la véritable *Surrina Vetus* était à *Surianum* même, où plus tard les habitants de *Surrina Nova*, imitant en cela ceux d'*Orcla*, revinrent chercher un asile, quand leur ville eut été détruite. En effet, *Surianum* est dans une position forte et éle-

(1) De *Surrinianum* on aura fait d'abord *Surnianum*, puis *Surianum*. Aussi mon savant ami M. Vermiglioli a vu *Surrena* dans le nom étrusque *Surni*. (Voy. *Iscriz. Perugine*, 2e édit., page 185.)

(2) Par conséquent en 471 de Rome à peu près, ou plutôt l'année suivante.

vée, comme toutes les anciennes villes de l'Etrurie ; elle contient des ruines qui attestent sa préexistence au moyen âge, elle est peu loin du *lacus Vadimonis*, où se donna la bataille, époque vers laquelle dut être détruite la ville ancienne ; on connaît enfin, comme je le remarquais tout à l'heure, l'usage romain de transporter dans la plaine les habitants des villes qui avaient trouvé dans leur position élevée trop de facilités de résistance.

C'est ainsi que, d'après l'opinion de Zonaras, furent traitées *Phaleria* et *Vulsinii*, dont il est inutile de nous occuper ici (1), car la discussion nous entraînerait trop loin.

S'il y a quelque mérite, après avoir restauré le souvenir d'une ancienne ville d'Italie et de quelques localités célèbres, à mieux en fixer la position, et à faire connaître les transformations successives qu'elles ont subies, peut-être, Monsieur, cette lettre ne vous semblera pas tout-à-fait indigne de trouver un accueil favorable dans les annales de la science archéologique.

F. ORIOLI.

(1) Quant à *Phaleria*, je n'ai pas encore bien examiné la question ; mais pour *Vulsinii*, j'adopte tout-à-fait l'opinion de *Müller*. L'ancienne ville existait à *Urbs vetus*.

CASQUE DE VULCI.

Monuments, pl. III, A et B.

Dans l'année 1835, une fouille fut entreprise à Vulci, au centre d'un tumulus dont la grande dimension et la forme encore régulière pouvaient faire espérer quelque découverte importante. Deux chambres sépulcrales occupaient l'intérieur du monticule : l'une renfermait un squelette de femme orné du collier et de la fibule d'or publiés la même année par l'institut archéologique; un vase en terre cuite, décoré d'une belle peinture représentant l'enlèvement de Proserpine, était placé près du lit funèbre.

Au centre de la chambre voisine, avait été enseveli un guerrier dans toute la pompe de son appareil militaire. Son bouclier de bois recouvert d'une feuille de bronze et presque entièrement détruit, était suspendu à la muraille; à ses pieds, un monceau de lances, d'épées et de javelots brisés attestaient ses exploits maintenant oubliés; un trépied avec des bas-reliefs, un vase de métal fracturé, mais ciselé avec élégance et finesse, une belle amphore de bronze à méandres délicats, incrustés d'argent et dont les anses sont formées par deux figures viriles nues d'une excellente sculpture archaïque, tous ces objets, analogues entre eux par leur richesse et leur travail ample et sévère, environnaient le guerrier étrusque. Celui-ci portait une bague au quatrième doigt de sa main gauche; sa tête était encore coiffée d'un casque de bronze dont la richesse et les ornements méritent l'attention des archéologues.

D'une forme connue sous le nom d'*aulopis* ce casque était destiné à être rejeté en arrière pendant la marche ou le repos, et ramené comme un masque sur la figure de l'hoplite combattant. Une garniture de clous d'argent borde le contour des

yeux et de la face jusqu'à l'oreille; la forme du crâne est dessinée par un ornement composé de canaux contigus. Les sourcils sont en relief, d'une grande dimension et relevés par les bouts. A leur jonction se voit une palmette; dans l'intervalle correspondant au front est un bas-relief très saillant, ornement aussi rare que sa composition est intéressante. Hercule y paraît vêtu d'une tunique étroite et couvert de la peau de lion : brandissant sa massue de la main droite, il s'élance et saisit de la gauche les bois d'une biche renversée sur le dos. Les quatre pieds de l'animal sont liés ensemble. En face d'Hercule s'avance rapidement Apollon, le carquois au côté et s'apprêtant à tirer une flèche contre le ravisseur de l'animal sacré. Le dieu est nu; sa chevelure est retroussée et retenue par une bandelette : une légère draperie tombe de son épaule jusque sur sa cuisse. Le travail de toute cette ciselure est assez pesant, mais très soigné; seulement, par une négligence qui n'est pas sans exemple, le sculpteur se méprenant sur l'attitude du bras droit d'Hercule, en a disposé la main comme si elle appartenait au bras gauche, de sorte que l'on aperçoit l'extérieur du carpe, au lieu d'en voir l'intérieur avec l'extrémité des doigts et le pouce tout entier (1).

Les casques grecs portant des bas-reliefs sont très rares dans les musées d'antiquité : si les Studj de Naples possèdent de beaux casques romains votifs, enrichis d'importantes sculptures, on y voit peu d'armes grecques rehaussées d'ornements pareils; le plus remarquable est un cranos avec des garde-joues où sont ciselées de grandes têtes de béliers. Cependant l'histoire et la poésie, les médailles, les pierres gravées et les statues, attestent que les Grecs, dont l'art embellissait jusqu'aux

(1) *Bullettino dell. instit. di corr. archeolog.*, dicembr. 1835, p. 204. M. Campanari, décrivant de mémoire le casque, objet de cette dissertation, a cru se rappeler qu'il représentait l'enlèvement du trépied; mais il ajoute : *Se mal non mi avviso*, ce qui prouve ses doutes sur le sujet du bas-relief. La grande ressemblance de style entre tous les monuments d'art extraits de ce tombeau, montre clairement qu'ils sont tous de la même époque et du même pays; je ne pense pas qu'on puisse les attribuer à la Grèce : il est plus naturel de croire qu'ils ont été fabriqués en Étrurie par des artistes d'école dorienne.

ustensiles les plus vulgaires, n'avaient pas négligé les armes qui protégeaient la vie et faisaient la gloire des héros (1).

Des bas-reliefs, la plupart de style archaïque, de nombreuses peintures de vases dont les plus anciennes appartiennent au même style, et les plus récentes à la décadence de l'art, représentent le combat d'Hercule et d'Apollon au sujet du trépied sacré. Ces compositions expriment manifestement la lutte entre deux cultes analogues pour leur sens, mais différents par leur forme et leur origine En effet, si l'on suit attentivement la succession des religions qui fleurirent dans la Grèce, on y trouve d'abord celle des Pélasges, simple dans son but et dans son expression, destinée à honorer la terre avec sa puissance germinatrice et fatidique, le ciel constellé, fécondateur et foudroyant, dont les oracles étaient rendus dans la forêt de Dodone par des colombes perchées sur les arbres sacrés; en Italie, par le dryocolapte, oiseau divin, symbole de Mars à Tiora. A ce culte succède celui d'Apollon et de Diane, apporté de l'Asie centrale par les colonies hyperboréennes, laissant de profonds vestiges sur les côtes du Pont-Euxin et de la Troade, envahissant le nord de la Grèce, une partie de l'Épire, le Parnasse, l'Eubée, Délos, et s'étendant jusque dans la Crète (2). Avec les nouvelles divinités s'établissent des rites plus compliqués, un symbolisme plus étendu, des attributions sacrées plus complètes. Les oracles, les saisons, la vie humaine, celle des animaux, l'agriculture, appartiennent au fils de la mystérieuse Latone. Né d'une mère dont les courses vagabondes et la longue gestation semblent être l'image de la marche progressive d'un culte nouveau s'avançant avec l'émigration asiatique, Apollon n'a vu le jour que dans l'île de Délos dont le nom même exprime une grande révélation religieuse. C'est aussi là qu'ap-

(1) Aucun fragment d'armure grecque n'égale en beauté ceux qui furent long-temps en la possession de M. le chevalier Brondsted. Leur forme laisse incertaine la destination de ces admirables bas-reliefs repoussés; mais, soit qu'ils aient appartenu aux garde-joues d'un casque, soit qu'ils aient été appliqués aux épaulières d'une cuirasse, leur composition et leur exécution attestent un talent digne des premiers artistes du temps de Pyrrhus.

(2) Homer. *Hymn. in Apoll.*, v. 216 *seqq.*

paraît le dieu dans toute sa splendeur. A Delphes il n'est pas entièrement exempt d'une association avec les anciennes traditions pélasgiques. Celles-ci demeurent en partie conservées dans l'île de Crète, où cependant les rites hyperboréens s'étaient introduits avec une telle puissance, que, du fond de la Scythie, les offrandes mystiques des épis sacrés étaient solennellement transmises de peuple en peuple, jusqu'au pied du mont Ida (1).

Plus tard fut transporté de Phœnicie dans la Bœotie et la Macédoine le culte d'Hercule, encore mieux défini que celui des Hyperboréens. Selon la religion nouvelle, le héros, image du soleil et son rival, accomplissait lui-même sur la terre tous les travaux d'initiation institués dans les religions de l'Asie et spécialement de la Perse. Ses fonctions étaient d'un ordre élevé, mais circonscrites et précises : chacune d'elles était figurée par un signe sensible aux yeux, par une action épique facile à retenir. On comprend comment, né à Thèbes, c'est-à-dire apporté dans cette ville par la colonie Phénicienne de Cadmus, un tel culte dut prendre un accroissement rapide. Il paraît avoir, par l'influence même de sa clarté, de ses détails mythiques, envahi plusieurs sanctuaires d'Apollon. Mais, sur le territoire de Delphes comme sur celui d'Ambracie et de Sparte, les deux divinités luttèrent long-temps à armes égales. Une sorte de traité saint et probablement politique admit Hercule à partager les honneurs de son rival (2).

La querelle religieuse s'éteignit ainsi dans la Grèce par une

(1) Pseudo-Plat. *Axioch.*, ed. Bekker, 3e partie, t. III p. 314 ; Herodot., lib. 4, c. 33 et 35 ; Callimach. *Hymn. in Delum*, v. 278 *et seq.* ; Pausan., lib. 5, c. 8. L'oracle de Delphes appartenait autrefois à la terre. Pausan., lib. 8, c. 5.

(2) Pausan., lib. 10, c. 13 ; Antonin. Liberal., c. 4 ; Pausan., lib. 3, c. 21. Les médailles d'Ambracie consacrent, par leur type, l'alliance des cultes scythique et tyrien. Sur l'une on voit la tête d'Hercule jeune, et, au revers, Apollon assis sur un siége, tenant un arc ; sur une autre, la tête imberbe d'Apollon Carneus, avec le col et les oreilles de taureau ; au revers, le bœuf cornupète, image des troupeaux de Géryon, dont la capture par Hercule précéda la dispute des deux fils de Jupiter au sujet d'Ambracie, selon Antonin Liberalis *loc. supr.* Enfin, plusieurs médailles de la même ville représentent la tête d'Hercule avec les griffons hyperboréens au revers. Mionnet. *Descr. des méd. grecq.*, t. II, p. 51, n° 46, et *Supplém.*, t. III, p. 366, n° 34, 61.

conciliation prudente telle que Pythagore dut la ménager à Crotone où l'Apollon hyperboréen pythien et l'Hercule fondateur étaient associés par une vénération commune. Mais, tout en effaçant Apollon sous le rapport de son activité infatigable et par la série de ses actes sacrés, Hercule ne put obtenir en Grèce les honneurs du trépied prophétique, attribut du dieu hyperboréen. A cette lutte, dont le trépied fut l'objet, les Grecs firent assister la biche d'Apollon (1). On la retrouve sur le fameux vase d'Agrigente, où le dieu qu'elle accompagne tend son arc redoutable contre l'intrépide Hercule en présence de Jupiter, Junon, Mercure, Diane, Vulcain et Minerve (2). Le même quadrupède est le compagnon du héros ou de son acolyte Iolaüs sur un vase où Hercule présente à Eurysthée le sanglier d'Erymanthe (3); un cerf est encore debout près de l'arbre aux pommes d'or gardé par les Hespérides et dont Hercule s'apprête à enlever les fruits (4).

On ne saurait donc douter que le cerf, avec ou sans bois, mâle ou femelle, ne fût un accessoire explicatif de la fable du trépied et de plusieurs autres travaux d'Hercule, en même temps qu'il était un attribut d'Apollon et de Diane ravi par leur antagoniste, mais en quelque sorte du consentement des enfants de Latone, et que l'animal sacré, sur les différentes représentations dont nous avons parlé, ne soit le même que cette biche aux bois dorés long-temps poursuivie et enfin saisie par le héros thébain. Nous allons réunir et comparer les principaux documents relatifs à cette fable. Nous tenterons ensuite d'en découvrir l'explication.

Callimaque raconte que Diane, encore enfant, fit forger ses armes par les Cyclopes : puis, elle alla trouver Pan qui lui donna six chiens pour la chasse du lion, et sept autres dressés à celle du cerf. Diane se livrant à ses exercices favoris rencontre sur les bords de l'Anaurus cinq biches plus grandes que des taureaux

(1) *Catalogue français* du P. de Canino, p. 172, n. 1890.
(2) Panofka. *Annal. dell. instit. di corr. archeol.*, p. 174 *et seq.*, pl. 20.
(3) De Witte, *Descrip. des ant.* du cab. Durand, n° 276.
(4) *Id.*, Ibid., n° 308.

et portant des bois dorés. La déesse prend à la course quatre de ces biches qu'elle attèle à son char; la cinquième, inspirée par Junon, s'enfuit au delà du Céladon et doit être réservée pour un des travaux d'Hercule (1). Selon Pindare, elle est consacrée à Diane Orthosia par la nymphe ou Pléiade Atlantide Taygète (2). Celle-ci fut autrefois changée en biche par Diane qui voulait la soustraire à l'amour de Jupiter: devenue l'épouse du maître des Dieux, Taygète dédia la biche aux cornes d'or, et l'offrit à Diane en écrivant sur son collier : Ταυγέτη ἱερὰν ἀνέθηκεν Ἀρτέμιδι. Hercule fit lire cette inscription à Eurysthée (3). D'un autre côté, nous apprenons d'Euripide qu'une titanide, fille de Mérops, fut bannie et métamorphosée en biche aux bois d'or par Diane, jalouse de sa beauté (4). Étienne de Byzance nous fait connaître la titanide si sévèrement punie; il l'appelle Cos la Méropide, et dérive d'elle le nom ainsi que l'épithète d'une île voisine de l'Asie-Mineure (5). Une seconde héroïne, la même peut-être sous un nom différent, Chalciope, était aussi vénérée dans l'île de Cos. Femme ou concubine d'Hercule, elle eut pour fils le héros Eurypyle qui portait gravés sur son bouclier les douze travaux de son père; on y voyait la biche aux bois d'or arrêtée dans sa course par l'invincible fils de Jupiter (6).

Les cinq biches dont Callimaque fait mention ne sont pas les

(1) Callimach. *Hymn. Dian.*, v. 85 à 107.

(2) Pindar., *Olympic.*, 3, v. 27.

(3) *Schol. ad eumd.*, 52. L'inscription citée par le scoliaste mérite d'être rapprochée de celle que l'on trouve sur un lécythus à fond blanc de la collection S.-Angelo, à Naples : ce vase, venu probablement de Locres, offre une biche peinte en noir au milieu de branches d'arbustes. On lit au-dessus : ΙΕΡΟΝ ΑΡΤΕΜΙΔΙ.

(4) Euripid. *Helen.*, v. 380.

(5) Stephan. Byz., verb. Κῶς; Callimach. *In Del.*, v. 160; Spanheim, *Comment. ad eumd.*; Pausan., lib. 6, c. 14.

(6) G. Smyrn. *Post. Hom.*, lib. 4, v. 223; Eustath. *Ad Iliad.*, lib. 2, v. 677. Un vase de ma collection, représentant d'un côté Minerve et Neptune, de l'autre Bacchus et deux ménades, dont l'une tient un lièvre, et l'autre un *cerf*, offre, dans la partie supérieure de sa panse, une frise de guerriers combattant. Leurs boucliers portent des emblèmes variés; on y remarque la partie antérieure d'un lion, celle d'un cheval, d'un bélier, d'un sanglier et d'un bouc; un *cerf*, une tête de tigre, une étoile, une palmette ailée, un cygne. (Voy. De Witte, *Descript. des ant.* du cabinet Durand, n° 33.

seules que les anciens nous aient représentées avec la tête ornée de bois. Ils accordent le même ornement à celle qui allaite Télèphe, fils d'Hercule et d'Augé (1), comme à celle qui remplace Iphigénie sur les autels sanglans de l'Aulide (2). Cependant les Grecs ne pouvaient ignorer que les femelles des cerfs sont dépourvues de toute arme défensive. Aristote et le Scoliaste de Pindare le déclarent formellement (3). Une seule classe de cette grande famille, celle des Rennes, fait exception à la règle générale; mais les Rennes habitent des latitudes trop septentrionales pour avoir été bien connus des Grecs. Aussi les anciens naturalistes en ont-ils donné des descriptions infidèles ou exagérées; cependant Linné et Cuvier ont retrouvé le renne des Lapons dans le tarandus fabuleux des Grecs, des Romains et du moyen-âge (4).

L'animal merveilleux destiné à illustrer Hercule, est femelle et cornu, comme la biche nourrice de Télèphe; Pindare l'atteste dans sa troisième ode olympique (5). Pour désigner ces deux biches, les poètes grecs emploient quelquefois le nom de *daim à la peau tachetée* (6), confondant ainsi un genre de cerfs avec un autre sur lequel ils avaient des notions trop vagues pour entreprendre de le décrire.

Valérius Flaccus, dans ses Argonautiques, raconte la marche de l'armée scythique; il représente Phrixus venu des bords du fleuve Acésinus et conduisant sa horde guerrière sous l'enseigne d'une biche au poil et aux cornes d'or; animal prophétique et consulté par les barbares de ces régions lointaines (7).

(1) *Schol. ad Pind.*, olymp. 3, v. 27; Sophocl. *In Aloadis. frag. ap.* Ælian. *De nat. anim.*, lib. 7, c. 39.

(2) Pseudo. Euripid. *ap.* Bochart. *Hierozoïcon.*, t. I, p. 881, peinture de Pompéi représentant le sacrifice d'Iphigénie; R. Rochette, *Mon. inéd. d'antiq. fig.*, fol. 27.

(3) Aristot. *De animalib.*, lib. 4, c. ult.

(4) Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 261.

(5) Pindar. *Olymp.* 3, v. 30.

(6) Euripid. *Hercul. fur.* v. 375; G. Smyrn. *p. Hom.*, lib. 6, v. 223.

(7) V. Fl. *Argon.*, lib. 6, v. 69. Le poète fait évidemment allusion au tarandus, considéré par les anciens comme le cerf particulier aux contrées scythiques. On lui assignait une taille démesurée qui ne pouvait convenir qu'à l'élan des régions bo-

Que les anciens Grecs instruits dans le culte d'Apollon par les tribus hyperboréennes avec lesquelles ils avaient de fréquents rapports religieux, eussent adopté pour symbole de la lune et du soleil l'animal qui, probablement, dès l'antiquité, traînait les chariots des Scythes voisins du pôle; que ce quadrupède, sacrifié aux astres par les habitants de la Laponie, ait été donné pour compagnon et pour attelage à l'Apollon et à l'Artémis de Phigalie, rien en cela ne doit surprendre ceux qui admettront les progrès d'un système sacré, apporté du nord de l'Asie par une émigration dont les traces ont presque disparu de l'histoire, mais sont restées vivement empreintes dans les diverses modifications des croyances primitives; aussi ne voyons-nous pas que le cerf ou la biche, portant des bois, remplisse un rôle aussi important ni aussi fréquent dans les monuments mythologiques de l'Asie, que dans ceux des régions helléniques et celtiques. Le taureau, le cheval, le bouc, le lion, sont les quadrupèdes consacrés par les Syriens et les Assyriens à représenter le soleil et les planètes. Il est de même pour les oiseaux sacrés. Les corbeaux appartiennent à Odin dans la religion scandinave; dans celle des hyperboréens au contraire, le cygne voyageur porte le culte d'Apollon depuis les rives glacées des mers scythiques jusqu'aux bords du Caystre et de l'Eridan. Les sphinx, êtres fabuleux, participant à trois natures, et dont les singes africains femelles sont certainement le prototype, remplissent les monuments d'Égypte et n'apparaissent en Grèce que comme des monstres rares et le plus souvent formidables; les griffons, que le tapir trouvé dans l'Inde reproduit avec une frappante analogie, appartiennent aux pays tartares, aux scythes arimaspes, aux peuples voisins du nord de la Perse et du Palus Mœotide. La Thrace paraît être la limite où ce symbole cesse de l'emporter en valeur sur tous ceux d'une signification pareille. Si

réales. Ælian. *De animalib.*, lib. 2, c. 16; *Auct. de adm. auscult.*, c. 30; Hesych. *verb.* Τάρανδος; Theophrast. *De iis quæ col. mut.* Tous ces auteurs, excepté Hésychius, attribuent au tarandus la faculté de changer de couleur selon les objets dont il approche. Solin., cap. 43, donne du tarandus une description assez applicable au renne; seulement il lui assigne l'Éthiopie pour demeure.

l'on étudiait avec soin et au moyen de recherches suffisantes, à quels pays appartiennent les animaux symboliques, à quelles espèces réelles se rapportent les monstres représentés par les anciens, on parviendrait, je pense, à retracer d'une manière nouvelle et assez positive, de quelles sources venaient les cultes différents adoptés successivement dans les plus célèbres régions de l'antiquité. On retrouverait, par exemple, dans la religion italique, quels dieux furent indigètes, en déterminant ceux qui eurent pour symboles anciens des animaux du pays même, comme Picus et Mars, représentés par le pivert et le loup; Bacchus italique dont le taureau des monnaies samnites fut l'image; l'Hécate des Sicules sous les traits de Scylla à triple forme. Partout où la zoologie ne permettrait pas d'admettre que l'animal sacré fût indigène, on y reconnaîtrait nécessairement l'introduction d'un culte venu d'un pays étranger; observation applicable à Samos, dont les médailles offrent le type du taureau et du lion; aux îles voisines de la Sicile, entre autres à Cæne, avec le type du griffon ; à Camarina, dont le cygne rappelle les traditions hyperboréennes; aux villes chalcidiques de Sicile, où le lion sous le buste d'Apollon, annonce l'union de la religion scythique avec celle de l'Asie Mineure.

Cette alliance est manifestée par l'image de Diane éphésienne, où les symboles propres à tant de cultes divers sont assemblés pour composer le simulacre de la déesse. La religion établie en Phrygie, celle de la Perse, de la Cilicie y sont exprimées par la couronne de tours, les nombreuses mamelles, les ornements astronomiques, les lions et les têtes de taureaux qui ornent cette image mystique : la gaîne où ses jambes sont captives, les deux cerfs qui l'accompagnent, sont des attributs dérivés des rites hyperboréens en Tauride. Aussi le temple d'Éphèse, bâti sur les confins des peuples ioniens et doriens, fut-il respecté par toutes les nations polythéistes de l'antiquité; ce fut le lieu sacré où des croyances rivales se confondirent en une seule.

Il suffit d'étudier l'histoire générale pour comprendre à

quelles animosités cruelles, à combien de guerres sanglantes purent donner lieu des différences de cérémonies et de symboles; mais fixer ces différences pour l'antiquité, exigerait une étude approfondie et spéciale. Nous sommes cependant assurés que les conflits occasionnés par ces causes, si légères en apparence, furent de longue durée et se terminèrent par une association de divinités toutes les fois que la peuplade étrangère ne put être expulsée. Comme nous l'avons dit, ce fut en Grèce que se rencontrèrent, luttèrent ensemble et se réconcilièrent enfin, Apollon et Hercule : le trépied restait au dieu pythien, la biche sacrée, saisie par Hercule, devenait sa compagne; c'est elle qui, dans son apothéose, figure auprès de lui et allaite le jeune Télèphe aux pieds de Géa, en présence de l'aigle phrygien, de la vierge hyperboréenne portant des ailes de cygne et des épis, et de l'antique divinité arcadienne, Pan générateur, à la fois céleste et tellurique (1).

Selon Apollodore, le troisième travail imposé par Eurysthée à Hercule, fut celui d'atteindre et d'amener vivante la biche aux bois d'or, consacrée à Diane dans le pays d'OEnoe. Hercule poursuivit une année entière l'animal fugitif, et le joignit enfin sur le mont Artémisius au moment où il allait s'élancer des sommets sacrés dans les flots du Ladon; pour s'assurer de sa proie, Hercule l'abattit d'un coup de flèche, et la plaçant sur ses épaules, l'emportait au travers de l'Arcadie, quand il rencontra soudain Apollon et Diane. La déesse lui ordonna de mettre la biche en liberté, et lui reprocha d'avoir essayé un meurtre sacrilége en blessant d'une flèche le quadrupède divin. Hercule s'excusa en alléguant les ordres d'Eurysthée. Diane, apaisée,

(1) *Pitture di Ercolano*, t. I, pl. 6. — M. Streber (*Numismata nonnulla græca*, etc., p. 193) rapproche, avec raison, de cette peinture la médaille de Germé de Mysie, frappée sous Septime Sévère avec le type d'Hercule appuyé sur sa massue, et considérant attentivement Télèphe allaité par la biche. Au-dessus de l'enfant s'élève un rocher où est posé un aigle, les ailes étendues. L'attitude du héros sur la médaille de Germé rappelle d'une manière frappante celle de l'Hercule Farnèse, dont les regards, dirigés vers la terre, semblent montrer qu'il faisait partie d'un groupe où figuraient Télèphe, la biche sa nourrice, et peut-être les autres figures indiquées dans la peinture d'Herculanum.

laissa partir le héros, qui conduisit la biche aux pieds du roi de Mycènes (1).

D'autres mythologues racontent qu'Hercule surprit la biche, ou la fit tomber dans des filets, ou enfin l'atteignit à la course (2); il l'arrêta, dit un poète, en la saisissant par ses cornes d'or et en lui appliquant le genou sur le dos (3), attitude que donnent à la Diane taurique plusieurs médailles de la Chersonnèse et de la Lydie. Selon Q. Smyrnéus, la biche divine jetait par ses naseaux des flammes redoutables comme les taureaux domptés par Jason dans la Colchide (4). Le mont Parthénien où fut exposé Télèphe, la colline Cérynée ou Céraunienne, le mont Ménale, sont, tour à tour, signalés dans les récits les plus connus, comme le lieu où le fils d'Alcmène accomplit sa tâche difficile (5).

C'est dans les œuvres de Pindare, de Pausanias et de Diodore que nous devons chercher des renseignements plus précis et d'une bien plus grande importance. Le poète thébain devait être profondément instruit des traditions sacrées, conservées dans sa patrie au sujet d'Hercule et du culte dont ce héros devint la personnification. Il rapporte qu'après avoir fondé les jeux olympiques, dont la célébration tombait dans la pleine lune la plus voisine du solstice d'été (6), Hercule quitta l'Elide, traversa l'Arcadie, et remontant le cours de l'Ister, parvint aux pays fabuleux situés au-delà des lieux d'où souffle l'impétueux Borée.

(1) Apollod., lib. 2, c. 5.

(2) Diod. Sicul., lib. 4, c. 13; Senec. Trag. *Hercul. fur.*, v. 222; Euripid. *Temenid.*, fragm. n° 18.

(3) *Epigr. vet. ap.* Spanh. *ad* Callimach. *Hymn. in Dian.*, v. 108, 109.

(4) Q. Smyrn. *post Homer.*, lib. 6, v. 223.

(5) Ovid. *Métam.*, lib. 9, v. 185; Callimach. *In Dian.*, v. 107 *seqq.*; Apollod. *Loc. supr*; Senec. Trag. *loc. supr.*

(6) Pindar. *Olymp.* 3, v. 18, 25; Schol. et Boeckh, *Explicat. ad eumd.* L'expédition d'Hercule au sujet de la biche et de l'olivier a des rapports trop directs avec les jeux olympiques pour qu'ils ne soient pas facilement remarqués. Hercule mit une année entière à l'accomplissement de ce travail commencé immédiatement après les jeux. Ceux-ci tombaient dans le mois Apollonius ou Parthénius, appartenant, comme leurs noms l'indiquent, aux dieux jumeaux, Apollon et Diane, tour à tour maîtres de la biche; ils en partagèrent la possession avec Hercule, qui les admit à présider alternativement aux courses olympiques.

Dans cette région où il poursuivait la biche aux bois d'or, Hercule rencontre Diane Hipposoa ou Orthosia qui le reçut au terme de sa course périlleuse. Cette Artémis était la divinité spéciale des Amazones et des Taures, nations scythiques voisines de l'Ister. Hercule rapporta la biche sacrée, et en même temps l'olivier qu'il planta autour de la Meta dans l'hippodrome d'Olympie (1).

Diodore de Sicile et Pausanias nous apprennent, en outre, que les jeux olympiques furent institués par l'Hercule Idéen et par les Dactyles ses frères, venus avec lui de la Phrygie. Habiles dans l'art de la magie et dans les enchantements, les Dactyles s'établirent d'abord dans l'île de Samothrace; leur pouvoir surnaturel inspirait un respect mêlé de terreur; ils arrivèrent dans l'île de Crète en même temps que la colonie asiatique de Minos (2). A la même époque florissait dans la Grèce la religion hyperboréenne dont Orphée était le propagateur et l'hiérophante (3). Ce poète, que les monuments antiques représentent presque toujours vêtu du costume scythique et portant tous les attributs d'Apollon, fonda des mystères et une théologie assez étendue pour que celle apportée par les Dactyles Idéens ne pût s'introduire sur le continent hellénique qu'en se pliant aux traditions orphiques. Aussi voyons-nous qu'à Délos des tables de bronze découvertes au temps de l'expédition de Xerxès, et contenant une sorte de rituel mystique, associaient Diane-Opis et Apollon-Hécaergus au dieu infernal Hadès, à Bacchus et à Hercule descendus au Tartare. Des initiations accompagnées de longs examens instruisaient les néophytes dans les mystères déliens analogues à ceux d'Eleusis (4).

(1) Pindar. *Olymp.* 3, v. 18 *seqq.*; Schol. et Boeckh, *Expl. ad eumd.*

(2) Cette colonie apporta en Crète la fable et les cérémonies de Vénus Pasiphaé; elle introduisit dans l'île les croyances relatives à la vie future, aux punitions du Tartare, et, en même temps, les arts dont Dédale fut la personnification. Vers ce temps, Cadmus s'établissait en Béotie, où il instituait le culte tyrien; peu après, les rapports de la Crète avec l'Élide furent fondés par les Dactyles; Thésée, l'Hercule athénien, les établit dans l'Attique.

(3) Diod. Sicul., lib. 3, c. 64.

(4) Pseud. Plat. *Axioch.* t. III de la 3ᵉ partie.

Ceux des Eléens qui étudiaient avec le plus de soin les antiquités religieuses de leur pays, affirmaient que, dans l'âge d'or, sous le règne de Saturne, les hommes consacrèrent à ce dieu le temple d'Olympie. Jupiter étant né fut confié par sa mère aux Dactyles Idéens ou Curètes. Ceux-ci étaient au nombre de cinq, Hercule, Pæoneus, Epimèdes, Jasius et Idas. Ils passèrent de la Crète dans l'Elide. Hercule, le plus âgé des cinq frères, leur proposa de lutter à la course, et destina au vainqueur une couronne d'olivier, arbre qu'il avait été chercher dans les régions hyperboréennes pour le planter sur les bords de l'Alphée. Le nombre des dactyles détermina celui des années qui formaient l'intervalle entre les célébrations des jeux. Sur l'arène sacrée, Jupiter et Saturne luttèrent pour l'empire; après la défaite des Titans, Apollon y vainquit Mercure à la course et Mars au combat du ceste; le dieu Pythien fut considéré comme ayant remporté les premières couronnes olympiques (1).

Ainsi les traditions éléennes antérieures au déluge de Deucalion, à Clymenus, Endymion, Pélops et Iphytus, diffèrent de celles qui sont relatives à l'Hercule Thébain. Hercule Idéen ou le Dactyle, le compagnon pygmée de Cérès (2), le parastate de Jupiter Aréus (3), Curète armé comme l'Apollon Amy-

(1) Pausan., 5 lib., c. 7. Creuzer a judicieusement observé (*Symbolik.*, t. IV, p. 394) que les Curètes ou Corybantes figuraient les cinq planètes principales, et que leur danse armée ou ignée, *pyrrhique*, faisait allusion à la marche particulière de ces astres qui semblaient former un chœur solennel dans le ciel étoilé. Les saliens, prêtres de Mars-Soleil et d'Hercule, imitaient les danses mystiques des Curètes. (Macrob. *Sat.*, lib. 3, c. 12). L'un de ces derniers, avec Pan-Phosphoros, est représenté par un vase de la Basilicate. (Passeri, pl. 269.) On l'y voit armé d'un bouclier et d'une épée précéder le char du soleil qui sort de la barque célèbre dont Hélius se servait pour traverser la mer durant la nuit. (Athen. *Deipn.*, lib. 11, p. 469). M. Panofka, en décrivant le vase astronomique du musée Blacas (pl. XI, n. 1), rapproche des Curètes ou Dactyles Idéens, les cinq éphèbes, dont le principal, sous la figure de Pan juvénile, occupe encore le sommet du mont, tandis que les autres se baignent déjà dans la mer ou s'y précipitent. L'un de ces curètes était Hercule; la planète de Mars lui était consacrée. (Varr. *ap.* Macrob. *Loc. supr.*) Depuis l'introduction du culte phénicien, Hercule obtint de présider au soleil même. (Macrob. *Sat.*, lib. 1, c. 20.)

(2) Pausan., lib. 8, c. 31.

(3) Pausan., lib. 5, c. 14. Une médaille d'Iasus, *ville qui porte le nom d'un des*

cléen, est le véritable fondateur des jeux les plus célèbres de l'antiquité. La conquête d'une biche aux bois d'or est son travail divin; il la reçoit comme un don des dieux scythiques: son voyage dans les contrées au-delà de l'Ister est une sorte de pèlerinage d'où il rapporte l'animal symbolique, devenu sa propriété, après avoir été celle des enfants de Latone.

Mais que signifie cette fable, soit qu'on l'envisage isolément dans la personne du dactyle, soit qu'on la réunisse aux travaux du plus célèbre demi-dieu ?

Si l'on considère que l'astronomie et la physique des anciens furent consignées dans leurs mythes, que leur cosmogonie et leur théologie suivirent les progrès de ces sciences et s'y plièrent jusqu'au moment où, toute conciliation ultérieure étant devenue impossible, les philosophes entreprirent l'examen des doctrines sacrées et les rejetèrent audacieusement, préparant ainsi l'abolition du polythéisme, on en déduira sans peine quelle fut et dut être la série des divinités d'abord simples, puis multipliées, se dépossédant mutuellement, ou se transmettant leurs fonctions. Ainsi Uranus, le vaste ciel, règne le premier. Après lui, Chronos, le temps vague, mutile son père et saisit le pouvoir. A son tour, Jupiter, grand cycle solaire, année immense, mais fixe et déterminée, détrône Chronos et l'envoie au Tartare ; Apollon, dieu de l'Asie boréale, reçoit en partage, avec Artémis sa sœur, la révolution annuelle dès longtemps observée et commençant au solstice d'hiver (1); Hercule Soleil, adoré par les Tyriens et marchant de signe en signe, à partir du solstice d'été, vient ensuite ravir au dieu de Délos ses fonctions moins détaillées et moins palpables ; il fixe par sa plus grande élévation au méridien le début de sa course glorieuse et le commencement des olympiades, ère illustre et re-

Curètes, offre, au revers d'Adrien Jupiter-Aréus armé, avec son nom écrit près de lui, Streber. *Num. nonnull. græc.*, etc., p. 232.

(1) Telle est sans doute la raison pour laquelle Latone, divinité ténébreuse, enfante d'abord Artémis, qui assiste à la naissance du Soleil son frère. Cette fable exprimerait ainsi l'obscurité de la saison brumale, époque où la lune s'élève très haut dans les cieux, et où le soleil semble sortir de la terre en grandissant lentement.

ligieuse de la Grèce. Remplaçant Apollon dans ses attributions héliaques, il lui succède aussi dans ses rapports avec la lune dont le croissant, la course irrégulière et variable de mois en mois, réclamèrent pour emblème les animaux cornus tels que le taureau, et ceux qui sont errants et vagabonds comme la famille des cerfs et celle des chèvres. Chaque peuple ayant naturellement adopté pour images de ses divinités les êtres vivants, sauvages ou domestiques, des régions qu'il habitait, l'Égypte et l'Assyrie symbolisèrent la lune par la vache et le taureau ; les Scythes, les habitants des régions montagneuses de la Cilicie, choisirent le daim tacheté et le renne : les trois cultes introduits dans la Grèce y associèrent leurs symboles lunaires dans les personnages sacrés d'Io, d'Amalthée, de Diane et de la nymphe Argé, métamorphosée en biche pour avoir voulu défier le soleil à la course (1). Il était nécessaire que, dans la progression des connaissances humaines, les personnifications à la fois physiques et sacrées fussent ainsi graduellement abolies, déplacées, selon le perfectionnement des sciences apportées par des colonies nouvelles et plus instruites, chez des peuples moins avancés dans leur civilisation, ou qu'elles fussent simplement associées lorsqu'elles ne pouvaient que se traduire au lieu de se réfuter.

Tout porte donc à croire que la rivalité d'Hercule-Soleil avec la lune, ou du lion avec la biche aux cornes d'or, est l'image de la poursuite constante que le soleil exerce envers la planète voisine de la terre; c'est leur lutte annuelle que représente le mythe de l'Hercule-Idéen, lutte qui se termine lorsque, la période olympique étant achevée, l'astre du jour, dans toute sa splendeur solsticiale, a ramené captive la biche céleste prête à le fuir de nouveau pour retomber en son pouvoir. Mais, comme tous les autres mythes, celui-ci offre plusieurs faces et paraît s'appliquer à des rapports plus fréquents entre les deux divinités. Il désigne encore l'année solaire durant laquelle, à partir du signe du lion, le soleil descend vers l'horizon tan-

(1) Hygin., fab. 205.

dis que la lune s'élève jusqu'à l'instant où le solstice d'hiver amenant une révolution contraire, la biche lunaire est vaincue par Hercule; cette fable fait peut-être encore allusion à la révolution mensuelle où la lune, après avoir brillé dans son plus grand éclat, finit par être absorbée dans la lumière héliaque et comme percée des traits de son puissant adversaire. Les médailles ciliciennes représentant Hercule armé de l'arc et de la massue, couvert de la peau de lion, avec le lion dévorant un daim au revers (1) et le scarabée étrusque orné sur le dos d'une image en relief de Mars agenouillé, tandis que sa face gravée en creux offre le lion déchirant un daim moucheté (2), tous ces monuments, me semblent être l'expression de la figure sacrée dont je viens de parler.

Le troisième des travaux d'Hercule, étant la conquête de la biche, correspond dans l'ordre des signes zodiacaux à celui de la balance. Peu de documents nous restent au sujet de la manière dont les anciens exprimaient ce signe à une époque très reculée. Il n'est pas vraisemblable que la balance, instrument assez savamment conçu, fût déjà en usage lorsque les signes célestes reçurent leurs premiers noms. Je n'ai pu découvrir aucun zodiaque où quelque figure s'adaptât à la chasse de la biche du mont Parthénien; cependant la manière dont Hercule la rapporta sur ses épaules semble avoir quelques relations avec l'équilibre de la balance, comme on peut le reconnaître encore dans le fléau, dont les deux extrémités portaient les frères Cercopes, punis de leur audace par le héros Mélampyge. C'est dans l'astronomie arabe que sont restées les dernières traces de la fable grecque; Cassiopée, paranatellon de la balance, y est appelée la

(1) Pl. III, A, nos 1, 2, 4.

(2) Pl. III, A, n° 3. La face principale d'un vase de Vulci est décorée d'une Minerve Tritomenis, portant sur son bouclier l'image d'un lion blanc dévorant un cerf de la même couleur. (*Monum. dell. instit. di corr. arch.*, pl. 21.) Un groupe semblable est gravé sur les médailles de Velia, où le lion et le cerf sont au revers de la tête de Minerve; on le rencontre encore répété trois fois sur le beau trépied de la collection Durand, trouvé également à Vulci; la fable d'Hercule y est ainsi associée à celle de Persée, qui, assisté de Minerve, poursuit Méduse-Lune, et s'apprête à la frapper de sa harpé. De Witte, *Descr. des ant.* du cab. Durand, n° 1884.

biche (1). La balance était elle-même formée des extrémités antérieures du scorpion, nommé par les anciens *Megatherium*. Il est permis d'inférer de cette épithète, que les Grecs ne firent pas primitivement du scorpion un insecte d'énormes dimensions, mais un grand quadrupède, une biche peut-être, dont les bois répondaient aux pinces de l'animal funeste au géant Orion (2).

Peu importe d'ailleurs quelle sera la solution de cette difficulté : l'ordre des travaux d'Hercule correspondants aux signes du zodiaque, a été si généralement adopté par les plus célèbres archéologues, que nul doute n'est plus permis à cet égard (3). Je ne m'attacherai donc pas plus long-temps à une étude qui pourrait rester stérile entre mes mains; mais poursuivant celle du symbole de la biche, j'observerai que cet animal affecté à une idée astronomique, n'était certainement pas consacré exclusivement au culte lunaire. La peau mouchetée du daim et des faons, du cerf ou du renne, en fit un emblème vivant du ciel constellé. C'est dans ce sens que Diane et Bacchus sont vêtus de la nébride (4); par ce motif, Apollon et Hercule sont accompagnés du faon, justement assimilé à la panthère. De même la nuit est appelée *Astrochiton*, à cause de sa tunique parsemée d'étoiles (5); un vêtement semblable caractérise le Polos (6); c'est le titre et l'attribut de l'Hercule Tyrien qui le porte sur son bras au revers d'une grande médaille de Gordien-le-Pieux (7). Dans les poésies de Nonnus, Dionysus étant venu à Tyr, y reçoit de l'Hercule céleste cette tunique constellée (8), dont fut aussi couvert le jeune Iacchus-Sosipolis, peint dans une chapelle voisine du

(1) Dupuis, *Origine de tous les cultes*, t. I, p. 325.
(2) Macrob. *Sat.*, lib. 2, c. 12.
(3) Creuzer. *Symbolic.* t. 4, p. 244.
(4) Diod. Sicul., lib. 1, c. 11.
(5) Orph. *Argonautic.*, v. 1026.
(6) Etym., Mag. *verb.* χαλκοχίτων.
(7) Voir l'excellente explication de cette médaille donnée par Vaillant. *Eum. ær. imperat*, 2e part., p. 150.
(8) Nonn. *Dionysiac.*, lib. 40, v. 577.

temple de la Fortune à Olympie (1). L'animal dévoré par un lion sur la face creuse de notre scarabée, est évidemment un daim fauve tel que les Etrusques purent le trouver en Sardaigne où cette race existe encore; la forme de ses bois et sa moucheture le démontrent facilement. Sur les médailles ciliciennes au contraire, je crois reconnaître l'Axis, cerf de l'Inde, dont la ramure diffère de celle du daim et du cerf proprement dit : son pelage est parsemé de points blancs, exprimés par des cercles en relief sur la médaille d'or n° 1; on les retrouve sur celles d'argent lorsqu'elles sont bien conservées.

Les anciens attachèrent à la biche encore d'autres significations astronomiques. Nous voyons, au revers des médailles de Mithridate, le soleil, la lune dans son croissant, et tantôt un Pégase, tantôt un cerf paissant au centre du champ. Cette composition est évidemment astronomique; elle est entourée de la couronne de lierre que porte ordinairement Bacchus, dieu solaire (2). Or, aucun antiquaire n'ignore que Pégase était le cheval, c'est-à-dire l'astre de l'aurore. Si les artistes du Pont l'ont remplacé par le cerf ou la biche cornue, c'est qu'ils ont cru exprimer la même idée par les deux symboles.

La médaille de Gordien dont nous avons parlé plus haut représente aussi Hercule Astrochiton, accompagné d'une grande étoile et traîné dans un quadrige attelé de cerfs qui tiennent ici la place des chevaux célestes. Ceux-ci ne peuvent être méconnus pour des planètes attachées à la course d'Hélius, et clairement désignées par les étoiles qui surmontent l'attelage divin dans de nombreuses peintures de vases (3); je citerai pour appuyer cette assertion, le cheval surmonté d'un astre sur les médailles de Maronée, d'Arpi, de la Campanie, de Syracuse, et le Cyllarus

(1) Pausan., lib. 6, c. 23, § 4.

(2) Eckhel. *Doct. num. vet.*, t. II, p. 565.

(3) Millin. *Tomb. de Canos.*, pl. 5. Le Soleil se lève; son char sort de la mer où se jouent des dauphins et d'autres poissons. La tête du dieu est environnée d'un nimbe rayonnant. Ses quatre chevaux sont surmontés chacun d'une étoile. Devant lui fuit l'Aurore, ornée d'un nimbe pareil, et conduisant son quadrige, dont deux chevaux seulement, Lampus et Phaéton (Hom., *Odyss.*, lib. 23, v. 245), portent

au-dessus duquel brillent les deux étoiles des Dioscures, au revers d'une médaille d'argent inédite appartenant à Tyndaris (1).

Sur un vase décrit par Millin, on remarque le soleil radié dans son quadrige; sous les chevaux court un faon de biche reconnaissable à sa forme élancée et aux taches dont il est parsemé (2). Un autre argument sera tiré de deux miroirs étrusques du musée Durand. Le premier nous montre les Dioscures coiffés du piléus et séparés par une plante à haute tige supportant un oiseau. Au dessus de chaque héros est une étoile, et au milieu, vers la partie supérieure, se trouve un astre dans un triangle dominant la plante et l'oiseau. L'autre miroir reproduit les Tyndarides avec une biche qui paraît tenir ici la place de l'oiseau mystique de Vénus désigné par l'étoile principale dans la première composition (3). Tischbein a publié un vase où Eros nu, ailé, se retournant en arrière, monte un cerf cornu et femelle (4). Une autre peinture mystique dans le même recueil offre à sa partie inférieure une biche tachetée, dévorée par deux griffons (5). Si, comme je le pense, on doit reconnaître dans toutes ces représentations la planète de Vénus sous l'emblème de la biche, la dernière ferait allusion à la course de cet astre pour-

chacun une étoile au-dessus du front, Phosphoros, nu, la tête au centre d'un astre *sans nimbe*, et pareil à ceux des chevaux de l'Aurore, vole devant eux et les conduit. On remarquera dans cette composition qu'abstraction faite des *nimbes rayonnants* du Soleil et de l'Aurore, sept astres sont réunis et marchent de concert; six pour les chevaux, un pour Phosphoros. Comparez avec cette peinture celle que j'ai déjà citée dans mes *Etudes numismatiques*, p. 74. Laborde, *Vases de Lamberg*, t. II, vign. 1.

(1) De ma collection, médaille de petit module. De l'autre côté on lit ΤΥΝΔΑΡΙΣ, tête de femme, *Hélène-Sélène-Tyndaride*, coiffée de l'opisthosphendoné. On sait que le culte des Dioscures prévalait à Tyndaris, dont les monnaies de bronze portent deux Ephèbes à cheval. Sur notre médaille, les étoiles au-dessus du cheval Cyllarus ne sont pas des planètes, mais les deux astres les plus brillants du signe des gémeaux.

(2) Millin., t. I, pl. 15; Passeri, pl. 268.

(3) De Witte, *Descript. des ant.* du cab. Durand, nos 1958, 1959. Je citerai, comme preuve de cette explication, le miroir étrusque où Mars et Vénus s'embrassent entre les deux Dioscures. Chacun des personnages est surmonté d'un astre. Inghirami. *Mon. etr.* 3, t. II, pl. 64.

(4) Tischbein, t. IV, pl. 7.

(5) *Id.*, t. IV, pl. 55.

suivi par les deux griffons telluriques et solaires, dont l'un assistait au lever du soleil et l'autre à son coucher (1).

Dans le même sens, la biche Dionysiaque s'approche de Mercure et flaire le cratère porté par ce dieu qui préside à une autre planète (2). On la voit aussi, debout, près de la ciste mystique renfermant Érichtonius, Télèphe ou Bacchus, sur les médailles de Priapium (3).

Ainsi les cerfs ou les chevaux, traînant ou portant les divinités célestes, seraient les symboles des étoiles qui leur sont attribuées : le cheval comme le cerf isolé, représenterait la planète de l'Aurore et du Crépuscule, appartenant à la Lune et au Soleil. On y reconnaîtrait cette biche de l'Aurore citée dans le titre hébraïque du 21me psaume de David. Elle était brodée sur les étendards des Hébreux avec le lion, l'enfant et l'aigle, symboles astronomiques empruntés soit à l'Égypte, soit à la Syrie (4).

Le cerf était un symbole astronomique d'autant plus convenable, que sa légèreté, l'inconstance de sa course, son retour obstiné au lieu d'où il a été lancé, le besoin qu'il éprouve de se précipiter dans les eaux lorsqu'il est aux abois, le rendait propre à figurer les erreurs et le coucher des planètes, astres dont la marche fut long-temps admirée avant qu'on ne réussît à en déterminer les lois.

(1) Epiphan. *Anecd. græc.* Venet., 1817, p. 13 ; Welcker. *Annal. dell' instit. di corr. arch.*, 1830, p. 68.

(2) Vase décrit dans le bulletin *dell' instit. di corr. arch.*, décembre 1835, p. 181.

(3) Comb. *Vet. pop. et reg. num.*, pl. 9, n° 16.

(4) Le paraphraste Jonathan, en décrivant ces drapeaux, donne ainsi leurs devises : Les trois tribus de Juda, Issachar et Zabulon avaient pour emblème un lionceau avec ces mots : « Que le Seigneur se lève et que vos ennemis disparaissent de» vant vous. » Les tribus de Ruben, Siméon, Gad, avaient adopté la figure d'un cerf, *Moïse n'ayant pu tolérer celle d'un bœuf, de peur qu'elle ne rappelât le veau d'or*, cause d'idolâtrie égyptienne. Ephraïm, Manassé, Benjamin, avaient sur leurs enseignes un enfant brodé, avec ces mots : « La nuée du Seigneur était sur eux pen» dant le jour, quand ils partaient du camp. » Dan, Aser, Nephtali, portaient, selon les uns, le basilic, selon d'autres, l'aigle avec ces mots : « Revenez, Seigneur, » et demeurez avec votre gloire au milieu d'Israël. » Calmet, *Comment. litt. sur les Nombr.*, c. 2, v. 2, p. 10.

C'est encore dans une intention pareille que les anciens imaginèrent la fable d'Actéon changé en cerf. Le héros rayonnant (Ἀκταίων) veut faire violence à Diane Néoménie (1); mais celle-ci châtie sa témérité et le fait dévorer par ses cinquante chiens, selon Apollodore (2); par quatre chiens, selon Æschyle (3). Un autre mythe fait expier par ce cruel supplice l'orgueil du fils d'Aristée qui avait osé devenir le rival de Jupiter auprès de Sémélé (4). Observons que les planètes étaient nommées par Pythagore les chiens d'Hécate (5); et que la mythologie grecque est remplie de catastrophes analogues à celle d'Actéon. Bacchus Zagréus est déchiré par les Titans; Diomède par ses chevaux, comme Hippolyte, Ænomaüs, Jason, fils de l'Atlantide Électre et de Jupiter; Salmonée est foudroyé sur son char ainsi que Phaéton (6); Amphiaraüs est englouti avec son quadrige; Penthée est lacéré par les Ménades; Romulus périt de même le jour d'une éclipse solaire; il est ensuite reçu au ciel par cinq planètes et par le soleil dont il va partager les pouvoirs (7). Thasus, fils d'Anius, devient la proie des chiens à Délos; Linus, fils de Psamathé et d'Apollon, éprouve le même sort (8). Les cavales de Glaucus saisies de fureur dévorent leur maître aux jeux funèbres en honneur de Pélias (9); Absyrte est mis en pièces par Médée-Lune, comme Osiris par Typhon.

Dans toutes ces fables, comme dans l'histoire d'Actéon, le héros déchiré ne peut être que le soleil brumal cédant à l'influence des autres astres, et vaincu par eux pour renaître, à l'exemple d'Hippolyte-Virbius, d'Amphiaraüs déifié, d'Actéon dont Mégère causa la mort, et qui reparut assis sur son ro-

(1) Hygin., fab. 180.
(2) Lib. 3, c. 4, 4.
(3) Æschyl. *Ap. Polluc. onomast.*, lib. 5, seg. 38.
(4) Apollod. *Loc. supr.*
(5) Porphyr. *Vit. Pythag.*, p. 41.
(6) Hygin., fab. 250.
(7) Buonarrotti, *Osserv. sopr. tre dittic. d'avor.*, p. 239.
(8) Ovid. *Ibis*, v. 479, *et vet. interpr. ad eumd.*
(9) Hygin., fab. 250; *Schol. ad Euripid. Phœniss.*, v. 1140.

cher près de la source également souillée du sang de Penthée (1). Le soleil ne s'éclipsant que dans la nouvelle lune, on put aussi représenter ce phénomène par le héros héliaque à nébride constellée, déchiré par les planètes ses compagnes, lorsque Diane nouvelle lune voulut exercer sa juste vengeance (2).

La dernière idée astronomique attachée par les anciens au symbole de la biche est exprimée par Euripide, au sujet d'une nymphe bannie de la société d'Artémis et changée en biche, à cause de sa beauté dont elle était orgueilleuse. Nous avons vu que l'atlantide Taygète avait subi une pareille métamorphose. Une sœur de Taygète, Électre, épouse de Dardanus, fut chassée du chœur des Pléïades. Elle se retira pleurant et les cheveux épars; de là vint son nom de comète et son apparition irrégulière (3). Les pythagoriciens considéraient les comètes comme des planètes dont la révolution était d'une très longue durée (4).

La composition dont notre casque est orné offre, comme on a pu le voir, un thème mythologique digne de quelque intérêt. On y reconnaît aisément Hercule Tyrien combattant l'Apollon Scythique, pour lui enlever une partie de ses attributions primitives chez les Grecs, soit au polos, en ravissant la biche constellée qu'il emporte sur ses épaules, soit dans ses rapports avec la lune et avec la planète de Vénus (5). Cette triple fable, rendue par une seule image, atteste la quatrième grande modification du symbolisme et de l'astronomie religieuse dans la Grèce. Les Étrusques l'adoptèrent sans doute de bonne heure, parce que leurs relations avec les Phœniciens,

(1) Philostrat. *Imag.*, lib. 1, c. 14; Pausan., lib. 9, c. 2, § 3.

(2) Minerve Tritomenis, surprise au bain par Tirésias, ne sévit pas d'une manière aussi terrible. Le fils de Chariclo n'est que frappé d'aveuglement. En effet, les éclipses de soleil n'ont pas lieu dans la dernière phase de la lune.

(3) Hygin., fab. 192.

(4) Aristot. *Meteorolog.*, t. I, c. 6.

(5) Hercule remplaçait de même Atlas en Afrique, où les Tyriens dûrent substituer aux divinités du pays leur théologie plus raisonnée, plus riche en figures et plus entière. Leur influence porta jusqu'à Gadès les rites d'Hercule Astrochiton; elle

Milet et Sybaris, les faisaient participer aux religions de ces peuples divers.

Le casque de Vulci fut donc fabriqué dans un but à la fois militaire et religieux, de même que ceux dont j'ai réuni des esquisses sur la deuxième division de la même planche. Le n° 1 est un casque de bronze, publié par Caylus, et trouvé, dit-il, en Italie (1). D'une très belle conservation, ce casque, en forme de bonnet phrygien, a sa partie antérieure couverte de cheveux ondoyants, imitant ceux d'Atys ou de l'Apollon Rhodien; le lion de Cybèle et le lion solaire y paraissent dans une espèce de frise. L'apex est modelé comme une étoffe molle, brodée de croix, de fleurons et d'un astre, signes où je reconnais des étoiles de différentes grandeurs; c'est un souvenir du bonnet constellé d'Atys. Enfin, le couvre-col porte un élégant rinceau, plante à la fois tellurique et marine que l'on trouve, dans la même place, sur presque tous les casques de Minerve.

La coiffure guerrière n° 2 appartient à Ptolémée Philadelphe sur le beau camée publié par Visconti (2). L'astre y reparaît au-dessus de ce serpent ailé qui traîne le char de Cybèle, de Triptolème, et même celui de Diane, sur les médailles des Attaléens (3). Deux fleurons de grandeur inégale et une plante grimpante rapprochent ce casque du précédent. Au n° 3 est gravé le casque de Tryphon, armé d'une corne d'ægagre, animal auquel les anciens accordèrent la même signification qu'à la biche (4); un coq, oiseau astronomique, et le griffon

fonda les temples de ce dieu à Carthage et en Sicile. Les voyages, les expéditions d'Hercule ne peuvent exprimer, dans leur signification directe, que les progrès puissants d'une secte nouvelle propageant sa religion par la persuasion, et surtout par la force. Ce fut l'usage immémorial des Orientaux depuis les Hébreux jusqu'à Cambyse et aux fondateurs de l'islamisme.

(1) Cayl., *Recueil d'ant.*, t. III, pl. 33, n° 2.

(2) *Iconogr. gr.*, t. III, pl. 53 et p. 571.

(3) Vaill. *Num. græc. append.*, p. 3.

(4) L'ægagre se trouve souvent représenté sur les vases peints, dont la panse, le col ou le pied sont couverts d'une ou plusieurs séries d'animaux astronomiques, tels que le cerf, le lion, la panthère, le griffon et le sanglier; ce dernier est un emblème de Mars ou de Saturne.

scythique ou persan, sont sculptés dans des médaillons isolés à la partie antérieure et postérieure.

Après cette médaille vient, n° 4, un fragment de cranos orné d'une palmette et de cheveux frisés dans le système éginétique, origine probable des postes d'architecture et de celles qui sont gravées près d'Hercule et d'Apollon dans le bas-relief que nous avons décrit. L'emblème auquel ces cheveux ont rapport est expliqué plus clairement par les boucles rayonnantes du n° 1, et par le lion avec la couronne de laurier posés sur un casque imitant les cheveux, appartenant au buste de Lysimaque, sur un camée de la Bibliothèque nationale de France, n° 7. Un autre camée du même cabinet montre, n° 6, la tête de Pallas portant un cranos dont la visière est surmontée d'un rang de chevaux héliaques en émersion; sur le garde-joue est sculptée la tête du Soleil vue de face et rayonnante. A la partie postérieure, Phosphoros, montant le cheval de l'Aurore, s'élance près du rinceau, extrémité de la plante sacrée. Sous l'aigrette on aperçoit les restes d'un griffon ou d'un pégase.

On voit au n° 8 le casque d'une figure virile, ciselée sur une plaque de bronze et trouvée en France. Il présente une étoile, un monstre tenant du reptile et du griffon, et le chien Sirius accroupi la gueule béante (1).

La plupart de ces images sont en opposition directe avec les ailes et la tête de griffon ou de vautour qu'on trouve sur le casque de Pluton, dieu solaire infernal; elles appartiennent au culte des divinités solaires æstivales, de même que la tiare de Tigranes, n° 8, où le soleil brille entre deux aigles, symboles de l'æther et du ciel.

D. de LUYNES.

(1) Caylus, *Recueil d'ant.*, t. VI, pl. 129, n° 1.

APHRODITE COLIAS.

(Pl. A., 1836.)

Plusieurs tétradrachmes d'Athènes présentent au revers de la tête de la déesse tutélaire Athéné, et à côté de la chouette, de petites figures de divinités ou de héros, quelquefois aussi des symboles isolés. Nous avons voulu rechercher parmi ces types qui sont très variés l'image de l'*Aphrodite Colias*, dont le temple était situé sur un promontoire de l'Attique, dans le voisinage de plusieurs autres édifices sacrés. Selon le témoignage de Pausanias (1), on voyait dans ce temple la statue de la déesse et les Génétyllides. Le voyageur grec ne dit pas si les Génétyllides étaient représentées par des statues isolées et placées autour de celle de la divinité principale, ou si Vénus les tenait sur sa main, comme l'Apollon Délien portant les Grâces, ou comme Junon avait été représentée par le sculpteur Pythodorus, dans son temple à Coronée (2), avec les Sirènes sur sa main. Pausanias ne parle que de la statue d'Aphrodite (ἄγαλμα Ἀφροδίτης), en disant : *En cet endroit* (sur le promontoire Colias) *est la statue d'Aphrodite et les déesses nommées Génétyllides*, (καὶ Γενετυλλίδες ὀνομαζόμεναι θεαί). Remarquons bien que l'auteur, après avoir mis le nom d'Aphrodite au génitif, et ne s'être servi que du singulier ἄγαλμα, reprend le nominatif pour continuer sa phrase. S'il avait voulu indiquer plusieurs statues réunies dans le même sanctuaire, il semblerait assez naturel qu'au lieu du singulier, il eût dû mettre le pluriel ἀγάλματα, comme il ne manque pas de le

(1) I, 1, 4. Κωλιάδος δὲ ἐστὶν ἐνταῦθα Ἀφροδίτης ἄγαλμα, καὶ Γενετυλλίδες ὀνομαζόμεναι θεαί. Δοκῶ δὲ καὶ Φωκαεῦσι τοῖς ἐν Ἰωνίᾳ θεάς, ἃς καλοῦσι Γενναΐδας εἶναι ταῖς ἐπὶ Κωλιάδι τὰς αὐτάς.

(2) Paus., IX, 34, 2.

faire dans d'autres endroits, quand il lui arrive de citer des statues de divinités rassemblées dans un même temple.

Thésée (1), en revenant de Crète, passa à Délos, et y consacra, dans le temple d'Apollon, un xoanon d'Aphrodite qui, au lieu d'avoir des pieds, se terminait carrément par en bas. Nous trouvons donc associées à Délos les deux divinités qui, sur l'Acrocorinthe, étaient honorées sous la forme d'Hélius et d'Aphrodite armée (2). Une divinité armée offre déjà tous les caractères de l'hermaphrodite (3); le xoanon que Thésée consacre à Délos est, sinon une forme femelle d'Apollon, du moins une divinité qui doit avoir des rapports intimes avec le dieu solaire. Les Athéniens, d'ailleurs, célébraient, selon le témoignage de Philochore (4), une fête en l'honneur de Vénus, où les hommes sacrifiaient en habits de femme, et les femmes vêtues d'habits d'homme, parce que l'on regardait Aphrodite comme une déesse à la fois mâle et femelle. Si donc d'un côté nous trouvons le culte de l'Aphrodite androgyne établi à Athènes, de l'autre côté le mythe de Leucippus en Élide, qui se déguise en femme (5), nous offre une autre forme de l'hermaphrodite dans ses rapports avec les idées de clarté et de lumière.

(1) Paus., IX, 40, 2. Καὶ Δηλίοις Ἀφροδίτης ἐστὶν οὐ μέγα ξόανον (*Dædali opus*) λελυμασμένον τὴν δεξίαν χεῖρα ὑπὸ τοῦ χρόνου· κάτεισι δὲ ἀντὶ ποδῶν ἐς τετράγωνον σχῆμα. Πείθομαι τοῦτο Ἀριάδνην λαβεῖν παρὰ Δαιδάλου, καὶ ἡνίκα ἠκολούθησε τῷ Θησεῖ, τὸ ἄγαλμα ἐπεκομίζετο οἴκοθεν· ἀφαιρεθέντα δὲ αὐτῆς τὸν Θησέα οὕτω φασὶν οἱ Δηλίοι τὸ ξόανον τῆς θεοῦ ἀναθεῖναι τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Δηλίῳ. — Plutarch. *In Thes.*, 21. Ἐκ δὲ τῆς Κρήτης ἀποπλέων (*Theseus*) εἰς Δῆλον κατέσχε, καὶ τῷ Θεῷ θύσας, καὶ ἀναθεὶς τὸ Ἀφροδίσιον ὃ παρὰ τῆς Ἀριάδνης ἔλαβεν. — Callimach. *Hymn. in Del.*, 307-309.

Δὴ τότε καὶ στεφάνοισι βαρύνεται ἱρὸν ἄγαλμα
Κύπριδος ἀρχαίης ἀριήκοον· ἥν ποτε Θησεὺς
Εἵσατο σὺν παίδεσσιν, ὅτε Κρήτηθεν ἀνέπλει.

(2) Paus., II, 4, 7. A Thalames, en Laconie, on voyait, dans la partie hypèthre du temple d'Ino, les statues en bronze de *Paphia* et d'*Hélius*. Paus., III, 26, 1.

(3) Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, VI, p. 255.

(4) *Ap.* Macrob. *Saturn*, III, 8. Dans l'île de Cypre, les mêmes cérémonies se pratiquaient en l'honneur de la *Vénus barbata*. (Serv. *ad* Virg. *Æn.*, II, 632.)

(5) Paus., VIII, 20, 2.

A Délos, Apollon était représenté avec les trois Grâces sur sa main (1); sa compagne Aphrodite ne peut-elle pas figurer avec les Génétyllides placées de la même manière ? Les tétradrachmes d'Athènes offrent aussi les trois Grâces (2). Dans le nombre de ces divinités réunies en triade, il y en a toujours une qui est la principale, comme l'a observé récemment M. le duc de Luynes (3). Or nous verrons plus bas que Vénus occupe le premier rang parmi les déesses Génétyllides, qui ne sont autres que des Ilithyies, des déesses qui président aux accouchements des femmes (4); ce caractère d'obstétrice la rapproche singulièrement d'Artémis, qui, à Délos même, remplit le rôle d'Ilithyie (5) auprès de Latone.

Mais avant d'aborder l'examen des médailles d'Athènes, sur lesquelles nous croyons avoir reconnu l'image de l'Aphrodite adorée sur le promontoire Colias, il nous semble nécessaire de rechercher les liaisons qui existent entre cette déesse et les autres divinités qui avaient des temples dans la même localité; par cette recherche, nous pourrons nous rendre compte, indépendamment du caractère d'Ilithyie attribué à la Vénus Colias, des autres idées qui se rattachaient à son culte et des attributs qui peuvent lui convenir.

Hésychius (6) mentionne, sur le promontoire Colias, le temple de *Déméter*. En trouvant ici le culte de Déméter associé à celui d'Aphrodite, nous devons reconnaître, dans ces deux divinités, les deux grandes déesses, la mère et la fille, comme à Éleusis, Déméter et Coré ou Artémis (7), et chez

(1) Paus., IX, 35, 1; Plutarch. *de Musica*, t. X, p. 664, Reiske. — Millin a publié une pierre gravée (*Pierres gr. inéd.*) qui représente Hercule avec les trois Grâces sur sa main. Cf. *Galer. myth.*, XXX, 474.

(2) Mionnet, II, p. 121, n° 106. Ou peut-être les trois Cécropides, Hersé, Aglauros et Pandrosos.

(3) *Etudes numismatiques*, p. 90.

(4) Hesych., v. Γενετευλίς; Suid., v. Γενετυλλίς; Horat. *Carm. sæcul.*, 13-16.

(5) Apollod., I, 4, 1.

(6) V. Κωλιάς. Ἀφροδίτης ἐπὶ Κωλιάδος ἐστὶν ἱερὸν ἐν τῇ Ἀττικῇ. Ὁ δὲ τόπος λέγεται Κωλιάς, ἐπεὶ ἐγκείμενός ἐστιν ὅμοιος ἀνθρώπου κώλῳ· ἔστι δὲ καὶ Δήμητρος ἱερὸν αὐτόθι πολύστυλον.

(7) Æschyl. *ap.* Herodot., II, 156, et *ap.* Paus., VIII. 37, 3,

les Phéniciens, Derceto et Astarté. Ailleurs ces déesses peuvent se confondre et se résoudre, pour ainsi dire, en une seule divinité à la fois mère et vierge, comme l'a déjà démontré M. Lenormant, dans la première partie de son cours, à la faculté des lettres. Il nous semble donc tout-à-fait inutile, pour ces recherches, de revenir sur une question déjà si savamment traitée, avant M. Lenormant, par M. Ed. Gerhard (1).

Le temple de Pan est près de celui de Vénus, selon un passage de Strabon (2). Cette association du dieu de l'Arcadie avec l'Aphrodite Colias nous rappelle la Vénus des mystères de Samothrace (3), l'épouse de Pan ithyphallique, le même que Phaëthon ou Phaos (4).

L'origine étrangère de la Vénus qui fait l'objet de cet article

(1) *Prodrom. der ant. Bildw.*, S. 51, f.

(2) IX, p. 398; Aristophan. *Lysistrat.*, 1-3.

Ἀλλ' εἴ τις εἰς Βακχεῖον αὐτὰς ἐκάλεσεν
Ἢ 'ς Πανὸς ἢ 'πὶ Κωλιάδ' ἢ 'ς Γενετυλλίδος
Οὐδ' ἂν διελθεῖν ἦν ἂν ὑπὸ τῶν τυμπάνων.

(3) Voy. Panofka, *Mus. Blacas*, p. 24. Un vase curieux (*Descript. du cabinet Durand*, nº 429) représente Aphrodite ailée entièrement nue, et munie d'une branche de myrte; Pan-Marsyas et Phaëthon lui sont associés dans cette peinture. — M. Lenormant (*Ann. de l'Inst. arch.*, VI, p. 255) a déjà comparé la Vénus armée avec Minerve; elle est poursuivie par Mercure (Hygin. *Poet. astronom.*, II, 16), comme Athéné par Héphestus. Minerve se venge de l'incontinence de ses amants en tuant son père Pallas (Cic. *de Nat. Deorum*, III, 23; Arnob. *Adv. gentes*, IV, 14). — Vénus Apaturos fa t périr les géants (Strab., II, p. 495; cf. Panofka, *Ann. de l'Inst. arch.*, IV, p. 193). Voyez le petit monument en or trouvé à Kertsch, l'ancienne Panticapée, et publié par M. Raoul-Rochette (*Journal des Savants*, janvier 1832; cf. Panofka. *Ann. de l'Inst. arch.*, IV, tav. d'agg., C. 2). Cette plaque en or offre une déesse coiffée du modius; son corps se termine en bas par une gerbe d'épis renversés, tandis que des monstres s'élèvent de ses épaules ou descendent de sa ceinture; dans sa main gauche est la tête de Pan. M. Panofka (*Ann. de l'Inst. arch.*, IV, p. 192) a reconnu dans cette divinité une Déméter Prosymna ou Eurynome qui vient de punir Pan, comme Minerve se venge de Pallas. Le même savant rapproche cette Démèter de l'Aphrodite Apaturos, honorée à Phanagoria, et qui fait périr les géants. Comp. Sémiramis, fille de la déesse-poisson Derceto, qui fait périr son mari Ninus. (Plutarch. *Amator.*, t. IX, p. 20, Reiske). Diodore de Sicile (II, 7) semble faire allusion à ce fait, en disant que Ninus mourut aussitôt après son expédition contre Bactres.

(4) Panofka, *Musée Blacas*, p. 26 et suiv.

nousest attestée par Lucien (1), dont les paroles semblent indiquer que les mystères de cette déesse se célébraient d'une manière licencieuse; ainsi, ces mystères auraient eu beaucoup d'analogie avec ceux de la Bonne Déesse ou Fatua à Rome (2). Hérodote (3), Plutarque (4) et Lucien (5) nous apprennent que c'étaient les femmes seules qui participaient à la célébration des mystères en l'honneur des déesses Coliades, analogie de plus avec les cérémonies pratiquées dans le culte de la Bonne Déesse.

Lucien (6) donne l'épithète de πάνδημος à la Vénus du promontoire Colias. Et comme Servius (7) désigne sous le nom de *Salacia*, epouse de Neptune, la déesse adorée par les courtisanes et les matelots d'Athènes, nous sommes conduit par là à assimiler la Vénus Colias à la déesse *Venilia* (8) dont le nom fait allusion au mouvement des vagues de la mer et rappelle l'ori-

(1) *Amor.*, 42; cf. Alciphron., III, 11.

(2) Macrob. *Saturn.*, I, 12; Juvenal, *Sat.*, VI, 309, sqq.

(3) VIII, 96. L'historien cite un oracle ancien de Bacis.

(4) *In Sol.* 8; cf. Polyæn. *Stratag.* I, 20, 2; Justin., II, 8.

(5) *L. supra cit.* Τελεταὶ δὲ ἀπόῤῥητοι, καὶ χωρίς ἀνδρῶν ὕποπτα μυστήρια. Dans le temple de l'Aphrodite Uranie à Égire, en Achaïe (Paus., VII, 26, 3), il n'est pas permis aux hommes d'entrer. Dans celui de la Déesse Syrienne, dans la même ville, ils n'entrent qu'à certains jours. (Idem, *ibid.*)

(6) *Pseudolog.*, 11. Εἰπέ μοι, πρὸς Πανδήμου, καὶ Γενετυλλίδος, καὶ Κυϐήϐης. C'est Thésée qui établit le culte de la Vénus vulgaire à Athènes. Paus. I, 22, 3. — Nous avons vu plus haut, p. 79 note 1, que Lucien attribue une origine étrangère, et, sans aucun doute, une origine asiatique à l'Aphrodite du promontoire Colias. Suivant Hésychius (v. Κωλιάς), il y avait au même endroit un temple de Déméter. Ici nous voyons Démèter remplacée par Cybèle. Dans d'autres textes, Cybèle est le nom d'Aphrodite. Charon de Lampsaque, *ap.* Phot. *Lex.* v. Κύϐηϐος, τὴν Ἀφροδίτην ὑπὸ Φρυγῶν καὶ Λυδῶν Κυϐήϐην λέγεσθαι. Cf. Hesych. v. Κυϐήκη; Nonn. *Dionysiac.* XLVIII, 698.

(7) *Ad Æn.*, I, 720. *Dicitur* (Venus) *et* Salacia *quæ propriæ* meretricum *dea appellata est a veteribus.* Cf. Welcker, *Ann. de l'Inst. arch.*, I, p. 406.

(8) Serv. *ad* Virg. *Æn.*, X, 76; Varr. *de L. L.*, V, 72, Müller; chez Homère (*Odyss.* Δ, 404), Ἀλοσύδνη est le nom d'Amphitrite ou une épithète de Thétis (*Iliad.* Υ, 207). Dans Ovide (*Metamorph.*, XIV, 334), Venilia est femme de Janus; c'est probablement dans sa qualité de navigateur. — Cf. Salambo, chez les Babyloniens. Hesych. v. Σαλαμϐώ, ἡ Ἀφροδίτη παρὰ Βαϐυλωνίοις. Etym. Magn. v. Σαλάμϐας.... ἡ δαίμων παρὰ τὸ ἀεὶ περιφέρεσθαι καὶ ἐν σάλῳ εἶναι, καὶ ὅτι περιέρχεται θρηνοῦσα τὸν Ἄδωνιν.

gine de Vénus. On pourrait donc rapprocher peut-être l'Aphrodite Colias de celle qui était l'objet d'un culte particulier chez les Athéniens, sous le nom d'ἑταίρα (1) et qui était honorée dans d'autres localités sous ceux de πόρνη (2) et aussi de πάνδημος (3). Éryx est fils de *Colotis*, selon Lycophron (4); et comme cette *Colotis* est la même que la *Vénus Érycine*, épouse de Neptune ou de Butès (5), nous retrouvons dans cette divinité, qui n'est autre que l'Aphrodite Colias, une identité complète avec Salacia ou Venilia.

Nous avons vu plus haut que le xoanon consacré par Thésée dans le temple de l'Apollon Délien est de forme carrée et sans pieds; la comparaison de cette vieille statue avec les simulacres des déesses qui ont la forme de colonnes, de bornes, ou qui sont terminées en gaîne, produira un résultat très important pour la question que nous traitons dans ce moment. D'abord nous rencontrons l'Aphrodite Paphia en Cypre (6), et l'Artémis Patroa à Sicyone (7). La Vénus aux jardins à Athènes était

(1) Athen., XIII, p. 571, C; Hesych. v. Ἑταίρας ἱερόν.

(2) A Abydus, Athen., XIII, p. 573, E. Cf. sur ce culte dépravé, à Babylone, celui de Mylitta (Herodot., I, 199; Baruch., VI, 42 et 43; Strab., XVI, p. 745); à Byblus, en Phénicie, celui d'Astarté (Lucian. *de Dea Syria*, 6); à Sicca en Afrique, (Valer. Max., II, 6, 15); en Arménie, celui d'Anaïtis (*Strab.*, XI, p. 532; Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 846); à Corinthe, celui d'Aphrodite (Athen., XIII, p. 573); à Cypre (Eubulus *ap.* Athen., XIII, p. 568; Herodot., I, 199); aussi à Héliopolis de Syrie et à Aphaque près du Liban. (Euseb. *Vit. Constantin.*, III, 58). Chez les Lydiens, les jeunes filles, avant de se marier, se livraient à la débauche. (Ælian. *Var. Hist.*, IV, 1.)

(3) En Élide, Paus., VI, 25, 2.

(4) Lycophr. *Cassandr.*, 866-68.

Ἥξει δὲ ταύρου γυμνάδας καχοξένους
Πάλης κονίστρας ὅν τε Κωλῶτις τεκνοῖ.
Ἀλεντία.

Cf. Tzetz. *ad eumd. l.*

(5) Myth. Vat., I, 94; Serv. *ad* Virg. *Æn.*, I, 570, et *ad Æn.*, V, 24. Cf. Panofka, *Ann. de l'Inst. arch.*, V, p. 289.

(6) Serv. *ad* Virg. *Æn.*, I, 720. *Apud Cyprios Venus in modum umbilici, vel ut quidam volunt, metæ colitur.* Cf. Max. Tyr., VIII, 8. Très souvent on voit Vénus sur des pierres gravées appuyée contre une colonne. Winckelmann, *Pierres de Stosch*, p. 115, n° 541, 542.

(7) Paus., II, 9, 6.

de forme tétragone (1); elle avait un culte sous le nom de Vénus Uranie et comme l'aînée des Parques (2). A Mégalopolis, en Arcadie, Athéné avait aussi un simulacre de forme carrée (3); elle était associée à Hermès Agétor (4), Posidon, Apollon, Hélius Soter et Hercule.

En parcourant le cercle de toutes les divinités féminines qui se présentent sous la forme tétragone, nous obtenons une triade analogue à celles des Grâces et des Euménides, formée par *Aphrodite*, *Athéné* et *Artémis*, sans aucun doute la triade des Parques, puisque l'Aphodite Uranie d'Athènes était considérée comme l'aînée de ces sévères déesses qui s'identifient aussi avec les déesses obstétrices, les Ilithyies ou Génétyllides (5). Ce que Lucien nous apprend, que la statue de la déesse d'Hiérapolis, nommée Héra Assyrienne (6), participait en même temps de *Minerve*, de *Vénus*, de la *Lune*, de *Rhéa*, de *Diane*, de *Némésis* et des *Parques* (7), nous engage à regarder la grande déesse d'Hiérapolis comme réunissant d'abord en elle seule le caractère de mère et de déesse jeune et vierge, et ensuite toutes les qualités attribuées à chacune des déesses

(1) Paus., I, 19, 2.

(2) Comme première divinité de la triade des Parques, elle s'identifie avec Proserpine. Duc de Luynes, *Etudes numismatiques*, p. 90.

(3) Paus., VIII, 31, 4; cf. l'*Athéné Colocasia* des Sicyoniens (Athen., III, p. 72, B.), et l'Athéné de Lindus (Callimach. *Frag.*, cv.). Dans le Métroüm de Corinthe (Paus., II, 4, 7), une colonne (στήλη) remplaçait le simulacre de la Mère des Dieux. A Thespies, la Junon Cithéronienne était un tronc d'arbre; à Samos, la statue de Junon était anciennement une planche ou un poteau (σανίς). Clem. Alex. *Protrept.*, p. 40, Potter.

(4) Le nom d'Agétor était aussi donné au prêtre qui présidait aux sacrifices en l'honneur d'Aphrodite dans l'île de Cypre. Hesych., v. Ἀγήτωρ.

(5) Duc de Luynes, *Etudes numismat.*, p. 88. D'ailleurs Ilithyie Eulinos était une des Parques. (Paus., VIII, 21, 2.) Artémis, Athéné et Perséphone, avec les trois Parques, président à la Lune. Porphyr. *ap.* Euseb. *Praep. Evang.*, III, 11.— Voy. les *Etudes numismatiques* de M. le duc de Luynes, p. 88, où se trouve développé tout le système des triades. Perséphone se confond avec Vénus. Gerhard, *Venere Proserpina.* Cérès la Noire est apaisée par les Grâces (Euripid. *Helen.*, 1340) ou par les Parques (Paus., VIII, 42, 2).

(6) Lucian. *de Dea Syria*, 1; Plutarch. *in Crass.* 17. Aphrodite-Héra avait une statue en bois (ξόανον) fort ancienne à Sparte. Paus., III, 13, 6.

(7) *Ibid.*, 32.

séparées nommées par Lucien. Or, quelles sont ces déesses? évidemment les mêmes qui entrent dans la triade divine que nous venons de déterminer (1).

Si donc à Athènes existait une triade formée par trois déesses dans un rapport parfaitement égal entre elles, et qui, dans certaines occasions, ont le caractère d'obstétrices, comme Ilithyies et comme Parques, elles se révèlent à nous sur le promontoire Colias, sous le nom de *Génétyllides*.

Nous voyons sur plusieurs tétradrachmes d'Athènes, et sur une médaille de bronze de la même ville publiée par Hunter (2), une déesse, coiffée du modius, tenant de la main gauche un arc et ayant sur la main droite *trois petites figures* qu'on a prises pour un trident (3); à ses pieds sont quelquefois deux Amours (4). Rappelons-nous la dédicace du xoanon d'Aphrodite à l'Apollon de Délos, et comparons la déesse des médailles attiques avec les simulacres de l'Apollon Délien; sous tous les rapports l'analogie est frappante. Mais si Aphrodite se présente ici comme mère des Génétyllides, les mêmes que les Grâces (5), elle s'identifie complètement avec la Déméter Colias. A Mégalopolis, se trouvaient les grandes déesses Démèter et Coré assises (6), et devant elles, comme acolytes, Athéné et Artémis debout. Nous avons vu plus haut que dans les triades, il y a toujours une déesse qui occupe le premier rang. Aphrodite, Athéné et Artémis sont trois formes d'une seule et même divinité. La réunion ternaire a lieu en plaçant au centre une de ces trois

(1) Quelques lignes plus haut, Lucien (*de Dea Syria*, 14) avait dit que le temple d'Hiérapolis était consacré à Derceto. La statue de cette déesse a le ceste qui décore la seule Vénus Uranie. (*Ibid.*, 38.)

(2) *Num. populorum*, tab. XI, 14.

(3) Mionnet, II, p. 127, n° 167. Voy. notre pl. A, n° 1.

(4) Sur une médaille de Macrin frappée à Béryte, on voit au-dessous de la déesse Astarté deux Amours munis de tridents, et assis sur des dauphins. (Mionnet, V, p. 345, n° 71.)

(5) Les Grâces sont filles de Vénus et de Bacchus (Serv. *ad* Virg. *Æn.*, I, 720), ou de Jupiter et d'Eurynome (Hésiod. *Theog.*, 907), ou d'Hélius et d'Eglé (Antimach. *ap.* Paus., IX, 35, 1).

(6) Paus., VIII, 31, 1.

déesses et en lui donnant pour acolytes ou hiérodules, deux Heures, deux Grâces, deux Génétyllides, deux Parques, etc., qui expriment auprès d'elle l'idée de l'alternéité. Quand les trois déesses sont en rapport égal, comme les trois Grâces, les trois Parques et ici les trois Génétyllides, elles sont subordonnées à la déesse mère, la *Démèter Colias*, réunissant en elle seule les qualités de maternité, de jeunesse et de virginité (1). C'est ainsi qu'à la naissance de Jupiter Rhéa confie l'enfant aux trois nymphes Néda, Styx et Philyra (2). Ces trois nymphes sont les hiérodules de la déesse mère, celles à qui conviennent les fonctions de *nourrices* et aussi d'*obstétrices*.

Nous avons été frappé de la ressemblance de l'Aphrodite Colias avec l'Apollon de Délos. Mais pour justifier davantage l'association des déesses Athéné, Artémis et Aphrodite, il nous reste à voir si dans les traditions attiques nous rencontrons ces trois déesses réunies par un caractère commun, par un culte semblable.

D'abord, on ne peut refuser les noms d'Ilithyie et de Génétyllide à Artémis (3). Or, il existe précisément dans l'Attique une *Artémis* (4) surnommée *Colaenis* (5), du nom de Colaenus, fils de Mercure, qui lui consacra un temple. A Sardes, en Lydie, des singes dansaient à la fête d'*Artémis Coloenis* (6); près du temple est le lac Coloé (7); car, partout où nous trou-

(1) Ceci est confirmé par un vers de Pindare (*Olymp.* VI, 71 et Schol.) où Apollon ordonne à Ilithyie et aux Parques d'assister Evadné au moment où elle va accoucher. Evidemment Ilithyie est ici la déesse mère supérieure aux trois Parques, ou si elle fait partie d'une triade, les deux Parques ne sont que ses acolytes.

(2) Callimach., *Hymn. in Jov.* 33-36.

(3) Horat. *Carm. sæculare*, 16; Schol. *ad* Aristophan. *Thesmophor.*, 130.

(4) Et à qui Agamemnon dédie une cuisse d'animal en cire. Schol. *ad* Aristoph. *Aves*, 872.

(5) Paus., I, 31, 3; Suid. v. Κολαινίς; Schol. *ad* Aristophan. *Aves*, 873; cf. Callimach. *Fragm.* n° LXXVI, Ernesti, p. 455.

(6) Strab., XIII, p. 626; cf. Eustath. *ad Iliad.* B, p. 366. Dans ce dernier passage, il faut corriger χαλάθους et lire πιθήκους, qui est le seul sens raisonnable.

(7) Ce lac se nommait aussi Γυγαίη. Schol. *ad* Homer. *Iliad.* B, 865, et *ad Iliad.* Υ, 390. — Cf. l'Artémis Πριαπίνη adorée dans le Pont. Plutarch. *in Lucull.*, 13.

vons des déesses portant le nom de Colias, de Coloenis ou de Colotis, nous rencontrons la mer ou des étangs.

En troisième lieu, Athéné aussi se présente sur plus d'un monument comme obstétrice (1); à Athènes, elle était honorée sous le nom de Sciras (2). L'Athéné Sciras, en effet, bien différente de l'Athéné Parthénos, paraît avoir été aussi bien que l'Aphrodite Colias, la protectrice des courtisanes (3). Pour confirmer ce caractère, propre aux déesses Coliades, il nous suffit de rappeler le surnom de *Pandémos* donné à l'Aphrodite de cette localité. Nous comprenons donc aussi pourquoi chez les Lampsacéniens *Priape* est fils de *Dionysus* et d'*Aphrodite* (4). Le nom de *Colotés*, d'ailleurs, appartient à *Bacchus* (5), comme celui de *Colias* à *Vénus*.

Ainsi, d'un côté, nous avons trouvé par le voisinage des deux temples de *Pan* et d'*Aphrodite*, le dieu Pan ithyphallique comme époux de notre Vénus; de l'autre, nous avons vu cette

M. Raoul Rochette (*Notice sur quelques médailles de la Bactriane*, p. 10, note) ne veut pas admettre que ce nom soit dérivé de celui de Priape; cependant nous sommes amené à faire ce rapprochement, cette Artémis Priapiné ne pouvant être autre que l'Anaïtis (Strab., XI, p. 532) dont les fêtes étaient très licencieuses. — Cf. le culte de l'Artémis Corythallia (Lobeck, *Aglaopham.*, p. 1086, sqq.). Dans plusieurs cas, l'Artémis vierge est transformée en déesse génératrice comme à Éphèse. Je me contente de citer un seul monument, c'est l'*Artémis Éginéa* de ma collection que j'ai publiée dans les *Annales de l'Institut archéologique* (*Mon. inéd.*, I, pl. XIV, A); sur cet emblème en argent, Artémis figure entre deux boucs ithyphalliques. On comprend par là les rapports qui doivent exister entre une telle Diane et l'Aphrodite ἐπιτραγία des Éléens. (Paus., VI, 25, 2; Plutarch. *in Thes.*, 18.) Or, l'Artémis Éginéa est femme de Posidon Hippius (Paus., III, 14, 2), comme Démèter la Noire à Phigalie (Paus., VIII, 42, 2), ou comme notre Vénus Salacia. (Serv. *ad* Virg. *Æn.*, I, 720.)

(1) Sur deux plaques en or représentant la naissance de Bacchus. (*Descript. du cab. Durand*, nº 2165 et 2166.) Minerve remplit le rôle d'obstétrice auprès d'Augé. (Duc de Luynes, *Études numismat.*, p. 30.) Elle remplit le même rôle à la naissance d'Artémis. (Aristid. *ap.* Spanheim, *ad* Callimach., p. 186.)

(2) Les joueurs χυϐισταί et les courtisanes πόρναι se réunissaient dans l'endroit nommé Sciros. (Steph. Byzant. v. Σχίρος.)

(3) Voy. Panofka, *Bull.*, 1832, p. 71.

(4) Paus., IX, 31, 2; Steph. Byzant. v. Λάμψαχος.

(5) Suid. v. Κωλώτης. ὁ ἀσχαλαϐώτης χαὶ ὁ Διόνυσος. Cf. le temple de Bacchus Colonate à Sparte. (Paus., III, 13, 5; Athen., XIII, p. 574, D.) Les Sicyoniens

déesse associée à *Posidon* (1), qui dans l'Arcadie poursuit Démèter (2), divinité infernale et malfaisante, ennemie de la fécondité. Enfin, en troisième lieu notre déesse comme Proserpine à Enna est ravie par le *dieu infernal* et s'assimile à la *Dea Libera* ou *Vénus Libitina* des Romains (3).

A Sardes, indépendamment d'*Aphrodite*, qui était une des principales divinités des Lydiens (4), nous trouvons la *Diane Coloenis* avec l'*Athéné Gygaea* (5). Dans l'intérieur de l'Asie, les mêmes idées se manifestent par l'*Artémis Priapiné*, autre forme de la Mylitta des Babyloniens, dont le caractère doit se rapprocher de notre Vénus du promontoire Colias et aussi de la déesse Éginéa de la Laconie (6) et Cnacalésia (7) de l'Arcadie.

Ainsi donc, si la triade nous a donné Aphrodite, Athéné et Artémis réunies dans un rapport de parfaite égalité,

adoraient Dionysus sous le nom de Χοιροψάλας. (Clem. Alex. *Protrept.*, p. 33, Potter.) Le simulacre de Bacchus, à Thèbes, était une colonne (στῦλος). Clem. Alex. *Strom.*, I, p. 418, Potter. Le dieu Dusarés chez les Arabes Nabatéens, que quelques uns regardent comme Bacchus (Hesych. v. Δουσάρην), et d'autres comme Arès, autre époux d'Aphrodite (Suid. v. Θεός), était une pierre carrée. Cf. Tertull. *Apolog.*, 24; Porphyr. *de Abst.*, II, 56.

(1) Cf. Paralus et Nausicaa représentés par Protogène aux Propylées d'Athènes. (Plin. *Hist. nat.*, XXXV, sect. 36, 20.) Voyez les judicieuses réflexions de M. Raoul-Rochette (*Peint. ant. inéd.*, p. 228 et suiv.) sur ces peintures dans lesquelles on n'avait voulu voir que des vaisseaux. M. Raoul-Rochette, par d'ingénieux rapprochements, y reconnaît le héros athénien Paralus et la fille d'Alcinoüs, Nausicaa. Cf. *Descript. du cabinet Durand*, n° 26. — *Athéné* Αἴθυια avait un temple sur le promontoire Αἴθυια en Mégaride. (Paus, I, 41, 6; Lycophr. *Cassandr.*, 359.) Cette déesse était regardée comme inventrice des vaisseaux et de l'art de la navigation. — Cf. l'Isis Pharia qui inventa l'usage des voiles pour les vaisseaux (Cassiodor. *Epist.*, 17), et la Vénus Euploea (Paus., I, 1, 3).

(2) Paus., VIII, 25, 4.

(3) La Vénus Libitina s'identifie complètement avec Proserpine. Voyez la *Venere Proserpina* de M. Gerhard.

(4) Ptolem. Hephaest., III.

(5) Γυῖον, membre, main, pied.

(6) Paus., III, 14, 2.

(7) Paus., VIII, 22, 3; VIII, 53, 5. Cf. l'Artémis Cnagia en Laconie. (Paus., III, 18, 3.) Nous trouvons aussi indépendamment de l'*Aphrodite* ἐπιτραγία une *Aphrodite Aegaea* (Stat. *Theb.*, VIII, 478, et Schol. vet.), née dans la mer Égée. Les flots de la mer s'appellent αἶγες. Voy. *Ann. de l'Inst. arch.*, II, p. 179.

la déesse, qui, sur les tétradrachmes d'Athènes, porte sur sa main ces trois divinités considérées comme Génétyllides, doit avoir un rang supérieur et dominer les trois déesses jeunes. Ce sera, par conséquent, la déesse-mère, la *Démeter Colias* identifiée avec sa fille *Aphrodite*, et ne formant qu'une seule et même divinité, dominant les trois autres qui ne sont que ses subordonnées.

Jusqu'ici nous n'avons pas encore parcouru les mythes parculiers de l'Aphrodite Colias; nous ne nous sommes pas encore rendu compte pourquoi ce surnom avait été donné à la déesse. Cet examen servira de complément à nos idées sur le culte de cette divinité de l'Attique.

Les mythographes ne sont pas d'accord sur l'origine du nom donné au promontoire *Colias*. Suivant les uns (1), un jeune Athénien ayant été pris et enchaîné par des pirates tyrrhéniens, la fille du chef de ces pirates conçut une passion violente pour le captif et le délivra en coupant ses liens. Le jeune homme, de retour en Attique, s'empressa, en reconnaissance de ce bienfait, de consacrer un temple à la déesse qu'il regardait comme sa libératrice; il lui donna le surnom de *Colias*, en mémoire de ce que l'amour avait engagé la jeune Tyrrhénienne à détacher les liens qui enchaînaient les membres (κῶλα) du prisonnier. D'après d'autres passages classiques (2), c'était la forme même du promontoire qui avait été cause du nom qu'on lui avait imposé. Ὁ δὲ τοπὸς οὕτως καλεῖται, ἐγκείμενός γάρ ἐστι καὶ ὅμοιος ἀνθρώπου κώλῳ, *parce qu'il offrait de la*

(1) Schol. *ad* Aristophan. *Nub.*, 53. Οἱ μὲν Κωλιάδα τὴν θεὸν καλοῦσι, νεανίου Ἀττικοῦ ἀποδράντος ἀπὸ λῃστῶν συμμαχίᾳ τῆς θεοῦ, καὶ οὕτως αὐτὴν ὀνομάσαντος, καθάπερ αὐτὸς δεθεὶς τῶν κώλων ἀπελύθη ὑπὸ γυναικὸς (οἱ δὲ θυγατρὸς) τοῦ ἀρχιλῃστοῦ δι' ἔρωτα. Cf. Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 952; Suid. v. Κωλιάς; Etym. M. v. Κωλιάδος Ἀφροδίτης. L'histoire de l'*Aphrodite Cololis* chez Tzetzès (*ad* Lycophr. *Cassandr.*, 867) est une variante de celle de l'Aphrodite nommée *Colias* dans les auteurs cités ci-dessus. Le jeune homme est lié par ordre du tyran ou par les pirates; des liens attachent ses pieds et ses mains; il est délivré par la femme du tyran ou du Tyrrhénien, suivant la correction de Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 154.

(2) Steph. Byzant. v. Κωλιάς; Schol. *ad* Aristophan. *Lysistrat.*, 2; Suid. v. Κωλιάδος κεραμῆες et v. Κολία; Hesych. v. Κωλιάς; Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 952; Harpocrat. v. Κωλιάς.

ressemblance avec la jambe d'un homme, comme nous l'apprend Étienne de Byzance (1) dont nous venons de citer les paroles. Enfin, et c'est le dernier récit, on prétendait qu'Ion, offrant un sacrifice, un corbeau ou un épervier vint enlever la cuisse ou le pied (κῶλον) de la victime et la laissa tomber en cet endroit du rivage de l'Attique (2). De là le nom du promontoire (3).

Dans tous les textes que nous venons de transcrire, il est question du mot κῶλον, *membre du corps;* ce mot désigne spécialement les articulations des bras et des jambes et plus particulièrement encore les extrémités (4). Mais, en même temps, nous trouvons dans les auteurs anciens, un poisson du nom de κωλιάς ou κολιάς (les deux leçons existent) de l'espèce des pélamides (5), poisson aphrodisiaque (6) et dont le caractère nous renvoie naturellement à Aphrodite. Remarquons aussi que les poissons pélamides étaient compris par les Latins, sous le nom générique de *lacerti*. En effet, Pline (7) dit : *Colias... lacertorum minimi*. Or, le mot *lacertus*, servant à désigner un membre du corps, comme le mot grec κῶλον, d'un côté, ce mot se trouve

(1) *Loc. cit.*

(2) Schol. *ad* Aristophan. *Nub.*, 53 ; Suid. v. Κωλιάς; Etym. M. v. Κωλιάδος; Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 952.

(3) Un mythe, qui a quelque analogie avec celui que nous venons d'examiner, est celui d'Hyménée, fils de Bacchus et de Vénus, qui, pris par des pirates avec les jeunes filles athéniennes célébrant les fêtes de Cérès Éleusienne, délivre ses compagnes et épouse celle qu'il aimait. Serv. *ad* Virg. *Æn.*, IV, 99 ; Lactant. *ad* Stat. *Theb.*, III, 283; Myth. Vat., III. 11, 3. Nous avons vu plus haut, p. 84, note 5, que Bacchus porte aussi le nom de Colotès et de Colonate. Comparez, avec le mythe du jeune Athénien lié par des pirates, le mythe de Dionysus pris par des pirates tyrrhéniens. Philost. *Imag.*, I, 18 ; Hesych. v. Τυῤῥηνοί; idem, v. Δελφῖνες.

(4) Athen., IX, p. 368 ; Suid. v. Κωλῆ. Τὰ ἐμπρόσθια μέρη τῶν ἱερείων.

(5) Athen., VII, p. 321, A; Aristot. *Hist. Anim.*, V, 9, 1 ; *ibid.*, VIII, 15, 2; Ælian. *de Anim.*, X, 6.

(6) Comp. le marchand de phallus sur un vase publié par Millin (*Trois peintures de vases du Musée de Portici*, pl. I). Un de ces phallus a des ouïes de poisson. On trouve dans les lexiques le mot κωλῆ contracté de κωλέα avec la signification de membre viril. Cf. sur Tyché, qui est aussi une Parque (Paus., VII, 26, 3) les réflexions de M. Panofka (*Ann. de l'Inst. arch.*, I, p. 310), qui reconnaît une liaison directe entre le phallus et la déesse Tyché.

(7) *Hist. nat.*, XXXII, 11, 53.

l'équivalent du grec, et de l'autre on comprend le rapport que ces noms peuvent avoir avec l'épithète de notre Aphrodite. Si nous poussons encore plus loin ces rapprochements philologiques, nous trouverons un poisson de la même famille des pélamides qui porte chez les Grecs le nom de σαῦρος; or *lacertus* est le nom du lézard chez les Latins, et ce reptile a aussi bien le nom de σαῦρος que celui de κωλώτης (1) chez les Grecs.

Nous avons placé sur la même planche A, deux plaques en or, travaillées au repoussé et reproduites de la grandeur des originaux sous les numéros 2 et 3. Ces plaques font partie d'un collier, aujourd'hui au cabinet des médailles; il est composé de dix-huit feuilles *bractéates*, très minces, avec des fermoirs ornés de palmettes aux extrémités. La légèreté, l'extrême délicatesse de ces feuilles, nous empêchent de considérer cet objet de parure comme ayant servi à la toilette d'une femme; il est plus probable que ce collier n'a jamais eu d'autre destination que celle d'être consacré dans un tombeau, comme parure votive.

La première des deux plaques offre le groupe de *Pélée* enlevant *Thétis*, et aux pieds duquel se déroule un long serpent; l'autre présente une figure de femme nue et ailée, posant le pied gauche sur un rocher et munie d'un poisson pélamide dans la main droite. Le groupe de deux figures n'a pas besoin d'une interprétation plus développée; c'est un de ces sujets si souvent employés par les artistes grecs dans une intention funéraire, ce qui sert à expliquer le nombre vraiment prodigieux, qui s'est conservé jusqu'à nous, des représentations de l'enlèvement de Thétis, nombre que les dernières fouilles de l'Étrurie ont encore considérablement accru, depuis la publication d'une monographie sur ce mythe, insérée dans le tome IV[e], p. 90 et suiv. des *Annales de l'Institut archéologique*. Ce qui nous importe davantage, c'est d'étudier la figure de femme caractérisée par le poisson pélamide qu'elle porte, figure dans

(1) Suid. v. Κωλώτης; Hesych. v. Κωλώτης. Le mot σαῦρα est aussi employé comme désignant le *phallus*, par le poète Straton, *Antholog. Palat.*, XI, 21; XI', 3.

laquelle nous avons déjà, ailleurs (1), cru reconnaître *Vénus*.

A la première inspection d'un monument sur lequel est représentée une déesse tenant un poisson, on est naturellement porté à lui chercher un nom parmi les divinités marines. Des peintures de vases offrent Amphitrite (2), Thétis (3) même des Ménades (4) munies de dauphins. Nous venons de voir pourtant que le nom de *Colias* est donné à un poisson pélamide. Et ici, il faut se rappeler, indépendamment des circonstances qui accompagnent la naissance de Vénus, les idées des Phéniciens et des Syriens sur Atergatis ou Derceto, la déesse-poisson par excellence, qui, au fond, n'est autre que l'Aphrodite des Grecs. Tombée dans un lac, elle est sauvée par des poissons (5), ou changée elle-même en poisson (6), comme Glaucus et Scylla. A Ascalon, à Byblus, à Hiérapolis, à Cypre, on trouve les poissons sacrés (7). Si donc nous reconnaissions le poisson que tient notre figure ailée comme le poisson *Colias*, nous aurions ici une autre forme de la déesse attique; ce symbole la caractériserait encore plus directement que la pose courbée de sa jambe κῶλον sur le rocher *Colias*, pose qui, indiquant déjà, à un certain point, la localité, convient aussi bien à une déesse génératrice (8) qu'à une divinité marine, épouse de Neptune, comme nous avons vu plus haut (9); ce

(1) *Descript. du cab. Durand*, p. 443.

(2) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, I, pl. XXIV.

(3) Panofka, *Mus. Blacas*, pl. XI.

(4) Laborde, *Vases de Lamberg*, II, suppl. pl. III.

(5) Schol. *ad* Arat. *Phaenom.*, 240; Erastothen. *Castast.*, 38. Hygin (*Poet. Astron.*, II, 41) raconte la même histoire d'Isis.

(6) Diodor. Sicul., II, 4; Schol. *ad* Germ., 378.

(7) Cf. la fontaine Aréthuse en Sicile. On regardait comme un sacrilége de pêcher les poissons qui étaient dans les bassins de cette source. (Cic. *in Verr.*, IV, 53; Diodor. Sicul., V, 3.) Un autre rapprochement à faire entre Derceto et Aréthuse est la fable de la source Aréthuse dans l'île d'Ithaque (Eustath. *ad Odyss.* N, p. 1746). Le chasseur Corax (κόραξ, oiseau consacré à Apollon) s'étant tué en tombant du haut d'un rocher, sa mère Aréthuse se noya de désespoir dans la fontaine qui était au pied de ce rocher.

(8) Cf. Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, IV, p. 64 et suiv., sur les déesses génératrices représentées à genoux.

(9) Pindar. *Olymp.*, VII, 25; Athen., VI, p. 253, C; cf. Panofka, *Ann. de l'Inst.*

dieu, d'ailleurs, est représenté dans la même attitude sur un nombre considérable de monuments antiques de toute nature.

Nous avons rapproché la figure de la plaque d'or de Derceto ou Atergatis, déesse-poisson des Syriens. Mais ici on pourrait nous objecter que notre figure est de forme purement humaine, tandis que les simulacres de la déesse orientale sont moitié femme, moitié poisson. Cependant, Lucien (1) indique clairement que les Syriens adoptaient quelquefois une forme purement humaine pour leur déesse, quoique ses simulacres, en Phénicie, la représentaient munie d'une queue de poisson (2); la statue de la Déesse Syrienne, à Hiérapolis (3), n'avait rien de la nature des poissons; sur notre plaque d'or, le poisson pélamide tenu par la déesse remplirait le même but que la queue de poisson qui se rattache à une figure de femme. D'ailleurs, nous pouvons comparer ces sortes de représentations avec des figures d'un genre analogue. Nérée n'a pas toujours, comme Triton, une grande queue de poisson couverte d'écailles (4); les Néréides sont, la plupart du temps, de jeunes filles dont rien n'indique la naissance marine (5); les géants ne sont pas toujours figurés anguipèdes, tant s'en faut, surtout dans les peintures de vases (6). Ainsi, c'est

arch., V, p. 289. Un vase, décrit par M. Broendsted (*A brief description of thirty two greek vases*, n° XXIX), offre Posidon (Ποσειδῶνος) et Aphrodite (Ἀφροδίτης) sur un quadrige.

(1) Lucian. *de Dea Syria*, 14.

(2) Les médailles d'Ascalon offrent Astarté debout sur une proue de vaisseau; quelquefois un trident se trouve à côté d'elle; d'autres fois, au-dessous de la déesse, on voit Derceto, dont le corps se termine en une queue de poisson. (Eckhel, *Doct. Num.*, III, p. 444; Mionnet, V, p. 525.) Les médailles d'Itanus de Crète offrent une déesse moitié poisson et munie d'un trident. (Eckhel, *Doct. Num.*, II, p. 314.)

(3) Lucian. *Loc. cit.*

(4) *Descript. du cabinet Durand*, n° 304, et très souvent dans les peintures qui représentent l'enlèvement de Thétis, le vieux dieu de la mer paraît sous la forme d'un vieillard chauve ou à cheveux blancs, et quelquefois vêtu d'un riche costume royal. (Millingen, *Vases grecs*, pl. IV.)

(5) *Ann. de l'Inst. arch.*, IV, p. 102.

(6) Il n'existe à ma connaissance que bien peu de vases sur lesquels les géants sont représentés avec des serpents au lieu de jambes. *Catal. du prince de Canino*,

par la comparaison de toutes ces représentations d'êtres réunissant en eux deux natures différentes, que l'on parvient à se rendre compte des modifications que l'art pouvait apporter à leur configuration (1).

Nous avons déjà insisté sur l'importance de l'attribut du poisson que porte notre Vénus; cependant nous n'avons pas encore épuisé l'examen de toutes les traditions dans lesquelles le poisson se trouve en rapport avec la déesse née de la mer. En effet, dans tous les mythes, tant orientaux que grecs, le poisson reparaît toujours. Or, d'après les récits les plus connus, Vénus naît de l'écume de la mer fécondée par les parties génitales d'Uranus ou de Cronus. On trouve pourtant d'autres mythes qui racontent d'une manière différente la naissance de Vénus. C'est d'un œuf (2) tombé du ciel dans l'Euphrate et couvé par des colombes que sort Aphrodite; d'autres mythographes font naître Vénus de l'œuf d'un poisson (3). Aphros et Eurynome sont encore cités comme parents de Vénus (4). Eurynome était une Océanide; à Phigalie était un xoanon qui la représentait moitié femme, moitié poisson; des chaînes d'or la liaient et il n'était permis qu'une fois dans l'année d'entrer

n° 530; Gerhard und Panofka, *Neapels ant. Bildw*, n° 203. Cf. Raoul-Rochette, *Mémoire sur Atlas*, p. 42. C'est pourquoi Borée, qui, sur le coffre de Cypselus (Paus., V, 19, 1), avait des queues de serpent au lieu de pieds, apparaît constamment sur les vases peints sous une forme purement humaine. (*Description du cabinet Durand*, p. 66; *Bull.* 1835, p. 182.)

(1) Les Sirènes aussi se présentent sur les monuments les plus anciens sous la forme d'oiseaux à tête humaine. A mesure que l'art se perfectionne, ces formes anciennes se modifient, et à la fin les Sirènes ne sont plus que de jeunes filles à jambes et ailes d'oiseau. Voy. Raoul-Rochette, *Odysséide*, p. 379-385; Panofka, *Cabinet Pourtalès*, p. 73.

(2) Hygin. *Fab.*, 197; Schol. *ad* Germ., 233.

(3) Ampelius, 2. *Dicitur et in Euphrato fluvio ovum piscis in ora fluminis columba assedisse dies plurimos, et exclusisse deam benignam et misericordem hominibus ad bonam vitam.* Le poisson nommé *pompile*, du genre des pélamides, naît en même temps que Vénus. Epimenides *ap.* Athen., VII, p. 282, F. Ἔστι δ' ὁ πομπίλος, ζῶον ἐρωτικόν, ὡς ἂν καὶ αὐτὸς γεγονὼς ἐκ τοῦ οὐρανίου αἵματος ἅμα τῇ Ἀφροδίτῃ. Le poisson pompile est cher à Neptune et aux divinités de Samothrace. Pancrates *ap.* Athen., VII, p. 283, A.

(4) Lydus, *de Mensibus*, p. 89.

dans son temple (1). Ici, nous voyons encore apparaître cette confusion et cette réunion en une seule divinité, des deux déesses, la mère et la fille, puisque les Phigaliens selon le témoignage de Pausanias (2) disaient qu'Eurynome était un surnom d'Artémis. Dans de certaines traditions, Derceto est elle-même fille d'Aphrodite (3) quoique, le plus souvent, c'est elle qui joue le rôle de mère en donnant le jour à Astarté ou Sémiramis.

Au moment des gigantomachies quand les dieux prennent la fuite, Vénus se sauve sous la forme d'un poisson (4). Plusieurs mythographes racontent que Vénus se trouvant avec son fils sur les bords de l'Euphrate, l'approche de Typhon effraya les deux divinités qui se jetèrent dans le fleuve, comme Ino et Mélicerte se précipitent dans la mer, et prirent la forme de deux poissons (5).

(1) Paus., VIII, 41, 4. Τῶν Φιγαλέων δὲ ἤκουσα, ὡς χρυσαῖ τε τὸ ξόανον (τῆς Εὐρυνόμης) συνδέουσιν ἁλύσεις, καὶ εἰκὼν γυναικὸς τὰ ἄχρι τῶν γλουτῶν, τὸ ἀπὸ τούτου δέ ἐστιν ἰχθύς.

(2) *Loc. cit.*

(3) Theon. *ad* Arat. *Phaenom.*, 239.

(4) Ovid. *Metamorph.*, V, 331; Myth. Vat., I, 86. Cf. l'Aphrodite Βαιῶτις à Syracuse. (Hesych. v. Βαιῶτις). Βαιών est un petit poisson comme le goujon ou l'anchois. Or, on sait que l'anchois (ἀφύη) est consacré à Vénus (Athen., VII, p. 325, B.)

(5) Hygin. *Poet. Astron.*, II, 30. *Diogenes Erythracus ait, quodam tempore Venerem cum Cupidine filio in Syriam ad flumen Euphratem venisse et eodem loco repente Typhona giganta.... adparuisse. Venerem autem cum filio in flumen se projecisse, et ibi* figuram piscium forma mutasse : *quo facto, periculo esse liberatos.* Cf. Manil. *Astron.*, IV, 578-79. Dans certains mythes, au lieu de se changer en poisson, Vénus et l'Amour sont sauvés par deux poissons. Ovid. *Fast.*, II, 461-74.

Terribilem quondam fugiens Typhona Dione
Tunc cum pro coelo Juppiter arma tulit,
Venit ad Euphratem comitata Cupidine parvo;
Inque Palaestinae margine sedit aquae.
. . . .
. . . .
. . . .
Nec mora; prosiluit. Pisces *subiere* gemelli.
Pro quo nunc dignum sidera munus habent.
Inde nefas ducunt genus hoc imponere mensis,
Nec violant timidi piscibus ora Syri.

Cf. Myth. Vat., III. 15, 12.

Ainsi, à la naissance d'Aphrodite, comme dans tous les mythes relatifs à cette déesse, nous voyons constamment intervenir des *poissons*. Aussi les Syriens s'abstenaient-ils de manger des poissons, de peur de prendre dans les étangs Derceto elle-même (1).

Nous avons déjà trouvé quelques rapprochements à faire entre la Vénus honorée sur le promontoire Colias et la Démèter la Noire de Phigalie; en effet, la vieille statue de bois décrite par Pausanias a comme attributs caractérisques un *dauphin* et une *colombe* (2), par conséquent les animaux qui, chez les Syriens, étaient regardés comme sacrés et comme symboles vivants des deux grandes déesses Derceto et Sémiramis (3).

Quant au nom du promontoire Colias qui offrait de la ressemblance avec une jambe d'homme, selon le témoignage de quelques auteurs (4), nous pouvons produire une rare médaille de Sinope (5), qui montre une tête d'animal, ressemblant à celle d'un bœuf, posée sur une jambe humaine.

Une divinité en forme de jambe n'est guère éloignée d'une déesse en forme de colonne (6) ou dont le corps se termine en gaîne; telle était l'Aphrodite honorée par les Cypriens, comme nous avons vu plus haut. D'ailleurs, le xoanon consacré par Thésée à Apollon n'avait pas de pieds; la figure des tétra-

(1) Selden, *de Diis Syriis*, II, 3. Les prêtres de Neptune, nommés hiéromnémones, s'abstiennent de manger des poissons. Plutarch. *Sympos.*, VIII, p. 913 et 14, Reiske. Cf. Plutarch. *de Solert. Anim.*, X, p. 92. D'après un passage de Julien (*Orat.*, V, p. 176), on pourrait croire que, dans le culte phrygien de la Mère des Dieux, les Galles s'abstenaient de manger des poissons. En Egypte les prêtres ne pouvaient manger aucun poisson. (Herodot., II, 37).

(2) Paus., VIII, 42, 3.

(3) M. le duc de Luynes (*Etudes numismat.*, p. 61) a déjà indiqué les rapports qui existent entre la Vénus d'Ascalon et la Cérès de Phigalie.

(4) Cf. *supra*, p. 86.

(5) Mionnet, IV, *Suppl.* p. 383. Voy. notre planche A, n° 4. Dans la numismatique d'Alexandrie d'Égypte, on trouve la tête de Sérapis posée sur un pied humain (Mionnet, VI, p. 137, n° 1222.) Sinope, comme chacun sait, était le chef-lieu du culte de Sérapis.

(6) Nous avons vu (*supra* p. 81, note 3) que dans le Métroüm de Corinthe (Paus., II, 4, 7), une colonne tenait la place de la déesse. Cf. la colonne d'or dans le temple de la Junon Lacinienne (Tit. Liv., XXIV, 3).

drachmes a les pieds serrés l'un contre l'autre. Neptune aussi était particulièrement honoré dans l'endroit de l'Attique nommé *Colonus* (1).

Il nous resterait encore un point à examiner pour compléter l'explication de cette plaque d'or; nous voulons parler des ailes que l'artiste a données à la déesse. Rappelons-nous, avant d'entrer dans d'autres considérations, que l'Aphrodite Colias se présente comme Génétyllide et comme Ilithyie. Et s'il est bien rare, comme l'ont déjà observé MM. Gerhard (2) et Lenormant (3), de rencontrer une Ilithyie ailée, deux monuments de nature, de matière, de destination différentes, montrent pourtant des déesses ailées, remplissant auprès de Jupiter les fonctions d'obstétrices. L'un de ces monuments est le sarcophage de M. le général Nugent, publié dans les *Monuments inédits* des *Annales de l'Institut archéologique* (4), l'autre est une plaque d'or de forme circulaire et convexe, encore inédite, sur laquelle figure Minerve ailée, tirant le petit Bacchus de la cuisse de Jupiter (5).

Ces deux monuments, indépendamment des simulacres ailés de *Priape*, le dieu générateur, simulacres qui ont dû exister chez les Anciens (6), ces deux monuments, dis-je, me paraîtraient une autorité suffisante pour reconnaître dans l'attribut

(1) Thucyd., VIII, 67; Sophocl. *Arg. in OEdip. Colon.* Le thon est sacrifié à Neptune. Antigon. Caryst. *ap.* Athen., VII, p. 297, E. Le poisson pompile est aussi consacré à ce dieu. Athen., VII, p. 283, A. Nous avons déjà vu (*supra*, p. 84) les liaisons qui existent entre Bacchus et Vénus. Le poisson βάκχος est consacré à Dionysus. (Hesych. v. Βάκχος. Cf. Cavedoni, *Bull.*, 1834, p. 108.)

(2) *Bull.*, 1831, p. 67.

(3) *Ann. de l'Inst. arch.*, V, p. 217.

(4) I, pl. XLV, A.

(5) *Descript. du cab. Durand*, n° 2165. (Cette plaque en or est au cabinet des médailles.) La Parque *Muran* (Μοῖρα) figure avec des ailes sur la patère Borgia, auprès de Jupiter, en proie aux douleurs de l'enfantement. (Visconti. *Mus. Pio Clem.*, IV, B, 1; Millin. *Galer. myth.*, LXXI, 222.)

(6) Suid. v. Πρίαπος. Cf. *la nouvelle galerie mythologique*, dans le *Trésor de numismatique*, p. 6, où M. Lenormant explique la tête ailée qu'on voit sur les médailles de la famille Titia par celle du dieu Mutinus Titinus, à qui les jeunes mariées à Rome devaient offrir le tribut de leur virginité. Comp. les phallus ailés qu'on trouve sur quelques monuments, et notamment sur l'amphithéâtre de Nîmes. Les

des ailes donné à notre Aphrodite, un trait nullement en opposition avec le caractère d'une déesse obstétrice. Si, d'ailleurs, nous voulions remonter de la Vénus vulgaire ou πάνδημος à l'Aphrodite Uranie, épouse du Mercure pélasgique qui porte le surnom de Cyllénius (1), nous verrions cette déesse apparaître avec des ailes à la tête (2); et d'un autre côté, si nous avions égard au caractère marin de l'Aphrodite Colias, à son nom de Salacia et à son union avec Posidon, nous pourrions la comparer avec la fille de Nérée, Thétis, représentée avec des ailes au front sur un beau vase brûlé du musée de Naples (3), ou munie de grandes ailes aux épaules, telle qu'elle apparaît sur un miroir étrusque, encore inédit, aujourd'hui au Cabinet des médailles, à Paris (4).

médailles de Lampsaque, ville célèbre par le culte de Priape, offrent aussi le thon. Mionnet, V, *Suppl.*, p. 363, n° 542.

(1) Voy. Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.* VI, p. 252 et suiv. — Serv. *ad* Virg. *Æn.*, VIII, 138. *Choricus, rex quidam Arcadiae, filios habuit Plexippum et Enetum et Palaestram filiam; sed juvenes cum casu inter se haberent certamen, impressione et nisu corporum invenerunt luctamina: qui cum hoc, patre praesente, facerent, et ille re nova delectaretur, ex ea re ludus factus est, quam rem Palaestra, soror juvenum, Mercurio amanti se prodidit : qui, cum rem novam vidisset, pleniorem de industria artem homines docuit : hoc seni juvenes a sorore proditum nuntiant; ille iratus est potius filiis, quod non tanquam furem Mercurium insequerentur : quem cum illi in monte dormientem invenissent,* manus *ei amputaverunt : unde et ipse* Cyllenius, *et mons, dicuntur; namque græce* κυλλούς, *aliqua mutilatos parte corporis dicunt : unde etiam* Hermas *vocamus, quosdam stimulos in modum signorum sine* manibus. — Suid. v. Κωλῆ... ἔστι δὲ ἱερὸς Ἑρμοῦ βραχίων τῶν ἀλόγων ζώων. Les bras ou les membres du corps (κῶλα) sont consacrés à Mercure, comme à la Vénus Colias. Hesych. v. Κωλίαν, ἰγνύαν, τὴν γαστροκνημίαν, τὴν κνήμην. — Une autre similitude entre Aphrodite et Hermès, c'est qu'à Pharès en Achaïe, il y a une source nommée Hama, dont les poissons sont consacrés à Mercure (Paus., VII, 22, 2). A Hiérapolis, on voyait, dans le temple de la Déesse Syrienne, les statues d'Hermès et d'Ilithyie. (Lucian. *de Dea Syria*, 38.)

(2) Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, VI, p. 247 et suiv. Voy. surtout le vase en forme de tête publié par Tischbein, III, tav. **, ed. Florence, 1802. Plusieurs vases peints de la Basilicate offrent des bustes de Vénus avec des ailes aux épaules; auprès est un passereau. M. Lajard nous a permis de citer ici son opinion sur des figures de femmes ailées semblables à la Victoire, qu'on voit représentées sur certains bas-reliefs, immolant un taureau comme le dieu Mithra. M. Lajard (dans un mémoire encore inédit sur Vénus), regarde ces déesses comme des Vénus.

(3) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, I, pl. XXXVII.

(4) *Descript. du cab. Durand*, n° 1975. Neptune lui-même figure avec des

A l'égard du symbole du poisson que la déesse porte, il serait curieux de rapprocher de l'Aphrodite Colias, tenant le poisson pélamide, un tableau de Cléanthe dont la description nous a été conservée par Athénée (1). Ce tableau, placé dans le temple d'Artémis Alphiosa (2), vers l'embouchure du fleuve Alphée, en Élide, représentait Jupiter en proie aux douleurs de l'enfantement (3), et Neptune, à côté du souverain de l'Olympe, lui offrant un thon θύννος, évidemment pour faire allusion aux qualités aphrodisiaques propres surtout aux poissons pélamides.

Mais des idées de délivrance et de libération s'attachent naturellement à des déesses qui président aux accouchements des femmes. C'est avec le même caractère que se présente encore Vénus, quand elle délivre le jeune Athénien pris par des pirates (4). Si nous avions le dessein de traiter ici des divinités libératrices, nous pourrions étendre beaucoup plus loin ces rapprochements, mais cette étude nous mènerait beaucoup au-delà des bornes d'un article; il nous suffira d'avoir touché à cette question pour attirer l'attention des archéologues sur ces qualités, qui nous paraissent inhérentes aussi à Vénus.

En terminant ici nos réflexions sur le culte de l'*Aphrodite Colias* chez les Athéniens, nous devons pourtant avouer que

talaires ailés dans une peinture de vase (*Inghirami*, *Pitt. di vasi fittili*, II, tav. CIX.)

(1) Demetrius *ap.* Athen., VIII, p. 346. Οἶδα δὲ καὶ τὴν ἐν τῇ Πισάτιδι γραφὴν ἀνακειμένην ἐν τῷ τῆς Ἀλφειώσας Ἀρτεμίδος ἱερῷ. (Κλεάνθους δ' ἐστι τοῦ Κορινθίου)· ἐν ᾗ Ποσειδῶν πεποίηται θύννον τῷ Διῒ προσφέρων ὠδίνοντι. Cf. sur la fécondité des poissons. Plutarch. *Symposiac.*, V, t. VIII, p. 733, Reiske.

(2) Nous avons comparé plus haut le mythe d'Aréthuse avec celui de Derceto.

(3) Strabon (VIII, p. 343) dit expressément que ce tableau représente la naissance de Minerve. Ἐν δὲ τῷ τῆς Ἀλφειονίας ἱερῷ γραφαὶ Κλεάνθούς τε καὶ Ἀρήγοντος, ἀνδρῶν Κορινθίων, τοῦ μὲν Τροίας ἅλωσις, καὶ Ἀθηνᾶς γοναί, τοῦ δ' Ἄρτεμις ἀναφερομένη ἐπὶ γρυπός. M. Raoul-Rochette (*Peint. ant. inéd.*, p. 106 et 107) avait déjà rapproché les deux passages de Démétrius de Scepsis et de Strabon.

(4) Cf. Eustath. *ad Iliad.*, B, p. 324. Dans l'île d'Ithaque, les descendants du berger Eumée, mis en liberté par Télémaque, se nommaient *Coliades*. (Plutarch. *Quaest. graec.*, t. VII, p. 180, Reiske. L'auteur de l'*Etymologicum Magnum*, v. Εἰλείθυιαι, fait dériver le nom d'Ilithyie ἀπὸ τοῦ ἐλεύθω.

les monuments attiques ne nous ont présenté cette déesse que sous la forme de mère des *Génétyllides*, se confondant, en quelque sorte, avec la *Démèter Colias*; le poisson ne paraît pas sur les médailles d'Athènes, dans les mains ou à côté de la déesse. Il faut donc comparer la figure de la plaque d'or avec celle d'une Vénus, dans une peinture de Pompéi, où cette déesse est représentée assise sur un rocher et tenant une ligne à la main avec laquelle elle pêche dans un étang; en face est placé Éros (1). Parmi les dieux pêcheurs Glaucus occupe le premier rang (2); il était honoré d'un culte particulier à Anthédon, en Béotie (3). Dans la ville d'Aegiae, en Laconie, il y avait un étang nommé l'étang de Neptune (4); sur ses bords existait un temple avec la statue du dieu. Personne n'ose prendre des poissons dans cet étang, dit Pausanias, car un homme y ayant pêché, fut changé en ce poisson nommé ἁλιεύς, *le pêcheur*. Évidemment c'est ici la même fable que celle d'Anthédon, relative à Glaucus. Parmi les déesses qui se jettent dans la mer se trouvent Derceto, à Ascalon (5), Britomartis, en Crète (6), Aréthuse, dans l'île d'Ithaque (7), Scylla (8), Ino (9), Halia (10), Aphrodite même (11),

(1) *Mus. Borbonico*, II, tav. 18.

(2) Philostrat. *Imag.*, II, 15; Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 754.

(3) Paus., IX, 22, 6. Nérée aussi, amoureux d'Athéné, se précipite du haut du rocher de Leucade, et s'embarrasse dans les filets d'un pêcheur (Ptolem. Hephaest., VII) comme la Dictynne ou Britomartis des Crétois. (Paus., II, 30, 3.)

(4) Paus., III, 21, 5. Ἐνταῦθά ἐστι μὲν λίμνη καλουμένη Ποσειδῶνος· ἔστι δὲ ἐπὶ τῇ λίμνῃ ναὸς καὶ ἄγαλμα τοῦ θεοῦ· τοὺς δὲ ἰχθῦς δεδοίκασιν ἐξαιρεῖν, τὸν θηρεύσαντα ἁλιέα γενέσθαι λέγοντες ἐξ ἀνθρώπου. Plutarch. *de Solert. Anim.*, t. X, p. 72, Reiske. Ὁ δὲ (ἰχθὺς) καλούμενος ἁλιεὺς γνώριμός ἐστι πολλοῖς, καὶ διὰ τὸ ἔργον αὐτῷ γέγονε τοὔνομα. — Cf. Pompilus, changé dans un poisson homonyme de la famille des pélamides. (Apoll. Rhod. *ap.* Athen., VI, p. 283, E.)

(5) Diodor. Sicul., II, 4.

(6) Paus., II, 30, 3.

(7) Eustath. *ad Odyss.*, N, p. 1746.

(8) Serv. *ad* Virg. *Æn.*, III, 420.

(9) Apollod., III, 4, 3.

(10) Diodor. Sicul., V, 55.

(11) Ptolem. Hephaest., VII. Vénus, après la mort d'Adonis, ayant retrouvé son corps, le porta dans le temple d'Apollon Érithius à Argé, ville de Cypre. Apollon pour faire oublier à Vénus son amour pour Adonis, la mena sur le rocher de Leucade, d'où elle se précipita dans la mer. Cf. Serv. *ad* Virg. *Æn.*, III, 279. Adonis est

Hémithéa (1) et d'autres encore. Un vase publié par Christie (2), offre Mercure, Neptune et Hercule qui sont occupés à pêcher. Hercule n'a d'autres rapports avec la mer que dans sa qualité de héros solaire, par sa navigation dans la coupe du soleil (3), et par sa lutte avec le vieux Nérée sur les bords de l'Éridan (4). Quant à Mercure, les poissons sacrés que les habitants de Pharès, en Achaïe (5), conservaient dans le bassin d'une source en l'honneur d'Hermès Agoraeus, sont un trait qui rapproche le fils de Maïa de la Vénus poisson, et justifie sa présence parmi les dieux pêcheurs.

A Rhodes, le culte du soleil était célèbre. Or, dans cette île, c'est la nymphe Halia (6), nommée aussi Rhodé (7) et Clymène (8), qui se présente comme véritable épouse d'Hélius (9) et comme mère des Héliades et de Phaéthon (10). Dans certains

aussi le nom d'un poisson. (Hesych. v. Ἄδωνις.) Posidon porte le nom d'Adonaeus. Hesych. v. Ἀδωναῖος. — Cf. Pan poisson dans Ptolémée Héphestion, VII.

(1) Diodor. Sicul., V, 62.

(2) *Disquis. upon greek vases*, pl. XII, p. 81; Millin, *Galer. myth.*, CXXV, 466.

(3) Apollod., II, 5, 10.

(4) Apollod., II, 5, 11.

(5) Paus., VII, 22, 2.

(6) Diodor. Sicul., V, 55. Halia est une Néréide. (Homer. *Iliad.* Σ, 40; Hesiod. *Theog.*, 245; Apollod., I, 2, 7.)

(7) Schol. *ad* Pindar. *Olymp.*, VII, 24; Schol. *ad* Homer. *Odyss.* P, 208; Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 923. Rhodé est une Océanide. (Hesiod. *Theog.*, 351).

(8) Ovid. *Metamorph.*, II, 19; Hygin. *Prolog. fab.*, p. 15. Clymène est aussi une fille de l'Océan. Hesiod. *Theog.*, 351; Nonn. *Dionys.*, XXXVIII, 111; Lactant. Placid. *Narr. fab.*, II, 1. C'est aussi le nom d'une Néréide dans Homère, (*Iliad.* Σ, 47), dans Hygin (*Prolog. fab.*, p. 8), et dans Virgile (*Georg.*, IV, 345).

(9) On célébrait à Rhodes des fêtes nommées *Halies* en l'honneur du Soleil. (Athen., XIII, p. 561, E.) Le temple du Soleil se nommait Ἅλειον (Eustath. *ad Odyss.*, Z, p. 1562).

(10) Schol. *ad* Homer. *Odyss.* P, 208. Athéné aussi se présente comme mère d'Hélius (Diodor. Sicul., V, 69). Dans les traditions attiques, elle est mère d'Apollon. (Cic. *de Nat. Deorum*, III, 23; Clem. Alex. *Protrept.*, p. 24, Potter). Minerve et Apollon sont représentés sur des vases entre deux colonnes, surmontés de coqs. Les hydries qu'on voit dans certaines peintures remplacer les coqs doivent faire allusion au cataclysme.

auteurs elle est remplacée par Aphrodite (1) ou par Amphitrite (2); dans Homère (3) son nom est Neaera. Or, Halia est l'épouse d'Hélius (4) ou de Posidon (5); tantôt elle joue le rôle de mère, tantôt elle se confond en une seule divinité avec sa fille Rhodé. Nous avons vu au commencement de cet article les relations étroites qui existent entre l'Aphrodite Colias et l'Apollon de Délos; cependant nous croyons être plus près de la vérité en préférant le nom d'Halia pour la déesse de la plaque d'or. D'un côté, nous avons l'avantage de trouver dans Halia la forme féminine du Soleil, et en prenant ce nom dans une acception beaucoup plus étendue, nous voyons qu'au fond cette déesse est la même qu'Aphrodite; d'un autre côté, l'explication des deux plaques en or, n[os] 2 et 3, et les motifs de leur rapprochement se dévoilent clairement à nos yeux. Sur la première de ces plaques nous voyons une image de mort, de disparition, dans le groupe de Pélée enlevant Thétis, la même qu'Halia (6); sur la seconde plaque, c'est une image de renaissance, de retour à la lumière, de nouvelle vie; la déesse ravie pendant les ombres de la nuit (7) et sous la forme d'une sèche (8), sort de la mer où elle vient de pêcher le poisson pélamide symbole de génération. En effet, si nous comparons cette déesse avec Palémon ou avec Taras sur le dauphin (9)

(1) Schol. *ad* Pindar., *Olymp.*, VI, 24. Nous avons vu plus haut, p. 76, note 2, que, dans le temple d'Ino à Thalames en Laconie, se trouvaient les statues en bronze de Paphia et d'Hélius; il y a aussi au même endroit une fontaine sacrée nommée Séléné (Paus., III, 26, 1). Halia, en se précipitant dans la mer, devient Leucothoé. (Diodor. Sicul., V, 55.)

(2) Schol. *ad* Pindar., *l. l.*

(3) *Odyss.* M, 132.

(4) Le nom d'Ἁλία est le féminin d'Ἅλιος ou Ἥλιος.

(5) Diodor. Sicul, V, 55.

(6) Le surnom d'Halia est souvent donné à Thétis par les poètes.

(7) Ovid. *Metamorph.*, XI, 238.

(8) Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 175 et 178; Eustath. *ad Iliad.* Σ, p. 1152, Schol. *ad* Apoll. Rhod. *Argon.*, I, 582.

(9) Cf. l'Apollon Delphinien. (Homer. *Hymn. in Apoll.*, 400; Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 208.) On célébrait des hydrophories en l'honneur de cet Apollon, à Égine (Schol. *ad* Pindar. *Nem.*, V, 81), où il devait être considéré comme un dieu *Hélius* sortant de la mer. (Voyez Panofka, *Mus. Blacas*, p. 37, note 4.)

sortant des flots et tenant un poisson à la main, et avec l'éphèbe muni d'un thon sur les médailles de Cyzique (1), nous lui retrouvons le même caractère. Dans Philostrate (2), Posidon, autre époux d'Halia, se présente sous la forme d'un vrai soleil levant. M. Panofka (3) a déjà rapproché la nymphe Rhodé de l'Aurore, à qui les poètes donnent l'épithète de ῥοδοδάκτυλος (4); il nous sera donc permis de reconnaître dans notre Aphrodite-Halia ou Rhodé, la déesse qui annonce le lever de l'astre du jour, la compagne d'Hélius, à qui des ailes conviennent parfaitement comme déesse rapide. La plupart des monuments représentent Éos ailée (5); sur les médailles de Rhodes (6) aussi, on trouve au revers de la tête radiée de Bacchus jeune, analogue à Hélius, une figure munie de deux grandes ailes.

Un trait qui rapproche singulièrement la déesse de Rhodes, Halia, de l'Aphrodite Colias, c'est sa qualité de mère des Héliades. Les artistes anciens auraient donc pu représenter Halia avec les trois Héliades (7), sur sa main, absolument comme

(1) Mionnet, V, *Suppl.*, p. 303. — Cf. une statuette en bronze, publiée par M. Micali. (*Storia degli ant. pop. ital.*, tav. XXXVI, 4.)

(2) *Imag.*, I, 8.

(3) *Mus. Blacas*, p. 53. D'ailleurs, Hésiode (*Theog*,, 986-87) nomme Phaéthon comme fils de l'Aurore et de Céphale. Cf. Paus., I, 3, 1.

(4) Homer. *Odyss.* E, 121. Coluthus (*de Rapt. Helen.*, 97), donne l'épithète de ῥοδοδάκτυλος à Vénus.

(5) Un beau vase que j'ai décrit dans la *Description du cabinet Durand*, n° 231, offre Éos sur un char attelé de deux chevaux ailés; mais la déesse n'a point d'ailes.

(6) Mionnet, III, p. 424 et 425.

(7) Les noms et le nombre des Héliades diffèrent dans les auteurs. Comme pour toutes les divinités qui se présentent sous la forme du dualisme, et ensuite de la triade, telles que les Grâces, les Sirènes, les Muses, nous trouvons d'abord dans Homère (*Odyss* M, 132-133) seulement les deux Héliades Phaëthuse et Lampétie, nommées par Fulgence (*Myth.*, I, 15), Aréthuse et Lampétuse, et par Servius (*ad* Virg. *Æn.*, X, 189), Phaëtuse et Lampétuse; ensuite vient la triade, Lampétie, Églé, Phoebé (Hygin., *Fab.* 156) ou Phobé, Lampeto et Églé (Heraclid. *de Incred.*, 36), ou Lampétie, Églé et Phaëthuse (Schol. *ad* Homer. *Odyss* P, 208) ou Phaëthuse, Lampetio et Phoebé (Lactant. Placid. *Narrat. fab.*, II, 2). Ensuite le dualisme se dédouble, comme on voit, par les quatre Héliades, Mérope, Hélie, Aethérie et Dioxippe (Hygin., *Prolog fab.*, p. 15) : ce nombre est porté aussi à huit, telles que Mérope,

l'Aphrodite du promontoire Colias tient les trois Génétyllides. A Athènes, Aphrodite est femme de Posidon et s'assimile à Salacia (1) : elle a des rapports intimes avec l'Apollon de Délos (2). A Rhodes, Halia ou Rhodé est aussi associée à Posidore ou à Hélius.

J. DE WITTE.

Hélie, Églé, Égialé, Pétré, Phoebé, Charie, Diosippe (Schol. *ad* Germ., 366). Le nombre impair revient ensuite, et nous trouvons citées par Hygin (*Fab.*, 154) les sept Héliades, Mérope, Hélie, Églé, Lampétie, Phoebé, Aethérie, Dioxippe. Puis c'est le nombre cinq, Églé, Lampétie, Phaëthuse, Hémithéa, Dioxippe. (Tzetz. *Chil.*, IV, *Hist.*, 137). — Cf. la pentade des Dactyles Idéens. La médaille de Lariscolus (*Thes. Morell.*, tab. unica) offre au revers de la tête d'Aphrodite ou de Rhodé ou d'Halia, ses trois filles, changées en mélèzes (*larices*); l'une tient un arc, l'autre la fleur (ῥόδον), qu'on voit au revers de la tête d'Hélius sur les médailles de Rhodes. M. Borghesi (*Decadi numismatiche*, VII, *os.* 10) combat l'ancienne explication du type de ce denier, et préfère reconnaître dans les trois déesses les nymphes *Querquetulanes* adorées avec les Lares, sur le mont Esquilin, à Rome (Varr. *L. L.*, V, 49, Müller; *Festus*, v. *Querquetulanae*). — Comp. sur cette explication, Cavedoni *Med. di fam. rom.*, p. 114 et 115, et Raoul Rochette, *Second supplément à la Notice sur les Méd. de la Bactriane et de l'Inde*, p. 9. Dans ce cas, ces déesses réunies en nombre ternaire rentreraient dans les *Dryades*, les *Hamadryades* et les *Méliades*.

(1) Salacia est aussi un surnom d'Amphitrite et de Thétis comme épouse de Neptune. Festus, v. *Salacia*. — Cf. une peinture de vase étrusque, sur laquelle on voit *Triton* et *Alacea* désignés par leurs noms. Schiassi, *Lettere sopra alcune fittile* p. 8; Inghirami, *Mon. etr.*, Ser, V, tav. LV, 8.

(2) *Supra*, p. 76 et 77.

LETTRE

A MONSIEUR GROTEFEND, SUR QUELQUES MÉDAILLES DE ROIS DES ODRYSES ET DES THRACES.

(Pl. B, 1836.)

Monsieur,

L'intérêt que vous ont inspiré les médailles de nos rois grecs de la Bactriane (1) m'engage à vous soumettre quelques observations sur d'autres médailles qui appartiennent aussi à des rois, mais à des rois étrangers à la Grèce, bien que leur puissance s'étendît sur des villes grecques, et que les monuments mêmes qui nous en restent soient l'ouvrage de mains grecques. Je souhaite que ces observations ne vous paraissent pas indignes d'une mention favorable dans votre journal numismatique, et qu'en tout cas vous les receviez comme un faible hommage des sentiments que je vous porte.

Les médailles sur lesquelles je me propose d'appeler votre attention sont celles qu'on attribue à des rois de Thrace, de la dynastie fondée par *Térès*. Depuis le milieu du dernier siècle, où un savant antiquaire français, Cary, essaya de rassembler et de disposer dans le meilleur ordre chronologique les témoignages historiques qui concernent ces princes, mais sans pouvoir s'aider, dans ce travail, du secours des monuments numismatiques qui n'existaient point encore, ou du moins qui n'étaient point encore connus (2), la science s'est enrichie de plusieurs

(1) Voyez, dans les *Blaetter für Münzkunde*, qui se publient à Hanovre, sous la direction de M. Grotefend, t. II, n° VII, p. 78-82, l'analyse qu'il a donnée de notre travail sur les médailles bactriennes.

(2) *Histoire des rois de Thrace et de ceux du Bosphore, éclaircie par les médailles*, par Cary, 1752, in-4°. L'auteur ne connaissait point de médailles de rois de Thrace antérieures à celle de Seuthès III, qu'il a publiée, pl. 1, n° 1, p. 28; et cette médaille, de notre Cabinet était encore, il y a trente ans, à l'époque où M. Mionnet

de ces médailles qui portent les noms de *Térès* et d'*Amadocus*, et qui ont déjà pris leur place dans la numismatique des rois. D'autres, qui portent des noms différents et qui n'ont pas encore reçu leur véritable détermination, attendent encore que leur place soit fixée avec toute la certitude que comporte l'état actuel de la science; et il en est enfin plusieurs qui ont reçu une attribution vicieuse, malgré l'inscription qu'elles présentent et qui appartient à l'un de ces princes nommé dans l'histoire. Il y a donc d'assez importantes rectifications à opérer dans cette branche de la numismatique grecque, sans compter quelques additions que je me trouve en mesure d'y faire; et ce sera là, si je ne m'abuse, le résultat du travail que je vais vous soumettre.

Le témoignage classique sur l'origine et l'accroissement du royaume des Thraces Odryses est celui de Thucydide, qui mérite d'autant plus de considération, que, par ses relations de famille avec les rois de Thrace, par les riches domaines qu'il possédait dans ce pays et par le séjour qu'il y avait fait (1), cet auteur, d'ailleurs si grave, avait été, plus que personne, à même de recueillir les renseignements les plus sûrs. Or, d'après la manière formelle dont il s'exprime dans le passage que j'ai en vue de son histoire (2), *Térès* fut sinon le premier des rois Odryses, du moins celui qui constitua cette monarchie sur une base respectable et sur une grande partie de la Thrace; et tel est à peu près aussi sur ce point le témoignage de Diodore (3), si ce n'est en ce qu'il attribue à *Sitalcès*, fils et successeur de *Térès*, l'accroissement de puissance et de domination dû au père et continué par le fils. Mais à cet égard encore, aussi bien qu'en ce

commença sa *Description*, t. I, p. 437, la plus ancienne monnaie d'un roi de Thrace qui fût connue des antiquaires.

(1) Thucydid., IV, 105: Τὸν Θουκυδίδην κτῆσίν τε ἔχειν τῶν χρυσείων μετάλλων ἐργασίας ἐν τῇ περὶ ταῦτα Θρᾴκῃ.

(2) Thucydid., II, 29: Ὁ δὲ Τήρης οὗτος, ὁ τοῦ Σιτάλκου πατήρ, πρῶτος Ὀδρύσαις τὴν μεγάλην βασιλείαν ἐπιπλέον τῆς ἄλλης Θρᾴκης ἐποίησε· et infrà : Τήρης δὲ,... βασιλεύς τε πρῶτος ἐν κράτει Ὀδρυσῶν ἐγένετο.

(3) Diodor. Sic., XII, 50: Τὸ δὲ τέλος ἐπὶ τοσοῦτον δυνάμεως προῆλθεν (ὁ Σιτάλκης), ὥστε χώρας ἄρξαι πλείστης τῶν ΠΡΟ ΑΥΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΝΤΩΝ κατὰ τὴν Θρᾴκην.

qui concerne les limites et les ressources du royaume des Odryses, tel qu'il était constitué sous *Térès* et sous son successeur, et tel qu'il est décrit par Thucydide(1), l'autorité de cet écrivain ne saurait être mise en balance avec celle de Diodore qui le copie en l'altérant. Quoi qu'il en soit, en nous attachant ici aux seules indications qui peuvent avoir rapport à la numismatique et qui peuvent aussi en recevoir quelque lumière, nous devons constater un fait important : c'est que la puissance du roi des Odryses s'étendait, dans sa partie maritime, d'*Abdère* au Pont-Euxin, à l'embouchure du Danube, et que cette ville même d'*Abdère*, soumise alors à la magistrature suprême de Nymphodore, dont Sitalcès avait épousé la sœur (2), se trouvait dans des relations intimes de voisinage et de politique avec le roi des Odryses. Or, c'est là une indication qui servira plus tard à justifier d'autres traits d'une influence analogue, qui sont établis par les médailles.

Il n'entre pas dans le plan de ce travail de rappeler, après Cary, les événements historiques qui se rapportent au règne de Sitalcès. Je ne relèverai que deux circonstances qui ne sont pas étrangères à deux personnages dont l'existence se trouve liée de plus d'une manière à nos médailles. Il est question d'un frère de Sitalcès qui se serait réfugié chez les Scythes, et qui aurait été ensuite livré à ce monarque par les Scythes eux-mêmes, en recevant en échange un de leurs rois retiré à la cour de Thrace. C'est Hérodote qui nous a fait connaître cette particularité (3), mais sans ajouter à son récit, beaucoup trop succinct, le nom de ce frère de Sitalcès, et le motif de sa retraite chez les Scythes. Heureusement, Thucydide supplée en partie à son silence dans la mention qu'il fait accidentellement d'un frère de Sitalcès qui

(1) Thucydid., II, 95-98.

(2) Je relève ici une légère inadvertance de Cary, qui dit, p. 5, en parlant de Nymphodore, que le mariage de sa sœur avec Sadocus, fils de Sitalcès, lui donnait beaucoup de pouvoir à la cour du roi de Thrace. Thucydide avait dit, en termes bien clairs, que Sitalcès lui-même, et non son fils, avait épousé la sœur de Nymphodore : Οὗ εἶχε τὴν ἀδελφὴν Σιτάλκης.

(3) Herodot., IV, 80 : Ἦν γὰρ παρὰ τῷ Ὀκταμασάδῃ ἀδελφεὸς Σιτάλκεω, κ. τ. λ.

se nommait *Sparadocus* (1); et, quant au motif qui porta ce prince Odryse à chercher un asile en Scythie, on peut croire, d'après tant d'exemples semblables qu'offre l'histoire de cette dynastie, que *Sparadocus* avait voulu se rendre indépendant de son frère dans quelque partie du royaume des Odryses qu'il gouvernait; mais que, vaincu dans cette entreprise, il avait dû se réfugier chez les Scythes. Hérodote se tait également sur le sort qu'éprouva le prince Odryse livré entre les mains du frère qu'il avait offensé, et du monarque qu'il avait trahi. Mais si l'on peut encore ici se régler d'après la conduite ordinaire de ces rois barbares, et d'après l'exemple que donnèrent les Scythes en cette occasion, Sitalcès se délivra sans doute d'un compétiteur dangereux par la mort de son frère unique. Ce qui autoriserait encore à le croire, c'est que, quelques années plus tard, Sitalcès, tué dans un combat contre les Triballes (2), passa pour avoir été frappé par la main de son neveu *Seuthès*, fils de *Sparadocus* (3) ; et ce meurtre domestique pouvait être attribué à la vengeance d'un fils, autant qu'à l'ambition d'un usurpateur.

Ce petit nombre de faits ainsi constatés, et l'existence d'un prince des Odryses nommé *Sparadocus*, *frère de Sitalcès* et *père de Seuthès*, se trouvant fixée par ces événements mêmes à la place qu'elle doit occuper dans l'histoire du royaume des Odryses, vous apprendrez sans doute, Monsieur, avec intérêt, qu'il nous

(1) Thucydid., II, 101 : Ἀναπείθεται (ὁ Σιτάλκης) ὑπὸ Σεύθου τοῦ Σπαραδόκου, ἀδελφιδοῦ ὄντος, καὶ μέγιστον μετ' αὐτὸν δυναμένου.

(2) Idem, IV, 101 : Ἀπέθανε δὲ καὶ Σιτάλκης Ὀδρυσῶν βασιλεὺς... στρατεύσας ἐπὶ Τριβαλλοὺς, καὶ νικηθεὶς μάχῃ· Σεύθης δὲ ὁ Σπαραδόκου, ἀδελφιδοῦς ὢν αὐτοῦ, ἐβασίλευσεν Ὀδρυσῶν τε, καὶ τῆς ἄλλης Θρᾴκης, ἧσπερ καὶ ἐκεῖνος.

(3) C'est du moins ce qu'on peut conjecturer d'après un passage de la *Lettre de Philippe aux Athéniens*, où il est dit que les Athéniens s'empressèrent de faire alliance avec le meurtrier de Sitalcès, bien que Sitalcès eût été admis au droit de cité à Athènes. *Philipp. Epistol. apud* Demosthen., t. I, p. 161, Reisk : Καὶ Σιτάλκου μὲν ἀποθανόντος, ᾧ μετέδοτε τῆς πολιτείας, εὐθὺς ποιήσασθαι πρὸς τὸν ἀποκτείναντα φιλίαν. Cette imputation ne peut guère en effet regarder que *Seuthès*, devenu en même temps l'allié des Athéniens et le nouveau roi des Odryses. Toutefois, Seuthès n'étant point nommé dans la *Lettre* de Philippe, ce ne peut être là qu'une conjecture, et Cary a eu tort de dire, p. 7, que Philippe eût désigné *affirmativement* Seuthès comme le meurtrier de son oncle.

est parvenu plusieurs médailles de ce prince qui jusqu'ici n'ont point encore reçu leur véritable attribution. En vous les signalant, je croirai donc avoir fait connaître un fait numismatique aussi neuf que curieux, si le jugement que vous en porterez se trouve d'accord avec mon opinion.

Les médailles que j'ai en vue sont celles qui avaient été généralement attribuées à la ville d'*Asplédon*, en Béotie, sur la foi de Sestini qui les a publiées le premier (1). Mais l'une de ces médailles, du cabinet de Munich, où Sestini avait cru lire les lettres ΑΣΠΑ, ne porte effectivement que ΣΠΑ, ainsi que l'a constaté récemment M. Streber, dans un travail qui se recommande par beaucoup d'exactitude jointe à une érudition saine et à une critique judicieuse (2); la seconde, du Cabinet de Vienne, n'offre pareillement que les lettres $\frac{\Sigma\Pi}{\text{A}}$, que Sestini s'était efforcé de lire ΑΣΠΑ, au moyen d'une nouvelle manière de *Boustrophédon* qu'il avait imaginée à cette occasion; d'où il suit que la leçon ΑΣΠΑ n'ayant plus aucun fondement, l'attribution de ces médailles à *Asplédon* tombe nécessairement d'elle-même. A l'appui de l'observation de M. Streber, je puis ajouter à mon tour que la médaille de la collection de M. Allier, portant les lettres $\frac{\Sigma\Pi}{\text{A}}$, disposées comme sur celle du Cabinet de Vienne, se trouve maintenant dans notre Cabinet où elle était entrée avec la fausse attribution d'*Asplédon*, mais avec la légende intacte ΣΠΑ qui détruit radicalement cette attribution aussi mal fondée que légèrement admise. On connaissait enfin une troisième médaille du Cabinet Fontana que Sestini avait publiée aussi (3), et où il lisait les lettres ΑΣΠΑ suivies d'autres

(1) *Nuov. Lett. Numism.*, t. II, p. 23; t. IV, p. 63; tav. I, fig. 19.

(2) *Numismata nonnulla græca ex Museo regis Bavariæ, hactenus minus accurate descripta*; ce mémoire fait partie des *Abhandlungen der philol. classe der koenigl. Bayerisch Akadem.*, t. I, p. 79-256, Munich, 1835, in-4°. Voy. p. 111-115, tab. 1, n° 16.

(3) *Descriz. del Mus. Fontan.*, t. I, p. 153. M. Mionnet cite, d'après Hunter, une médaille d'*Abdère*, avec les quatre lettres Α Σ Π Α (?) du côté du *griffon*; voy.

lettres PA ΔΟΚΟ, en regardant les unes comme appartenant au nom d'*Asplédon*, et en rapportant les autres à un *nom de magistrat*. Mais, cette fois encore, Sestini avait été trompé par sa vue qui commençait à s'affaiblir, ou plutôt il était resté sous l'empire d'une détermination arrêtée d'avance; car une empreintede la médaille en question, transmise par son possesseur à M. Streber, ne lui a offert à la place des lettres ΑΣΠΑ que les lettres ΣΠ, les seules aussi qu'ait pu y lire M. Fontana lui-même; en sorte que l'attribution à *Asplédon* se trouve ruinée pour la troisième fois et sans doute irrévocablement. Il existe en effet dans notre Cabinet un exemplaire *à fleur de coin* de la médaille du cabinet Fontana, et l'inscription qui s'y lit, intacte dans tous ses élémens, ΣΠΑ PA ΔΟΚΟ, ne laisse plus subsister aucun appui à l'hypothèse de Sestini.

Tel était l'état de la question, d'après le travail exact et sévère de M. Streber; il ne restait plus qu'à déterminer à quelle ville ou à quel peuple pouvaient appartenir ces médailles dont l'inscription se compose, sur celles du plus petit module, des trois lettres initiales ΣΠΑ. Un pas nouveau dans cette question et un progrès considérable dans cette recherche sont dus encore au même antiquaire, en ce qu'il a reconnu que la fabrique de nos médailles et leur double titre les assimilaient aux monnaies d'*Olynthe* et de quelques autres villes de la *Chalcidique* de Thrace, au point qu'il était impossible de douter que les unes et les autres ne fussent sorties d'un même atelier monétaire(1). C'est en effet ce qui paraîtra démontré pour tout homme habitué à observer et à confronter les monuments numismatiques. Les médailles d'*Olynthe* et d'*Eïone*, villes chalcidiennes, rapprochées par M. Streber des médailles qui offrent la légende

sa *Description*, t. I, p. 564, n° 2. Mais il n'y a rien de pareil à cela dans le musée de Hunter, et la médaille m'est inconnue partout ailleurs.

(1) Je dois dire, comme un fait honorable pour la mémoire de Sestini, que, dès la publication des médailles d'*Olynthe*, due à M. de Cadalvène, il avait reconnu lui-même que l'attribution d'*Asplédon* ne pouvait plus se soutenir. J'ai sous les yeux une lettre de cet antiquaire, datée de Florence le 24 mars 1829, où il déclare que les médailles données par lui à *Asplédon* doivent être rendues à la fabrique d'*Olynthe*.

ΣΠΑ avec les mêmes types, appartiennent certainement à la même famille que celles-ci. Arrivée à ce point, la question qui nous occupe semblait toucher de bien près à une solution; et en proposant le nom de *Spartolus*, ville grecque de la Chalcidique, située dans le voisinage et dans l'alliance d'*Olynthe* (1), M. Streber devait croire qu'il avait satisfait de la manière la plus heureuse à toutes les conditions du problème. Il me paraît pourtant manifeste que cet antiquaire a manqué le but, et cela faute d'avoir employé un des éléments de la question qu'il avait sous la main Vous en jugerez sans doute ainsi que moi, Monsieur, en examinant la médaille de notre Cabinet sur laquelle j'appelle toute votre attention; vous en trouverez le dessin joint à cette lettre; en voici la description :

N° 1. *Cheval* marchant à gauche; type entouré de la légende ainsi distribuée : ΣΠΑ ΡΑ ΔΟΚΟ (rétrogade); revers : *Aigle volant* en haut avec un *serpent* dans son bec; type dans un carré creux; médaille d'argent, du mod. 4; voy. pl. B, n° 1.

Cette médaille est précisément la même que celle du cabinet Fontana, publiée par Sestini, et soumise par M. Streber à un nouvel examen. Mais ce qui a lieu de surprendre de la part d'un antiquaire aussi exact et aussi exercé, c'est qu'en proposant une interprétation des lettres ΣΠΑ, il ait complètement passé sous silence les lettres qui suivent : ΡΑΔΟΚΟ, qui méritaient cependant d'être l'objet de quelque observation; car ces lettres signifient certainement quelque chose. Du moins Sestini y avait-il vu un *nom de magistrat;* et, bien qu'il se trompât encore à cet égard, puisque les lettres ΡΑΔΟΚΟ ne sauraient guère former un nom grec(2), toujours est-il qu'il avait montré

(1) Thucydid., II, 79 : Idem, V, 18. Cf. Antiphont. *apud* Harpocrat. *v.* Σπαρτωλός; Stephan. Byz. *v.* Σπαρτωλός, et *v.* Αἰτωλία; Suid. et Hezych. *h. ead. v.* Holstenius a rappelé, dans ses *Notes sur Etienne de Byzance*, qu'il existait, dans le recueil de Goltzius, des médailles de *Spartolus*, avec l'inscription ΣΠΑΡΤΩΛΙΩΝ. Mais cette inscription a certainement été mal lue, comme celles de tant d'autres médailles de Goltzius; et jusqu'ici il n'a été reconnu par les numismatistes aucune médaille de *Spartolus*.

(2) Je n'ignore pas que beaucoup de mots grecs dérivés de la forme ionienne δέκομαι pour δέχομαι, pourraient, à la rigueur, rendre compte du mot ΡΑΔΟΚΟ. Mais

là une question à résoudre et une explication à donner. Le silence prudent que garde M. Streber peut être regardé comme une improbation indirecte de la conjecture de Sestini; mais on avait droit d'attendre de lui quelque chose de plus.

L'attribution que fait M. Streber de cette médaille à *Spartolus*, d'après les seules lettres ΣΠΑ, et en ne tenant aucun compte des lettres ΡΑΔΟΚΟ, se trouve donc déjà viciée par ce seul fait d'une manière assez grave; car ces lettres, de même forme et de même dimension que les trois premières, et distribuées pareillement sur les bords de la médaille, bien que dans un ordre inverse (1), doivent appartenir au même nom; et l'on ne s'expliquerait par aucun motif raisonnable ni par aucune analogie numismatique, comment le *nom de la ville* n'aurait été énoncé qu'au moyen d'*initiales*, tandis que le reste du champ eût été occupé par un *nom de magistrat* exprimé *en toutes lettres*. L'exemple des villes de la même contrée, telles qu'*Abdère*, *Acanthe*, *Maronée*, qui faisaient souvent graver sur leurs monnaies autonomes des noms de magistrats, le plus souvent en plus petits caractères, presque toujours précédés de la préposition ΕΠΙ, et d'une manière habituellement subordonnée au *nom du peuple* gravé *en entier* et *en gros caractères*; cet exemple, dis-je, est positivement contraire à cette supposition, et c'est probablement cette difficulté, qui n'avait pu échapper à l'expérience numismatique de M. Streber, qui a causé son silence. Il y a d'ailleurs contre l'attribution à *Spartolus* de médailles d'argent, d'une fabrique aussi ancienne et d'une exécution aussi soignée que les nôtres, une bien grave présomption dans le peu d'importance et dans l'obscurité de cette ville même de *Spar-*

quand on sait, d'autre part, combien était usitée, dans cette famille de rois, la forme de noms terminés en δοχος, comme Ἀμάδοχος, Σάδοχος, Σπαράδοχος, on ne doit pas chercher l'origine de pareils noms ailleurs que dans la langue des Thraces.

(1) C'est de la même manière, en *sens inverse*, que sont écrits les noms des magistrats sur la plupart des médailles d'*Abdère*; et c'est faute d'y avoir fait attention, que l'on a lu ou plutôt créé sur ces médailles des noms barbares tels que celui-ci: ΕΠΙ....ΕΥΥΟΑ, Mionnet, *Description*, tom. I, p. 369, n° 22; c'est: ΕΠΙ ΑΡ. ΥΟΑΛΞ, pour ΕΠΙ ΑΡΧΕΛΑΟΥ, qu'il fallait lire; et j'ai cru qu'il n'était pas inutile d'en faire ici l'observation, pour prévenir à l'avenir de semblables erreurs.

tolus, qui n'est nommée ni dans Hérodote, ni dans le *Périple* de Scylax, et qui ne figure dans quelques passages de Thucydide (1) que comme une ville comprise *dans le territoire* et *dans l'alliance d'Olynthe*, cité bien autrement importante, dont les médailles sont cependant encore d'une si grande rareté. Xénophon, qui fait mention de *Spartolus*, à l'occasion d'une expédition des Lacédémoniens *sur le territoire d'Olynthe* (2), nous donne la même idée de *Spartolus*; et c'est d'ailleurs un fait qui est positivement énoncé dans ce passage d'une *Harangue* d'Isée (3): Μενέξενος δ'ὁ ἐκείνου υἱὸς, φυλαρχῶν τῆς Ὀλυνθίας ἐν Σπαρτώλῳ. M. Streber, qui s'est efforcé d'établir le voisinage de *Spartolus* et d'*Olynthe*, d'après des combinaisons tirées du texte de Thucydide, pouvait donc s'épargner tout ce travail, ou confirmer ce résultat, en citant ces passages de Xénophon et d'Isée que sans doute il n'a pas connus, puisqu'il n'en a fait aucun usage.

Maintenant que l'attribution de notre médaille à *Spartolus* se trouve détruite par la légende même, lue en son entier : ΣΠΑΡΑΔΟΚΟ, quelle autre supposition reste-t-il encore à former, sinon que cette médaille, frappée, suivant toute apparence, dans l'atelier monétaire de quelque ville grecque de la Thrace maritime, *Olynthe* ou *Maronée*, appartient au prince des Thraces Odryses, *Sparadocus*, dont elle porte le nom, et qui exerça sans doute sa souveraineté sur une partie de ce territoire soustrait momentanément à l'autorité de *Sitalcès*, ou partagé entre les deux frères (4)? La fabrique, qui est celle d'*Olynthe* ou *de Ma-*

(1) Le passage de Diodore, où se trouve le nom de *Spartolus*, XII, 47, est emprunté à Thucydide, II, 79, et le nom de Σπαρτωλός y a été altéré par les copistes en celui de Πακτωλός. Quant aux lexicographes qui ont recueilli le nom de *Spartolus*, c'est encore à la même source qu'ils l'avaient puisé pour la plupart; témoin Étienne de Byzance, qui cite Thucydide, *livre* II.

(2) Xenophon. *Hellenic.*, V, 3, 6 : Ἀλλὰ πάντες ἔφευγον, οἱ μὲν ἐπὶ ΣΠΑΡΤΩΛΟΥ, κ. τ. λ.

(3) Isæi περὶ τοῦ Δικαιογ. Κλήρ., p. 115, ed. Reisk. J'ai admis ici la correction de Paulmier, Ὀλυνθίας pour Ὀλυσίας, au lieu de celle de Reiske, Ὀδρυσίας, qui prête gratuitement à Isée une erreur géographique.

(4) On trouve dans l'histoire de ce royaume de Thrace, si incomplète qu'elle nous soit parvenue, de pareils exemples de partage entre des frères ou des parents.

ronée, en même temps qu'elle offre tous les caractères d'une assez haute époque de l'art monétaire pour correspondre à l'âge de *Sparadocus;* la manière dont le nom du prince s'y trouve exprimé au génitif dorique archaïque, ΣΠΑΡΑΔΟΚΟ, conformément à l'usage général des rois de Macédoine antérieurs à Philippe II (1); ce sont là autant de considérations numismatiques qui viennent encore à l'appui de cette attribution, et qui, jointes à la légende, ne permettent même pas une autre hypothèse. L'absence du titre de *Roi*, ΒΑΣΙΛΕΩΣ, qui ne figure jamais non plus sur les médailles d'Amadocus, de Térès, ni sur celles des rois de Péonie, ni même sur celles des rois de Macédoine, prédécesseurs de Philippe II, loin de constituer une objection, devient ici un trait d'analogie et de conformité en faveur de notre opinion; et le nom de *Sparadocus* devrait être admis dans la numismatique, sur la seule autorité de l'inscription ΣΠΑΡΑΔΟΚΟ, fût-il absolument inconnu d'ailleurs. Or, ce nom nous est donné par l'histoire comme celui d'un prince dont la dynastie régnait sur la contrée où fut frappée la médaille; en sorte que tout se réunit pour mettre l'attribution que je propose à l'abri de toute incertitude.

Du moment que nous acquérons par la monnaie inscrite du nom de *Sparadocus,* ΣΠΑΡΑΔΟΚΟ, la preuve que ce prince, frère de *Sitalcès* et père de *Seuthès*, l'un et l'autre *rois des Odryses*, eut aussi des villes grecques de la Thrace soumises à sa puissance, nous devons rendre au même prince ces autres médailles, toutes semblables de types, de métal et de fabrique, mais de moindre module, et avec les seules lettres ΣΠΑ, que M. Streber avait cru pouvoir attribuer à *Spartolus*. Deux de ces médailles, encore inédites, existent dans notre Cabinet, et vous me saurez gré sans doute, Monsieur, de vous les faire connaître à cette occasion.

Nº 2. *Partie antérieure d'un Cheval* s'élançant à gauche; type accompagné des lettres ΣΠ / Α ; revers, *Aigle volant* en haut

(1) La monnaie de *Maronée* offre un exemple tout semblable dans la manière dont les noms de magistrats y sont écrits : ΕΠΙ ΜΗΤΡΟΔΟΤΟ, ΕΠΙ ΝΕΟΜΗΝΙΟ, ΕΠΙ ΚΑΤΩΝΥΜΟ, ΕΠΙ ΧΟΡΗΓΟ, etc.

avec un *serpent* dans son bec; type dans un carré creux; monnaie d'argent, du module 2, pl. B, n° 2.

Cette médaille est celle qui est décrite dans le *cabinet de M. Allier*, et qui ressemble à l'exemplaire du cabinet de Vienne cité par M. Streber (1). Le type principal s'y trouve réduit à la moitié, ou à la *partie antérieure de l'animal*, προτομή; ce qui s'accorde avec le module de la pièce, et ce qui est conforme à un usage assez souvent pratiqué sur les monnaies des rois de Macédoine, telles que celles d'Archélaüs, où le *demi-cheval* et le *demi loup* forment les types des pièces du plus petit module, et sur celles des villes de Thrace et de Macédoine, par exemple, à *Acanthe*, où le *demi-bœuf*, type des pièces du petit module, correspond au *bœuf entier*, type des pièces du module supérieur. C'est par un procédé analogue que la légende ΣΠΑΡΑΔΟΚΟ se montre abrégée au moyen des trois seules initiales ΣΠΑ ; et il n'est sans doute personne qui, en se fondant sur l'autorité de la médaille précédemment décrite, à part les notions historiques qui concernent le prince dont elle porte le nom, ne préférât d'admettre l'attribution de celle-ci à *Sparadocus*, plutôt que d'en gratifier *Spartolus*, ville encore inconnue dans la numismatique, et si peu importante dans l'histoire. C'est pareillement ce qui devra être admis au même titre, par rapport à la troisième médaille de notre Cabinet, dont voici la description :

N° 3. *Même type*, d'un relief moins considérable et d'un travail différent, avec les lettres : · Π / Α ; revers, *même type* dans le carré creux ; pièce du même module et d'une fabrique pareille; pl. B, n° 3.

Voilà donc trois médailles de même fabrique et de modules différents, dont l'attribution à un prince des Thraces Odryses devra être admise en toute certitude ; et quant à l'atelier même d'où sont sorties ces médailles, il ne saurait y avoir de choix qu'entre *Olynthe* et *Maronée*. Les médailles de la première de ces villes, avec le double type du *Cheval* et de l'*Aigle*, publiées

(1) Dumersan, *Cabin. de M. Allier*, p. 45; Streber, *Numismata*, etc., p. 111.

par M. de Cadalvène (1), offrent certainement avec nos médailles de *Sparadocus* une analogie positive; mais des médailles de *Maronée*, telles que celles de notre Cabinet (2), du musée de Hunter (3) et du cabinet de M. Allier (4), dont le type principal consiste en *une partie antérieure de Cheval*, offrent la même analogie d'une manière si sensible, qu'à confronter telle de ces médailles (5) avec celles de *Sparadocus*, que j'ai en même temps sous les yeux, il paraît impossible de douter qu'elles soient toutes sorties d'une seule et même fabrique, dont le siége fût établi soit à *Olynthe*, soit à *Maronée*, mais plus probablement encore à *Maronée*. D'un autre côté, nous avons acquis tout récemment par la numismatique même de cette contrée, la preuve que deux villes voisines ou alliées se servaient quelquefois d'un atelier commun pour fabriquer des monnaies où leurs types se trouvaient réunis. J'en puis citer pour exemple une médaille inédite de notre Cabinet, dont je joins le dessin à cette lettre, et dont voici la description :

N° 4. *Partie antérieure d'un Cheval* s'élançant à gauche; dans le champ, les lettres MA Ϙ ; revers : *Tête de Bélier*, dans un carré formé de grènetis; au-dessus, dans le champ, la lettre initiale A ; le tout enfermé dans un carré creux, pl. B, nº 4.

Cette médaille est extrêmement remarquable, comme offrant un exemple sinon tout-à-fait unique, du moins le premier qui

(1) *Recueil de Méd. gr. inéd.*, pl. I, fig. 30 et 31, p. 72. Ce sont ces médailles, citées par M. Streber, *Numismata*, etc., p. 114, qui l'ont conduit à l'attribution de *Spartolus*.

(2) Mionnet, *Description*, etc., t. I, p. 388, nº 155 et suiv.

(3) *Mus. Hunter.*, tab. 35, nos XIX et XX.

(4) *Cabin. de M. Allier*, pl. III, nº 11, p. 23. Cette médaille est entrée depuis dans notre Cabinet.

(5) J'ai fait dessiner deux de ces médailles, de notre Cabinet, pour en joindre la gravure à cette lettre :

1. *Partie antérieure d'un Cheval*, s'élançant à gauche ; dans le champ, au-dessus de l'animal, les lettres MA. ; revers, une *Fleur de face* (?), dans un carré creux ; voy. pl. B, nº 5.

2. *Partie antérieure d'un Cheval*, s'élançant du même côté ; dans le champ, devant l'animal, les lettres, de forme archaïque : ΜΑΡΩ ; type dans un cercle de grènetis ; revers, la même *Fleur* (?), dans un carré creux ; pl. B, nº 6.

soit acquis avec certitude, de l'alliance de *Maronée* et d'*Abdère*. En effet, le type de *Maronée*, accompagné des lettres MAP, ne permet pas de douter que la face principale de la médaille qui nous occupe n'appartienne à cette ville ; et la *tête de Bélier* est un type déjà connu d'*Abdère* (1), qui, joint à la lettre A, initiale du nom d'*Abdère*, donne une égale certitude à l'attribution du revers frappé à l'intention d'*Abdère*. Or, ce fait numismatique neuf et curieux vient encore à l'appui de celui que nous ont révélé nos médailles de *Sparadocus*, avec leur double type d'*Olynthe* et de *Maronée*, frappées dans un atelier commun qui dut avoir son siége à *Maronée ;* effectivement, c'est à *Maronée* qu'ont dû être frappées d'autres médailles appartenant à des rois Thraces de la même dynastie, dont je vous demande, Monsieur, la permission de vous entretenir, attendu qu'elles me paraissent encore susceptibles de plus d'une rectification importante.

Les médailles que j'ai en vue sont celles qui portent les noms d'*Amadocus* et de *Térès*, deux de ces rois des Thraces Odryses dont l'histoire se lie à quelques circonstances de celle d'Athènes; ce qui les a préservés d'un oubli complet; mais sans nous procurer tous les moyens qui nous seraient nécessaires pour déterminer avec certitude la succession et la durée de ces règnes, encore moins l'espace qu'ils occupèrent dans la vaste étendue de pays compris sous le nom de Thrace. Quelques témoignages épars fournis par les écrivains attiques sont, avec ces monnaies mêmes, la seule ressource que nous ayons à notre disposition; et, dans l'état actuel de la science, cette ressource est malheureusement encore insuffisante. Je vais pourtant essayer de fixer et de rectifier quelques points.

Deux rois, du nom d'*Amadocus*, étaient connus des Athéniens. Indépendamment du témoignage formel de Théopompe, qui nous a été conservé par Harpocration (2), c'est ce qui résulte de ce passage de la *Philippique* d'Isocrate (3) : Οἵανπερ

(1) Cadalvène, *Recueil de Méd. grecq.*, pl. I, no 2.
(2) Theopomp. *apud* Harpocrat., v. Ἀμάδοκος.
(3) Isocrat. *in Philipp.*, § 2.

(εὔνοιαν) εἴχομεν Μηδόκῳ (Ἀμαδόκῳ) τῷ ΠΑΛΑΙΩι, διὰ τοὺς ἐν Χεῤῥονήσῳ γεωργοῦντας, qui nous apprend que ce *Mêdocus* ou *Amadocus*, l'ANCIEN, avait été l'ami des Athéniens, à raison des intérêts que ce peuple avait dans la Chersonnèse; et quant au second *Amadocus*, dont l'existence se trouve implicitement attestée par Isocrate, son contemporain, et qui fut fils du premier, suivant le témoignage exprès de Théopompe, nous apprenons de Démosthène qu'il fut un des trois princes entre lesquels, à la mort de Cotys Ier, se partagea le royaume des Thraces Odryses (1) : notion grave et des plus importantes, en ce qui concerne cette division des provinces d'un même empire entre plusieurs princes d'une même famille. La distinction entre les *deux Amadocus* est donc facile à établir; les faits racontés par Xénophon, concernant l'assistance qu'il prêta avec ses Grecs auxiliaires à Seuthès II, roi des Thraces Maritimes, tandis qu'*Amadocus* régnait sur les Thraces Odryses (2); ces faits, dis-je, se rapportent à *Amadocus Ier*, dont le règne, vers l'an 400 avant notre ère, *sur les parties supérieures de la Thrace, à douze journées de la mer* (3), se trouve fixé d'une manière certaine, sous le double rapport des temps et des lieux, par ces témoignages de Xénophon, acteur dans les faits qu'il raconte. C'est au même *Amadocus*, chef de la branche principale de cette dynastie, qu'appartiennent encore d'autres témoignages du même auteur (4), ainsi qu'un passage d'Aristote (5); et l'époque du *second Amadocus*, contemporain de Philippe II, de Macédoine, n'est pas déterminée avec moins de précision, d'après l'ensemble

(1) Demosthen. *adv. Aristocrat.*, p. 623, ed. Reisk. : Τελευτήσαντος δὲ Κότυος, Βηρισάδην καὶ ἈΜΆΔΟΚΟΝ καὶ Κερσοβλέπτην... ΤΡΕΊΣ γενέσθαι Θρᾴκης βασιλέας; cf. *ibid.*, p. 677.

(2) Xenophon. *Anabas.*, VII, 2, 22, sqq.

(3) Idem, *ibid.*, VII, 7, 3 : Μηδόκου τοῦ ἌΝΩ βασιλέως; cf. *ibid.*, VII, 3, 16 : Δώδεκα ἡμερῶν ἀπὸ θαλάττης.

(4) Idem, *Hellenic.*, IV, 8, 26 : Ἀμάδοκόν τε, τὸν Ὀδρυσῶν Βασιλέα, καὶ Σεύθην, τὸν ἐπὶ θαλάττῃ Ἄρχοντα, στασιάζοντας; passage où l'on doit remarquer la différence des termes employés ici pour désigner le *Roi* des Odryses et le *Chef* des Thraces maritimes.

(5) Aristot. *Polit.*, V, 8, 14.

des faits qui le concernent dans l'histoire des démêlés de Philippe et d'Athènes, tels qu'ils sont exposés par l'orateur athénien.

Ces notions établies, il convient d'y appliquer les médailles qui nous restent. Ces médailles, publiées d'abord par Neumann (1), puis reproduites dans le *Musée d'Hedervar* (2), et, en dernier lieu, dans le *Trésor de Numismatique* (3), n'avaient été reconnues, encore avec quelque hésitation, par Sestini, qu'au moyen de la comparaison qu'il avait pu faire de plusieurs exemplaires de la collection Ainsley et de celle de Wiczay, qui donnent la légende complète : AMAΔOKO (4). Deux de ces médailles, d'un module différent, sont entrées récemment dans notre Cabinet; et ce ne sera pas prendre un soin superflu que d'en reproduire ici un dessin fidèle; en voici la description :

N° 5. *Double Hache scythique, placée verticalement;* au-dessus, *Caducée*, posé en sens contraire; dans le champ, la légende grecque distribuée de trois côtés : AMA [δο(5)] KO; type dans un carré creux; revers, *Cep de vigne*, dans un carré formé de grènetis, en dehors duquel sont gravées les lettres : EΠI ΔHM...O(6);

(1) Neumann, *Num. veter.*, t. II, tab. IV, n°s 16 et 17.

(2) *Mus. Hedervar.*, t. I, tab. IX, no 191.

(3) *Numismatiq. des rois grecs*, pl. IV, n° 4, et *Supplém.*, pl. XXIII, n° 10. M. Mionnet les avait décrites dans son *Supplément*, t. II, p. 538, n° 836, 837, à la suite de *Maronée*, et il lisait, sur la seconde : KO.AMA..... (au lieu de AMA..KO), et au revers : EΠI.ΔHM.....O.

(4) *Descript. Num. vet.*, p. 28. Le savant antiquaire proposa d'abord la double attribution de ces médailles au *peuple Scythe*, Ἀμάδοκοι, ou bien au *roi de Thrace*, *Amadocus II* ; et, dans ce cas, il les crut frappées à *Maronée.* Un peu plus tard, il revint sur cette première idée, et il décida que ces médailles appartenaient à un *roi de Thrace*, *Amadocus*, en maintenant son assertion, qu'elles avaient été frappées à *Maronée. Letter. Numismat.*, t. VIII, p. 38.

(5) Ces lettres ΔO se lisent, après les lettres AMA, sur l'exemplaire du cabinet Ainsley, ainsi que le dit positivement Sestini; conséquemment, il ne manque rien à la certitude de la leçon : AMAΔOKO.

(6) Je ne sais pourquoi M. Lenormant n'a fait aucune mention des lettres EΠI ΔHM...O, qui se lisent pourtant sur sa planche comme sur la médaille même; et, si je remarque cette omission de l'habile antiquaire, c'est qu'il est revenu à deux reprises sur cette médaille, sans réparer, la seconde fois, l'oubli qu'il avait commis en premier lieu.

fabrique épaisse et globuleuse ; du reste, d'ancien et beau travail grec; pl. B, n° 7.

N° 6. *Double Hache scythique*, dans un carré creux; dans le champ, les deux lettres (μηδο, ou αμαδο) ΚΟ ; revers : *Grappe de raisin* ; fabrique encore plus épaisse et globuleuse que la précédente, avec tous les indices d'une égale antiquité ; pl. B, n° 8.

Tout est extraordinaire et digne d'attention dans ces deux médailles qui, par l'identité absolue des types et de la fabrique, sans compter l'inscription, se rapportent à une même série monétaire, unique encore dans toute la numismatique grecque. Le type du *Cep de vigne*, propre à *Maronée*, ne permet pas de douter qu'elles n'aient été frappées dans cette ville grecque. L'autre type de la *Bipenne*, dont il est inutile d'alléguer l'emploi fait sur les monnaies de *Ténédos*, se rapporte ici à l'*origine scythique* du *nom* (1), et sans doute aussi du personnage qui fit frapper cette monnaie ; car nous savons, par le témoignage d'Hellanicus, qu'il exista une tribu de Scythes, nommés *Amadoci*, Ἀμάδοκοι, fixés sur les bords du Borysthène (2). La seconde inscription, ajoutée au nom ΑΜΑΔΟΚΟ, s'explique d'une manière très plausible, très conforme à l'usage suivi sur les monnaies de *Maronée*, où le nom du magistrat est le plus souvent précédé de la préposition ΕΠΙ ; c'est donc un nom de magistrat tel que ΔΗΜαρχΟ, ou ΔΗΜαρατΟ, etc., qu'il faut lire, au revers de notre médaille; et, du reste, la leçon ΑΜΑΔΟΚΟ, gravée sur la face principale, lève toute incertitude sur le véritable nom du roi Thrace, bien qu'en voyant le même prince désigné par des

(1) Le nom d'*Amadocus* se lit dans Pausanias, I, 4, 4, comme celui d'un ancien *Héros hyperboréen*, ou *scythe*. Il est vrai que Walkenaer a proposé, *ad* Herodot., VIII, 39, de corriger ce nom en celui de Λαοδόκος, d'après un autre passage de Pausanias, X, 23, 3, où le texte porte aujourd'hui Λαοδόκος ; voyez, sur ce dernier passage, la note de M. Siebelis, qui admet la correction de Walkenaer. Mais, malgré mon profond respect pour ce grand critique, j'avoue que la leçon Ἀμάδοκος, justifiée par tant de témoignages et de monuments, me paraît la plus sûre à suivre ; et c'est cette leçon que je proposerais de rétablir dans les deux passages de Pausanias, I, 4, 4, et X, 23, 3.

(2) Hellanicus *apud* Stephan. Byz., *v.* Ἀμάδοκοι· Σκυθικὸν ἔθνος· Ἑλλάνικος ἐν Σκυθικοῖς· ἡ γῆ δὲ τούτων, Ἀμαδόκιον ; cf. Berkel. *ad h. l.*

écrivains attiques contemporains, et par le même écrivain, Xénophon, sous ces deux noms *Amadocus* et *Mêdocus* (1), on ne puisse guère douter que l'usage de ce double nom ne fût familier aux Grecs de la Thrace. Les mêmes observations s'appliquent en partie à la médaille du module inférieur, où le type du *Cep de vigne* est réduit à la *Grappe*, par un procédé abréviatif généralement pratiqué sur les monnaies des diverses cités grecques de la Thrace et de la Macédoine, et où le nom (ΑΜΑΔΟ, ou ΜΗΔΟ) ΚΟ est réduit aussi, mais par la seule faute du temps, à la syllabe finale ΚΟ, très sensible encore, bien qu'elle n'ait pas été aperçue par Neumann (2). Et, du reste, en ce qui concerne l'âge de ces deux médailles, évidemment d'une même fabrique, et l'époque du personnage qui les fit frapper, il ne saurait être mis en doute qu'elles n'appartiennent l'une et l'autre à Amadocus I[er], et, suivant toute apparence, à la plus haute époque de son règne qui commença dans les dernières années du cin-

(1) Nous voyons, dans Xénophon, le même prince appelé *Mêdocus*, *Anabas.*, VII, 7, 3, et *Amadocus, Hellenic.*, IV, 8, 26. C'est pareillement sous le nom de *Mêdocus*, qu'Isocrate, *in Philipp.*, § 2, Théopompe, copié par Diodore de Sicile, XIII, 105, XIV, 94, et Démétrius de Phalère, *de Elocut.*, § 162 : Μηδόκης (lisez Μηδόκος) Θρᾳκῶν βασιλεύς, désignent le même roi, qu'Aristote, *Polit.*, V, 8, 11, et Théopompe lui-même, *apud* Harpocrat., *v.* Ἀμάδοκος, appellent *Amadocus*. Tous ces rapprochements avaient déjà été faits par Wesseling, *ad* Diodor. Sic., XIII, 105 ; et cet habile et savant critique avait eu toute raison d'en conclure que les noms de *Mêdocus* et d'*Amadocus* étaient identiques dans la langue des Thraces et des Scythes. J'observe à cette occasion un pareil trait d'analogie, qui ne saurait être purement fortuit, au sujet du nom de *Sparadocus*, donné à un prince des Thraces, le même, suivant toute apparence, que celui de *Spartocus* ou *Spartacus*, usité chez les Scythes du Bosphore ; et j'en trouve un second exemple dans le nom de Βηρισάδης, porté par des princes de Thrace de la même famille, et par des rois du Bosphore; puisque le nom de Παιρισάδης, de cette dernière dynastie, était écrit et prononcé Βηρισάδης par des écrivains attiques, Dinarch. *contr. Demosthen.* p. 34; cf. Machon. *apud* Athen., VIII, p. 349, D : Ὡς Βηρισάδην ἔπλευσεν εἰς τὸν Πόντον, ὄντα βασιλέα. M. Boeckh, qui a préféré la leçon Σπαρδόκου, dans Thucydide, II, 101, à celle de Σπαραδόκου, en se fondant principalement sur l'analogie de cette leçon avec le nom de Σπάρτοκος, usité dans le Bosphore, se trouve démenti sur ce point par nos médailles ; mais il a raison dans l'assimilation qu'il fait des noms Παιρισάδης et Βηρισάδης, usités chez les Thraces et chez les Scythes ; et je me trouve en cela d'accord avec lui ; voy. ses *Inscript. Sarmat. Introd.* c. II, § 3, p. 109.

(2) Comparez, dans le *Trésor de Numismatique*, pl. IV, fig. 7, la médaille copiée d'après Neumann, tab. IV, n° 17 ; et, dans ce même *Trésor*, *Supplément*, pl. XXIII ;

quième siècle avant notre ère (1). La fabrique seule témoigne suffisamment d'une pareille antiquité; et la manière dont le nom du prince est exprimé au génitif dorique archaïque, AMAΔOKO, comme sur les médailles de *Sparadocus*, et sur celles des rois de Macédoine antérieurs à Philippe II, en fournit une autre preuve, non moins péremptoire, à mon avis.

C'est, d'ailleurs, ce qui résulte de la confrontation des médailles qui nous occupent, avec une autre monnaie publiée par Sestini (2), et maintenant trop connue des antiquaires (3) pour qu'il soit nécessaire de la reproduire. Cette monnaie de bronze, qui offre, d'un côté, la *tête barbue et laurée de Jupiter*, type des tétradrachmes de Philippe II, de l'autre, la figure d'un *Cavalier Thrace*, accompagnée de la légende ... ΔOKOY, et à l'exergue : .ΔPIZITΩN, appartient incontestablement à Amadocus II, roi des Odryses, celui-là même qui fut contemporain de Philippe II, et qui entra dans son alliance politique contre les Athéniens. Il suffirait du seul type de la *tête de Jupiter*, telle qu'elle se montre sur les monnaies d'argent de Philippe II, si communes dans nos cabinets, et contrefaites en si grande abondance, dans l'antiquité même, par les peuples barbares voisins de la Macédoine, Gaulois, Thraces et autres; il suffirait, dis-je, de ce type, pour ca-

nº 10, la même médaille dessinée sur l'original; dessin où je n'aurais à reprendre que l'interversion des types, représentés, du reste, l'un et l'autre avec exactitude.

(1) Nous ne possédons aucun renseignement sur le commencement du règne d'*Amadocus*; et nous ne savons pas davantage par quels rapports de parenté il tenait à la race de Sitalcès. Nous voyons que, dès avant la bataille d'Ægos Potamos (405 av. J.C.), *Mêdocus* ou *Amadocus* régnait sur une partie de la Thrace, Diodor. Sic., XIII, 105; et nous apprenons de Xénophon, *Anabas.*, VII, 2, 22, que ce règne d'Amadocus remontait encore à une plus haute époque, puisque tous les témoignages de l'historien attique tendent à nous représenter *Amadocus* comme le roi principal, comme le chef même de la dynastie des Odryses, d'après la protection qu'il accorda à la jeunesse de Seuthès, et d'après les secours qu'il lui fournit plus tard pour s'établir dans une autre partie de la Thrace. Je suppose qu'Amadocus succéda directement à Seuthès I, dont il pouvait être le fils, et qu'il était frère de Mæsade et oncle de Seuthès II.

(2) *Letter. Numism.*, t. IX, tab. 1, fig. 16, p. 13-14.

(3) Cette médaille a été décrite par M. Mionnet, *Supplément*, t. II, p. 564, avec l'attribution proposée par Sestini, et admise au même titre dans le nouveau *Trésor de Numismatique*, pl. IV, nº 5, bien que l'inscription : ... ΔOKOY laisse encore quelque incertitude sur le véritable nom, qui pourrait être suppléé (ΣA) ΔOKOY,

ractériser un monument numismatique produit à cette époque et sous cette influence; et le nom du prince, exprimé au génitif (ΑΜΑ)ΔΟΚΟΥ, sous la forme ordinaire, et non plus (ΑΜΑ)ΔΟΚΟ, d'accord avec la fabrique, manifestement d'une époque plus basse, et avec la forme du nom ΟΔΡΙΖΙΤΩΝ, au lieu de celle d'ΟΔΡΥΣΩΝ, Ὀδρυσῶν, qui est la leçon des écrivains attiques du siècle de Thucydide et de Xénophon (1), sont encore autant de motifs positifs qui ne permettent pas de confondre cette médaille d'Amadocus II avec celles d'Amadocus I[er], si différentes de types et de fabrique. Voilà donc une distinction importante établie d'une manière que je crois irrécusable dans la numismatique des rois de Thrace; et nous y gagnons avec certitude les médailles d'Amadocus I[er], qui viennent immédiatement après celles de Sparadocus; et celles d'Amadocus II, dont le règne sur une partie de la Thrace Maritime est fixé, d'après les événements rapportés par Démosthène (2), à partir de la CVI[e] olympiade, dans le cours des années 356 à 337 avant notre ère.

Il y aurait lieu d'être surpris que cette distinction, si facile à faire,

aussi bien que (ΑΜΑ) ΔΟΚΟΥ. Mais l'analogie positive fournie par la monnaie de Philippe II, me détermine en faveur de la leçon ΑΜΑΔΟΚΟΥ; et, conséquemment, j'admets sans la moindre hésitation l'attribution à *Amadocus II*.

(1) Étienne de Byzance ne donne lui-même, *v.* Ὄδρυσαι, en fait d'ethniques, que les mots Ὀδρύσης et Ὀδρυσίτης; et c'est encore le premier de ces ethniques qui se lit au-dessous d'un bas-relief sculpté sur le roc, dans l'île de Paros, Muratori, *Thes.*, t. I, p. LXXXVI, 5 : ΑΔΑΜΑΣ ΟΔΡΥΣΗΣ ΝΥΜΦΑΙΣ; cf. Boeckh. *Corp. Inscript. gr.*, t. II, n° 2387.

(2) Dans sa *Harangue contre Aristocrate*, p. 623 sqq., Reisk. La date de cette harangue, fixée à la première année de la CVII[e] olympiade, Clinton, *Fast. Hellenic.*, p. 141, rapprochée de celle de la mort de Cotys I[er], année première de la CVI[e] olympiade, nous donne, entre ces limites, le commencement du règne d'Amadocus II, puisque Démosthène s'exprime ainsi : Τελευτήσαντος Κότυος, Βηρισάδην καὶ ἈΜΆΔΟΚΟΝ καὶ Κερσοβλέπτην τρεῖς γενέσθαι Θρᾴκης βασιλέας. Nous apprenons, d'ailleurs, par un autre passage de la même harangue, que le territoire de *Maronée* était compris dans la portion de la Thrace maritime échue en partage à Amadocus II; comme nous savions par les médailles que ce même territoire avait été soumis précédemment au sceptre d'Amadocus I[er]. Voici ce passage, p. 681, 29, Reisk. : Καὶ εἰ μὴ κρατῶν τῆς χώρας (τῆς Μαρωνείας) Ἀμάδοκος ἀπεῖπε Φιλίππῳ μὴ ἐπιβαίνειν, κ. τ. λ.; et ici encore, on voit comme toutes les notions de l'histoire s'accordent avec celles de la numismatique, puisque les unes et les autres nous montrent deux princes du même nom, fils et successeurs l'un de l'autre, en possession du même territoire.

et, suivant moi, si certaine, n'ait pas été admise par l'antiquaire qui s'est occupé en dernier lieu des médailles de nos rois Thraces, M. Lenormant, si cet antiquaire, d'ailleurs habile et exercé, n'avait été, comme il le dit lui-même, préoccupé de l'analogie de types et de fabrique qu'offre une médaille attribuée à Térès II, contemporain de Philippe II, de Macédoine, avec les médailles réputées d'Amadocus I[er]; d'où résultait pour lui la nécessité de rapporter aussi ces dernières à l'époque de Philippe, c'est-à-dire vers l'an 340 avant J.-C. Mais, tout en reconnaissant cette analogie, je n'admets pas cette nécessité; car, ici encore, il y avait une distinction à faire, qui a échappé à la sagacité du savant antiquaire, et qui me donnera lieu de proposer quelques autres rectifications assez importantes.

La médaille dont il s'agit a été publiée par Sestini (1), qui l'avait trouvée dans le musée Knobelsdorff, jointe à une médaille déjà connue de Seuthès III, l'une et l'autre recueillies ensemble dans l'ancienne Thrace. Le double type de la *Bipenne*, d'un côté, et du *Cep de vigne*, de l'autre, absolument semblable à celui des médailles d'Amadocus, n'avait pu manquer de frapper cet antiquaire; et, d'après cette analogie, il attribua, sans hésiter, la médaille qu'il publiait à un roi des Thraces Odryses, qu'il appelait *Térès II*, et qu'il regardait, sur la foi de Cary, comme fils et successeur d'*Amadocus II*, dont le règne devait être placé, dans cette hypothèse, vers l'an 340 avant notre ère. C'est avec cette attribution que la médaille, décrite aussi par M. Mionnet (2), a été reproduite dans le *Trésor de Numismatique* (3); et la confiance accordée au travail de Cary et à l'expérience de Sestini, confiance légitime à beaucoup d'égards, a été portée par le nouvel antiquaire au point d'accueillir le double nom de *Térès* ou *Téras*, proposé par le numismatiste florentin, en

(1) *Letter. Numism.*, t. VIII, tab. v, n° 8, p. 38-39.

(2) *Supplément*, t. II, p. 364, n° 964.

(3) *Numismat. des rois grecs*, pl. iv, n° 6. L'auteur a publié sous le n° 7, comme appartenant à ce prince, qu'il appelle *Térès* ou *Téras*, une seconde médaille, qui est celle du petit module d'*Amadocus I*[er], avec les deux lettres : .... KO. Voy. son *Supplément*, pl. xxiii, n° 10, où cette seconde médaille est reproduite sans que la première attribution soit corrigee.

raison de la légende THPEΩ, au lieu de THPOY, qui était, suivant Sestini, le génitif régulier de Térès. Mais c'était cette légende même THPEΩ, jointe à la fabrique de la pièce, qui devait avertir Sestini, ou tout au moins M. Lenormant, que cette pièce appartenait à un Roi Thrace plus ancien que le contemporain de Philippe II, roi certainement nommé *Térès* et non pas *Téras :* sur ce double point, je me crois sûr de porter la démonstration jusqu'à l'évidence.

D'abord, il est certain que le fondateur de cette dynastie s'appelait *Térès*, Τήρης, d'après le témoignage si grave de Thucydide (1), répété par Xénophon (2); d'où il résulte, à n'en pouvoir douter, que la forme Τήρης, *Térès*, est la seule régulière, non seulement pour ce premier *Térès*, chef de la dynastie des Odryses, mais encore pour d'autres princes du même nom qui régnèrent en des temps plus rapprochés. Or, Xénophon nous fait connaître un de ces princes qui dut être contemporain de Mæsade, père de Seuthès II, et qui régnait sur cette partie de la Thrace nommée le *Delta*, située au-dessus de Byzance; le témoignage est assez important pour être rapporté ici textuellement (3) : Αὕτη δ'ἦν οὐκέτι ἀρχὴ Μαισάδου, ἀλλὰ ΤΉΡΟΥ τοῦ Ὀδρυσοῦ ἀρχαίου τινός. Le *Térès* dont il est ici question, signalé comme *ancien*, par rapport à Seuthès II (4), et comme occupant une portion de la Thrace différente de celle qui avait formé l'apanage de ce prince, et auparavant de Mæsade, son

(1) Thucydid., II, 29. Voy. plus haut, p. 103, 2).

(2) Xenophon. *Anabas.*, VII, 2, 22 : Τήρης ὁ τούτου (Σεύθου) πρόγονος.

(3) Idem, *ibid.*, VII, 5, 1. La manière dont l'historien s'exprime au sujet de ce *Térès*, et la contrée qu'il lui assigne pour siége de sa puissance, s'opposent également à ce qu'on puisse reconnaître ici l'ancien *Térès*, le chef glorieux de la dynastie des Odryses, qu'il a désigné lui-même ailleurs, VII, 2, 22, comme l'ancêtre de Seuthès, ὁ Σεύθου πρόγονος.

(4) On remarquera que cette locution de Xénophon, Τήρου ἀρχαίου τινός, ressemble à celle d'Isocrate, Μηδόκῳ τῷ παλαίῳ. Si Cary eût fait ce rapprochement, il se fût épargné les difficultés qu'il trouvait à se rendre compte des mots τῷ παλαίῳ de la phrase d'Isocrate, expressions si claires par elles-mêmes, si justes, en ce qu'elles concernent *Amadocus l'Ancien*, ou *Amadocus Ier*, et si conformes d'ailleurs à l'usage attique. Voy. son *Histoire des rois de Thrace*, p. 25-26.

père, se reconnaît, à tous ces caractères, comme un roi de la même dynastie, contemporain et sans doute frère de Mæsade, dont les états, situés au-dessus de Byzance, sur le Pont-Euxin, étaient demeurés presque en dehors des révolutions politiques qui agitaient la Thrace Maritime, et dans lesquelles se trouvaient perpétuellement engagées, à raison de leur position même, les villes grecques de cette partie de la Thrace. C'est à ce *Térès*, qui deviendra pour nous *Térès II*, et qui a dû précéder de plus d'un demi-siècle l'autre *Térès*, contemporain de Philippe II, ou *Térès III;* c'est à ce prince que j'attribue la médaille qui nous occupe, avec l'inscription THPEΩ; et la fabrique de cette médaille, d'accord avec son double type, justifie complétement cette attribution; car il semble qu'elle soit, dans tous ses éléments, la répétition de la médaille d'*Amadocus I*er, sauf l'inscription THPEΩ; et pour tout antiquaire qui pourra comparer les deux médailles, il ne sera point douteux qu'elles ne sortent l'une et l'autre de la fabrique de *Maronée*, et que l'une et l'autre n'aient été frappées vers la fin du ve siècle, ou au commencement du ive siècle avant notre ère.

C'est ce qui résulte aussi de la forme du nom THPEΩ, au génitif ionien, et non THPOY, comme ce nom est écrit dans le texte de Xénophon et dans celui des écrivains attiques, et comme il eût dû l'être sur la médaille, si cette pièce eût appartenu à une époque aussi basse que celle de *Térès III*, contemporain de Philippe II. Effectivement, les villes grecques de la Thrace Maritime, qui reconnaissaient l'autorité des rois de Thrace, ou qui leur servaient d'ateliers monétaires, et particulièrement *Abdère* et *Maronée*, suivaient sur leurs monuments publics le dialecte ionien, témoins les légendes ABΔHPITEΩN, MAPΩNITEΩN, de leurs monnaies autonomes, avec des noms de magistrats, tels que ceux-ci : EΠI ΠPΩTEΩ (1), AΘHNEΩ, HPAKΛEIΔEΩ, APIΣTOTEΛEΩ. Cet usage avait tellement prévalu dans

(1) Ce nom est quelquefois écrit au nominatif ΠPΩTHΣ, et non pas HPΩIHΣ, nom barbare, lu par M. Mionnet, sur une médaille de notre Cabinet, t. I, p. 366, n° 19.

l'administration publique de ces villes, que Thucydide lui-même, ce modèle de l'atticisme, conserve toujours le génitif ionien, quand il cite, d'après les actes officiels, les noms propres des magistrats de ce pays (1) ; et particulièrement quand il s'agit de *Térès*, chaque fois qu'il nomme le fils de ce prince, *Sitalcès* : Σιτάλκης ὁ Τήρεω (et non Τήρου); tandis que lorsqu'il parle en son propre nom, il suit pour ce même *Sitalcès*, comme pour *Seuthès*, le dialecte de son pays : Τήρης, ...ὁ τοῦ Σιτάλκου (et non Σιτάλκεω) πατήρ ; et : ἐπὶ Σεύθου (et non Σεύθεω), ὃς, ὕστερον Σιτάλκου (et non Σιτάλκεω) βασιλεύσας, κ. τ λ. Or, l'observation de cette forme ionienne, sur les monuments numismatiques où elle se rencontre, est un élément chronologique qui ne permet pas d'en rapporter l'exécution à une époque aussi basse que celle de Philippe II; car, en des temps si rapprochés de ceux de Seuthès III, dont nous possédons des médailles avec l'inscription ΣΕΥΘΟΥ (2), on eût dû écrire le nom de *Térès* sur ses médailles, ΤΗΡΟΥ, et non ΤΗΡΕΩ ; et c'est ainsi que la forme ionienne de ce nom devient, avec le double type et avec la fabrique de la médaille où il se lit, la preuve que ce monument appartient à *Térès II*, contemporain d'Amadocus Ier, et non à un troisième *Térès*, qui vécut soixante ans plus tard, et que nous connaissons par la *lettre* de Philippe qui l'avait dépouillé de ses états, et par l'intérêt que lui portaient les Athéniens, ennemis de Philippe (3).

(1) Thucydid., II, 29 : Νυμφόδωρον τὸν Πύθεω.

(2) Voy. dans Cary, pl. I, no 1, et dans Sestini, *Descript. num.*, p. 85, et *Letter. Numismat.*, t. IX, p. 19, les médailles attribuées par ces antiquaires à Seuthès III, lesquelles appartiendraient, suivant Visconti, *Icon. gr.*, t. II, p. 108, à Seuthès IV. Mais il est permis de dire que ce grand antiquaire a cédé ici, comme cela lui est arrivé plus d'une fois, au désir de trouver des *portraits* de rois sur des médailles, et d'enrichir ainsi son *Iconographie*. La *tête* qu'il a prise, sur les médailles en question, pour une *tête de Roi*, ce qui la lui a fait regarder comme le *portrait* de Seuthès IV, est certainement une *tête de Jupiter barbue* et *laurée*, type des tétradrachmes de Philippe II ; et M. Lenormant a eu toute raison de maintenir l'attribution de ces médailles à Seuthès III, proposée par Cary et admise par Eckhel. Voy. le *Trésor de Numismat.*, pl. VI, nos 1 et 2, p. 8-9.

(3) Philipp. *Epistol. apud* Demosthen., p. 160-161, ed. Reisk. : Ἐγὼ δὲ τούτους (Τήρην καὶ Κερσοβλέπτην), οὔτε τῶν περὶ τῆς εἰρήνης συνθηκῶν οἶδα μετασχόντας ὑμῖν, οὔτ' ἐν ταῖς στήλαις ἀναγεγραμμένους, οὔτ' (lis. ὡς) Ἀθηναίους ὄντας.

Quoique je craigne d'avoir déjà beaucoup trop abusé de votre patience, je vous demande, Monsieur, la permission d'ajouter encore quelques mots sur une médaille qui appartient à la même famille numismatique, et dont l'attribution est encore controversée entre les antiquaires. Il s'agit de la médaille accordée aux *Osséens* de la Macédoine, d'après l'inscription ΟΣΣΕΩΜ qui s'y lit, distribuée d'une manière assez irrégulière, sur les quatre côtés d'un carré macédonien; médaille trop connue des numismatistes pour avoir besoin d'être décrite. Depuis le P. Pacciaudi, qui fut le premier à la faire connaître (1), et qui lut ΟΣΣΙΩΜ (pour ΟΣΣΕΩΜ) sur son exemplaire, jusqu'à M. Millingen, qui l'a reproduite d'après une pièce de coin différent mais, en proposant la même lecture ΟΣΣΕΩΜ, et la même attribution (2), l'opinion des antiquaires n'a pu se fixer encore à une détermination qui réunît tous les suffrages. Eckhel, en y lisant ΣΙΩΜΟΣ, leçon qui résultait effectivement de l'estampe qu'il avait sous les yeux, et en y voyant un *nom de magistrat*, l'attribuait à *Maronée* (3). Feu M. Cousinéry, qui lisait ΜΩΣΣΕΩ, et qui aurait dû lire au moins ΜΟΣΣΕΩ, comme portent toutes ces médailles, celles mêmes qu'il a publiées (4), y voyait un *roi des Bi-*

(1) Dans un écrit intitulé : *Ad Nummos consulares III viri Marci Antonii Animadversiones philologicæ*, Romæ, 1757, in-4°; voy. tab. I, n° 11, p. 75-76. J'ai toute sorte de motifs de croire que cet opuscule numismatique, aussi curieux que rare, n'a été cité par la plupart des critiques qui s'en sont servi en dernier lieu, que *sur la foi d'Eckhel*, et sans en avoir pris connaissance par eux-mêmes. Sans cela, j'aurais peine à comprendre comment un de ces critiques surtout, numismatiste très habile, aurait pu ne donner aucune attention aux autres médailles gravées sur la même planche, une desquelles, n° 1, attribuée à *Syracuses*, ayant au revers le symbole que l'auteur désigne par les mots τὸ τρίσκελον (sic), s'assimilerait, par son module et par son poids, au *Démarêtion* d'ancienne fabrique; et je profite de cette occasion pour signaler à l'attention de M. le duc de Luynes, et la médaille même, et l'expression de *triskèle*, employée par l'antiquaire ultramontain pour désigner le symbole vulgairement appelé *trinacria*.

(2) *Ancient Coins of gr. Cities*, pl. III, n° 5, p. 58-59.

(3) Eckhel, *D N.*, II, 73.

(4) *Voyage en Macédoine*, t. II, pl. VI, n[os] 14 et 15, p. 190 et 201-202. Ces deux médailles se trouvent actuellement dans notre Cabinet, avec une troisième, encore inédite, que je publie pl. B, n. 9.

saltes, nommé *Mosséo ;* en quoi il se trompait encore, puisque, dans cette supposition même, c'était *Mossès* qu'il devait dire. M. Millingen est revenu à l'opinion de Pacciaudi ; en quoi il a été suivi par M. Mionnet (1), et soutenu par M. Letronne (2). Cependant, il n'y a jusqu'ici qu'un fait qui soit hors de toute controverse ; c'est que la médaille en question provient d'une fabrique macédonienne, et qu'elle appartient à un *peuple* ou à un *roi* du *pays des Bisaltes*. Mais l'alternative même qui vient d'être indiquée, c'est à savoir si cette médaille appartient à un *roi* ou à un *peuple*, est précisément la question qui reste à décider, et qui ne peut être résolue que d'après l'inscription même, suivant qu'on la lira ΟΣΣΕΩΜ ou ΜΟΣΣΕΩ : c'est donc cette inscription qu'il s'agit de soumettre à un examen critique plus rigoureux qu'on ne l'a fait encore ; et cette discussion n'est pas sans quelque importance, par les considérations philologiques et par les monuments numismatiques qui s'y rattachent.

Pour voir dans le mot ΟΣΣΕΩΜ un *nom de peuple*, même en admettant que l'ordre des lettres donne véritablement le mot ΟΣΣΕΩΜ, et qu'il ne comporte aucune autre leçon, il faut expliquer cette forme du génitif en ΩΜ par un éolisme, dont il n'existe pas la moindre trace dans toute la numismatique, je ne dirai pas de la Macédoine et de la Thrace, mais de la Grèce entière, et dont il ne se rencontre d'ailleurs quelques exemples sur les inscriptions que par manière d'*euphonisme*, pour lier des mots qui se suivent et pour en adoucir la prononciation, et non pas par une forme grammaticale arrêtée et positive (3). Mais,

(1) *Supplément*, t. III, pl. v, nos 6 et 7, p. 49, nos 327, 328. Voy. aussi le *Trésor de Numismatique*, pl. IX, n. 14, où l'attribution des *Osséens* est admise, mais, à la vérité, sans être discutée.

(2) *Journal des Savants*, février 1835, p. 87.

(3) Qui ne connaît les formes τὴμ πόλιν, τὸμ πόλεμον, τὴμ μέν, μέμ μοι, τρόπομ μηθένα, du décret de Smyrne, *Marm. Oxon.*, n° XXVI, πρῶτομ μέν, τὸμ μέλλοντα, τὴμ παρά, de celui d'Olbiopolis, *apud* Boeckh. n° 2058 ; et qui ne sait que de pareilles formes, et d'autres analogues, telles que τὴγ γράφην, τῶν τε κατὰ πόλιγ καὶ τῶγ κατ' ὕπαιθρα, *Marm. Oxon.* n° XXVI, n'ont rapport qu'à la prononciation ? Des exemples, tels que celui-ci, d'un marbre de Théra : τῇδε Θηραίωμ πόλει, *apud* Welcker. *Rhein. Mus.* th. IV, 4, p. 418, sont absolument dans le même cas ; mais la leçon ΘΗΡΑΙΩΜ, isolée ou inscrite sur une médaille, serait sans raison, comme elle est sans exemple.

pour nous en tenir aux monuments numismatiques, les seuls dont le témoignage pût être de quelque valeur dans ce cas-ci, Pacciaudi s'efforça de justifier le prétendu éolisme dont il s'agit, par les inscriptions PHCINOM et ΛΟΥΚΑΝΟΜ des médailles de *Rhégium* et des *Lucaniens*, la première desquelles se lit certainement PHCINOΣ (sous-entendu ΔΗΜΟΣ); et la seconde appartient à une époque où l'influence de la langue latine s'exerçait déjà dans l'Italie méridionale, aux dépens de la langue grecque, surtout chez des peuples originairement étrangers à la race grecque, comme les *Lucaniens* (1); en sorte qu'il n'y a rien d'*éolien* dans ces deux inscriptions, encore moins rien qui s'applique à une monnaie d'une fabrique ancienne et primitive, telle que celle des *Osséens*, et à un monument d'un peuple de la Macédoine. Pacciaudi s'autorisa, en dernier lieu, d'un troisième exemple qu'il jugeait décisif, celui d'une ville de Thrace, nommée *Tyléos*, dont on aurait une médaille portant l'inscription ΤΥΛΙΣΙΩΜ; mais d'abord cette médaille est reconnue aujourd'hui pour appartenir à *Tylisus*, de Crète; en second lieu, l'inscription même ΤΥΛΙΣΙΩΜ, donnée par Liebe, d'après un exemplaire unique du cabinet de Gotha (2), devait se lire ΤΥΛΙΣΙΩΝ, qui est, avec ΤΥΛΙΣΙΟΝ, la leçon constante des médailles, maintenant assez communes, de *Tylisus*; et l'on ne devait pas reproduire cette fausse leçon, depuis qu'elle avait été rectifiée par Eckhel lui-même (3): en sorte qu'il ne reste absolument aucun appui à l'opinion de Pacciaudi.

(1) La légende ΛΟΥΚΑΝΟΜ doit s'interpréter par LUCANUM, de même que PROBOYM est écrit pour PROBUM, sur les médailles de *Suessa* et de *Bénevent*. Ce dernier mot, altéré de diverses manières, en PRBOYM, PROROM, PROROUM, ou remplacé par d'autres mots, ARBOYM, PIKEOYM, d'une signification encore incertaine, constate cette influence de plus en plus croissante de la langue latine sur les monnaies du *Samnium* et de la *Campanie*; mais quel rapport y a-t-il entre de pareilles formes, fournies par des monuments italiques de la fin de la république, et le prétendu *éolisme* d'une médaille grecque, d'ancienne fabrique macédonienne? Voyez, du reste, sur ces monnaies italiques, les observations de M. Avellino, *Giorn. numismat.*, tav. I, fig. 5, p. 4; et *Ital. vet. num.*, p. 17-18, et 24.

(2) *Goth. Numar.*, c. V, n° 40, p. 202.

(3) Eckhel, *Num. vet.*, tab. X, n° 12, p. 156.

C'est pourtant cette opinion détruite que M. Millingen vient de reprendre pour son propre compte, en reproduisant, à l'appui de la prétendue forme éolienne ΟΣΣΕΩΜ, l'exemple fourni par les médailles des *Lucaniens* et de *Tylisus*, de Crète, et en y joignant une médaille des *Mamertins*, dont la légende est ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΥΜ (1), seule acquisition nouvelle que cet *éolisme* ait faite depuis près d'un siècle, et encore acquisition bien équivoque, puisqu'elle est fournie par un peuple tel que les *Mamertins*, qui n'appartenaient pas plus à l'*éolisme* que les *Lucaniens*. Aussi, ces trois exemples ne sauraient-ils profiter en rien à l'opinion de M. Millingen; car l'argument tiré des deux premiers est déjà ruiné; celui qui se fonde sur le troisième n'a pas plus de valeur, attendu que ce mot ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΥΜ, qui ne se lit d'ailleurs que sur une *pièce unique*, que sur une médaille d'un peuple d'origine campanienne, n'est ou qu'un accident monétaire, ou qu'une forme locale de prononciation plus encore que de dialecte, telle que celle des mots ΑRΒΟΥΜ, ΠΙΚΕΟΥΜ, des médailles de *Suessa*, de Campanie; conséquemment, et dans toute hypothèse, un fait, sans aucun rapport avec l'*éolisme* archaïque de nos médailles de Macédoine; et cette analogie des inscriptions Α^RΒΟΥΜ et ΠΙΚΕΟΥΜ, fournies par des monuments de la *Campanie*, avec l'inscription ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΥΜ d'une monnaie des *Mamertins*, *peuple campanien*, était, en tout cas, la seule qui pût trouver ici une application, quelle que fût la manière de l'interpréter, soit comme forme propre au dialecte campanien, soit

(1) *Ancient Coins*, etc., pl. II, n° 13, p. 33. Le savant antiquaire justifie ici la leçon ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΥΜ, qu'il regarde comme une *ancienne forme éolienne*, et dont l'apparition sur une monnaie si récente des *Mamertins*, serait assurément fort extraordinaire; il la justifie, dis-je, par l'exemple d'*Ossa*, de Macédoine, et de *Tylisus*, de Crète; c'est-à-dire qu'il justifie ce qui est en question par ce qui est à prouver. Quant à l'inscription ΛΟΥΚΑΝΟΜ, qu'il cite pareillement ici comme équivalent à ΛΟΥΚΑΝΩΝ (il devait dire au moins ΛΥΚΙΑΝΩΝ, qui est la seule légende *grecque* connue *des Lucaniens*), c'est bien à tort qu'il prétend que la terminaison latine en VM est dérivée de cette forme lucanienne; car c'est évidemment le contraire qui est vrai, c'est-à-dire que l'inscription *en lettres grecques* ΛΟΥΚΑΝΟΜ représente la *forme latine* LUCANUM, comme VOLKANOM, PROBOM, des médailles d'*Æsernia* et de *Suessa* représentent *Vulcanum*, *Probum*.

comme expression écrite de la prononciation latine; et c'est pourtant la seule qu'on ait négligée. J'avais déjà exposé en partie ces observations dans mon examen critique du travail de M. Millingen(1). Mais il ne paraît pas qu'elles aient attiré l'attention ou obtenu l'assentiment d'un habile critique, qui a pris récemment sous sa protection l'attribution de M. Millingen contre celle de M. Cousinéry(2); ce qui me fait un devoir et une nécessité d'examiner à mon tour l'opinion du nouveau critique.

Ce savant rappelle, en premier lieu, la *leçon* ΟΣΣΕΩΜ, *reconnue*, dit-il, par *Pacciaudi;* mais cela prouve qu'il n'a pas lu Pacciaudi, non plus que ne l'avait fait précédemment M. Millingen; car la médaille publiée par l'antiquaire italien porte : ΜΟΣ ΣΙΩ; et Pacciaudi lui-même lisait ces lettres ΟΣΣΙΩΜ (et non ΟΣΣΕΩΜ), pour οσσιων (et non οσσεων) : vous en jugerez, Monsieur, d'après le dessin fidèlement reproduit, que je joins ici, de la médaille de Pacciaudi (3). Quant à la forme du génitif ΟΣΣΕΩΜ, pour ΟΣΣΕΩΝ, le critique est d'avis que *cette difficulté semble résolue d'une manière satisfaisante par M. Millingen, au moyen du dorisme ou éolisme* (4) *qui se trouve sur d'autres médailles, telles que celles des Mamertins et des Lucaniens.* Mais, d'abord, ces *médailles* des Mamertins se réduisent à *une seule;* ensuite, pourquoi cet ancien *dorisme* ou *éolisme* (alternative ou assimilation qui manque elle-même d'exactitude), se trouverait-il sur

(1) *Journ. des Sav.*, septembre, 1831, p. 556-557.

(2) Letronne, *Journ. des Sav.*, février, 1835 p. 87.

(3) Voyez planche B, n° 10.

(4) On ne s'est même pas donné la peine de justifier cette allégation d'un prétendu *éolisme* ou *dorisme* par aucun exemple tiré soit des grammairiens, soit des monuments. Il est donc inutile de la réfuter; et, en réponse à ceux qui affirment cet *éolisme* sans le prouver, il suffit de le nier; sauf à apprécier plus tard les raisons qu'on donnera, si l'on en donne. En attendant, je rappelle que l'on connaît, par des médailles, certaines formes dialectiques négligées des grammairiens, telles que la désinence en ΟΥΝ pour ΩΝ, qui fut propre au dialecte thessalien, et que l'on trouve sur des monnaies de *Gomphi*, de *Crannon* et de *Pheræ*, dont la légende est : ΓΟΜΦΙΤΟΥΝ, ΚΡΑΝΝΟΥΝΙΟΥΝ, ΦΕΡΑΙΟΥΝ; voy. à ce sujet le *Journ. des Sav.*, septembre, 1831, p. 560. Aurait-on un exemple semblable, fourni par un *monument vraiment grec*, pour justifier le prétendu *éolisme* ou *dorisme*, ΟΣΣΕΩΜ? qu'on le cite.

la monnaie de peuples *barbares* et *nouveaux*, de race samnite, tels que les *Mamertins* et les *Lucaniens*? Toutes les monnaies *grecques* qu'on possède de ces peuples portent l'inscription correctement formée ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ, et ΛΥΚΙΑΝΩΝ; la forme ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΥΜ n'est, encore une fois, qu'un accident, ou une exception, ou un idiotisme de prononciation; en tout cas, une variante dont il n'y a rien absolument à inférer pour ou contre l'*ancien dorisme* ou *éolisme;* et, quant à la forme ΛΟΥΚΑΝΟΜ, elle est reconnue comme une variante du dernier âge de la monnaie de ce peuple, d'accord avec la fabrique qui accuse une époque romaine. Il y a plus : sur une médaille que l'auxiliaire de M. Millingen devait connaître, puisqu'il écrivait *en* 1835, et qu'elle avait été signalée, *dès* 1833, par M. Avellino; sur une médaille d'*Æsernia*, la légende ordinaire AISERNINO est représentée AISERNINOM, évidemment pour *Æserninum* (1); et il y a dans cette

(1) Voyez les *Opuscoli diversi* de M. Avellino, Napoli, 1833, in-8°, où la médaille en question est décrite, t. II, p. 159, comme faisant partie du riche cabinet Santangelo; et, à cette occasion, il n'est pas inutile d'observer que l'opinion du savant antiquaire napolitain qui explique la forme des inscriptions ARIMNO, AQVINO, AISERNINO, CALENO, SVESANO, CAIATINO, TIANO, PAISTANO (à quoi il aurait pu ajouter SORANO, ΚΑΜΠΑΝΟ et même ROMANO), comme une ancienne forme latine, pour *Ariminum*, *Aquinum*, *Æserninum*, *Calenum*, *Suesanum*, *Caiatinum*, *Tianum*, *Pæstanum* (*Soranum*, *Campanum*, *Romanum*), et qui trouve dans d'autres légendes de villes de la même contrée, telles que TIANVD, BENVENTOD, LADINOD, pour *Teanum*, *Beneventum*, *Larinum*, une forme équivalente puisée à la même source; que cette opinion, dis-je, justifiée par les légendes VOLKANOM ou VOLCANOM, PROBOM ou PROBOYM, est véritablement la seule qui soit conforme aux règles de la paléographie et de la langue; voy. ses *Osservazioni Numismatische*, § 11, p. 157-162. Et c'est à regret que j'ai vu l'ancienne idée de Dutens et de M. Millingen, qui s'expliquaient ces inscriptions par un *datif latin*, cette idée, réfutée par Eckhel, et abandonnée depuis par M. Millingen lui-même, que je l'ai vue reprise de nouveau, mais, il est vrai, sans aucune raison nouvelle alléguée à l'appui, par un aussi habile antiquaire que M. le duc de Luynes, *Annal. dell' Instit. archeol.*, t. II, p. 303. Voyez, du reste, sur la désinence en NO des médailles du Samnium et de la Campanie, des observations judicieuses de M. Bianconi, qui, sans se servir des faits et des raisonnements déjà produits par M. Avellino, ou, du moins, sans en faire mention, était arrivé à peu près au même résultat, le seul, je le répète, qui soit conforme aux règles de la saine critique; *Catalog. Num. veter. Mus. Angelell.*, p. 13-14; Bononiæ, 1827. A la vérité, M. Grotefend regarde encore ΚΑΜΠΑΝΟ et ΜΑΜΕΡΤΙΝΟΥΜ comme un *datif osque*, en sous-entendant *nomini*. Il ne

terminaison latine, produite sur un monument d'une ville du *Samnium*, tout aussi peu de *dorisme* ou d'*éolisme*, que sur les médailles des *Mamertins* et des *Lucaniens*, surtout d'un *dorisme* ou *éolisme* applicable aux monnaies primitives de la *Macédoine*.

Car, je le demande : en admettant même que cette forme, si rare, si exceptionnelle, fût aussi générale, aussi constante, sur les médailles des *Mamertins* et des *Lucaniens*, qu'on l'a gratuitement supposé, quelle induction pourrait-on tirer, en bonne critique, d'exemples fournis par des monnaies récentes de peuples d'Italie, *de race étrangère à la Grèce*, pour justifier un *ancien dorisme* ou *éolisme* d'une monnaie grecque primitive de Macédoine? A cela, l'on répond : *Mais pourquoi cette forme n'aurait-elle pas été adoptée dans d'autres localités doriennes?* Pourquoi? répliquerai-je à mon tour; c'est, d'abord, que tant de médailles qui nous restent des villes doriennes et éoliennes de l'Asie-Mineure, n'offrent, à aucune époque de l'art monétaire, aucun exemple du *dorisme* ou *éolisme* ΩM pour ΩN; c'est, en second lieu, que toutes les médailles que nous possédons des *villes* ou *peuples* de cette partie de la Macédoine et de la Thrace, appartiennent à des populations, non pas *doriennes* ou *éoliennes*, mais *ioniennes*, et que, par conséquent, le terrain est on ne peut plus mal choisi, pour y trouver des exemples d'un *dorisme* ou *éolisme* qui ne se rencontre pas dans la *Doride* et dans *l'Éolide* mêmes; c'est qu'enfin le dialecte usité sur les monuments publics de ces villes, sur leurs monnaies autonomes, est l'*ionien* : d'où il suit que, pour tout antiquaire familier avec la numismatique de cette contrée, la *forme prétendue éolienne* ou *dorienne*, ΟΣΣΕΩΜ, est insolite et impossible, tandis que la *leçon ionienne*

voit également dans AISERNINO et VOLKANOM, qu'un datif osque; et c'est toujours le même datif qu'il retrouve, avec une terminaison différente, dans des mots tels que TIANVD, BENVENTOD, LADINOD; voy. dans les *Blætter für Münz-Kunde*, t. II, p. 143-149, les observations de ce savant sur les médailles du Samnium et de la Campanie. Mais je ne saurais partager, à cet égard, les idées de M. Grotefend; et, sans entrer ici dans une discussion qui pourra trouver sa place ailleurs, je me joins à l'assentiment donné encore tout récemment à la doctrine de M. Avellino, par l'habile antiquaire de Modène, M. Cavedoni; *Bullet. dell' Instit. Archeol.* 1836, Giugno, p. 93.

ΜΟΣΣΕΩ est conforme à l'usage suivi sur les monuments de ces peuples, où se lisent des noms de magistrats, au génitif ionien, ΠΡΩΤΕΩ, ΗΡΑΚΛΕΙΔΕΩ, ΑΘΗΝΕΩ, ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΕΩ, usage emprunté par les rois de Thrace, ainsi qu'on en a un exemple sur la monnaie *de Térès*, avec l'inscription ΤΗΡΕΩ; et cet exemple me dispense de répondre au dernier argument du critique qui ne connaissait encore, en 1835, d'autre médaille d'un *roi de ces peuples, que celle de Gétas, qui lui avait été communiquée par M. Millingen;* car un pareil aveu ne prouve qu'une chose de la part de son auteur ; c'est que les médailles des deux *Amadocus* et de *Térès*, depuis si long-temps publiées par Sestini; sans parler de celles de *Seuthès III*, roi de Thrace, ni de celles des *rois de Pæonie*, si anciennement acquises à la science, lui étaient restées étrangères. La *difficulté* qui *semblait résolue* au critique *d'une manière satisfaisante par M. Millingen*, subsiste donc encore dans toute son intégrité.

A mon avis, et après l'examen attentif et souvent répété que j'ai fait des médailles en question, la vraie leçon est ΜΟΣΣΕΩ; c'est celle qui résulte de la disposition régulière et habituelle des lettres (1), telle qu'on la trouve sur l'exemplaire publié par Pacciaudi, et sur l'un de ceux de notre Cabinet, publié en dernier lieu par Cousinéry (2) et par M. Mionnet (3). Les exemplaires où la légende paraît distribuée de cette manière : ΟΣΣ Ε ΩΜ (et non ΩΣ) (4), tels qu'il s'en trouve dans notre Cabinet, ou ail-

(1) Il n'existe peut-être pas, dans toute la numismatique grecque, d'exemple d'une irrégularité plus forte habituellement, dans la distribution des lettres de l'inscription, que ce qui a lieu sur la monnaie des villes de cette partie de la Thrace et de la Macédoine. Ainsi, les médailles de *Néopolis* offrent, sur les quatre lettres ΝΕΟΠ, les cinq combinaisons suivantes :

Ν Ε,	Ν Ε,	,	Ω Γ,	ΝΕΟΠ,
ꟻ Ο	Π Ο	ΠΟ	Ɜ Ζ	

dans l'une desquelles je remarque que le graveur a commis la même faute, ΝΕΩΠ, pour ΝΕΟΠ, que celle que nous a offerte notre médaille *de Mossès*, avec son nom écrit ΜΩΣΣΕΟ, pour ΜΟΣΣΕΩ.

(2) *Voyage*, etc., pl. VI, n° 15.

(3) *Supplément*, t. IV, pl. V, n° 7.

(4) *Supplément*, t. IV, pl. V, n° 6, p. 49, n° 328. La manière dont le M final est

leurs (1), pourraient seuls autoriser, jusqu'à un certain point, la leçon ΟΣΣΕΩΜ, *des Osséens*, qui a prévalu; mais, sur un exemplaire encore inédit de notre Cabinet, où la légende est ainsi disposée (2) : ΜΩ ΣΣ Ε Ο, il n'est pas possible de trouver la leçon ΟΣΣΕΩΜ dans aucune combinaison; la seule qui s'en rapproche, ΩΣΣΕΟΜ, présente une forme d'une telle barbarie, qu'on ne peut l'attribuer à une main grecque; tandis que la leçon ΜΩΣΣΕΟ, bien qu'il s'y trouve une double faute dans l'interversion des lettres Ω et Ο, n'offre pourtant qu'une de ces inadvertances fréquentes sur les monnaies grecques, et faciles à concevoir et à admettre. Quant au nom de *Mossès*, qui résulte de l'inscription ΜΟΣΣΕΩ, au génitif ionien, c'est un nom de *chef* ou de *roi* de quelque peuple thrace, formé comme ceux de *Pollès*, roi des Odomantes, cité par Thucydide (3), de *Térès*, roi des Odryses, de *Pythès*, de *Prôtès*, et autres magistrats d'*Abdère*, connus par la numismatique ou par l'histoire; en sorte que je ne fais plus de difficulté d'attribuer les médailles qui nous occupent, et où se montre si sensiblement l'imitation de celles d'Alexandre Ier, de Macédoine, et de ses successeurs immédiats, à un *chef* ou *roi* des *Bisaltes*, contemporain de ces princes.

placé sur cette médaille, a donné lieu à M. Mionnet d'y lire ΟΣΣΕΩΣ, mais c'est avec raison que cette leçon a été déclarée vicieuse par M. Letronne dans le *Journal des Savants*, février 1835, p. 47, 1). J'ajoute, à cette occasion, qu'une disposition pareille de la même lettre M, sur une médaille de *Maronée*, Ʃ ΑΡ, a induit plus d'un antiquaire à attribuer cette médaille à *Sardes*. Voyez-en un dessin dans le *Recueil de Méd. grecq. inéd.* de M. de Cadalvène, pl. I, nº 6.

(1) Voy. Cousinéry, *Voyage*, etc., pl. VI, nº 14; Millingen, *Anc. Coins*, etc., pl. III, nº 3. Cette médaille est tirée du cabinet de M. Hamilton.

(2) Voy. la planche ci-jointe B, nº 9.

(3) Thucydid., VI, 5. Je rappelle à cette occasion que le même auteur parle d'un *Pittacus, roi des Édoniens*, Thucydid., IV, 107 : Πιττάκου τοῦ Ἠδώνων βασιλέως; et nous venons de recouvrer des médailles d'un autre roi du même peuple, *Gétas*, médailles qui portent la double inscription : ΓΕΤΑΣ ΗΔΟΝΕΟΝ ΒΑΣΙΛΕΥΣ, et ΓΕΤΑ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΔΩΝΑΝ, *Trésor de Numismat.*, pl. IX, n. 7 et 9; d'où résulte pour nous la preuve positive que, dès une assez haute époque, les *chefs* ou *rois* des divers peuples de la Thrace, *Odryses*, *Édoniens*, *Bisaltes*, *Élimes*, *Pæoniens*, *Odomantes*, *Lyncestes*, faisaient frapper des médailles à leur nom, d'après des coins de *fabrique macédonienne* et de *travail grec*, et ce qui fournit une grave présomption à l'appui de l'attribution que je fais de nos médailles à *Mossès*, *roi des Bisaltes*.

La notion si précieuse que nous venons d'acquérir des médailles d'un *roi des Édoniens*, *Gétas*, ΓΕΤΑΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΔΟΝΕΟΝ, ou ΗΔΩΝΑΝ(1), suffirait à elle seule pour justifier l'idée que les plus puissants d'entre ces *rois* ou *chefs* de peuples thraces aient fait frapper des monnaies en leur nom, à l'exemple de leurs voisins, les rois de Macédoine et de Pæonie; et, à défaut de ces monnaies mêmes, l'analogie porterait à croire qu'elles furent exécutées dans quelque atelier monétaire des villes grecques de la Thrace, telles qu'*Abdère*, *Acanthe*, *Maronée* ou *Thasos*, d'après les types des médailles autonomes de ces villes, ou d'après le type macédonien. Si nous connaissions davantage l'histoire de ces peuples barbares du nord de la Macédoine et de la Thrace, que tant d'intérêts de commerce, de guerre et de politique mettaient, en raison du voisinage même, en rapport perpétuel avec les cités grecques de la Thrace Maritime, nous pourrions peut-être découvrir dans la numismatique de cette contrée plus d'un indice de ces relations qui nous ont échappé jusqu'ici. Peut-être aussi quelque hasard heureux nous apportera-t-il un jour des médailles de quelques uns de ces rois mentionnés dans l'histoire, tels que ce *Derdas, roi* ou *chef des Élimes* (2), dont il est parlé dans Xénophon; ce *Kothêlas*, Κοθήλας, *roi des Thraces*, cité par Dicéarque (3); tels encore que *Sirrhas*

(1) Le génitif ΗΔΟΝΕΟΝ (pour ΗΔΩΝΕΩΝ) est l'ancienne forme ionienne, dont il ne se rencontre que d'assez rares exemples dans Hérodote et dans Hippocrate; comme ΗΔΩΝΑΝ (pour ΗΔΩΝΩΝ) est la forme dorique ordinaire. C'est toujours, comme l'on voit, l'ionien qui domine sur ces monuments, même sur ceux qui admettaient, à cause du voisinage de la Macédoine, l'influence du dorisme; et c'est ce que n'a pas manqué de reconnaître M. Boeckh, dans son explication d'un marbre d'*Amphipolis*, n° 2008. Un exemple remarquable d'une forme ionienne, fournie par la numismatique de cette contrée, c'est le nom ΜΕΝΔΑΙΗ (pour ΜΕΝΔΗ), qui se lit sur une médaille de *Mendé*, de Macédoine, *Cabin. de M. Allier*, pl. IV, n. 19. On sait que la légende ordinaire est ΜΕΝΔΑΙΟΝ ou ΜΙΝΔΑΙΟΝ.

(2) Xenophon. *Hellenic.*, V, 2, 38 : Δέρδας Ἐλιμίας Ἄρχων; cf. Dicæarch. *apud* Athen., XIII, p. 557, C. M. Cousinéry attribue à un autre *Derdas*, fils d'Aridée et cousin-germain de Perdiccas II, dont il est parlé dans Thucydide, II, 57; cf. Schol. *ad h. l.*, une médaille qu'il a publiée, *Voyage*, etc., pl. VII, n. 11, et qui porte les lettres ΔΕ (et non ΔΕΡΔ), en monogramme, de forme archaïque. L'attribution est plausible, et la conjecture ingénieuse.

(3) Dicæarch. *apud* Athen., XIII, p. 557, D., t. V, p. 11, ed. Schw.

et *Arrhabæus*, nommés par Aristote (1), le second desquels est l'*Arrhibæus, roi des Lyncestes*, contemporain de Perdicas II, qui figure plusieurs fois dans les récits de Thucydide (2); le même aussi qui nous est signalé par Strabon, comme issu des Bacchiades de Corinthe (3); pour ne point parler de rois d'une époque plus récente, tels que le *Syrmos, roi des Triballes*, contemporain d'Alexandre (4), le *Dromichætès*, *roi des Gètes*, contemporain de Lysimaque (5), et d'autres princes, plus ou moins puissants, qui dûrent avoir des monnaies, mais dont il n'a encore été retrouvé jusqu'ici aucun monument numismatique.

C'est pour essayer de remplir cette lacune, que je vous demande, Monsieur, en finissant cette lettre, la permission d'ajouter ici la description de deux médailles de notre Cabinet, qui doivent, si je ne me trompe, appartenir à la même série.

La première de ces médailles a pour type une *Tête héroïque, barbue* et *casquée*, tournée à gauche; au revers, le *carré macédonien*, sur les quatre côtés duquel est distribuée l'inscription AI-NEAΣ. Ce nom, exprimé au nominatif comme celui de *Gétas*, sur un

(1) Aristot. *Polit.*, V, 8, 11, ed. Schneider. : Κατεχόμενος ὑπὸ πολέμου πρὸς Σίῤῥαν καὶ Ἀῤῥάβαιον (lis. Ἀῤῥιβαῖον).

(2) Thucidid, IV, 79 et 83 : Περδίκκας δὲ.... στρατεύει ἐπὶ Ἀῤῥιβαῖον τὸν Βρομεροῦ, Λυγκηστῶν Μακεδόνων βασιλέα; cf. *ibid.*, 124.

(3) Strabon., VII, 326, B : Οἱ δὲ Λυγκισταὶ ἐπ' Ἀῤῥαβαίῳ ἐγένοντο, τῶν Βακχιαδῶν γένους ὄντι · τούτου δ' ἦν θυγατριδῆ ἡ Φιλίππου μήτηρ,.... Ἴῤῥα δὲ θυγάτηρ. Ce passage, rapproché de celui d'Aristote, cité dans une note précédente, me met dans le cas d'y faire une correction importante; j'y lis : Σίῤῥα δὲ θυγάτηρ. La princesse Euridice était *nièce d'Arrhibæus* (et non *Arrhabæus*) et *fille* de *Sirrhas*, les deux rois nommés ensemble par Aristote, comme ennemis d'*Archélaüs*. *Sirrhas* était *roi des Élimes*, suivant le texte d'Aristote; et *Arrhibæus*, son frère, régnait sur les *Lyncestes*. Cette correction, qui a échappé aux interprètes de Strabon, mais sur la voie de laquelle s'était trouvé Schneider, *ad* Aristot. *Polit.*, t. II, p. 338; cf. *ibid.*, *Addend.*, p. 501, réunit donc tous les éléments de la certitude; j'ajoute qu'il existait en Thrace une ville de *Sirrha*, nommée par Étienne de Byzance, *v.* Σιῤῥά, dont nous possédons une inscription, *apud* Boeckh. nº 2007 : τῆς ΣΙΡΡΑΙΩΝ πόλεως; et, du reste, le génitif dorique Σίῤῥα est conforme à l'usage général des Macédoniens, tel qu'il est constaté à la fois par les textes et par les monuments, Δέρδα, Μαχάτα, Περδίκκα, ΓΕΤΑ, ΑΜΥΝΤΑ, ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΑ, etc.

(4) Strabon., VII, 301.

(5) Idem, *ibid.*, 302.

des tétradrachmes de ce prince, me paraît être un nom de *roi* (1); et la *Tête héroïque casquée* pourrait être celle de *Caranus*, chef mythologique de la dynastie des rois de Macédoine, dont le *casque* joue, comme vous le savez, un si grand rôle sur la monnaie primitive des rois de Macédoine, et sur celles d'autres États alliés et voisins, tels que les *Orrhêskiens* et les *Létæens*. Dans cette hypothèse, *Ænéas* pourrait être considéré comme appartenant à cette dynastie, et régnant sur quelque tribu macédonienne; à moins qu'on n'aimât mieux regarder la *Tête héroïque* comme celle d'*Ænée*, type bien approprié en effet à la monnaie d'un prince du même nom, attendu que ce type offrait une de ces allusions si familières au génie grec, dont il se fit un si fréquent usage sur les médailles grecques de tout âge. Du reste, la médaille que je viens de signaler à votre attention était déjà publiée depuis long-temps par notre illustre Pellerin (2), et elle avait exercé la sagacité de plus d'un antiquaire, sans que l'attribution en eût encore été déterminée; la *patrie* seule en avait été reconnue, d'après la *fabrique macédonienne;* et je ne serais pas surpris qu'on ne vît dans l'inscription AINEAΣ un *nom de magistrat*, d'après l'exemple de villes telles qu'*Abdère* et surtout *Acanthe*, sur la monnaie desquelles le *nom du magistrat* suprême ou éponyme est souvent exprimé au nominatif. Mais il y a, suivant moi, plus de raisons encore pour y voir un *nom de chef* ou de *roi*. L'absence d'un *nom de peuple*, qui ne manque jamais sur la monnaie de ces villes, le prouverait, à défaut de

(1) Il existait une ville nommée Αἴνεια par Hérodote, et située dans la Pallène, VII, 123; cf. Baehr. *ad h. l.*, t. III, p. 617, ed. Creuzer. Mais le nom AINEAΣ ne peut appartenir à cette ville. Eckhel, qui vit, sur cette monnaie d'une *ville inconnue*, une *tête de Pallas* et un *nom de magistrat*, se trompa sur tous les points, *D. N.*, t. IV, p. 348; mais cette faute, qu'il est permis de relever chez un si grand homme, tenait à ce qu'il n'avait pas vu le monument original; car il n'eût pu manquer d'y reconnaître le carré macédonien ou d'Acanthe, qui détermine la *localité*, et la *Tête barbue* et *casquée*, qui appartient à un *personnage héroïque*.

(2) Pellerin, *Rois*, pl. XXII, p. 205-206. Cette médaille a été décrite par M. Mionnet, parmi les *incertaines*, t. VI, n° 134, p. 632, *a*), tout en y signalant le carré creux d'*Acanthe* et des rois de Macédoine; et l'on en trouve, dans le *Supplément*, t. III, pl. IX, n° 7, un dessin fidèlement exécuté, qui ne me dispense pourtant pas d'en reproduire un autre, fait avec non moins de soin et d'exactitude, dans l'intérêt de nos lecteurs; voy. planche B, n. 11.

toute autre raison; et l'exemple de la monnaie de *Gétas,* où le nom du prince est exprimé de la même manière, viendrait à l'appui de cette opinion. Quoi qu'il en soit, je profite de cette circonstance pour vous faire connaître un autre exemplaire de la même pièce, mais d'une fabrique un peu plus ancienne, avec la même *Tête héroïque barbue* et *casquée*, mais sans le *nom du prince;* laquelle médaille, récemment acquise pour notre Cabinet, y est restée classée parmi les *incertaines;* vous en trouverez joint à cette lettre (1).

La seconde médaille sur laquelle je me propose d'appeler votre attention, Monsieur, est tout-à-fait nouvelle, et plus curieuse encore, si je ne me trompe (2). On y voit, d'un côté, le groupe du *Satyre enlevant une Femme*, type des médailles de *Thasos*; et, au revers, le carré creux des médailles d'*Acanthe,* en dehors duquel sont distribuées, sur les quatre côtés, les lettres de l'inscription, ΒΕΡΓΑΙΟΥ. L'exécution de cette médaille est des plus beaux temps de l'art grec et de la fabrique de *Thasos,* si remarquable elle-même entre toutes celles de la numismatique grecque ; et quant à la légende ΒΕΡΓΑΙΟΥ, on ne peut y voir qu'un *nom de magistrat* ou *de roi.* Or, dans cette alternative, il me semble qu'il y a beaucoup plus de motifs pour un nom de *roi*, *Bergæus*, nom dont la forme rappelle celle du *roi de Pæonie*, *Patræus*, et du *tyran d'Héraclée*, *Adæus*, et dont la racine se retrouve dans celui de deux villes de la même contrée, *Bergé* et *Bergépolis* (3). Dans cette hypothèse, il paraîtra tout naturel que ce *chef* ou *roi* d'une portion de la Thrace, voi-

(1) Voy. planche B, n. 12.

(2) Voy. planche B, n. 13.

(3) Nous connaissons, par Étienne de Byzance, *v.* Βεργεπόλις, et *v.* Βέργη, deux villes ainsi nommées, et situées, l'une près de la Chersonnèse de Thrace, l'autre sur le territoire et dans le voisinage d'*Abdère*. L'ethnique de *Bergé* étant Βεργαῖος, la légende ΒΕΡΓΑΙΟΥ pourrait s'entendre à la rigueur en sous-entendant ΔΗΜΟΥ; et ce serait un cas équivalent à celui des médailles d'*Arpi*, avec la légende ΑΡΠΑΝΟΥ (sous-entendu ΔΗΜΟΥ). Dans ce cas, notre géographie numismatique s'enrichirait d'un nom de ville, celui de *Bergé*. Mais je répugne à chercher dans la Grande-Grèce des exemples propres à rendre compte des particularités de la numismatique macédonienne. La saine critique proscrit ces rapprochements d'exemples pris à de si grandes distances de temps et de lieux.

sine d'*Abdère*, ait fait frapper à *Thasos* une monnaie au type de cette ville, avec son propre nom. Nous avions déjà un exemple pareil dans une autre monnaie attribuée à *Thasos* (1), et portant le nom d'un de ces chefs étrangers, *Saratos*, ΣΑΡΑΤΟ (pour ΣΑΡΑΤΟΥ) ; et ces exemples devront s'ajouter à ceux du *roi de Pœonie*, *Lykkeios*, ΛΥΚΚΕΙΟΥ (2), et du *tyran d'Héraclée*, *Adæus*, ΑΔΑΙΟΥ, sur la monnaie desquels il règne encore quelque incertitude parmi les antiquaires.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma haute et respectueuse considération,

RAOUL-ROCHETTE.

Du Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque du Roi, 22 juin 1836.

P. S. Depuis que ceci a été écrit, j'ai appris par une lettre de M. Streber, que, dans un article sur son recueil, inséré aux *Wiener Jahrbücher der Litteratur*, 1836, p. 225, M. Arneth proposait d'attribuer à *Spalathra*, ville de Thessalie, la médaille du cabinet Fontana, maintenant acquise au Cabinet impérial de Vienne, sur laquelle il lisait : ΣΠΑ...ΡΑ. Il est évident que cet habile numismatiste s'est trompé dans la manière dont il a lu l'inscription : ΣΠΑ ΡΑ (ΔΟΚΟ), et conséquemment, dans l'attribution qu'il en a tirée ; et j'aime à croire qu'il renoncera sans peine à son opinion, pour adopter la mienne.

(1) Cadalvène, *Recueil de Méd. gr. inéd.*, pl. I, n. 14, p. 29-30.

(2) La seule médaille connue de ce roi a été publiée par Eckhel, *Num. vet.*, tab. XIII, n. 5, avec l'inscription ainsi disposée : ΛΥΚ ΚΕΙΟΥ ; mais un autre dessin, qui en a été reproduit en dernier lieu par M. de Cadalvène, *Recueil de Méd. gr. inéd.*, pl. I, n. 19, offre le même nom distribué de cette manière : ΛΥΚΚΕΙ ΟΥ. De plus, le dessin d'Eckhel, suivi par l'éditeur du *Trésor de Numismatique*, pl. VII, n. 15, offre, à l'endroit de la lettre finale Υ, la marque d'un *trou* ; ce qui a donné lieu à M. Lenormant de prendre pour un Ν cette dernière lettre, et de lire ΛΥΚΚΕΙΟΝ (pour ΛΥΓΚΕΙΩΝ), ethnique de *Lynkus* (Λύγκος), ville principale de la Lyncestide, Thucydid., IV, 83, 124, 129, 132. Mais je doute fort que la fabrique de cette médaille se prête à cette forme archaïque du génitif pluriel. De plus, il faut admettre la correction ΛΥΓΚΕΙΟΝ, au lieu de ΛΥΚΚΕΙΟΥ, sur la médaille même ; ce qui ne laisse pas d'offrir une assez grave difficulté. Je maintiens donc l'attribution à un roi *Lykkeios*, comme la plus probable dans l'état actuel de nos connaissances.

NEPTUNE ET THÉSÉE,

VASE GREC DE LA COLLECTION DE M. LE DUC DE LUYNES.

Voyez *Monuments de l'Inst. Arch.*, tom. I[er], pl. LII et LIII.

Le vase grec de la collection de M. le duc de Luynes, dont les deux groupes ont été dessinés de la grandeur de l'original, et gravés par M. Saint-Ange-Desmaisons, à Paris, a été trouvé, il y a long-temps, à Girgenti (Agrigente), en Sicile. En 1828, il appartenait à une famille établie dans ce pays; le savant et célèbre archéologue anglais, M. Millingen, en fit alors l'acquisition, et, l'année d'après, il le céda, moyennant la somme de trois mille francs, au duc de Luynes. Je tiens ces renseignements de son illustre propriétaire qui m'a fait l'honneur de m'engager à donner l'explication des deux groupes de figures représentés sur ce vase qu'il regarde avec raison comme un des plus beaux de son cabinet. Quoique M. le duc de Luynes eût pu, tout aussi bien ou mieux que moi, remplir lui-même cette tâche, je n'ai pourtant pas cru devoir m'y refuser, par un double motif: d'abord, parce que je m'empresserai toujours de satisfaire aux désirs de cet illustre archéologue, autant qu'il dépendra de moi; et, en second lieu, parce que je crois avoir compris suffisamment la destination du vase et le sens des groupes qui y sont représentés.

Ce *Kéramion*, fait d'une terre très fine et cuite avec soin, pourvu de deux anses basses, et évasé très largement (le bord supérieur présentant le plus grand diamètre de l'évasement) appartient, par sa forme et sa construction, à l'espèce appelée par les Grecs, Κρατῆρες (1). Sa hauteur totale est d'un pied trois

(1) C'est celle qu'on employait habituellement pour les vases dans lesquels on mêait du vin et de l'eau, quelquefois avec une addition de miel ou de quelque aromate. Pour cette opération, il fallait nécessairement un *kéramion* muni d'un fond épais et

pouces et demi (mesure française), et son plus grand diamètre, celui de l'embouchure, est d'un pied deux pouces et dix lignes. Les figures sont en rouge sur un fond noir. Seulement, la guirlande ou le bandeau que tiennent dans leurs mains les deux figures féminines, l'une debout sur la partie antérieure, l'autre assise sur le revers du vase, est d'une teinte violette. Au-dessous de chacune des anses qui s'élèvent depuis le fond du vase, se trouvent deux fleurs *antéfixes* (comme j'ai proposé ailleurs de les appeler)(1) élégamment dessinées. En outre, les figures, dont la gravure fait connaître les dimensions, sont bordées, en haut et en bas, par deux ornements en forme de bandes. Celui d'en bas, qui est le plus étroit, reproduit les traits, à angles droits, qu'on voit fréquemment aux mosaïques grecques ou lithostrata ; le bord supérieur, plus large, se compose, au contraire, de fleurs d'*antéfixes*, opposées, deux à deux, les unes aux autres, et qui viennent se joindre à un nombre correspondant de traits recourbés en *S*, posés obliquement, mais réguliers et parallèles. Cette double espèce d'ornements, qui sont en rouge sur un fond noir, ainsi que les figures, produit un très bon effet, lorsqu'on tourne le vase sur son pied, pour examiner comment les figures se suivent et se lient ensemble. La manière exquise dont la matière est traitée, le dessin sévère et roide des figures, qui an-

fort, et très évasé, comme le sont tous les vases grecs de ce genre qui existent encore. Il serait superflu de citer des exemples pour prouver que les Grecs, pour les mélanges de vin, se servaient ordinairement des vases de la forme des cratères ou de nos *bowls* actuels; la plupart des passages d'auteurs grecs relatifs à cette matière ayant été rassemblés par Henri Étienne dans son *Thesaurus linguæ græcæ*, édition de Londres, 1822, t. IV, p. 4888 C, au mot Κρατήρ, je me bornerai à transcrire, pour toute citation, deux vers de l'Odyssée, chant Ier, v. 110 :

« Οἱ μὲν ἄρ' οἶνον ἔμισγον ἐνὶ κρητῆρσι καὶ ὕδωρ. »

et chant VIIe, v. 179 :

« Ποντόνοε, κρητῆρα κερασσάμενος, μέθυ νεῖμον
Πᾶσιν ἀνὰ μέγαρον κ. τ. λ. »

Et *Eustathe* fait remarquer que le nom de ce vase (κρατὴρ) provient de sa destination : « Παρὰ τὸ ἐν αὐτῷ συγκεκρᾶσθαι οἶνον, λεγόμενον οἱονεὶ κερατήρ. » On voit encore beaucoup de vases de ce genre dans les diverses collections.

(1) Voyez ma dissertation *sur les vases panathénaïques*, traduction française de M. Burgon, p. 6, note 9.

nonce une tendance au grandiose plutôt qu'à la grâce ou à l'élégance, nous renvoient à une école antérieure à Lysippe. Voilà pourquoi je croirais devoir fixer environ le milieu du IVe siècle, avant l'ère chrétienne, comme étant l'époque à laquelle on pourrait attribuer ce vase.

La face antérieure contient trois figures : *Posidon*, dominateur de la mer, facile à reconnaître, grande figure mâle, avec une belle chevelure et une longue barbe, ayant autour de la tête une bandelette hiératique (ταινία), et tenant dans la main gauche sa puissante arme à trois pointes, son ἄορ τριγλώχιν, comme les poètes appellent le trident. Il porte une tunique brodée qui descend jusqu'aux pieds : c'est ce que les Grecs appelaient un χιτὼν ποδήρης ou ὀρθοστάδιος (1) ; par-dessus cette tunique, il a une large chlamyde (χλαμὺς) dont un pan est jeté par-dessus son épaule gauche. Il est assis sur un superbe trône découpé, pourvu de volutes, de pilastres ioniques, d'étoiles et d'autres ornements en forme de fleurs antéfixes, et dont le siége est recouvert d'un coussin à bordure tissée qui, tant sur le devant que sur le derrière, dépasse un peu le bord du siége. Il appuie ses pieds sur un large escabeau (ὑποπόδιον), semblable par sa forme à un chapiteau de pilastre, au haut duquel sont taillés six dauphins.

Posidon étend sa main droite vers un jeune homme vigoureux et fortement constitué qui se tient debout devant lui ; il est revêtu du léger vêtement ordinaire des *Éphèbes*, savoir un court χιτὼν sans manches, attaché par une ceinture autour des reins ; sa chevelure est épaisse, mais courte ; il a le cou, les bras et les jambes entièrement nus, comme les ont ordinairement les Éphèbes. Sa physionomie et le mouvement de sa main gauche paraissent annoncer qu'en tendant sa main droite à Posidon, il est sur le point d'adresser la parole à ce dieu.

Vis-à-vis du jeune homme, mais derrière le dieu assis, se tient debout une grande figure féminine, dont la belle chevelure

(1) Par opposition à la tunique ordinaire qui était plus courte, et qu'on serrait autour du corps par une ceinture (ζωστήρ).

descendant sur le dos, est ceinte d'un diadème, et dont le costume, semblable à celui d'une prêtresse (savoir un χιτὼν ὀρθοστάδιος, sur lequel est jeté un shawl ou *peplos* large et pendant), indique suffisamment une figure hiératique d'un haut rang. Elle tient de ses deux mains, et paraît montrer au jeune homme vis-à-vis d'elle une bandelette (ταινία) de la même espèce que celle que Posidon lui-même porte autour des tempes.

Sur l'autre face du vase sont représentées également trois figures qui, toutes, sont des femmes et des personnages hiératiques, ainsi que le prouvent assez leur costume et leurs attributs. Ces figures féminines sont groupées de manière à correspondre, par leur symétrie, au groupe des trois figures placées sur la face antérieure. Celle du milieu, ayant sa chevelure cachée sous une espèce de coiffe qu'on remarque fréquemment sur les monuments grecs, est assise sur un simple banc ou tabouret recouvert d'un coussin d'étoffe rayée; ses pieds s'appuient sur un escabeau (θρανίον, ὑποπόδιον), et elle tient de ses deux mains et contemple une bandelette de vainqueur, de la même qualité que celle des deux figures de la face antérieure du vase, savoir la bandelette qui ceint la tête même de Posidon, et l'autre bandelette que la figure féminine, qui est debout derrière lui, tient dans les mains.

Des deux autres figures placées l'une devant et l'autre derrière la femme assise, et qui toutes deux portent une espèce de diadème autour de la tête, l'une tient de la main gauche la tige recourbée d'une plante, au bout de laquelle s'élève le calice de la fleur qui en sort, l'une et l'autre d'une forme particulière. Elle étend la main droite, comme pour s'adresser à la troisième figure qui est debout derrière la figure assise, et qui présente dans la main droite une coupe à boire φιάλη (1), et dans la main gauche un vase à une anse employé habituellement par les Grecs à verser le vin dans les coupes pour faire les libations, et appelé par eux οἰνοχόη (c'est le *præfericulum* des Romains). Ces

(1) C'est cette dénomination qu'*Asclépiade* explique par πιάλη (Voy. *Athénée*, XI, pag. 501 b: « Ἀσκληπιάδης δὲ ὁ Μυρλεανὸς « ἡ μὲν φιάλη, φησί, κατ' ἀντιστοιχίαν ἐστὶ πιάλη, ἡ τὸ πιεῖν ἅλις ἔχουσα. »

deux objets (la *phiale* et l'*oenochoé*) se retrouvent constamment sur les vases et autres monuments grecs, dont les représentations se rapportent aux initiations religieuses et aux libations. Quant à la tige et au calice de fleur que porte dans la main gauche l'autre figure féminine debout, cet objet mystique se trouve sinon très fréquemment, du moins assez souvent sur les monuments hiératiques des Grecs, et a la même signification, peu importe que cette tige de fleur soit portée par un génie ailé (celui des mystères ou de la consécration) ou bien par une autre hiérodule non ailée; elle est toujours un symbole de la coopération merveilleuse et mystérieuse des forces de la nature pour un but, la production des phénomènes; souvent aussi, surtout dans les monuments bachiques, cette tige avec ce calice de fleur a une signification phallique, étant alors un symbole de la combinaison des forces procréatives pour la conservation des races (1).

Cette réunion des trois figures hiératiques sur la face du revers du vase, nous autorise donc à les considérer comme des symboles positifs de la victoire et de la consécration. Appliquées au groupe de la face antérieure, ces idées personnifiées nous aideront beaucoup à expliquer l'ensemble des peintures de ce vase. Une seule circonstance suffira pour faire voir que nous sommes fondé à rapprocher le groupe du revers de celui de la face antérieure, et à soutenir que les deux groupes de trois figures représentés sur ce cratère ont entre eux un rapport mythique et logique, qu'ils tiennent l'un à l'autre et s'expliquent mutuellement. En effet, la bandelette de vainqueur (la ταινία) que la figure féminine assise tient dans ses mains, est évidemment de la même espèce que l'autre ταινία que la figure féminine debout

(1) Pour éclaircir ceci, je signalerai, parmi le grand nombre d'exemples que je pourrais citer, un qui est assez connu, savoir la peinture sur le beau vase qu'on trouva, il y a peu d'années, à Chiusi, et qui représente la naissance du jeune *Erichthonius*, et l'initiation de son petit-fils *Butès* au pontificat athénien, dans l'Acropolis. (Voyez les planches x et xi des *Annali di corresp. archeol.* (3ᵉ cahier, 1829), et l'explication dans mon ouvrage, *Voyages et recherches en Grèce*, IIᵉ livraison, 1830, p. 297, note 4.) — M. Panofka (*Ann.*, I, p. 296) explique le revers du vase de la naissance d'Erichthonius, par *Neptune* et *Iris*. (*Note du Rédacteur.*)

de la face antérieure du vase montre ou offre au jeune homme qui tend la main à Posidon ; et il est également évident qu'il n'y a point d'autre personnage que cet adolescent qui puisse être l'objet d'une consécration pour la victoire. Or, si la figure de l'adolescent et les quatre personnages féminins s'expliquent mutuellement, la figure principale, Posidon assis sur son trône, explique encore mieux l'ensemble ; car, certes, aucun Grec du temps auquel appartient ce vase n'aurait mis le puissant dieu de la mer en rapport avec ces figures, sans le considérer comme personnage principal, et sans lui subordonner d'une manière quelconque les autres figures qui sont en rapport avec lui. Il suffira donc d'avoir quelque connaissance des monuments grecs pour être persuadé non seulement que c'est *Posidon*, Neptune, qui tend la main à l'adolescent, mais aussi qu'il s'agit ici d'une représentation de victoire et d'initiation neptuniennes.

Cependant les Grecs s'en tenaient rarement aux généralités ou aux représentations d'une nature abstraite, surtout dans les productions de l'art ; ils se plaisaient, comme tous les esprits imbus du génie poétique, à individualiser. A moins donc de pouvoir dire quel est le jeune homme à qui Neptune tend la main, de quelle victoire et de quelle consécration neptuniennes il s'agit ici, il sera impossible d'expliquer le sens des groupes représentés sur ce vase.

Cette tâche peut d'abord paraître difficile ; cependant elle ne l'est guère ; car l'analogie de tant d'autres monuments et l'expérience viennent ici à notre secours. Nous savons que la vie publique des Grecs, de ce peuple enjoué et plein de génie, se manifestait principalement dans leurs fêtes religieuses et dans les jeux qui y étaient joints ; nous savons, pour ne pas parler du nombre infini de petites fêtes, qu'il y avait principalement six grandes localités où se développaient le génie, le talent, l'agilité et la vanité des Grecs, et qui jouent un rôle principal dans l'histoire de ce peuple et de ses productions, savoir : *Délos*, *Delphes*, *Athènes*, l'*Isthme*, *Némée* et *Olympie*. Nous savons (pour nous restreindre au genre de monuments qui nous occu-

pent ici principalement) que, dans la quantité innombrable de vases hiératiques que nous possédons maintenant, les neuf dixièmes, pour ainsi dire, se rapportent par leurs peintures (à moins que ces groupes ne soient bachiques) à une de ces six localités que je viens de nommer, et aux mythes, traditions, exploits et jeux qui s'y rattachent. Nous savons que les Grecs, plus que tout autre peuple de l'antiquité, vivaient de leur propre vie; que ce peuple était singulièrement attaché à ses mœurs et à ses coutumes nationales, et apportait, partout où il allait s'établir, les symboles religieux qui lui étaient propres (ses πατρῷοι θεοὶ) et toutes les institutions qui en dépendaient. Les Athéniens établis soit à Byzance, en Thrace, soit à Nola, en Campanie, y célébraient, aussi bien qu'à Athènes même, leurs fêtes panathénaïques, et y observaient les mêmes cérémonies; les Corinthiens, qui étaient venus s'établir en Sicile ou dans quelque ville grecque sur la côte d'Italie, y célébraient, aussi bien qu'au superbe temple de Posidon dans l'Isthme, les cérémonies du culte de Posidon, ainsi que les jeux qui s'y joignaient. Des trois mille vases grecs récemment déterrés aux environs de Vulci et de Canino, sur la côte d'Étrurie, plus des trois quarts, c'est-à-dire les sujets représentés sur tous les vases hiératiques qui ne sont pas bachiques, se rapportent plus ou moins à l'une de ces six localités, en retraçant des mystères, des cérémonies, des traditions déliennes ou delphiques, athéno-éleusiennes, isthmiques, héracléo-néméiques ou olympiques.

Or, toutes les fois que l'on voit un vase grec du IVe siècle, d'une bonne fabrique, d'un beau dessin, avec un Posidon assis sur son trône, et entouré de figures hiératiques, qui portent les symboles des mystères ou de l'initiation et de la victoire athlétique ou du stade, on peut être assez certain qu'un pareil vase est une récompense accordée au vainqueur dans les jeux neptuniens, ou qu'il a été exécuté du moins par rapport à ces jeux; et nous avançons ceci avec d'autant plus de certitude, dans le cas qui nous occupe, qu'il s'agit d'un vase dont le groupe principal représente Neptune même s'adressant à un adolescent légèrement vêtu, ainsi que l'exigent les exercices du stade. La

Grèce avait sans doute beaucoup d'endroits consacrés au culte de Neptune et aux jeux neptuniens, par exemple, à Calaurée, à Trézène, à Pylos, à Rhodes, etc.; mais il n'y en avait pas de plus célèbres, tant en Grèce qu'aux colonies, que ceux de l'Isthme. Les cérémonies et les rites de ces jeux étaient répandus au loin dans toutes les villes coloniales où le culte de Posidon était introduit.

D'après ces considérations, je dis, avec toute la certitude qu'on peut acquérir dans des recherches de ce genre, que ce vase est un monument d'une victoire isthmique, soit qu'il ait été gagné réellement par un vainqueur dans les jeux de l'Isthme, soit qu'il ait été exécuté en mémoire d'une telle victoire. Je qualifie le dieu qui tend la main au jeune homme, non seulement de Posidon, mais de Ποσείδων Ἴσθμιος; et, par une analogie constante avec beaucoup de monuments de ce genre, j'explique la figure féminine assise du revers, comme indiquant la localité où la victoire a été remportée, ou à laquelle on a voulu rattacher ce témoignage de la victoire, comme au théâtre de cette même victoire. C'est l'*Isthme personnifié*, ou plutôt, comme l'Isthme entier n'était point hiératique ou consacré au culte de Posidon, c'est la personnification du stade au temple de Neptune dans l'Isthme; c'est cette personne qui distribue au vainqueur, d'après la volonté du dieu, et en qualité d'agonothète, la marque de la victoire, la bandelette consacrée qu'elle tient dans ses mains (1).

Dès que l'on a compris que ce vase appartient à la classe des monuments isthmiques, et que le Neptune assis sur son trône est un Ποσείδων Ἴσθμιος, il est aisé d'interpréter aussi l'autre figure principale de la face antérieure, savoir, le jeune héros à

(1) Quiconque s'occupe de ces études sait que l'on trouve très fréquemment, dans les monuments grecs, des personnifications des localités. Cette forme des représentations artistiques chez les Grecs n'était pas suffisamment connue autrefois, même du temps de nos pères. Si, par exemple, Winckelmann avait compris cela, son explication du grand vase de marbre de la villa Albani, représentant les travaux d'Hercule, ne lui aurait pas coûté tant de peine, et n'aurait pas si mal réussi. (Voyez ses *Monumenti antichi inediti*, Tavola 63, p. 80 et suiv. du texte.)

qui le dieu tend familièrement la main. En effet, quel autre mortel, quel éphèbe imberbe, le dieu fier et puissant pourrait-il accueillir aussi familièrement, si ce n'est pas son propre fils, le jeune héros *Thésée*, chanté déjà dans son adolescence par toutes les muses de la Grèce qu'il combla de ses bienfaits : *Thésée, le fondateur célèbre des jeux isthmiques* (1).

Toutefois, je ne pense pas que l'hommage que Thésée reçoit sur le vase s'adresse à Thésée en sa qualité de fondateur des jeux isthmiques. On conçoit que de dire que ce vase appartient, par sa destination, aux monuments ishmiques (ce que je crois en effet) n'est pas dire que le jeune héros, Thésée, peint sur ce vase, y soit représenté dans sa qualité de fondateur de ces jeux célèbres, opinion que la tradition même, qui reporte cette action à l'âge mûr du héros, nous défend d'adopter. Je crois, au contraire, que l'auteur de ce monument ou bien de celui qui a servi de modèle à cette peinture, a voulu indiquer sur la face antérieure du vase, un exploit par lequel le héros s'illustra dans son adolescence, et que la mythologie a eu soin de recueillir. C'est que, d'après une tradition de l'Attique, le jeune Thésée, lors de sa première visite en Crète, s'engagea dans une querelle avec Minos, roi de l'île, qui lui reprocha de se vanter orgueilleusement de son origine, et énonça des doutes sur ce que le jeune Thésée fût réellement fils de Neptune. Après un échange de quelques paroles acerbes, Minos tira sa bague du doigt et la jeta dans les flots (car ils se trouvaient sur un rocher au bord de la mer), en disant : « Si tu es fils de Posidon, tu iras chercher ma bague au fond de la mer. » Aussitôt le jeune Thésée se précipita dans les flots agités, et, quelques moments après, il rapporta non seulement la bague de Minos, mais encore une couronne d'or dont Amphitrite, reine de l'Océan et femme de Neptune, lui avait fait présent (2).

(1) Au sujet de *Thésée, fondateur des jeux isthmiques*, voyez surtout Plutarque, *Vita Thesei*, cap. 30, et Hygin., *fab.* 273, dans l'édition des *Auctores mythographi latini*, ed. Van Staveren (*Lugd. Batav.* et *Amstelod.*, 1742, in-4°), p. 380, avec les renvois que contient la note de Muncker et Van Staveren sur ce passage.

(2) Pausan., lib. I, cap. 17, 3, p. 61, édit. de Facius.

C'est à cette tradition individuelle sur Thésée que se rapporte le sujet du groupe de la face antérieure, et voilà pourquoi je regarde la figure féminine qui se tient derrière le trône de Neptune, et qui offre la bandelette de la victoire au jeune Thésée, comme représentant *Amphitrite;* elle est souvent figurée à la suite de Neptune, surtout, lorsque ce dieu est représenté avec pompe comme type hiératique, et comme le souverain des flots (1).

Voilà mon opinion sur les deux groupes de ce beau vase dont les détails pourraient donner lieu à un développement archéologique bien plus étendu et instructif.

LE CHEVALIER BRÖNDSTED.

(1) M. Panofka (*Ann. de l'Inst. arch.*, V, p. 364) fait observer que le nom de *Palémon* conviendrait peut-être mieux à l'éphèbe, qui est reçu par Posidon, puisque c'est en mémoire de ce héros, le même que Taras, que les jeux isthmiques ont été institués. —Quant au revers de ce vase, le même savant (*Ibid.*, p. 365) propose le nom d'*Ino-Leucothée* pour la femme assise au centre de la composition; dans ce cas, ses deux acolytes seraient des *Néréides*. La ressemblance entre la femme stéphanophore placée derrière *Posidon*, et celle qui porte une œnochoé et une phiale derrière *Leucothée*, donneraient à M. Panofka quelques doutes sur la justesse du nom d'*Amphitrite*, attribué par M. Brôndsted à cette divinité. Cette figure serait la même dans les deux compositions, une *Néréide* qui apporte la couronne envoyée par *Ino-Leucothée* à Palémon.

(*Note du Rédacteur.*)

ALOPÉ.

(Pl. C, 1836.)

Entre les monuments publiés par Winckelmann, se trouve, planche 92, un bas-relief de la villa Pamfili, contenant la seule représentation de la fable d'*Alopé* qui nous soit connue jusqu'à présent; et nous tirons cette fable d'une seule relation, celle de la 187e fable d'Hygin. Les fragments de l'*Alopé* d'Euripide s'accordent avec cette relation, sans laquelle, eux aussi, seraient incompréhensibles : et ce qui rend plus étonnant encore qu'on ne soit jamais revenu à ce bas-relief, c'est que tous les monuments du recueil de Winckelmann ont été, presque sans exception, soit cités dans nombre d'ouvrages d'une manière plus ou moins expresse, soit reproduits par des gravures et corrigés quant à l'explication; en sorte qu'il n'est peut-être pas de livre d'antiquité qui puisse jamais produire un aussi grand effet.

Le sujet du bas-relief en question, où un antiquaire antérieur avait reconnu *Céphale et Procris* (1), a été en général heureusement deviné par Winckelmann, qui a eu encore le mérite d'interpréter avec assez de sagacité plus d'une particularité. Il n'a cependant pu expliquer pour la fable d'*Alopé* le groupe du *couple assis* au milieu, ce qui l'a conduit à supposer que c'était une représentation étrangère au reste; et, dans cette hypothèse, qui avait le double inconvénient de ne pas trancher le nœud et de détruire la composition elle-même, il y reconnut *Admète* et *Alceste*. Ce serait prendre une peine inutile que de combattre un pareil procédé, que de montrer qu'une telle confusion ne saurait être admise dans une représentation d'ailleurs conçue avec beaucoup d'intelligence. Mais il ne sera pas sans utilité d'en-

(1) Beger. *Spicileg. ant.*, p. 151, 145.

trer dans quelques explications au sujet des exemples d'un genre analogue que Winckelmann tirait d'autres sarcophages, pour justifier son hypothèse. Il dit premièrement : *Posso infra gli altri allegare un gran basso-rilievo appo il sig. marchese Rondinini a Roma, staccato da un sarcofago, di cui parlerò in appresso, ove dall' una parte è scolpita la favola di Peleo e di Tetide, e dall' altra Diana che viene a vedere e bacciar Endimione addormentato sul monte Latmo.* Ce sont deux objets qui pouvaient être liés comme pendants, et qui étaient effectivement placés à côté l'un de l'autre (1); or, c'est là une circonstance qui n'a rien de commun avec le fait d'un mélange tel que l'insertion du groupe d'*Admète* et d'*Alceste* au milieu de scènes relatives à l'histoire d'*Alopé*; et cela, sans qu'il y ait de part et d'autre aucune relation, sans qu'il y ait dans cette insertion de personnages étrangers aucun motif et aucun sens. Du reste, Winckelmann ne parle plus dans la suite du sarcophage Rondinini. Il en cite plus tard un autre, dans la maison de Caraffa Colobrano, à Naples, où le personnage de *Médée sur le char tiré par des dragons* se trouverait joint à l'*enlèvement de Proserpine*, mais ce n'est là qu'une pure inadvertance de confondre *Démèter* avec *Médée*; et c'est ce qu'avait déjà reconnu un autre commentateur (2). Winckelmann continue : *Nè maggiore attenenza hanno fra loro un sacrifizio offerto a Pallade ed un baccanale, ambedue in una testata d'un sarcofago esistente nel palazzo Gentili a Roma.* Mais il se trompe par rapport à Pallas, puisque, sur le sarcophage en question, ainsi que sur plusieurs autres, se trouve un *sacrifice de Bacchus*, et la statue d'une divinité barbue avec des mamelles, que l'on a nommée tantôt *Sabazius* ou *Corybas*, tantôt *Cybèle* ou *Bellone* (3). Il fait enfin

(1) C'est de cette manière qu'on trouve sur des sarcophages romains plusieurs sujets tout-à-fait différents combinés ensemble, par exemple dans les *Monuments inédits* de M. Raoul-Rochette, pl. VII.

(2) *Zeitschrift für alte Kunst* von P. G. Welcker, t. I, p. 57.

(3) Voy. les remarques de Zoëga sur le *Musée Pio-Clementin*, t. V, pl. 8, dans le *Journal für alte Kunst*, p. 414; *Das Akademische Mus. zu Bonn*, § 100; K. Ott. Müller, *Archæolog.*, § 388, 3.

mention du sarcophage généralement reconnu de nos jours pour représenter le *Lycurgue de Thrace*, où il regardait les *Muses* comme incompatibles avec la représentation principale, uniquement parce qu'il prenait *Lycurgue* pour *Penthée*.

Il se trouve une description de notre monument entre les papiers de Zoëga, déposés dans la bibliothèque royale de Copenhague, dont la copie est en grande partie dans mes mains. Je communique ici cette description mot pour mot, tant pour donner plus d'autorité à la planche de Winckelmann, que pour y rectifier quelques particularités.

« Façade de sarcophage, de travail médiocre, à l'entrée du » Casino de la villa Panfili. L'intervalle des deux colonnes » de la façade de la maison semble être occupé par une porte à » deux battants et par deux guirlandes de fruits pendant à l'ar- » chitrave. Les deux figures sur le devant, assises ensemble sur » un canapé, ont cependant chacune leur escabeau. Le visage » du jeune homme à gauche est moderne. Sa compagne est en- » tièrement enveloppée d'un ample manteau comme on a cou- » tume de représenter les ombres; elle se penche vers son amant » avec une expression de timidité, comme une fiancée. Le vi- » sage et le bras gauche de la femme du coin à droite sont mo- » dernes. Elle est assise sur un exhaussement de sol, et élève » la figure et la main gauche, comme si elle parlait au jeune » homme qui est debout vis-à-vis d'elle, et dont le visage est » également moderne. L'homme barbu qui mène un cheval » ne porte pas un *flambeau*, mais *deux épieux*, dans la main » droite. Au bout opposé est un bâtiment rond et étroit, en » forme de *tour* avec une porte, et une femme enfermée dans » cette tour; elle regarde par la fenêtre et semble observer le » cheval qui, de la bouche, touche la partie inférieure de la » fenêtre. Les deux hommes de l'autre côté du cheval ont des » couronnes de laurier, celui de derrière parle à la femme qui » est dans la tour. Après ce groupe, on voit trois hommes, » qui se dirigent vers le côté gauche; celui du milieu est conduit » comme prisonnier par les deux autres, mais il n'a pas de me- » nottes. Toute la partie supérieure de son corps, à l'exception

» de l'épaule gauche, est moderne jusqu'en bas; mais la main gau-
» che, qui pend librement sur son genou, est antique. De l'homme
» qui est à sa droite et qui tourne le dos aux spectateurs, il n'y
» a d'antique que le côté gauche et le bras caché, une lance qu'il
» tient de travers, et une partie des cuisses et du bras droit
» appuyé sur l'épaule de l'homme du milieu. Le troisième n'a
» de restauré que le bras gauche, avec lequel il saisit par de-
» vant l'homme du milieu. La tête de l'homme barbu couronne
» de laurier, assis sur le siége, semble être un portrait; les
» bras qu'il avançait sont rompus. Déduction faite de ces restau-
» rations et des différences qui ont été relevées, la gravure ne
» s'éloigne pas considérablement de l'original. »

Winckelmann ne s'est pas rappelé la tragédie d'Euripide; aussi les fragments ne contiennent-ils rien qui explique le couple énigmatique placé entre les autres personnages; rien même qui y ait quelque rapport. On peut néanmoins, en pénétrant dans l'ensemble de la tragédie, et en ayant recours à ce couple, se rendre compte d'un objet qui donne un éclaircissement satisfaisant au bas-relief; de manière que l'explication du bas-relief serve à son tour à compléter le récit d'Hygin, et à faire connaître en son entier le plan de la tragédie. Je renonce, pour être plus concis, à la méthode analytique d'interprétation, qui a sans doute l'avantage de convaincre plus sûrement le lecteur, en le forçant pour ainsi dire, après que tout ce qui est invraisemblable a été successivement développé et mis de côté, en le forçant, dis-je, d'adopter tout ce qui reste, et en le conduisant ainsi à une décision pour laquelle tout a été d'avance préparé. Mais pour tout homme qui s'est familiarisé avec les compositions antiques, et particulièrement avec celles des bas-reliefs de sarcophages, il suffit que l'explication soit simplement et positivement énoncée, sauf à lui d'essayer, s'il veut, pour éprouver cette explication, ce que l'on ferait, dans toute autre hypothèse, des figures les plus difficiles, et de s'assurer de cette manière si elle est telle qu'on soit obligé d'y revenir, après toutes les épreuves tentées successivement.

Je commencerai donc par la supposition que, dans ce bas-

relief, la partie du milieu a une étendue peu ordinaire, de manière que les deux autres ne sont composées que de trois personnes et d'un cheval chacune, sans compter la source de rocher personnifiée sous la forme d'une femme, que l'on aperçoit dans la dernière partie au-dessus de la vieille femme assise.

Dans la scène du milieu, qui, suivant l'ordre des temps, est la première, nous voyons l'impitoyable roi Cercyon, ayant derrière lui un garde du corps, à qui l'on apporte l'enfant que sa fille a mis secrètement au monde. Le père de cet enfant était Posidon; Alopé avait fait exposer l'enfant par sa nourrice; une jument l'allaita: un berger trouva le nourrisson enveloppé dans un vêtement royal et le porta chez lui; mais un autre berger souhaitant l'avoir, il le lui céda, en retenant toutefois le précieux vêtement, qui était la seule cause pour laquelle l'autre désirait l'enfant; celui-ci le réclama donc comme signe de reconnaissance. Il en résulte une dispute, et ils portent leurs plaintes au roi. Celui qui a reçu l'enfant en présent exige que le vêtement soit apporté, et Cercyon le reconnaît comme appartenant à sa fille Alopé; la nourrice effrayée avoue que l'enfant est d'Alopé : voilà tout ce que dit Hygin. C'est donc la nourrice de la fille du roi qui présente l'enfant à Cercyon, et non pas la femme d'un berger, comme le présume Winckelmann, qui remarque d'ailleurs, avec beaucoup de justesse, la manière dont l'enfant semble, avec ses mains, implorer le pardon de sa mère, comme s'il avait entendu sa condamnation. Pour ce qui regarde la circonstance qui donna lieu à la découverte, l'artiste n'est pas d'accord avec Hygin. Dans le récit du fabuliste, deux bergers portent leurs plaintes au roi, tandis que, sur le monument, un berger seul est amené prisonnier par deux serviteurs du roi. Il semble donc qu'on avait dénoncé au roi qu'un berger avait trouvé un enfant enveloppé dans une étoffe précieuse, et que par cette raison Cercyon se fait amener ce berger avec l'enfant, puis que la nourrice découvre le secret. La figure de femme assise derrière Cercyon sur un trône, doit être Alopé, dont le visage détourné, la physionomie triste, conviennent bien au moment où la nourrice fait

l'aveu, et où la sentence inspirée par le courroux de Cercyon va être prononcée. Quant au jeune homme assis à côté d'elle, dans la maison paternelle, ce ne peut être qu'un frère ou que son fiancé, et il n'est pas difficile de deviner lequel des deux on a eu en vue, en réfléchissant qu'on ne connaît pas de fils de Cercyon, surtout en faisant attention à la manière même dont la scène est représentée. Car c'est ici que nous reconnaissons une invention d'Euripide, qui avait choisi le moment du mariage pour l'époque fatale de la découverte, afin d'augmenter l'intérêt, en rendant plus sensibles la dureté du père et le chagrin d'Alopé. Le péplon qui couvre l'amante de Posidon est le voile nuptial; et c'est en même temps un vêtement de deuil dont va bientôt s'envelopper Alopé. Le jeune homme pose encore tendrement le bras sur le cou de sa future, qui est sur le point de lui être enlevée; la guirlande même, suspendue le long des parois du magnifique trône, au-dessus du couple, fait allusion à la fête préparée; par ce trait des deux fiancés, il est évident que l'artiste a eu la tragédie d'Euripide sous les yeux; car c'est un détail qu'on ne pourrait concevoir que d'après un motif tragique. Du reste on se souviendra que c'est de même le jour des noces préparées pour Phaéton, qu'Euripide, dans sa tragédie de ce nom, a choisi pour le moment de l'aventure désastreuse du fils d'Hêlios (1).

Hygin continue : Cercyon fait enfermer sa fille dans une prison où elle est condamée à mourir; et il ordonne d'exposer de nouveau l'enfant; cet enfant est trouvé une seconde fois par des bergers qui l'élèvent, et lui donnent le nom d'Hippothoüs. Dans ce nom, qui était celui de la *Phylé hippothoontide* (2), se trouve la raison de la fable de la jument allaitante; c'est une

(1) Voy. *Die Trilogie des Æschylus*, p. 576.

(2) Harpocration, v. Ἀλόπη. Λυκοῦργος ἐν τῷ περὶ τῆς ἱερείας. Κερκύονος θυγάτηρ, ἐξ ἧς καὶ Ποσειδῶνος Ἱπποθόων, ὁ τῆς Ἱπποθοωντίδος φυλῆς ἐπώνυμος, ὡς Ἑλλάνικός τε ἐν δευτέρᾳ Ἀτθίδος καὶ Εὐριπίδης ἐν τῷ ὁμωνύμῳ. Demosthen. *Epitaph.*, p. 1398, Reisk.; Schol. *ad* Aristophan. *Av.* 560; Etym. M. *v.* Ἱππιόθων. Κερηνῶνος (leg. Ἱπποθόων Κερκυόνιος, vel Κερκύωνος) πῶς; ὅτι λάθρα αὐτὸν ἐκ Ποσειδῶνος κυήσασα, ἐξέθηκεν (ἡ Ἀλώπη), ἵππος δὲ αὐτὸν ἐξέθρεψεν.

des formes les plus fréquentes des traditions populaires grecques, et il faut se représenter la force de l'habitude et l'intérêt des vieux âges, pour concevoir qu'une histoire si simple pût être conservée dans la tragédie des temps postérieurs et dans les monuments de l'art perfectionné. Notre bas-relief nous montre Alopé dans une tour, où elle doit mourir de faim, comme l'Antigone de Sophocle; c'est donc à tort que Winckelmann rappelle ici les *tours* dites *des vierges*, où elles demeuraient enfermées, dans les anciens temps, seulement par motif de sûreté. La jument qui allaite l'enfant s'est approchée de la mère, et hennit, attirée par l'odeur sympathique de la mère et de l'enfant. Winckelmann s'en était douté, et il remarque que pour porter une jument à allaiter un poulain étranger, on couvre celui-ci de la peau de son propre poulain mort. Mais la manière dont l'artiste a représenté ici la connexion si importante d'Hippothoon avec un cheval est bien plus ingénieuse que s'il l'avait fait directement par l'allaitement; et cela, sans qu'il en résulte aucune interruption, aucun désordre dans le reste de la composition. Nous avons dans ce trait, de même que dans la représentation du couple, à l'effet de marquer l'époque et la principale circonstance du sujet, et probablement aussi dans la contenance naïve du nourrisson vis-à-vis de Cercyon, des preuves de son talent particulier d'invention. Quant à la tragédie, je soupçonne qu'on doit y rapporter une autre circonstance de notre bas-relief; je veux parler de la présence des deux figures qui s'entretiennent avec Alopé, dévouée à la mort, de quelque chose de secret, à ce qu'il paraît, puisqu'Alopé met deux doigts sur sa bouche en signe de silence. Ces figures sont, selon Zoëga, des hommes couronnés de laurier; Winckelmann les prend pour des femmes et des servantes (1). Quoi qu'il en

(1) Je crois pouvoir assurer, d'après mes propres observations, que les *têtes* de ces deux figures sont restaurées. Du reste, leur costume convient à des *femmes* plutôt qu'à des *hommes*. Sous ce rapport, la conjecture de Winckelmann s'approchait plus de la vérité que celle de Zoëga; et, comme le sujet de notre bas-relief était certainement tiré de la tragédie grecque, on peut présumer que ces deux figures de femmes représentaient le *chœur* composé des *compagnes* d'Alopé. R-R.

soit, on ne saurait penser à une fuite de la part d'Alopé, ni à un changement de son sort, puisque, suivant la tradition attique, elle fut véritablement mise à mort par son père, pour avoir donné un fils à Posidon, et que son tombeau se trouvait sur la route d'Éleusis à Mégare (1).

La troisième partie de la tragédie et du bas-relief est éclaircie par ces mots d'Hygin : *Theseus*, *cum ea iter faceret à Træzene, Cercyonem interfecit. Hippothoïs autem ad Theseum venit, regna que avita rogavit. Cui Theseus libens dedit, cum sciret eum Neptuni filium esse*, *unde ipse genus ducebat. Alopes autem corpus Neptunus in fontem commutavit, qui ex nomine Alopes est cognominatus.* Hésychius cite Alopé comme une source d'Éleusis, nommée *Amour* (Φιλότης). D'après cela, il est facile de reconnaître les figures du bas-relief, *la Source*, *la Nourrice*, *Hippothoon* et *Thésée*. Pour ce qui regarde Hippothoon, Winckelmann remarque qu'il semble avoir été élevé parmi les bergers, dans l'ignorance de sa naissance, et que maintenant, égaré à la chasse, il rencontre la vieille qui lui découvre le secret de sa naissance. Thésée est pris par lui, à cause du *flambeau* qui, selon Zoëga, doit être changé en une double lance, pour un conducteur qui l'éclairait, parce qu'il faisait nuit. A l'air de la *nourrice*, on ne peut méconnaître qu'elle raconte quelque chose avec chaleur; et l'on voit, à celui du jeune homme, qu'il écoute très attentivement. L'artiste a supposé, comme dans la scène du milieu, le moment qui précède la décision. Aussitôt que, par quelque signe, par quelque circonstance convaincante, l'origine d'Hippothoon sera rendue certaine, Thésée qui, vainqueur de Cercyon à la lutte à Éleusis, vient de le tuer, à cause de sa cruauté (2), et de prendre possession de ses biens, parce qu'il était mort sans enfants, restituera au fils de Posidon son héritage (3), et Posidon fera jaillir une source du corps d'Alopé.

(1) Pausan., I, 5, 2; 39, 5.

(2) Diodor., IV, 59; Plutarch. *Thes.*, II, 29; Ovid. *Metam.*, VII. 439 : Cercyonis letum vidit Cerealis Eleusin; *In Ibin.*, 412; Stat. *Theb.*, XII, 576.

(3) C'est ainsi qu'Hercule, après avoir tué Augias, rend à Phyleus son patrimoine.

Mais Thésée aussi a l'attitude et l'air d'une personne qui écoute; il est donc représenté au moment où Hippothoon, depuis long-temps instruit de sa naissance par la nourrice, amène devant elle Thésée, pour qu'il apprenne de sa bouche le sort d'Alopé, et qu'Hippothoon en est le fils. Il ne peut nullement être question d'une chasse ; et les deux lances de Thésée sont des lances de guerre que les héros portent ordinairement. La métamorphose du corps d'Alopé est déjà réalisée par anticipation, avant le dénouement qui ne saurait manquer d'avoir lieu, et cela, pour rendre le sujet plus intelligible. On voit avec toute évidence, d'après cet enchaînement de circonstances, combien Hygin s'exprime mal en disant : *Cum sciret eum Neptuni filium esse*, au lieu de *cum ex nutrice cognosceret*. Peut-être aussi n'avait-il pas voulu, dans une narration concise, parler pour la troisième fois de la nourrice; c'était cependant une circonstance que chacun ne pouvait deviner de soi-même, quoique, en réfléchissant un peu, on sente que la vérité ne pouvait être découverte que par la *nourrice*. Ainsi donc, le dénouement de la tragédie doit avoir été signalé par l'apparition de Posidon confirmant l'origine d'Hippothoon à laquelle se trouvait attaché le trône que Thésée lui avait cédé, et annonçant l'immortalité d'Alopé, convertie en une source coulant éternellement; la même source qui, prenant son origine d'une montagne près d'Éleusis, reçut le nom d'*Amour*. En effet, la tragédie n'est pas imaginable sans ce dénouement; l'innocente Alopé, punie de mort par son père, ne pouvait être toute la substance du poëme; ni le rejeton de Posidon, abandonné à l'incertitude et à l'obscurité, faire le sujet d'une tragédie. Mais l'avénement d'Hippothoon au trône formant une partie essentielle du drame, Alopé nous fournit un nouvel exemple de la liberté qu'Euripide a prise dans les *Suppliantes*, en séparant l'action par un long intervalle.

Entre les fragments d'*Alopé*, le plus grand nombre est tiré d'une réprimande de Cercyon à sa fille, après la découverte; et ces fragments montrent clairement que le poëte ne s'est pas fait scrupule de rendre un tel caractère de l'âge mythologique con-

formément aux idées de son temps (1). Il est remarquable qu'un de ces passages fait mention de l'éducation soignée de la fille dans l'intérêt du mariage; et que maintenant l'intention est déçue, la maison éteinte, car Cercyon n'a point de fils. Alopé se défend en déclarant qu'elle est devenue enceinte de Posidon (2), et en assurant avec une naïveté amère et touchante que le dieu insensible ne s'était plus présenté à elle, pas même en songe, depuis leur première rencontre (3). Cercyon ne se laisse pas convaincre; il rejette le témoignage de la nourrice (4); et c'est en cela qu'Euripide peut avoir particulièrement exprimé la dureté de son caractère. Pour les autres parties de la tragédie, on n'en a pas conservé de trace.

Euripide a eu, dans Alopé, Carcinos pour successeur et Choerilos pour devancier; c'est d'après celui-ci que Pausanias dit que Cercyon était le frère de Triptolème (5).

Si Winckelmann a, comme il le dit, cherché à compléter par ses observations une histoire des temps héroïques qui ne nous était parvenue qu'un peu plus au-delà de sa moitié, l'explication précédente ajoute à ce travail de Winckelmann, en rétablissant dans son ensemble l'ouvrage de l'art, et en mettant en même

(1) Fr. 5, ed. Mathiæ:

Ἐγὼ δ', ὃ μὲν μέγιστον, ἄρξομαι λέγειν
Ἐκ τοῦδε πρῶτον· πατρὶ πείθεσθαι χρεὼν
Παῖδας, νομίζειν τ' αὐτὸ τοῦτ' εἶναι δίκην.

Fr. 3:

Οὐ μὴ σύ γ' ἡμᾶς τοὺς τεκόντας ᾐδέσω.

Fr. 7:

Τί δῆτα μοχθεῖν δεῖ γυναικεῖον γάμον
Φρουροῦντας; αἱ γὰρ εὖ τεθραμμέναι πλέον
Σφάλλουσιν οἴκους τῶν παρημελημένων.

Sur ce dernier mot, voy. Wyttenbach *ad* Eunap., t. II, p. 291.

(2) Fr. 1:

Γέμειν κύματος θεοσπόρου.

(3) Fr. 2:

Πλήσας δὲ νηδὺν οὐδ' ὄναρ κατ' εὐφρόνην
Φίλοις ἔδειξεν αὐτόν.

(4) Fr. 4:

Γυνὴ γυναικὶ σύμμαχος πέφυκέ πως.]

(5) I, 14, 2.

temps sous les yeux un nouvel exemple du rapport de l'art plastique à la tragédie.

J'ai remarqué plus haut que beaucoup de traditions populaires expliquent, chez les Grecs, les noms donnés à de certaines races, d'après la correspondance accidentelle de noms d'*animaux*, d'où vint plus tard que, dans l'obscurité de leur origine, on supposa que les auteurs des races illustres avaient été nourris par des animaux. Plusieurs personnages mythologiques ressemblent, sous ce rapport, à Hippothoon, tels qu'*Égisthe* (1), *Égis*, le fondateur d'Égion en Achaïe (2), *Égonome*, fils de Mestor en Chypre (3). Il y avait aussi à Élyros en Crète, une tradition que les fils jumeaux d'Acacallis et d'Apollon avaient été nourris par une *chèvre*. C'est à quoi se rapportent un monument dédié à Delphes (4), et les monnaies de la ville. Dans la tradition de Métaponte, une *vache* (βοῦς) a allaité *Bœotos* et *Éole* (5); *Meliteus*, comme fondateur du *Démos Mélite*, est nourri par des *abeilles* (6), *Cycnos* par des *cygnes* (7). Mais l'animal est aussi souvent, sans égard au son du mot, choisi d'après son rapport symbolique avec le dieu père du héros; ainsi, par exemple, la *biche* de *Téléphos*, parce qu'*Augé*, sa mère, a du rapport avec Ilithyie ou Artémis; la *louve* de *Miletos*, comme fils d'Apollon *Lycien*, celle de Romulus et de Rémus, comme fils de Mars (8), dont le loup est l'animal (9), la *jument* qui allaita les enfants de Tyro et de Posidon, *Nélée* et *Pélias* (10), et qui est effectivement

(1) Ælian. *V. H.*, XII, 42; Hygin., *Fab.* 87, 88; *Myth. Vat.*, I; Etym. M. *v.* Αἴγισθος.

(2) Eckhel, *Num. anecd.*, p. 118; Streber, dans les *Mémoires de l'Académie de Munich*, t. II, p. 61, pl. II, 26.

(3) Poll., II, 21.

(4) Pausan., X, 16, 5.

(5) Hygin., *Fab.* 186.

(6) Nicand. *ap.* Ant. Lib. 13. Une pâte antique expliquée par M. Panofka dans les *Ann. de l'Inst. arch.*, VII, p. 246, Tav. d'Agg. H, 2.

(7) Tzetz. *In Iliad.*, p. 39.

(8) Anton. Lib. 30. Voyez les monnaies de Cydonia, *Mus. Hunter*, ed. Combe, tab. XXIII, 2; Rasch, I, 2, 11545.

(9) S. Augustin, *De Civ. Dei.*, XVIII, 21; Justin., XLIII, 2.

(10) Apollod., I, 9, 7.

l'animal de Posidon. Dans la fable d'Hippothoon, qui était fils de Posidon, de même que son père Cercyon, le *symbole* et le *mot* (ἵππος), se rencontrent à la fois, de manière à offrir l'application la plus sensible et la plus complète du procédé favori.

P. G. WELCKER.

MÉMOIRE

SUR UNE REPRÉSENTATION FIGURÉE DE LA VÉNUS ORIENTALE ANDROGYNE (1).

(*Monuments*, pl. IV.)

Les doctrines religieuses répandues dans l'Orient, dès la plus haute antiquité, nous montrent que l'attribution des deux sexes fut un des caractères particuliers des divinités qui présidaient à la création du monde et à la reproduction de tous les êtres. En pouvait-il être autrement dans des systèmes où les actes relatifs aux phénomènes de la génération étaient considérés comme étant subordonnés à l'influence réciproque d'un principe actif et d'un principe passif? Et les divinités qui étaient censées exercer une influence suprême sur ces mêmes phénomènes auraient elles pu recevoir le tribut de vénération, d'amour et de crainte qu'on exigeait pour elles, si leur nature à la fois mâle et femelle n'avait appris aux mortels qu'en elles résidaient l'un et l'autre des deux pouvoirs générateurs? L'antiquité ne nous eût-elle légué, sur ce point, aucun témoignage écrit et direct, il suffirait, pour lever toute espèce de doute, d'observer que, chez les peuples les plus anciens de l'Orient, le premier homme était à la fois mâle et femelle, et passait pour avoir été créé à l'image de Dieu. Des idées semblables sur la nature androgyne des divinités génératrices se retrouvent chez les Grecs et chez les Romains, soit dans le culte de Jupiter, soit dans celui de Bacchus, soit dans celui d'Aphrodite ou Vénus. Plusieurs traditions dignes de foi, qui sont connues de tous les archéologues, mais que je me propose d'examiner dans le cours de ce Mémoire, nous apprennent même que les plus anciennes statues grecques ou romaines de cette dernière déesse avaient les attributs caractéristiques des deux sexes. Je me crois fondé à ajouter que

(1) Ce mémoire a été lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres le 13 décembre 1833.

tel fut aussi, à cet égard, l'usage général des peuples de l'Asie occidentale, depuis l'époque où ils commencèrent à donner des formes humaines aux images d'une divinité que, selon toute probabilité, ils avaient représentée jusqu'alors sous une forme purement symbolique.

Mais s'il n'est pas douteux que, dans les temps anciens, Vénus était figurée avec l'attribution des deux sexes, et si l'on observe combien le culte de cette divinité était répandu en Orient et en Occident, on ne peut remarquer sans quelque surprise que les nombreux ouvrages d'archéologie publiés jusqu'à ce jour n'aient encore reproduit aucun monument qui nous offre une représentation du genre de celles dont j'entends parler ici. L'étude des traditions écrites et des antiquités figurées qui sont relatives aux divers systèmes religieux de l'Orient, et en particulier au culte de Vénus et à celui de Mithra, cette étude, dis-je, m'a donné lieu de reconnaître qu'il n'était pas impossible de remplir, dans l'histoire archéologique du culte de Vénus en Orient, la lacune importante que je viens d'indiquer. C'est même dans la collection d'antiquités orientales, à la réunion de laquelle j'ai consacré vingt-cinq années de ma vie (1), que je crois avoir trouvé un monument de l'Asie occidentale qui représente simultanément cette divinité sous une forme symbolique, et sous les traits d'une figure humaine androgyne.

Ce monument, dont notre planche IV offre un dessin exact sous le n° 1, est un cône ovoïde (2), en agate blonde, à

(1) Des circonstances particulières, que je m'abstiens d'exposer ici, m'ont obligé, en 1831, à me défaire de cette collection. Je l'ai cédée à M. le marquis de Fortia d'Urban, membre libre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qui en a fait l'acquisition beaucoup moins dans l'intérêt de ses convenances ou de ses propres travaux, que dans le noble but de rendre service à un confrère, et de conserver à la France une collection dont l'importance sera facilement sentie lorsque j'aurai dit qu'elle comprend soixante-quatre cylindres, trente-trois cônes, environ deux cents autres pierres gravées de formes diverses, neuf briques de Babylone à légendes en caractères cunéiformes, et deux fragments de bas-reliefs de Persépolis. Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de témoigner publiquement au généreux ami des lettres et des sciences que je viens de nommer, la profonde reconnaissance que m'ont inspirée tous ses procédés à mon égard.

(2) La pierre a été percée vers son sommet par une main moderne, contrairement à l'usage qui semble avoir été suivi en Orient pour les monuments de cette forme

taches ou nuances d'une couleur brune plus ou moins foncée. Il a treize lignes de hauteur, et quinze dans son plus grand diamètre. Sa base est très large : elle porte, gravée en creux et vue de face, une figure debout, qui a deux têtes géminées et de profil. L'une des têtes, tournée de droite à gauche, offre les traits d'un homme barbu ; l'autre, tournée de gauche à droite, est celle d'une femme. Une couronne à cinq pointes embrasse les deux têtes ; et, dans le champ de la pierre, immédiatement au-dessus de cette couronne, on observe trois astérisques qui sont placés sur une même ligne et à égale distance l'un de l'autre, mais disposés de manière à ce que l'astérisque du milieu réponde plus particulièrement à la tête de femme. Le reste du costume de cette figure androgyne se compose de quatre parties distinctes : un vêtement intérieur, un vêtement inférieur, une ceinture qui les lie l'un à l'autre, et un vêtement extérieur. Le premier est plissé en travers, dans le haut, et forme une sorte de justaucorps, qui très probablement entre dans le vêtement inférieur. Celui-ci est attaché sur les hanches et au bas des reins, tant à l'aide d'une ceinture étroite, qu'au moyen de deux bandelettes qui, en se réunissant au point d'attache de cette ceinture, sur le devant même du vêtement intérieur, figurent un chevron brisé et renversé. Ce vêtement descend jusqu'à la moitié des jambes environ. Une bande dont les trois plis sont perpendiculaires sert à le relever par-devant, et le divise en deux parties, lesquelles, plissées en biais, s'élargissent graduellement depuis la ceinture jusqu'en bas, et semblent donner ainsi à l'ensemble de ce vêtement inférieur une

particulière. Il s'en trouve plusieurs dans mon ancienne collection qui ne sont point percés, tandis que les cônes allongés ou de forme pyramidale le sont constamment, ou du moins ont été creusés de chaque côté de leur sommet pour recevoir les petits tenons et la bande d'une monture en métal, qui formait une espèce de bélière, et devait ainsi permettre de porter ces cônes suspendus sur une partie quelconque du corps. Les cônes ovoïdes et non percés ne pouvaient, au contraire, s'ils étaient destinés à être également portés suspendus, recevoir une pareille destination qu'après avoir été, selon toute apparence, enfermés dans des boîtes ou étuis soit en métal, soit en cuir, soit en étoffe, comme on en use encore maintenant dans l'Orient pour les talismans ou amulettes qui ne sont point percés.

forme pyramidale ou conique. Enfin, par-dessus le vêtement intérieur qui vient d'être comparé à une espèce de juste-au-corps, la figure en porte un autre très court, que je me vois obligé de désigner par le nom plus vulgaire encore de *veste ronde*, pour donner une idée exacte de sa forme générale. Cette veste a des manches courtes et ne descend que jusqu'à la hauteur de la ceinture; elle reste ouverte sur le devant, et se replie de chaque côté sur elle-même, en formant des revers qui sont plissés en long. Les bras, les jambes et les pieds sont nus. Ceux-ci reposent sur une espèce de base à treillis, dont plusieurs autres monuments orientaux, certains scarabées grecs, d'ancien style, et quelques abraxas nous offrent des exemples. De la main droite, et, par conséquent, du côté de la tête barbue, cette figure tient par la queue un serpent. La partie inférieure du corps du reptile se replie deux fois sur elle-même (1); sa tête est radiée et s'élève à la hauteur de la barbe du profil mâle. Au côté opposé, le bras et la main gauches, qui correspondent au profil de femme, supportent, par le milieu du corps, un autre serpent, plus grand que le précédent, disposé de la même manière que celui-ci, mais ayant la tête surmontée d'un croissant. Dans l'espace compris entre les deux bras et les deux serpents, on remarque, de chaque côté, un petit dragon ailé, à gueule béante, qui paraît vouloir attaquer le serpent auquel il est opposé. L'un de ces dragons, celui à droite, est représenté de profil, comme les deux serpents; ses deux pattes sont terminées par des serres d'oiseau de proie. Celui à gauche est disposé de manière à être vu de dos, et porte ses ailes éployées. Dans cette position, il ne laisse apercevoir aucune trace de ses pattes. L'un et l'autre sont, au reste, placés horizontalement. Dans le champ de la pierre, on voit, à droite, près du serpent à tête radiée, un objet que j'ai rencontré sur plusieurs cylindres et cônes, dits *persépolitains*, et que je crois être un κτείς. A gauche,

(1) Cette disposition semble avoir un motif particulier, et se retrouve seulement, je crois, dans la composition de cet emblème que l'on appelle *Agatho-Dæmon*, *Cneph* ou *Cnouphis*, et qui est figuré sur certaines pierres gravées du genre de celles dites *abraxas*.

tout auprès de l'autre serpent, on a gravé une roue qui n'est pas fermée par des jantes, mais dont les six rayons sont terminés chacun par une petite boule. Enfin, dans le champ aussi, mais vers les pieds de la figure androgyne, sont placés, au-dessous du serpent radié, un vase à deux anses que l'on pourrait prendre pour une espèce d'amphore, et, au-dessous du serpent surmonté d'un croissant, un autre vase qui, par sa forme évasée, rentre dans la classe de ceux appelés du nom générique de *cratère*.

Tout, dans cette curieuse représentation, nous révèle les traits et les symboles d'une divinité chargée de présider à la génération, et nous avertit que nous devons interroger les traditions religieuses et les monuments figurés de l'Orient pour parvenir à découvrir la véritable dénomination qu'il convient de lui appliquer. L'attribution des deux sexes ou du pouvoir générateur actif et du pouvoir générateur passif est indiquée, dans cette composition, non seulement par une double tête humaine, l'une mâle, l'autre femelle, mais aussi à l'aide de divers emblèmes ou accessoires dont je vais essayer de déterminer la valeur symbolique.

Je commencerai par les serpents. Le rôle particulier que joue ce reptile dans tous les systèmes religieux de l'antiquité, sans en excepter même nos livres sacrés, nous montre qu'il était considéré comme un symbole de vie, et attribué, pour cette raison, aux divinités dont la principale fonction était de présider à la création du monde ou à la reproduction des êtres. Aussi voyons-nous dans la plupart des langues dites *sémitiques*, le mot qui signifie *la vie*, *hayy* ou *hay* (1), *haya* (2), *héyo* (3), *hayya* (4), signifier également *le serpent* (5); de même que dans certaines

(1) חיה ; c'est-à-dire *vixit*, en hébreu.

(2) חיא, *vixit*, dans le dialecte chaldaïque.

(3) ܚܝܐ, *vixit*, en syriaque.

(4) En arabe, حَيَّ, *vixit*, et حَيَوةٌ, ou حَيَاةٌ, *vita*. Les Arabes disent aussi حَيَوَانٌ pour un *animal* en général.

(5) *Hayyah* ou *Hayyat*, en arabe, حَيَّةٌ ; *Hiwya* ou *Hiwja*, dans les dialectes araméens : ܚܘܝܐ et חויא. C'est à ces mots, sans doute, qu'il faut rapporter *ἀΐο*,

langues appelées *indo-germaniques* le mot qui sert à désigner le taureau, autre symbole de vie, a la double signification de *vie* et *taureau*. Cette coïncidence remarquable, et un certain nombre d'exemples analogues, que je m'abstiens de citer, doivent, pour le dire en passant, nous faire supposer que beaucoup d'autres mots, beaucoup d'autres objets, étaient également susceptibles d'une interprétation symbolique dans les langues et sur les monuments figurés. Nous pouvons conjecturer aussi que l'invention des symboles remonte à une antiquité bien reculée, puisqu'elle semble avoir été liée à la formation même du langage chez les plus anciens peuples de l'Asie.

Sur la pierre gravée qui m'a donné lieu de faire cette remarque, les rayons solaires dont la tête de l'un des deux serpents est entourée, le croissant de la lune qui surmonte la tête de l'autre, et le soin qu'on a pris de disposer ces deux reptiles de manière à ce qu'ils correspondissent, celui-ci à la tête humaine femelle, celui-là à la tête humaine mâle, sont autant de particularités qui nous indiquent positivement l'intention qu'on avait eue d'en faire les symboles du pouvoir générateur mâle ou actif, et du pouvoir générateur femelle ou passif. Non content cependant de les avoir ainsi caractérisés, l'inventeur

qui, dans le pehlvi, est le nom du *serpent*, et *hia*, qui, dans le parsi, a la même signification. Le mot sanscrit *âyus*, qui signifie *vie*, *longue vie*, semblerait dériver aussi de la même racine. Mais mon savant confrère, M. Eugène Burnouf, que j'ai consulté sur ce point, ne se croit pas assez versé dans la connaissance des idiomes sémitiques pour décider la question. — Anquetil (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. XXXIV, pag. 370 et 371), tout en observant que le mot grec αἰών appartient au radical sémitique dont il s'agit, n'avait point aperçu la communauté d'origine que j'attribue aux mots qui, dans les langues sémitiques, signifient *la vie*, et à ceux que, dans ces mêmes langues, nous trouvons employés pour désigner *le serpent*. Son silence à cet égard me laisse le soin d'ajouter que les sept *Æons* de Manichée, soit par la signification propre de leur nom, soit par la nature de leurs fonctions, rappellent la même idée que celle qui s'attache aux sept *Amschaspands* de Zoroastre, puisque ceux-ci, dans les livres zends, sont appelés *émeschâ sépéantâ*, c'est-à-dire les *excellents immortels*. Je m'abstiens, au reste, de montrer ici comment, chez la plupart des peuples de l'antiquité, et notamment chez les Egyptiens, les Indiens et les Grecs, le serpent était aussi un symbole de *vie*, et constituait un véritable hiéroglyphe idéographique, qui, de même que chez les nations de l'Asie occidentale, pouvait être pris dans une bonne ou dans une mauvaise acception, selon la place qu'il occupait.

d'une pareille composition a cru devoir, en outre, rappeler plus spécialement les rapports que la nature a établis entre les deux sexes : à cet effet, il a placé dans le champ de la pierre, à côté des attributs mâles que je viens de décrire, l'organe même du pouvoir générateur passif ou femelle, organe dont la présence ici exprimait, en même temps, selon toute probabilité, quelques autres idées sur lesquelles je me réserve de m'expliquer plus tard.

Mais ce n'est pas tout encore : les deux vases de forme différente, qui sont gravés aux pieds de la divinité androgyne de notre pierre, doivent y être considérés aussi comme des emblèmes de génération, suivant les idées particulières que les anciens attachaient aux amphores et aux cratères. Car, si l'un de ces deux vases se rapproche sensiblement de la forme d'une amphore, l'autre est de l'espèce de ceux mêmes que, sur d'autres monuments, on trouve placés, soit aux pieds de Vénus (1), soit auprès du temple d'Astarté (2), soit à côté de Mithra (3), et auxquels M. Panofka (4) applique les noms de *louter*, *loutérion* et *lébès*, en observant que ces diverses espèces de cratères étaient consacrées aux ablutions de Vénus ou destinées à contenir du vin. C'est donc avec quelque fondement que nous pouvons faire aux deux vases en question l'application des passages de Porphyre (5) et de Manilius (6), qui nous autorisent à regarder le cratère et l'amphore comme les symboles du principe humide ou de l'élément primitif de la génération. Le premier de ces deux auteurs nous apprend même que le cratère et l'amphore étaient consacrés aux Hydriades (7), à Bacchus (8),

(1) Voy. M. Th. Panofka, *Recherches sur les noms des vases grecs*, pl. VI, n° 90. — Le Musée royal de Berlin possède deux pierres gravées qui représentent également Vénus ayant à ses pieds une coupe du même genre.

(2) Voy. sur notre pl. IV, n° 9, le dessin d'un beau médaillon du cabinet de la Bibliothèque royale, frappé à Béryte en l'honneur de Macrin.

(3) Voy. Del Torre, *Monument. veter. Antii*; tab. ad pag. 157.

(4) *Loc. supr. cit.*, pag. 33.

(5) *De antr. nymph.*, cap. XIII et XVII.

(6) *Astronom.*, V, 249-250.

(7-8) « . . . . σύμβολα δὴ ἔστω ὑδριάδων νυμφῶν, οἱ λίθινοι κρατῆρες καὶ οἱ ἀμφιφο-» ρεῖς. Διονύσου μὲν γὰρ σύμβολα ταῦτα..... » *De antr. nymph.*, XIII; ed. Van Goens.

à Mithra; et le récit dans lequel il énonce ce dernier fait mérite d'être rapporté textuellement ici : « L'eau concourt à la géné- » ration, dit le philosophe syrien (1); et c'est pour cette raison » que les abeilles font leur miel dans les cratères et les am- » phores, les cratères étant le symbole des sources. Aussi place- » t-on un cratère auprès de Mithra, comme emblème de la » source; et des amphores, comme emblèmes des vases avec » lesquels on puise l'eau dans les sources (2). » Cette dernière assertion est d'autant plus digne de notre attention, que, d'une part, elle est justifiée par plusieurs bas-reliefs sur lesquels on observe, en effet, l'amphore et le cratère ou la coupe placés auprès de Mithra (3) : d'une autre part, elle établit entre les attributions de cette dernière divinité et celles de la figure androgyne représentée sur notre cône, un rapport qui nous conduit, dès ce moment, à supposer que ce curieux monument reproduit à nos yeux l'image de cette ancienne Vénus assyrienne qu'Hérodote (4) déclare expressément être identique avec Uranie et Mithra, et dont le nom *Mylitta*, représentait, dans la langue des Assyriens, la même idée qu'expriment dans le grec et le latin les mots γεννήτειρα et *genitrix* (5).

(1) « . . . . Συνεργεῖ γὰρ γενέσει τὸ ὕδωρ· διὸ καὶ ἐν τοῖς κρατῆρσι καὶ ἀμφορεῦσι » τιθαιβώσσουσι μέλισσαι· τῶν μὲν κρατήρων σύμβολον τῶν πηγῶν φερόντων· καθὼς » παρὰ τῷ Μίθρᾳ ὁ κρατὴρ ἀντὶ τῆς πηγῆς τέτακται. Τῶν δ' ἀμφορέων, ἐν οἷς τὰ ἀπὸ » τῶν πηγῶν ἀρυόμεθα. » *De antr. nymph.*, XVII.

(2) Lorsque l'on considère avec attention la forme particulière de chacun des deux vases qui se voient sur le cône ici figuré (pl. IV, n° 1), on est tenté de supposer qu'elle cachait une allusion à la forme respective des organes générateurs des deux sexes, allusion que je crois entrevoir aussi dans ce passage de Porphyre. J'aurai, dans mes *Recherches sur le culte de Mithra*, l'occasion de revenir sur cette double supposition, et de montrer, par quelques observations qui me sont propres, qu'elle équivaut presque à une certitude absolue.

(3) Voy. Del Torre; *Monum. veter. Antii, tab. ad pag.* 157. — *Galler. Giustin., parte* II, *tav.* 82. — Sattlers *Geschichte des Herzogth. Wurtenberg; Tubingen*, 1737, in-4°; I *Bd.*, XI *Taf.* — *Act. academ. Theodoro-Palatin. Mannhemii*, 1766, in-4°; tom. I, tab. II, fig. 3. — *Stuttgard. Kunst-Blatt*, 8 *November*, 1821, s. 358-368. — *Wienn. Jahrbüch. der Literatur.*; XXIV *Bd.*, 1823; *October, November und December Anzeige-Blatt*; I *Taf.*, n° 1; II *Taf.*, n° 4. — *Annal. des Vereins für nassauische Alterthumskunde.* I *Heftes*, n° 9, I *Taf.*

(4) I, 131.

(5) Voy. Selden, *De diis syris*; syntagm. II, pag. 179, edit. 1681.

Un passage de Diodore de Sicile, que je vais citer, nous prouve d'ailleurs qu'en attribuant ici à Vénus-Uranie les symboles idéographiques du serpent et du cratère, on s'était conformé, sur ce point, à un usage d'origine assyrienne. Car cet auteur, dans sa description des trois statues colossales qui ornaient le faîte du temple de Jupiter à Babylone, s'exprime en ces termes, après avoir, à l'exemple de Bérose (1), affirmé que Jupiter était nommé Bélus par les Babyloniens : « Sémiramis, » dit-il, plaça sur le haut de l'édifice trois statues d'or fabriquées » au marteau : celle de Jupiter (2), celle de Junon, et celle de » Rhéa. Jupiter était debout, dans l'attitude d'un homme qui » marche ; il avait quarante pieds de haut, et était du poids de » mille talents babyloniens. Rhéa, représentée assise sur un trône » d'or, était du même poids ; elle avait à ses genoux deux lions, » et, à côté d'elle, deux énormes serpents d'argent, qui pesaient » trente talents ; Junon, qui était debout et du poids de huit cents » talents, portait, de la main droite, un serpent qu'elle tenait par » la tête, et, de la main gauche, un sceptre orné de pierreries. » Devant ces trois divinités on avait placé une table en or, également travaillée au marteau, et dont la longueur était de quarante » pieds, la largeur de quinze, et le poids de cinq cents talents. Sur » cette table étaient posés deux *carchésion* (3), pesant trente talents, deux *thymiatérion* (4) du poids de trois cents talents, et

(1) Cité par Alexandre Polyhistor (*ap.* Euseb. *Chronic.*, lib. I, cap. II, § 6, ed. Maio et Zohrabo).

(2) Le Périégètes, en parlant du temple que Sémiramis avait élevé à Bélus dans la citadelle de Babylone, se sert de ces expressions : « . . . . *μέγαν δόμον εἵσατο* » *Βήλῳ.* » — La statue en or, haute de soixante coudées, que, selon le récit de Daniel (*cap. III, v.* 1, sqq.), le roi Nabuchodonosor fit ériger aux environs de Babylone, dans le champ appelé *Dura*, était probablement aussi consacrée au dieu Bel ou Baal, quoique l'historien sacré ne le dise pas explicitement.

(3) Espèce de vases à boire élevés, qui, chez les Grecs, étaient principalement consacrés à Jupiter et à Bacchus. (Voy. Pherecyd. *ap.* Macrob. *Saturnal.*, V, 21. —Virgil. *Georg.*, IV, 380 ; et Virgil. *oper. passim.* — Athen., lib. XI, p. 414. — Macrob., *loc. cit.* — M. Panofka, *loc. supr. cit.*, p. 26, pl. IV, 62. — Callixène (*ap.* Athen., XI, 474, *e.*) emploie, pour qualifier le *carchésion*, l'épithète *ἐπιμήκης*, qui s'entend d'un vase *haut*, *droit* ou *élevé*.

(4) Espèce de vase à parfums.

» trois cratères en or : celui qui était devant Jupiter pesait douze » cents talents, et les deux autres, chacun six cents...... (1).» Or, il convient d'observer que, sous le nom de Junon (Ἥρα), l'historien grec entend désigner ici l'épouse du Jupiter des Assyriens; et que Plutarque (2) et Julius Firmicus Maternus (3) attestent l'identité de cette Junon assyrienne avec Vénus. Le dernier de ces deux auteurs ajoute même que cette déesse était à la fois sœur et épouse de Bélus ou Jupiter (4); et c'est à elle, sans aucun doute, que s'applique le titre de *Méleket aschschamaïm* (5), *Reine des cieux*, qui, dans le livre de Jérémie (6), est donné à la déesse des Babyloniens, appelée ailleurs *Belthès* (7), ou *Beltès* (8). Ce dernier nom, qui se retrouve aussi sous la forme *Beltis* (9) et *Baaltis* (10), et qu'Hésychius interprète *Junon* ou *Vénus*, établit évidemment les rapports directs qu'elle avait

(1) « .... ἐπ' ἄκρας τῆς ἀναβάσεως τρία κατεσκεύασεν (Σεμίραμις) ἀγάλματα » χρυσᾶ σφυρήλατα, Διὸς, Ἥρας, Ῥέας. Τούτων δὲ τὸ μὲν τοῦ Διός ἑστηκὸς ἦν καὶ » διαβεβηκός, ὑπάρχον ποδῶν τεσσαράκοντα το μῆκος, σταθμόν δ' εἶχε χιλίων ταλάντων » Βαβυλωνίων· τὸ δὲ τῆς Ῥέας ἐπὶ δίφρου καθήμενον χρυσοῦ τὸν ἴσον σταθμόν εἶχε τῷ » προειρημένῳ. Ἐπὶ δὲ τῶν γονάτων αὐτῆς εἱστήκεισαν λέοντες δύο, καὶ πλησίον ὄφεις » ὑπερμεγέθεις ἀργυροῖ, τριάκοντα ταλάντων ἕκαστος ἔχων τὸ βάρος. Τὸ δὲ τῆς Ἥρας » ἑστηκὸς ἦν ἄγαλμα, σταθμόν ἔχον ταλάντων ὀκτακοσίων, καὶ τῇ μὲν δεξιᾷ χειρὶ κατεῖχε » τῆς κεφαλῆς ὄφιν, τῇ δὲ ἀριστερᾷ σκῆπτρον λιθοκόλλητον. Τούτοις δ' ἅπασι κοινὴ παρέκειτο τράπεζα χρυσῆ σφυρήλατος, τὸ μὲν μῆκος ποδῶν τετταράκοντα, τὸ δ' εὖρος » πεντεκαίδεκα, σταθμόν ἔχουσα ταλάντων πεντακοσίων. Ἐπὶ δὲ ταύτης ἐπέκειντο δύο » καρχήσια, σταθμόν ἔχοντα τριάκοντα ταλάντων. Ἦσαν δὲ καὶ θυμιατήρια τὸν μὲν » ἀριθμὸν ἴσα, τὸν δὲ σταθμόν ἑκάτερον ταλάντων τριακοσίων. Ὑπῆρχον δὲ καὶ κρατῆρες » χρυσοῖ τρεῖς, ὧν ὁ μὲν τοῦ Διὸς εἷλκε τάλαντα Βαβυλώνια χίλια καὶ διακόσια, τῶν δ' » ἄλλων ἑκάτερος ἑξακόσια..... » Diodor. Sicul., II, 9; ed. Dindorf.

(2) *In vit. Crass.*

(3) *De error. prof. relig.*, cap. IV, pag. 12; ed. Fr. Münter.

(4) *Ubi suprà.*

(5) מַלְכַּת הַשָּׁמַיִם.

(6) VII, 18. — XLIV, 17, 18, 19 et 25.

(7) בעלת ou בעלתה.

(8) Hesych., *sub. voc.* Βήλτης.

(9) Βῆλτις, selon Mégasthènes cité par Abydène (*ap.* Euseb. *Præpar. evangel.*, IX, 41, p. 456, ed. Viger).

(10) Dans le fragment de Sanchoniathon, qui a été traduit en grec par Philon et conservé par Eusèbe (*Præpar. evang.*, I, X, p. 38, D. — Sanchoniath. *Fragm.*, p. 36 et 37, ed. Orell.), la déesse phénicienne *Baaltis* est assimilée à *Dioné*, c'est-

avec *Bal, Baal* ou *Bélus*; de même que les épithètes οὐράνια et ὀλύμπιος (1) décèlent ceux qui, chez les Grecs, dûrent exister entre Uranus, Jupiter et Vénus (2). Lucien (3), dans un passage très curieux, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, ne nous laisse d'ailleurs aucun doute sur ce point, en observant qu'à Hiérapolis la statue de la déesse de Syrie, épouse du Jupiter des Assyriens, réunissait à la fois les attributions d'Aphrodite, de Junon et de Rhéa. Le récit du philosophe de Samosate, rapproché de celui de Diodore de Sicile, nous permet ainsi de constater que, dans la description citée du temple de Bélus à Babylone, Junon et Rhéa représentent à elles deux cette antique déesse de Hiérapolis dont Lucien nous fait le nom assyrien, et qui, n'en doutons pas, est cette même divinité que Bérose (4) nomme Ὁμορῶκα ou Ὀμόρκα(5), laquelle Bélus, dit-il, partagea en deux moitiés, l'une pour en faire le ciel, l'autre pour en faire la terre. Il ajoute, au sujet de cette déesse, qu'elle commandait à tous les êtres de la création, et que son nom *Omoroca* ou *Omorca* signifiait, en chaldéen, *la mer* (6). Nous retrouvons, en effet, ce nom dans la version arménienne de la chronique d'Eusèbe, sous la forme *Marghaia* (7), ou *Mar-*

à-dire à Junon ; mais celle-ci se confond elle-même avec Astarté ou Vénus. Cf. Selden, *de Diis Syris*, II, 2; pag. 170, 171.

(1) « . . . . Διὸς καὶ Ἀφροδίτης ἀγάλματα ἐπίκλησιν Ὀλυμπίων. » Pausan. *Lacon.*, XII, ed. Siebel. — « . . . . ἰδ' οὐρανίης Ἀφροδίτης. — καὶ ἑ θεὴν ὀνόμηναν » Ὀλύμπιον. . . . . . — » Procl. *Hymn. III*; *in Vener.* A ; ed. Brunck.

(2) Ces rapports avaient déjà été aperçus et signalés par plusieurs savants, et notamment par J. Henr. Vossius. (Voy. *Mytholog. Briefe*, II *Bd.* ; XXIX, XXXV, XXXVI *Briefe*).

(3) *De Dea Syria*, § 32.

(4) Cité par Alexandre Polyhistor (*ubi suprà*, § 4 et § 5).

(5) Suivant le texte grec de l'édition d'Aucher, pag. 23.

(6) « Ἄρχειν δὲ τούτων πάντων (ζώων) γυναῖκα ᾗ ὄνομα Ὁμορῶκα· εἶναι δὲ τοῦτο χαλ- » δαιστὶ μὲν θαλατθ, ἑλληνιστὶ δὲ μεθερμηνεύεσθαι θάλασσα, κατὰ δὲ ἰσόψηφον σελήνη. » — Οὕτως δὲ τῶν ὅλων συνεστηκότων, ἐπανελθόντα Βῆλον σχίσαι τὴν γυναῖκα μέσην, » καὶ τὸ μὲν ἥμισυ αὐτῆς ποιῆσαι γήν, τὸ δὲ ἄλλο ἥμισυ οὐρανόν, καὶ τὰ ἐν αὐτῇ ζῶα » ἀφανίσαι..... » Beros. *ab* Alexandr. Polyhist. *citat. ap.* Euseb. *Chronic.*, *ubi suprà*, § 4 *et* § 5.

(7) *Loc. supr. cit.*, § 4, ed. Maio et Zohrabo.

caja (1), et avec cette remarque importante, qu'il est l'équivalent ou la traduction du mot chaldéen *Thagattha* (2), ou *Thaladtha* (3), évidemment identique avec le grec θάλαττα (4). Ce double témoignage et l'observation qui est due à Lucien nous autorisent suffisamment à considérer la Junon et la Rhéa assyriennes du passage cité de Diodore comme le dédoublement ou le démembrement, si j'ose m'exprimer ainsi, de l'ancienne Vénus des Assyriens, reine du ciel, de la terre et de la mer. Il nous montre, en même temps, combien Plutarque, Julius Firmicus Maternus et Hésychius étaient fondés à assimiler la Junon assyrienne, fille de la mer et reine des cieux, à une divinité que les traditions grecques et les surnoms ἀφροδίτη

(1) Suivant le texte de l'édition d'Aucher, pag. 23.

(2) Ed. Maio et Zohrabo.

(3) Ed. Aucher. — On pourrait rapprocher de ce mot *Thaladtha* le nom *Thola* ou *Toladtha*, que M. Hamaker (*Diatrib. philolog. crit. monument. aliquot punic.*, etc., etc.; Lugd. Batav., 1822, in-4°. — *Miscellan. phœnic.*, etc.; Lugd. Batav., 1828, in-4°) s'est cru autorisé à lire dans quelques inscriptions puniques, rapportées des environs de Mâlqa par M. Humbert, et déposées au Musée royal de Leyde. Sur ces monuments lapidaires, la divinité à laquelle il applique cette dénomination est associée à Baal, et qualifiée du titre de *grande déesse*. Mais M. Lindberg (Voy. Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, etc.; Paris, 1833, in-8°, avec un atlas, pag. 82-97) pense que dans les inscriptions dont il s'agit, comme dans une inscription analogue qui appartient au Musée royal de Copenhague, et qui provient des mêmes localités, il faut lire, au lieu de Tholath, *Thanath*. Il déclare cette dernière appellation identique avec le nom Ταναΐς ou Ταναΐτις que les Grecs donnaient à la Vénus babylonienne.

(4) Une altération de ces mots se découvre dans l'épithète ou le nom *Salacia*, qu'Apulée (*Oper. omn.; Metamorph.*, IV, tom. I, p. 308, ed. Oudendorp et Bosscha) donne à Vénus marine, et qui, selon Aulu-Gelle (N. A., XIII, 22), était, en effet, attribuée à Vénus chez les Romains. On peut, avec quelque probabilité, assigner la même origine au nom *Salambo*, qui fut un de ceux de Vénus chez les Babyloniens (Voy. Hésychius, *sub. voc.* Σαλαμβώ) et chez les Syriens. Lampride, à qui nous sommes redevables de la dernière de ces deux notions, nous apprend, en même temps (*in vit. Heliogab.*), qu'Héliogabale avait adopté le culte particulier dont les Syrien honoraient cette divinité. Ces renseignements sont confirmés par Phavorinus. Vossius (*De orig. et progr. idolatr.*, II, XXI, p. 208, 209), à l'occasion de ces divers témoignages, dit que l'appellation *Salambo* n'est ni babylonienne, ni syrienne, mais d'origine syro-macédonienne; et il se fonde à cet égard sur l'étymologie qui est consignée dans l'*Etymologicum magnum*, au mot Σαλάμβας, étymologie qu'il nous semble cependant impossible d'admettre.

ἀφρογένεια, ἀναδιομένη, θαλασσαία (1), οὐρανία et ὀλύμπιος, nous apprennent avoir été elle-même aussi *fille de la mer* et *reine des cieux*, tandis qu'une antique statue en bois, consacrée à *Vénus-Junon* (2) chez les Lacédémoniens, un temple dédié à Vénus-Cybélis dans la Phrygie (3), et une glose d'Hésychius (4), souvent citée, nous prouvent que, chez les Grecs, Vénus, à titre sans doute de *reine du ciel et de la terre*, fut aussi assimilée à Junon, et à Cybèle ou Rhéa (5). Une pareille conclusion ajoute, ce me semble, un nouvel intérêt au rapprochement que j'ai établi entre les serpents et les cratères des statues de Junon et de Rhéa (6), qui ornaient le temple de Bélus à Babylone, et les serpents et le cratère de la Vénus assyrienne androgyne dont je crois reconnaître l'image sur le cône de mon ancienne collection.

Un autre rapprochement, que je ne dois pas négliger de faire, m'est suggéré par les traditions et par les monuments figurés qui se rapportent au culte d'Hermès ou Mercure, de cette divinité entre laquelle et Vénus les mythologues de l'antiquité établissent des relations toutes particulières. Ne pourrait-on pas, en effet, si la valeur symbolique qui vient d'être assignée au serpent n'est pas sujette à contestation, et si, par conséquent, nous sommes fondés à considérer, sur le cône en question, le serpent à tête radiée et le serpent à tête surmontée d'un croissant comme les symboles de la vie mâle et de la vie femelle, ou du principe actif et du principe passif de la vie, ne pourrait-on pas, dis-je, conjec-

(1) Cette épithète θαλασσαία, de même que celle ὀλύμπιος, était commune à Vénus et à Jupiter : Θαλάσσιος Ζεὺς, ἐν Σιδῶνι τιμᾶται, dit Hésychius (*sub voc.* Θαλάσσιος Ζεὺς); et ici, par le nom de Ζεὺς, il faut même probablement entendre *Bélus*.

(2) « Ξόανον δὲ ἀρχαῖον καλοῦσιν Ἀφροδίτης Ἥρας. » Pausan. *Lacon.*, XIII.

(3) Nonn., *Dionysiacor.*, XLVIII, 654 *sqq.*

(4) *Sub voc.* Κυβήκη.

(5) Le titre de Δέσποινα et celui de *Domina*, qui furent attribués à Vénus, sembleraient indiquer aussi, chez les Grecs et les Romains, cette assimilation de Vénus à Junon. Ajoutons que le nom Ἥρα était très probablement un titre équivalent.

(6) Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que les deux serpents qui étaient placés à côté de la déesse babylonienne, assimilée à Rhéa par Diodore de Sicile, se retrouvent attelés au char de la Rhéa ou de la Cybèle des Grecs, aussi bien qu'à celui de Triptolème.

turer que ces deux emblèmes nous révèlent ici l'origine et la véritable signification des deux serpents qui sont constamment enlacés autour du caducée de Mercure ? Ne faut-il pas reconnaître qu'ici, comme sur notre cône, ces deux reptiles, l'un mâle, l'autre femelle, deviennent les hiéroglyphes idéographiques de l'hermaphroditisme (1), c'est-à-dire de la puissance génératrice complète (2) ? Une autre communauté de symboles ne se découvre-t-elle pas aussi entre Vénus et Mercure, lorsqu'on remarque que la colombe fut consacrée à Vénus, et que les ailes de ce même oiseau se retrouvent attachées, non seulement au pétase de Mercure et à ses talonnières, mais souvent encore au sommet de son caducée, signe du pouvoir attribué sur la vie et sur la mort au dieu psychopompe ? De semblables observations et toutes celles que nous fournirait aussi l'examen des fonctions qui, chez les Grecs, sont assignées à Mercure et à Vénus, ne nous conduiraient-elles pas à rechercher si ce dieu et cette déesse ne seraient pas le démembrement ou le dédoublement d'une seule et ancienne divinité, laquelle aurait été androgyne et vierge, comme devaient l'être, à une époque fort reculée, toutes les divinités génératrices ? Ces diverses questions ne sauraient être convenablement traitées ici sans nuire à l'objet de ce Mémoire; et je dois me contenter de les avoir signalées à l'attention des savants, en indiquant le rapprochement cu-

(1) Depuis la rédaction de ce mémoire, j'ai vu, non sans quelque satisfaction, que M. Ch. Lenormant, à qui j'avais communiqué mon travail, adopte, dans son intéressant article sur un collier étrusque et sur l'hermaphrodite de Bernay (*Annales de l'Inst. de corresp. arch.*, tom. VI, pag. 246-261), l'opinion où je suis que le caducée de Mercure doit être considéré comme le symbole de l'hermaphroditisme.

(2) Les deux serpents de la Vénus et de la Rhéa des Assyriens, ceux du caducée de Mercure, du char de Cybèle, du char de Triptolème, du char de la Diane des Attaléens, etc., ne doivent-ils pas aussi être rapprochés des deux serpents enlacés que l'on voit sur des médailles qui appartiennent à des localités où Bacchus, autre divinité génératrice, recevait un culte particulier ? Ne serait-on pas en droit de faire remarquer, à cette occasion, que, sous la forme d'un serpent sortant de la *ciste merveilleuse*, quelques autres médailles de cette même série nous offrent très probablement les emblèmes symboliques de la vie et du monde créé ? Je ne parlerai point ici de l'attribution du symbole du serpent à Apollon, à Esculape, à Hygie et à plusieurs autres personnages des systèmes religieux de l'antiquité : une pareille digression m'entraînerait trop loin, et pourrait remplir à elle seule un gros volume.

rieux que la pierre gravée de mon ancienne collection semble établir entre les deux serpents de la Vénus assyrienne et ceux du caducée de Mercure.

Les deux dragons ailés qui, sur cette même pierre, sont opposés aux deux serpents, nous offrent un exemple remarquable de cette ancienne croyance religieuse qui admettait deux créations, l'une d'êtres bons ou bienfaisants, l'autre d'êtres mauvais ou malfaisants. Ce dogme, très explicitement exposé dans les livres de Zoroastre, et très clairement indiqué sur quelques monuments figurés du culte de Mithra, se retrouve, si je ne me trompe, dans la plupart des systèmes religieux de l'antiquité. Mais les archéologues, je le dis à regret, ne l'ont pas toujours aperçu ou suffisamment pris en considération; et plus d'une erreur a été commise dans l'interprétation des monuments, et dans celle des symboles en particulier, faute d'avoir tenu compte de l'acception bonne ou mauvaise sous laquelle le même objet avait été symboliquement employé dans un texte ou sur un monument figuré. La même cause a encore produit le fâcheux résultat de faire rejeter ou contester plusieurs témoignages de l'antiquité relatifs à certaines croyances populaires dont il est cependant possible, à mon avis, de retrouver la source ou le fondement dans ce même système que je viens de signaler à l'attention des savants, et qui, je le répète, admettait une création double. Pour n'en citer qu'un seul exemple, tiré du sujet même de mon mémoire, je me bornerai à rappeler ici une antique tradition qu'on est assez généralement convenu aujourd'hui de reléguer dans le domaine des fables inventées à plaisir. Il s'agit de la vive terreur que manifestaient plusieurs peuples de l'Orient, lors de l'apparition des éclipses (1). Ils croyaient devoir attribuer la cause de ces phénomènes célestes à l'affaiblissement momentané qu'éprouvaient le soleil ou la lune, par suite des attaques réitérées d'un dragon furieux (2) qui

(1) Il est curieux d'avoir à faire remarquer que la même croyance s'est retrouvée chez les peuples du Pérou.

(2) La secte des *Ophites* admettait que le serpent est le symbole du *bon génie*, et le dragon le symbole du *mauvais génie*. La Genèse, les livres de Zoroastre, les

menaçait incessamment l'existence de ces deux astres. Mais on a nié qu'une semblable opinion ait jamais pu être sérieusement énoncée. Le monument figuré que nous avons sous les yeux nous donne pourtant la preuve irrécusable que cette opposition ou cette lutte perpétuelle entre deux dragons et le soleil et la lune était réellement admise dans l'un des systèmes religieux les plus anciens de l'Orient. Il nous montre, en même temps, par quel enchaînement d'idées un pareil dogme avait pu donner naissance à une croyance populaire, qui, tout absurde qu'elle est dans la forme et dans le fond, doit désormais être conservée dans la liste de celles qui étaient accréditées chez les peuples de l'antiquité.

Une autre particularité qui est propre à la représentation figurée qu'offre la base de notre cône, doit concourir à fortifier mon opinion sur la véritable dénomination qu'il convient d'appliquer à cette représentation : je veux parler des trois astérisques gravés au-dessus de la couronne radiée que porte la figure androgyne. Soit qu'on veuille les regarder simplement comme une image du ciel, soit qu'il faille les prendre pour les représentants distincts de trois planètes ou de trois autres constellations, nous ne devons pas hésiter, ce me semble, à reconnaître qu'on n'avait pu faire choix d'un emblème plus convenable pour caractériser particulièrement une divinité à laquelle on avait donné, dans l'Orient, le nom de *Méleket aschschamaïm*, c'est-à-dire *Reine des cieux*, et, en Occident, ceux d'Οὐράνια, d'Ὀλύμπιος et de *Cœlestis*, qui expriment la même idée. Mais s'il m'est permis de dire à cet égard ma pensée tout entière, j'ajouterai que ces trois astérisques peuvent donner lieu à plusieurs autres interprétations qui paraissent être une conséquence immédiate du nombre de ces astres, de leur disposition et de l'acception générale sous laquelle nous venons de les considérer. Lorsqu'en effet nous remarquons qu'ils sont au nombre de trois, que celui qui est placé à droite correspond au soleil

monuments figurés mithriaques et plusieurs mythes grecs, notamment celui d'Apollon, nous offrent des exemples de l'opposition d'un bon et d'un mauvais serpent ou dragon.

dont la tête de l'un des deux serpents est surmontée, tandis que l'étoile opposée se trouve en rapport avec le croissant de la lune qui se voit au-dessus de la tête de l'autre serpent; lorsqu'enfin nous observons que l'étoile du milieu est visiblement liée à la couronne de la figure femelle de notre divinité androgyne, nous ne pouvons guère douter que ces trois signes célestes ne représentent la planète Vénus ayant, à sa droite, la planète du soleil; à sa gauche, celle de la lune. Mais les planètes, selon les idées de l'antiquité, étant la demeure des intelligences divines dont elles portent les noms, il devient évident qu'en figurant ici, sous la forme de trois planètes, Vénus, le soleil et la lune, on avait eu l'intention de rappeler plus spécialement les fonctions qui étaient attribuées au soleil et à la lune dans la région céleste, tandis que nous trouvons ces deux astres reproduits, sous une autre forme, dans le reste du tableau, et avec le dessein non moins manifeste d'attester l'influence directe qu'ils exerçaient sur tous les phénomènes de la terre.

La double idée que, sur notre pierre gravée, semble exprimer ainsi la répétition des emblèmes du soleil et de la lune placés, chaque fois, dans une situation ou dans une région différente; cette double idée, dis-je, se révèle avec non moins d'évidence sur d'autres monuments figurés du culte de Vénus. Un grand nombre de médailles impériales de l'île de Cypre, dont la planche IV offre deux exemples, sous les n°s 11 et 12, portent le soleil et le croissant de la lune gravés au-dessus de la *cella* du temple de Vénus; tandis que la pierre conique qui représente la déesse elle-même est posée sous le péristyle, ayant un astérisque à droite et un autre à gauche de son sommet. Ici ces deux signes célestes sont, à mes yeux, les emblèmes du soleil et de la lune considérés dans leurs rapports particuliers avec la région de la terre; et ils remplissent ainsi, dans cette position, un rôle inverse de celui que je leur assigne sur le cône qui fait le sujet de ce mémoire. Mais, pour l'un et l'autre cas, ma supposition semble être d'autant moins sujette à contestation qu'elle a en sa faveur le témoignage décisif

d'une curieuse médaille impériale de Perga, dont le n° 13 de la planche IV reproduit un dessin exact. La déesse du lieu, Artémis, qui avait les rapports les plus intimes avec la Vénus de Paphos, y est représentée, en effet, sous l'emblème d'une pierre conique (1), placée entre la statue du dieu Men ou Lunus et celle de Diane. Au-dessus de la première de ces deux statues, on a gravé dans le champ de la médaille non l'image du soleil, mais le croissant de la lune, et au-dessus de la seconde, au lieu d'un croissant, le soleil; disposition significative qui, pour le dire en passant, a, de plus, le mérite de nous montrer comment l'antiquité figurée se plaisait à rappeler l'hermaphroditisme des divinités génératrices, et à mettre en opposition les agents du pouvoir générateur actif et du pouvoir générateur passif. Lorsque, dans un passage que je rapporterai plus loin, Lucien (2) nomme séparément Diane et la Lune (Ἄρτεμις et Σεληναία) parmi les divinités dont la statue de la déesse de Syrie portait les attributs, ce témoin oculaire (3) nous apprend donc, de son côté, que, dans la composition de cette statue multiforme, la lune, considérée sous le double rapport de ses fonctions célestes et de ses fonctions terrestres, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, devait indubitablement, et pour cette raison même, y être également représentée sous deux formes ou sous deux emblèmes différents.

De ces dernières observations, il semble résulter que, sur notre pierre gravée, comme sur plusieurs médailles impériales de Cypre, la répétition des emblèmes du soleil et de la lune avait aussi pour but de nous montrer Vénus ayant à sa droite le soleil, à sa gauche la lune, ces deux portes du ciel par les-

(1) Personne, à ma connaissance, n'a encore fait remarquer que, sur cette médaille de Perga, la pierre conique dont il est ici question se trouve partagée en quatre divisions transversales, et que, dans chacune des trois divisions inférieures, on voit quatre personnages se tenant par la main. La présence de ces douze personnages et leur attitude me portent à penser qu'ils représentent ici soit les douze heures de la nuit, soit les douze heures du jour. Il est probable que la face opposée de cette pierre conique reproduisait une représentation toute semblable.

(2) *De Dea Syr.*, § 32.

(3) C'est ainsi que le qualifie le docte Eckhel (*Doctr. Num.* t. III, p. 589).

quelles s'opèrent la descente et l'ascension des âmes, suivant une antique doctrine que nous ne pouvons trouver explicitement exposée dans les traditions relatives aux mystères de Mithra, sans être autorisés à la regarder comme la base fondamentale de l'institution plus ancienne des mystères de Mylitta ou Vénus-Uranie.

Ces différentes considérations ne me dispensent pas, au surplus, de reconnaître que les trois astérisques dont il s'agit sont susceptibles de recevoir plusieurs autres interprétations. On pourrait, en effet, supposer qu'ils représentent Vénus accompagnée de Vesper et d'Hesper ou Lucifer, c'est-à-dire la planète Vénus considérée sous ses deux aspects principaux, ou la déesse elle-même considérée sous les rapports particuliers de désse de la nuit ou des ténèbres, et de déesse du jour ou de la lumière. Une pareille supposition, on le voit, nous ramènerait également à l'idée de retrouver ici un nouvel exemple de ce caractère triple qui fut imprimé à Vénus, et sur lequel j'aurai souvent l'occasion de revenir. Elle permettrait de croire que les dénominations de Vesper et Hesper conviennent également à ces deux étoiles qui, sur certaines médailles impériales dont la planche IV reproduit ici le dessin, sous les n°s 10, 11 et 12, sont gravées l'une à droite, l'autre à gauche du sommet de la pierre conique, emblème de Vénus. Il y aurait lieu de remarquer enfin qu'à l'époque où Smet avait vu à Rome le grand bas-relief mithriaque qui se trouve actuellement au musée royal de Paris, on y distinguait encore, selon son témoignage formel (1), deux étoiles respectivement sculptées au-dessus de la tête de deux génies que l'on a pris, avec toute raison, pour les personnifications de Vesper et d'Hesper, et dont l'un précède le char du soleil, et l'autre celui de la lune.

Quoi qu'il en soit de la véritable dénomination que l'on doit assigner aux trois astérisques du cône dont le dessin est sous les yeux du lecteur, nous pouvons tenir pour certain qu'ils

(1) Voy. Just. Lips., *Inscript. antiq.*, pag. 21, n° 13. — Gruter, *Inscript. antiq.*, pag. 34, n° 6.

donnent à la figure au-dessus de laquelle on les a gravés le caractère d'une divinité du ciel. Ils nous permettent, par là, de revendiquer pour elle le titre de *Reine des cieux*, *Méleket aschschamaïm,* que portait Mylitta chez les peuples de l'Assyrie; ils concourent puissamment ainsi à justifier l'attribution que je fais à l'ancienne Vénus assyrienne elle-même d'un monument sur lequel on pourrait, au premier abord, j'en conviens, ne pas reconnaître les traits d'une divinité qui, sous les noms d'Aphrodite, de Vénus, de Cypris, et avec des formes purement féminines, réveille dans notre pensée le souvenir d'une déesse que le génie des artistes et des poètes de la Grèce et de l'Italie s'était plu à doter de toutes les perfections des plus beaux modèles de la nature.

Le cône de mon ancienne collection nous offre, avec le soleil et la lune, un autre emblème qui, non moins positivement que la présence de ces deux portes du ciel et sous un point de vue plus général, devait rappeler l'influence attribuée à Vénus sur les destinées humaines. Je veux parler de cette roue qui est gravée dans le champ de la pierre, devant la portion femelle de la figure androgyne. La roue, attribut distinctif de Némésis, de la Fortune ou du Destin, peut souvent aussi, je ne l'ignore pas, être prise pour l'emblème du soleil; et, à ce dernier titre, il serait permis peut-être de la regarder, sur notre cône, comme un symbole du pouvoir générateur actif, si l'on se bornait à remarquer que, relativement au sexe féminin de Mylitta, elle est placée dans une position analogue à celle où, par rapport au sexe mâle de cette divinité, se trouve figuré l'organe même du pouvoir générateur passif. Mais des considérations particulières me portent à penser que telle n'est point ici la véritable signification du symbole de la roue, et qu'il convient plutôt de reconnaître, dans la présence d'un pareil emblème sur notre pierre gravée, l'intention formelle qu'on avait eue de reproduire l'image de la Vénus assyrienne avec un des attributs caractéristiques de Némésis ou de la Fortune. Ces considérations, je les tire surtout des analogies que j'ai été conduit à constater en rapprochant de cette image la description de la statue prin-

cipale qui, selon Lucien, décorait l'un des temples les plus célèbres de l'empire assyrien. Mais je m'abstiens de les exposer jusqu'au moment où le sujet de ce mémoire me permettra de parler avec quelque détail de la statue à laquelle je viens de faire allusion.

La présence de l'organe même du pouvoir générateur femelle parmi les attributs placés autour de la figure androgyne que je prends pour la Vénus assyrienne ou Mylitta, est un fait important qui doit contribuer à justifier mon opinion. Cet organe, nous l'observons aussi sur deux autres pierres gravées également inédites, que je crois pouvoir rapporter, l'une au culte de cette même Mylitta, la seconde à celui d'Astarté, et dont je me propose de donner ailleurs l'explication et les dessins. Nous le voyons encore sur plusieurs cônes ou cylindres qui, à mon avis, appartiennent aux mystères de la Vénus assyrienne. La planche IV en offre deux exemples sous les n°s 2 et 8. Le premier est tiré d'un beau cylindre du Musée britannique; le second m'est fourni par le sujet qui est gravé sur la base d'un cône, à huit pans coupés, du Musée Calvet à Avignon (1). Sur les uns, comme sur les autres de ces divers monuments, un pareil attribut me semble caractériser le culte de la Vénus orientale avec cette énergie, cette naïve grossièreté, dont, sans doute, furent empreintes, à leur origine, les doctrines religieuses qui avaient cours chez les Assyriens et les Phéniciens. Placé sur notre cône, précisément auprès de cette moitié de l'image de Mylitta qui appartient au sexe masculin, il semble, par cette position, y indiquer plus particulièrement encore quel sacrifice cette divinité exigeait de ses nombreuses sectatrices, en même temps que ses prêtresses juraient, au pied de ses images ou de ses autels, de conserver, comme la déesse

(1) Le palmier que l'on voit sur ce cône est un des symboles de la Vénus orientale, comme le prouvent plusieurs médailles asiatiques frappées en l'honneur des empereurs romains; médailles au témoignage desquelles j'aurai ailleurs l'occasion d'ajouter celui de quelques monuments orientaux inédits. En attendant, je dois noter ici que le palmier était également au nombre des attributs de Mithra et d'Apollon.

elle-même, une éternelle virginité. La simplicité des termes dans lesquels Hérodote et quelques autres auteurs grecs parlent de la première de ces deux coutumes, et l'espèce de consécration que reçoit le κτείς sur le cône dont il s'agit, comme sur plusieurs autres monuments orientaux (1), nous conduisent à présumer que primitivement des idées d'un ordre religieux et élevé pouvaient donner toute la valeur d'un sacrifice à une obligation qui, par un déplorable abus qu'il eût été facile de prévoir et plus sage de prévenir, dégénéra, dans la suite, en de honteuses prostitutions. Le souvenir des excès de ce genre qui souillèrent les temples d'une divinité que les peuples de l'Orient estimaient être chaste et même vierge, se trouve consigné dans de nombreuses traditions qu'il est, sans doute, inutile de rapporter ici, et dont quelques unes remontent à une haute antiquité. Le sentiment d'indignation sous l'inspiration duquel furent écrits plusieurs de ces récits dut être d'autant plus profond, qu'étrangers au pays qui avait vu naître la coutume dont il s'agit, étrangers à la doctrine religieuse qui avait servi de base à l'institution de cette coutume (2), les auteurs sacrés ou les écrivains ecclésiastiques auxquels je fais ici allusion ne s'étaient proposés qu'un seul but, celui de marquer du sceau de la réprobation une pareille institution, pour arrêter le cours des outrages qu'elle faisait à la vraie religion et à la morale publique.

L'absence du phallus sur la pierre gravée qui vient de donner lieu à ces diverses remarques pourra paraître singulière, si l'on considère qu'un pareil attribut devenait le complément, pour

(1) Un cône en calcédoine, publié par La Chausse (*Mus. roman.*, t. I, sect. 1, p. 37, tab. 53), fournit un exemple de la représentation du *ctéis* placé sur un autel, conjointement avec un astre qui doit être la planète Vénus ou le Soleil. Un prêtre, revêtu d'un costume asiatique, accomplit devant cet autel un acte d'adoration.

(2) La même coutume se retrouve non seulement chez les anciens Arméniens, avec le culte de la Vénus assyrienne, adorée sous le nom d'Anaïs ou Anaïtis, mais aussi dans les colonies phéniciennes d'Afrique qui avaient érigé des temples en l'honneur d'Astarté. J'ajoute, et ceci est encore plus digne d'attention, que des prostitutions du genre de celle dont il s'agit étaient liées en Egypte au culte de *Jupiter thébéen*, et en Lycie au culte d'*Apollon patarœus*.

ainsi dire, indispensable, de la représentation que notre cône était destiné à reproduire. Ce n'est donc pas sans une raison particulière, nous devons le croire, que l'on s'était abstenu de l'y comprendre ou de l'y ajouter. Mais bien qu'en figurant isolément, dans le champ de la pierre, l'organe du sexe féminin, on semble avoir eu l'intention plus ou moins formelle d'écarter toute idée qui aurait pu imprimer à ce monument religieux un caractère d'obscénité, je ne m'arrêterai point à chercher ici dans le seul sentiment des convenances la véritable cause de l'absence du phallus : une telle particularité devait, ce me semble, avoir un motif plus impérieux et peut-être plus réel. Elle paraît, si je ne m'abuse, avoir été une conséquence même des modifications importantes qu'avait subies un culte dans lequel l'usage d'adorer Mylitta comme une divinité féminine avait fini par prévaloir chez les Assyriens, quoique, conformément aux anciennes traditions sacerdotales, ils continuassent parfois à la représenter avec l'attribution des deux sexes. En se bornant à placer auprès d'elle l'organe du pouvoir générateur passif, ils entendaient donc caractériser spécialement et le rapport particulier sous lequel ils s'étaient insensiblement accoutumés à la considérer, et le sacrifice qui formait une partie essentielle du culte qu'on lui rendait. Une modification analogue à celle que je viens de signaler ne s'opéra-t-elle pas aussi ches les Grecs et chez les Romains? Depuis une certaine époque, ces deux derniers peuples, aussi bien que les Assyriens, ne regardaient-ils pas Vénus comme une divinité féminine, et ne l'adoraient-ils pas sous la figure d'une femme, alors même que les temples de cette divinité renfermaient encore d'antiques statues qui la représentaient avec les signes caractéristiques de l'un et l'autre sexe? Ajoutons enfin que si Lucien (1) affirme avoir vu plusieurs phallus sous le propylée ou dans l'intérieur du temple de Hiérapolis, il convient de remarquer que la statue de Bélus ou Jupiter, placée séparément, dans cet édifice, à côté de celle de la déesse de Syrie, motivait et très probablement exigeait la présence d'un pareil emblème.

(1) *De Dea Syr.*, § 32.

Le costume, la forme générale et la pose de la figure hermaphrodite gravée sur le cône dont nous avons à nous occuper seront aussi, de ma part, le sujet de quelques observations qui me semblent n'être pas dépourvues d'intérêt, et qui, du moins, auront pour moi l'avantage de contribuer à mettre hors de doute l'origine assyrienne que je crois devoir assigner au type de cette image.

Dès le premier abord, la coupe et l'agencement des vêtements de notre divinité androgyne présentent un caractère particulier qui ne permet d'y voir le souvenir d'aucun usage propre aux contrées de l'Occident. Un examen attentif ne peut tarder à faire reconnaître qu'il faut demander des exemples de ce costume à l'art et aux coutumes des peuples de l'Orient. On est même conduit, en rapprochant du cône dont il s'agit quelques autres monuments figurés, à constater l'identité presque complète d'un pareil habillement avec celui que portent deux classes de personnages qui sont représentés sur plusieurs médailles ou pierres gravées de l'Asie occidentale ; c'est à savoir : 1° les rois de Perse, sur les médailles dites *Dariques*, sur quelques autres médailles encore classées parmi les *incertaines de Cilicie*, et sur diverses pierres gravées orientales; 2° les initiés, sur plusieurs cylindres que je rapporte, non sans quelque probabilité, aux mystères de Mylitta ou à ceux de Mithra, et qui appartiennent indubitablement à l'art des Assyriens ou à celui des Perses. La planche IV, qui appartient à ce mémoire, offre, sous les numéros 2, 3, 4, 5 et 6, quelques exemples des cylindres et des médailles dont je viens d'invoquer le témoignage, et, sous le numéro 7, le dessin d'une pierre gravée inédite, de mon ancienne collection. Cette réunion de monuments nous prouve que le costume de notre figure hermaphrodite et celui des personnages asiatiques ici reproduits sont semblables entre eux, à quelques légères différences près, dont la plus notable, l'absence du vêtement extérieur, s'observe sur les médailles n°s 5 et 6, et sur l'intaille n° 7. Le cylindre n° 3 nous montre que, parfois, les revers de ce vêtement extérieur, au lieu d'être plissés, étaient ornés de broderies; et il résulte de la comparaison du même cylindre avec ceux qui sont figurés sous les n°s 2 et 4, avec les

deux médailles n[os] 5 et 6, et avec l'intaille n° 7, que le nombre des grands plis perpendiculaires variait depuis un jusques à quatre. J'ajoute que certaines tribus curdes, qui habitent les frontières de la Turquie d'Asie et de la Perse occidentale, portent encore maintenant un costume dont j'ai eu, en 1807, l'occasion de constater, sur les lieux, et à mon grand étonnement, l'identité presque complète avec celui des divers personnages qui viennent de me servir de point de comparaison (1). Cette dernière observation et les monuments que je produis ici, ne peuvent donc nous laisser aucun doute sur l'origine orientale du type de la divinité qui est représentée sur notre cône.

Quant à la forme générale et à la pose de cette figure, il ne sera pas sans intérêt pour nous de trouver dans un passage de Pausanias la preuve qu'elles ne diffèrent point de celles qui furent attribuées, même chez les Grecs de l'Attique, à certaines représentations de Vénus-Uranie. Ce passage, dont la fin m'a déjà fourni une remarque importante, se trouve dans la description d'Athènes, et n'avait encore, si je ne me trompe, été rapproché d'aucun des monuments figurés du culte de Vénus qu'on a découverts jusqu'à ce jour. Il est conçu en ces termes (2) : « On » ne dit rien de particulier sur l'endroit nommé *les jardins*, ni » sur le temple de Vénus, ni même sur la statue de cette déesse » qui est auprès de ce temple. Cette statue est de forme carrée, » comme les Hermès, et l'inscription nous apprend que Vénus-» Uranie est l'aînée des Parques.........(3). »

Ces paroles précises : « *cette statue est de forme carrée, comme* » *les Hermès* », nous révèlent l'analogie qui devait exister entre les types qu'elles désignent nominativement, et celui de la divi-

(1) La veste ronde que portent habituellement les Curdes est en drap, et ornée de broderies en laine d'une couleur tranchante.

(2) Je me sers de la traduction de Clavier.

(3) « Ἐς δὲ τὸ χωρίον, ὃ Κήπους ὀνομάζουσι, καὶ τῆς Ἀφροδίτης τὸν ναὸν οὐδεὶς » λεγόμενός σφισίν ἐστι λόγος· οὐ μὴν οὐδὲ ἐς τὴν Ἀφροδίτην, ἣ τοῦ ναοῦ πλησίον ἕσ-» τηκε. Ταύτης γὰρ σχῆμα μὲν τετράγωνον κατὰ ταὐτὰ καὶ τοῖς Ἑρμαῖς, τὸ δὲ ἐπί-» γραμμα σημαίνει τὴν Οὐρανίαν Ἀφροδίτην τῶν καλουμένων Μοιρῶν εἶναι πρεσβυ-» τάτην. » *Attic.*, XIX. — Lucien (*Imag.* 4, 6) dit que cette statue était l'ouvrage d'Alc amène.

nité qui est représentée sur le cône auquel je consacre ce mémoire. Car ici la forme également carrée du corps de cette figure, la roideur, la rectitude même de toutes les lignes, le soin avec lequel on a ramené les deux bras le long du corps et réuni ou accolé les deux jambes et les deux pieds, nous rappellent évidemment les formes, la disposition et le caractère propre de ces statues de Mercure que l'on désigne plus particulièrement sous le nom d'*Hermès*. Ce serait, sans doute, un autre rapprochement curieux à faire, que de comparer notre divinité androgyne avec la statue hermaphrodite, de forme carrée et semblable à un Hermès, qui a récemment été découverte dans la Romagne, entre Ravenne et Cervia, et qui porte la dédicace remarquable: JOVI TERMINALI. Nous devons vivement regretter que l'on n'ait encore publié aucun dessin du seul monument de ce genre qui soit connu jusqu'à ce jour (1); mais nous pouvons juger, dès à présent, par ce qui en a été dit dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* (2), que cette statue hermaphrodite, la divinité androgyne de notre cône, le passage cité de Pausanias et quelques unes des observations contenues dans ce mémoire, décèlent entre Vénus, Jupiter, Junon, Mercure, Diane et la Fortune ou le Destin, de nouveaux rapports qui appellent les méditations des mythologues et des archéologues.

La forme même du monument figuré qui nous occupe, ne me semble pas être un des témoignages les moins décisifs en faveur de l'opinion où je suis qu'il reproduit l'image de Vénus-Mylitta. Cette forme, particularité digne de toute notre attention, est précisément celle de la pierre conique ou pyramidale que Tacite (3), Philostrate (4), Maxime de Tyr (5) et Servius (6)

(1) Le *Jupiter-Labradæus* et le *Jupiter-Euromæus*, sur quelques médailles impériales de la Carie, ont bien la forme carrée et en gaîne d'un Hermès; mais ils sont vêtus et ne laissent apercevoir aucune indication d'hermaphroditisme.

(2) *N°* XVI, *nov.* 1831, pag. 182 et pag. 212-216.

(3) *Histor.*, II, III.

(4) *In vit. Apollon.*, III, 58.

(5) *Dissertat.*, VIII (*vulgo* XXXVIII), 8.

(6) *Ad Æneid.*, I, 724.

nous apprennent avoir été l'emblème de Vénus, et qui, à Paphos, tenait lieu de la statue de la déesse. Le premier de ces auteurs emploie les termes suivants pour décrire cet emblème : « *Continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum, metæ modo* » *exsurgens* », dit-il (1); ajoutant avec cette concision qui lui est propre : « *Et ratio in obscuro*; » tandis que, de son côté, Philostrate se borne à dire que le simulacre de la déesse de Paphos avait été établi d'après une raison symbolique (2). Sur les médailles, soit autonomes, soit impériales, qui furent frappées dans l'île de Cypre depuis Auguste jusqu'à Macrin inclusivement, et sur plusieurs pierres gravées d'époque romaine, on voit, à la place même que devrait occuper la statue de Vénus, dans la *cella* ou sous le portique du temple de Paphos, le plus ancien des temples de l'île de Cypre, selon Tacite (3), on voit, dis-je, l'emblème de forme conique dont il est ici question. Certaines traditions semblent aussi nous autoriser à admettre qu'à Paphos, dès la première moitié du VIIe siècle qui précéda l'ère chrétienne, on distribuait ou on vendait, tant aux indigènes qu'aux étrangers, des cônes sacrés de petite dimension (4). J'exposerai ailleurs les raisons que j'ai de rattacher au culte de Mylitta, ou à celui de Mithra, un grand nombre de petits cônes d'origine orientale, qui, destinés à être portés sur une partie quelconque du corps, reproduisaient tantôt des colombes, tantôt des symboles ou des scènes relatifs aux mystères de ces deux divinités. Je me réserve de dire, à cette même occasion, pourquoi le cône était une des formes spécialement consacrées à Vénus, à Mithra, au soleil (5) et à la lune. On a la certitude, d'après le témoignage

(1) *Tacit. ubi suprà.*

(2) « Συμβολικῶς ἱδρυμένον. » Philostr., *ubi suprà*,

(3) *Annal.*, III, 62.

(4) Voy. Polycharm. naucrat. *ap.* Athenæum, XV, 18, et les observations faites à ce sujet par M. Guigniaut dans la notice citée, pag. 430.

(5) On sait, par le témoignage des médailles et des pierres gravées, que diverses montagnes de l'Asie, qui furent consacrées à Jupiter, étaient représentées sur les monuments, avec une forme évidemment conique. Mais j'ignore si l'on a remarqué quelque part que, chez les Grecs, le cône ou la pyramide fut anciennement l'emblème d'Apollon. Pausanias (*Attiq.*, XLIV) dit expressément qu'à Athènes, dans l'ancien

d'une inscription trouvée à Pergame (1), que le cône était une des trois formes divines par excellence ; et cette particularité n'a point échappé à l'attention du savant traducteur de la Symbolique de M. Creuzer (2). Il n'a pas oublié non plus de rappeler que, dans les ruines de Carthage, on a découvert, il y a peu d'années, un cône de grande dimension, qui peut avoir été l'emblème de la Vénus des Phéniciens. Il a également fait mention de plusieurs petits cônes qui ont été recueillis sur divers points du sol même de la Grèce, et dont quelques uns portent la dédicace : ΑΦΡΟΔΙΤΗ. J'ajoute, à mon tour, que, dans l'île de Gozo, un cône monumental a été trouvé dans une des *cella* des ruines d'un temple qui paraît avoir été consacré à Astarté (3). J'ajoute encore que si Vénus fut représentée à Paphos sous la forme d'un cône, comme l'attestent les divers témoignages qui ont été allégués plus haut, il ne faut pas perdre de vue que la déesse de Paphos était cette même Vénus-Mylitta ou Vénus-Uranie dont le culte, d'origine assyrienne ou plutôt chaldéenne, avait été transmis par les Assyriens eux-mêmes aux habitans de l'île de Cypre, et nommément à ceux de Paphos. Ce fait incontestable résulte, on le sait, des traditions que nous ont conservées Hérodote et Pausanias. On sait de plus, par un passage bien connu de Macrobe, que les Cypriens donnaient à Vénus une barbe, le corps et l'habillement d'une femme, un sceptre, la stature d'un

Gymnase, près des portes Nymphades, on voyait *une petite pierre taillée en pyramide, et nommée Apollon Carinus.* Le cône était aussi un des symboles propres à plusieurs sectes gnostiques, dont il serait facile d'ailleurs de montrer que les doctrines dérivaient de l'ancien culte de la Vénus assyrienne ou phénicienne.

(1) Elle a été publiée par le comte de Choiseul-Gouffier dans le second volume de son *Voyage pittoresque dans la Grèce*, pag. 171.

(2) Voyez la notice déjà citée de M. Guigniaut, pag. 428.

(3) Cette découverte, due au zèle et aux soins de M. le chevalier de la Marmora, a été annoncée par cet habile observateur dans le tome XXXVIII des Mémoires de l'Académie roy. des sc. de Turin, p. 107 et suiv. Le mémoire qu'il vient d'adresser au comité de rédaction des *Nouvelles Annales*, et qui est imprimé en tête du présent volume, contient, sur le temple et la pierre conique dont il s'agit, de nouveaux détails qu'on a dû lire avec un vif intérêt.

homme, et qu'ils lui attribuaient le sexe mâle et le sexe féminin (1). Servius confirme les points les plus essentiels de ce récit, en racontant que ces mêmes insulaires représentent la déesse « avec une barbe, le corps et l'habillement d'une femme, » un sceptre et les parties sexuelles d'un homme (2). » Macrobe (3) rapporte aussi deux fragments, l'un de Lævinus, l'autre de Philochorus, qui prouvent que, dans l'antiquité, Vénus était, en effet, généralement réputée mâle et femelle, et qui lui paraissent concourir à justifier Actérianus, Calvus et Virgile d'avoir employé le mot *deus* et non celui de *dea*, en parlant de cette divinité. Il ajoute qu'Aristophane la nomme Ἀφρόδιτος (4). Jean Lydus (5), de son côté, regarde comme certain que les anciens théologiens attribuaient les deux sexes à la déesse et lui décernaient l'épithète ἀρσενόθηλυς. Il cite même un fait curieux, c'est à savoir que les Pamphiliens rendaient un culte particulier à *Vénus barbue.* Ce dernier renseignement, comme l'assertion de Macrobe et celle de Servius, mérite d'autant plus de confiance, que l'examen attentif du revers d'un beau médaillon de Démétrius II, frappé à Mallus, dans la Cilicie, m'y a fait reconnaître Astarté représentée avec une barbe, quoique vêtue d'un costume féminin (6). Je remarque aussi que Catulle semble avoir fait allusion aux deux sexes de Vénus en l'appelant *duplex Amathusia* (7), expression qui doit être rapprochée du témoi-

(1) *Signum etiam ejus (Veneris) est Cypri barbatum corpore, sed veste muliebri cum sceptro ac statura virili. Et putant eamdem marem ac feminam esse.* Macrob., *Saturnal.*, III, VIII. — Heinrich (*De hermaphrod.*, pag. 27) a proposé de lire dans ce passage *natura* au lieu de *statura*.

(2) *Signum etiam ejus (Veneris) ut Cypri barbatum corpore et veste muliebri, cum sceptro et natura virili.* Serv. *ad Æneid.*, II, 632.

(3) *Ubi suprà.*

(4) Aristote, selon Lævinus, affirmait aussi qu'Aphrodite était une divinité mâle.

(5) *De mensibus*, p. 24 et 89.

(6) Ce curieux médaillon a été inexactement décrit ou figuré par Haym, par Duane, et même par M. Mionnet (*Descript. de méd. antiq.*, t. V, p. 58, n° 500). Je me propose d'en publier un dessin fidèle dans un mémoire où je m'occuperai spécialement de l'examen de toutes les médailles asiatiques qui offrent des sujets relatifs au culte de Vénus.

(7) 67, 51.

gnage de Pæon, auteur d'une histoire d'Amathonte. Ce dernier, cité par Hésychius (1), affirmait que Vénus était représentée comme un homme. Selon Codin (2) et Suidas (3), les Romains avaient consacré à cette déesse, dans Rome même, des statues qui reproduisaient son image avec une barbe et les parties génitales des deux sexes. Codin nous apprend, à cette occasion, que les Romains considéraient Vénus comme étant chargée de présider à la génération universelle, et qu'ils lui donnaient, de la tête à la ceinture, les formes d'un homme, et de la ceinture aux pieds, celles d'une femme (4). C'est probablement la raison pour laquelle Julius Firmicus Maternus (5) applique à Vénus l'épithète *biformis*.

Mais soit que Tacite, dans le passage cité, n'ait voulu parler que du seul temple de Paphos où, selon le rite le plus ancien, Vénus était représentée sous la forme symbolique d'un cône; soit, et cette seconde supposition me paraît peu admissible, qu'il

(1) *Sub. voc.* Ἀφρόδιτος.

(2) *In excerpt. de originib. Constantinop., pag.* 14 *c. ad calc.* Manassis. — Cf. *Schol. Ven. B. Villois. ad Iliad. B.,* 820 (327, *Catal. nav.*). — *Schol. Lips. ap. Heyn. in Homeric. Iliad. editione*, t. IV, p. 693.

(3) *Sub. voc.* Ἀφροδίτη.

(4) Aux diverses assertions que j'ai réunies ici en faveur de l'hermaphroditisme de Vénus, on pourrait, sans doute, ajouter des témoignages moins directs, mais non moins concluants peut-être. De ce nombre sont, par exemple, les traditions relatives à l'échange de vêtements qui avait lieu entre les deux sexes pendant certaines fêtes et dans plusieurs temples de la déesse. De ce nombre sont aussi les passages de Théophraste, d'Alciphron et de Vitruve, que Schneider, dans son excellente édition de *Théophraste*, et Heinrich, dans sa *Dissertation sur les hermaphrodites*, ont commentés avec savoir et sagacité. Ces passages, que je me dispense de rapporter, établissent que chez les Grecs, et particulièrement chez les Athéniens, on adorait une divinité qui, sous le nom d'*Hermaphrodite* ou *Hermaphrodites*, avait des temples, des statues, et recevait un culte dont le but et les cérémonies nous ramènent au culte de l'ancienne Vénus. Les commentateurs n'ont pas oublié de faire remarquer, dans le texte de Théophraste, une particularité curieuse, l'emploi au pluriel du mot *hermaphrodite*, τοὺς ἑρμαφροδίτους. Mais ils ont négligé de rappeler, à cette occasion, que les Assyriens donnaient à leur Vénus le nom ou l'épithète *Baalim*, qui a également la forme plurielle, laquelle devait, si je ne me trompe, exprimer, dans les deux cas, comme la forme plurielle du mot *Eloïm* dans la Genèse et dans Sanchoniathon, qu'il s'agissait d'une divinité réunissant à la fois les deux sexes.

(5) *De error. profan. relig.*, III.

s'agisse, dans les récits de Macrobe et de Servius, d'une époque postérieure au voyage de Titus à Paphos, il reste constant pour nous que, chez les Cypriens en particulier, Vénus était adorée à la fois sous une forme symbolique et sous une forme humaine; et que, dans ce dernier cas, ses statues ou ses images réunissaient les signes caractéristiques des deux sexes (1). Le cône qui faisait partie de mon ancienne collection peut donc, à juste titre, revendiquer le double mérite d'appartenir au culte de la déesse assyrienne, et de reproduire à lui seul cette divinité sous les deux formes qui lui furent consacrées. Une pareille remarque me semble ajouter un nouveau prix à celui que déjà donnait à cette pierre gravée l'avantage d'être jusqu'à ce jour l'unique monument de ce genre qui offrît l'image de la Vénus orientale, représentée avec les attributions des deux sexes.

Ainsi Mylitta, dans l'ensemble de cette représentation, nous apparaît avec cet hermaphroditisme dont l'idée était inséparable du rôle cosmogonique qui avait été attribué à la déesse, et avec ce même caractère triple et élevé que les textes et les monuments figurés assignent aussi à Mithra; caractère qui révélait aux hommes l'omnipotence que la déesse exerce à la fois sur tous les phénomènes du ciel et de la terre, sur tous ceux de la génération et sur les destinées humaines. *Reine du ciel*, et, à ce titre, dispensatrice de la lumière et des ténèbres, des jours et des nuits, elle se montre ici sous une forme céleste, si je puis m'exprimer de la sorte; ayant à sa droite le soleil, à sa gauche la lune, et placée ainsi entre les *deux portes du ciel*. *Reine des vivants et reine des morts*, ou *reine de la terre et des enfers*, elle s'offre aux regards des mortels sous une forme humaine, mais avec les attributions des deux sexes, avec tous les symboles de la vie et de la génération, et entourée de divers emblèmes particuliers qui attestaient, une seconde fois, son

(1) On peut consulter, au reste, tout ce qui a été dit sur l'hermaphroditisme de Vénus par Jean Henri Vossius, dans ses *Epistol. mythologic.*; par Münter, dans la *Religion des Carthaginois* (ch. VI, p. 62 et suiv.); par Heinrich, dans sa dissertation *De hermaphroditis*; et par M. Fr. Creuzer, dans sa *Symbolique* (t. II, p. 4, 10, 34 et suiv., 2e édit. allemande).

pouvoir sur la vie et sur la mort, soit en l'assimilant au Destin, à Némésis ou à la Fortune, soit en reproduisant les deux portes du ciel, le soleil et la lune, par lesquelles étaient censées s'opérer la descente et l'ascension des âmes, dogme fondamental de l'institution primitive des mystères de Mylitta.

Les monuments littéraires ou figurés qui se rapportent au culte de Vénus chez les Assyriens et chez les Grecs, ou à celui de Mithra chez les Perses, confirmeraient pleinement, au besoin, le triple caractère que, dans cette interprétation, je crois devoir attribuer à Vénus, comme je l'ai restitué à Mithra, dans un mémoire que j'ai lu, en 1830, à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (1), sur deux bas-reliefs mithriaques trouvés dans la Transylvanie (2). Des citations seraient, sans doute, d'autant plus déplacées ici, que tous les textes et toutes les antiquités figurées dont je pourrais invoquer le témoignage sont parfaitement connus des archéologues. Je ne puis cependant me dispenser de rapporter textuellement un passage de Lucien auquel j'avais déjà fait allusion, ou même emprunté quelque chose sans citer les propres paroles de l'auteur; car ce passage servira non seulement à justifier le triple caractère que je reconnais à la déesse de notre cône, mais à prouver une seconde fois, par un nouveau rapprochement entre ce cône et un monument de l'art assyrien, l'identité de Vénus avec la Junon de Babylone, comme aussi l'origine vraiment assyrienne du type de l'image multiforme qui est gravée sur la base de notre pierre conique. Le témoignage de Lucien, dans cette double question, est d'autant plus important pour nous, que cet auteur était lui-même Syrien de naissance, et qu'à la faveur de cette circonstance, il avait obtenu l'entrée du temple de Hiérapolis (3).

(1) Ce travail particulier est destiné à être publié dans le XIIIe volume des Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

(2) Ces deux bas-reliefs sont figurés à la suite de l'intéressante notice que M. de Köppen a publiée dans le 24e volume du recueil intitulé : *Jahrbücher der Literatur* (Wien, *October, November, December,* 1823). Mais j'éprouve le regret d'avoir à dire ici que plusieurs explications proposées par ce savant voyageur, à l'occasion de ces deux monuments, sont ou contestables, ou incomplètes.

(3) En attribuant ici à Lucien le traité περὶ τῆς Συρίης Θεοῦ, j'adopte une opinion

Après nous avoir fait connaître les diverses traditions desquelles il résultait que la déesse de ce temple était assimilée tantôt à Junon, tantôt à Rhéa, tantôt à Dercéto ou Vénus (1), le philosophe de Samosate décrit sa statue dans des termes qui nous révèlent la cause d'une pareille diversité d'opinions, en nous montrant que cette image réunissait à la fois les attributs de Vénus, de Junon et de Rhéa. « L'intérieur du temple, dit-il, » n'est point partout de plain-pied ; on y a construit une autre » pièce (θάλαμος), à laquelle on arrive en montant un petit » nombre de marches. Dans cette pièce, sont placées les statues » de Junon et de Jupiter ; mais les Assyriens donnent un autre » nom à celui-ci. Ces deux divinités sont d'or et représen» tées assises. Junon est portée sur des lions, et Jupiter, sur » des taureaux. La figure de ce dernier ressemble entière» ment à ce dieu ; c'est son costume, sa tête, son trône, et il serait » impossible de le prendre pour un autre. Mais Junon, quand on » l'examine attentivement, est représentée ici sous une forme » multiple. Dans son ensemble elle est bien réellement Junon ; » mais elle a, tout à la fois, quelque chose de Minerve, de » Vénus, de la Lune, de Rhéa, de Diane, de Némésis et des » Parques. D'une main elle tient un sceptre, et de l'autre, un » fuseau (2). Sa tête, couronnée de rayons, porte une tour ; » elle est ceinte du *ceste*, dont on ne décore ordinairement que » la seule Uranie. Ses vêtements sont couverts d'or et de ri» ches pierreries..... Sur sa tête est une pierre précieuse qu'on » appelle *lychnis*. Ce nom lui vient de son éclat : la nuit, elle

qui a été soutenue avec toute connaissance de cause par Eckhel (*Doctr. num.*, t. III, p. 559) ; par Wieland (dans sa traduction des Œuvres de Lucien, tom. V, p. 289) ; par M. Fritzsch (*Quæst.*, p. 209), et en faveur de laquelle vient récemment de se prononcer le dernier éditeur des Œuvres de Lucien, M. J. Th. Lehmann (Lucian. *oper.*, tom. IX, pag. 383; *Lips.*, 1831, in-8°.).

(1) Plutarque, en parlant de la déesse de Syrie (*In vit. Crass.*), dit que les uns la prenaient pour Vénus, d'autres pour Junon, quelques uns enfin pour la nature qui a formé de l'eau les principes de tous les êtres, et qui est la source de tous les biens dont jouissent les hommes.

(2) Il paraît, d'après ce que Lucien avait dit précédemment dans le § 15 du même traité, que la déesse tenait aussi à la main un *tympanum*, attribut de Rhéa.

» répand une lumière si intense, que l'on croirait le temple » (ναὸς) éclairé par plusieurs lampes. Le jour, son éclat est plus » faible; mais il conserve encore une partie de ses feux..... (1) » On le voit donc, la déesse de Syrie, dans cette curieuse description, reçoit ce triple caractère qui appartient à l'ancienne Vénus assyrienne : *reine du ciel*, elle est à la fois Vénus, Junon, Minerve, Diane et la Lune; *reine de la terre*, elle porte les emblèmes de Rhéa; maîtresse souveraine des destinées humaines et *reine des enfers*, elle réunit les attributs de Némésis et ceux des trois Parques. Mais les observations que m'a suggérées l'image multiforme gravée sur la base de notre cône n'établissent-elles pas entre celle-ci et l'image également multiforme de la déesse de Syrie, des analogies, des similitudes mêmes, qui nous font apercevoir dans chacun de ces deux monuments un même système théologique, un même principe de composition synthétique sous le rapport de l'art, et enfin une même divinité, à cette différence près, que, plus ancien d'origine, le type de la représentation figurée qui est sous nos yeux (2) reproduit la Vénus assyrienne avec les signes et les attributs distinctifs de l'un et de l'autre sexe? Je réserve pour un autre mémoire quelques observations qui me permettront de revenir sur le caractère propre au type de chacun des deux

(1) « Ἔνδοθεν δὲ ὁ νηὸς οὐχ ἁπλόος ἐστὶ, ἀλλὰ ἐν αὐτῷ θάλαμος ἄλλος πεποίηται. » ἄνοδος καὶ ἐς τοῦτον ὀλίγη..... ἐν δέ τῷδε (θαλάμῳ) εἵαται τὰ ἕδεα, ἥτε Ἥρη, καὶ τὸν » αὐτοὶ Δία ἐόντα ἑτέρῳ οὐνόματι κληΐζουσι. ἄμφω δὲ χρύσεοί τέ εἰσι, καὶ ἄμφω ἕζον» ται· ἀλλὰ τὴν μὲν Ἥρην λέοντες φέρουσι· ὁ δὲ ταύροισι ἐφέζεται. καὶ δῆτα τὸ μὲν » τοῦ Διὸς ἄγαλμα, ἐς Δία πάντα ὁρῆ, καὶ κεφαλὴν, καὶ εἵματα, καὶ ἕδρην· καὶ μιν οὐδὲ » ἐθέλων ἄλλως εἰκάσεις. Ἡ δὲ Ἥρη σκοπέοντι τοι πολυειδέα μορφὴν ἐκφανέει· καὶ τὰ » μὲν ξύμπαντα ἀτρεκέϊ λόγῳ Ἥρη ἐστὶ· ἔχει δὲ τὶ καὶ Ἀθηναίης, καὶ Ἀφροδίτης, καὶ » Σεληναίης, καὶ Ῥέης, καὶ Ἀρτέμιδος, καὶ Νεμέσιος, καὶ Μοιρέων· χειρὶ δὲ τῇ μὲν » ἑτέρῃ σκῆπτρον ἔχει, τῇ ἑτέρῃ δὲ ἄτρακτον· καὶ ἐπι τῇ κεφαλῇ ἀκτῖνάς τε φορέει, καὶ » πῦργον, καὶ κεστὸν, τῷ μούνην τὴν Οὐρανίην κοσμέουσι· ἔκτοσθε δὲ οἱ χρυσός τε ἄλλος » περικέαται, καὶ λίθοι κάρτα πολυτελέες...... λίθον ἐπὶ τῇ κεφαλῇ φορέει, λυχνὶς κα» λέεται, οὔνομα δὲ οἱ τοῦ ἔργου ἡ συντυχίη. ἀπὸ τούτου ἐν νυκτὶ σέλας πολλὸν ἀπολάμ» πεται, ὑπὸ δὲ οἱ καὶ ὁ νηὸς ἅπας, οἷον ὑπὸ λύχνοισι, φαείνεται. ἐν ἡμέρῃ δὲ τὸ μὲν » φέγγος ἀσθενέει. ἰδέην δὲ ἔχει κάρτα πυρώδεα .... » *De Dea Syr.*, § 31, 32; ed. Lehmann.

(2) Pl. IV, nº 1.

monuments dont il s'agit, et d'indiquer la place respective que je suis porté à leur assigner, suivant l'ordre chronologique des modifications principales que subirent en Orient les doctrines théologiques relatives au culte de Vénus, et les monuments figurés qui furent consacrés à ce même culte.

Mais Lucien, en comprenant nominativement Némésis au nombre des divinités dont la statue de la déesse de Syrie portait les attributs, me donne lieu de reparler ici, comme je me l'étais proposé, de la roue qui est gravée sur notre cône. Sa remarque à ce sujet me fournit le moyen de montrer maintenant comment la signification que je m'étais cru en droit d'attribuer à cette roue, s'appuie sur le témoignage même d'un monument de l'art assyrien, dont l'analogie avec la représentation figurée du cône en question se révèle par tant de particularités dignes de toute notre attention. Car on doit, ce me semble, admettre avec toute espèce de raison, que le philosophe de Samosate n'avait pu être conduit à faire, dans son récit, une mention expresse du nom de Némésis, sans préalablement avoir reconnu parmi les attributs de la statue de Hiérapolis le symbole qui d'ordinaire, chez les Grecs, servait à caractériser cette divinité ou la Fortune. Or, ce symbole, personne ne l'ignore, était précisément une roue; et c'est aussi le même emblème que, sur la pierre conique de mon ancienne collection, nous retrouvons gravé à côté de la portion femelle de l'image androgyne de la Vénus assyrienne. Des traditions dont la haute antiquité me paraît manifeste, et dont le souvenir nous a été conservé par Pindare (1), nous permettent d'ailleurs de constater que les Grecs avaient aussi consacré le symbole de la roue à Vénus, considérée alors comme la Fortune ou le Destin. Bien plus, ces traditions rapportent, en même temps, une particularité qui nous révèle indubitablement l'origine assyrienne d'une pareille attribution; car elles nous montrent Vénus présidant elle-même aux cérémonies magiques par lesquelles on pouvait conjurer le sort ou le destin, et enseignant aux enchanteresses

(1) *Pythic.*, IV, v. 381.

l'art de faire servir à ces pratiques une roue sur laquelle on devait attacher cet oiseau merveilleux (1) appelé *Iynx* (Ἴυγξ), qui, dans la composition des monuments figurés assyriens, occupait une place si importante. Désormais nous pouvons donc croire que la Vénus assyrienne de notre cône réunissait à ses autres fonctions celles de *Gad*, c'est-à-dire du Destin, de Némésis ou de la Fortune (2). Si même nous remarquons que, dans la description de Lucien, aucun des symboles qui, à Hiérapolis, étaient placés dans chaque main de la Junon assyrienne, ne peut être revendiqué par Némésis, ne serions-nous pas fondés à supposer que la roue, attribut de la Fortune, pouvait avoir été sculptée à côté de la déesse de Syrie, comme nous la voyons gravée dans le champ de notre pierre, auprès de Mylitta (4)? Ne devons-nous pas observer enfin que, placée ici sur une même ligne et dans un rapport particulier avec l'organe féminin de la génération, cette roue caractérisait fort ingénieusement par là le pouvoir souverain dont elle est l'emblème, en indiquant que la naissance de l'homme a pour unique règle un arrêt du Destin?

Pour achever enfin de prouver, par voie d'analogie, que les doctrines religieuses de l'orient n'avaient pu manquer d'attribuer à l'ancienne Vénus androgyne des Assyriens les fonctions dont cette roue me semble réveiller ici le souvenir, je crois utile de

(1) Selon le scoliaste de Pindare (*ad loc. suprà cit.*), les enchanteresses n'attachaient à la roue que les entrailles de l'oiseau.

(2) Lenz, dans son Mémoire sur la Vénus de Paphos (p. 9), et Münter, dans sa dissertation intitulée *Der Tempel der himml. Göttin zu Paphos* (p. 15 et p. 16, note 20), ont réuni plusieurs témoignages qui s'accordent à prouver que les Hébreux, les Syriens et les Arabes attachaient à la planète Vénus l'idée de sort, fortune ou bonheur. Münter rappelle aussi que, selon Philastrius (*De Hæres.*, cap. XV), *Fortuna cœli* était, chez les Romains, un des surnoms de cette planète. Ajoutons qu'un grand nombre d'inscriptions latines nous montrent le culte de la Fortune associé à celui de Vénus.

(3) Je me propose de revenir ailleurs sur les rapprochements curieux que fournit, entre Vénus, Apollon et le Soleil, le symbole de la roue, symbole qui paraît avoir également joué un rôle important dans les doctrines bouddhiques, comme attribut caractéristique du destin et de la destinée ou du sort. (Voy. *Nouv. journ. asiatiq.* t. XIV, p. 115.)

faire observer que, selon Théodore de Mopsueste(1), Zérouân (*Zérouâné akérénéhé*), le Dieu suprême des Perses, recevait aussi, dans les livres de Zoroastre, le nom de *Fortune* ou *Destin*, Τύχη. Il y était encore appelé, dit Théodore (2), *Splendeur*, Αὐγή. Dans la question particulière qui nous occupe, cette double assertion est d'autant plus remarquable, d'autant plus digne de foi, que les fragments des livres de Zoroastre dont nous devons la connaissance à Anquetil, désignent quelquefois Ormouzd par cette périphrase : *La voie aux deux mondes*. Plus souvent ils lui appliquent l'épithète zende *reéoûétô khérénenghoétô*, à laquelle le traducteur français attribue le sens *d'éclatant et lumineux* (3), et qui nous rappelle que les Arabes nomment la planète Vénus *el-zahra* (4), c'est-à-dire *éclat*, *splendeur*. L'épithète *reéoûéto khérénenghoétô*, ou quelque qualification équivalente, devait également appartenir à Mithra ; car, au dire de Plutarque (5), Darius exigea qu'un eunuque de Statira jurât devant lui *par la grande splendeur de Mithra*, σεβόμενος Μίθρου τε Φῶς μέγα ; et ces mots : Φῶς μέγα, étaient probablement la traduction d'une qualification zende expliquée sur les lieux à quelque compagnon d'Alexandre dont Plutarque avait dû con-

(1) Ap. Phot. *Biblioth.*, § 81.

(2) *Ibid.*

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, tom. XXXVII, pag. 601. — *Reéouétô khérénenghoétô* est la forme génitive de deux mots que M. Eug. Burnouf lit *raêvatô qarĕnanghvatô*, et, au nominatif *raêvat qarĕnanghvat*. Parm les divers sens attribué à *raêvat* par cet habile philologue, je choisis celui de *lumineux* ; et j'ajoute, d'après ses judicieuses remarques, que le mot *qarĕnanghvat* a par lui-même le sens de *resplendissant*. (Voy. *Commentaire sur le Yaçna*, I, 126. — Observons, au sujet de ces qualifications zendes appliquées à Ormouzd, que les pythagoriciens, dont les doctrines ont tant d'analogie avec celles des Chaldéens et des Perses, appelaient également le principe ou l'unité, *le splendide*, τὸ λαμπρὸν. (Voy. Plutarch. *De Isid. et Osir.*. — *Oper. omn.*, t. VII, p. 460, ed. Reisk.)

(4) Ce mot appartient incontestablement à la même racine que l'hébreu *zahar*, *splenduit*. Les Rabbins ont traduit celui-ci par *nogah*, qui signifie aussi *éclat*, *splendeur*. On trouve également en hébreu *zohar* pour *splendeur du ciel* ; mais, ce qui est plus curieux à observer, c'est que, selon la remarque d'un habile philologue, M. de Bohlen (*Symbolæ*, etc., p. 29), les mots איר, *lux*, et روشني, *claritas*, s'emploient comme les équivalents de *Fortuna*.

(5) *In vit. Alexandr. magn.*, § 30.

sulter les mémoires. Mais si l'idée qu'on devait attacher à ces trois qualifications analogues : *reéoüetô khérénenghôétô*, Φῶς μέγα et Αὐγὴ, semble, par rapport à la déesse de Syrie, avoir été exprimée à l'aide de cette pierre *lychnis*, qui, placée sur la tête de la déesse, remplissait de l'éclat de ses feux le temple de Hiérapolis ; et si l'usage fut aussi de placer une pierre lumineuse sur la tête de Moloch (1), divinité célèbre de l'Orient avec laquelle Mylitta, la Vénus assyrienne, se confondait originairement, ne serions-nous pas fondés à supposer que dans le sanctuaire où devait se trouver la statue androgyne dont notre cône reproduit probablement le type en miniature, l'astre qu'ici l'on a gravé au-dessus de la tête même de la déesse, pouvait, par un procédé ou un artifice quelconque, répandre aussi une lumière éclatante? Le nom *lychnis* appliqué à la pierre précieuse qui brillait sur la tête de la déesse de Syrie, de cette divinité que Lucien assimile tout à la fois à Vénus, à Junon, à Diane, etc., ne semble-t-il pas nous apprendre aussi quelle fut l'origine du surnom *Lucine* que les Latins donnaient à Junon (2), aussi bien qu'à Diane? Et lorsque nous voyons, à Rome même, *Junon-Lucine* présider aux accouchements, et recevoir sur ses autels les offrandes des femmes enceintes ; lorsqu'enfin certaines traditions disent Lucine ou Ilithyie, fille de Jupiter et de Junon, et mère de l'Amour (3), ne découvrons-nous pas, une seconde fois, chez les peuples de l'Occident, des traces évidentes de l'identité que les traditions et les monuments figurés de l'Orient établissent entre Vénus et Junon?

Toutefois le titre de *reine des enfers* ou *des morts* et le sur-

(1) Voy. Theophylact. (*ex* Cyrill. *in Amos.*) *ad act. Apost.*, VII — Il y a lieu de s'étonner que le savant Selden, qui a cité ce passage de Théophylacte et parlé des propriétés lumineuses de la pierre consacrée à Mithra sous le nom de *mithridax* (*De Diis* Syr. *syntagm.* I, p. 104), ait omis, à cette occasion, de faire mention de la pierre appelée *lychnis*, que Lucien nous apprend avoir été placée sur la tête de la déesse de Syrie.

(2) Ovide (*Fast.* II, 449, *sqq.*), ou plutôt ses commentateurs, semblent avoir fait dériver du mot *lux* le surnom *Lucina* donné à Junon.

(3) Pausanias rapporte qu'Olen de Lycie disait, dans son hymne à Ilithyie, que cette déesse était mère de l'Amour. — *Lib.* IX, c. 27.

nom de *Gad*, *Fortune* ou *Destin*, que je donne à Mylitta, réveillent des idées si différentes de celles qui, dans notre esprit, se rattachent ordinairement au souvenir de Vénus, que, malgré les observations précédentes et celles qui sont dues à l'érudition et à la sagacité de MM. Fr. Creuzer (1) et Ed. Gerhard (2), il ne sera pas inutile de rapporter ici les principales traditions où l'on trouve cette déesse considérée chez les Grecs eux-mêmes comme une divinité infernale. Un des hymnes orphiques (3) nous la montre, en effet, exerçant un empire souverain sur les trois Parques; et, malgré l'avis contraire de Larcher (4) et l'autorité qui s'attache à son nom, le même fait me semble résulter d'un passage déjà cité de Pausanias, dans lequel le voyageur grec raconte qu'il avait vu à Athènes, au lieu nommé *les Jardins*, une statue de Vénus-Uranie dont l'inscription portait que cette déesse était l'aînée ou la plus ancienne des Parques (5). Un ancien tragique, dans un fragment que quelques critiques attribuent à Sophocle, et qui nous a été conservé par Plutarque (6), s'exprime plus explicitement encore en donnant à Vénus le surnom de Ἅδης (7). Dans ce dernier auteur (8), nous trouvons aussi la mention d'une statue de Vénus surnommée ἐπιτύμβια, que l'on voyait à Delphes, et devant laquelle, dit-il, on faisait des libations pour les morts. Un hymne de Proclus nous apprend (9) que les grands de Lydie avaient souvent évité la mort, grâce à la protection toute-puissante de Vénus. Aussi remarquons-nous,

(1) *Symbolik.*, t. I, 734; III, 513, 524; IV, 231-235, 246.

(2) Kunstblatt, 1825, Num. 16-19. — *Venere Proserpina*; Poligrafia Fiesol. 1826, in-8° fig., p. 15, 17, 18 et *passim*.

(3) . . . . κρατέεις τρισσῶν Μοιρῶν..... Orph. *Hymn.*, LIV, v. 5.

(4) *Mémoire sur Vénus*, pag. 70 et 71.

(5) . . . . Τὸ δὲ ἐπίγραμμα σημαίνει τὴν Οὐρανίαν Ἀφροδίτην τῶν καλουμένων » Μοιρῶν εἶναι πρεσβυτάτην.» *Attic.*, XIX. — Cf. Heinrich, *De Epimenid.*, p. 151. — *De Hermaphrod.*, p. 26.

(6) *In amator.* — *Oper. omn.*, t. IX, p. 33.

(7) M. Fr. Creuzer (*Symbol.* II, 518, 524) déclare Vénus identique avec Proserpine, mais ne s'occupe point du passage dont il est ici question.

(8) *Quæstion. roman.* — Oper. omn., t. VII, p. 89 et 90.

(9) *Hymn. III*, *in Vener. A.*, v. 1-3; ed. Brunck.

parmi les personnages mythologiques dont les Grecs composaient le cortége de cette déesse, la fortune personnifiée sous le nom d'un dieu mâle Τύχων, qui nous ramène à la divinité appelée *Gad* chez les peuples sémitiques de l'Asie occidentale, et que d'autres traditions, conservées par Hésychius (1), assimilaient à Hermès. Son attribut distinctif était probablement cette roue qui, dans une ode de Pindare que j'ai rappelée plus haut, caractérise Vénus elle-même comme déesse de la fortune ou du destin. Denys d'Halicarnasse, dans ses Antiquités romaines (2); Plutarque, à l'occasion de *Libitina* et de Vénus *epitymbia* (3); et Martial, dans une de ses épigrammes (4), concourent enfin à nous donner la certitude que, de leur côté, les Romains assimilaient *Libitina* à Vénus, et qu'à l'exemple des Grecs, ils considéraient ainsi comme une divinité infernale cette même déesse qu'ils surnommaient cependant *cœlestis*.

Je dois ajouter maintenant que les livres de Zoroastre et les monuments figurés du culte de Mithra attestent le parfait accord qui régnait particulièrement sur ce point entre les doctrines du culte de Vénus-Mylitta ou Junon chez les Assyriens, celles du culte de Vénus-Uranie chez les Grecs et les Romains, et celle du culte de Mithra chez les Perses. Car, d'un côté le Zend-Avesta, et, de l'autre, les bas-reliefs et les pierres gravées soit persiques (5), soit romains, représentent Mithra placé, comme la Vénus assyrienne, entre les deux portes du ciel, c'est-à dire ayant à sa droite le soleil, à sa gauche la lune. Ce dieu reçoit textuellement dans les livres sacrés des Perses (6), le titre de *roi des vivants et des morts*, titre qui équivaut, sans doute, à celui de *roi de la terre et des enfers*; et ces mêmes livres nous parlent du pouvoir de Mithra sur les destinées hu-

(1) *Sub. voc.* Τύχων.

(2) IV, 15.

(3) *In vit. Num.*, § 12. — *Quæst. rom.*, *ubi suprà.*

(4) VIII, 43, 1, *sqq.*

(5) Je demande la permission d'employer ici, au lieu de l'adjectif *persan*, l'adjectif *persique*, croyant qu'il est utile de réserver le premier aux monuments de la Perse qui sont postérieurs à l'époque des Sassanides.

(6) *Zend-Avesta*; *Jescht de Mithra*, XXVIe Cardé; tom. II, pag. 223.

maines, de ses fonctions comme juge des vivants et des morts; tandis que les bas-reliefs de Transylvanie, qui ont été rappelés plus haut, nous le montrent présidant au jugement des âmes et exerçant un pouvoir souverain sur la région des enfers.

Quant à l'époque qu'il convient d'assigner au cône qui est le sujet de ce mémoire, je dois faire observer que si le style du dessin et l'exécution de la gravure ne permettent pas de la fixer au-delà du second ou du troisième siècle de notre ère, on ne peut s'empêcher de reconnaître, je le répète, que le sujet figuré sur notre pierre conique reproduit un type très ancien; car, sans qu'il soit besoin d'invoquer, une seconde fois, le témoignage des deux monuments assyriens ou babyloniens qui sont décrits l'un par Diodore, l'autre par Lucien, la forme et la pose du corps de la figure, la réunion des attributs des deux sexes et la disposition des bras, des jambes et des pieds, donnent suffisamment à cette composition tous les caractères des types qui remontent à une haute antiquité(1). L'âge apparent de ce curieux monument ne saurait donc servir d'argument pour repousser l'attribution que je propose de lui donner, et il est sans doute inutile d'insister ici sur ce point; car on sait que dans l'Asie occidentale, Vénus-Uranie continuait à recevoir un culte public plusieurs siècles après la naissance du Christ. L'an 218, Élagabale donnait au monde le spectacle inouï d'un empereur romain épousant publiquement une déesse d'origine étrangère, la dotant des offrandes prélevées sur tous les sujets du grand empire, et l'installant dans son palais(2).

(1) Il y aurait un rapprochement curieux à faire entre la statue multiforme de la déesse de Syrie, l'image de la Vénus androgyne qui se voit sur notre cône, et la statue d'une divinité indienne, également androgyne, qui, placée dans une grotte à laquelle se liait un lac, avait à sa droite le Soleil, à sa gauche la Lune. La description de cette statue indienne avait été empruntée à Bardésanes par Porphyre, et se lit dans un fragment que nous a conservé Stobée (*Eclog.* 1, t. I, *pars* 1, p. 146 *sqq.*, ed. Heeren). Les savants qui se sont occupés de ce document, ne me paraissent pas en avoir compris toute l'importance. Dans un travail spécial, j'essaierai d'en faire un examen critique et d'indiquer les observations intéressantes auxquelles peut donner lieu le monument qui s'y trouve décrit.

(2) Dio Cass. *Hist. roman.*, LXXIX. *Elagabal.*, XXIV, 12, ed. Sturz.

Cette déesse était la Vénus-Uranie des Carthaginois, c'est-à-dire la même divinité que les Phéniciens et plusieurs autres peuples adoraient en Orient sous le nom d'Astarté. Des témoignages authentiques (1) nous apprennent aussi qu'à l'avénement de Constantin le Grand, la multitude conservait l'habitude de fréquenter les temples de la déesse à Aphaques, à Héliopolis et à Jérusalem. Ces temples furent détruits par l'ordre exprès de ce prince; mais Symmaque (2), Claudien (3) et Macrobe (4) nous fournissent la preuve qu'à la fin du quatrième siècle de notre ère, et dans le cours du cinquième, le culte de Vénus avait encore une existence avérée et publique en Italie, comme dans tout l'empire romain. Grégoire de Tours (5) et Félix, évêque de Nantes (6), nous montrent, de leur côté, que dans les Gaules, vers les dernières années du sixième siècle, Vénus n'avait pas cessé de compter des autels, des statues et des sectateurs; tandis qu'au rapport d'Ammien Marcellin (7), le philosophe Asclépiade, qui s'était rendu à Antioche de Syrie pour y voir l'empereur Julien, portait sur lui, selon l'usage de ce temps, une petite statue de Vénus-Uranie qu'il plaça dans un temple d'Apollon, situé dans le faubourg de Daphné. Si l'on en croit Rodolphe Hospinien (8) qui, à la vérité, ne nous a pas fait connaître l'autorité sur laquelle s'appuyait son assertion, une statue de Vénus très obscène aurait même subsisté jusqu'au temps de l'empereur Arcadius, à Majuma, port de Gaza, dans la Palestine. Ce qui est certain, du moins, c'est qu'en Arabie le culte de cette divinité se pratiquait même dans le septième siècle de l'ère chrétienne : l'assassinat d'Othman-Ebn-Affan, qui

(1) Voy. Euseb. *In vit. Constant.* III, 53, ou cap. 58, p. 613. — Socrat. *Histor. eccles.*, I, 17, 18, t. II, p. 46 et 48. — Sosom. *Hist. eccles.*, II, 1.

(2) « *Amabilem Venerem toto orbe laudatam* », dit Symmaque (*Oration.*, p. 70, ed. Majo).

(3) II, *Cons. Honor.* II, 287.

(4) *Saturnal.*, I, 12.

(5) *Oper. omn.* (*in vit. S. Nicet.*), p. 1239.

(6) Mabill. *Acta* SS., t. I, p. 683.

(7) Voy. Ammian. Marcell., XXII, 13.

(8) *De orig. festor. Ethnicor.*, p. 160.

avait détruit le temple de Vénus situé à Sanaa dans le Jémen et appelé *Bait-Gondan*, en est une preuve incontestable.

Je terminerai ce mémoire en présentant ici quelques conjectures qui sont relatives à un des principes de composition des types anciens dont la Vénus androgyne de notre cône reproduit à nos yeux une imitation ou une copie en miniature. Ces conjectures me sont en partie suggérées par l'examen de certaines médailles impériales que, dans un des paragraphes précédents, j'ai déjà rapprochées de ce cône, sans insister, comme je vais le faire, sur une particularité qu'elles offrent fréquemment. Je veux parler de l'astérisque et du croissant qui se voient sur plusieurs de ces médailles. Souvent, et ceci est digne d'attention, ces deux emblèmes sont placés, dans le temple de Vénus-Uranie, au-dessus de la *cella* (1); et alors le croissant de la lune se trouve immédiatement gravé au-dessous de l'astérisque, qui est indubitablement le soleil; tandis que la pierre conique destinée à représenter symboliquement la déesse, est posée entre deux astérisques, comme le sont également, sur quelques autres médailles et pierres gravées, certaines divinités asiatiques qui ont des rapports très intimes avec elle, telles que l'Astarté des Phéniciens, la Diane d'Éphèse, celle de Perga, etc. Cette disposition subordonnée de la lune, par rapport au soleil, est non seulement conforme à ce qui s'observe sur une multitude de monuments orientaux, tels que cylindres, cônes et pierres gravées de formes diverses, mais conforme aussi à l'ordre particulier dans lequel les planètes avaient été disposées sur l'échelle symbolique qui, employée dans la célébration des mystères de Mithra (2), devait très probablement son origine au rite chaldéen du culte de Mylitta ou Vénus-Uranie. Sur cette échelle, la porte du soleil, qui était d'or, occupait l'échelon le plus élevé (3); et, immédiate-

(1) Voy. les deux médailles figurées ici sur la planche IV, n° 11 et 12.

(2) *Origen. contra Cels.*, VI, 22.

(3) On sait quelle prééminence les Chaldéens d'Assyrie accordaient au soleil. Aussi Diodore de Sicile, en parlant d'eux, dit-il (II, 30) : « Ἐπιφανέστατον δὲ καὶ πλεῖστα καὶ μέγιστα προσημαίνοντα καλοῦσιν ἥλιον. »

ment au-dessous, on voyait la porte de la lune, qui était d'argent (1). J'ajouterai qu'une de ces figures d'époque romaine, qui appartiennent au culte de Mithra et qui sont entourées d'un énorme serpent, reproduit encore une disposition analogue, puisqu'au lieu d'une tête humaine, elle a celle d'un lion, symbole connu du soleil, et que ses pieds reposent sur le croissant de la lune (2).

Ces divers rapprochements nous conduisent à supposer, non sans quelque fondement, que la Vénus androgyne de notre cône pouvait avoir pour type une statue en or et en argent; c'est-à-dire une statue dont une moitié ou une portion, celle où nous voyons le soleil et les attributs du sexe mâle, était exécutée en or; tandis que l'on devait avoir employé l'argent pour quelques parties, sinon pour la totalité de cette autre moitié où s'observent le croissant de la lune et les attributs du sexe féminin. Une pareille conjecture n'acquiert-elle pas un nouveau degré de probabilité, lorsque l'on considère les témoignages qui résultent en sa faveur de plusieurs passages anciens où nous remarquons soit des allusions à certains monuments figurés asiatiques dont l'existence nous est ainsi révélée, soit des descriptions qui nous attestent, d'une manière plus directe, que l'art avait produit des monuments analogues chez les peuples de l'Asie occidentale, et même chez ceux de la Grèce? La vision qui est rapportée au deuxième chapitre du livre de Daniel (*v.* 27, *sqq.*), nous autorise, en effet, à regarder comme certain que les artistes assyriens ou babyloniens employaient simultanément, dans la confection des statues, l'or, l'argent, et même d'autres métaux et d'autres substances (3). À ce témoignage irrécusable vient

(1) Dans le mémoire dont j'ai parlé ci-dessus, et qui est relatif à deux bas-reliefs mithriaques trouvés en Transylvanie, j'ai eu l'occasion d'appeler l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur deux manuscrits du *Viraf-naméh* que l'on conserve à la Bibliothèque royale, et qui, entre autres particularités, confirment pleinement, par quatre dessins coloriés, l'usage où furent les Perses de consacrer l'or au Soleil, et l'argent à la Lune.

(2) Voy. Raffei; *Osservaz. sopr. alc. antich. monum. esist. nella villa Albani; Rom.*, 1779; in-fol, *tav. IV, fig.* 2.

(3) « *Tu rex videbas, et ecce quasi statua una grandis*, dit Daniel (v. 31, 32

s'ajouter celui de Diodore de Sicile, qui, dans un passage cité plus haut (1) nous permet de constater, pour une époque très reculée, l'usage où furent les statuaires chaldéens ou babyloniens de combiner l'or et l'argent dans la représentation figurée d'une divinité que nous avons reconnue être un dédoublement de l'ancienne Vénus assyrienne. Et si, à Babylone, la statue d'or à laquelle l'écrivain grec donne le nom de Rhéa, avait à ses côtés deux énormes serpents d'argent, on peut supposer qu'à Hiérapolis les divers attributs à l'aide desquels Lucien avait pu comprendre nominativement cette même Rhéa, Diane et la Lune au nombre des divinités dont la statue en or et multiforme de la déesse de Syrie rappelait les fonctions, on peut supposer, dis-je, que ces attributs avaient aussi été exécutés en argent, ou du moins recouverts avec ces pierreries d'une blancheur éclatante dont le récit du philosophe de Samosate fait une mention spéciale (2). D'un autre côté, les épithètes χρυσέη ou χρυσῆ (3),

» et 35), en racontant sa vision à Nabuchodonosor : *statua illa magna, et statura » sublimis stabat contra te, et intuitus ejus erat terribilis. — Hujus statuæ caput ex » auro optimo erat, pectus autem et brachia de argento, porro venter, et femora ex » aere. — Tibiæ autem ferreæ : pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem » fictilis.* »

(1) pag. 169 et 170.

(2) *Ubi suprà.*

(3) Homer., *Iliad.* III, 64; V, 427; IX, 389; XIX, 282; XXII, 470; XXIV, 699. *Hymn.* III, *in Vener.*, v. 93; ed. Wolf. — Eustath., *Ad. Homer. Iliad. Odyss.*, Θ; *pag.* 1598, ed. Rom. — Hésiod. *Theogon.*, 961, 974, 1004; *Oper. et dies*, 65. — Diodor. Sicul., I, 97. — Anacr. *Od.* XXXVI, v. 8. — Je ne dois pas négliger de rapprocher de l'épithète grecque χρυσέη, appliquée à Vénus, le surnom Ζειρήνη, que, selon Hésychius (*sub voc.*), les Macédoniens donnaient à la même déesse. Les judicieuses remarques de mon savant confrère, M. Eugène Burnouf (Voy. *Journal des savants*, juin, 1834, p. 341, note 4), nous apprennent que ce nom, surtout sous ses formes doriques Ζειράνα, Ζειρανaία, appartient probablement, comme le zend *zaranya, jaune, doré* ou de *couleur d'or*, au radical *zar* ou *zara, or;* radical d'où dérivent aussi l'adjectif zend *zairi* et l'adjectif sanscrit *hiranya*, qui tous deux ont les sens divers de *jaune, doré*, etc. On sait que dans plusieurs passages du Zend-avesta, Mithra est appelé *celui qui est d'or, celui qui a des yeux d'or.* J'ajoute enfin que le persan moderne a retenu le mot *zara* pour *or*, avec une légère altération : on dit زر ou زرّ, *zer* ou *zerr*, d'où s'est formé l'adjectif زرین, *zérin, d'or.*

χρυσοστέφανος (1), πολύχρυσος (2), *aurea* (3), et celle ἀργυρόπεζα (4), que nous trouvons consacrées à Vénus, dans les auteurs grecs ou latins, semblent, tout en faisant allusion à certaines idées théologiques, nous montrer qu'anciennement, chez les Grecs, on élevait à cette divinité soit des statues en or, soit des statues dont quelques parties avaient été recouvertes ou incrustées avec ce métal (5), et dont parfois les pieds étaient d'argent. L'antiquité grecque nous a en effet légué des monuments sur lesquels Vénus est représentée ayant le corps peint en blanc, tandis que la couronne de myrte, le collier ou quelques autres accessoires du costume de la déesse sont dorés (6). Nous savons aussi d'après le témoignage de Sosime (7), qu'au bord du lac (8) établi près du temple de Vénus à Aphaques, les sectateurs de la

(1) Homer. *Hymn.* V, *in Venerem*, v. 1, ed. Wolf.

(2) Homer. *Hymn.* III, v. 1 et 9. — Hésiod. *Theogon.*, v. 979; *Scut. Hercul.*, 8. 47; *Oper. et dies*, 521. — L'épithète πολύχρυσος, employée par Homère et par Hésiode, en parlant d'Aphrodite, doit réveiller une idée analogue à celle que Lucien exprimait, à la vue de la statue de la déesse de Syrie, par cette phrase déjà citée : « Ἔκτοσθε δὲ οἱ χρυσός τε ἄλλος περικέαται.... »

(3) Virgil. *Æn.* X, 16. — Claudian. *Epithalam. Honorii*, *v.* 73.

(4) Pindar. *Pythic.*, *od.* IX, *v.* 16. — Cette épithète ἀργυρόπεζα a été attribuée par Homère (*Iliad.* I, 538) et par Hésiode (*Theogon.*, *v.* 1005) à Thétis, divinité qui est un démembrement de l'ancienne Uranie, ainsi qu'il me sera facile de le montrer dans la suite de mes recherches sur le culte de Vénus en Orient et en Occident. Mais, en attendant, je dois dire ici qu'Eustathe (*ad Iliad.*, A, 531, p. 146, *l.* 24 *sqq.*, ed. Rom. — tom. I, p. 120, *l.* 2, *sqq.*, ed. Lips.) commente cette épithète appliquée à Thétis, de manière à confirmer le sens que je lui attribue dans le vers où Pindare la donne à Aphrodite; car il dit expressément que, par ce mot ἀργυρόπεζα, on doit entendre une espèce de frange ou galon, d'un blanc éclatant, dont on garnissait le bord des vêtements. Son témoignage prouve au moins que cette épithète ne fait pas simplement allusion à la beauté des pieds de la déesse, comme l'ont pensé la plupart des interprètes modernes.

(5) Cette opinion a pour elle le sentiment d'un illustre commentateur de Virgile. (Voy. Heyn. *Ad Æneid.*, X, 16, *sqq.*)

(6) Les particularités que je signale ici s'observent sur plusieurs vases peints, et notamment sur un vase de fabrique attique, qui, depuis la rédaction de ce mémoire, a été publié par M. Th. Panofka. (*Antiq. du cabinet du comte de Pourtalès-Gorgier*, pl. XXXIII.)

(7) *Histor.* I, LVIII, 3.

(8) Ce lac rappelle celui qui, selon Lucien (*De Dea Syr.*) avait été établi à Hiérapolis, auprès du temple de la déesse de Syrie, et dans lequel on nourris-

déesse déposaient des offrandes dans la composition desquelles il était obligatoire de faire entrer de l'or et de l'argent (1). Pausanias n'achève-t-il pas d'ailleurs de lever tous les doutes que pourrait laisser l'interprétation des épithètes dont il s'agit, en nous apprenant qu'il avait vu, dans la Grèce, deux statues chryséléphantines de Vénus-Uranie? La première était un ouvrage de Canachus et ornait le temple de cette déesse à Sicyone (2). La seconde, chose plus remarquable encore, appartenait à cette époque où l'art de la sculpture atteignit, chez les Grecs, ce degré de perfection qui n'a jamais été surpassé ni même égalé. Celle-ci était placée dans le temple de Vénus-Uranie à Elis et sortait des mains de Phidias (3). Mais puisque les traditions hiératiques semblaient impérieusement exiger l'emploi simultané de l'or et de l'argent dans ces deux statues, ne peut-on conjecturer que Canachus et Phidias, en substituant ici à l'argent une autre substance de couleur blanche, l'ivoire, avaient à la fois témoigné de leur respect pour les rites anciens, et obéi aux inspirations de ce sentiment du beau qui, si profond et si vrai chez les artistes de la Grèce, leur avait appris

sait les poissons sacrés. L'examen attentif que j'ai fait de toutes les médailles asiatiques qui pouvaient offrir des particularités relatives au culte de Vénus, cet examen m'a conduit à constater que l'hémicycle placé en avant du temple de Paphos est un véritable bassin ou lac entouré d'une balustrade munie d'une porte qui s'ouvre sur la première marche d'un escalier au moyen duquel on devait descendre jusqu'au bord de l'eau, comme on le pratiquait à Hiérapolis, à l'époque de la fête dont parle Lucien (*ibid*). Sur quelques médailles impériales de Cypre, et particulièrement sur celle dont un dessin fidèle est reproduit sous le n° 12 de notre planche IV, j'ai pu distinguer, avec certitude, deux poissons qui avaient échappé à l'attention de tous les antiquaires, ou qui avaient été confondus avec d'autres objets qu'en réalité il est impossible de reconnaître sur aucune des médailles que j'ai eu l'occasion d'examiner. Je suis heureux de pouvoir dire ici que ma découverte vient de recevoir la sanction de mon savant ami M. Mionnet, qui, dans un nouveau volume de supplément à son bel ouvrage de numismatique grecque et romaine, se propose prochainement de rectifier, à l'égard du bassin et des poissons, les descriptions fautives ou incomplètes que jusqu'à ce moment on a données des médailles dont j'entends parler ici.

(1) Il semblerait résulter de plusieurs passages du traité de Lucien sur la déesse de Syrie, que la même coutume se pratiquait à Hiérapolis.

(2) Pausan. *Corinthiac.*, X.

(3) Pausan. *Eliac.*, XXV.

à reconnaître combien l'ivoire se marie à l'or d'une manière plus harmonieuse que l'argent, et permet de rendre la délicatesse des chairs d'une femme avec plus de succès qu'on ne doit en attendre de l'emploi d'un métal quelconque?

Si les écrivains grecs ne s'expliquent ni sur les raisons pour lesquelles on employait l'or et l'ivoire dans les représentations figurées de Vénus, ni sur le véritable sens qu'on attachait aux épithètes que je viens de citer, les observations qui précèdent nous permettent peut-être de suppléer à leur silence. Car sans qu'il soit besoin de faire remarquer que les anciens peuples de l'Asie occidentale avaient consacré l'or au Soleil, l'argent à la Lune (1), et qu'Apollon et Mithra eurent, comme dieux-soleils, des statues en or, ou en or et argent (2), tandis que celles de Diane étaient ou en argent, ou en bronze et argent, ou, plus anciennement, en bois doré et colorié avec du jaune et du blanc (3), je crois en avoir dit assez pour donner à penser que les diverses épithètes en question, aussi bien que l'emploi simultané de l'or et de l'ivoire, ou de l'or et de la couleur blanche pour les images de Vénus, pouvaient retracer le souvenir des rapports que d'autres monuments figurés et les anciennes doctrines religieuses nous apprennent avoir existé

(1) Cette double consécration se prouve, quant aux Assyriens, aux Chaldéens et aux Perses, par le témoignage de Celse (*Origen. contr. Cels.*, VI, 22), relatif à l'é-l'échelle symbolique dont il a été question ci-dessus; et quant aux Sabéens, par un passage très connu de Moïse Maimonides (*Mor.-Nebouch.*, III, 29 et 30). — Cf. Selden, *De Diis Syr.*, I, 2. — Voy. aussi la note 1 ci-dessus, page 204.

(2) Homère (*Iliad. passim*) appelle Apollon *le dieu à l'arc d'argent;* et je crois avoir lu dans un autre auteur grec, dont le nom m'échappe en ce moment, qu'une statue d'or représentait cette même divinité tenant à la main un arc d'argent.

(3) Je fais allusion ici à la statue de Diane, en bois, qui a été trouvée à Herculanum (Voy. *Winkelmann's Werke*, III, 33, 191 et 192; et l'article de M. Raoul-Rochette sur la peinture sur mur chez les anciens, dans le *Journal des Savants*, juin 1833, p. 362 et p. 363, note 2). Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer, à ce sujet, que l'or et les couleurs dont cette statue avait été revêtue, semblent nous autoriser à penser qu'elle avait pour type quelque antique composition où Diane, comme Vénus, avec qui elle se confond si souvent, avoit dû être représentée ayant les attributs des deux sexes et le caractère de reine du ciel.

entre le soleil, la lune, et la divinité qui était appelée, à juste titre, *Uranie*, la *céleste*, ou la *reine du ciel* (1).

Ici sembleraient se révéler à nos yeux et l'origine de cet ancien système de toreutique si ingénieusement retrouvé, si savamment exposé, il y a plusieurs années, par un des membres les plus illustres de l'Académie royale des inscriptions (2), et l'origine de ce système polychrôme qui, quoique très ancien aussi dans son application aux monuments religieux de sculpture et d'architecture chez les peuples de l'Orient, comme chez ceux de l'Occident, n'a véritablement été, par rapport aux antiquités grecques, observé et signalé qu'à une époque très récente. Car l'un et l'autre de ces systèmes sont, à mes yeux, une conséquence directe des idées religieuses ou philosophiques qu'on attachait soit à la nature des métaux, soit à l'acception symbolique des couleurs. Ils sont une portion intégrante et essentielle d'un plus vaste système dont, chaque jour, nous découvrons quelque trace nouvelle, et dont toutes les parties, durant une période très reculée, avaient été déterminées et coordonnées par des castes sacerdotales qui, s'occupant beaucoup plus de l'expression des idées que de l'imitation des belles formes, trouvaient dans des considérations d'un ordre purement théologique et cosmologique le motif de chaque type, de chaque symbole, de chaque attribut, de chaque couleur, et de leur disposition respective sur tous les monuments de l'art. Les œuvres ainsi conçues dûrent, dans leur ensemble, comme dans chacun de leurs éléments, être essentiellement empreintes de cet esprit synthétique qui, dans l'antique Orient surtout, présida à l'invention des systèmes religieux, comme à la formation ou à la modification

(1) Peut-être serait-il permis de supposer qu'en rappelant le souvenir de ces rapports, on réveillait aussi, par là même, l'idée des deux sexes qui étaient attribués à l'ancienne Vénus-Uranie. Observons ici que, chez les Grecs, nous retrouvons l'emploi de l'or et de l'ivoire également appliqué aux statues de deux divinités, Junon et Minerve, qui avaient des rapports intimes avec Vénus. Telles étaient la statue de Junon que Polyclète avait faite pour le temple de cette déesse à Argos, et celle du Parthénon, ouvrage célèbre de Phidias.

(2) M. Quatremère de Quincy.

des langues et au principe de composition des monuments figurés. Quand le sacerdoce emprunta le secours du ciseau ou du pinceau des artistes, rien ne fut non plus laissé à l'arbitraire, rien à l'imagination ou au caprice des architectes, des sculpteurs, des peintres, des graveurs. Les artistes, réduits, pendant une longue suite de siècles, au simple rôle de copistes, ne s'élevèrent aux conceptions sublimes qui, notamment chez les Grecs, ont enfanté tant de chefs-d'œuvre en tout genre, ne s'élevèrent, dis-je, à ces conceptions sublimes qu'à l'époque très tardive où les castes sacerdotales ayant successivement perdu, avec leur influence sociale, le pouvoir absolu que jusqu'alors elles avaient exercé sur toutes les parties de l'art; chacun put se livrer à des inspirations puisées à la fois dans les méditations du génie et dans l'étude de la nature observée avec le sentiment du beau, du simple et du vrai. Toutefois, et cette remarque est digne d'attention, si dans l'Orient l'art n'eut point, comme chez les Grecs, son époque d'émancipation, si toutes les antiquités figurées de l'Asie occidentale, et en particulier le cône qui est sous nos yeux, nous attestent que les artistes ne cessèrent pas d'y rester assujettis à l'obligation de reproduire servilement chaque type hiératique, il ne faut pas oublier que la Grèce, au temps même de Périclès, nous montre ses statuaires les plus célèbres employant toutes les ressources de l'art et du génie à conserver dans leurs compositions religieuses, sans porter une trop sensible atteinte au principe de l'imitation de la belle nature, quelques traces des symboles, des attributs et des couleurs dont les types primitifs de ces compositions avaient été plus ou moins surchargés. Simultanément, et d'un commun accord, chaque poëte, de son côté, dépouillant les anciens mythes de leur expression purement symbolique, pour les revêtir de ces formes séduisantes avec lesquelles une riche imagination a su nous les transmettre, se montrait attentif cependant à perpétuer aussi le souvenir des antiques traditions sacerdotales, et plaçait dans ses vers quelques unes de ces épithètes qui pouvaient réveiller des idées semblables ou du moins analogues à celles qu'exprimaient, sur les monuments de l'art, les symboles, les métaux, les cou-

leurs. C'est donc, pour le remarquer en passant, une source précieuse et féconde d'instruction que l'étude comparée des antiquités figurées et des épithètes ou des surnoms qui furent consacrés aux divinités du paganisme. Je n'hésite pas à ajouter que, lorsque, interrogeant à la fois les langues, les textes et les monuments figurés de l'Orient et de l'Occident, on aura retrouvé les diverses acceptions primitives de chaque symbole ou attribut, une pareille étude conduira infailliblement à des résultats plus nombreux, plus importants, qu'en général les philologues et même les archéologues ne paraissent encore portés à le supposer.

Félix LAJARD.

ADDITIONS

AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

L'impression de mon *Mémoire sur une représentation figurée de la Vénus orientale androgyne* était achevée, lorsque je me suis aperçu qu'en parlant (ci-dessus, pag. 198) des rapports de Vénus avec *Junon-Lucine* et avec *Diane-Lucine*, j'avais omis de rappeler l'épithète ou le surnom de λύκαινα, qui est décerné à Aphrodite dans un hymne orphique (1). Le sens de cette épithète a beaucoup embarrassé les commentateurs : il devient facile à saisir au moyen des divers rapprochements que m'a permis de faire (p. 197 et 198) la pierre lumineuse appelée λυχνίς, qui, à Hiérapolis, était placée sur la tête de la déesse

(1) Orph. *Hymn.* LIII, v. 11; ed. Hermann.

de Syrie. On voit même quel nouveau degré d'intérêt il ajoute à ces rapprochements.

Je profite encore de la place qui m'est accordée ici, pour prévenir le lecteur qu'il trouvera à la planche D de ce volume un dessin exact du curieux médaillon de Démétrius II dont il a été question dans mon mémoire (ci-dessus, pag. 189; *ibid.* note 6). Ce médaillon, qui représente indubitablement l'ancienne Vénus androgyne d'après un type asiatique, modifié par l'art grec, n'a été décrit ou figuré exactement dans aucun ouvrage de numismatique ou d'antiquité. J'aurai l'occasion de montrer ailleurs comment, faute d'avoir consulté d'autres monuments asiatiques, on a commis l'erreur de croire que la divinité qu'il représente y est placée entre deux rangées de phallus. F. L.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV,

QUI ACCOMPAGNE LE

MÉMOIRE SUR UNE REPRÉSENTATION FIGURÉE DE LA VÉNUS ORIENTALE ANDROGYNE.

Fig. n° 1. — Cône ovoïde, inédit, de l'ancienne collection de M. Félix Lajard, maintenant dans le cabinet de M. le marquis de Fortia d'Urban. Il est en agate blonde, à taches ou nuances de couleur brune. — 13 lignes de hauteur; 15 lignes de diamètre à sa base. — Sur la surface de cette base est gravée en creux la figure androgyne qui fait le sujet du mémoire, et dont le dessin est placé ici au-dessous du trait qui indique la forme générale du monument.

Fig. n° 2. — Développement du sujet qui est gravé en creux autour d'un cylindre en calcédoine du Musée britannique (1).

Fig. n° 3. — Développement du sujet qui est gravé en creux autour d'un cylindre du même Musée (2).

Fig. n° 4. — Développement du sujet qui est gravé en creux autour d'un cylindre en agate et inédit, du Musée impérial de Vienne (3).

Fig. n° 5. — Médaille en argent de la collection de feu M. Allier de Hauteroche (4) : Un personnage debout, barbu, vêtu d'une stole asiatique, tourné à gauche, et tenant de chaque main, par la corne, un lion unicorne qui est dressé sur ses pattes de derrière; le tout dans un carré formé par quatre rangées de petits globules. R. Carré creux, fruste.

Fig. n° 6. — Médaille en argent, du Cabinet de feu M. Gosselin (5).

Fig. n° 7. — Calcédoine saphirine de l'ancienne collection de M. Félix Lajard, maintenant dans le Cabinet de M. le marquis de Fortia d'Urban. Cette intaille inédite est taillée en cabochon et percée dans son plus grand diamètre. — 12 lignes sur 7 et 1/2.

(1) Une mauvaise figure de ce cylindre a été publiée dans le tome II (planche X, fig. 649-650) du *Catalogue des empreintes de Tassie par Raspe.*

(2) Ce cylindre, qui avait appartenu à feu M. Ritch, a été mal figuré dans les mines de l'Orient, tome III, 3e part. , pl. II, n° 6.

(3) Je dois à l'obligeance de M. de Steinbüchel l'empreinte d'après laquelle ce cylindre est ici reproduit.

(4) Cette médaille n'a point été exactement décrite par M. Dumersan , dans la *Description des médailles antiques du Cabinet de feu M. Allier de Hauteroche*, p. 115.

(5) Voy. M. Mionnet ; *Descript. de méd. ant.*, tome III, p. 665, n° 660.

Fig. n° 8. — Sujet gravé en creux sur la base d'un cône en agate blonde, et inédit, du Musée Calvet à Avignon. Il est taillé à huit pans coupés, et il est percé vers son sommet.

Fig. n° 9. — Médaillon en bronze, du Cabinet de la Bibliothèque royale, frappé à Béryte (Phénicie), à l'effigie de Macrin (1).

Fig. n° 10. — Médaillon en bronze du même Cabinet, frappé en Cypre, à l'effigie de Vespasien (2).

Fig. n° 11. — Médaillon en bronze du même Cabinet, frappé en Cypre, à l'effigie de Septime Sévère (3).

Fig. n° 12. — Médaillon en bronze du même Cabinet, frappé en Cypre, à l'effigie de Caracalla (4).

Fig. n° 13. — Médaillon en bronze du même Cabinet, frappé à Perga (Pamphylie), à l'effigie de Philippe père (5).

(1) Voy. M. Mionnet; ouvrage cité, tome V, p. 345, n° 71. — Cet habile numismatiste a omis de faire remarquer qu'Astarté est représentée ici à demi nue.

(2) Cette médaille n'a pas été décrite complétement par M. Mionnet; *ibid.*, t. III, p. 672, n° 12.

(3) Ce médaillon, très sommairement décrit par M. Mionnet dans l'ouvrage cité (tome III, p. 675, n° 33), l'a été avec plus de détail dans le VIIe volume de son *Supplément* (p. 306 et 307, n° 13), qui a paru depuis que ce mémoire a été lu à l'Académie royale des inscriptions. (Voy. ci-dessus, p. 206 et 207, note 8). M. Mionnet a cru voir sur le revers, au milieu du bassin, un poisson sacré. Mais, après avoir examiné de nouveau, avec une scrupuleuse attention, l'exemplaire qui a servi à sa description et au dessin n° 11 de notre planche IV, je dois dire qu'il m'a été impossible d'y reconnaître un poisson.

(4) M. Mionnet, qui avait décrit très succinctement ce beau médaillon dans le tome III de sa *Description de méd. ant.* (p. 676, n° 39), en a publié en 1835, dans le VIIe volume cité de son *Supplément* (p. 307 et 308, n° 15, et pl. X, n° 5), une description détaillée et un dessin exact. Voy. ci-dessus, p. 213, note 3.

(5) Ce beau médaillon n'a été décrit exactement dans aucun ouvrage de numismatique ou d'antiquité.

ÉTUDE DE LA RELIGION PHRYGIENNE DE CYBÈLE.

PREMIÈRE PARTIE (1).

§ Ier. Introduction. — Objet de cette étude; intention et division du travail.

I. Le travail qu'on va lire n'a pas pour objet de déterminer rigoureusement les limites du culte de la divinité à laquelle les anciens ont attribué les noms de *Cybèle*, de *Magna-Mater* et d'autres dénominations moins universellement répandues. Des esprits supérieurs, depuis environ vingt ans, se sont attachés à circonscrire les variétés innombrables des religions antiques, distinguant, pour ainsi dire, presque autant de systèmes différents qu'on rencontre de dénominations et d'épithètes religieuses dans les anciens auteurs. Ces efforts, qui, après tout, n'ont produit que des résultats d'une inexprimable confusion, nous semblent non seulement au-dessus des efforts de la science moderne, mais encore, par leur direction, contraires au progrès de la véritable science. Quant à nous au moins, quelque effort que nous ayons fait pour nous associer à ce mouvement de dissection intellectuelle, tout nous a ramenés à de grandes masses, à des faits essentiels sur lesquels les caprices de la poésie et la diversité des cultes locaux répandent une broderie légère et changeante, sans, pour cela, altérer le caractère et les qualités du fond.

D'ailleurs, quelle que soit la diversité qui existe réellement dans les religions antiques, on juge mal de cette diversité, selon nous, lorsqu'on s'en prend seulement à la forme extérieure,

(1) Ce travail, que l'auteur espérait pouvoir limiter à un petit nombre de feuilles, a pris, sous sa plume, une extension à laquelle il ne s'attendait pas lui-même. Le second cahier des *Nouvelles Annales* contiendra seulement la fin de la première partie. Si cette étude recevait des juges compétents un accueil favorable, l'auteur en ferait l'objet d'une publication séparée.

sans descendre jusqu'au fond même des idées. C'est donc à la cause et au sens même des croyances religieuses que nous prétendons nous attaquer, non sans reconnaître sans doute l'extrême difficulté de cette recherche, mais convaincus aussi que, hors de cette voie, les travaux les plus doctes portent en eux-mêmes un germe de hasard et de futilité.

II. Dans l'état où nous trouvons ces questions, sans autre guide que la lueur vague qu'a répandue l'école dite *symbolique*, la doctrine religieuse, en apparence la plus confuse, est peut-être encore celle dont nous pouvons aborder l'examen avec le plus de confiance. Cette doctrine, en effet, nous apparaît dans son état d'obscurité antique, et sans que les modernes se soient imaginés, jusqu'à ce jour, en avoir rien compris; par conséquent, sans que nous ayons à rencontrer sur notre route aucun de ces préjugés robustes qui équivalent, pour bien des gens, à des vérités démontrées.

Ainsi, la religion de Cybèle se compose d'une suite de monstruosités devant lesquelles la raison chrétienne a dû naturellement reculer. On a mis sur le compte d'une folie sans frein et sans objet l'éviration des Galles et celle d'Atys, leur type religieux; les fureurs de ses prêtres, leurs courses, leurs danses sanglantes, leurs sauvages hurlements, n'ont pas été jugés par les philosophes dignes d'une attention plus sérieuse que les danses et les tournoiements des derviches, qui se pratiquent encore dans les contrées habitées jadis par les Galles. De là, ce caractère particulier qu'a la religion de Cybèle, d'offrir encore, après tant de travaux, un champ presque inexploré.

Si la religion de Cybèle présentait, comme l'ont cru tant de critiques modernes, une exception tout-à-fait insolite, s'il était permis d'isoler ce système de tous les autres, notre recherche n'aurait sans doute qu'un degré médiocre d'utilité, et peut-être devrions-nous laisser aux physiologistes et aux médecins un genre d'investigation qui tient plus, sous bien des rapports, à l'histoire des maladies mentales qu'à celle de l'intelligence humaine dirigée par le libre exercice de la raison.

Les études qui vont suivre détruiront, nous n'en doutons

pas, une telle opinion dans les esprits qui ont pu la concevoir. Dès les premiers pas, la religion de Cybèle nous apparaîtra si fortement soudée avec le reste des croyances antiques, qu'il en sera comme du ciment romain uni à la pierre : on briserait plutôt la pierre qu'on n'en séparerait le ciment. La religion de Cybèle, envisagée dans ses motifs et dans ses conséquences, ne sera plus à nos yeux qu'une expression plus brutale, ou, si l'on veut, plus logique des étranges principes sur lesquels se basait la foi religieuse des anciens. Si, hors de l'Asie Mineure, cette religion est repoussée partout du culte officiel; si presque tous les gouvernements en proscrivent les pratiques et les cérémonies, on reconnaîtra dans ces précautions un effet de la prudence civile, et non plus la répulsion d'une croyance religieuse par une autre croyance.

III. Ainsi donc, si nous ne nous faisons pas illusion, l'étude du caractère spécial de la religion de Cybèle doit nous conduire non plus à isoler cette religion des autres, mais, au contraire, à prouver les rapports intimes qui lient cette forme aux autres formes de la croyance antique. Retranchés, en apparence, dans un poste circonscrit, nous ferons comme l'araignée qui, du fond de sa retraite, tient ses fils tendus dans toutes les directions, et nous trouverons à moissonner, pour ainsi dire, dans toutes les contrées où le polythéisme antique a régné; toutes les croyances religieuses s'éclaireront par les mythes ou le culte de Cybèle, ou fourniront à l'éclaircissement de ces mythes et de ce culte les renseignements les plus précieux et les plus concluants.

Au reste, ce serait aller bien au-delà de ma pensée, que de me supposer l'intention de donner un traité complet sur un sujet aussi vaste et aussi peu exploré. Des indications exactes, des aperçus qui puissent servir au développement de nouvelles études, voilà tout ce que j'ai la prétention d'offrir au très petit nombre de personnes qui se livrent à la véritable étude de l'antiquité, c'est-à-dire, à celle dont la source réside dans une perpétuelle comparaison des monuments littéraires et des monuments figurés.

IV. Dans la première partie de cet Essai, je m'attacherai à exposer le mythe phrygien de Cybèle, et d'en comparer les formes diverses, telles que l'antiquité nous les a léguées; dans la seconde partie, j'achèverai sur les détails du culte, sur les attributs particuliers de la déesse, l'application des résultats que le commencement du travail m'aura fournis, et j'essaierai de déterminer le rapport dans lequel se trouve la religion phrygienne avec celles de Babylone, de la Phénicie, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie, soit comme origine, soit comme formes extérieures, soit même comme opposition de croyance, si réellement il existe des différences essentielles de croyance entre ces diverses religions.

§ II. — Erreur universelle sur l'intention du personnage de Cybèle. — La *Magna-Mater* n'a pas nécessairement le caractère et les fonctions de la *maternité*.

I. On a vu plus haut (§ I, 2) que nous regardions comme une circonstance favorable à notre travail et à l'accueil qu'il devra rencontrer, l'absence complète de travaux plus anciens où l'on ait cherché à rendre compte des causes et du sens de la religion de Cybèle. Nous serions donc mal venus à nous plaindre de l'erreur capitale, jusqu'à ce jour commune à tous ceux qui ont abordé l'examen de cette religion, erreur dans laquelle nous devons voir le premier motif de l'incontestable confusion d'idées qui existe sur la religion de Cybèle. Cette erreur que nous avons déjà signalée dans une autre occasion (1), consiste tout simplement à traduire le surnom de *Magna-Mater*, que porte Cybèle, par *Grande-Mère*, selon les idiomes modernes, et par conséquent d'attribuer nécessairement *la fécondité maternelle* à une déesse qui se nomme la *Grande-Mère*.

Si la traduction était exacte, si la conséquence qu'on en tire était également fondée, il devrait naturellement exister une harmonie complète entre le mythe de Cybèle et son surnom; la *Grande-Mère* devrait nécessairement avoir une multitude d'enfants. Nous avons dans la mythologie antique deux personna-

(1) *Ann. de l'Inst. arch.*, VI, p. 237, note 1.

ges souvent confondus par les anciens, soigneusement distingués par les modernes : la Rhéa arcadienne et crétoise et la Cybèle phrygienne. Nous consentons à admettre dans toute sa rigueur la distinction établie par les modernes : la Rhéa, épouse de Cronus, mère de Jupiter, de Neptune, de Pluton et de tant d'autres, n'a presque rien de commun avec la Cybèle, amante d'Atys. Cette Cybèle, suivant la tradition la plus généralement répandue, n'a point Atys pour fils, et même elle s'oppose à ce qu'Atys devienne père à son tour. A laquelle de ces deux déesses, Rhéa ou Cybèle, revient naturellement le surnom de *Grande-Mère*, de *Mère des dieux?* A Rhéa, sans doute; et c'est précisément la religion de Rhéa qui ne connaît pas ces surnoms : c'est à la Cybèle amante d'Atys que sont attribués partout les noms de *Magna-Mater* et de *Mère des dieux*.

II. Les versions du mythe de Cybèle sont nombreuses et souvent contradictoires. La plus étendue de celles que nous possédons est dans Arnobe (1). Cet apologiste l'emprunte à Timothée qui, lui-même, l'avait puisée aux sources phrygiennes les plus authentiques. A côté du récit de Timothée, se place le plus étendu de ceux que nous a conservés Pausanias (2), auteur toujours digne de la plus sérieuse attention, non seulement à cause des renseignements précieux qu'il nous a conservés sur l'art des anciens, mais parce que le sentiment de religion superstitieuse qui le distingue, donne un grand poids dans sa bouche à ce qu'il rapporte des croyances païennes. Julien (3) est un païen zélé comme Pausanias, mais il n'a ni ses lumières, ni sa bonne foi; il est d'ailleurs difficile de suivre son récit sous les formes déclamatoires qu'il emploie. Diodore (4), à son tour, nous a conservé deux versions du mythe de la *Magna-Mater*, qui toutes deux diffèrent sensiblement des versions de Timothée, de Pausanias et de Julien. Dans le commentaire de Servius

(1) V, 5 *et seq.*
(2) VII, 17, 5.
(3) Oratio V, *in Matrem deorum*, p. 165 *et seq.* Spanh.
(4) III, 56.

sur l'Énéide (1), on trouve un récit du mythe d'Atys dans lequel la *Magna-Mater* ne joue qu'un rôle secondaire. Enfin, une tradition relative à l'origine de la ville de Nicée, tradition que l'on trouve parmi les fragments de Memnon, l'historien d'Héraclée (2), et à laquelle Nonnus (3) a donné un développement poétique, nous fait entrevoir par quel procédé le mythe de Cybèle s'était modifié en passant aux peuples voisins de la Phrygie, tels que les Bithyniens.

Ces diverses traditions se présentent à nous sous les apparences les plus contraires. Au premier abord, elles ne s'accordent qu'en un point, celui de refuser à la *Magna-Mater* la qualité de *mère;* à cet égard, ces différents récits sont plus ou moins explicites. Ainsi, chez Servius, la *Magna-Mater* paraît pour ainsi dire tout élevée, avec son culte établi et ses prêtres en exercice. Rien ne s'oppose à ce qu'elle ait eu un mari, des enfants ; mais ni ce mari, ni ces enfants, ne sont nommés, et les véritables protagonistes du récit, *Midas* et *Atys*, lui paraissent tous deux également étrangers. Dans Diodore (première version), Basilia, fille d'Uranus et de Titæa, a porté le surnom de *Magna-Mater*, long-temps avant de s'unir à son frère Hypérion; on l'a surnommée *Magna-Mater* (notez ce point), parce qu'elle a *nourri* tous ses frères. La seconde version du même auteur nous montre Cybèle, fille de Méon, comme une *vierge* qui aime beaucoup les petits enfants, qui en porte souvent dans ses bras, et qui, à cause de cela, et aussi pour avoir montré aux hommes des charmes propres à combattre les maladies de la première enfance, a reçu des Phrygiens reconnaissants le surnom de Μήτηρ ὄρεια, *Mère des montagnes*.

Passons le récit de Pausanias, qui, par une omission inexplicable à la première vue, raconte l'origine de la religion phrygienne, sans faire aucune mention de Cybèle, ni de la Mère des dieux. Dans Julien, la Mère des dieux n'a d'autre mission que

(1) VII, v. 761.
(2) *Ap.* Phot. *cod.*, 224, p. 233 B, B kk.
(3) Dionys., XVI.

d'aimer Atys, mais d'un amour étrange, puisque leur union ne produit aucun fruit, et que celle d'Atys avec une nymphe qu'il rend féconde, est punie par la Mère des dieux du plus sévère châtiment. Enfin, dans le récit d'Arnobe, qui, par son importance et son étendue, nous occupera plus que tous les autres, la Mère des dieux excite les désirs de Jupiter; la Mère des dieux montre un vif intérêt pour la naissance et l'éducation d'Atys; la Mère des dieux, en un mot, joue tous les rôles dévolus, en ce monde, à la femme, à l'exception de celui que paraît exprimer son nom, le rôle de *mère*. De toutes ces traditions, la seule qui donne à Cybèle une postérité, c'est celle de Memnon, suivant laquelle Cybèle aurait été femme de Sangarius, et mère de Nicæa; mais, par malheur, la partie de ce mythe qui se rapporte à Nicæa, offre tant d'analogie avec l'histoire de Cybèle elle-même, suivant les versions purement phrygiennes, qu'on ne peut s'empêcher d'admettre qu'ici la véritable Cybèle est Nicæa, et que, si l'on a donné à celle-ci, pour mère, la déesse de Pessinunte, c'était uniquement pour rattacher la religion particulière de la ville de Nicée à la religion de Cybèle, dominante dans presque toute l'Asie-Mineure.

Nous ne savons si c'était avec la même intention qu'on désignait, dans d'autres pays, Alcé, comme fille de Cybèle et d'Olympus (1). Hygin (2) nous donne encore Midas comme fils de Cybèle et de Gordius. Mais ces trois filiations de Nicæa, d'Alcé et de Midas, et d'autres encore qu'on pourrait rencontrer chez les poëtes et les mythographes, ne sauraient être d'un grand poids, au prix de la tradition constante chez presque tous les auteurs, qui refuse à la *Mère des dieux* la qualité de *mère*.

III. Cette difficulté, les anciens l'avaient bien aperçue, mais ils sont loin de l'avoir résolue. Arnobe, le chrétien, la tourne en dérision (3); Julien, le défenseur tardif du paganisme, cherche en vain à l'expliquer, d'après les doctrines raffinées du

(1) Diodor., V, 49.

(2) *Fab.* 274.

(3) L. I., 8. *Atque ita perducitur res eo, ut quæ omnium numinum genitrix esse narratur, non sit mater*. . . . .

néo-platonisme alexandrin. On connaît la distinction établie par l'école néo-platonique entre les dieux *intelligibles*, νοητοί, et les dieux *intelligents*, νοεροί, ceux-ci étant considérés comme d'un ordre inférieur aux premiers. Cette distinction, qui a peut-être sa source dans un des systèmes religieux de l'Orient, où les degrés de l'émanation étaient richement développés et échelonnés d'une manière régulière, ne saurait, en aucun cas, s'adapter à une religion comme celle de Cybèle où l'appareil scientifique est nul, et dont la constitution simple représente aussi clairement qu'aucune des religions de la Grèce proprement dite, un état de société primitif et un collége de prêtres ignorants et grossiers. Telle est, au moins en apparence, l'idée que nous pouvons nous faire du système théologique des Phrygiens. Aussi, quand, pour expliquer comment la Mère des dieux, dans le mythe d'Atys, est néanmoins l'ennemie de la reproduction des êtres, Julien nous dit que, par cela seul qu'elle réunit en elle-même toutes les causes des *dieux intelligibles hypercosmiques*, elle est la source, même involontaire, des *dieux intelligents* (1), nous ne devons voir dans une telle explication qu'un palliatif mis en désespoir de cause sur l'antinomie du mythe et du langage dans le personnage de la Mère des dieux. Nous disons cela, et néanmoins nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner qu'à travers le jargon de nouvelle date qu'emploie le défenseur du paganisme, il se trouve sur le personnage de la Mère des dieux une notion conforme à la vérité. Cette notion est celle du panthéisme absolu qu'au dire de Julien, exprimerait la *Magna-Mater*; et nous allons bientôt rencontrer sur notre chemin des rapprochements qui donneront quelque valeur à l'opinion de Julien ainsi simplifiée et circonscrite. Nous serions toutefois malheureux, si nous n'avions d'autre moyen d'arriver à l'intelligence du problème, que le dégagement périlleux de l'opinion antique étouffée sous les ambages et les subtilités du néo-platonisme.

(1) P. 166 B, Spanh. Τῶν γὰρ νοητῶν ὑπερκοσμίων θεῶν δεξαμένη πάντων αἰτίας ἐν ἑαυτῇ, πηγὴ τοῖς νοεροῖς ἐγένετο.

IV. Nous avons, ce nous semble, un moyen beaucoup plus simple d'approcher de la vérité : c'est de chercher si absolument et dans tous les temps le mot μήτηρ, en grec, et le mot *mater*, en latin, qui veulent dire *mère*, en français, ne peuvent pas en même temps signifier autre chose. Ainsi, par exemple, ce mot de μήτηρ n'est-il pas susceptible de décomposition? et, si la décomposition en est possible, ne s'ensuit-il pas que nous avons là l'expression d'une idée complexe, la représentation d'au moins deux idées rapprochées et confondues? La décomposition du nom de μήτηρ, possible ou non, a été tentée par les anciens, et je m'étonne que le texte où cette tentative se trouve indirectement exprimée, bien que souvent cité par les érudits modernes, n'ait pas néanmoins été, jusqu'à ce jour, appliqué à la solution du problème dont nous avons entrepris l'examen.

« Μάσταυρα, dit Étienne de Byzance (1) (qui, comme à l'ordinaire, dans son texte que nous n'avons même qu'en abrégé, cite par extrait et presque toujours sans les nommer, des auteurs d'une grande importance, désormais perdus pour nous), « Mastaura est une ville de Lydie dont le nom vient de Μᾶ, une » des suivantes de Rhéa. A cette Ma, Jupiter confia le jeune » Bacchus à nourrir; et comme Junon lui demandait de qui » était l'enfant qui l'avait pour nourrice : de Mars, répondit-elle; » c'est ce qui fit que, chez les Cariens, Bacchus reçut le nom de » *Masaris*. On donnait aussi à Rhéa le nom de *Ma*, chez les Ly- » diens, et on lui sacrifiait un *taureau;* de là, le nom de la ville. » Dans ce passage que j'ai dû citer intégralement, on voit clairement l'emploi d'un procédé très fréquent chez les anciens, quoique fort blâmable aux yeux de la philologie moderne. Les Grecs ont voulu expliquer, avec les ressources de leur propre langue, des mots tels que Μάσταυρα, Μάσαρις, qui appartenaient

(1) Μάσταυρα, πόλις Λυδίας, ἀπὸ Μᾶς. Μᾶ δὲ τῇ Ῥέᾳ εἵπετο, ᾗ παρέδωκε Ζεὺς Διόνυσον τρέφειν, καὶ ἡ Μᾶ παρὰ τῆς Ἥρας ἐρωτηθεῖσα, τίνος εἴη τὸ βρέφος, Ἄρεος, ἔφη· καὶ παρὰ Καρσὶν ὁ Διόνυσος Μάσαρις ἔνθεν ἐκλήθη. Ἐκαλεῖτο δὲ καὶ ἡ Ῥέα ΜΑ͂, καὶ ταῦρος αὐτῇ ἐθύετο παρὰ Λυδοῖς, ἀφ' ἧς ἡ πόλις.

aux idiomes non helléniques des Lydiens et des Cariens. On doit avouer, toutefois, que les Grecs, en même temps, se sont aidés d'une notion parfaitement exacte; c'est que, dans les lieux où existait une ville du nom de *Mastaura*, où l'on adorait un dieu du nom de *Masaris,* existait aussi le culte d'une déesse ou d'une nymphe, laquelle portait simplement le nom de *Ma*. Ce personnage de Ma, quel qu'il fût, ne pouvait être complètement inconnu aux Grecs, car il avait passé chez eux sous la forme hellénisée de Μαῖα. Mæa, comme toutes les divinités étrangères, avait été obligée, pour se naturaliser en Grèce, de s'y affilier à une famille nationale; elle était devenue fille d'Atlas et de Pléïoné, mère d'Hermès (1). Mais l'Italie, bien plus fidèle aux traditions orientales, avait conservé au personnage de Maja sa simplicité primitive : c'était, dit Macrobe (2), la même qu'Ops, la Rhéa italienne, Fauna, Fatua, la Terre ou la *Magna-Mater*. Les Grecs instruits, qui, dans les siècles d'érudition, n'avaient pu ignorer ni l'existence, ni le caractère de la Maja italienne, ne devaient pas sans doute être moins frappés de l'analogie qui existait entre les fonctions de la *Ma* lydienne, nourrice d'un jeune dieu analogue à Dionysus, et l'expression de leur propre langue μαῖα, qui signifie une *nourrice*.

Jusqu'ici, malgré la disparité des idiomes, l'analogie avait bien conduit les Grecs. Il n'en fut pas de même quand ils tentèrent d'expliquer la seconde partie du nom de *Mastaura*, soit en faisant intervenir après l'énoncé de la divinité, celui de la victime qu'on lui immolait, ταῦρος, soit en imaginant l'historiette de Ma et de sa supercherie, telle qu'on la lit dans Étienne de Byzance. Évidemment, ni avec Arès (3), ni avec le *taureau,* on ne peut régulièrement parfaire le nom de *Mastaura*, et l'on est

(1) Hesiod., *Theog.*, V, 938; Hom., *Hymn. in Merc.* Apollod., etc.

(2) *Saturn.*, I, 12; *Fatua*, l. l., s'unit avec son père transformé en serpent. Voy. plus bas (§ IV, 14).

(3) Le fondement réel de l'anecdote est dans l'identité d'Arès avec Zeus, soit qu'on considère cette identité sous un point de vue général, soit qu'on l'applique à des religions particulières, comme celles de l'Elide, de la Phliasie, et même de la Carie. Cf. Streber, *Num. Reg. Bav.* p. 237.

forcé de croire que ce complément devait être emprunté non à la langue grecque, mais à celle des Lydiens ou de la Carie.

Je laisse, pour le moment, les conjectures qu'on pourrait émettre à ce sujet, dénué qu'on est d'une connaissance, même superficielle, des langues qu'on parlait dans ces contrées. Ce qu'il est toujours permis de croire, c'est que le mot de *Mastaura*, appliqué à la désignation d'une *localité*, formait essentiellement, comme presque tous les noms appellatifs, chez les anciens, le nom d'une *divinité;* que cette divinité, analogue à Ma, ne devait pas sensiblement différer de la Cybèle phrygienne, et qu'enfin, quand les Grecs et les Romains attribuèrent à cette dernière le nom de *Magna-Mater*, de *Mère des dieux*, ils ne firent que transporter dans leur langue, avec une altération peu importante, le nom qui, en Lydie et dans les contrées voisines, devait se prononcer *Mastaura*.

V. Ainsi, quand il s'agit de Cybèle, le mot μήτηρ en grec, *mater* en latin, n'a pas le sens de *mater* ou de μήτηρ, dans l'usage vulgaire. Pour qu'une telle confusion n'eût pas lieu, on a eu soin de joindre au nom de la *mater* lydo-phrygienne, une épithète honorifique, la *Grande-Mère*, la *Mère des dieux*. Que devons-nous conclure de là? que le mot de μήτηρ et de *mater*, dans l'acception commune, était aussi un composé de deux racines différentes? je ne le pense pas; et d'ailleurs les règles de la saine philologie semblent s'opposer à une telle conclusion. Μήτηρ n'est autre chose que le nom même de Μαῖα avec une désinence active, ainsi que, dans une autre acception de la même racine, μαιεύτρια, *obstetrix*, est une dérivation, avec simple désinence, de μαιεύω (primitif μάω), *obstetricem ago*. Cette dernière conclusion, à laquelle les esprits ennemis de toute étymologie forcée ne peuvent manquer de se rendre, nous amène à reconnaître que dans le mot de μήτηρ, et selon l'acception la plus simple et la plus commune que ce mot puisse avoir, nous devons reconnaître une forme inaltérée de la racine qui nous a déjà fourni en grec, μαίω et μαῖα, en latin *Maja*, et probablement en lydien, *Ma*. Cette racine, en grec, n'exprime pas seulement les idées

de *mère*, d'*obstétrice* et de *nourrice*, idées dont le lien commun est dans la part que la femme prend à la reproduction de l'espèce et à son éducation ; on trouve encore μάω employé pour exprimer un désir violent, soit celui du nourrisson vers celle qui l'allaite, soit le désir même qui précède la naissance et en devient la cause essentielle. On voit ainsi avec quelle promptitude le terrain s'agrandit. Nous n'avons, jusqu'ici, considéré que les acceptions d'une seule forme de la même racine, et déjà l'idée de *maternité*, d'abord dominante et isolée, a pris sa place dans une famille d'idées dérivées, dont le lieu commun est celui de *production* et d'*éducation*.

Que si, par l'usage d'une ressource non seulement autorisée, mais, pour ainsi dire, commandée dans une langue qui compte l'emploi de l'augment au nombre de ses lois essentielles, nous déplaçons l'ordre des lettres de la racine en question, si nous disons ἀμ ou ἀμα, au lieu de μᾶ, nous nous trouverons d'une part transportés sur le terrain des langues sémitiques qui expriment l'idée de mère par le mot de *am*, de l'autre, nous rencontrerons une épithète commune, suivant les lexicographes, à Déméter, à Dioné et à Rhéa : celle d'Ἄμμας (1) qui s'explique bien, pour Déméter, par la racine ἀμάω, *je moissonne* (2), mais qui, en ce qui concerne Rhéa ou Cybèle, ne peut être autre chose que la *Ma* déjà connue, avec une simple différence de transcription.

VI. On a vu par ce qui précède, que nous n'hésitions pas, malgré la différence des idiomes, à attribuer une origine commune à la *Ma* lydo-phrygienne et à la *Maja* devenue *Magna-Mater* des Grecs et des Romains. On a vu également que nous

(1) Hesych. s. v.; cf. Etym. M. Ἀμμά, ἡ τροφὸς καὶ ἡ μήτηρ κατὰ ὑποκόρισμα· καὶ ἡ Ῥέα λέγεται καὶ Ἄμμας καὶ Ἀμμία.—Hesych. Ἀμμια, μήτηρ, τροφός.—Suid. Ἀμαία, ἡ Δημήτηρ. J'ai déjà fait observer (*Annal. de l'Inst. Arch.* 1832, p. 66) qu'on ne devait pas substituer à *Amæa* le nom de *Damia*. Selden (*de Diis Syr. Synt.*, II, c. 2) a déjà rapproché le nom d'*Ammas*, donné à la Mère des dieux, du sémitique אימאם.

(2) Ἀμάω n'exprime l'action de moissonner qu'à cause de l'idée de *cohésion* et de *lien* que contient la racine ἅμα, *ensemble*. Cf. le n° VII du présent paragraphe. On peut encore comparer sur l'identité de la racine *am* et de la racine *ma*, malgré la métathèse, l'*amo*, *j'aime*, des Latins, au μάω des Grecs, *je désire vivement*.

ne considérions pas ces identités comme le simple résultat d'un emprunt fait par les religions de la Grèce et de l'Italie à celles de l'Asie-Mineure, mais que nous inclinions à penser aussi que le même mot, religieux chez tous ces peuples, avait pris, dans son emploi vulgaire, des acceptions analogues entre elles ou voisines les unes des autres. Et en effet, ou, comme les philologues le croient généralement, la syllabe αμ ou μᾶ est le résultat d'une onomatopée qui, dans les langues les plus opposées de génie et d'origine, imite les premières articulations de l'enfant qui demande sa mère : et alors il est tout simple que, quelle que soit la différence profonde qui ait pu séparer le lydien du grec, cette même racine joigne au sens universel de *mère*, les sens voisins, comme on l'a vu plus haut, de *nourrice*, de *violent désir* et de *délivrance* ; ou les Lydiens, dont les antiques dynasties se rattachaient à la souche assyrienne, parlaient eux-mêmes un dialecte sémitique, et alors on doit trouver tout naturel que la racine ἀμ, déjà propre aux sémitiques, appartienne aussi aux Lydiens ; il en sera de même si l'on sépare la nation lydienne de ses rois, si on la rattache à la famille des peuples qui couvraient le nord de l'Asie-Mineure, et qui, sous le nom de Bryges, Phryges, Méones, Mysiens, Cariens, formaient, du consentement des plus habiles ethnographes, un groupe assez compacte, très étroitement apparenté avec les peuples de la Thrace, et appartenant sans doute à la même origine que les Pélasges, les Achéens et les Hellènes. Dans presque tous les dialectes de la grande famille indo-germaine, *Maïa* joue le rôle que nous lui reconnaissons déjà chez les Hellènes, les Latins et les Lydiens. Si l'on abandonne le point de vue un peu vague de l'onomatopée, comment décider qui, des Sémites ou des Indo-Germains, a prêté à l'autre race cette racine religieuse si importante de *Maïa* ? c'est là une question qui se lie à bien d'autres questions, et dont l'étude ne saurait être envisagée sous un point de vue restreint.

VII. Toutefois, quelle que soit notre volonté de rester dans les limites de notre sujet, nous ne pouvons laisser la racine religieuse ἀμ ou μα, au point où nous l'avons conduite, sans

aborder une acception de cette racine qui nous paraît plus large que celle de *mère*, avec les sens accessoires qu'on groupe assez péniblement alentour. Cette nouvelle acception a, de plus, l'avantage de nous écarter du point de vue de l'*onomatopée*, dont les esprits prudents ou faciles à contenter s'arrangeraient sans beaucoup de difficulté. En regard de *Ma*, déesse lydo-phrygienne, analogue à la *Maja* et à la *Magna-Mater* de la Grèce et de l'Italie, Hésychius nous montre l'expression Μᾶ comme employée par les Phrygiens, à désigner un troupeau (1).

Μᾶ, dans le sens de troupeau, s'explique très bien par l'idée d'*agrégation*, de *cohésion* (en grec, ἅμα, ensemble), de même qu'ἀγέλη, lequel vient évidemment de ἀγείρω, je *rassemble*, je *réunis*. Devrons-nous, en philologues méticuleux, distinguer la racine ἀμ et μα, *mater*, de la racine ἅμα, *simul*? cela serait permis peut-être, si les langues sémitiques ne nous offraient pas la racine *am*, avec la double signification de *mère* et de *peuple* ou de *troupeau*. (2) L'idée d'*agrégation* et de *cohésion*, qui résulte de cette dernière acception, conduit immédiatement à celle de *lien*, et rend ainsi compte d'*ama*, en hébreu, dans les sens de *lien* en général, et par dérivation, de *force*, de *solidité*, d'une part, et d'*esclavage* de l'autre (3). Je ne me serais pas permis, je l'avoue, une excursion aussi longue et aussi hasardée sur un terrain qui m'est peu familier, si je n'avais éprouvé le besoin d'attaquer l'explication d'un problème plus grave encore que celui de la *Magna-Mater* sans maternité. Selon le témoignage unanime des anciens, la *Magna-Mater* était adorée sous la forme d'une pierre, et même, s'il faut prendre à la lettre certaines expressions des auteurs, la pierre sacrée était la *Magna-Mater* elle-même. Évidemment, il est impossible de rattacher ce symbole

(1) Μᾶ, πρόβατα, Φρῦγες.

(2) אם, *mater, gens universa, metropolis*; אמה, *metropolis*; אמה, *gentes, nationes* (hébr. et chald.). عمّ, arab. *communis fuit.* עם, *populus*; עמה, *conjunctio, communitas*. Sidon, comme capitale d'une ligue phénicienne, porte sur ses médailles le titre de : אם כרך, *mater circuli*. Cf. Kopp, *Bilder und Schrift*, p. 198. Gesenius, *Palaeographische Studien*, p. 60.

(3) אם, *fundamentum*; אמה, *ancilla, serva*.

d'une pierre inerte et stérile à l'idée de *maternité*. Si nous ne voulons pas écarter cette dernière idée du nombre de celles qui se rattachent à Cybèle, nous devrons la subordonner à un sens plus général et avec lequel puisse s'accorder le symbole de la pierre. Pour arriver à ce résultat, il suffit d'un raisonnement simple et incontestable. Les idées de *production* et d'*éducation*, dans lesquelles se résument les diverses acceptions de la racine μάω, chez les Grecs, sont la conséquence des idées d'*existence* et de *durée*. Or, d'après cela, quelle image plus naturelle de la *cohésion élémentaire*, qu'*une pierre, réunion solide et résistante d'éléments ailleurs séparés?* Cette simple pierre pourra donc devenir ainsi la personnification la plus étendue et la plus compréhensive de la nature.

Mais ce n'est pas tout que la pierre convienne, comme symbole général, à une *déesse-nature* telle que Cybèle, il faut aussi que ce symbole et le rôle qu'on lui faisait jouer dans les cérémonies s'accordent non seulement avec une idée vague de panthéisme, mais encore ne se trouvent en contradiction avec aucun des détails mythologiques qui se rapportent à Cybèle : c'est cette démonstration que nous tâcherons de donner en partie dans le § suivant.

§ III. — Origine et sens probable du symbole de la *pierre* appliqué à la *mère des dieux*.

I. Plusieurs des assertions contenues dans le précédent paragraphe ont besoin d'une démonstration ultérieure ; deux choses seulement paraissent prouvées : la première, c'est que le mot de *Magna-Mater* peut et doit exprimer souvent toute autre chose que l'idée de *maternité;* la seconde, c'est qu'entre l'opinion qui considérait la *Magna-Mater* comme une simple *pierre,* et celle qui envisageait cette divinité comme une *personnification* de la *nature,* il devait exister une conciliation, un rapprochement possibles. Maintenant que le lecteur consente à étudier avec moi d'une manière spéciale les traditions qui se rapportent à la pierre de la mère des dieux, et il jugera si la conclusion anti-

cipée que j'ai tirée à la fin du paragraphe précédent, repose sur un fondement solide, ou si l'on doit renoncer encore à pénétrer le sens de l'énigme dont je vais aborder l'examen.

II. Avant tout, j'ai besoin d'exposer sous forme de principes généraux, la manière dont j'ai été conduit à envisager le caractère universel et en quelque sorte le *génie* de la religion chez les anciens. On me pardonnera si je parais ici m'exprimer d'une manière trop absolue, me dispenser de preuves, et tenir peu de compte des exceptions : les exceptions exigeraient des développements que je dois ici m'interdire. Ce n'est pas sans doute au hasard et sur des indices superficiels que je me suis fait de semblables idées ; chacune de mes assertions, au contraire, repose sur une longue série de déductions, erronnées peut-être, mais éprouvées sans relâche et avec la plus complète bonne foi. D'ailleurs, l'application que je vais bientôt faire de ces principes à la religion de Cybèle, montrera suffisamment par quelle méthode je me suis guidé, et, si je me trompe, quelle nature de raisonnement m'a conduit, en dépit de moi-même, à l'erreur (1).

III. La pensée que j'ai rencontrée partout dans la religion païenne, est celle du *panthéisme*, c'est-à-dire l'adoration de la nature entière sous une forme plus ou moins une ou complexe. L'essence d'une *divinité panthée*, c'est d'être à la fois *une* et *plusieurs*. Comment se concilient ces deux caractères opposés, l'*unité* et la *pluralité?* par la *cohésion*, par le *lien*. Aussi le lien est-il le symbole le plus éminemment religieux de l'antiquité. Quand je parle ainsi, je ne fais aucune distinction entre les religions savantes et les religions grossières ; je crois fermement que quelles qu'aient été les erreurs populaires, il s'est trouvé partout et dans tous les temps, des hommes capables de comprendre la religion dans son sens véritable ; toute forme religieuse a pu être ainsi réduite à un certain nombre de propositions abstraites.

(1) Ici se rencontrent nécessairement un grand nombre des idées qui faisaient la base des travaux entrepris entre M. Panofka et moi, et qui devaient paraître dans l'ouvrage souvent annoncé et jusqu'à présent inachevé de l'*Arcadie*.

Je sais qu'on a considéré souvent la simplicité comme le cachet des âges primitifs, et le raffinement dans les idées, comme celui des époques de décadence; on a vivement insisté sur le danger qu'il y aurait à attribuer quelque chose de ce raffinement aux premiers âges des religions antiques. Je sais aussi que plus l'homme est barbare, plus la structure de son langage est compliquée et raffinée. Cette disposition à la subtilité, appliquée à la première de toutes les énigmes qui préoccupent l'homme en ce monde, l'énigme de sa propre origine et de celle de toutes les choses qui l'entourent, cette subtilité, dis-je, a fait la complication de raisonnement dont les religions primitives me semblent porter l'empreinte.

La religion que nous révèlent les monuments classiques, en est encore à ce raffinement barbare; le fonds n'en a point changé; la superstition a, jusqu'au bout, bien gardé la position qu'attaquait le progrès de la raison humaine. Une belle imagination, les arts, la poésie, produits de cette imagination féconde, ont jeté un voile sur le fonds de paralogismes panthéistiques dont la vraie religion, la religion basée sur la conscience, devait faire justice. Mais, si l'on traverse cette couche superficielle, on retrouve toujours la subtilité barbare qui appartient à toutes les religions de l'ancien monde.

IV. Dans un tel système, l'*unité,* la personne divine, est un être insaisissable, invisible, et qui se réfléchit néanmoins dans une multitude de symboles : ces symboles, la nature les fournit, l'homme les observe et les imite. Des corps immenses, tels que le soleil, la lune, la terre; des phénomènes tout-puissants tels que la foudre, les volcans, le déluge, sont les expressions les plus étendues de la divinité; mais ces expressions ne sont jamais complètes. De là, aux yeux du penseur religieux, la conviction que la divinité peut apparaître dans le plus chétif comme dans le plus étendu de ses symboles. L'homme, pas plus par la pensée que par les yeux, ne peut percevoir l'unité divine; la *pluralité,* inséparable de cette *unité*, ne lui permet de voir à la fois qu'une des faces de l'être divin. Aussi, tout symbole, toute figure, tout nom de la divinité, portent-ils en eux-mêmes un double caractère : *positivement*, ils n'expriment qu'une des qua-

lifications de l'être divin; *virtuellement,* ils en font pressentir l'unité et l'étendue. Soit, dans un temple, une maison, un champ, la représentation isolée d'une divinité (à quelque ordre d'ailleurs qu'appartienne cette divinité, selon les classifications communes), l'homme intelligent, l'*initié*, si l'on veut, aura devant lui une image dans laquelle se résumera et se condensera, pour ainsi dire, l'être divin tout entier. Il est rare, toutefois, que la divinité se présente ainsi sous une forme complètement isolée. Dans le *temple*, le dieu Éponyme a ses dieux parèdres ou assesseurs; dans le *mythe*, il a sa famille, ses parents, ses frères, ses enfants, sa cour, ses ministres, son armée, ses serviteurs, ses ennemis même. Toutes les formes de rapprochement, de hiérarchie, de dépendance, que peut fournir la société humaine, servent à exprimer ce que la divinité a de multiple dans ses faces, de contradictoire dans ses effets. De là, cette apparence extérieure, ce coordonnement général qui sert à lier entre elles les formes diverses de l'expression divine, à en régler l'importance relative, à les ramener à l'unité fondamentale : travail d'ailleurs aussi variable que capricieux, qui n'est que le manteau de la religion, et que les modernes ont pris trop souvent pour la religion elle-même.

V. Les réflexions qui précèdent font comprendre comment, sans aucun inconvénient pour l'unité panthéistique de la foi, telle ou telle forme peut prédominer dans telle ou telle contrée; comment tel pays arborera la religion du *soleil;* tel autre, la religion de la *lune;* un troisième, celle de la planète de *Vénus;* un quatrième, celle de *Vénus* et de la *Lune*, tout ensemble; comment, ici, ce sera le feu dans *Vulcain*, là, l'élément humide dans *Neptune*, qu'on adorera de préférence; comment une ville n'aura que des figures de femmes dans ses temples; une autre n'adressera ses hommages qu'à des dieux mâles; et tout cela, sans qu'il y ait dans la croyance générale autre chose que des nuances superficielles; sans que l'alliance, l'amalgame de toutes les divinités soit jamais impossible; à moins, toutefois, que la cité n'intervienne, que le magistrat ne s'effraie du désordre public amené par telle ou telle pratique extérieure; qu'il ne com-

mande à la foi de se dissimuler sous des symboles plus décents, de mettre un frein à l'application de la logique barbare qui a fait, comme on le verra bientôt, les sacrifices à Moloch et les excès des Galles.

C'est dans un tel système, dont, comme de raison, nous n'avons fait qu'indiquer les traits les plus frappants, que se place la croyance qui reconnaissait dans une *pierre*, la *Magna-Mater* elle-même. Nous connaissons maintenant cette expression : la *Magna-Mater* est une *pierre*. La *Magna-Mater*, selon l'occasion, sera tout aussi bien la *terre* ou la *lune* qu'une *pierre*, beaucoup plus ou beaucoup moins que tout cela. Il en sera de la *Magna-Mater* comme de la Vénus assyrienne qui n'est déterminément ni la planète de *Vénus*, ni le *ciel*, ni l'*air*, ni la *terre*, qui est tout cela à la fois ou tour-à-tour, selon le point de vue qu'on poursuit ou l'idée qu'on envisage de préférence.

VI. A présent que l'identité de la Magna-Mater et de la pierre sacrée n'offre plus à notre esprit une énigme insoluble, la question souvent agitée de savoir de quelle nature était cette pierre de la Mère des dieux, se présente à notre examen. Si l'assertion qu'on a lue plus haut (§ III, *ad calcem*) est exacte, si toute pierre, par sa composition solide et la cohésion de molécules semblables qui la caractérisent, est un symbole convenable de cette cohésion vitale qui forme l'attribut le plus religieux de la divinité (§ IV, 3), il s'ensuivra que le symbole de la pierre a dû être appliqué à tous les Dieux indistinctement. Effectivement, nous trouvons que, partout, une pierre ou brute, ou grossièrement taillée, a été la première figure de la divinité (1). Sans doute, la substitution d'une pierre à une figure plus développée tient, sous beaucoup de rapports, à l'impuissance des arts d'imitation à leur berceau. Mais on doit convenir que l'esprit humain n'est point en reste de sophisme, quand il s'agit de pallier l'impuissance de ses œuvres ; et bien certainement, la *pierre* a d'abord été *dieu*, non seulement parce qu'elle imitait grossièrement une figure humaine, mais à cause de cela encore

(1) Paus., VII, 22, 3.

qu'elle était une *pierre* : c'est ce qu'exprime l'expression générique de *bétyle* donnée par les Sémites aux pierres sacrées, la *demeure de dieu*, soit que par les bétyles on entende des phénomènes frappants, tels que les pierres branlantes, les aérolithes (1), soit qu'on attache aux pierres consacrées le souvenir d'un mythe tel que celui de Saturne dévorant ses propres enfants, sous la figure d'une pierre (2), soit qu'on adore Saturne lui-même dans la pierre nommée *Abadir* (πάτηρ ὁ μέγας) (3), soit enfin qu'on songe aux pierres coniques sous la figure desquelles était vénérée la Vénus-Astarté (4), compagne de Baal-Cronus.

VII. Il suit de cette universalité des pierres consacrées dans les religions orientales, que, pour exprimer plus particulièrement une déesse telle que *Cybèle*, la pierre de la Mère des dieux a dû être d'une nature spéciale. Dans une dissertation curieuse insérée au tome XXIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions, Camille Falconnet a tâché de démontrer que la pierre de la Mère des Dieux n'était autre chose qu'un de ces caprices obscènes de la nature, que les naturalistes désignent sous le nom d'*hystérolithes*. Si l'opinion de Falconnet était fondée, si la pierre de la Mère des dieux n'avait été honorée d'un culte divin, qu'à cause de la ressemblance que sa surface aurait offerte avec la figure que les Indiens de Bénarès tracent sur leurs fronts en l'honneur de la déesse Bhavâti, des autorités à peu près analogues ne nous manqueraient pas dans l'antiquité clas-

(1) Cf. Damasc. *ap*. Phot. *cod.*, 242, p. 242 et 248; Münter, *Vergleich der von Himmel gefallenen Steine mit den Baetylen.* Hafn., 1816.

(2) Paus., X, 24. Hesiod. *Theog.*. V. 493-500. La pierre de Delphes, mentionnée par Hésiode et Pausanias, n'était pas la seule de ce genre qui existât en Grèce. On en trouvait dans presque tous les carrefours sur lesquelles les dévots versaient de l'huile ou auxquelles ils attachaient des bandelettes et des couronnes. Cf. Theophr. caract. XVI. καὶ τῶν λιπαρῶν λίθων τῶν ἐν ταῖς τριόδοις, παριών, ἐκ τῆς ληκύθου ἔλαιον καταχεῖν,... Lucian. Alex. XXX. καὶ εἰ μόνον ἀληλιμμένον που λίθον ἢ ἐστεφανωμένον θεάσαιτο, προσπίπτων ἀεί, καὶ προσκυνῶν... Apul. *Florid.* I, 1, *Lapis unguine delibutus.* Tib. I, 1, 12. *seu vetus in trivio florida serta lapis* (*habet*). Minut. Fel. Octav. p. 15. Ouzel. *Lapides unctos et coronatos* et *intpp. ad h. l.*

(3) Priscian., *Instit. gramm.*, VI, 9; VIII, 7.

(4) Tacit., *Hist.*, II, 2, etc.

sique. On citerait le mythe de Baubo (1) dans les mystères d'Éleusis, et les postures des femmes égyptiennes aux fêtes de Bubastis, postures figurées sur un grand nombre de terres cuites, de travail gréco-égyptien, au moyen desquelles les expressions d'Hérodote (II, 60.) αἱ δὲ ἀνασύρονται ἀνιστάμεναι, s'expliquent très clairement. Mais les arguments de Falconnet ne sont point solides (2), et doivent d'ailleurs céder devant les autorités qui nous font connaître dans la pierre de la Mère des dieux un véritable aérolithe.

VIII. On lit dans la chronique de Paros (3), qu'une pierre tombée du ciel fut trouvée sur la montagne de Cybèle, en Phrygie. Cette pierre, nommée *Pessinus*, fut consacrée à la Mère des dieux, et devenue l'objet d'un culte célèbre, donna son nom à la ville de Pessinunte. Le fait, rapporté par l'auteur de la chronique de Paros, est confirmé par Appien d'Alexandrie (4), répété par Hérodien (5) et Ammien Marcellin (6). La pierre de la Mère des dieux qu'on adorait sur l'Ida, suivant Claudien (7), n'était peut-être pas différente de celle de Pessinunte; au moins est-il permis de supposer, dans un auteur de basse époque tel que Claudien, une confusion de Pessinunte et de l'Ida, deux

(1) Lobeck, *Aglaopham.*, p. 818 et suiv., est très-complet sur Baubo. Néanmoins, il faut voir encore dans Plut. (*De mal. virt.*, VII, p. 18, Reiske) la manière dont les femmes de la Lycie, ἀνασυράμεναι τοὺς χιτωνίσκους, préservèrent leur pays de l'inondation envoyée par Neptune, pour comprendre quelle idée de bon augure les anciens attachaient à certaines manifestations. — Cf. aussi dans Hyg., *Fab.* 273, la manière dont Procris se reconcilie avec Céphale, et une statue de la galerie Giustiniani, t. I, pl. 80.

(2) Le seul passage qui donne quelque valeur à la conjecture de Falconnet, est celui de Plut. (*De flum.*, X, p. 756, R.) dans lequel il est question d'une pierre nommée αὐτόγλυφος, que l'on trouve dans le fleuve Sagaris, et qui porte la figure de la Mère des dieux: Εὑρίσκεται γὰρ τετυπωμένην ἔχων τὴν μητέρα τῶν θεῶν. — On ne sait précisément ce qu'ici l'auteur veut dire; mais rien n'empêche de croire que l'on consacrait à la Mère des dieux des pierres munies de diverses propriétés, comme pour exprimer divers attributs de cette déesse.

(3) Lin. 18, 19.

(4) VII, 56.

(5) I, 11.

(6) XXII, 22.

(7) *De Rapt. Proserp.*, I, 201.

siéges, très voisins l'un de l'autre, du culte de Cybèle, dans l'Asie-Mineure. Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'il existait dans les idées superstitieuses des anciens, un rapport étroit entre les aérolithes et Cybèle. Le poète Pindare ayant vu tomber une pierre de cette espèce, au milieu des flammes et du bruit, la consacra à la Mère des dieux (1). Les aérolithes ne se rapportent pas seulement à Cybèle; on les trouve aussi dans la mythologie d'Astarté, prototype de la Cybèle phrygienne, si réellement, comme bien des raisons nous porteraient à le croire, l'origine de la religion phrygienne remonte à la source orientale où domine le culte d'Astarté. Au moins ne peut-on guère interpréter autrement que par un aérolithe, l'astre tombé du ciel qu'Astarté elle-même, suivant Sanchoniathon (2), consacra dans l'île de Tyr.

IX. Au reste, le culte des aérolithes appartient à l'antiquité tout entière, et ne saurait être restreint aux religions féminines d'Astarté et de Cybèle. Le Jupiter Casius de Selgé en Pisidie, et peut-être celui de Corcyre, sont des aérolithes; il en est probablement de même du Jupiter Καταιβάτης de Cyrrhus.

(1) Schol. *ad Pyth.*, III, 137. Ἀριστόδημός φησιν Ὀλύμπιχον αὐλητὴν διδασκομένον ὑπὸ Πινδάρου γενέσθαι κατὰ τὸ ὄρος, ὅπου τὴν μελέτην συνετίθει, καὶ ψόφον ἱκανὸν καὶ φλόγα ἰδεῖν καταφερομένην· τὸν δὲ Πίνδαρον ἐπαισθόμενον συνιδεῖν Μητρὸς Θεῶν ἄγαλμα λιθινὸν τοῖς ποσὶν ἐπερχόμενον, ὅθεν αὐτὸν συνιδρύσασθαι πρὸς τῇ οἰκίᾳ Μητρὸς Θεῶν καὶ Πανὸς ἄγαλμα. J'entends ici ἄγαλμα dans le sens indéterminé de *figure*. Si l'on voulait reconnaître dans ce mot une *statue*, le miracle serait plus grand : mais la connexion de la Mère des dieux avec les aérolithes et les météores ignés n'en serait pas moins certaine.

(2) *Ap.* Euseb., *Præp. evang.*, I, 9, p. 34, Orell. Περινοστοῦσα δὲ τὴν οἰκουμένην εὗρεν ἀεροπετῆ ἀστέρα, ὃν καὶ ἀνελομένη ἐν Τύρῳ τῇ ἁγίᾳ νήσῳ ἀφιέρωσε.

L'argumentation qu'on vient de lire, et les exemples que j'ai cités à l'appui, ont uniquement pour but de prouver que l'*aérolithe* était parmi les pierres celle que l'on consacrait de préférence à la mère des dieux; mais ce point de vue ne pouvait être exclusif. On verra plus tard, dans le développement du mythe de Cybèle, que des rochers, des montagnes entières pouvaient être considérés comme des symboles tout aussi appropriés à cette divinité. La *montagne* est le *cône* en grand, et l'on sait que le cône exprime essentiellement l'*Astarté*, que nous considérons comme le prototype de Cybèle. Un monument inédit du musée d'Avignon exprime d'une manière frappante cette confusion d'Astarté, de Cybèle, et même de l'Artémis Dictynna : c'est un *cône* de craie, avec cette inscription en relief, et sur deux lignes : ΔΙΚΤΥΑ ΘΕΑ. — ΔΗΜΟΣ. ΜΑΣΣ.

Pour le moment, nous n'avons pas à traiter dans toute son extension la question des aérolithes sacrés; nous devons seulement examiner quel rapport pouvait exister entre ces pierres et l'idée que les anciens se faisaient de la Mère des dieux. A cet égard, nous ne pouvons émettre que des conjectures; car la superstition s'est bien gardée de s'expliquer formellement là-dessus. Nous ne croyons pas, toutefois, qu'il soit tout-à-fait impossible de se rendre compte des causes du préjugé religieux des anciens. La composition volcanique des aérolithes n'a point échappé sans doute à leur attention. Cette composition devait d'autant plus exciter leur surprise, que les aérolithes venaient du ciel; que, la plupart du temps, la chute en avait lieu par un temps serein, et que cette chute était accompagnée d'une explosion semblable à celle de la foudre. Les aérolithes devaient donc obtenir les mêmes adorations que la foudre, et surtout que la foudre tombée d'un ciel pur, le signe le plus clair de l'action et de la présence de Jupiter. En général, et pour ne pas trop nous étendre sur ce sujet, l'identité du feu céleste et du feu tellurique, les rapports, les communications de ces deux ordres de phénomènes, en apparence si opposés, ont, sans aucun doute, joué le plus grand rôle dans la religion des anciens. De là, le culte prédominant des aérolithes, témoins irrécusables de l'identité du feu tellurique et du feu céleste.

X. Si donc, comme j'ai tâché de le démontrer plus haut (§ II, *ad calcem*), par des rapprochements tirés du cœur même des langues, une pierre était le symbole le plus complet d'un personnage panthée tel que Cybèle, il devenait naturel que, parmi toutes les espèces de pierres, on choisît pour représenter cette divinité, la pierre émanée le plus directement des dieux. Mais cette conclusion n'est pas la seule que nous puissions tirer de l'identité établie en fait entre l'aérolithe et la Mère des dieux. L'idée de *feu*, de *chaleur*, est inséparable de l'aérolithe ; cherchons donc si la même idée appartient au personnage de la Mère des dieux.

L'objection la plus grave contre une telle conjecture serait celle qu'on tirerait des traditions qui racontent d'une manière

mythique l'origine de la pierre de la *Magna-Mater*. Dans le récit de Timothée, l'origine historique de l'aérolithe disparaît; la mère des Dieux naît d'une pierre animée par un souffle divin, et cette pierre a été une de celles que Deucalion et Pyrrha détachèrent du mont Agdus(1), afin d'en recomposer l'espèce humaine. Dans l'ignorance où nous sommes sur la situation réelle de l'Agdus des anciens, il nous serait facile de supposer que cette montagne Agdus appartînt à cette ligne de volcans éteints qui couvre l'antique Phrygie. Mais une telle conjecture, qu'on pourrait à bon droit trouver trop commode, ne nous est pas non plus nécessaire. *Pyrrha*, par son nom seul, est un personnage mythique dont l'idée de feu est inséparable. Pyrrha, dans une tradition rapportée tardivement, il est vrai, par Épiphanes(2), mais dont l'origine orientale ne nous est pas suspecte, veut s'asseoir sur l'arche, et la réduit en cendres. On trouvera, dans la suite de ce travail, des rapprochements qui ne permettent pas d'hésiter à croire à un rapport mythologique entre les souvenirs du déluge de Deucalion et le culte des divinités brûlantes. Ces rapprochements donneront une singulière valeur à la présence de Pyrrha dans le récit de Timothée. En attendant, posons, comme simples prémisses, que ce récit ne s'oppose point aux traditions beaucoup plus nombreuses qui lient l'idée du feu soit céleste, soit tellurique, à la pierre de la Mère des dieux : remarquons, en passant, que, dans cette communauté d'origine de la Mère des dieux et du genre humain renouvelé par Deucalion, on trouve déjà une confirmation inattendue de l'identité radicale qui existe chez les Sémites et les Phrygiens, entre les mots destinés à exprimer les idées de *mère*, de *peuple* et de *troupeau*.

(1) Ce mot *Agdus*, qui rappelle l'origine et l'un des surnoms de Cybèle (Agdestis) rappelle la racine sémitique אגד, *colligavit*; d'où אגדה, *ligamen*, *nodus*. — *agmen hominum*; à *Cybèle*, on peut aussi comparer כבל, *constrinxit*, *ligavit*; à *Cybèbe*, קכה. *carpsit*, *collegit*, *complicuit*. Voici bien des *hasards* extraordinaires!

(2) *Adv. Hæret.* XXVI, 1. (p. 83. Petav.) αὐτὴν δέ φασιν ἐπικαθιζάνειν ἐν τῇ λάρνακι, καὶ ἐμπιπρᾶν αὐτήν, οὐχ ἅπαξ οὐδὲ δίς, ἀλλὰ πολλάκις καὶ πρῶτον, καὶ δεύτερον καὶ τρίτον. Pyrrha paraît dans ce récit sous le nom de *Nuria*, du Chald. נור *feu*, de même que Pyrrha vient du grec πῦρ.

XI. Je reviendrai tout à l'heure, dans le § IV, sur le caractère igné de la mère des dieux. Il me reste maintenant à considérer un second rapport qui existe entre l'histoire des aérolithes et le récit mythologique de Timothée. Les aérolithes ont été lancés du ciel par une puissance inconnue, et sont tombés au hasard sur la terre; la pierre de la Mère des dieux a été jetée de même avec les autres pierres du mont Agdus, par Deucalion et Pyrrha, et sans que les rénovateurs indirects du genre humain aient fait attention aux lieux où tombaient les pierres qu'ils lançaient. L'idée de *jet* et celle de *hasard* et de *sort* paraissent donc étroitement liées à l'origine de la Mère des dieux. Comment se fait-il qu'en même temps les noms qui, en Phrygie, désignent la pierre elle-même, et la montagne où elle a été trouvée, *Pessinus* et *Cybèle*, présentent une aussi frappante analogie avec les mots affectés chez les Grecs aux instruments des jeux de hasard, Πεσσὸς et κύβος?

Ici se révèle, selon nous, un nouveau caractère de la Mère des dieux; ici l'on commence à reconnaître en quoi consiste cette maternité qui nous a apparu jusqu'à ce jour sous des couleurs si contradictoires. Cybèle est mère, mais, à la manière de la Τύχη (1) des Grecs, la *Sors* et la *Fortuna* des Latins; de même que les aérolithes pleuvent au hasard sur la terre, de même que les pierres tombent éparses derrière Deucalion et Pyrrha, de même que les dés lancés par la main du joueur donnent des combinaisons inattendues desquelles dépend la fortune du jeu, ainsi la Mère des dieux tombe au hasard sur la terre, pierre inanimée et néanmoins symbole fatal de la reproduction des êtres.

XII. Mais ce serait mal remplir notre cadre, que de nous arrêter à cette portion philosophique du sujet. Le rapprochement qui nous l'a fournie est peut-être lui-même une illusion du hasard. Pour démontrer l'identité de *Cybèle* et de la *Fortune*, il nous faut encore des preuves : ces preuves ne nous

(1) M. Panofka (*Annal.*, I, p. 511) a très bien établi le caractère générateur de la déesse *Tyché*. Voyez aussi dans le *Prodromus* de M. Gerhard (p. 16, et note *ad hunc loc.*) les rapprochements ingénieux que ce savant a établis entre les *Fortunes* adorées à Antium, et les divinités d'Eleusis, si voisines de Cybèle.

manqueront pas. Quand on s'occupe des pierres tombées du ciel, en Phrygie et dans les contrées environnantes, il n'est guère possible d'oublier les figures divines nommées Βρέτας, également tombées du ciel, et dont l'une était le Palladium de Troie. Les mythographes ont singulièrement mêlé les traditions relatives au Palladium, et celles qui se rapportent à la pierre de la Mère des dieux (1). Les critiques habiles tels que Heyne (2), qui ont reproché aux anciens cette confusion, auraient dû pourtant faire réflexion qu'entre une pierre, figure originaire des hommes, et des statuettes informes tels que les *Brétas*, il n'y avait au fond presque aucune différence. Nous sommes donc conduit à penser que le culte de la Troade ne différait pas de la religion phrygienne, et que l'Athéné ou plutôt l'Até (3), consacrée par Dardanus, se confondait avec la grande Mère Idéenne, laquelle n'est autre que Cybèle. Citerai-je maintenant la nombreuse série de monuments qui rapproche les joueurs de dés de cette Pallas qui était la fortune d'Ilion? Montrerai-je

(1) Tzetz. *ad* Lycophr., 355. Καὶ τὸ Παλλάδιον δὲ τῆς Ἀθηνᾶς τοιοῦτο ἦν, τρίπηχυ ξύλινον ἐξ οὐρανοῦ καταπεσὸν ἐν Πεσινοῦντι τῆς Φρυγίας..... Hérodien (I, 12) appelle la Mère des dieux διοπετὲς ἄγαλμα, comme le Palladium. Suivant quelques auteurs, dont Hérodien allègue le témoignage. Pessinunte aurait reçu son nom, non de la figure divine, *tombée* (πεσεῖν, Πεσσίνυς) dans le voisinage, mais d'une lutte d'*Ilus* et de *Tantale*, à la suite de laquelle les deux champions seraient *tombés* chacun de leur côté. Dans Ammien Marcellin (XXII, 9), c'est Ilus qui donne à la ville de Phrygie le nom de Pessinunte, ἀπὸ τοῦ πεσεῖν, *figmento deæ Cœlestis lapso.* Comme déesse brûlante, Cybèle doit se rapprocher de *Vesta*, et Vesta elle-même a les plus grands rapports avec le *Palladium.* Dans l'Énéide (II, 296), Hector apparaît en songe à Énée, emportant le feu sacré de Vesta, et c'est ce qui avertit Énée qu'il doit dérober le *Palladium* à l'incendie de Troie. Ailleurs (Plut., *Parall.*, XVII), Ilus est frappé d'aveuglement pour avoir vu le Palladium en le retirant de l'*incendie* de son temple.

(2) *Notæ ad* Apollod., III, 12, 3.

(3) *Até*, précipitée du ciel par Jupiter, tombe sur une montagne de la Phrygie, à laquelle elle donne son nom. (Schol. *ad* Homer., *Iliad.*, T. 129; Eustath., p. 157 et 1175.) Ilus fonde la ville de son nom sur la colline *Até*, Apollod., III, 12, 3; cf. Steph. Byz., Ἴλιον, πόλις Τρωάδος, ἣν οἱ Τρῶες Ἄτην ἐκάλουν. Nous ne pouvons décider ici si de l'Até troyenne (si voisine de l'*Atys* phrygien) est sortie l'*Athéné* grecque, dont le nom, sous sa forme la plus simple, est celui même de l'Attique Ἀτθίς.

les héros rassemblés pour le siége de Troie, accroupis aux pieds de la déesse, et jetant les dés (πεσσοὶ), dans lesquels ils doivent lire leur sort, sur un vaste cube qui doit être considéré lui-même comme une seconde représentation de la déesse (1)?

XIII. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette Pallas Idéenne, identique, d'une part, à l'Athéné Sciras, protectrice des cubistes, de l'autre, à Cybèle, la Mère des dieux; cette déesse, qui, par la destinée attachée à la conservation des divers *Palladium*, offre un nouveau rapport avec la *Fortune*, et surtout avec les diverses *Fortunes* protectrices directes des villes, il me semble qu'un tel personnage nous fait entrer dans un monde tout nouveau. Cybèle ne doit plus nous apparaître nécessairement comme une déesse mère, assise majestueusement sur un trône, une espèce d'aïeule des dieux dont rien ne doit déranger le repos et la gravité. A la place de cette Cybèle immuable, nous avons une déesse plus changeante et en quelque sorte plus élastique, qu'il nous sera permis de conduire librement à travers toutes les phases de sa mythologie et de son culte, soit que nous ne considérions qu'elle, soit que nous complétions son portrait, au moyen des emprunts faits aux divinités avec lesquelles elle se confond sans cesse.

XIV. Je n'ai plus, avant de passer à une partie fort importante de mon sujet, le *bain mystique de la Mère des Dieux*, qu'à appeler l'attention du lecteur sur deux points que je crois d'une haute importance. Toutes les fois qu'il est question, chez les anciens, d'une déesse mère, comme la Fortune, c'est-à-dire, d'une déesse qui, suivant les lois d'une aveugle fatalité, dispense, sur la terre, les germes de la reproduction des êtres, on doit se souvenir que le symbole le plus frappant de cette Fortune était, aux yeux de la superstition, la Lune, ce type d'inconstance et de variabilité. Si donc la Mère des dieux est la même que la For-

(1) Sur les peintures de vases qui nous offrent des joueurs de dés, κυβευταί, voyez *Cerhard, Rapporto volc.*, p. 133, n° 189, De Witte; *Catal. Durand*, n°s 385 et 398; et sur le rapport des κυβευταὶ de toute espèce avec l'Athéné Sciras d'Athènes, Panofka, *Bull. archeol.*, 1832, p. 70 et suiv.

tune, nous devons trouver la lune au premier rang de ses symboles, et les traits qui achèveront de nous faire comprendre ce que signifiait la pierre sacrée, devront nécessairement nous transporter dans les détails de la mythologie et du culte lunaires.

XV. Seconde et dernière observation. Dans la numismatique de l'époque postérieure à Alexandre, quand toutes les mythologies locales et anciennes de l'Asie eurent été revêtues d'une couleur uniforme d'hellénisme, nous trouvons presque toutes les villes de cette partie du monde placées sous la protection d'une déesse tourrelée, qui se nomme la *Ville*, πόλις, alors qu'elle porte sur la main la figure de la principale divinité locale; *Fortune*, si une corne d'abondance est dans ses mains; *Cybèle*, dès que les lions et le tympanum la caractérisent ainsi; *Amazone*, si la pelta et la tunique courte des femmes guerrières complètent son costume. On verra, dans la suite de ces études, par quelle raison les *Amazones*, fondatrices des villes de l'Asie-Mineure, diffèrent si peu de la Cybèle phrygienne. Quant à présent, la Fortune, Cybèle, la personnification de la *Ville* elle-même, sont désormais devenues pour nous trois formes presque identiques d'un seul et même personnage divin; et, ce qui est bien digne d'attention, cette identité presque tout entière semble reposer sur le sens commun de *cohésion*, d'*union*, d'où sont dérivés les mots, dans des langues fort différentes d'origine, qui expriment à la fois les idées de *mère*, de *ville* et de *peuple*.

§ IV. — Sur le bain mystique de la pierre sacrée de Pessinunte.

I. Au moment où la fortune de Rome courut les plus grands dangers, dans la seconde guerre punique, quand les victoires répétées d'Annibal purent faire croire à la prise prochaine de la ville destinée à l'empire du monde, on consulta les oracles sibyllins, et les oracles répondirent : Rome n'a point la Mère; il faut l'aller chercher. La Pythie, interrogée, expliqua cet oracle ambigu, et le sénat envoya une ambassade solennelle à Attale, alors roi de Pergame, afin qu'il cédât aux Romains la pierre sacrée qu'on adorait à Pessinunte. Attale céda son trésor; la pierre fut apportée en grande pompe; on lui éleva un temple

sur le Palatin, et Rome fut sauvée. La pierre de Pessinunte continua d'être honorée à Rome d'un culte tout-à-fait officiel; le VI des Kal. d'avril, on la portait en grande pompe au fleuve Almon, et on la baignait dans les eaux de ce fleuve, au milieu de lugubres gémissements. Dans les occasions critiques, dans celles où la fortune du peuple romain paraissait encore mise en question, cette cérémonie n'était pas regardée comme suffisante, il fallait qu'on portât la pierre jusqu'à la mer. Cette pierre, d'ailleurs, était d'assez petite dimension, noire et garnie de pointes (1); c'est tout ce que les anciens nous en disent, retenus qu'ils sont dans le silence par une crainte superstitieuse, ou, plus tard, honteux peut-être d'une si puérile superstition (2).

II. Il est à remarquer que, dans la plupart des livres modernes, on traite ce culte de la *Mère des dieux*, à Rome, de culte entièrement exceptionnel, étranger, et qui n'a que faire avec la religion officielle des Romains. L'intervention du sénat dans le moment le plus critique de l'histoire, l'accord des livres sibyllins et de l'oracle de Delphes, n'est rien pour ceux qui considèrent les diverses religions de l'antiquité, comme autant de conceptions isolées, produit de vésanies locales, et n'ayant entre elles aucun lien de connexion. Il est possible qu'à cet égard, les modernes en sachent plus que les anciens eux-mêmes; pour nous, il nous suffira peut-être d'établir que les anciens ne croyaient pas être aussi inconséquents dans l'enchaînement de leurs superstitions. Jamais les souvenirs des Romains ne se sont complètement séparés de l'Asie-Mineure; les Romains croyaient à leur origine troyenne. La science moderne, qui n'admet guère cette prétention mythologique, ne peut aujourd'hui se dispen-

(1) On l'avait placée dans la bouche même de la statue de Cybèle, qu'elle défigurait. Arnob. VII, 46. *Allatum ex Phrygia nihil quidem aliud scribitur missum rege ab Attalo, nisi lapis quidam non magnus, ferri manu hominis sine ulla impressionequi posset: coloris furvi atque atri, angulis prominentibus inæqualis: et quem omnes hodie ipso illo videmus in signo oris loco positum, indolatum et asperum, et simulacro faciem minus expressam simulatione præbentem.*

(2) Liv. XXIX, 11, 14; Ovid., *Fast.*, IV, 244, 348; Herodian., I, 11; Vib. Seq., *De flumin.* Amm. Marc., XXIII, 4; Valer. Flacc. *Argon.*, VIII, 239; Valer. Max., VIII, 15, 3; Lucan., I.

ser d'attribuer un berceau asiatique aux Étrusques, ce peuple voisin de Rome, et dont l'influence fut si puissante sur sa première civilisation. Troie, la mère mythique des Romains, la Lydie, mère historique des Étrusques, sont liées étroitement, et par le voisinage et par la communauté des idées religieuses, avec la Phrygie. Aussi, quand les Romains pensèrent que le culte de leur *Ops* italique avait besoin d'être ravivé, quand la possession réelle de la pierre de Pessinunte leur sembla nécessaire pour soutenir une *Fortune* que ne protégeait pas suffisamment la possession menteuse du *Palladium* d'Ilion, les Romains alors crurent remonter à la source de leur culte national. Ils auraient été bien surpris sans doute, si on était venu, dans cette circonstance, les accuser de se livrer à une superstition étrangère, que les dieux du Capitole devaient voir avec des yeux jaloux.

Ce qui était effectivement étranger à Rome, c'était la présence des Galles, leurs courses furieuses, leurs hurlements et le bruit délirant de leurs tambours. C'est là ce qu'en bonne police le sénat ne put jamais admettre dans le culte officiel. Mais ces folies étaient tellement la conséquence logique des idées d'après lesquelles s'était développée la religion de la Mère des dieux, les rapports qui existaient entre cette religion et la religion nationale des Romains étaient si clairs, en dépit de l'appareil de gravité simple et de raison austère dont le génie particulier des Romains avait entouré le culte propre à la ville éternelle, que le sénat ne put jamais proscrire complètement le cortége habituel de la Mère des dieux.

III. Parmi les détails que nous possédons sur le culte de Cybèle en Phrygie, nous n'en avons point qui nous racontent le bain mystique de la pierre de Pessinunte, pendant qu'elle était encore en Galatie. Mais Arrien (1) dit positivement que cette

(1) Tactic., p. 73. ἡ Ῥέα..... τῶν Φρυγῶν νόμῳ λούεται. Cf. Stat. *Sylv.* V. I. v. 223-4

Quaque italo gemitus Almone Cybele
Ponit, et Idæos jam non reminiscitur amnes.

Tertull. *Apolog* XXV. *Viderit Cybele, si urbem Romanam, ut memoriam Troani generis adamavit. . . .*

cérémonie avait lieu à Rome, *suivant l'usage phrygien*, et l'on verra plus tard les déductions mythologiques nous conduire à admettre sans restriction l'assertion d'Arrien. Il est donc, dès à présent, probable que si l'on baignait à Rome la pierre de Pessinunte, c'était pour continuer un usage observé jadis dans la Phrygie. On doit penser aussi que cette coutume n'était point particulière à la déesse de Pessinunte, que les autres pierres consacrées, à l'imitation de la première, dans les sanctuaires de l'Asie-Mineure, devaient subir la même cérémonie. Cet usage n'a pas été non plus inconnu à la Grèce; on sait qu'à Argos (1) on baignait solennellement le xoanum de Pallas. Aux plynteries d'Athènes, on lavait seulement les vêtements et les ornements de la statue de la déesse éponyme de la ville (2). Nous voyons ici un exemple frappant de la manière dont le génie élégant des Grecs transformait les symboles religieux de l'Asie empreints d'une grossièreté native. De la pierre superstitieusement adorée comme un don du ciel, on passe à la pierre animée; de celle-ci au Palladium, statue encore informe de la déesse; du Palladium et des *Bretas* en général aux *xoana*, produits de la statuaire grecque à son enfance, et participant de la vénération superstitieuse qui environnait les Bretas; enfin l'anthropomorphisme arrive à son apogée; la statuaire se perfectionne, la déesse marche, s'anime; elle parle; elle a un temple qui est sa demeure de vierge, son *Parthénon;* elle a des hiérodules qui prennent soin de ses vêtements et de sa parure. Et tout cela, sans que l'idée fondamentale subisse la moindre altération. Car, s'il est vrai que la *cohésion*, que le *lien* qui caractérise la *cohésion*, soient le secret du choix de la pierre comme symbole religieux, est-il rien qui exprime mieux ces idées de cohésion, de lien, que les vêtements, la ceinture, le collier, le diadème, les bracelets, les périscélides de la déesse?

IV. Il nous sera donc permis d'établir un rapprochement entre les cérémonies qui accompagnaient à Rome le bain mysti-

(1) Callim., *Lavacrum Palladis.*

(2) Plut. *in* Alcib., 34; Hesych., v. Πλυντηρία; Phot., v. Καλλυντηρία; Xenoph. *Hellen.*, I, 4, 5.

que de la Mère des dieux, et celles qui se pratiquaient à Argos, à Athènes, au lavement de la statue ou de la parure de Minerve. Mais, pour tirer de ce rapprochement tout le fruit qu'il nous est permis d'en attendre, nous avons encore besoin d'agrandir le cercle de nos observations. Aujourd'hui que la science a jeté une lumière si nouvelle sur l'origine asiatique des peuples européens, quand les inductions indo-germaniques obtiennent, à si juste titre, tant de faveur, on ne nous reprochera pas, je pense, comme une témérité sans exemple, l'emprunt que nous allons faire à la Germanie de Tacite, afin de mieux faire comprendre au lecteur le sens véritable du bain mystique de la Mère des dieux. Pour justifier cet emprunt, il suffit qu'on admette, comme une chose possible, qu'un peuple, originaire de l'Asie, ait porté sur les bords de la Baltique, un usage religieux emprunté aux religions asiatiques. Quant à savoir si réellement la cérémonie dont parle Tacite était la même pour l'origine et l'intention, que celle qu'on célébrait à Rome, en Phrygie et dans la Grèce, c'est par la comparaison des détails particuliers de ces diverses cérémonies que nous tâcherons de parvenir à la solution du problème.

« Les Longobardi, dit le grand historien (1), adorent en commun » la déesse Hertha (ou *Herthum*), c'est-à-dire la Terre, la mère com- » mune (*Terra Mater*) ; ils croient qu'elle intervient aux choses » humaines, et qu'elle paraît au milieu des peuples. Dans une île » de l'Océan, on lui a dédié un char couvert d'une draperie, et » que le prêtre seul a droit de toucher. Le prêtre est averti de » la présence de la déesse, et alors il fait atteler des vaches au » char qu'il suit avec vénération ; le char porte la joie et les » fêtes dans tous les endroits par où il passe, jusqu'à ce qu'enfin » le prêtre rende à son temple la déesse rassasiée de ses rap- » ports avec les mortels ; bientôt le char et sa draperie, et, si » l'on veut croire ce que l'on en rapporte, la déesse elle-même, » sont baignés dans un lac mystérieux, et les esclaves qui ont » aidé à la cérémonie sont précipités dans le même lac. »

(1) *Germ.*, 40.

V. Indépendamment de toute analogie avec les bains mystiques pratiqués en Italie et dans la Grèce, le récit que nous venons de citer mériterait toute notre attention. La déesse adorée par les Germains porte le même nom qui sert encore à désigner la terre dans tous les idiomes germaniques : *erde* en allemand, *earth* en anglais, etc. ; le même nom, avec une acception semblable, se reproduit identiquement dans les idiomes sémitiques : *erets*, ארץ en hébreu, la terre. Mais cette déesse Hertha n'est pas une personnification tellement déterminée de la terre, que l'imagination d'un peuple entièrement barbare, comme étaient les Longobardi, ne puisse admettre que la déesse Terre intervient en personne au milieu des hommes, et se mêle à leurs assemblées. A ce nom, emprunté sans doute à la langue de ceux qu'on peut considérer comme les instituteurs religieux de l'ancien monde, est resté attachée je ne sais quelle acception abstraite dont l'esprit des Longobardi semble s'être mieux rendu compte que celui de l'historien romain. Hertha exprime de toute nécessité une idée supérieure, laquelle peut, selon les circonstances, s'appliquer soit à la *terre*, soit à d'autres objets déterminés, la *lune*, par exemple, et même une *pierre*. Nous ne nous sommes donc pas trompés dans nos prémisses (§ III, 3) quand nous avons avancé qu'un certain genre de conception abstraite pouvait convenir, beaucoup mieux qu'on ne pense généralement, à l'esprit de l'homme encore barbare.

VI. Mais ce qui doit, à un plus haut degré que tout le reste, exciter notre attention, c'est le caractère terrible imprimé par les Germains à la cérémonie du bain de la déesse Hertha : un profond mystère enveloppe la déesse elle-même ; le prêtre seul est averti de sa présence, soit qu'une pierre ou une image grossière soit déposée par lui dans le char, soit qu'un autre signe lui donne le signal de la présence de la divinité. Quel que soit ce signal ou ce symbole, la déesse jalouse ne permet pas que des yeux vulgaires en pénètrent le secret : à peine le prêtre lui-meme est-il admis à la participation d'un tel mystère. Quant aux esclaves qui ont baigné, et par conséquent vu la déesse, ils doivent payer de leur vie la terrible révélation qui leur a été faite ;

en un mot, la pratique des sacrifices humains paraît indissolublement liée à la cérémonie du bain de la déesse Hertha.

En avait-il été d'abord de même chez les Phrygiens, les Grecs, les Romains? Quand l'adoucissement progressif des mœurs eut peu à peu effacé les traces de ces immolations barbares qui n'ont jamais disparu complétement des cultes païens, ne s'était-il pas conservé dans les cérémonies, originairement déshonorées par un pareil usage, quelques pratiques désormais sans cause apparente, quelques substitutions euphémiques assez claires encore, pour que nous puissions aujourd'hui rétablir par la pensée l'état primitif des choses ?

Ainsi, lorsque, dans la cérémonie romaine, on plongeait dans le fleuve Almon la pierre sacrée de Pessinunte, les anciens nous disent que cet acte était accompagné de hurlements lugubres (1). Aurait-on voulu rappeler ainsi d'anciens hurlements, d'anciens cris, ceux des victimes originairement réclamées par la jalouse fureur de la Mère des dieux ? Il est vrai que pour acquiescer à une telle conjecture, il faudrait dès à présent admettre, ce que nous n'avons pas encore suffisamment prouvé, que le culte de la pierre de Pessinunte à Rome n'était qu'un renouvellement du vieux culte italiote d'Ops, l'épouse de Saturne, avide, comme ce dernier, de sang humain (2) ; et en tout cas, les hurlements proférés lors de la visite au fleuve Almon pourraient facilement se confondre avec les lamentations ordinaires des Galles, les ministres de Cybèle, lamentations dont nous n'avons pas encore cherché à pénétrer la cause.

VII. Le parallèle du récit de Tacite avec ce qu'on nous dit du bain de Pallas à Argos, nous offrira des résultats bien autrement concluants. Dans le petit poëme que Callimaque a consacré à décrire l'origine et les cérémonies du bain de Pallas à

(1) Ovid., *Fast.*, IV, v. 341. *Exululant comites furiosaque tibia flatur.* cf. Valer. Flacc., *Arg.*, VIII. v. 239.

Sic ubi Mygdonios planctus sacer abluit almo,

Mygdonios planctus, peut s'entendre, comme dans le passage de Stace, cité plus haut (p. 244, N. 1.), des regrets qu'éprouvait Cybèle d'avoir quitté la Phrygie.

(2) Lactant. *Inst.* I, 13. *Saturnum et Opem humanam carnem solitis esitare.*

Argos, le poëte insiste surtout sur la virginité, la pudeur de la déesse, et sur la vengeance éclatante qu'elle sait tirer de ceux qui l'ont vue nue dans le bain. Le poète recommande aux Argiens de détourner leur vue de la figure de la déesse, de peur qu'ils ne meurent ou ne perdent la vue en punition d'une telle indiscrétion (1); et pourque ses auditeurs se pénètrent encore davantage du danger qu'ils pourraient courir, il leur raconte l'histoire de Térésias, qui, errant dans les montagnes pendant la chasse, a eu le malheur de voir Pallas nue dans son bain, et qui, en punition de ce crime involontaire, a été privé de la vue.

Au premier abord, rien ne semble offrir un contraste plus frappant que le sombre récit de Tacite et l'élégance raffinée du poëme de Callimaque. En comparant la brute simplicité de la cérémonie germaine avec la magnificence déployée dans Argos, on croit voir un grossier fétiche en regard d'une admirable statue dorienne; et, toutefois, le poète de Cyrène s'est bien gardé d'effacer le caractère grave de la cérémonie qu'il célèbre, et l'idée du péril qui y demeurait attaché. Il y a plus, Callimaque nous raconte les motifs de ce péril, poétiquement il est vrai, et avec toutes les couleurs que l'euphémisme grec a pu lui fournir. Voyons, toutefois, s'il suffira de ces couleurs pour nous faire une complète illusion. Essayons encore une fois de traverser la superficie des apparences helléniques; et au contraire de ce que nous faisions tout à l'heure (§ IV, 3), quand nous descendions du symbole asiatique jusqu'aux derniers confins de l'anthropomorphisme des Grecs, tâchons de remonter des limites de cet anthropomorphisme jusqu'aux causes si habilement voilées par le génie poétique dont Callimaque n'est que l'interprète.

VIII. Chez ce poëte, comme dans la religion extérieure de presque toute la Grèce, Athéné est non seulement vierge, mais la susceptibilité farouche de sa pudeur dépasse toutes les bor-

(1) . . . ἀλλά, Πελασγέ,
Φράζεο, μὴ οὐκ ἐθέλων τὰν βασίλειαν ἴδῃς·
Ὅς κεν ἴδῃ γυμνὰν τὰν Παλλάδα τὰν πολιοῦχον,
Τὤργος ἐσοψεῖται τοῦτο πανυστάτιον. (51-54.)

nes ; elle est belle, mais sa beauté ne doit jamais se dévoiler aux regards des dieux ni des mortels. Elle partage cette fière modestie avec Diane, l'autre type de la déesse vierge. Actéon, le chasseur, a vu Diane au bain, et il expie son indiscrétion par la mort. Il n'y a pas jusqu'à Vénus, qui ne se montre pudique comme les déesses vierges, et ne punisse Erymanthus pour l'avoir aperçue dans son bain (1). Erymanthus, comme Térésias, ne meurt point, mais perd la vue ; l'expression de la vengeance est adoucie, mais le courroux des déesses n'en est pas moins exprimé de la manière la plus formelle. Ce courroux subsiste dans toute son intensité à la cérémonie d'Argos ; la déesse consent à ce qu'on la mène au bain, mais nul œil mortel ne doit l'apercevoir ni dans l'eau, ni dans la route qui l'y conduit, ou sinon les plus grands malheurs frapperont les indiscrets.

Nous avons ici pour motif apparent la pudeur de la déesse ; mais si nous soulevons le voile qui nous cache la religion intérieure, ce motif purement poétique disparaît pour ainsi dire à nos yeux. Étudiées, même dans les récits mythologiques, Diane ou Minerve sont à peine plus chastes que Vénus elle-même, et, comme par compensation, les déesses éminemment mères, telles que Cybèle, Cérès et Junon, nous sont représentées, dans certaines traditions, comme des vierges farouches (2). Qu'est-ce donc que cette virginité, cette pudeur, qui n'appartiennent pour ainsi dire en propre à aucune déesse, et que chacune d'elles peut réclamer à son tour ? Devons-nous, pour remonter jusqu'à la vérité, ne faire aucune acception de la couleur morale du récit ? Faut-il, dans cette étude qui a la religion *physique* pour objet, nous concentrer dans la recherche des phénomènes naturels, dont la résistance désespérée d'une vierge a pu être considérée comme une image poétique ? C'est cette recherche

(1) Ptolem. Hephæst., I ; *ap.* Phot., *Biblioth.*, p. 306, Bekk.

(2) Chez les Assyriens, la Vénus Astarté, en l'honneur de laquelle les femmes se prostituaient, était regardée comme une *vierge*. Jul. Firm., 411. *Assyrii et pars Afrorum aerem ducatum habere elementorum volunt, et hunc imaginata figuratione venerantur. Nam hunc eumdem nomine Junonis* vel Veneris virginis, *si tamen Veneri placuit aliquando virginitas, consecrarunt.*

que nous allons tâcher de faire, et dont, je dois l'avouer, l'audace ne pourra être excusée, que si les résultats qu'elle amène portent ce caractère d'évidence qui triomphe des scrupules du scepticisme le plus rebelle.

IX. Les phénomènes dont j'aborde ici l'examen se rapportent nécessairement à la reproduction des êtres; car dans tous les mythes qui nous font voir une vierge rebelle et ennemie du mariage, paraît aussi un personnage auquel est dévolu le rôle actif de la génération, et le résultat, plus ou moins déguisé de ces récits, est toujours d'amener la naissance d'un être autour duquel se groupent toutes les idées de la rénovation et du rajeunissement de la nature. Par la répugnance que la vierge éprouve pour son époux, par les traces de violence et souvent de mort que porte le récit, on reconnaît que la pensée qui a dicté ces symboles a constamment associé à la reproduction des êtres les phénomènes de leur destruction, qu'elle a fait dépendre ces deux ordres de faits l'un de l'autre, qu'elle n'a pu comprendre la mort sans la vie, ni la vie sans la mort. Ces problèmes, dans lesquels notre propre existence, nos espérances, nos douleurs et nos joies se trouvent si étroitement enclavées, ont demandé impérieusement à l'esprit de l'homme une réponse, une solution; et, selon la marche naturelle des choses, la solution qu'on cherche aujourd'hui dans la science, l'humanité naissante l'a d'abord demandée à la religion. On a tremblé devant ce qu'on ne pouvait comprendre, et on a adoré ce qui faisait trembler. Il ne sera donc pas hors de propos, si nous voulons lier entre elles les idées confusément entassées dans les récits mythologiques et les cérémonies religieuses qui nous occupent, de parcourir rapidement ces harmonies de la mort et de la vie, ces alternatives de destruction et de renouvellement qui, nous n'en doutons pas, sont la base de toutes les religions antiques.

Pour étudier ces idées avec méthode, on peut d'abord les considérer à part de toute tentative d'explication scientifique, puis en faire l'application à la physique grossière qui, pendant si long-temps a suffi aux spéculations de l'esprit humain.

Une comparaison qu'on retrouve à chaque pas dans les poëtes anciens, et qu'ils n'ont pas reproduite si souvent sans quelque motif sérieux, est celle du procédé de génération de la nature humaine avec la fécondation de la terre par le soc de la charrue (1). Le fer qui ouvre ainsi le sol et prépare un lit à la semence, fournit à la poésie naturelle une image de violence et de douleur, et cette image se reflete d'une manière frappante dans les cris de la nouvelle épouse, dans l'émission de sang qui accompagne le premier sacrifice du mariage. Cette analogie que tout le perfectionnement social imaginable n'empêchera jamais de se reproduire en vertu des lois immuables de la nature, se montre bien plus frappante encore dans les mœurs dites *héroïques*, où le rapt et la violence sont les préliminaires ordinaires du mariage. Ainsi le premier regard que l'homme a replié sur lui-même a associé dans son esprit des pensées de douleur et de violence à la pensée de ses joies d'amour et de ses espérances de reproduction ; et la seconde observation qu'il a pu faire dans la culture des champs dont les fruits le nourrissent, lui a montré comme un symbole de ces mêmes pensées. Cette possession de l'objet aimé, achetée d'abord au prix du sang et des larmes, n'a fait qu'ouvrir aux regards de l'homme une série de phénomènes de plus en plus effrayants. L'enfant, conçu dans la douleur, n'a pu être mis au monde qu'au milieu de douleurs atroces, et à chaque gestation, la vie de la mère, celle de l'enfant, ont été mises en question. Voici l'enfant né ; il respire, et sa première voix est un vagissement de douleur. Au prix de combien d'épreuves, de souffrances, de dangers, l'enfant pourra-t-il croître et se dérober enfin à la puissance ennemie qui semble lui disputer tous ses progrès dans la vie ! Tous les faits qui se passent depuis la conception de l'enfant jusqu'au développement de sa puberté mettent donc sans cesse en présence les images de la vie et de la mort; et ce spectacle doit d'autant plus agir sur l'homme qui l'observe, que toutes ces péripéties de

(1) Eurip., *Phœn.*, 19. Μὴ σπεῖρε τέκνων ἄλοκα δαιμόνων βίᾳ. Cf. Walck., *ad h. l.* Creuzer, *Symb.*, liv. VI, ch. 1, (tome II, p. 567 de la traduction de M. Guigniaut).

l'accouchement et de l'éducation se lient d'une manière plus étroite avec la tendresse instinctive de l'homme pour les enfants qu'il a engendrés.

De cette observation individuelle, il est tout simple que l'homme passe à des remarques plus larges, et qu'il embrasse la nature entière dans la contemplation des phases de la destruction et du renouvellement des êtres. Les mêmes douleurs, les mêmes dangers qui assiégent l'homme à sa naissance et dans son berceau, sont communs aux espèces dont l'organisation se rapproche de celle de l'homme, et les espèces entre elles ne puisent les forces nécessaires à leur reproduction qu'en se détruisant mutuellement. Les animaux carnassiers assouvissent leur faim avec la chair des autres animaux; les herbivores se contentent de détruire les plantes; de l'herbe qui sèche et jaunit pend la graine qui renferme une herbe nouvelle; dans le détritus des végétaux, la reproduction des plantes puise une force inconnue; la mort des animaux à organisation complète, et la dissolution qui en est la suite, produisent des résultats de fertilité plus surprenants encore; des cadavres putréfiés sortent des moissons vigoureuses, ou même en apparence des êtres animés. L'essaim d'abeilles qui, dans la fable d'Aristée, s'élance des flancs putrides du taureau, est une image bien remarquable de la génération spontanée; et il ne faut rien moins que l'intervention divine pour révéler au jeune berger le mystère religieux de cette reproduction.

Je me contente ici d'avoir mis le lecteur sur une voie d'observation qui peut conduire à l'intelligence de bien des énigmes de la religion antique. Maintenant, il faut se souvenir que tout cet ensemble révolutoire de mort et de vie dans lequel l'homme se sent emporté, n'est point distinct à ses yeux de la Divinité elle-même. Puisque Dieu est tout, il est la mort et la vie, la destruction et la reproduction; il veut la dissolution et le renouvellement des êtres; lui-même, il vit et il meurt tour à tour. De là, pour la religion panthéistique, une conséquence frappante : ce grand tout qu'on adore, c'est la vie et la mort réunies,

c'est à la fois l'être actif et la matière passive ; le temple et le tombeau, l'autel et le tumulus ne se distinguent pas.

C'est cette dernière considération qu'il faut le moins perdre de vue dans l'étude difficile qui nous occupe; car autrement nous ne saurions comprendre pourquoi, dans le détail des mythes et des cérémonies, la Divinité occupe tour à tour toutes les places, tantôt semble demander des victimes, et tantôt est représentée comme une victime elle-même. Ainsi une comparaison attentive des détails qui nous ont été transmis par les auteurs anciens permet d'associer et de rapporter à une origine commune des cérémonies qui, en différents lieux, avaient pour objet de faire consumer par le feu les prémices de l'année nouvelle, soit en animaux, soit en productions végétales. On peut rapprocher ainsi le bûcher qui s'élevait chaque année à Hiérapolis de la Cyrrhestique(1), et le bûcher de la Diane Laphrienne à Patras(2). Mais les mêmes déductions vous conduisent aussi à englober dans le même système le bûcher qu'on élevait annuellement à Tarse, en l'honneur de l'Hercule Sandon(3). Or, si l'on néglige de suivre l'indication que j'ai précédemment donnée, comment expliquera-t-on l'opposition apparente qui existe entre la cérémonie de Tarse et celle d'Hiérapolis ? Ici, la combustion des prémices des animaux et des plantes; là, celle du dieu lui-même ou du moins de son effigie. On sent, du reste, que je n'ai point à rendre compte à présent du problème auquel je viens de faire allusion; mais nous en retrouverons un semblable dans le sujet spécial qui nous occupe, et je n'ai pas été fâché de montrer par un exemple emprunté à un autre ensemble de faits, que si la confusion que nous trouverons établie entre le dieu et la victime peut sembler étrange, elle n'en est pour cela ni unique, ni contraire à l'esprit général de l'antiquité.

X. J'ai montré, dans son aspect le plus étendu, cette association des idées de vie et de mort qui, selon moi, fait la base des

(1) Lucian., *De Syria dea*, 49.
(2) VII, 18, 7.
(3) Dion. Chrys., *Orat.* I, *ad* Tars., p. 408, Reiske; Belley, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* XXXVII, p. 349; O. Müller, *Rheinisches Museum*, 1829, p. 25.

croyances panthéistiques. Ces croyances ne sont pas le résultat d'une froide combinaison scientifique; elles proviennent d'une aperception des objets, dans laquelle l'observation est inséparable d'une émotion vive, et que colorent toutes les craintes, toutes les espérances, en un mot, tous les sentiments intimes de l'homme. L'édifice de la religion a dû s'établir sur ce fondement de pure imagination, et ce qui tient à une recherche raisonnée des causes, à une étude plus froide des éléments, vient s'adjoindre à la religion déjà toute formée, sans en modifier le caractère essentiel. Aussi la distinction qu'on peut établir entre les religions *ignorantes* et les religions *scientifiques* ne repose-t-elle que sur l'aspect superficiel des choses. A mesure qu'un peuple accroît la masse de ses connaissances, il cherche à dissimuler le fonds grossier de sa religion, sous un appareil plus régulier, et dans lequel les nouvelles connaissances obtiennent une place honorable; à moins, toutefois, qu'il ne prenne, comme les Grecs, hardiment son parti, et que sous le nom de philosophie, il ne crée, à part de la religion, le domaine de la science.

Cependant, il est certaines notions qui touchent de si près à l'observation primitive, qu'on ne saurait les considérer comme absolument étrangères à la formation originaire de la religion, ou, du moins, l'état dans lequel les documents nous sont parvenus fait envisager ces notions comme tellement inhérentes au système religieux, qu'il devient impossible de l'en dégager complètement, sans se concentrer dans une théorie inapplicable. Au nombre de ces notions, il faut ranger celle qui doit nous occuper plus particulièrement ici, c'est à savoir l'opinion que le feu et l'eau, le sec et l'humide, contribuent, dans une proportion égale, à la reproduction des êtres. Ce principe d'une physique très simple, et qui paraît même avoir précédé la distinction des corps en quatre éléments, peut se présenter à l'esprit sous deux faces différentes, selon que l'on attribue l'action ou la passivité à l'une ou à l'autre de ces causes coëfficientes. Ainsi le système dans lequel le principe igné sera le mâle devra revêtir une apparence toute autre que celui dans

lequel les mêmes fonctions seront attribuées au principe humide, bien qu'en réalité les deux systèmes partent d'une seule et même base. Ces deux modes de concevoir les causes de la reproduction des êtres ont-ils été admis par les anciens législateurs religieux? l'antiquité entière l'atteste. La constitution physique de chaque contrée a dû déterminer la préférence qu'on a donnée à l'un ou à l'autre système. En Égypte, où le rôle du feu intérieur est nul, l'expression naturelle de l'action du principe actif sur la nature passive est le soleil dardant ses rayons sur le limon qu'abandonne le fleuve en se retirant après l'inondation; en Attique, où la terre aride et brûlée ne retrouve un peu de force végétative qu'à l'époque des grandes pluies, c'est le mythe de Géa implorant la rosée de Jupiter Pluvius (1). Cette prédilection pour telle ou telle forme de la physique religieuse, et les luttes qu'occasionnèrent les opinions opposées, bien qu'on fût d'accord sur le fonds même des croyances, sont indiquées souvent dans les auteurs anciens. Il suffit de rappeler l'anecdote du dieu Canopus qui, grâce à la ruse des prêtres égyptiens, éteignit le feu sur lequel on l'avait placé, et prouva ainsi la supériorité de la divinité égyptienne sur la divinité rivale dont le feu était le symbole (2).

Ce qui, du reste, diminue beaucoup la valeur de cette historiette et de celles qu'on pourrait encore citer, c'est que partout où l'on voit surgir un système en apparence exclusif qui attribue le caractère mâle au feu ou à l'eau, il n'est pas difficile de reconnaître la trace évidente du culte opposé. Changez la saison de l'année égyptienne, faites qu'au lieu du moment où l'inondation finit, l'observation se rapporte au mois où elle commence, et alors le Nil mâle qui abreuve la terre desséchée ne diffèrera pas du Jupiter Pluvius des Athéniens. A Athènes, dans une autre partie des mythes nationaux, le rôle actif, dévolu d'abord à un dieu humide, passera à Vulcain, l'expression pure et simple du feu intérieur.

(1) Cf. ce que j'ai dit *Ann. de* 1832, p. 63.

(2) Ruffin. *Hist. eccles.*, II, 26.

Il serait donc oiseux de rechercher si les pays qui admettaient la cérémonie du bain mystique de la déesse vierge et mère, croyaient plus particulièrement à l'eau mâle qu'au feu mâle ; il nous suffit de reconnaître que la cérémonie dans laquelle on conduisait au fleuve une vierge rebelle et courroucée, se rapportait directement à cette partie des formes religieuses dans laquelle l'action génératrice était le propre de l'élément humide (1).

XI. Ces réflexions nous ont ramené au sujet spécial qui nous occupe, et déjà nous croyons entrevoir la solution d'une partie du problème. Mais si nous nous bornions à ce point de la reproduction des êtres par l'action réciproque du sec et de l'humide, nous ne verrions jamais qu'une face étroite de la question. N'oublions pas que dans les spéculations dont se compose la théologie primitive, *la mort est inséparable de la vie ;* il faut donc, si nous voulons être conséquents avec nous-mêmes, que nous trouvions une pensée de destruction inhérente à la pensée de reproduction que nous venons d'analyser. Cette lumière que nous cherchons nous est offerte par l'identité jusqu'ici inexpliquée des fleuves personnifiés sous la figure d'un taureau à face humaine, et des divinités à la fois génératrices et chthoniennes, telles que Hadès et le Bacchus infernal. La critique moderne, on le sait, n'a aucun moyen de distinguer le Bacchus des mystères, représenté sous la forme d'un taureau à face humaine, des fleuves figurés de la même manière ; et il serait étrange que cette identité du langage de l'art ne résultât pas d'une ressemblance aussi complète dans la croyance fondamentale. Si les

(1) Une cérémonie qui présente un contraste parfait avec les *Bains mystiques* de la Phrygie, de Rome, d'Argos et d'Athènes, est la fête des grands *Dædala* que les peuples de la Béotie célébraient en commun, et dont Pausanias (IX. 34) nous donne la description. Dans cette fête on conduisait le Xoanon de Junon des bords du fleuve Asopus ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ, au sommet du Cythéron, où le Xoanon de la déesse était consumé sur un bûcher élevé en l'honneur de Jupiter. Ce sacrifice de la figure de Junon était célébré en mémoire de sa réconciliation avec son époux. Les idées de *mort* et de *mariage* sont ici confondues comme dans les mythes qui se rapportent au bain mystique : mais le rôle du mâle est attribué au feu, et la déesse paraît participer de la nature humide du fleuve qu'elle quitte pour s'unir à son époux.

idées qu'on a voulu réunir sont celles de la génération et de la destruction, le taureau nous paraît un symbole approprié à cette double pensée. Cet animal est à la fois violent dans ses haines, et ardent dans ses amours; et la manière dont il laboure la terre avec sa corne est l'image naturelle de l'action de la charrue, qui, comme on l'a vu plus haut, implique les deux idées dont nous poursuivons ici la trace (1).

Pour achever de nous convaincre que nous marchons dans la bonne voie, il suffira d'un rapprochement de plus, c'est celui de l'enlèvement de la déesse vierge par le dieu infernal, et de l'usage qui, en certains lieux, donnait aux fleuves des vierges pour fiancées. Cet usage était, par exemple, observé dans la Troade, où, comme on peut le voir dans la lettre d'Eschine (2), on conduisait au fleuve Scamandre les jeunes fiancées; celles-ci, en se baignant dans le fleuve, prononçaient ces mots regardés comme sacrés : *O Scamandre, reçois ma virginité!* Tel était l'état des choses à l'époque où vivait Eschine, et où l'adoucissement progressif des mœurs avait aboli toutes les conséquences cruelles ou odieuses des anciens dévouements. Mais entre les exemples de vierges consacrées à Neptune, et rachetant par leur mort la vie de leurs compagnes, tels qu'on les retrouve dans les mythes d'Andromède et d'Hésione, et l'usage conservé chez les Romains, jusque dans les plus beaux temps de leur civilisation, d'offrir la virginité des jeunes mariées, en sacrifice, au dieu ithyphallique Mutinus-Titinus (3), l'imagination a le choix de la superstition, ou atroce ou infâme. Les exemples d'Andromède et d'Hésione lient d'une manière certaine les dieux fleuves, dans leur sens infernal et générateur, avec Neptune, leur père commun (4), ce qui permet d'alléguer encore un mythe bien précieux par son caractère

(1) Cf. Horapollon, I. 46.

(2) X (p. 680, Reiske). Νενόμισται δὲ ἐν τῇ Τρωάδι γῇ, τὰς γαμουμένας παρθένους ἐπὶ τὸν Σκάμανδρον ἔρχεσθαι, καὶ λουσαμένας ἀπ' αὐτοῦ, τὸ ἔπος τοῦτο ὥσπερ ἱερόν τι ἐπιλέγειν· λάβε, Σκάμανδρε, τὴν παρθενίαν.

(3) Lact., I, 12; August., *De civ. Dei*, IV, 2; Tertull., *Apolog.*, XXV; Festus, v. *Mutini Titini*. Cf. Lenormant, *Nouvelle galerie mythol.*, p. 6.

(4) Cf. Neptune prenant la figure du fleuve Enipeus pour séduire Tyro. Hom. *Od.* Λ. 235-59.

de simplicité primitive, le mythe arcadien de Posidon-Hippius et de Déméter-Lusia (1). La suite de ce travail montrera quelles ressources l'étude de cette fable fournit à l'intelligence de notre sujet. D'un autre côté, le personnage de Mutinus-Titinus nous met sur la voie d'une des démonstrations les plus évidentes de l'association d'idées qui nous occupent. On sait que le *phallus* est à la fois l'image du principe générateur, et le signe funéraire élevé sur le tombeau.

XII. Ainsi, à mesure que nous avançons, l'horizon se découvre, et cette association constante de la vie et de la mort dans la pensée religieuse des anciens, qu'on pouvait regarder d'abord comme une hypothèse hasardée, acquiert, par des preuves redoublées, la valeur d'un fait incontestable. Nous ne trouverions pas moins de secours dans l'appréciation du personnage passif de cette partie du dogme religieux. Mille témoignages tendent à démontrer le caractère funèbre de la divinité amante et mère. Mais nous éprouvons véritablement l'embarras du choix; et, de peur que nous ne choisissions les moins concluantes de ces preuves, nous aimons mieux renvoyer le lecteur à la belle dissertation de M. Gerhard, sur la *Venere Proserpina* (2), affirmant d'avance que pas un des faits accumulés dans cette riche monographie ne pourra être considéré comme étranger à notre sujet.

Toutefois, ce n'est pas assez de savoir que la déesse de l'enfer et la déesse de l'amour sont identiques, il faut aussi montrer la manière dont la vie et la mort chez l'homme s'associent à cette grande harmonie, chez les dieux, de la destruction et de la reproduction. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut, § II, 4, de la manière dont l'unité divine se réfléchit dans la multitude de ses symboles; s'il est vrai, conformément à ces idées, que le symbole le plus limité représente l'unité divine tout entière, il résulte de ce principe une loi de solidarité à laquelle l'homme a le droit de s'associer comme

(1) Pausan., VIII, 25, 4.

(2) *Poligr. fiesol.* 1827, p. 14 et suiv.

toutes les autres créatures. C'est surtout dans l'acte solennel de la mort que cette identité de l'homme et de la divinité se prononce. Par ce moyen, l'homme a su à la fois justifier sa cruauté lorsque sa main versait le sang de ses frères dans une intention superstitieuse, et pallier son effroi ou calmer sa douleur en présence de sa propre mort et de celle de ses proches, par la pensée d'une absorption dans le sein d'une divinité soumise comme l'homme aux phases de la dissolution et de la renaissance. Pour n'appliquer cette loi, dont l'extension est immense, qu'au cas particulier qui nous occupe, une jeune fille enlevée à ses parents n'est qu'une épouse dévouée au dieu infernal : voilà pour la consolation d'une des plus poignantes douleurs humaines; la vierge qu'un oracle barbare condamne à périr pour le salut de tous, est identifiée à la divinité même qui réclame son sang : voilà de quoi justifier la superstition qui commande les sacrifices humains.

Dans un passage précieux que nous a conservé le collecteur inconnu du *Chronicum-Pascale*, le héros Persée, en fondant la ville de Tarse, sacrifie une jeune fille pour la purification de la ville (1) ; plus loin (2), Taurus, en fondant la ville de Gortyne en Crète, donne à la *Fortune* de cette ville le nom de *Callinice*, en l'honneur de la jeune fille qu'il avait sacrifiée à cette occasion. Cette vierge, ainsi immolée, devient donc la *Fortune* de la ville elle-même; et si, par sa mort violente, elle s'identifie d'une part avec Proserpine, d'autre part, son caractère politique la range parmi ces déesses *Fortune*, dont j'ai tâché plus haut, § III, 15, de déterminer l'origine et le caractère. J'ai montré, à cette occasion, que la *Magna-Mater* et les *Fortunes* des diverses villes étaient un seul et même personnage; que la Magna-Mater était une pierre divine; que la Fortune était la ville ou

(1) Tom. I, p. 71, Bonn. Καὶ κατελθὼν ἐκ τοῦ ἰδίου ἵππου ἐν τῇ λεγομένῃ κώμῃ Ἀνδράσῳ ἐκεῖ τὸν ταρσὸν τοῦ ποδὸς ἔπηξεν, καὶ νικήσας τῇ χρήσει τῆς Γοργόνης, ἐποίησε τὴν αὐτὴν κώμην πόλιν, ἥντινα ἐκάλεσε Ταρσὸν ἐκ τοῦ χρησμοῦ τοῦ ἰδίου αὐτοῦ ποδός, θυσιάσας κόρην ἀδαῆ ὀνόματι Παρθενόπην εἰς ἀποκαθαρισμὸν τῆς πόλεως.

(2) P. 77. Τὴν δὲ τῆς αὐτῆς πόλεως τύχην ἐκάλεσεν Καλλινίκην εἰς ὄνομα τῆς παρ' αὐτοῦ σφαγιασθείσης κόρης.

le peuple lui-même, c'est-à-dire une entité qui n'existe et ne se conserve que par une loi de *cohésion*, par la force et la persistance d'un *lien*. A ces symboles, celui de la vierge s'adjoint d'une manière très naturelle. La membrane de l'hymen est comme une barrière derrière laquelle se défend la virginité; et la ceinture de la vierge que l'homme doit dénouer pour devenir son époux, n'est qu'une image gracieuse du phénomène physiologique qui signale la perte de la virginité.

Maintenant, cherchons les conséquences de ces rapprochements. La pierre sacrée n'est, à cause de sa cohésion, qu'un symbole portatif qui représente la cohésion de la terre entière; et pour rendre la terre féconde, il faut qu'on ouvre son sein avec violence. La vierge ne devient mère aussi que par la force et la douleur. De ces deux exemples, l'imagination de l'homme étend aisément l'assimilation à la cité, à la famille. La famille, la cité, auront aussi leurs douleurs à souffrir, si elles veulent conquérir leur conservation, leur accroissement, sur la divinité jalouse qui les environne de dangers. De là, le choix qu'on fait d'une victime, pour adoucir le courroux des dieux; le premier né qu'on immole afin que les autres enfants puissent vivre; la vierge qu'on dévoue pour le salut de tout le peuple.

XIII. Je ne fais qu'indiquer ici la liaison des idées, sans leur donner encore tout leur développement. Cette grande solidarité de toutes les formes de la société humaine, depuis la simple famille jusqu'aux grands empires, jusqu'à l'espèce entière,- le double aspect de la divinité qui se trouve à la fois persécutrice et victime, les mille formes que l'homme a données à ce rachat perpétuel dont il croyait entrevoir la nécessité, la manière subtile dont il a associé la divinité au dévouement dont il se frappait lui-même, tout cela a besoin d'être développé pas à pas, corroboré d'une foule de preuves, démontré, autant que possible, sous toutes les faces. On trouvera, dans la suite de cette étude, une esquisse plus arrêtée de cet immense travail: les indications qu'on vient de lire n'ont été données que pour faire voir la connexion des circonstances dont la cérémonie du bain mystique était accompagnée.

Pour achever ces préliminaires d'explication dans lesquels je n'ai pu malheureusement que parcourir la sommité des idées, il me reste à préciser une particularité qui n'a pu manquer de fixer l'attention des observateurs religieux. On a vu, § III, 10, que la pierre sacrée identique à la Magna-Mater était, dans l'origine, une *pierre enflammée*, un *astre tombant*, comme dit Sanchoniaton, la Lychnis du temple d'Hiérapolis (1), dont l'éclat igné était tel qu'elle répandait dans la nuit une lueur comme celle d'une lampe. C'est cette pierre, ainsi douée de vertu calorique, que l'on conduit au fleuve son époux; avant que la chaleur de la pierre ne soit éteinte dans les eaux, la pierre exprimera sa résistance par le bruit et le mouvement. Qui dit *chaleur* au physique, dit, au moral, à la fois *amour* et *colère*. L'amour et la colère sont les deux sentiments de la jeune épouse; elle porte en elle le sentiment d'ardeur qui l'excite à devenir mère; et, vierge pudique, elle accable de son courroux l'audacieux qui l'outrage. La chaleur passionnée que paraît ressentir la pierre que l'on précipite dans le fleuve, exprime aussi le désir qui porte la terre à implorer la rosée du ciel. Γαῖα ou Αἶα veut dire en grec la brûlante: c'est l'*Arida* de la *Genèse*. Le courroux de la même divinité s'exprime par une métaphore puisée à la même source. Après l'incendie de Rome sous Néron, pour calmer la colère de la divinité à laquelle était lié le sort de la ville éternelle, on lava le temple et la figure de Junon sur le Capitole, avec l'eau qu'on alla chercher jusqu'à la mer (2). Ici, Junon n'est évidemment qu'une nouvelle forme de la *Magna-Mater*, considérée dans son sens de *Fortune locale*.

XIV. Il est temps de revenir au sujet spécial qui a nécessité ces longues explications. Je pense qu'à présent, les renseignements qui ne nous présentaient que des images isolées se coordonneront en un système régulier et concluant. La cérémonie du bain mystique n'est autre, en Phrygie comme à Argos, à Athènes comme chez les Longobardi, qu'une figure de cette

(1) Lucian., *De Syria dea*, XXXII.

(2) Tacit., *Annal.* XV, 44; dans l'incendie, le temple de Vesta et les pénates de Rome avaient péri. *Ibid* 41.

union de l'eau et du feu qui fait la base de toutes les cosmogonies. L'eau mâle est représentée par le fleuve Almon, et, dans les circonstances solennelles, par la mer ou Neptune lui-même. A Athènes, c'est le Céphise; à Argos, le fleuve Inachus; en Germanie, le lac dans lequel on plonge le char de la déesse Hertha remplit les mêmes fonctions. Sous la forme d'un fleuve ou sous celle de Neptune, le dieu mâle réunit le caractère infernal au ministère de la génération. Cette vérité, que l'on a précédemment fait pressentir, apparaît plus clairement encore dans le mythe de Neptune-Hippius et de Déméter. Déméter, après avoir été violée par Neptune, se transforme en Erynnis, et ne dépose sa fureur qu'après qu'elle s'est baignée dans le fleuve Ladon; alors elle devient Déméter-Lusia. De l'union de Neptune avec Déméter, proviennent le cheval Arion et une fille du nom de Despœna qui n'est autre que Proserpine. Ainsi, selon la tradition arcadienne, cette colère qui transforme Cérès en Erynnis, en furie, n'est plus excitée par l'enlèvement de Proserpine; c'est contre Neptune et non contre Pluton, que Cérès est furieuse; on ne lui a point enlevé sa fille, mais le dieu a porté atteinte à sa pudeur de vierge. Cérès, avant de devenir mère de Proserpine, joue le rôle de Proserpine elle-même. Pour saisir cette analogie de Neptune et de Pluton d'une part, de Cérès et de Proserpine de l'autre, il suffit de citer la forme encore plus simplifiée du mythe tel qu'on l'enseignait dans les mystères, l'union de Jupiter avec sa fille Proserpine(1).

La déesse à laquelle on fait subir la cérémonie du bain est donc en même temps conduite au tombeau et au lit nuptial. A vrai dire, on la *noie* de même qu'on *brûle* l'Hercule Sandon de Tarse; mais de cette mort doit résulter la vie; de cette terre brûlante détrempée dans l'eau doit s'élancer une végétation renaissante. La pierre de chaux, après avoir lutté contre l'eau de tout le feu qu'elle contient, finit par donner la base du meilleur ciment, par conséquent de la plus solide *cohésion*. Proserpine enlevée, disent les interprètes anciens, n'est autre chose que la

(1) Clem. Alex., *Protrcptr.* II. 16.

semence confiée à la terre, que la terre recouvre, et que, fécondée, elle rend au centuple (1). Mais un prodige bien plus grand doit s'opérer. Le symbole de la divinité peut périr; la semence se corrompt, la pierre se dissout, la vierge expire; mais la divinité elle-même ne meurt point, et dans son tombeau même, elle puise des forces pour une nouvelle vie. La déesse vierge aussi ne perd que pour un instant sa virginité. Après que l'action génératrice a entr'ouvert son sein et rompu ses liens, elle retrouve dans sa propre organisation une nouvelle jeunesse, une nouvelle pureté. Les prêtresses d'Athènes portent au fleuve les bracelets et les colliers qui représentent le lien virginal de la déesse, et quand la cérémonie est terminée, elles rendent à Minerve, redevenue vierge, sa parure protectrice (2). Junon aussi se baignait

(1) Cic. *De nat. D.* II, 26. Fulg. *Mythol.* I, 9. Porphyr. *ap.* Euseb. P. E. III, p. 109, etc..

(2) J'ai déjà, plus haut (§ IV. 3.), interprété de cette façon le passage de Plutarque (*in* Alcib. 34.), à l'exemple de Meursius (*Græcia feriata.* v. πλυντήρια.) Au reste, comme le texte peut donner lieu à quelque incertitude, je le rapporte ici tout entier : δρῶσι δὲ τὰ ὄργια Πραξιεργίδαι Θαργηλιῶνος ἕκτῃ φθίνοντος ἀπόρρητα, τόν τε κόσμον καθελόντες, καὶ τὸ ἕδος κατακαλύψαντες· ὅθεν ἐν ταῖς μάλιστα τῶν ἀποφράδων τὴν ἡμέραν ταύτην ἄπρακτον Ἀθηναῖοι νομίζουσι. « Le vingt-six du mois de Thargélion, les » *Praxiergides* célèbrent leurs cérémonies secrètes : *elles détachent la parure de la* » *déesse, et cachent sa statue*; c'est ce qui fait que les Athéniens mettent ce jour au » rang des plus néfastes, et n'y entreprennent aucune affaire. » Meursius a complété la pensée de Plutarque en faisant usage du sens que lui fournissait le mot πλυντήρια (de πλύνειν, *laver*). Il résulte de cette étymologie qu'on devait baigner, ou la parure, ou la statue de la déesse; et comme la statue restait cachée, Meursius en a conclu que c'était la parure que l'on baignait. Xénophon, Harpocration, Hésychius, Suidas, n'apportent aucun éclaircissement au texte de Plutarque. Le lex. de Photius (v. καλλυντήρια), renferme quelques renseignements précieux, et qui ne s'accordent pas tout-à-fait avec l'historien d'Alcibiade. Καλλυντήρια καὶ πλυντήρια ἑορτῶν ὀνόματα γίνονται μὲν αὗται Θαργηλιῶνος μηνός, ἐννάτῃ μὲν ἐπὶ δέκα καλλυντήρια, δευτέρᾳ δὲ φθίνοντος πλυντήρια. Τὰ μὲν πλυντήρια φησὶ (φασὶ) διὰ τὸν θάνατον τῆς Ἀγραύλου ἐντὸς ἐνιαυτοῦ μὴ πλυθῆναι ἐσθῆτας, εἶθ' οὕτω πλυθείσας τὴν ὀνομασίαν λαβεῖν ταύτην· τὰ δὲ καλλυντήρια, ὅτι πρώτη δοκεῖ ἡ Ἄγραυλος γενομένη ἱέρεια τοὺς θεοὺς κοσμῆσαι, διὸ καὶ καλλυντήρια αὐτῇ ἀπέδειξαν. Je corrige immédiatement l'erreur qui me paraît s'être glissée dans ce passage, et je fais, dans tout le cours de ce morceau, passer les Plynteries avant les Callynteries. « *Callynteries* et *Plynteries*, » noms de fêtes qui ont lieu dans le mois de Thargélion, les Plyntéries le 19, et les » Callynteries le 22 (Plutarque, l. l. assigne pour date aux Plynteries le 26 du même » mois). Les *Plynteries* ont reçu ce nom de ce qu'après la mort d'Agraule, on fut

tous les ans dans la fontaine Canathus, auprès d'Argos, et les

» un an sans laver les habits, ce qui ayant enfin eu lieu, la fête en prit son nom. » Quant aux *Callynteries*, ce nom vient de ce qu'Agraule fut la première prêtresse » qui para les statues des dieux : c'est pourquoi on établit les Callynteries en son » honneur, car ce nom implique les sens de parer et d'embellir. » Sauf la date de la fête qui doit être donnée plus exactement par Plutarque, les renseignements fournis par Photius sont fort précieux. Nous devons en conclure que la cérémonie des Plynteries durait au moins trois jours. Le premier était un jour de deuil : les *Praxiergides*, prêtresses de la déesse, dépouillaient Minerve de sa parure, couvraient sa statue d'un voile, et *probablement* lavaient la parure et même les vêtements de la déesse : le quatrième jour (qui était celui des Callynteries) on rendait à Minerve sa parure et ses habits; on montrait de nouveau sa figure au peuple. C'était probablement dans cette occasion de réjouissance, et non le jour des Plynteries, qu'on portait des *cabas de figues*, nommés ἡγητηρία, en mémoire de ce que les figues étaient le premier fruit doux dont avaient goûté les Autochthones de l'Attique, probablement par le bienfait de Minerve. (Le gr. Etym. dit : Τῇ πομπῇ τῶν πλυντηρίων; les mss. d'Hésychius portent παραπλυντηρίων, ce qui pourrait bien cacher la vraie leçon καλλυντηρίων —). J'ignore au reste s'il faut adopter l'interprétation de Meursius : dans d'autres occasions, par exemple à Rome, aux kalendes d'avril, on lavait la statue de Vénus après l'avoir dépouillée de sa parure. (Ovid. *Fast.* 135. Cf. Plut. *Mem.* XIX.)

Aurea marmoreo redimicula tollite collo :
Demite divitias, tota lavanda dea est.

Au reste, il importe peu, pour le fonds même des idées, que ce soit la *parure* ou la statue de la déesse qu'on ait lavée à Athènes; la seconde opinion serait également favorable au sens que nous donnons à la cérémonie, le replacement des colliers et des autres ornements pouvant toujours être considérés comme un renouvellement des liens de la virginité. — Les auteurs semblent peu d'accord entre eux sur la personne divine ou héroïque en l'honneur de laquelle on célébrait les Plynteries. Plutarque et Photius nomment *Agraule*; Xénophon, *Minerve.* Où en serait-on avec la méthode qui établit une distinction si sévère entre les *dieux* et les *héros*, si heureusement Harpocration ne nous donnait pas *Agraule* ou *Aglaure* pour un surnom de Minerve? (Ἄγλαυρος ἡ θυγάτηρ Κέκροπος· ἔστι δὲ καὶ ἐπώνυμον Ἀθηνᾶς). Grâce à ce texte, nous pouvons sans crainte de censure considérer Agraule comme une des formes héroïques de Minerve. Sous ce rapport, les différents mythes qui se rapportent à ce personnage méritent toute notre attention. Comme épouse de Cécrops, elle était mère d'Erysichthon (Apollod. III, 14, 2. Paus. I, 2, 5.). Comme fille de Cécrops, elle fut aimée d'Arès, et Halirrhotius, fils de Neptune (ou plutôt Neptune lui-même) voulut lui faire violence (Apollod. l. l.). Minerve lui ayant confié à elle et ses sœurs le jeune Erysichthon dans un ciste, avec défense de le regarder, Agraule désobéit à la déesse, et en punition devient folle et se jette du haut de l'Acropolis d'Athènes. (Paus. I, 8, 2. Hyg. *fab.* 166.) Jalouse de l'amour de Mercure pour sa sœur Hersé, elle veut empêcher le dieu de pénétrer chez elle, et en punition, Mercure la change en *pierre.* (Ovid. *Metam.* II, 710-875.) Pendant une guerre des

eaux de cette fontaine avaient la propriété de renouveler sa virginité (1).

XV. D'après le caractère funèbre et violent inhérent à la cérémonie du bain mystique, il est clair que la déesse ne devait pas la subir volontiers. La nature excitait en elle une chaleur que les eaux devaient éteindre; mais la vierge ne s'approchait de son humide époux qu'avec toute la colère d'une pudeur intraitable. Malheur à qui avait assisté au combat de cette pudeur! malheur au profane qui avait contemplé dans le bain les charmes nus de la vierge rebelle! L'Hertha des Germains réclamait ces profanes comme victimes; les déesses de la Grèce, un peu adoucies par le progrès social, ne punissaient plus les indiscrets que par la perte des yeux. Les menaces du poëte appelé à la cérémonie comme hiérophante des mystères, ne continuaient pas moins d'être terribles. Tous les regards, menacés d'aveuglement et même de mort, se détournaient avec effroi

Athéniens, l'oracle ayant promis la fin des hostilités si quelqu'un se dévouait pour le salut du peuple, Agraule se sacrifie; les Athéniens reconnaissants lui élèvent un sanctuaire dans lequel les éphèbes prêtaient le serment de mourir pour la patrie (Ulpian. ad Demosth. *de falsa leg.* Hérod. VIII, 53). Enfin, à Salamine de l'île de Chypre, Agraule nous apparaît comme une divinité cruelle associée à Pallas et à Diomède, et à laquelle on sacrifiait des victimes humaines (Porphyr. *de abstin.* II, 54). Quiconque aura lu avec attention le travail qui précède ne pourra manquer de considérer le personnage d'Agraule et les mythes qui se rattachent à cette héroïne comme une confirmation frappante de nos idées. Agraule est mère d'Erysichthon, le même qu'Erichthonius, et le fils d'Athéné dans la religion secrète de l'Attique; elle est en butte à la violence de Neptune, comme Deméter Erynnis; sa folie, sa chute du haut de l'Acropolis, la rangent parmi les divinités lunaires. Comme *pierre*, elle se rapproche de la *Magna-Mater*; victime volontaire pour le salut du peuple, elle devient comme la *Callinice* du *Chronicon Paschale*, la *Fortune* du peuple d'Athènes, enfin, les fêtes de l'île de Chypre nous la montrent adorée dans la même enceinte que Pallas, sa forme divine à Athènes, et que Diomède qui dans Argos est si intimement uni à Pallas elle-même. A Salamine de Chypre, nous avons des sacrifices humains établis en l'honneur non seulement d'Agraule, mais encore de *Jupiter Salaminius.* (Lact. *Inst. div.* I, 21.) A Amathunte, les autels de Jupiter *Xenius* fument de sang humain, à côté de ceux de la Vénus *Barbata.* (Ovid. *Metam.* X, 221-228. — Lactant. *Plac. Epit.* X, *fab.* 7.) Et la Vénus d'Amathunte est elle-même *Ariadne* (Plut. *Thes.* XX), c'est-à-dire qu'elle nous représente une véritable Vénus *Proserpine* ou *Libitina.*

(1) Paus. II, 38, 2.

quand la pompe sacrée passait par les rues d'Argos, et dans la cérémonie de Rome, les hurlements de l'assemblée semblaient comme l'écho des cris qu'avaient dû pousser les antiques victimes.

Toutes ces circonstances analogues pour le fond des idées, mais échelonnées entre elles, à raison de l'état de société auquel chacune d'elles se rapporte, s'expliquent uniformément par la loi de solidarité que nous avons établie plus haut entre le dieu, l'agrégation sociale des hommes et l'individu humain. La cérémonie n'a pas seulement pour objet de figurer la cosmogonie divine, elle place aussi sous l'égide de ce mystère redoutable la Fortune du peuple, lequel ne se conserve que par la cohésion, et qui, par conséquent, est une image de la divinité elle-même, dont la cohésion fait la force et la durée. La mort et la résurrection de la divinité, figurées dans le bain mystique, représentent au peuple les chances de destruction et d'accroissement dont dépend sa fortune. S'il veut prospérer, il faut qu'il se dévoue, comme la divinité elle-même, à la mort dans un ou plusieurs de ses membres, ou bien encore dans un symbole qui le représente lui-même, et puisse être accepté comme son propre équivalent.

Cette nécessité se trouve accomplie dans les différents lieux où le bain mystique était pratiqué, et cela avec une variété de formes qui nous éclaire sur une des applications les plus fréquentes de la subtilité de l'esprit chez les anciens. On peut croire qu'à l'origine de la cérémonie, le choix des victimes dut se faire, non en dehors du peuple, mais dans ce qu'il renfermait de plus pur. Les exigences de la superstition s'exprimaient alors sans détour, et les nations qui avaient inventé l'immolation des premiers nés ne devaient éprouver aucun scrupule à se décimer pour apaiser le courroux des dieux. Toutefois, l'usage dut prévaloir de bonne heure de consacrer pour victimes les criminels, les prisonniers de guerre, les esclaves. C'est dans cet état que nous trouvons les choses chez les Germains dont parle Tacite. Il faut convenir que, si l'on compare cette coutume à celle qu'avaient les Phéniciens d'assouvir leur Moloch avec le

sang et les larmes de leurs propres enfants, l'humanité paraît être du côté des barbares septentrionaux. A Rome, les victimes humaines n'accompagnaient plus le bain de la déesse; mais il s'était conservé un usage qui rappelle le sacrifice des esclaves chez les Germains. A une certaine époque de l'année, on précipitait du pont Milvius dans le Tibre des mannequins d'osier auxquels on donnait le nom d'*Argiens* (1). Probablement ces mannequins représentaient de véritables *Argiens*, c'est-à-dire des individus de race pélasgique, qui, dans les temps anciens, ayant été pris à la guerre ou réduits en esclavage, auront fourni des victimes à jeter annuellement dans le Tibre. Car on ne peut méconnaître dans le nom d'Argiens une désignation générique appliquée à l'ensemble des peuples pélasgiques, et quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur la manière dont la puissance romaine a été créée et développée, parmi les premières populations subjuguées par les Romains, il devait se trouver un grand nombre de Pélasges. On dirait aussi que l'usage qui dévouait au Tibre des semblants de victimes humaines, et celui qui faisait porter dans le fleuve Almon la pierre de la Mère des dieux, remontent à une origine commune. Car le rôle que les deux fleuves jouent dans ces usages est le même; celui d'un dieu infernal, et le bain de la pierre a le même objet que le dévouement des Argiens, c'est-à-dire le salut du peuple. Mais le sens politique du lavement de la pierre sacrée n'a pas besoin de ce rapprochement pour être désormais au-dessus de toute évidence. L'identité du *peuple* et de la *pierre* est démontrée, et les gémissements qui accompagnent la cérémonie suffisent pour faire voir dans la déesse la victime propitiatoire du peuple. C'est ainsi que dans une foule d'endroits, on avait adouci, au moyen de subtilités, et même de jeux de mots puérils, les prescriptions barbares dictées par la religion. On n'osait attaquer de front une pratique enracinée dans les croyances, mais on tournait la difficulté par des équivoques de langage. Ainsi Ma-

(1) Lact. I, 21. Macrob. *Sat.* I, 7. Fest. V, *Argeos* et *V. Sexagenarios*. Dion. Hal. I, 38. Plut. *Q. Rom.* tom. VII, p. 102, Reiske.

crobe nous raconte (1) qu'Hercule ayant trouvé en Italie des sacrifices humains établis en l'honneur de Saturne, il substitua à cet usage une offrande des plus innocentes, et pour atteindre ce but, il n'eut qu'à interpréter l'oracle grec qui avait commandé le sacrifice. L'oracle avait demandé pour Saturne des têtes d'hommes, φῶτα, et Hercule fit sacrifier à leur place des *oscilla* imitant des têtes d'hommes. Cette historiette me fait souvenir que les mots qui veulent dire en grec *pierre* et *peuple*, sont identiques, λᾶς et λαός. Puisque la vieille population italiote obéissait à des oracles conçus en grec, qui nous empêche de croire qu'un jeu de mots semblable à celui que la tradition prête à Hercule, ait contribué à adoucir la cérémonie du bain mystique de la Mère des dieux, déshonorée peut-être d'abord par des sacrifices humains? Au moins ne niera-t-on pas que l'analogie qui se rencontre dans les mots existe déjà dans le fonds même des idées. En tout cas, pour qu'on croie avec nous que la pratique des victimes humaines ne fut pas étrangère aux plus anciennes cérémonies du bain mystique, il suffit de se rappeler que l'introduction de cette coutume eut lieu dans le moment du plus grand danger que Rome eût couru depuis l'invasion des Gaulois; et les Romains qui, dans des circonstances ordinaires, immolaient des hommes à Jupiter Latialis (2), dûrent avoir recours, au sein du péril dont Annibal les menaçait, à un moyen de salut que la superstition antique regardait comme très efficace. L'histoire a reproché à Marius (3) et même à César (4) d'avoir immolé des hommes dans des circonstances critiques; et puis, s'il est vrai, comme nous l'avons avancé précédemment, que le culte de la Magna-Mater ne soit qu'un renouvellement de la religion de l'Ops italienne, la pratique sanglante dont les vestiges semblent s'être conservés si tard dans la cérémonie du bain mystique, peut appartenir au fonds de la religion de Saturne, déjà si riche en barbaries de ce genre.

(1) *Sat.* I, 7.
(2) Minut. Fel. I. Lact. I, 21. Tertull. *adv. Gnost.* Porphyr. de abstin. II, 54.
(3) Doroth. *ad Clem. Alex. Protr.* p. 37. Potter.
(4) Dio. Cap. XLIII, p. 226.

XVI. La pudeur jalouse de la déesse, qui condamnait à la mort ou à la perte des yeux l'indiscret par lequel elle avait été surprise dans le bain, se trouve donc ramenée à ses véritables motifs. Ce n'est plus seulement un regard trop curieux qui cause sa colère, c'est l'entreprise d'un ennemi plus dangereux, de l'époux terrible qui l'attendait au sein des eaux. Pour compléter ce point de vue en ce qui concerne les déesses de la Béotie d'Argos et d'Athènes, il faudrait se livrer à une étude approfondie des mythologies locales et de la légende des héros que la tradition associe à ces divinités. On ferait voir, par exemple, comme l'a déjà doctement prouvé M. Otfried-Müller dans son *Orchomène*(1), que le personnage d'Actéon ne se restreint pas dans le cycle héroïque, et qu'il prend place au rang des dieux supérieurs, sous le nom de *Jupiter Actæus ;* on montrerait aussi que l'aveuglement dont Tirésias est puni dans le récit de Callimaque(2) a un sens éminemment funèbre, que justifie, d'ailleurs, le rôle qu'Homère fait jouer à ce héros dans l'enfer. Si, selon la tradition athénienne, l'outrage fait à Minerve par Vulcain est habilement dissimulé, il n'en est pas de même de celui qu'Ajax commet envers Cassandre, laquelle est, dans beaucoup de cas, Minerve elle-même transportée dans le cycle héroïque. Une manière aussi dont l'affront fait à la vierge d'Athènes s'explique assez clairement, c'est la tradition qui représente Diomède comme enlevant le Palladium de Troie. Or, dans le point de vue sous lequel nous avons fait voir les choses, le Palladium appartient entièrement à notre sujet ; il est Minerve elle-même, analogue à la *Magna-Mater* de l'Ida et à la pierre de Pessinunte. Ainsi s'explique aussi pourquoi, dans la cérémonie d'Argos, on portait le bouclier de Diomède à côté du *Xoanon* de la déesse (3). Tous ces rapprochements ont, sans contredit, une grande importance, et contribuent à étendre l'horizon de notre sujet; mais je ne dois point oublier que je me suis imposé un cadre limité dans la première partie de ce travail, et la spécialité de mon sujet

(1) P. 549.
(2) Cf. *L. P.* v. 107-118 et v. 129 30.
(3) Callim., H. x. 35-36.

renferme encore trop de problèmes importants, pour que je ne me hâte pas de couper court aux digressions vers lesquelles la liaison naturelle des faits m'a jusqu'à présent entraîné.

XVII. L'examen de la question qui m'a occupé dans ce paragraphe a dû répandre déjà quelque lumière sur un des sujets les plus obscurs que l'étude de l'antiquité renferme. Si l'esprit du lecteur éprouve encore quelque embarras, j'espère pouvoir le dissiper quand je montrerai le personnage de la Mère des dieux, non plus dans une cérémonie isolée, mais sous tous les aspects de son histoire mythologique. Bien de réflexions, bien des rapprochements ont été, à dessein, passés sous silence, malgré le parti que j'aurais pu en tirer pour la richesse de mes aperçus, dans l'espérance où je suis que la démonstration en sera plus claire au milieu des applications nombreuses que je pourrai bientôt leur donner. Ainsi, j'ai réservé avec soin tout ce qui, dans mon sujet, se rapporte à la *lune*, et à l'analogie du rôle que joue ce symbole avec celui de la pierre sacrée dans la religion de la mère des dieux. Je ne quitterai pas néanmoins ce paragraphe sans avoir fait observer que l'image naturelle du principe igné sous la forme féminine, et de l'union de ce principe avec l'eau mâle, est dans la manière dont la lune paraît s'unir avec les ondes; que cette colère pudique et implacable attribuée à la déesse outragée, cette course errante de la Déméter Erynnis, n'a pas de symbole plus frappant que la face enflammée de la lune à son lever, et que sa marche irrégulière dans le ciel. Rien aussi dans la nature n'est plus en état que la lune d'exprimer une divinité qui, tour à tour, meurt et renaît, se dissout et se recompose; et l'antiquité, qui représentait les astres comme des pierres enflammées, n'avait sans doute pas de peine à admettre que la lune fût en grand le même symbole que la *pierre brûlante*, figure de la Mère des dieux. Toutes ces analogies qui, dans la suite de ce travail, grouperont autour de la mère des dieux un certain nombre de personnages divins dont le rôle paraît d'abord fort différent de celui de Cybèle, ont leur source et leur justification dans le principe d'abstraction dont j'ai développé précédemment les règles, et qui permet de localiser en

quelque sorte la même idée en l'appliquant tour à tour à des corps essentiellement différents, tels que la *terre*, la *lune* ou une simple *pierre*. Quand on entre dans ces idées, on reconnaît aisément que les Germains ont pu appeler génériquement Hertha une déesse qui se personnifiait successivement dans la *terre* et dans la *lune*. Cette déesse, qui voyage au milieu des hommes, et dont le char est traîné par des vaches, nous rappelle l'attelage favori de la Diane Tauropole, et montre que dans le cas spécial allégué par Tacite, c'était plutôt la *lune* que la *terre* qu'Hertha signifiait. Dans l'usage, au contraire, l'autre acception a prévalu, et les peuples d'origine germanique, étrangers désormais aux idées religieuses qui avaient déterminé l'application d'une seule et même dénomination à la terre et à la lune, ne désignent plus ainsi que la terre. En Grèce, nous avons le char de la Pallas d'Argos pour nous guider sur le même terrain, et nous avons encore l'attribut spécial de la vierge athénienne, la Gorgone, pour désigner cette déesse comme lunaire. Elle fuit devant Vulcain, le personnage ithyphallique de la tradition athénienne, et cette fuite ne convient qu'à un corps mobile tel que la lune. La Magna-Mater se dérobe aussi aux entreprises lascives de Jupiter, et cette déesse qui, en sa qualité de maîtresse des sorts, de fortune capricieuse, de dispensatrice involontaire et fortuite des générations, nous est déjà montrée comme identique à la lune, a par conséquent dans le mythe un rôle qui ne messied pas à l'astre changeant et voyageur. Le bouclier de Diomède, qu'on portait dans la cérémonie d'Argos, et qu'on lavait en même temps que la statue de Pallas, nous offre encore dans sa forme circulaire une image de la lune. Ainsi, tout tend à nous montrer que dans ce vaste ensemble qui, à lui seul, embrasse déjà la plus grande partie de l'ancien monde, non seulement le fond des idées elles-mêmes, mais qu'encore les applications de détail se lient, se croisent, et s'interprètent les unes par les autres.

Ch. LENORMANT.

PAPYRUS GREC DU MUSÉE ROYAL

CONTENANT

UNE PLAINTE EN VIOLATION DE SÉPUTURE.

(Pl. E. 1836.)

Ce papyrus n'offre pas, j'en conviens, autant d'intérêt que celui qui a été publié, il y a quelque temps, sous le titre de *Récompense promise*; il ne nous révèlera pas, comme celui-là, plusieurs de ces particularités neuves qui éclaircissent divers usages obscurs de l'antiquité. Il ne m'a pas paru néanmoins indigne de l'attention des lecteurs.

Le sujet du premier était tout grec : la scène se passait à Alexandrie. Ici, le sujet est tout égyptien, et la scène est à Thèbes : il se rapporte aux cérémonies célébrées dans les tombeaux. S'il ne nous apprend rien sur ces cérémonies en elles-mêmes, du moins le trait assez original qu'il nous révèle est une conséquence curieuse du mode de sépulture adopté dans les *Memnonia* ou quartier des tombeaux, et nous indique combien de profanations et de violations de tombeaux ont dû avoir lieu dans l'antiquité même.

En revanche, ce papyrus est plus curieux que l'autre sous le rapport paléographique. Les lacunes qui le défigurent en rendent la restitution d'autant moins facile, que les caractères qui ont été conservés sont d'une écriture peu distincte, et eux-mêmes quelquefois très altérés. Il pourra donc être un objet intéressant d'étude pour ceux qui compareront le texte restitué que je leur présente avec le *fac simile* reproduit fidèlement dans la planche ci-jointe.

Voici d'abord le texte et la traduction :

TEXTE.

Δ[..... ῳ τῶν φίλων κ]αὶ ἱππ[άρχῃ] ἐπ' ἀνδρ[ῶν καὶ ἀρχιφυλ]ακίτῃ τοῦ περὶ Θήβας, π[αρ' Ὀσ]οροήριος τοῦ Ὥρου χολχύ[του τῶν] ἐκ τῶν Μεμνονείω[ν· Εἰ]σαγγέλλω ὅτι τοῦ ΜΔL, Λόχου τοῦ συγγενοῦς [ἐπι]βεβληκότ[ος] εἰς Διόσπολιν [τὴν] μεγάλην, ἐπελθόντ[ες τι]νὲς ἐφ' ἕ[να] τάφον τῶν [ὑπαρχ]όντων μοι ἐν τῷ περ[ὶ Θήβ.] καὶ ἀνοί ξαντες, τ[ινὰ] μὲν τῶν τεθαμμένων σωμάτων ἐξέδυσαν· ἀπηνέγκαντο δὲ ὁμοῦ ἃ ἐτύ[γχα]νον ἀπηρεις μένος ἐκ[εῖ ἔ]πιπλα, ἄξια X. ⊼I (α) συνέβη δὲ καὶ, δὶα τὸ ἀχ[ανῆ] τὴν θύραν ἀφεθῆν[αι, ὑπὸ] λύκων λυμανθῆ[ναι] ἀγαθὰ σώματα [περ]ιβρωθέντα· Ἐπεὶ οὖν ὑπ[άγ]ω(?) κατὰ Ποήριος καὶ........ καὶ Φτώνι[ος] τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ, ἀξιῶ ανα[καλεῖν] αὐτοὺς ἐπὶ [σέ], καὶ τὴν προσήκουσ[αν] ἐξ ἐπισκέ ψεως διάληψ[ιν] ποιήσασθαι.

Εὐτύχει.

TRADUCTION.

§ 1 (lig. 1-5). — A Denis, un des amis, hipparque des hommes, et archiphylacite du Péri-Thèbes; de la part d'Osoroëris, fils d'Horus, cholchyte d'entre ceux des Memnonia.

§ 2 (lig. 5-17). Je porte à ta connaissance que, l'an XLIV, lorsque Lochus, le parent, est venu à Diospolis-la-Grande, certaines personnes ont envahi l'un des tombeaux qui m'appartiennent dans le Péri-Thèbes; l'ayant ouvert, ils ont dépouillé quelques uns des corps qui y étaient enterrés, et en même temps ont emporté tous les effets que j'y avais mis, montant à la somme de dix talents de cuivre.

§ 3 (lig. 17-21). — Il est arrivé aussi que, comme la porte fut laissée toute grande ouverte, des corps en bon état ont beaucoup souffert de la part des loups qui les ont en partie dévorés.

§ 4 (lig. 22-28). — Puisque j'intente action contre Poëris et... ...et Phtônis, son frère, je demande qu'ils soient cités devant toi, et qu'après mûr examen, on rende la décision convenable.

Sois heureux !

EXPLICATION.

§ I. Noms des *plaignants et du magistrat* qui reçoit la plainte.

Lig. 1-3. — Les deux premières lignes ont presque entièrement disparu; de la première il ne reste que la lettre Δ, et à la fin les lettres Ι Π Π; de la seconde, que quelques fragments de lettres au commencement, et AKITH à la fin.

C'en est assez pour nous avertir que là se trouvaient le nom et les titres d'un officier du *Péri-Thèbes* (τοῦ περὶ Θήβας, l. 3), auquel cette lettre est adressée. Le Δ annonce un nom propre,

tel que Διοδώρῳ, Διονυσίῳ, Διοδότῳ, ou tout autre commençant par un Δ. Les lettres ΙΠΠ font partie du mot ἱππάρχῃ ou ἱππάρχῳ, et les lettres du commencement de la deuxième ligne conservent la trace évidente des mots ἐπ' ἀνδρῶν. L'expression ἱππάρχῃ ἐπ' ἀνδρῶν est un titre honorifique de la cour des Ptolémées qu'on retrouve dans d'autres papyrus. (*Pap. Taurin.* I. p. 1, l. 15), ainsi que ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν (*Pap. Taur.* II, l. 2).

La signification précise de ce *titre* n'est pas encore connue. Notre savant Peyron pense qu'ici ἄνδρες désigne un corps particulier de soldats dont ces officiers étaient censés les chefs (p. 75), et qu'on aurait appelés *hommes* par excellence. Cette conjecture ne me satisfait pas pleinement. Il me semble que le titre d'*hommes*, donné à un seul corps de l'armée, à l'exclusion du reste, aurait été un fort mauvais compliment à faire aux autres. Étaient-ils donc composés de *femmes*, pour la force et le courage? Je ne sais pas s'il y aurait au monde armée qui supportât long-temps une pareille désignation. Il me vient une autre explication que voici.

Ce titre n'aurait-il pas tiré son origine de l'usage des jeux publics qui se célébraient dans la ville toute grecque d'Alexandrie, comme dans les autres villes grecques? Et en effet, nous voyons qu'un des principaux édifices d'Alexandrie était un très beau gymnase (Strab. xvii, 795); Strabon cite encore le grand cirque, appelé *Hippodrome*, où se célébraient des jeux équestres. Or, les combattants admis dans les jeux gymniques étaient, comme on sait, divisés en trois classes : les enfants (παῖδες), les jeunes gens (ἔφηβοι ou ἀγένειοι), et les hommes (ἄνδρες). Au nombre des exercices auxquels ces derniers se livraient, il devait y en avoir d'*équestres*, sous la conduite d'officiers choisis qui prenaient alors le titre d'ἱππάρχαι ἐπ' ἀνδρῶν, titre qu'ils conservaient plus tard; et, dans le reste de leur carrière, ils le cumulaient avec d'autres titres indiquant, soit des distinctions honorifiques, soit des fonctions actives. C'est ainsi que nous trouvons d'autres titres joints à celui-là; par exemple : ἀρχισωματοφύλαξ καὶ ἱππάρχης ἐπ' ἀνδρῶν καὶ ἐπιστάτης τοῦ Παθυρίτου (*Pap. Taur.* II, l. 2).

Si ma conjecture est fondée, il faudra admettre que ces *hipparques d'hommes* devaient former une sorte de *corps* à part, σύστημα ou τάγμα, composé de tous ceux qui avaient commandé des pelotons de cavalerie dans les jeux équestres. En effet, il y a dans un fragment de papyrus du Musée royal, ἐπὶ Διονυ[σίου] τοῦ ἐπὶ τάγματος ἱππαρχῶν ἐπ' ἀνδρ[ῶν καὶ τῶν] περὶ αὐλὴν [δια]δόχων, καὶ ἐπι[στάτ]ου τοῦ Παθυρίτου : « Sous Dionysius, le préposé » au *corps des Hipparques d'hommes*, et du nombre des successeurs suivant la cour (V. Peyron, p. 74-75), et épistate du » nome Pathyrite...» Ce titre serait donc tout-à-fait analogue à celui de *gymnasiarque* que prennent l'archisomatophylax Héraclite (*Pap. Taur.* I, p.1, l. 5.) et Callimaque, le parent et épistolographe, dans la stèle de Turin. Ce titre de *gymnasiarque* se joint à ses autres titres, précisément comme celui d'hipparque ἐπ' ἀνδρῶν.

Pour suivre mon hypothèse, j'ajoute que l'ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν devait être un peu plus élevé que l'ἱππάρχης ἐ. ἀ : ce titre devait désigner non seulement celui qui aurait commandé le *peloton de cavalerie* dans les *jeux d'hommes*, mais celui qui, dans les jeux mêmes, aurait présidé à la *totalité des combattants* pris parmi les hommes faits.

Le titre qui, dans notre papyrus, précédait ἱππάρχῃ, manque tout-à-fait : c'était, selon toute apparence, τῶν φίλων, qui se trouve en effet joint à ce même titre dans un autre papyrus du Musée royal : ἐπὶ Πτολεμαίου τῶν φίλων καὶ ἱππάρχου ἐπ' ἀνδρῶν, καὶ ἐπιστάτου τοῦ περὶ Θήβας. Le titre honorifique exprimé par τῶν φίλων, a été expliqué ailleurs (*Rech. pour s. à l'H. de l'Ég.*, p. 52 — Peyron, p. 56).

Reste à connaître le titre qui termine la seconde ligne : on croirait que ce doit être ἐπιστάτῃ, d'après l'exemple qui précède, et celui de plusieurs papyrus de Turin (*Pap.* I, p. 1. l. 2.—II, l. 2. -XIV, l. 1); mais les dernières lettres assez distinctes ΑΚΙΤΗΙ, excluent entièrement ce nom. D'après la place qui reste à remplir, ce ne peut être que ἀρχιφυλακίτῃ, titre qui existe dans le deuxième papyrus de Turin (l. 37), mais en abrégé, τῷ τότε

ἀρχιφ. C'était un fonctionnaire supérieur qui avait sous ses ordres les φυλακῖται, le même apparemment qui est appelé ἐπιςάτης φυλακιτῶν, dans l'inscription de l'obélisque de Philes (l. 6). J'avais pensé que les φυλακῖται, *gardiens*, étaient en général les *troupes chargées de la garde du pays* (*Recherches*, etc., 312, 313). Plusieurs indices, que je ne connaissais pas alors, me font croire à présent que ces φυλακῖται étaient plutôt un corps spécial chargé de la police des lieux; et voilà pourquoi, dans l'inscription citée, ils sont comptés parmi les πραγματικοί, mot qui semble désigner en général les membres de l'administration. Il y avait de ces φυλακῖται dans le sérapéum de Memphis, et leur chef, ἀρχιφυλακίτης, était cantonné avec ses gens dans le voisinage, chargé de surveiller et d'inspecter le temple, de s'assurer, par exemple, qu'on n'y introduisait pas d'armes. (*Pap. reg.* 10 et 11). Il me paraît donc que ces φυλακῖται étaient une espèce de *gendarmerie* cantonnée dans les différents lieux, et chargée d'une surveillance toute spéciale (1). Ainsi, le plaignant Osoroëris s'adresse non pas au nomarque ou à l'épistate du nome, mais à l'*archiphylacite* ou *chef de la gendarmerie*, pour la répression du délit dont il a été victime. C'est cet officier dont les gens auraient dû prévenir l'exécution de ce délit, mais auquel il appartient, en tout cas, de le connaître et de le punir. Nous allons voir que ces *phylacites* étaient alors occupés ailleurs, et que les voleurs auront profité d'un bon moment pour faire leur coup.

Ainsi, les trois premières lignes se trouvent rétablies avec certitude, sauf le nom propre de l'archiphylacite dont il ne nous reste qu'une lettre, Δ.

Les lignes suivantes, contenant le nom et les qualités du plaignant, n'offrent ni difficulté, ni incertitude. C'était *Osoroëris, fils d'Horus*, *cholchyte* habitant aux *Memnonia*, c'est-à-dire dans

(1) Le chef des *phylacites* (ἀρχιφυλακίτης) était Grec; mais il y avait des Égyptiens parmi les *phylacites* eux-mêmes, peut-être même étaient-ils tous Égyptiens. Je trouve l'un d'eux nommé *Arpaësis* (*Pap. reg.* 18); dans un autre papyrus où plusieurs phylacites sont cités (n° 40), ils portent des noms égyptiens.

la partie libyque de Thèbes, dans le quartier des Tombeaux (V. la *statue vocale de Memnon*, p. 60 suiv.); c'est pourquoi les particuliers de cette classe sont toujours désignés par ces mots : N.. τῶν ἐκ τῶν Μεμνονείων χολχυτῶν (Ms. Casati); ou, comme ils le sont ici, χολχύτης τῶν ἐκ τῶν Μεμνονείων. On pourrait suppléer ἀπό devant τῶν ἐκ τῶν ; mais le supplément est inutile, et la place s'y refuse. Ces *cholchytes* étaient une espèce de *prêtres* qui célébraient des rits funéraires (καθήκουσαι λειτουργίαι) en l'honneur des morts dont la garde leur était confiée (Peyron, p. 77-*sq.*), et qu'ils tenaient déposés dans des tombeaux à eux appartenant. Ces tombeaux étaient voisins de leurs habitations, ou même en faisaient partie. Ils se vendaient en même temps : ceux qui achetaient les maisons (bien entendu cholchytes eux-mêmes), achetaient en même temps les tombeaux, avec le droit de célébrer les cérémonies convenues pour chacun d'eux, cérémonies bien payées par les familles, et qui constituaient un bénéfice pour les acquéreurs. Aussi, dans les contrats de vente des maisons de ce genre, les noms des morts étaient soigneusement enregistrés, comme on le voit dans le papyrus Casati qui appartient au cabinet des Antiques. L'énoncé des particularités de la vente y est suivi de l'état nominatif des corps (τὸ κατ' ἄνδρα σωμάτων) déposés dans les tombeaux dépendant de la maison vendue.

Ce cholchyte Osoroëris, fils d'Horus, me paraît bien être le même que celui dont il est déjà question dans d'autres papyrus ; et d'abord, dans le grand papyrus Casati dont je viens de parler, portant contrat de vente d'une maison avec ses dépendances entre Horus, fils d'Horus, et Osoroëris, fils d'Horus, dont voici le signalement : « environ quarante-cinq ans, teint jaune, peau lisse, » visage long, nez droit. » Le contrat est de l'an IV de Soter II, répondant à l'an 114 avant notre ère, par conséquent postérieur de 13 ans à l'âge de notre papyrus, qui est de l'an 127. Lors de l'événement tragique raconté dans sa plainte, Osoroëris, fils d'Horus, avait donc trente-deux ans.

Le même personnage reparaît encore dans un contrat démo-

tique du musée de Berlin, portant cession à Osoroëris, fils d'Horus, des *liturgies* ou cérémonies à célébrer pour des morts appartenant à diverses familles (*ap.* Peyron, I, p. 89). Ce contrat est de l'an XLVI d'Evergète II, ou de l'an 125 avant notre ère, postérieur de deux ans à notre papyrus.

Il me paraît évident que celui-ci provient du même tombeau que le papyrus Casati, et que le papyrus démotique de Berlin. Ils faisaient partie des archives d'une même famille.

§ II. Sujet de la plainte.

La plainte est exposée dans les lignes 6 à 21. Il y a deux principaux griefs :

PREMIER GRIEF.

Des particuliers ont violé un des tombeaux appartenant à Osoroëris, et ont dépouillé plusieurs corps.

Lig. 6. — La date du délit est fixée à l'an XLIV. Elle ne peut se rapporter qu'au double règne de Philométor et d'Evergète II ; cette année répond à l'an 127 avant notre ère. Remarquons que, selon toute apparence, le mois et le jour du délit n'ont pas été indiqués. Il n'y a pas assez de place entre la date MΔL et le mot Λόχου. Il y avait là un petit espace vide, comme en d'autres papyrus, après l'énoncé de la date. Je soupçonne qu'Osoroëris n'a pas su l'époque précise du délit. Comme les cholchytes ne visitaient leurs tombeaux que de temps en temps, pour la célébration des cérémonies, il ne se sera aperçu du délit qu'à son retour de Diospolis où il s'était rendu pour la visite du stratége. Tout ce qu'il a pu savoir, c'est que le crime s'est commis pendant le temps de cette visite ; et voilà pourquoi il a marqué cette particularité dans sa plainte : « Pendant que *Lochus le parent* visitait Diospolis-la-Grande, etc. »

Ce *Lochus le parent* est, comme Osoroëris, un personnage de connaissance : c'est évidemment le *Lochus, parent et stratége de la Thébaïde,* dont parle l'inscription de l'obélisque de Philes

(l. 15, *Recherches*, etc., p. 301). Diverses combinaisons m'avaient donné les années 125 à 126 pour la date de cette inscription; ce résultat est confirmé par la date de notre papyrus qui place à l'an 127, un fait arrivé pendant le séjour à Thèbes de ce même magistrat. La leçon ἐπιβεβληκότος εἰς Διόσπολιν τὴν μεγάλην est certaine. Le verbe ἐπιβάλλειν est le mot propre dans les papyrus, pour exprimer l'arrivée des gouverneurs, qui, de temps en temps, visitaient les divers lieux placés sous leur administration. Il me suffira de citer le passage du grand papyrus de Turin, ἐπιβαλόντος εἰς Διόσπολιν τὴν μεγάλην Δημητρίου τοῦ συγγενοῦς καὶ ἐπιστρατήγου (*Pap.* I, l. 16), et la note de M. Peyron (p. 76).

C'était donc pendant le séjour du stratége à Diospolis que la violation avait eu lieu. La circonstance n'est pas indifférente. Lors du passage du gouverneur, les diverses administrations du nome devaient être appelées vers lui : il passait en revue les troupes cantonnées dans le nome; et les *phylacites* ont dû se rendre, comme les autres, à Diospolis; les voleurs auront profité de cette absence pour consommer le crime.

Ils avaient violé *un des tombeaux* que possédait Osoroëris : il en avait donc plus d'*un*; en effet, les achats successifs que nous le voyons consommer dans les autres papyrus, montrent qu'il faisait en grand le *commerce* des cérémonies funéraires. Il y a quelque doute sur la leçon τάφον ; je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas τάφων ; dans ce cas, on lirait ἐφ' ἕ[να τῶν] τάφων τῶν.

Les voleurs, en dépouillant les corps, ne se proposaient pas sans doute d'emporter les bandelettes qui enveloppaient les momies, lesquelles, après cet emploi, devaient conserver peu de valeur; mais ils cherchaient les objets précieux, principalement les bijoux d'or qui étaient souvent placés sur le corps même, au-dessous de toutes les enveloppes. Ce genre de violation a dû être fréquent à Thèbes comme en Grèce, où le métier très lucratif des τυμβώρυχοι, violateurs des tombeaux, était fort répandu, quoique très rigoureusement puni. La vigilance des *phylacites* a dû être bien souvent en défaut. Sans doute beaucoup des

tombeaux de Thèbes qui se trouvent avoir été déjà violés, lorsque les voyageurs européens les découvrent, l'ont été dans l'antiquité même, sous la domination grecque et romaine. On pourrait même s'étonner qu'il y en ait encore un si grand nombre qui ont échappé à toute violation.

Mais indépendamment des bijoux des morts, les voleurs pouvaient être tentés aussi par les *effets* qu'on y déposait, comme les statuettes, les vases et autres ustensiles trouvés par M. Passalaqua, dans le tombeau qu'il a découvert (Passal. *Catal.* p. 122 et suiv.), probablement aussi les ustensiles plus précieux qui devaient servir aux cérémonies funéraires, aux *liturgies* que les cholchytes y célébraient. Je pense que c'est ce qu'Osoroëris désigne par le mot ἔπιπλα, qui termine la ligne 16, dans cette phrase très difficile à lire, et dont je crois la leçon certaine ἀπηνέγκαντο δὲ ὁμοῦ ἃ ἐτύ[γχα]νον ἀπηρεισμένος ἐκ[εῖ ἔ]πιπλα. La leçon est fondée sur cette phrase du grand papyrus de Turin, ἀλλὰ καὶ νεκροὺς ἀπηρεισμένοι τυγχάνουσιν ἐνταῦθα (p. 2, l. 19), sur quoi l'on peut voir l'explication de M. Peyron (p. 102). Le mot ἔπιπλα désigne en général les *effets mobiliers* d'une maison, et est déjà employé en ce sens, dans un des papyrus de Turin (XI, l. 19).

Les effets enlevés montaient à la somme de *dix talents de cuivre;* elle était peut-être plus forte; car, après le chiffre I (10), il reste de l'espace pour une autre lettre numérique : ainsi l'incertitude est presque du simple au double (10 à 19). D'après l'évaluation donnée du talent de cuivre (*Récompense promise*, etc., p. 14) à 70 francs de notre monnaie, la somme pourrait aller de 700 à 1330 francs, ce qui est considérable pour le mobilier d'un seul tombeau; mais peut-être était-ce le plus considérable, et celui où l'on avait déposé les ustensiles servant à plusieurs des autres tombeaux que possédait Osoroëris.

DEUXIÈME GRIEF.

Lign. 18-21. — Les morts dépouillés, les ustensiles enlevés, ce n'est pas encore là tout le malheur que déplore Osoroëris.

Voici qui est plus grave. Les voleurs, pressés de mettre leur butin en lieu de sûreté, oublièrent, en quittant le tombeau, d'en fermer la porte, ils la laissèrent toute grande ouverte. Alors, qu'arriva-t il ? des loups y pénétrèrent, et se jetant sur les morts dégagés de leurs enveloppes et que ne protégeait plus le rempart des bandelettes, en dévorèrent les chairs, et Osoroëris ne trouva plus que leurs os, quand il revint visiter cette tombe. Des loups lui avaient rongé ce qu'il appelle de *bons corps*, ἀγαθὰ σώματα; il veut dire des corps en bon état, encore frais, presque point desséchés, des corps enfin que les loups avaient jugés dignes de leur dent vorace.

Cette circonstance si originale de la plainte repose sur la leçon ἀχ[ανῆ] τὴν θύραν. Le choix de l'adjectif ἀχανής ne manque pas de propriété; il signifie proprement *vaste*, *ouvert*, *qui reste la bouche béante*, et s'applique très bien à une porte qu'on laisse *toute grande ouverte;* la phrase elle-même ne manque ni de facilité, ni d'élégance, συνέβη δὲ καὶ, διὰ τὸ ἀχανῆ τὴν θύραν ἀφεθῆναι, ὑπὸ λύκων λυμανθῆναι ἀγαθὰ σώματα περιβρωθέντα. Le sens passif donné à λυμαίνομαι est, comme on sait, très rare, et l'on croit qu'il n'a pas été employé avant Libanius (Passow, *Handwort*, 11, 68). Nous avons peut-être là le plus ancien exemple qui en reste.

Si Osoroëris regrette les vêtements des morts et les ustensiles qui ornaient le tombeau, il devait être bien plus chagrin encore du ravage que les loups y avaient fait. A cette nouvelle, les familles qui lui avaient confié les corps de personnes chéries ont dû être frappées d'une bien vive douleur. S'il est vrai qu'un des motifs qui ont fait prendre tant de précautions pour saler et embaumer les morts, a été d'empêcher qu'ils ne devinssent la proie des vers, quel crève-cœur pour les parents de voir les corps confiés à Osoroëris mutilés et dévorés par les loups! Le principe religieux était profondément blessé par cette effroyable mutilation. Le pauvre cholchyte a dû avoir fort à faire pour soutenir leurs reproches : la perte d'argent n'a pas dû être son plus cuisant chagrin.

§ III. Noms des spoliateurs.

Après l'exposé de ces griefs, vient la conclusion de la plainte. Au commencement, Osoroëris a désigné les voleurs par le mot τινές. Ici, ils sont trois, Poéris, un autre (dont je ne lis pas bien le nom), et le frère de celui-ci Phtonis.

A la ligne 22. — Après ἐπεὶ οὖν, viennent les deux lettres ὑπ, puis une lacune de deux ou trois lettres, et la lettre ω. Je soupçonne le mot ὑπάγω; ce verbe signifie souvent intenter une action en justice contre quelqu'un ; il est ordinairement transitif, suivi de l'accusatif : ici, il sera neutre, ὑπάγειν κατά τινος. La leçon est douteuse; mais le sens est assez clair.

Le second nom qui termine la ligne 23 offre les lettres ΚΑ ΛΗϹΝΑΘΥΡ, qui nous cachent un nom égyptien, comme les deux autres *Poéris* et *Phtonis*. Ainsi, le plaignant et les délinquants sont tous Égyptiens.

Osoroëris demande à l'archiphylacite de les traduire devant lui, ἀξιῶ ἀνακαλεῖν αὐτούς ἐπὶ[σέ]. Après ἀξιῶ, il faudrait le pronom σέ, qui, en effet, est ordinairement exprimé en pareil cas; mais il n'y a pas de place : ἀνα vient immédiatement après ἀξιῶ. Cela ne doit pas embarrasser; le pronom est souvent sous-entendu après ἀξιῶ, comme après φαίνηται; ainsi ἀξιοῦμεν, ἐὰν φαίνηται, συντάξαι (*Papyr. taur.* VI, VII) ; dans la lettre d'Armaïs (*Pap. reg.* n° 38), διὸ ἀξιῶ, ἐπεὶ σὺν τοῖς θεοῖς καὶ τῇ σῇ τύχῃ ἐκ θανάτου σέσωμαι, ἐὰν φαίνηται, συντάξαι κ. τ. λ., et dans celle du Thrace Amadocus (n° 39), ἀξιῶ οὖν, ἐὰν φαίνηται, συντάξαι κ. τ. λ., et ailleurs.

La leçon ανακαλεῖν est peu distincte; je n'en vois cependant pas qui convienne mieux aux traits que l'on peut discerner: c'est d'abord le nom propre en pareil cas; ainsi διὸ ἀξιῶ ἀνακαλεσάμενους αὐτὸν ἐπαναγκάσαι κ. τ. λ. (*Pap. taur.* VIII, 84-85).

Lig. 26. — La fin est certaine, quoique peu distincte, ἐξ ἐπισκέψεως, *après examen*, rappelle l'emploi ordinaire dans ces papyrus, du verbe ἐπισκήπτεσθαι, avec le même sens, celui

d'*examiner*, de *porter une mûre attention* sur une affaire (Reuvens, *Lettres*, etc., p. 94).

Quant à διάληψιν ποιήσασθαι, *prendre une décision;* c'est une locution de Polybe (*Lexic.* Polyb., h. v.); elle revient au verbe διαλαβεῖν περί τινος, employé souvent ailleurs, ainsi : περὶ δὲ ἧς πεποίηνται βίας, διαλαβεῖν (*Pap. reg.* 10, 51 ; 16, 27).

LETRONNE.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. TEXIER,

SUR SON VOYAGE EN CARAMANIE, 1836 (1).

M. Texier partit de Smyrne le 28 avril, à bord du brick *le Dupetit-Thouars*, et vint relâcher à l'île de Cos. Les antiquités de la ville de Cos se bornent à quelques débris du travail le plus admirable, mais qui ne présentent, comme monument, rien de complet.

Dans la province de Carie, située sur le continent, en face de l'île de Cos, on trouve plusieurs monuments d'un haut intérêt. Mais le plus célèbre de tous, le tombeau de Mausole à Halicarnasse, a été remplacé par un château fort : à peine trouve-t-on quelques débris qui aient appartenu à ce monument. Une partie du soubassement et quelques fragments de sculpture encastrés dans les murailles du château, sont tout ce qui en reste. Un petit tombeau qui existe encore dans la ville de Mélasso, peut donner une faible idée du magnifique tombeau de Mausole; il est formé d'un portique à colonnes porté sur un soubassement qui contient la chambre sépulcrale. Les chapiteaux des colonnes tiennent le milieu entre le corinthien et le dorique, et semblent être un ordre particulier aux Cariens.

Aphrodisias, aujourd'hui Guera, située au centre de la Carie, était célèbre par un temple de Vénus qui est presque entièrement conservé. La ville est entourée d'une enceinte de murailles de marbre blanc, qui ont été restaurées par Fl. Constantin. On a employé dans ces travaux, des débris de monuments plus anciens et des bas-reliefs du style le plus parfait. L'un d'eux,

(1) Cet extrait, communiqué par M. Dureau de Lamalle, nous est arrivé trop tard pour être mis à la place qu'il aurait dû occuper au commencement du cahier. (*Note du Rédacteur*).

composé de six plaques de marbre, représente la guerre des Titans contre les dieux. Le caractère de ces figures, qui porte l'empreinte d'une haute antiquité, n'a cependant rien de commun avec les écoles de l'Étrurie et d'Égine que l'on reconnaît dans les monuments de la Troade. Ces caractères sont d'autant plus remarquables, que les savants d'Italie sont portés à regarder la civilisation de l'Étrurie comme fille des peuples lydiens. Ce qui est constant, c'est que l'école de la Carie a dû puiser ses principes à une autre source, et que toujours elle a été la rivale de celle de Lydie, sans jamais rien lui emprunter.

Le temple de Vénus à Aphrodisias est d'ordre ionique; il est périptère et octostyle ; ses colonnes sont cannelées, et portent chacune une tablette avec une inscription qui atteste que plusieurs citoyens ont fait les frais d'élever une de ces colonnes. Les chapiteaux sont simples, peu évidés, et portent l'empreinte d'un travail fort ancien ; ils sont ornés d'une palmette avec un rang d'oves et de perles. Le portique extérieur du temple est d'ordre corinthien ; il était orné de grandes niches alternativement rondes et carrées, et décorées de riches sculptures. Mais le style indique une époque beaucoup plus récente que la construction du temple; ce portique pourrait bien être du temps des Antonins.

Le stade d'Aphrodisias est encore entièrement conservé. Ces monuments, qui sont si rares dans les anciennes villes d'Europe, sont, en Asie, magnifiques et en grand nombre. Celui d'Aphrodisias a vingt-cinq rangs de siéges en marbre blanc; la partie supérieure était décorée d'un portique de colonnes avec des arcades. Une chose précieuse dans ce stade, c'est une suite de stèles qui ont supporté les statues des vainqueurs aux jeux, et qui attestent que les citoyens de toutes les villes de l'Asie étaient appelés à y participer.

De l'autre côté du temple est le théâtre : c'est le seul exemple, dans les nombreuses villes anciennes de l'Asie, d'un stade et d'un théâtre situés dans des quartiers différents. Entre ce théâtre et le grand temple qui fait le centre de la ville, se trouve l'Agora, où se voient encore aujourd'hui plus de quarante

colonnes de marbre blanc portant l'entablement le plus riche. Ces colonnes sont d'ordre ionique et cannelées. L'entablement est orné de génies qui soutiennent des guirlandes. Au bout de l'Agora, il existe un vaste édifice bâti de gros quartiers de pierre, qui a été probablement la basilique.

En quittant la Carie, la première ville que l'on rencontre sur la frontière de la Lycie, est Telmissus. Cette ville, située au fond d'un golfe immense, s'élève en amphithéâtre au milieu de jardins et de palmiers; une nécropole taillée dans le roc la couronne. La nature de cette contrée, comme les monuments de cette ville, diffèrent tellement de la province de Carie, qu'il semble qu'on arrive sur un autre continent. Ce qui frappe d'abord les regards en arrivant à Telmissus, est un immense théâtre taillé dans le flanc d'une montagne. La scène, cette portion des théâtres anciens qui est si rarement conservée, offre des parties du plus grand intérêt. Les cinq grandes portes, dont les architraves et les pieds-droits sont composés d'une seule pierre, existent encore en entier. On pénètre dans les corridors de service de la scène qui passaient au-dessous du *thymélé*, et qui etaient nécessaires pour le jeu des machines. La scène elle-même ou le proscenium était en bois. Chaque porte était placée entre un couple de colonnes portées sur des piédestaux et qui soutenaient un ordre supérieur.

La ville de Telmissus était située entre le théâtre et les tombeaux. Il n'en reste aujourd'hui que les murailles du port et l'acropolis. Mais la ville des morts, presque entièrement taillée dans le roc, conserve encore des monuments très intéressants. Le grand tombeau d'Amyntas est d'une conservation parfaite. Il est taillé dans la partie nord du mont Dædala qui domine la ville, et commence la longue chaîne du mont Taurus. Deux colonnes d'ordre ionique décorent son portique, et la porte est curieusement travaillée pour imiter une porte de bronze avec ses barres et ses clous. Il y a trois tombeaux à portiques et à frontons. L'un d'eux porte une courte inscription grecque; le second, qui, selon toute apparence, était décoré de peintures, offre sur le mur droit de son portique une inscription en langue

lycienne. Ces caractères, qui ne ressemblent ni au grec, ni au phrygien, ne se trouvent que dans la Lycie et jusqu'aux dernières limites de la Pamphylie.

Les autres tombeaux de Telmissus, qui sont innombrables, se rapprochent plutôt du caractère des monuments babyloniens. Leur façade imite une construction en bois avec des solives engagées les unes dans les autres; l'entablement est soutenu par différents cylindres qui présentent la partie circulaire sur la face.

La ville de Patara, métropole de la Lycie, est aujourd'hui dans un lieu absolument désert; cet abandon a contribué à la conservation de ses monuments qui sont nombreux et remarquables. Le théâtre, dont la scène est entièrement conservée, a été construit par Adrien, et a reçu des embellissements de la part d'une dame du pays, Q. Lælia Titiana, qui a fait restaurer la précinction, et fait placer des statues dans différents portiques. Une longue inscription grecque donne tous les détails de ces différents travaux, et se termine par un décret du sénat et du peuple qui accepte cette donation.

Les différents édifices qui restent de l'ancienne ville de Patara, sont situés dans une plaine sur la rive gauche du port. On y remarque un petit temple prostyle dont la porte, décorée avec profusion, est un chef-d'œuvre de sculpture; plusieurs palais, et un grand arc de triomphe qui servait de porte de ville du côté du nord. Les tombeaux de la nécropole sont presque tous de l'époque romaine; les uns sont de simples sarcophages, les autres sont des mausolées avec soubassement couronné par une colonnade.

La ville de Xanthus, aujourd'hui ruinée, se trouve à peu de distance de Patara; son emplacement se reconnaît à quelques inscriptions en langue lycienne, gravées sur des tombeaux, mais les grands monuments ont tous disparu.

La ville d'Antiphellus est située entre deux ports nommés aujourd'hui *Sevedo* et *Vathi*. En entrant dans le port *Sevedo*, les regards étonnés s'étendent sur une des plus vastes nécropoles de l'Asie-Mineure. Les innombrables tombeaux s'élèvent sur

les pointes des rochers ; il y en a dont le pied est baigné par la mer, comme si le terrain eût manqué à la population. Ces tombeaux se divisent en trois classes : les uns en forme de sarcophages, les autres taillés dans le roc et ornés de pilastres et de frontons dans le style grec ; les derniers enfin, offrant le caractère lycien. Les sarcophages portent des inscriptions grecques ou lyciennes, et quelquefois en l'une et l'autre langues. Les tombeaux ornés de pilastres n'offrent que des inscriptions grecques. Enfin, les tombeaux taillés dans le roc n'ont que des inscriptions lyciennes.

La ville d'Antiphellus est entourée de fortes murailles qui du côté de la mer forment des terrasses et supportent des édifices. Du côté de la terre, les murailles sont de construction pélasgique. L'Agora forme une esplanade élevée qui domine la mer ; elle était entourée de portiques d'ordre dorique ; près de là est la basilique dont il ne reste plus que les murailles et le pavé en mosaïque. Le théâtre qui avoisine l'Agora est dans le style grec ; la scène était en bois ; il n'en reste plus le moindre vestige, mais tous les gradins existent encore.

La ville de Phellus occupait un plateau long et étroit au sommet d'une montagne presque inaccessible, à mille sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle est entourée de fortes murailles et de tours carrées qui dominent des précipices effrayants. L'intempérie des saisons, plus grande ici que dans la plaine, a contribué à la destruction des édifices. A cette hauteur, la neige couvre les montagnes une grande partie de l'année. On a peine à concevoir comment à une époque aussi reculée, une population a pu choisir ces lieux pour s'y établir et y construire tant de monuments gigantesques. La nécropole, située vers cette partie du plateau qui domine la mer, offre des chambres sépulcrales de grande dimension, figurant des édifices dans le goût des Mèdes et des Babyloniens, et taillées pour la plupart dans un énorme bloc de rocher. L'extérieur de ces tombeaux représente une structure en bois ; les couronnements sont ornés de pierres en saillie qui ont la forme de becs d'ancre.

Tout est désert aux environs des ruines de Phellus; jamais les tribus des Turcomans n'approchent de ces lieux abandonnés. A partir du village de Bounar-Bachi, situé sur le versant nord du mont Cragus, on rencontre une grande vallée de douze lieues de longueur, au milieu de laquelle est située la ville de Cassaba, résidence du Mousselim qui gouverne la Lycie. Cette ville, quoique assez considérable, n'est portée sur aucune carte.

En suivant la rivière qui passe au pied de la montagne de Sembra, on arrive aux ruines de la célèbre cité de Myra, déclarée métropole de la Lycie sous l'empereur Théodose. Le théâtre est construit en pierres de taille de grand appareil, et entouré d'un double rang de portiques; la scène, qui est en grande partie conservée, est ornée de colonnes de granit d'ordre composite, soutenant un entablement richement sculpté; les plafonds de la scène, formés de grandes plaques de marbre, sont ornés de masques tragiques et de sujets relatifs aux jeux. Les gradins, au nombre de vingt-huit, sont divisés en deux précinctions séparées par un podium.

La scène a cent cinquante pieds de longueur, et le diamètre total du théâtre est de quatre cents pieds; sa hauteur devait être de soixante, lorsque les deux ordres placés l'un sur l'autre existaient encore.

Les innombrables tombeaux de Myra ont le même caractère que ceux de Phellus et d'Antiphellus; mais, de plus, ils sont ornés de sculptures qui attestent que les arts, dans ces contrées, avaient atteint une certaine perfection. La plupart des bas-reliefs qui ornent les tombeaux, tous taillés dans le roc, représentent l'histoire du mort dans une suite de scènes de grandeur naturelle. Ces tombeaux étaient décorés de peintures, et les bas reliefs eux-mêmes étaient coloriés. Tous les tombeaux de Myra portent à peu près le même caractère; mais ils varient par les inscriptions et les bas-reliefs dont quelques uns représentent des portiques sous lesquels sont sculptés des combats d'animaux ou bien des divinités bizarres.

Myra ne fut jamais port de mer; les bâtiments venaient abor-

der à Andriace, distante d'une lieue de Myra ; c'est là que l'empereur Adrien fit construire un vaste grenier qui existe encore aujourd'hui avec sa dédicace.

En naviguant vers la grande île de Cacamo, on voit sur le continent un château-fort ruiné qui, avec le village qui l'entoure, occupe la place de l'ancienne ville d'Aperlæ; presque toutes les maisons antiques qui restent sont construites en style pélasgique. Dans le château qui est lui-même bâti sur des fondations antiques, il existe un théâtre entièrement taillé dans le roc. Quant à la nécropole d'Aperlæ, elle est située sur la montagne à l'est du château, et consiste en un assez grand nombre de sarcophages portant presque tous des inscriptions. Entre les rochers qui se trouvent dans l'intérieur de la ville, on voit quelques tombeaux de style lycien.

Nous ne parlerons pas des ruines de l'ancienne ville de Cyane, mais nous ne passerons pas sous silence les monuments assez considérables d'Olympus et de Phaselis. Olympus est située à quelque distance dans les terres; on y remarque encore un petit temple presque entier. Les restes du stade couvrent un espace de terrain assez considérable. Une quantité de piédestaux portant presque tous des inscriptions attestent que les jeux d'Olympus avaient une certaine célébrité. Le reste des ruines se compose d'une quantité de portiques qui à eux seuls suffiraient pour témoigner de la richesse de cette antique cité.

La ville de Phaselis était située au bord de la mer; elle avait deux ports dont les indications subsistent encore. Une grande portion du pourtour des murailles construites en gros blocs de pierre calcaire, reste encore debout; mais souvent les traces ne se trouvent qu'à la surface du sol. A l'intérieur de la ville, on parcourt avec intérêt les ruines de l'Agora et de longs portiques qui communiquaient avec un temple.

En remontant plus vers le nord, on arrive au golfe de Satalie. Il paraît démontré que la ville de Satalie, appelée Adalia par les Turcs, occupe l'emplacement de l'antique Olbia, malgré la ressemblance de son nom avec celui de l'ancienne Attalia. Mais

cette ville, qui appartient à la Pamphylie, était située un peu plus vers l'est.

En quittant la Lycie, on remonte encore un peu plus vers le nord, et l'on entre dans la Pamphylie. L'inspection seule des monuments atteste que cette province a été habitée par un peuple différent des Lyciens, car on ne retrouve aucun monument ni inscription analogues à ceux de la contrée voisine. Toutes les ruines de la Pamphylie ont un caractère hellénique très pur, et sont remarquables par le fini de leur exécution.

Perga est située à soixante stades de la mer sur le bord du fleuve Cestrus, dans un vallon délicieux, au milieu duquel s'élève un monticule de forme carrée et couronné par un vaste plateau. C'est là qu'était situé le temple de Diane Pergæa, dont aujourd'hui il n'existe plus que le portique d'enceinte. Le temple a été démoli et remplacé par une église chrétienne. Diverses ruines répandues sur l'esplanade appartenaient aux *hospitia* construits aux environs du temple pour recevoir la foule qui venait chaque année des villes voisines pour assister aux grandes fêtes de Diane, comme nous l'apprend Strabon(1).

La ville de Perga est construite au pied de ce monticule : c'est un de ces rares débris de l'antiquité qui a subsisté jusqu'à nous, comme pour attester à quel point le luxe des arts était parvenu dans ces provinces aujourd'hui désertes. L'enceinte des murailles est complétement conservée ; les tours, bâties avec un soin et une régularité admirables, sont couronnées par des frontons et non pas par des créneaux. Si l'on entre dans la ville par la porte de l'ouest située au pied du monticule, on voit à droite un grand édifice bâti en pierres de taille et composé de sept grandes salles voûtées ; ces salles sont éclairées par d'énormes fenêtres carrées dont les architraves sont soutenues par des pilastres. Toutes ces salles étaient décorées de marbres et de peintures dont il reste de nombreux débris ; des corniches sculptées ornaient les impostes, et les voûtes étaient formées de caissons. Un aqueduc donnant un volume d'eau considérable et

(1) XIV, p. 667.

se divisant dans plusieurs salles particulières, semble attester que cet édifice contenait les bains publics. L'extérieur est entouré d'un portique sous lequel existe un certain nombre de boutiques; ce portique s'emmanche avec un autre de quatre cents pieds de longueur, qui longe un vaste palais composé d'une multitude de chambres toutes de même forme, et qui paraît avoir servi aux écoles publiques. Sa façade est ornée de grands pilastres de marbre blanc avec des chapiteaux corinthiens. Le long portique est décoré de colonnes de granit que l'on retrouve soit en place, soit couchées sur le sol. Ce portique est coupé à angle droit par un autre portique dans la direction nord et sud qui traverse toute la ville; il aboutit d'un côté à la basilique, et de l'autre à un édifice somptueux dont la destination est difficile à déterminer. Il est demi-circulaire; dans l'intérieur se trouvent deux rangs de niches ornées de colonnes et d'entablements de marbre; à l'extérieur, un peu en arrière, s'élèvent deux hautes tours circulaires. Enfin, sur le devant de l'édifice, on voit les ruines d'un frontispice en marbre qui paraît avoir eu la forme d'un arc de triomphe. Les douze niches de l'étage inférieur étaient peut-être destinées à renfermer les statues des douze grands dieux, tandis que les divinités du second ordre auraient pu être placées dans les niches supérieures. Dans ce cas, on pourrait présumer que cet édifice est le Panthéon de Perga; il est juste cependant d'avouer que dans une telle supposition on ne comprend pas l'utilité des tours qui n'ont pu servir à la défense, puisque ce monument occupe presque le centre de la ville. D'un autre côté, la richesse de sa construction repousse l'idée d'un bâtiment militaire.

A peu de distance de cet édifice, du côté du couchant, se trouvent les ruines d'un petit temple hypètre dont toutes les colonnes d'ordre dorique cannelées sont encore en place.

En se dirigeant à l'ouest, on arrive au théâtre qui est vaste et magnifique; toute la scène, formée en pierres de grand appareil, existe encore; la salle des mimes est une galerie voûtée en plein cintre, ornée de pilastres doriques; cinq portes condui-

sent sur la scène, qui est malheureusement obstruée par une masse de maçonnerie tombée de la partie supérieure. Deux ordres d'architecture, l'un corinthien, l'autre composite, ornaient la scène; les pilastres sont richement sculptés; ils présentent, au milieu de rinceaux de feuillage, de nombreuses figures de divinités. L'hémicycle est entièrement conservé : il a vingt-six rangs de gradins, la partie supérieure est ornée d'un portique en marbre blanc d'ordre ionique.

Près du théâtre est le stade dont la conservation est telle qu'on pourrait encore aujourd'hui même y donner des courses, les gradins sont supportés par soixante-onze arcades; la longueur totale de l'édifice est de huit cent trente-cinq pieds sept pouces ; c'est le plus beau stade connu.

La nécropole de Perga forme autour des murailles plusieurs voies ornées de monuments funéraires.

Après avoir visité les ruines de Perga, il paraissait difficile de rencontrer les restes d'une ville qui pussent entrer en rivalité avec elles. Tout ce qui tient aux jeux de la scène était plutôt soupçonné que défini avec certitude; la couverture du théâtre, sa décoration, le jeu des machines, l'agencement du *thymélé*, étaient autant de dispositions fort sujettes à controverse ; car on n'a pas encore vu un théâtre antique parfaitement intact. Une ville de Pamphylie inconnue jusqu'aujourd'hui, renfermait ce curieux trésor.

Strabon (1) nous apprend que la ville d'Aspendus était située sur les bords du fleuve Eurymédon dont l'embouchure se trouve sur la côte, immédiatement après celle du Cestrus; c'était donc en remontant le fleuve Massurgat qu'on devait chercher les ruines d'Aspendus. En effet, des renseignements pris chez les Turcomans firent connaître qu'il existait non loin du fleuve et à six lieues de la mer, de vastes ruines qu'ils appellent Balgis-Seraï (le palais de la fille du miel).

Ce palais est le théâtre d'Aspendus, dont la grandeur et la richesse surprennent les sauvages habitants de la contrée, au

(1) XIV, p. 667.

point qu'ils ne peuvent en attribuer la construction qu'aux génies. Il ne manque pas une seule pierre à ce bel édifice; sa façade a quatre cent dix pieds de longueur et soixante-trois de hauteur; il a trois étages et dix-neuf fenêtres de face; les fenêtres du premier étage sont en arcades; elles éclairent la salle supérieure destinée aux mimes. Les autres étages sont pour le service du théâtre; deux grandes portes latérales conduisent aux galeries intérieures; elles portent des inscriptions qui nous apprennent que ce monument est dû à la munificence d'A. Curtius, qui légua par testament les sommes nécessaires à sa construction. Titianus et Arruntianus furent les exécuteurs testamentaires. Une autre inscription placée sur un piédestal dans l'intérieur du théâtre, fait connaître que Zénon fut l'architecte de ce monument. Ce chef-d'œuvre mérita les suffrages de ses concitoyens, au point qu'ils lui élevèrent une statue dans le théâtre, et lui firent présent d'un jardin près de l'Hippodrome. La construction de ce théâtre est en blocs de pierres de taille de cinq à six pieds de longueur et de deux et demi de hauteur. La scène est ornée de deux ordres de colonnes ionique et corinthien; le rang inférieur a douze colonnes de face : elles sont en marbre blanc veiné de rouge. L'entablement est orné de la plus riche sculpture; dans la frise sont des têtes de victimes entourées de guirlandes ; les entrecolonnements offrent de petites niches ornées de frontons sculptés avec une délicatesse extrême. Cinq portes conduisent de la salle des mimes sur la scène. L'ordre supérieur est supporté par des piédestaux très bas; chaque couple de colonnes porte un fronton; le fronton du milieu est orné dans son tympan d'une statue de femme nue qui tient des rinceaux de feuillage.

La scène était couverte par une toiture en charpente dont l'inclinaison est dirigée vers le mur. Les vides qui existaient entre le toit et le plafond de la scène servaient pour quelques machines; on voit encore les attaches des solives et les traces de la pente du toit qui indique parfaitement cette disposition; tout le reste de la scène était couvert par des peintures et des placages de marbre. L'hémicycle est composé de deux précinc-

tions et de vingt-neuf rangs de gradins ; une galerie règne tout autour de la première précinction ; enfin, un portique de cinquante arcades couronne l'édifice. Toute la scène et la salle des mimes ont dans la partie supérieure des terrasses pour le service des tentes.

Les autres ruines d'Aspendus sont d'accord avec la magnificence de ce théâtre ; on y remarque un forum dû aussi à l'architecte Zénon, et un aqueduc immense qui portait à Aspendus les eaux d'une source éloignée.

La Cilicie-Trachéenne n'offre, en comparaison de la Pamphylie, que des ruines peu importantes : ce sont des débris de villes et des nécropoles qui n'apprennent rien de nouveau sur les arts de ces contrées. La Cilicie champêtre est encore moins riche en monuments anciens. Les ruines de Pompéiopolis sont de mauvais goût et d'une époque de décadence. Tarsous enfin, la métropole de cette contrée, n'a plus rien des monuments de l'ancienne Tarse.

FIN DU PREMIER CAHIER.

NOUVELLES ANNALES

PUBLIÉES

PAR LA SECTION FRANÇAISE

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

TEMPLE DE LA VICTOIRE APTÈRE A ATHÈNES.

(*Monuments*, pl. VII.)

Après avoir visité une partie de la ville d'Athènes, Pausanias s'avance vers l'Acropolis, et s'exprime ainsi (1) :

« Il n'y a qu'un seul chemin pour entrer dans l'Acropolis, » car de tout autre côté elle est fermée par des rochers fort » escarpés ou par un bon mur. Les vestibules (τὰ προπύλαια) » qui y conduisent sont couverts d'un marbre blanc, qui, » soit par la grandeur des pierres, soit par les ornements, » passe tout ce qui a été fait jusqu'à présent de plus beau. » Je ne saurais dire au juste quels personnages représentent » les statues équestres que l'on y a placées, si ce sont les fils » de Xénophon, ou bien si elles ont été mises là seulement » pour la décoration. A droite des Propylées est un temple » de la Victoire sans ailes. De ce temple on voit la mer, et » c'est de là, dit-on, qu'Égée se précipita. »

Ce temple, peu étendu, survécut, malgré ses proportions légères, aux nombreux désastres qui désolèrent Athènes dans

(1) I, 22, 4.

l'antiquité païenne; il surmonta avec autant de bonheur les vicissitudes du Bas-Empire et du moyen âge : Spon et Wheler, visitant cette ville en 1675, virent l'édifice encore debout, mais le défaut de dessins et leur description trop vague pour ce qui concerne la place qu'il occupait, ne déterminèrent pas d'une manière précise sa position relative, ni les caractères de son architecture. Ces deux voyageurs laissèrent incomplètes les notions nécessaires à la connaissance parfaite de l'un des riches ornements de l'Acropolis. Je cite le récit de Spon (1). « Après que l'on a passé le vestibule et qu'on est entré tout-à-» fait dans la citadelle (il parle du vestibule de la citadelle mo-» derne, et non des Propylées), on trouve à main droite le tem-» ple que Pausanias y a marqué fort précisément. Ce petit » temple est donc celui qu'il appelle le temple de la Victoire sans » ailes (involucris Victoriæ, *Amasœus*); il est bâti près de la mu-» raille d'où Égée se précipita. C'est apparemment à cause de » cela qu'ils avaient bâti ce temple auprès du même lieu. Ce » temple est d'ordre ionique avec de petites colonnes cannelées, » et la frise chargée d'un bas-relief de petites figures d'assez » bonne main, dont il y en a une assise et neuf ou dix debout, » devant et derrière. Il n'a qu'environ quinze pieds de large, et » sert maintenant aux Turcs de magasin à poudre. »

Rien dans cette description n'indique la forme du temple, le nombre et la disposition de ses colonnes, sa distance des Propylées et la direction de son axe.

Stuart et Revet, en publiant les antiquités d'Athènes, décrivirent lés Propylées, et indiquèrent le temple de la Victoire Aptère à la droite de cet édifice dans une salle qui existe encore, et non à la droite du voyageur qui se présente devant les vestibules. Ils prétendirent que Spon et Wheler qui entrèrent à la citadelle par le chemin moderne, se sont trompés en désignant comme temple de la Victoire, l'édifice ionique situé à leur droite; c'est Stuart qui est dans l'erreur. La route que suivit Spon pour entrer dans la citadelle, n'était certaine-

(1) *Voy. de Spon*, t. II, p. 79.

ment pas celle qu'avait parcourue Pausanias, puisque des constructions turques s'y opposaient, et que le voyageur moderne croyait avoir franchi les Propylées antiques, lorsqu'il n'était encore que dans l'enceinte ajoutée par les Turcs. Mais le temple ne resta pas moins à la droite de Spon pendant tout son trajet. En effet, arrivé aux colonnes des Propylées, qu'il prit pour l'arsenal de Lycurgue, il ne put passer outre, et se dirigea vers le midi, laissant à sa gauche ce dernier édifice, et conservant toujours à sa droite le temple ionique de la Victoire.

La route moderne ne devait donc pas fournir à Stuart un argument pour placer l'édifice à la gauche du voyageur, quand Pausanias dit positivement qu'il est à la droite. De plus, le bastion antique occupé par le temple, est le seul lieu d'où l'on puisse facilement apercevoir la mer et un horizon étendu vers le sud, d'où venait Thésée lorsqu'Égée se précipita. C'est là seulement que l'édifice, selon l'expression de Pausanias, pouvait donner d'un côté sur la mer.

La guerre qui à la fin du XVIIe siècle, amena les Vénitiens devant Athènes, paraît être l'époque de l'entière destruction du temple; un siége opiniâtre dirigé contre la citadelle par le général comte Koenigsmark et Morosini, en 1687, obligea les assiégés à construire une batterie sur toute la face occidentale du rocher qui domine la ville et la plaine environnante. Le front donné à cette fortification, commençant vers le nord, auprès d'un piédestal antique encore debout, s'étendit sur toute la longueur de l'escalier en marbre qui donnait accès aux Propylées, puis enveloppant une partie du terre-plein élevé qui forme le bastion le plus saillant au midi, les embrasures pratiquées à la partie supérieure furent maçonnées sur le plan même de l'édifice dont les dessins sont réunis sur la planche VII.

Alors le temple fut entièrement renversé pour fournir par ses riches détails des matériaux à la construction militaire. Les frontons, la frise ornée de bas-reliefs, les colonnes taillées dans un seul morceau de marbre chacune, les assises de la

Cella, toutes les parties du temple enfin furent jetées en désordre dans les blocages. Les bases des colonnes restèrent seules à leur place ainsi que le soubassement composé de trois marches; le peu d'élévation de ces parties au-dessus du sol de la terrasse ne nuisait en rien à l'établissement de la batterie turque.

Les derniers événements de la Grèce ramenèrent plus d'une scène sanglante devant Athènes; les Grecs et les Turcs s'arrachèrent successivement cette citadelle, témoin de tant d'événements. De nombreux projectiles arrivèrent de toutes parts et mutilèrent les hommes et les temples. Le Parthénon vit ses colonnes sillonnées de plus d'un boulet lancé par les chrétiens ou par les infidèles ; l'Erectheum s'écroula sous le poids des bombes, le monument choragique de Thrasyllus disparut du sommet du théâtre de Bacchus, et le temple de l'Ilissus ne laissa sur les bords du fleuve aucune trace de sa disposition première.

Mais la France, en donnant l'indépendance à la Grèce, la protégea par des traités. Un gouvernement ami des arts établit sa capitale à Athènes, et de nos jours l'enceinte moderne de la ville et les fortifications de la citadelle, désormais superflues, disparaissent pour faire place à des travaux utiles.

C'est à cet ordre de choses que nous devons la découverte complète du monument visité autrefois par Pausanias, et qui manque à l'ouvrage publié par Stuart et Revet, et dans lequel ils complétèrent les travaux commencés par l'architecte français David Leroi.

Lorsque je visitai Athènes au printemps de l'année 1836, la batterie turque était entièrement détruite ; on avait recueilli avec soin tous les détails de sculpture et d'architecture maçonnés dans les murs modernes. Ces fragments, rassemblés et mis en ordre, avaient présenté aux architectes bavarois l'ensemble d'un édifice complet, dont le plan avait été trouvé intact, comme je l'ai dit plus haut, à l'angle occidental de l'Acropolis. C'est ce temple, reconnu pour être celui de la Victoire Aptère, sujet de tant d'opinions diverses, et placé par Stuart au côté opposé des Propylées, que nous essaierons de faire connaître dans tous

ses détails, pour compléter les notions relatives à la partie antérieure de l'Acropolis.

L'entrée moderne de la citadelle d'Athènes est une porte cintrée; dans les murs de cette porte sont incrustés plusieurs fragments antiques, parmi lesquels est une architrave de l'Erectheum. Après avoir suivi un étroit passage, on trouve à gauche un dépôt de sculptures, où l'on distingue une statue de Minerve de style grec primitif, un bas-relief représentant Cérès et Triptolème sur un char, de beaux chapiteaux et autres débris; tels sont les plus riches morceaux, mais plus ou moins mutilés, de cette réunion de marbres antiques.

Vis-à-vis de ces fragments une porte s'ouvre; les gonds sont placés sur l'arête verticale d'une haute muraille antique, construite en pierre du Pirée; une forte moulure grecque la couronne. Cette muraille soutient la terrasse A, où fut placé le temple de la Victoire. On monte du sud au nord par une pente rapide, en suivant le mur de la terrasse pour arriver au milieu des ruines du grand escalier de marbre pentélique, qui donnait accès aux Propylées.

Trop de désordre règne dans cette partie antérieure de la citadelle pour qu'on puisse reconnaître quelle fut la disposition primitive de ce large escalier; les ouvriers enlèvent encore quelques restes de la maçonnerie turque qui couvrit toute cette étendue. Il sera cependant possible d'expliquer plus tard l'arrangement de cette arrivée à l'Acropole, puisque plusieurs marches ont laissé leur empreinte sur le mur septentrional de la terrasse contre lequel furent appuyées leurs extrémités au point B.

Ces marches étaient limitées au nord par un piédestal élevé qui existe encore dans son entier; il est construit en marbre du mont Hymète, et par assises de deux couleurs, alternativement grises et blanches; ces dernières sont beaucoup plus épaisses que les autres. La hauteur totale est de neuf mètres sur une largeur de cinq en carré. Il portait une statue équestre de Marcus Agrippa, comme l'indique une inscription gravée sur la face occidentale et publiée par Stuart.

En décrivant les Propylées, Pausanias mentionne deux statues équestres, ce qui a fait croire jusqu'à ce jour qu'un second piédestal semblable à celui dont je viens de parler, était placé à droite vers le bastion; dans les travaux exécutés récemment, on n'en a découvert aucune trace, et les marches aboutirent de ce côté sur la muraille sans aucune interruption. Ce second piédestal aurait produit le plus mauvais effet par le voisinage du temple de la Victoire, et de l'appui sculpté que je ferai connaître plus loin. De plus, l'auteur grec s'explique d'une manière non équivoque, lorsqu'il dit que les statues équestres, qu'il croit être celles des fils de Xénophon, sont placées sur les Propylées et non en avant. L'inscription d'Agrippa qui devait exister alors, puisque ce consul est antérieur de plus d'un siècle et demi au voyage de Pausanias, ne lui aurait pas laissé, à l'égard de la dédicace, les doutes qu'il exprime.

En franchissant les ruines situées au midi du piédestal, on rencontre à droite un petit escalier D taillé dans le marbre et pris sur l'épaisseur de la terrasse; il conduit au temple de la Victoire, E.

Trois marches, qui ne furent jamais déplacées, servent de soubassement à l'édifice; leur direction est en biais relativement à l'axe des Propylées, parce que l'angle nord de la terrasse est obtus. Les Grecs conservèrent, entre les marches et la face méridionale du bastion, un espace A assez grand pour le service militaire en cas de siége. A l'ouest elles arrivent presque au bord du glacis.

N° II. Les huit bases de colonnes et toutes les moulures qui encadrent la Cella en formant son assise inférieure, ont été trouvées à leur place sur la marche supérieure, comme je l'ai dit plus haut, ce qui est une des causes qui déterminèrent le gouvernement grec à faire rétablir le temple dans son état primitif. Il manquait trop peu de choses aux détails qu'on avait trouvés dans les murs de la batterie turque pour que cette opération ne présentât pas de grandes facilités.

Un échafaudage de sapin fut dressé sur le sol du sanctuaire,

les trois faces de la Cella s'élevèrent, et quelques morceaux de marbre taillés dans les proportions convenables, complétèrent les assises qu'on n'avait pu retrouver dans toute leur étendue. Lorsque j'arrivai près de cet édifice, les colonnes étaient dressées, et déjà leurs chapiteaux se reliaient entre eux par des lignes d'architraves, n° III. C'était un spectacle unique dans les annales de l'architecture, qu'un temple s'élevant pour la seconde fois sur ses bases, plus de deux mille ans après sa première érection; et les mains employées à cette régénération étaient grecques, ce qui ajoutait encore à l'intérêt offert par la renaissance de l'édifice.

L'entrée de la Cella est dirigée vers les Propylées. Placée dans l'autre sens, l'accès vers la statue de la déesse eût été trop difficile. Lorsqu'on a franchi le portique oriental, trois ouvertures se présentent sur toute la largeur du sanctuaire : elles sont formées par deux pilastres moins larges que les colonnes, et d'une profondeur double de leur épaisseur. F. II. Au milieu était la porte; des clôtures en métal ou en marbre dont on retrouve les scellements, fermaient les deux espaces ouverts à droite et à gauche de l'entrée; elles étaient supportées par une assise semblable à celle qui se profile autour des murs du sanctuaire. A l'intérieur l'enceinte sacrée est formée par trois murs pleins et sans ouverture, composés d'assises réglées parmi lesquelles on a remplacé plusieurs morceaux qui manquaient (voir la face latérale n° IV) ; l'un des fûts des pilastres est dans le même cas. La Cella, qui présente une superficie de quatre mètres vingt-huit centimètres de profondeur, sur trois mètres quatre-vingts centimètres de large, a conservé au milieu du sol quelques indications du piédestal qui supportait la statue. A l'occident de cette enceinte, et sans qu'il y ait aucune communication de l'intérieur vers cette direction, un portique G, en tout semblable à celui de l'orient, décore la partie de l'édifice qui était vue de la ville basse, et pendant tout l'espace parcouru pour monter à la citadelle.

L'architecture du temple présente beaucoup d'analogie avec celle du monument situé sur les bords de l'Ilissus, et publié

par Stuart. Les marches, élevées de vingt-six centimètres, reçurent un larmier dans leur partie inférieure, ce qui les orne de manière à mettre leurs lignes en harmonie avec les détails du monument. Les bases, richement profilées, et plus fines par leurs proportions que celles du temple déjà mentionné, sont formées d'un tore, d'un large cavet qui le surmonte, et d'une moulure striée qui est d'un bon effet, V; le même profil tourne autour de la Cella et des pilastres. Les huit colonnes finement cannelées de vingt-quatre canaux chacune, diminuent en s'élevant; et les chapiteaux VI qui les couronnent, offrent tous les caractères de ceux du temple de l'Ilissus; les volutes d'angles, ingénieusement étudiées, reproduisent sous tous les aspects du monument le chapiteau de face. Dans les parties couvertes par les coussinets et préservées du contact de l'air par le plafond du portique et les architraves, les oves qui décorent les chapiteaux présentent des traces de couleurs bleue et rouge. Cette peinture était disposée de manière à détacher l'ove sur un fond rouge, une nervure bleue décorait la partie arrondie de l'œuf. On voit un exemple de décoration à peu près semblable à Palerme sur le couronnement d'un tombeau grec trouvé à Girgenti, l'antique Agrigente. Les pilastres et le mur extérieur de la Cella IV sont surmontés d'un profil dont le dessin est indiqué au n° VII.

Une architrave composée d'un talon et de trois faces lisses relie entre eux les chapiteaux et les surmonte convenablement. Cinq fragments de la frise ont été trouvés dans la démolition de la batterie turque; l'un d'eux contient huit figures, un autre en présente trois; un troisième bas-relief a fait partie d'un angle, car on y voit des personnages sur les deux faces. En 1804, lord Elgin emporta en Angleterre une partie de cette frise, qui a été publiée par Stuart; elle représente le combat des Athéniens contre les Amazones.

Lorsque je visitai Athènes, la restauration du temple était arrivée seulement à l'architrave, on ne l'avait pas encore placée dans tout son périmètre. Les morceaux de la frise étaient en dépôt dans une salle des Propylées. On cherchait parmi les

marbres amoncelés en désordre sur l'ancien emplacement de l'escalier de la citadelle, les deux frontons et ce qui composait la couverture de l'édifice. Déjà on avait trouvé quelques fragments des plafonds ; le dessin que j'en publie n° VIII couvrait une partie des portiques. Dans ce plafond, des caissons profonds et d'une forme allongée sont espacés entre eux d'une manière symétrique, une moulure les décore à l'intérieur, et le fond offre une particularité remarquable, il est refouillé suivant une courbe qui est une portion de cercle comme serait une voûte surbaissée (voir le détail n° IX).

La partie supérieure du temple, tracée en lignes ponctuées sur la planche, est une restauration qu'il était nécessaire d'indiquer pour compléter l'ensemble. Il est à présumer que déjà les frontons que l'on cherchait dans les fouilles ont été retrouvés depuis mon départ d'Athènes, et que l'édifice sera bientôt complet.

Le voisinage de la muraille escarpée du bastion qui porte le temple nécessita dans l'origine un appui ou garde-fou qui protégeât contre les chutes qu'auraient pu faire les sacrificateurs ou les assistants, vers l'escalier des Propylées ou même en dehors de la citadelle. Les architectes grecs pourvurent à ce besoin ; sur les marbres dont la partie saillante, profilée en moulure, couronne les murs de la terrasse, on voit l'empreinte de cet appui (H. fig. II.) qui était composé de tablettes dressées debout dans toute la largeur du bastion, et sur le retour occidental. Un fragment de bas-relief trouvé dans les ruines de la batterie turque, et représentant deux Victoires ailées revêtues d'étoffes légères et d'une belle exécution, remplit parfaitement par sa hauteur et son épaisseur les conditions nécessaires à cet appui (L. fig. IV). Le lieu où fut trouvé ce bas-relief serait encore une raison pour admettre qu'il était employé, comme le pensent les architectes d'Athènes, à décorer le sommet de la terrasse. Il est probable qu'on retrouvera quelques nouveaux fragments de cette riche décoration ; le peu qu'on en possède aujourd'hui ne permet pas d'assigner une place pré-

cise au bas-relief qui porte les deux Victoires; je l'ai donc placé dans le dessin sur un point indifférent de l'appui.

Après avoir fait connaître le petit temple de la Victoire Aptère, je n'omettrai pas de mentionner ici toutes les découvertes récentes qui enrichissent l'Acropole d'Athènes. Le Parthénon, qui a beaucoup souffert durant le siége de 1827, a été l'objet de la sollicitude du gouvernement grec; un échafaudage se prépare dans le but de rétablir le mur méridional de la Cella, renversé par les mahométans pour arracher les plombs qui liaient entre elles les assises de marbre.

Les Turcs étaient renfermés dans la citadelle, ils manquaient de balles pour leur mousqueterie. Un jour un bruit inattendu se fait entendre parmi les Grecs, la poussière qui enveloppe les colonnes du temple leur en explique la cause. Un parlementaire se dirige vers les barbares, il fait aux assiégés une proposition singulière; du plomb leur sera fourni pour racheter les temples de la ruine qui commence; les Turcs acceptent, et la destruction s'arrête.

J'ai vu sortir d'une fouille pratiquée à l'angle droit de la face orientale du Parthénon, un bas-relief du plus beau style qui fit partie de la frise des Panathénées. On y voit un des douze grands dieux auprès duquel est assis un héros qui paraît être Thésée; une femme debout occupe sa droite, c'est une fille de Cécrops: ce bas-relief est un chef-d'œuvre. Une tuile en marbre, dont la forme est celle des *imbrices* des Romains, a été trouvée du même côté du temple; elle fut décorée de longues feuilles peintes sur son extrados.

Plus loin, toujours à l'orient, un piédestal, encore sur son emplacement antique, parut à dix mètres de distance de la façade, lorsqu'on eut enlevé les nombreux décombres des maisons modernes qui occupaient cette partie de l'Acropole.

Un fragment d'architrave courbe, trouvé dans l'axe du Parthénon, indique la place qu'occupait le petit temple circulaire que les Athéniens consacrèrent à Rome et à Auguste (1),

(1) Sueton *in* August.

malgré le vœu de cet empereur. Une longue inscription en fait connaître la dédicace. Cette inscription est depuis longtemps connue. Elle est dans Gruter, Corsini et Boechs (*corp. inscr.*, n. 478). Il est inutile de la reproduire ici.

A l'extrémité orientale du rocher, les remblais couvraient un grand nombre de tambours de colonnes en marbre pentélique, préparés pour la construction du temple de Minerve, et tels qu'ils furent montés à la citadelle par les machines, c'est-à-dire à l'état brut et seulement épannelés. Ces marbres sont semblables en tous points à ceux qui sont rangés symétriquement dans le mur septentrional de l'Acropole, et la nouvelle découverte semble devoir faire renoncer à l'idée, adoptée jusqu'ici, que ces tambours de colonnes firent partie du temple brûlé par les Perses, et que les Athéniens les placèrent en évidence sur la muraille pour ne jamais oublier ce désastre. On aurait dû remarquer qu'ils ont encore les tenons qui servirent à les fixer aux câbles des machines; ce qui démontre qu'ils ne firent jamais partie d'un édifice achevé. Ces marbres furent sans doute jetés dans les remblais opérés dans l'antiquité pour niveler le sol aux environs du Parthénon, lorsque cet édifice fut achevé. Trouvés plus tard, peut-être au moyen âge, dans des mouvements de terre semblables à ceux qui viennent d'en mettre au jour de nouveaux, ils furent placés sur la muraille pour fermer une brèche.

A l'angle gauche de la façade du temple de Minerve, une excavation profonde a produit des couches superposées de charbon et de pierre calcinée. Là seulement doivent se reconnaître les débris du temple primitif détruit par le feu. Des fragments d'antéfixes, de tuiles faîtières, de moulures décorées de feuilles d'olivier, le tout en terre cuite, démontrent que le premier temple remplacé par celui d'Ictinus et de Phidias était d'une construction toute différente, que la terre cuite y jouait un grand rôle, et que la coloration extérieure en formait tout le décor. La fabrication et la peinture de ces détails du temple sont parfaitement analogues, quant à la pâte et à la nuance des couleurs, aux vases du plus ancien style

grec trouvés en Étrurie depuis peu d'années dans les Nécropoles de Tarquinie et de Vulci.

Ces fragments d'un temple dont la destruction date d'une époque connue, et qui fut construit vers les premiers siècles de la civilisation grecque, sont du plus grand intérêt pour l'histoire de l'architecture. Trouvés tout récemment lorsque j'arrivai dans l'Attique, il n'était pas encore possible de les dessiner. Les architectes bavarois qui habitent Athènes ne tarderont pas sans doute à nous les faire connaître par une publication digne d'un sujet aussi important. Je me bornerai à les désigner ici succinctement.

1° Une cimaise décorée de fleurs d'hyacinthe rouge reliées par des entrelas noirs; les gouttières sont formées par des canaux cylindriques enveloppés dans des moulures semblables à celles qui ornent le col de certains vases étrusques.

2° Frises hautes de douze centimètres environ, représentant des feuilles d'olivier très rapprochées, et modelées en relief avant leur coloration en noir. Elles ont pu décorer par incrustation un larmier ou toute autre moulure plate.

3° Tuiles faîtières surmontées de palmettes découpées qui décoraient l'arête supérieure du comble; les palmes sont placées à la rencontre des imbrices qui suivaient la pente du toit et de celles qui couvraient le faîtage. La coloration s'étend de tous côtés.

4° Têtes de Méduse peintes en noir.

5° Plusieurs antéfixes en palmettes.

6° Un fragment de chapiteau ionique en marbre avec traces de couleurs sur la volute. Le coussinet est enrichi d'une fleur d'hyacinthe peinte en bleu et en rouge.

7° Un fragment de triglyphe en pierre présentant sur la surface une teinte de bleu minéral dans toute sa fraîcheur. Ce morceau curieux a été trouvé dans la ville.

Tout le sol du portique occidental précédant l'opistodome est couvert de détails d'architecture en marbre trouvés dans les fouilles opérées sur divers points de la citadelle. La petite

mosquée turque située dans le sanctuaire du temple, sert de dépôt aux nombreux bas-reliefs et aux fragments de statuaire recueillis de même dans cette enceinte élevée. Aux Propylées on réunit aussi d'autres richesses qui, jointes à celles que renferme déjà le temple de Thésée, formeront bientôt un Musée digne de l'ancienne capitale des arts.

Sur le sol de la ville basse, dans l'axe de ce dernier temple, et à peu près au milieu de l'espace qui le sépare du carré d'Adrien, la destruction d'une maison moderne a fait voir, dans l'épaisseur des murailles, deux colosses en marbre dont l'un encore sur son piédestal représente *Erichthonius* avec des jambes en forme de serpent; le second colosse est plus mutilé. On reconnaît derrière chacune de ces statues des restes de pilastres indiquant qu'elles firent partie d'un édifice décoré sur ses faces de représentations héroïques. Peut-être doit-on voir ici une partie du gymnase de Ptolémée, qui était dans ce quartier d'Athènes.

Vers le Cynosarge, à l'orient de la ville, sont commencées les constructions du palais d'Othon. De nombreux tombeaux grecs et romains sont sortis des tranchées nécessitées par les fondations. Décorés de bas-reliefs allégoriques et d'animaux, ces sarcophages ont été transportés au temple de Thésée où ils feront partie du Musée.

Enfin au Pirée une découverte récente ajoute à l'intérêt que présentent les nombreuses ruines qui environnent ce port célèbre. L'Aphrodisium ou grand port avait pris son nom de deux temples de Vénus construits, l'un par Thémistocle après la victoire de Salamine, et dédié à *Vénus Aparche*, parce qu'une colombe était venue se reposer sur la galère que montait ce général pendant la bataille; l'autre par Conon, après le combat naval dans lequel il défit les Lacédémoniens sur les côtes de Carie.

Des fouilles, exécutées depuis peu d'années pour la construction d'un magasin, mirent au jour quelques tambours de colonnes et d'autres détails de l'un de ces deux temples. On y a trouvé deux inscriptions curieuses indiquant les noms de

plusieurs amiraux grecs, et une liste des agrès et armements de leurs flottes. Ces inscriptions vont être publiées; on les faisait graver lorsque je quittai Athènes.

La capitale et son port sont les deux points de la Grèce vers lesquels se porte de nos jours la plus grande activité industrielle; c'est donc sur le sol de l'Attique que l'on doit s'attendre d'abord à voir les découvertes se multiplier plus que dans toute autre partie du royaume. J'ai parcouru les contrées les plus intéressantes par leurs souvenirs, je n'y ai rien rencontré que n'ait fait connaître la belle publication des travaux de la commission scientifique, envoyée par le gouvernement français à la suite de l'expédition de Morée.

Albert LENOIR.

LETTRE

A M. L. DE KLENZE, SUR UNE STATUE DE HÉROS ATTIQUE, RÉCEMMENT DÉCOUVERTE A ATHÈNES.

(*Monuments*, pl. VIII.)

MONSIEUR ET CÉLÈBRE CONFRÈRE,

Je vous dois à toute sorte de titres l'hommage de ces observations sur un monument attique qui m'a paru propre à exciter l'intérêt des antiquaires; car c'est de vous que j'ai reçu le dessin de ce monument, dont vous aviez été le premier à signaler, dans un article du *Kunstblatt*, la découverte au monde savant; et si j'ai pu me former une opinion sur le mérite de cette sculpture, c'est encore à vous que j'en suis redevable, grâce à la bonté que vous avez eue de me donner de vive voix et par écrit tous les éclaircissements qui m'étaient nécessaires. Il m'est d'ailleurs permis de rappeler à cette occasion plus d'un témoignage d'intérêt que vous avez accordé à mes travaux, plus d'un renseignement utile que vous m'avez fourni; et de les rappeler, moins avec la pensée de m'en prévaloir auprès de nos lecteurs, que pour les associer eux-mêmes à l'hommage que je me plais à vous rendre.

C'est par une lettre de notre jeune et habile architecte, M. Albert Lenoir, que j'eus la première connaissance du monument qui nous occupe. Cette lettre, dont un fragment se lit dans le *Journal des Savants* (1), était à peine rendue publique, que j'eus occasion de recevoir de vous-même, monsieur, qui aviez assisté à la découverte de la statue en question, et qui en aviez fait un dessin sur place, des détails qui ne pouvaient qu'ajouter à l'intérêt qu'elle m'inspirait. En procé-

(1) Juillet 1836, p. 445-446.

dant à la démolition des maisons modernes pour nettoyer le terrain où doit s'élever, et où s'élève déjà en partie la nouvelle Athènes, on trouva, dans la ville basse, à peu de distance du temple de Thésée, *trois grands piédestaux* (1) encore en place, chacun desquels portait une *statue*, de proportion colossale; malheureusement, de ces trois statues, une seule était encore assez bien conservée, toute mutilée qu'elle était de la tête et des deux bras; c'est celle dont vous m'avez envoyé depuis le dessin, exécuté par vous-même. La seconde, *qui semblerait*, d'après le mouvement de ses bras, *indiquer un héros combattant*, du moins à ce qu'en dit M. Albert Lenoir, vous a paru trop endommagée pour que le dessin en offrît quelque intérêt; quant à la troisième, elle n'est plus, suivant votre propre témoignage, qu'un tronc informe, où la pensée de l'ancien artiste se trouve aujourd'hui cachée à peu près comme elle l'était dans le bloc d'où son ciseau l'avait tirée. Les trois statues dont il s'agit se réduisent donc pour nous à une seule, sauf la circonstance importante qui résulte de leur érection même sur trois piédestaux, mis en rapport dans une certaine ordonnance; circonstance qui prouve qu'il exista, dans cette partie de l'ancienne Athènes, un édifice public dont ces statues faisaient partie.

A cet égard, la première question qu'on peut se faire, est celle que s'adresse à lui-même M. Albert Lenoir : étaient-ce des trophées? ces statues décoraient-elles un carrefour, ou une place publique? En jetant les yeux sur le *plan de la nouvelle ville d'Athènes*, tel qu'il a été projeté par vous-même, monsieur, et adopté à Athènes, par S. M. le roi Othon, le 1er (13) septembre 1834, je vois que ces trois piédestaux, avec leurs statues colossales, se trouvent dans la direction d'une voie publique, dont ils décoraient les deux côtés. Cette voie communiquait du temple de Thésée au gymnase de Ptolémée; et si l'on juge de son étendue d'après la place qu'ils y occu-

(1) M. Albert Lenoir parle de *quatre* piédestaux; mais je m'en rapporte de préférence au témoignage de M. de Klenze, qui n'en a indiqué que *trois* sur son *plan de la nouvelle Athènes*, à l'endroit marqué II.

pent, à peu près vers le milieu de l'espace compris entre ces deux édifices, il dut y avoir un assez grand nombre d'autres piédestaux semblables, érigés dans la même direction, de manière à former une espèce de portique découvert, qui aurait conduit du temple de Thésée au gymnase en question. Or, en consultant la description de Pausanias qui semble avoir suivi précisément la même voie (1), on trouve effectivement qu'il existait des *Hermès en marbre,* cités comme *méritant d'être vus*, λίθου τέ εἰσιν Ἑρμαῖ, θέας ἄξιοι ; mais c'est *dans le gymnase* même, ἐν τῷ γυμνασίῳ, et non *dans la rue* qui y conduisait, que se voyaient ces *Hermès ;* et d'ailleurs, la notion d'*Hermès*, quelque étendue qu'on lui donne, ne saurait convenir à des figures de ronde bosse érigées sur des piédestaux, telles que celles dont il s'agit ici. Pausanias n'a donc rien dit des statues qu'on vient de découvrir, bien qu'en se rendant du gymnase de Ptolémée au temple de Thésée par la route la plus directe, il n'eût pu manquer de les y voir, si elles eussent existé de son temps ; et comme, dans ce cas, il n'est guère probable qu'il n'en eût fait aucune mention, son silence équivaut presque à la certitude que l'exécution des statues qui nous occupent est postérieure à l'époque du voyage de Pausanias, conséquemment, aux règnes d'Hadrien et d'Antonin. Cette induction se trouve d'accord avec l'opinion que vous avez conçue, monsieur, relativement au style de ces sculptures; vous les regardez comme appartenant à une époque romaine, du siècle des Antonins ; peut-être sont-elles du nombre des embellissements d'Athènes, dus à la libéralité d'Hérode Atticus, de même que l'*Odéon*, dont Pausanias n'avait point parlé non plus dans sa description de l'Attique, attendu que cette partie de sa relation était rédigée, comme il nous l'apprend lui-même (2), avant que la construction de l'Odéon, entreprise

(1) Pausan. I, 17, 2 : Ἐν δὲ τῷ γυμνασίῳ τῆς ἀγορᾶς ἀπέχοντι οὐ πολὺ, ... λίθου τέ εἰσιν Ἑρμαῖ, θέας ἄξιοι, ... Πρὸς δὲ τῷ γυμνασίῳ Θησέως ἐστὶν ἱερόν, κ. τ. λ.

(2) Pausan. VII, 20, 3 : Ἐμοὶ δὲ ἐν τῇ Ἀτθίδι συγγραφῇ τὸ ἐς τοῦτο παρείθη τὸ

aux frais d'Hérode Atticus, eût été commencée. Dans tous les cas, il n'est guère possible, d'après le mérite que vous reconnaissez vous-même dans la mieux conservée des trois figures, et que vous avez su rendre sensible dans votre dessin ; il n'est guère possible, ai-je dit, que l'exécution de ces sculptures descende plus bas que le règne d'Antonin, qui se signala lui-même, comme l'on sait, par tant d'actes de munificence publique envers la Grèce. Voilà tout ce que je puis dire sur l'emplacement et sur l'âge de ces sculptures; voyons maintenant s'il est possible d'ajouter quelque chose à cette notion générale, par l'examen de celle de ces figures dont je vous dois le dessin.

Cette figure représente un *Homme*, dans la vigueur de l'âge, *entièrement nu*, et posant sur ses *deux genoux*, attendu que ses *jambes* qui, à partir de là, consistent en *queues de serpents*, se redressent le long de son dos jusqu'à la hauteur de son cou. La statue, ainsi conçue, est adossée à une espèce de montant ou de pilier, orné de moulures; et l'un et l'autre sont dressés sur une base terminée par une corniche, sur la face antérieure de laquelle est sculpté, dans un encadrement peu profond, un double *tronc d'olivier*. Cette disposition, qui se répète dans les deux autres figures, et qui se continuait, à n'en pouvoir douter, dans une suite de figures semblables, fait présumer une ordonnance telle que celle d'un portique, consistant en figures du même ordre, érigées sur des piédestaux pareils. On ne possédait encore, à ma connaissance, aucun exemple antique d'une disposition architectonique de cette sorte; et la circonstance, qui nous fera reconnaître dans la mieux conservée de ces figures, *Érichthonius*, ou le premier *Érechthée*, l'auteur de la race attique, l'*Autochthone* par excellence, nous autorise d'avance à croire que les autres figures représentaient de même les *Héros Éponymes*, à la tête desquels était placé *Érechthée*

φδεῖον, ὅτι πρότερον ἔτι ἐξείργαστο μοι τὰ ἐς Ἀθηναίους, ἢ ὑπῆρκτο Ἡρώδης τοῦ οἰκοδομήματος.

dans le Prytanée (1). On sait que ces *Héros* étaient au nombre de *dix*, d'accord avec celui des *dix tribus* attiques; mais il existait encore une autre classe de *Héros Éponymes*, au nombre de *quarante-deux*, à raison des *années de service militaire* qui étaient imposées à chaque citoyen d'Athènes, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante (2); ce trait de mœurs attiques était exposé dans la *République* d'Aristote (3) et dans l'*Atthide* de Philochore (4); malheureusement, sans que nous sachions par l'extrait qui nous en a été conservé, quels étaient ces *Héros Éponymes*, dont les noms avaient sans doute été empruntés à la tradition mythologique. Quoi qu'il en soit, l'existence de ces *Héros Éponymes*, au nombre de *dix*, pour les tribus, et de *quarante-deux*, pour les années de service militaire (5) : 'Επώνυμοι, διττοί εἰσιν οὗτοι· οἱ μὲν, λεγόμενοι τῶν ἡλικιῶν· καὶ εἰσὶ δύο καὶ τεσσαράκοντα, οἳ καλοῦνται καὶ λήξεων Ἐπώνυμοι· οἱ δὲ δέκα, ἀφ' ὧν αἱ φυλαὶ προσηγορεύθησαν, οἷον Ἐρεχθεύς, κ. τ. λ; ce nombre, dis-je, est plus que suffisant pour compléter en idée la décoration du portique auquel appartenaient nos trois figures; et je pourrais me borner à cette observation, pour justifier l'idée qu'a dû me suggérer la composition de ces figures, érigées sur des piédestaux et adossées à des piliers. Mais il y a encore ici une autre notion d'antiquité attique, qui n'est pas sans intérêt à éclaircir.

On sait qu'à la plus belle époque de la république d'Athènes, les noms des jeunes citoyens qui avaient atteint l'âge du service militaire, s'exposaient en public sur une *tablette* qui se suspendait à l'une des statues des *dix Éponymes*. C'est ce qui est indiqué en ces termes par Aristophane (6) :

(1) Pausan. I, 5, 2; cf. IX, 30, 1.

(2) Harpocrat. *v.* Ἐπώνυμοι; Magn. Etymol. *h. v.*

(3) Aristot. Ἀθηναίων Πολιτείᾳ *apud* Harpocrat. *v.* Στρατεία (ἡ) ἐν Ἐπωνύμοις; cf. Suid. *h. v.* Voy. Aristot. *Rer. Publ. Reliq.* ed. Neumann., p. 97-98.

(4) Philochor. *apud* Harpocrat. *h. v.* Cf. Philochor. *Fragm.* ed. Siebelis, p. 42-43.

(5) Magn. Etymol. *v.* Ἐπώνυμοι; cf. Harpocrat. *h. v.*, et *v.* Στρατεία ἐν τοῖς Ἐπωνύμοις.

(6) Aristophan. *Pac.* 1149, ex recens. Bekker.

Εἶτα προστὰς πρὸς τὸν ἈΝΔΡΙΆΝΤΑ τὸν Πανδίονος εἶδεν αὐτόν; et à quoi le même poëte fait allusion, dans un autre passage d'une de ses pièces (1). L'explication détaillée que nous donne le scholiaste, à ces deux endroits (2), ne laisse aucun lieu de douter qu'il ne s'agit en cette circonstance d'une *tablette de bois*, πίναξ (3), laquelle était *blanchie à la craie* (4), et qui s'attachait à l'une des statues d'*Éponymes*. Le scholiaste dit que ces statues étaient au nombre de *douze* (5); et, suivant une autre glose, le lieu où étaient érigées les statues en question eût été *près du Prytanée* (6). Mais il doit y avoir quelque méprise dans ces indications fournies par le scholiaste; car ces statues ne pouvaient excéder le nombre des tribus attiques, qui était de *dix* (7); et, dans ce qu'il rapporte du *lieu*

(1) Aristoph. *Equit.* 1366 : Ἔπειθ' ὁ πολίτης ἐντεθεὶς ἐν ΚΑΤΑΛΌΓΩι. Ce mot de *catalogue* servait proprement à désigner la *liste* des jeunes gens appelés au service militaire; c'est ce qu'on apprend par d'autres textes classiques, Diodor. Sic. XI, 84; Lucian. *in Timon.* § 51 : Οὐδὲ προεγράφην ἐν τῷ καταλόγῳ; cf. Hemsterh. *ad h. l.*; Ælian. *Hist. var.* XIII, 12 : Καὶ αὐτὸς εἶς ἦν τοῦ καταλόγου; Suid. *v.* Κατάλογος; et ce qui avait donné lieu à des locutions attiques, telles que celles-ci, τοὺς ἐκ τοῦ καταλόγου, Pollux, VIII, 115, et ἡλικίαν τὴν ἐκ καταλόγου, ou ὑπὲρ τὸν κατάλογον, Idem, II, 11. C'était le taxiarque qui inscrivait ou qui effaçait les noms portés sur ce *catalogue*; témoin ce passage de la *Harangue* de Lysias *contre Alcibiade*, περὶ τῆς ἀστρατείας, p. 167, ed. Fœrtsch. : Κελεύειν δὲ τὸν ταξίαρχον ἐξαλείφειν αὐτὸν ἐκ τοῦ τῶν ὁπλιτῶν καταλόγου.

(2) Schol. Aristophan. *ad Equit.* 1366, et *Pac.* 1149, t. II, p. 84 et 225, ed. Valpy.

(3) Schol. Aristoph. *ad Equit.* 1366 : Ἐν τῷ καταλόγῳ, ἐν τοῖς ΠΊΝΑΞΙΝ, ἐφ' ὧν ἐνέγραφον τῶν στρατευομένων τὰ ὀνόματα; cf. Suid. *v.* Κατάλογος· ὁ ΠΊΝΑΞ ἐφ' οὗ ἐνέγραφον τῶν ἐκστρατευομένων τὰ ὀνόματα. C'est un exemple de plus à ajouter à ceux que j'ai cités, dans mes *Peintures antiques*, p. 22-24, et *Appendice*, p. 364-5, de ces sortes de *tablettes*, servant à divers usages et exposées en public.

(4) C'est ce qui est indiqué par les expressions εἰς λελευκωμένα γραμματεῖα, dont se sert Aristote, *apud* Harpocrat. *v.* Στρατεία ἐν Ἐπωνύμοις; cf. Suid. *h. v.*, et Phot. *Lexic.* p. 541, 17.

(5) Schol. Aristophan. ad *Pac.* 1149 : Εἷς ἐστὶ τῶν ιβ' ἀνδριάντων κ. τ. λ.

(6) Idem, *ibidem* : τόπος Ἀθήνησιν παρὰ Πρυτανεῖον, ἐν ᾧ ἑστήκασιν ἀνδριάντες, οὓς ἐπωνύμους καλοῦσιν.

(7) L'addition des *trois tribus* nouvelles, faite à l'époque alexandrine et impériale, ne peut justifier cette assertion du scholiaste, puisqu'il s'agit ici du siècle d'Aristophane.

situé près du Prytanée, il est probable qu'il s'est laissé guider par la notion des statues des *Héros Éponymes*, érigées dans le *tholos* du Prytanée, mais à une place trop élevée pour qu'elles pussent servir à l'usage indiqué par Aristophane. Il y avait donc, dans un autre endroit d'Athènes, d'autres statues des mêmes *Héros Éponymes* (1) ; celles où se faisait l'exposition publique des noms des jeunes citoyens entrés dans l'âge du service militaire ; et cela posé, il me paraît bien probable que le portique, décoré de nos trois figures, et conduisant du temple de Thésée au gymnase de Ptolémée, avait remplacé, peut-être au même endroit, les anciennes statues d'*Éponymes*, qui avaient rempli cette destination du temps d'Aristophane et de Lysias.

Il s'agit maintenant d'établir, par l'examen de celle des trois statues qui s'est conservée dans le meilleur état, que cette figure représente en effet un des *Dix Éponymes*. A cet égard, l'opinion générale a déjà résolu ce qui aurait pu paraître une question, en proférant le nom d'*Érichthonius;* et il est certain que la double nature d'*Homme* et de *Serpent*, qui distinguait ce personnage entre tous les Héros attiques, et qui se retrouve dans notre monument, ne saurait comporter une meilleure explication. Il est bien vrai que *Cécrops*, en sa qualité de διφυής, de δίμορφος, avait pu être représenté quel-

(1) C'est d'une *suite* de statues des *dix Éponymes* qu'il est question ; car, en fait de *statues isolées* d'un ou de plusieurs de ces *Héros*, on sait, par divers témoignages, qu'il en exista en différents endroits d'Athènes. Ainsi, outre la statue de *Pandion* que Pausanias vit au Prytanée, I, 5, 3, il y en avait une autre, consacrée sur l'Acropole, et citée comme *particulièrement remarquable* par le même auteur, *ibid.* 4 ; et, comme ni l'une ni l'autre n'était certainement celle qu'avait en vue Aristophane, *Pac.* 1149, il suit de là qu'Athènes possédait au moins *trois* statues de *Pandion*. Il en est de même d'*Érechthée*, dont Pausanias cite, avec la statue du Prytanée, I, 5, 2, une autre statue, chef-d'œuvre de Myron, IX, 30, 1 ; (car rien ne prouve, comme l'a supposé M. Brœndsted, *Recherches*, etc., p. 224, 6, que ces deux statues n'en fissent qu'une seule) ; ce qui, avec notre statue d'*Erichthonius*, récemment découverte, fait aussi *trois* figures du même personnage; et ce n'étaient sans doute pas là les seules qu'Athènes en possédât ; sans compter qu'il y eut encore des statues du *second Érechthée*, témoin le groupe cité par Pausanias, I, 27, 5.

quefois *Homme par en haut* et *Serpent par en bas*, tel que l'indique le scholiaste de Lycophron (1), et tel que l'avait en vue Démosthène (2) lui-même, à la belle époque de l'antiquité grecque. Toutefois, le caractère de roi législateur, joint à la notion de chef étranger, qui domine dans le mythe de *Cécrops*, ne permet pas de croire que la double nature attribuée à ce personnage ait été, du moins dans l'opinion générale qu'expriment les monuments de l'art (3), rendue sensible par les *queues de serpent*. Démosthène n'explique en effet cette particularité que par une intention allégorique; tandis que, dans le mythe d'*Érichthonius*, la combinaison de l'*homme* et du *serpent* s'expliquait dans un sens positif, en rapport avec la qualité d'*Autochthone* essentiellement propre à ce personnage; et c'est cette considération, sans compter quelques autres motifs qu'il serait trop long de déduire ici, qui me détermine à adopter pour notre figure la dénomination d'*Érichthonius*. Je ne parle pas de l'idée qui pourrait reconnaître dans ce personnage anguipède le *Titan Atlas*, à cause des rapports mythologiques qui existaient entre les *Athéniens* et les *Atlantides*. Cette opinion, qui aurait pu se fonder jusqu'à un certain point sur un monument attique publié par M. Éd. Gerhard (4), et qui avait conduit un habile antiquaire à imaginer une assimilation d'*Atlas* avec *Posidon* et *Héphæstus* (5), tout-à-fait chimérique à mon avis, cette opinion, dis-je, n'a plus besoin d'être combattue aujourd'hui qu'elle est condamnée par

(1) Schol. *ad* Lycophr. v. III : Διμόρφου σκηπτουχίας· . . . . ἢ, ὡς ληροῦσιν, ὅτι τὰ ἌΝΩ ἀνθρώπου, τὰ δὲ ΚΆΤΩ δράκοντος εἶχεν.

(2) Demosthen. *Orat. Funebr.*, t. II, p. 1398, 24. Reisk. : Ἤιδεσαν Κεκροπίδαι τὸν ἑαυτῶν ἈΡΧΗΓῸΝ, τὰ μὲν ὡς ἔστι ΔΡΆΚΩΝ, τὰ δ' ὡς ἔστιν ἌΝΘΡΩΠΟΣ λεγόμενον, κ. τ. λ.

(3) Du moins, ceux de ces monuments, d'ancien style, qui nous offrent la figure de *Cécrops*, tels que le superbe vase de Canino, récemment décrit par M. de Witte, n° 105, avec celui du Musée de Berlin, n° 1602; tels encore que le bas-relief attique du *Museo Worsleiano*, tav. IV, p. 18-20, ed. Milan., réprésentent-ils ce personnage sous la forme humaine et dans le costume héroïque.

(4) *Venere Proserpina*, tav. II, fig. 2.

(5) Panofka, *Annal. de l'Instit. Archéol.*, t. IV, p. 137.

M. Éd. Gerhard lui-même (1), et que le nom d'*Atlas*, donné d'abord à cette figure anguipède, est repoussé par un des plus grands philologues des temps modernes, l'illustre M. God. Hermann (2).

Admettant donc l'idée qui s'est présentée du premier coup à tout le monde, c'est à savoir que notre statue attique représente *Érichthonius*, le type même et la personnification idéale de l'*Autochthone* athénien, nous avons à examiner en quoi cette manière de le représenter, *Homme par le haut*, et *Serpent par le bas*, était conforme à la tradition attique, telle que nous la connaissons par les monuments de la langue et par ceux de l'art. Mais à cet égard, il y a une distinction importante à faire concernant l'âge même de ces monuments, suivant qu'ils appartiennent à une plus ou moins haute époque de l'antiquité. Dans la plus ancienne forme du mythe, celle qui avait pris naissance dans le berceau même de la civilisation attique, à l'époque où dominaient les traditions d'un langage symbolique dérivé de l'Orient, *Érichthonius*, le premier-né de la terre, l'Autochthone par excellence, avait dû être figuré en *serpent*, tel qu'il apparut d'abord au sortir de la ciste mystique (3), et tel que la Grèce, au siècle de Pausanias, continuait encore a le voir dans le *serpent* placé aux pieds de la Minerve Poliade (4). C'est en raison de cette ancienne tradition attique, προγόνων νόμον (5), que l'usage de suspendre des *serpents d'or* au col des enfants nouveau-nés, en guise de *préservatifs*, s'était conservé à travers toutes les phases de la civilisation athénienne ; et il

(1) Voy. la *Revista generale del Bulletino*, rédigée par M. Éd. Gerhard, et insérée au *Bullet.* 1836, n° XII, p. 200, not. *f*).

(2) *Dissert. de Atlante*, Lips. 1837, p. 15 : Non enim illam Atlantis effigiem esse doctè ostendit Radulphus Rochettus in dissertatione, quam de imaginibus Atlantis superiori anno edidit.

(3) Sur une lampe du recueil de Passeri, t. I, tav. LXIII, Minerve est placée entre un *serpent qui sort d'une ciste*, et la *table avec le vase aux suffrages* : deux symboles essentiellement attiques.

(4) Pausan. I, 24, 7 : Εἴη δ' ἂν Ἐριχθόνιος οὗτος ὁ ΔΡΑΚΩΝ.

(5) Euripid. *Ion.* v. 20.

n'est pas douteux que ces *serpents* ne fussent une *imitation de l'ancien type d'Érichthonius*, puisque c'est Euripide lui-même qui le déclare en termes formels (1). Le *serpent* qui se voit aux pieds de la figure de Minerve, sur tant de médailles d'Athènes (2) ; celui qui enveloppe quelquefois le corps même de la déesse, comme on la voit représentée, entre autres monuments antiques, sur le célèbre candélabre Barberini (3); le *serpent*, ajouté en guise de symbole, soit à la *figure de Minerve* (4), soit à l'*olivier sacré* (5), sont autant de vestiges de cette mythologie primitive, dont le *serpent*, *gardien du temple* de Minerve Poliade sur l'Acropole (6), était resté l'expression

(1) Euripid. *Ion.* v. 1429-31 : ΔΡΆΚΟΝΤΕΣ ἀρχαῖον τι παγχρυσῳ γένυ . . . Ἐριχθονίου γε τοῦ πάλαι μιμήματα; cf. 25 : Ὅθεν Ἐρεχθείδαις ἐκεῖ Νόμος τίς ἔστιν, ὄφεσιν ἐν χρυσηλάτοις Τρέφειν τέκν'. Sur cet usage attique, qui se liait à d'autres superstitions du même peuple, probablement dérivées de la même source, dont j'ai eu occasion de parler dans un *Mémoire* encore inédit *sur les monuments astrologiques*, voy. K. Ott. Müller, *de Æd. Minerv. Pol.* p. 29, 1).

(2) *Mus. Hunter.*, tab. 10, n. xxxiii, xxxviii, xxxix. Les mêmes médailles existent en plus grand nombre encore dans notre cabinet, et elles ne sont rares dans aucune collection ; voy. Heyne, *ad* Apollodor. iii, 14, 6.

(3) Visconti, *Mus. P. Clem.* t. IV, tav. vi, p. 8.

(4) Je citerai particulièrement un groupe où *Minerve*, appuyant, d'un côté, son *bouclier* sur l'épaule du *géant Typhon*, *anguipède* et *ailé*, est accompagnée, de l'autre, de la figure d'un *serpent*, groupe expliqué par Visconti, *Oper. var.* t. IV, tav. iv, p. 15-17, et dont la mention m'avait échappé dans mon *Mémoire sur Atlas*, p. 46 et suiv. Je rappelle à cette occasion une groupe d'une composition à peu près semblable et d'une nature analogue, la statue de *Minerve Alea*, avec une *Femme-Poisson* à ses pieds, publiée par M. Éd. Gerhard, *antik. Bildwerke*, I, viii. Il existe d'ailleurs toute une classe de bas-reliefs attiques, où le *serpent Érichthonius* se voit roulé autour d'une *stèle* qui supporte la figure de *Minerve Poliade*; voy. dans les *Monum. du Mus. Napol.*, t. IV, pl. xi, un de ces bas-reliefs, et consultez ce qui en a été dit dans mes *Monum. inéd. Odysséide*, p. 288-289, et *Additions*, p. 426.

(5) Ces monuments sont trop nombreux et trop connus, pour avoir besoin d'être cités ; mais il n'est pas inutile de remarquer à cette occasion que la terre cuite du *Brit. Museum*, pl. xxviii, p. 52, où M. K. Ott. Müller avait cru voir la *prêtresse de Minerve nourrissant le serpent sacré*, représente *Médée*, *assise devant le dragon*, *gardien de la Toison d'or.*

(6) Sur cet οἰχουρὸς ὄφις, Hesych. *h. v.*; cf. Interprett. *ad h. l.*; le témoignage classique est celui d'Hérodote, viii, 41, t. IV, p. 54-56, ed. Bæhr et Creuzer. Cf. Aristophan. *Lysistrat.*, 760 ; Plutarch. *in Themist.*, § 10; Philostrat. Sen. *Imag.* ii, 17,

réelle et sensible. Et quant à la source où cette personnification d'*Érichthonius* en *serpent* avait pu être puisée, elle se rapporte probablement au même ordre de faits mythologiques que la métamorphose de Cadmus *en serpent;* car la fable des *Spartes*, commune aux autochthones de l'Attique et à ceux de la Béotie (1), accuse l'identité d'origine de ces mythes, empruntés au langage symbolique de l'Orient.

Une seconde forme du mythe d'*Érichthonius* est celle qui le représente *moitié Homme* et *moitié Serpent*, et qui se développa sans doute à mesure que l'anthropomorphisme, propre au génie hellénique, tendait à se dégager des traditions symboliques puisées à une source étrangère. Cette image d'*Érichthonius* est en effet celle qui résulte du plus grand nombre des témoignages classiques qui nous restent (2) ; ce *puer draconteis pedibus* (3), βρέφος δρακοντοειδές, est précisément le personnage que nous montrent, parvenu à toute sa virilité, plusieurs monuments attiques, tels que la figure du candélabre de M. Dodwell, et tels que notre statue colossale. Mais c'est surtout dans ce dernier monument que nous apparaît le plus sensiblement, grâce à sa proportion colossale, la particularité des *jambes de serpents*, *anguina crura*, qui diffère ici de la plupart des représentations connues de *Géants anguipèdes.*

pag. 80, ed. Jacobs. L'endroit où ce serpent reposait, se nommait Δράκαυλος. Sophocl. *Fragm. Lexic. Sophocl.* v. Δράκαυλος; Magn. Etymol. *h. v.*

(1) Schol. Lycophr. v. III : Γηγενεῖς λέγει τοὺς Ἀθηναίους, ἐπειδὴ ἐκ τῶν Ἐρεχθειδῶν ἔχουσι τὸ γένος· τὸν γὰρ Κάδμον φασὶ σπεῖραι ἐν τῇ γῇ δρακοντίους ὀδόντας καὶ ἀναφῦναι τοὺς Ἐρεχθείδας. Ce rapport entre *Cadmus* et *Érichthonius* a été remarqué par M. K. Ott. Muller, *de Æd. Minerv. Pol.*, p. 28.

(2) Magn. Etym. *v.* Ἐρεχθεύς· . . . καὶ ἐγένετο ἐκ τῆς Γῆς καὶ τοῦ ἐρίου ἄνθρωπος δρακοντόπους; cf. Hygin. *Fab.* CLXVI : *Natus est puer qui inferiorem partem* draconis *habuit ;* et *Poët. Astron.*, II, 13 : *Alii autem* ANGUINA *tantùm* crura *habuisse* Erichthonium *dixerunt ;* Philargyr. *ad Georg.*, III, 113 : *De hoc* Erichthonio *alibi satis dictum*, *qui* ANGUINIS PEDIBUS *fuisse memoratur.* Add. Lactant., I, 17; Fulgent. *Mythol.*, II, 14; Tertullian., *Apolog.*, XVI, p. 171-2, ed. Havercamp.

(3) *Mythograph. Vatic.*, I, 128 : Natus est puer DRACONTEIS PEDIBUS. . . . . . ad celandam pedum fœditatem, junctis equis usus est curru; cf. *ibid.*, II, 37, et III, 10, 3.

Ici, en effet, *Érichthonius* est *homme* jusqu'aux genoux ; et c'est seulement à partir de là que le *serpent* commence ; tandis que dans les figures de *Géants*, telles que nous les possédons sur tant de monuments de l'art antique, l'*homme* et le *serpent* se confondent dans toute la partie inférieure du corps. Tel en effet nous apparaît le *Géant terminé en une longue queue de serpent*, sujet d'une curieuse peinture de Nola (1), du style le plus archaïque, qui s'est trouvé reproduit à peu près de la même manière sur un lécythus attique publié par M. de Stackelberg (2), mais avec cette particularité commune aux deux vases, que le personnage *demi-homme* et *demi-serpent* est *ailé* : ce qui est un trait propre aux figures de *Typhon* (3). Mais, pour en revenir à notre figure d'*Érichthonius*, conçue comme nous le voyons ici, y eût-il dans cette combinaison une intention particulière, pour distinguer *Érichthonius*, né de la *Terre* et d'*Héphæstos*, des autres *Géants* nés de la *Terre* et d'*Ouranos*, ou des *Spartes*, nés simplement des dents du *Dragon* (4) ? C'est ce que je n'oserais affirmer, bien que je me croie permis de le

(1) *Cabinet Pourtalès*, pl. xv.

(2) Stackelberg, *die Gräber der Griechen*, taf. xv.

(3) Voy. la belle description de *Typhon* qui se lit dans Apollodore, I, 6, 3 ; cf. Anton. Liberal., c. XXVIII, et dont les principaux traits, certainement empruntés à l'archéologie asiatique, se retrouvent sur nos deux vases peints, d'ancien style.

(4) D'après la manière dont s'exprime Euripide, au sujet de *Penthée*, fils d'*Échion*, un des *Spartes*, *Bacch.*, v. 507-511, Matth. : Χθόνιον γένος ἐκφύς τε δράκοντος . . . . . ἀγριωπὸν τέρας, οὐ φῶτα βρότειον, φόνιον δ' ὥστε ΓΙΓΑΝΤ' ἀντίπαλον Θεοῖσιν, κ. τ. λ., on doit croire que ce personnage avait conservé quelque chose de son origine, et quelque trait du *Géant*. Cependant, *Penthée* n'est jamais représenté qu'avec la forme humaine sur le peu de monuments qui nous restent de lui, et qui ont rapport à sa fin tragique ; tel est un bas-relief, Giustiniani, t. II, tav. 104, dont la composition est reproduite, avec des variantes de détail, mais avec une exécution d'un mérite supérieur, sur un beau sarcophage du *Campo Santo* de Pise, *Raccolta di Monumenti*, etc., tav. CXXII. Voy. aussi, dans le recueil des *Gemme* de Vivenzio, une pierre gravée qui offre le même sujet réduit, tav. 19, et consult. encore le vase où M. Millingen a cru reconnaître *Penthée caché sur le mont Cithæron* et *découvert par les Ménades*, *Peint. de Vases*, pl. v. Il est vrai que toutes ces représentations sont figurées d'après les modèles du théâtre, et qu'elles appartiennent toutes à une époque plus ou moins récente.

supposer; et en tout cas, c'est une particularité neuve qui ne manque pas d'importance, étant fournie par un monument attique. On remarquera, d'ailleurs, dans ce monument, l'*olivier* sculpté sur la base, qui devient la preuve que la figure de *Héros à jambes de serpents* ne saurait être qu'*Érichthonius* (1). Il est seulement fâcheux que la mutilation des deux bras nous ait privés des moyens de connaître les attributs que l'art attique avait assignés à ce personnage, représenté sous cette forme. D'après ce qui en reste, on peut présumer que la main droite était rabattue le long du corps; ce qui résulte d'ailleurs du tenon qui subsiste encore au haut de la cuisse. Quant au bras gauche, qui était ployé, comme on le voit encore, à la hauteur de l'épaule, sans doute avec la main élevée, il est probable que cette main supportait quelque objet mystique, tel que la *ciste*, symbole de la *canéphorie* et de l'*arrhéphorie*, dont la tradition attique attribuait l'institution à *Érichthonius*. Je suppose encore que la main droite tenait un *timon*, ou quelque objet propre à rappeler l'*invention des chars* (2) due au même Héros attique; mais il est évident qu'on ne peut se permettre à cet égard que des suppositions; et il est prudent de ne pas s'arrêter sur des conjectures, d'après l'expérience que nous faisons si souvent à nos dépens, des démentis que des monuments inattendus viennent donner à nos idées les mieux fondées en apparence.

La forme donnée ici à *Érichthonius* ne demeura cependant pas le seul type propre à ce personnage mythologique, à l'époque où l'art, d'accord avec la civilisation, avait accompli tout son développement. A cette époque, en effet, il s'opéra, pour

(1) Le *tronc d'olivier*, avec la *chouette* perchée sur l'arbre, ou avec le *serpent* roulé autour, est un des symboles qui accompagnent le plus fréquemment la figure de Minerve Poliade sur les monnaies de bronze d'Athènes; voy. plusieurs de ces médailles gravées dans le *Mus. Britann.*, tab. VI, 11, 12, 13, 14, 15.

(2) Plin. VII, 56; Aristid. *Orat. Panathen.*, t. I, p. 107, ed. S. Jebb. Voy. Bröndsted, qui a réuni tous les témoignages classiques à l'appui de son explication d'une des métopes du Parthénon, où il a cru reconnaître *Érichthonius monté sur un bige*, *Voyages et Recherches*, p. 221, pl. XLVII, n° 15.

les images du Héros attique, la même révolution que celle qui eut lieu pour d'autres figures d'un genre analogue ; c'est à savoir, que les parties d'animal qui étaient entrées dans la composition du type primitif, disparurent de ce type rendu tout entier à l'humanité. J'en puis citer pour exemple *Borée*, le *gendre* du second Érechthée (1), qui, d'abord, était représenté avec des *queues de serpents*, tel qu'il se voyait sur le coffre de Cypsélus (2), et qui depuis n'a plus apparu qu'avec la forme humaine tout entière, comme nous le connaissons en effet par tous les monuments de la belle époque de l'art, notamment par les vases peints (3). Un autre exemple non moins significatif, que je ne puis me dispenser d'alléguer encore, c'est celui des *Géants*, qui, sur les plus anciens monuments de l'art, étaient représentés *anguipèdes*, comme on les voit en effet sur la plupart des bas-reliefs romains, et même sur quelques vases peints (4), mais qui, dans les productions de l'art attique, notamment sur le *péplos panathénaïque* de la belle époque de l'art (5), avaient repris la forme humaine,

(1) Herodot. VII, 189 : τὸν γαμβρόν (Βορῆν) ; cf. Ælian. *Hist. Var.*, XII, 61 : Κηδεστήν.

(2) Pausan., V, 19, 1.

(3) En outre de ceux qui étaient déjà connus, et d'autres que j'ai publiés dans mon *Orestéide*, p. 220, 2), je puis alléguer encore les deux belles amphores trouvées à *Vulci*, et dignes d'être réputées de style attique, qui viennent d'être décrites par M. Éd. Gerhard, *Neuerworb. Denkmael.*, n° 1602, p. 26, et par M. de Witte, *Descript. des Vas. du pr. de Canino*, n° 105. Quant à une certaine classe de vases qui se rencontrent à *Vulci*, aussi bien qu'à *Nola* et en d'autres endroits de la Campanie, où M. de Witte voit tantôt *Borée enlevant Orithyie*, tantôt un *Génie ailé poursuivant une jeune Femme* ou un *Éphèbe*, *Cabinet Durand*, n° 213, et nos 237, 238, 239, je suis plus que jamais convaincu qu'il faut voir dans toutes ces représentations une image allégorique d'*Hadès* ou de *Thanatos*, et non point *Borée*.

(4) On ne connaît guère encore que deux de ces vases, avec des figures de *Géants anguipèdes* ; l'un, du Musée de Naples, trop sommairement décrit par MM. Gerhard et Panofka, *Neapels ant. Bildw.*, t. I, § III, *Vasen*, p. 338, n° 208 ; l'autre, de la collection du prince de Canino, *Catalogo*, etc., n° 530, p. 59.

(5) On sait que le témoignage classique sur ces *Gigantomachies peintes*, c'est-à-dire brodées à l'aiguille, dont était orné le *péplos panathénaïque*, est celui de Platon, *Eutyphr.*, § 6, p. 26-27, Fischer.; et j'ai déjà eu occasion, *Mémoire sur Atlas*, p. 52, 2), de rappeler les excellentes observations que M. Boeckh avait publiées à l'appui de ce trait d'archéologie attique, *Gr. Tragœd. princ.*, p. 193-204. J'ajouterai

avec laquelle ils nous apparaissent sur tant de monuments de

ici que le sujet principal de ces *peintures à l'aiguille* était le *combat de Minerve contre Encelade*, tel qu'on peut se le représenter d'après plusieurs vases peints, d'ancien style, un desquels, du *Cabinet Durand*, nº 29, avec les noms ΑΘΕΝΑΙΑ, ΕΝΚΕΛΑΔΟΣ, est maintenant en ma possession. Les autres scènes de la *Gigantomachie*, où *Minerve* intervenait, soit directement, soit indirectement, et qu'un scholiaste désigne, *ad* Euripid. *Hecub.*, 466, par les mots : τὰς ἀριστείας τῆς Θεοῦ, c'est à savoir, son *combat contre Typhon*, *contre Pallas* ou *les Pallantides*, se retrouvent pareillement sur divers monuments antiques, tels que le *péplos* de la Minerve de Dresde, *Augusteum*, t. I, pl. x, avec des sculptures de temples, Ott. Müller, *Mon. de l'art ant.*, pl. xxi, nº 109; ajout. Serradifalco, *Antich. di Selinont.*, t. II, tav. xxxi, mais surtout les vases peints, plusieurs desquels sont sortis récemment des fouilles de *Vulci*, *Cabinet Durand*, nos 27, 28, 29, 30, 31, 32, et *Vases de Canino*, nº 8, en y joignant d'autres vases de ces deux collections, où *Minerve* assiste aux *combats d'Hercule* et *de Jupiter* contre *deux Géants*, *Alcyonée* et *Porphyrion*, *Cab. Durand*, nos 1 et 2; *Vas. de Canin.*, nº 133. Un des monuments les plus curieux de ces sortes de réminiscences qu'on peut croire émanées du *péplos panathénaïque*, est une peinture d'Herculanum, où le groupe de *Minerve combattant Pallas qui se défend avec une épée* est représenté sur un *disque ovale*, ou *bouclier*, *Pittur. d'Ercolan.*, t. II, tav. xli. Relativement à la part accordée à *Jupiter* dans les représentations de la *Gigantomachie* du *péplos panathénaïque*, le témoignage le plus positif est celui d'Euripide, négligé par M. Boeckh, *Hecub.*, 463-9, Matth. : Ἐν κροκέῳ πέπλῳ... ἐν δαιδαλέαισι ποικίλλουσ' ἀνθοκρόκοισι πήναις, ἢ ΤΙΤΆΝΩΝ γενεὰν, τὰν ΖΕῪΣ ἀμφιπύρῳ κοιμίζει φλογμῷ Κρονίδας; passage remarquable par la confusion des *Géants* avec les *Titans*, qui dut remonter à une assez haute antiquité, et qui provient peut-être ici de l'usage qui s'était établi de bonne heure, du moins à Athènes, de représenter les *Géants* sous la forme humaine, et qui, sous ce rapport, les assimilait aux *Titans*. Ce serait là, pour le remarquer en passant, la manière de répondre aux doutes exprimés en dernier lieu par un jeune antiquaire, au sujet de la distinction entre les *Titans* et les *Géants*, que j'ai cru pouvoir établir et dans laquelle je persiste; voy. la *Galerie mythologique*, § IV, p. 16, où il y aurait beaucoup de choses à rectifier dans le catalogue et la classification des *Géants*, si c'était ici le lieu. Mais pour ne pas nous écarter de notre sujet, j'observe encore que M. Boeckh s'est trompé en inférant de ce vers dn poëme du *Ciris*, 29:

Ergo *Palladiæ texuntur ex ordine pugnæ*,

que d'autres *exploits* de Minerve, étrangers à la *Gigantomachie*, avaient pu figurer sur le *péplos panathénaïque*. Dans ce passage du poëte latin, le mot *pugnæ*, qui répond à l'expression grecque ἀριστείας du scholiaste, n'a rapport qu'à des scènes de la *Gigantomachie*, comme le prouve la suite des vers du *Ciris*, d'accord avec le témoignage de Platon et avec la tradition suivie par les scholiastes. Quant aux images de héros attiques, de citoyens illustres, ou même de rois étrangers, qui étaient aussi brodées sur le *péplos*, rien ne prouve que ce *péplos* fût celui des *Grandes Panathénées*; ce pouvait être tout aussi bien celui des *Petites Panathénées*, ou mieux encore un *péplos* qui se consacrait tous les ans à Minerve, ainsi que l'assure for-

l'art et particulièrement sur les vases peints du haut style (1).

La même transformation du mythe, produite à la même époque de l'art, et due à un effet des mêmes causes, s'effectua pour *Érichthonius;* et nous en avons la preuve par les beaux vases peints qui représentent la *naissance d'Érichthonius* (2), et où ce jeune fruit de l'amour trompé de Vulcain, recueilli par la Terre et confié à la tendresse de Minerve, est figuré sous les traits d'un *bel Enfant*, καλὸς, εὐπρόσωπος, tel que le

mellement le scholiaste d'Aristophane, *ad Equit.*, v. 563-564. La même notion, moins cette circonstance qu'il y eut un *péplos annuel*, καθ' ἕκαστον ἐνιαυτόν, est reproduite par Suidas, *v.* Πέπλος, et, dans des termes encore plus précis, par Servius, *ad Æn.*, I, 484 : Peplum *Minervæ consecratum erat* : *in hoc* depingebantur *ex more apud Athenienses*, *qui strenue se in bello gessissent.* Mais d'ailleurs il est avéré, du moins par l'exemple de Démétrius Poliorcète et d'Antigone, que de pareils portraits de personnages que les Athéniens avaient intérêt à flatter, étaient quelquefois ajoutés aux figures des Dieux, tels que *Jupiter* et *Minerve*, sur le *péplos* des *grandes Panathénées* ; car voici sur ce point le témoignage de Plutarque, *in Demetr.*, § 12, t. V, p. 21, Reisk : Ὁ μὲν γὰρ πέπλος, . . . μετὰ τοῦ Διὸς καὶ τῆς Ἀθηνᾶς προσενυφηναμένων Δημήτριον καὶ Ἀντίγονον. Cf. Diodor. Sic. xx, 46, t. IX, p. 112, Bip. : Ἐνυφαινόντων αὐτοὺς εἰς τὸν τῆς Ἀθηνᾶς πέπλον κατ' ἐνιαυτόν ; où l'on voit qu'il s'agit encore d'un *péplos annuel.* On sait que c'est cet usage attique d'un *péplos* orné de figures de personnages illustres, qui avait suggéré à Aristote le titre et la composition d'un de ses ouvrages perdus ; et je rappelle que j'ai expliqué d'après cette notion les mots πεπλογραφία *Varronis*, par lesquels Cicéron désigne, *ad Attic.*, XVI, 11, le recueil iconographique de Varron ; voy. le *Journal des Savants*, avril 1837, p. 198-200. Je termine cette longue note en ajoutant aux scènes de *Gigantomachie*, où figure *Minerve*, qui peuvent avoir été empruntées du *péplos panathénaïque*, et dont il s'est conservé des réminiscences sur d'autres monuments de l'art antique, le groupe de *Minerve combattant Astérius*, que M. de Stackelberg a trouvé sur un vase peint attique, *die Gräber*, taf. XIII, 6 ; et celui de *Minerve terrassant le géant Akratos*, que nous connaissons par un miroir étrusque et par un vase peint, Inghirami, *Monum. Etr.*, *Serie* II, tav. LXXXI, et *Vas. Fittil.*, t. I. Le nom de ce géant, ΑΚΡΑΤΟΣ, ΑΚΡΑΤΕ, manque dans la liste de M. Lenormant.

(1) Aux exemples de ce genre, qui étaient déjà connus à l'époque où je publiais mon *Mémoire sur les représentations d'Atlas*, et que j'ai eu occasion de citer dans ce *Mémoire*, p. 51, 1), il faut joindre ceux qui ont été tout récemment acquis à la science, et dont la mention se trouve dans la note précédente.

(2) Ces vases ont été publiés dans les *Monum. dell' Instit. Archeol.*, t. I, tav. IX, 1, tav. X et XI, avec de savantes et ingénieuses observations de M. Panofka, *Annal.*, t. I, p. 290-304. Il faut encore y joindre un vase de la collection du prince de Canino, récemment décrit par M. de Witte, *Catal. des Vas. de Canino*, n° 109, p. 62-63.

concevaient, et tels qu'étaient sans doute habitués à le voir, les contemporains de Platon (1). C'est sous les mêmes traits que les antiquaires se sont accordés à reconnaître *Érichthonius* dans le *jeune Garçon*, la tête ceinte du *strophion*, appuyé sur les genoux de *Pandrose*, groupe charmant, qui faisait partie de la frise du Parthénon (2). C'est ainsi encore qu'on le retrouve, *monté sur un bige qu'il conduit*, sur une des métopes du même temple (3). Mais, quant à la figure virile, vêtue de la chlamyde, sujet d'une autre métope, où M. Bröndsted a cru voir aussi le même personnage en rapport avec une prêtresse, en qualité d'instituteur du culte et des fêtes de Minerve (4), j'avoue que je doute encore de la justesse de cette explication, sans que j'aie ici le loisir de la discuter, encore moins l'intention d'en proposer une autre. Je me borne à dire, pour achever ce qui a rapport à l'interprétation de notre figure d'*Érichthonius anguipède*, que l'usage introduit à la belle époque de l'art, de représenter ce personnage sous la forme humaine, ne dut pas empêcher que cet ancien type hiératique d'*Érichthonius demi-homme* et *demi-serpent* ne continuât d'être suivi dans des ouvrages produits plus directement sous l'influence de la tradition nationale, et à une époque où l'on affectait assez généralement de revenir aux formes les plus archaïques de l'art et à ses types les plus surannés.

Bien que cette lettre soit assez longue, pour que j'aie à craindre d'avoir déjà abusé de votre complaisance, monsieur, je vous demande pourtant la permission d'ajouter encore quelques mots sur divers points qui se rattachent au mythe d'*Érichthonius* et à ses représentations figurées. La circonstance de ce mythe qui avait en soi le plus d'importance,

(1) Platon., *Alcibiad.* I, t. V, p. 63, Bip. Ce témoignage a été rapporté par M. Bröndsted, *Voyages et Recherches*, etc., p. 229, 8).

(2) Visconti, *Mémoire sur les sculptures du Parthénon*, p. 47; K. Ott. Müller, *de Æd. Minerv. Pol.*, p. 6, 1).

(3) Bröndsted, *Voyages*, etc., pl. XLVII, nº 15, p. 221.

(4) Le même, pl. LI, nº 17, p. 226.

celle qui en exprimait le mieux la pensée primitive, et qui avait aussi le plus d'intérêt pour les Athéniens, est sans doute celle que nous offrent les vases peints et les bas-reliefs antiques, c'est à savoir, le moment où le jeune *Érichthonius* est présenté par la *Terre* à *Minerve* qui le reçoit, en présence d'un dieu, *Vulcain* ou *Jupiter;* et c'est certainement là une de ces peintures, exécutées d'après quelque modèle consacré, ὡς ἐν ΓΡΑΦῆι νομίζεται (1), qu'Euripide avait en vue, dans un passage célèbre de sa tragédie d'*Ion*.

Mais le moment qui précédait celui-là, la circonstance où *Vulcain*, emporté par une passion malheureuse, *poursuivait Minerve*, sans autre résultat qu'une souillure imprimée sur la virginité de la déesse (2) ; cette circonstance, qui exprimait la tradition sacrée sous une forme obscène, avait dû se trouver représentée, d'une manière plus ou moins libre, sur plus d'un monument de l'art. Nous en avons la preuve par le témoignage de Pausanias, qui cite ce sujet au nombre de ceux qui décoraient le trône d'Amycles (3) ; et bien que cette

(1) Euripid. *Ion*, v. 274, Matthiæ. Wyttenbach avait proposé, *Bibl. crit.* III, 4, p. 27, de lire ici ἐν τροφῇ; mais cette correction est rejetée par Matthiæ, t. VIII, p. 312-13 ; à l'appui de quoi, je remarque qu'Æschyle s'est servi d'une locution à peu près semblable, en parlant du *Sacrifice d'Iphigénie*, πρέπουσά θ' ὡς ἐν ΓΡΑΦΑῖΣ, *Agamemn.*, v. 233; cf. Blomfield. *ad h. l.* La même manière de s'exprimer avait passé chez les Latins, témoin ce passage d'une comédie de Plaute, *Stich.*, II, 1 : *ex* PICTURA *adstitit,* rappelé par Stanley, *ad Agamemn.* 249; et des locutions, telles que celles-là, devenues en quelque sorte proverbiales, dès le temps d'Æschyle, prouvent à quel point l'usage de la peinture était déjà familier aux Grecs de cette époque.

(2) Apollod. III, 14, 6 : Ὁ δὲ (Ἥφαιστος) ἀπεσπέρμηνεν εἰς τὸ σκέλος τῆς θεᾶς. Ἐκείνη δὲ μυσαχθεῖσα, ἐρίῳ ἀπομάξασα τὸν γόνον εἰς γῆν ἔῤῥιψε ; cf. Schol. Lycophr. *ad* v. 111 : Καταλαβὼν δὲ, ὡς ἀντέπιπτεν (ἀντήρισεν?) αὐτῷ ἡ Ἀθηνᾶ, περὶ τοὺς μηροὺς αὐτῆς ἀπεσπέρμηνεν. Le même récit est reproduit dans les mêmes termes par Phavorin et par Eudocie. La chose est racontée différemment par Antigone de Caryste, c. XII, p. 21-23, Beckman., d'après Amelesagoras ; et dans cette autre version, la pudeur de Minerve a moins à souffrir de l'attentat de Vulcain. Mais le plus grand nombre des mythographes, Hygin. *Fab.* CLXVI; cf. Lactant. *de fals. Relig.* XVI, ont suivi la légende qui parlait d'une *lutte*, *colluctatio*, ἔρις, entre Minerve et Vulcain; et cette *lutte* ne pouvait manquer d'être obscène en effet, et de le paraître par son intention et par son résultat.

(3) Pausan. III, 18, 7. Heyne, qui n'a pas cru devoir s'arrêter à l'explication de

mention se trouve malheureusement réduite à une expression trop succincte : Ἀθηνᾶ διώκοντα ἀποφεύγουσά ἐστιν Ἥφαιστον; on peut cependant y voir encore le motif d'une composition où l'obscénité naturelle du sujet n'avait été adoucie par les moyens de l'art qu'autant que le comportait l'état de la civilisation de cette époque, où une certaine rudesse de mœurs, d'accord avec celle de l'imitation, prévalait encore dans les habitudes générales de la société. Il est permis de croire qu'il nous reste une réminiscence de cette antique sculpture, ou

ce sujet, regardait la fable elle-même comme une de celles qui devaient leur invention à une étymologie puérile, *aus einer kindischen Wortableitung;* et la manière moitié sérieuse, moitié plaisante, dont il la raconte, prouve qu'il n'y attachait pas en effet beaucoup d'importance, *antiq. Aufsätze,* I, 42-44. Mais cela prouve aussi qu'avec tout son savoir, cet habile antiquaire manquait quelquefois de la véritable intelligence des mythes grecs. C'est sans doute une étymologie très puérile que celle qui rend compte du nom d'*Érichthonius* par les mots ἐρίον ou ἔρις, et χθών; et c'est une explication très ridicule que celle qui se fonde sur de pareils mots, pour interpréter le mythe d'*Érichthonius;* mais ces inventions sont l'œuvre des grammairiens; et le mythe lui-même, aussi bien que le nom d'*Érichthonius*, ont un caractère bien autrement grave et une origine bien plus ancienne que ne semblait le croire le savant antiquaire de Goettingue; et à cette occasion, je dois dire que je ne partage point non plus l'opinion de M. Bröndsted, sur l'emploi récent du nom d'*Érichthonius*, qu'il attribue aux tragiques, *Voyages et Recherches*, p. 225, 1. Homère avait connu ce nom, puisqu'il le donne à un ancien roi des Troyens, comme son scoliaste en fait l'observation, *ad Iliad.* II, 549. C'était aussi le nom dont se servaient Pindare et l'auteur de la *Danaïde*, pour désigner l'Autochthone attique, l'enfant de Vulcain et de la Terre, Harpocrat. *v.* Αὐτόχθονες; et le doute que M. Bröndsted témoigne à cet égard ne me paraît pas fondé. Si Hérodote s'est servi du nom d'*Érechtheus*, VII, 189, et VIII, 55; cf. Bähr. *ad hh. ll.*; add. Creuzer. *ad* Ciceron. *de Nat. Deor.* III, 19 et 22, Euripide, dont le témoignage a bien plus de valeur ici, emploie le nom d'*Érichthonius*, quand il veut parler de l'Autochthone attique, *Ion.* 21, 267, 999, 1427-1429, pour le distinguer du second *Érechthée*, sujet d'une de ses tragédies perdues. C'est aussi le nom d'*Érichthonius*, que Philochore donnait de préférence à l'instituteur du culte de Minerve, Harpocrat. *v.* Κανηφόροι; et l'on ne peut douter que Philochore, dans son *Atthide*, comme Euripide, dans son théâtre, n'exprimassent fidèlement la tradition attique. La synonymie des mots Ἐρεχθεύς et Ἐριχθόνιος est d'ailleurs un fait constaté par les écrivains antiques, Magn. Etym. *v.* Ἐρεχθεύς, et admis par les critiques modernes, Heyne, *sur* Apollodore, III, 14, 6; K. Ott. Müller, *de Fastig. Parthen.* p. 79-81; Bröndsted, *Voyages*, etc., p. 224, 6; Creuzer, *Nachträge zu* Stuart's *Alterthüm.* t. I, p. 546; mais je crois la forme Ἐριχθόνιος plus ancienne et plus propre, comme répondant mieux à la qualité du personnage *autochthone* que ce nom désigne.

du moins une image conçue dans le même système, mais dans un style encore plus adouci, sur un fragment de peinture attique sur terre cuite, dont M. Bröndsted a donné une explication très satisfaisante, accompagnée d'une restauration très probable (1). On peut conjecturer encore que, s'il y eut, dans le temple de Vulcain à Athènes, quelque peinture relative à ce mythe attique, ainsi qu'on est autorisé à le croire, d'après le groupe de *Vulcain* et de *Minerve* que Pausanias y remarqua, et d'après l'observation que ce monument lui suggère (2), cette peinture devait être exécutée d'après quelque modèle analogue. Mais l'art ne s'était sans doute pas toujours renfermé dans les bornes de la décence, en traitant un sujet qui, pour être au fond l'expression naïve d'un trait d'une cosmogonie primitive, n'en offrait pas moins, sous sa forme positive, une image très obscène, rendue dans les textes historiques avec une liberté de langage, telle que la modestie de l'interprète d'Homère s'en est scandalisée (3). C'est sans doute d'une peinture de ce genre qu'il s'agit, dans celle qui est indiquée en ces termes par Lucien (4) : Ἥφαιστος αὐτὴν (Ἀθηνᾶν) διώκει ἐρῶν, ἡ δὲ φεύγει· κἀκ τῆς διώξεως Ἐριχθόνιος γίγνεται; car les deux circonstances qui se trouvent ici réunies, de la *Poursuite de Vulcain* et de la *Naissance d'Érichthonius*, ne peuvent se représenter en peinture que d'une manière analogue à celle dont elles sont exprimées dans la tradition écrite (5) :

(1) *Voyages et Recherches*, etc., pl. XLII, p. 170, avec l'explication qu'il en donne, p. 296, A, B, et la restauration qu'il y ajoute, pl. LXII, p. 314. J'avoue que la manière dont le savant antiquaire danois s'est rendu compte de la représentation entière, et dont il en a suppléé les parties qui y manquent et l'inscription qui y était jointe, me paraît bien plus près de la vérité que la restitution supposée par un autre antiquaire, M. Panofka, *Annal. de l'Instit. Archéol.*, t. I, p. 292.

(2) Pausan., I, 14, 5 : Καὶ ὅτι μέν οἱ (Ἡφαίστῳ) ἄγαλμα παρέστηκεν Ἀθηνᾶς οὐδὲν θαῦμα ἐποιούμην τὸν ἐπὶ Ἐριχθονίῳ ἐπιστάμενος λόγον.

(3) Schol. *ad* Homer. *Iliad.* II, 549 (t. I, p. 229, Lips.) : Πλάττουσι δὲ ἕτεροι καὶ μῦθον αἰσχρὸν ἐκεῖνον τὸν περὶ τοῦ ἐρίου καὶ τῆς χθονὸς, καὶ τὸν Ἡφαίστου κατὰ τῆς Ἀθηνᾶς ἔρωτα, καὶ τὴν ἀτελεσφόρητον ἐν αὐτοῖς αἰσχρουργίαν, ἃ πάντα ῥιπτέον εἰς σιωπὴν καὶ δοτέον καταποθῆναι τῇ γῇ.

(4) Lucian., *de Dom.*, § 27, t. VIII, p. 111, Bip.

(5) Apollodor., III, 14, 6.

Φευγούσης δὲ αὐτῆς, καὶ τῆς γονῆς εἰς γῆν πεσούσης, Ἐριχθόνιος γίγνεται, et j'ajoute qu'en s'emparant d'un pareil sujet, comme elle l'avait fait pour tant d'autres traits mythologiques d'une nature plus ou moins licencieuse, la danse mimique (1) avait dû adoucir ou supprimer ce qui pouvait s'y trouver d'obscénité révoltante pour les yeux, sans dissimuler tout-à-fait les circonstances qui étaient essentiellement propres à la représentation du sujet. C'est de cette manière que j'ai entendu ce que j'ai dit ailleurs (2) sur les peintures qui étaient à la fois de sujet sacré et de forme licencieuse, et dont l'exposition publique avait pu être quelquefois commandée par le culte, bien qu'elle fût contraire à l'honnêteté; et cette opinion, qui a été combattue avec beaucoup de vivacité par un habile critique (3), pourrait encore se soutenir, telle que je viens d'en faire l'application au mythe d'*Érichthonius*, et telle que j'en produirai plus d'un exemple analogue, en donnant suite à mes *Recherches sur la Peinture antique.*

J'aurais bien encore quelques observations à vous soumettre, monsieur, sur d'autres circonstances du mythe d'*Érichthonius*, envisagé sous le point de vue de l'art, comme *Géant;* mais ces observations, qui se rattachent à toute une classe de monuments, dont les *Gigantomachies* forment le principal su-

(1) Lucian., *de Saltat.*, § 39, t. V, p. 147 : Καὶ ὅσα περὶ Ἀθηνᾶς καὶ ὅσα περὶ Ἡφαίστου καὶ Ἐριχθονίου. On apprend par ce traité de Lucien, et l'on sait par d'autres témoignages antiques, que la plupart des mythes religieux ou héroïques avaient été de même traduits en danses figurées, dont le modèle, une fois adopté, avait dû constituer une sorte de tradition graphique, comme celle qui servait de base aux représentations de la statuaire et de la peinture. C'est par là que la danse mimique des Grecs était devenue un art d'imitation, et qu'elle fournissait, aussi bien que le théâtre, des modèles tout tracés pour les compositions des vases peints. De là, sans doute, tant de représentations de la céramographie, puisées à l'une et à l'autre source, qui se répètent avec si peu de variantes, et qui accusent ainsi le type commun d'après lequel elles avaient été exécutées, en même temps que par la nature de leur composition et par leur sujet même elles indiquent leur origine scénique ou mimique.

(2) Voy., dans mes *Peintures antiques inédites,* l'article consacré à la *Pornographie*, p. 246-263.

(3) Dans un *Appendice aux lettres d'un antiquaire*, p. 9 et suiv. Je me propose de publier un *Supplément* à mon livre, qui pourra servir de *correctif* à celui-ci.

jet, touchent à tant de points de l'antiquité figurée, que je ne pourrais les renfermer dans les bornes d'une lettre. C'est une question que je me réserve de traiter ailleurs en détail et dans toutes ses applications, comme un des points où se montre le plus sensiblement l'influence des idées et des symboles asiatiques sur les monuments et les traditions de la Grèce. Je termine donc ici cette lettre, en vous priant de m'accorder votre indulgence pour ce qu'elle vous offrira d'incomplet et de superficiel, et en vous renouvelant l'hommage de tous les sentiments qui vous sont dus.

RAOUL-ROCHETTE,

du Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque du Roi.

Ce 18 juillet 1837.

SUR LE COLLÉGE ATTIQUE DES EἸΚΑΔΕΙ͂Σ (1).

L'inscription découverte à Orope, sur les frontières de l'Attique et de la Béotie, et que le docteur Franz a fait connaître dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, n° XII *c*, décembre 1835, p. 209, et suiv., est surtout remarquable par la mention qui y est faite de l'énigmatique collége des Εἰκαδεῖς; et à ce titre, elle mérite que nous en fassions l'objet d'une discussion approfondie. Et d'abord, nous reproduirons le texte de l'inscription, en petits caractères seulement, d'après la copie déjà publiée, afin de faciliter à nos lecteurs l'intelligence des explications où nous allons entrer, et de les mettre en état d'en apprécier la justesse.

Παμένων Ἀμεινίου εἶπεν· Ἐπειδή τινες ἐναντία τῷ ὅρκῳ, ὃν ὤμοσαν καὶ τε. ραιην Εἰκαδεὺς ἐπηράσατο, διατελοῦσι πράττοντες καὶ λέγοντες κατὰ Εἰκαδέων ἐπὶ βλάβῃ τῶν κοινῶν τῶν Εἰκαδέων, ἀφ' ὧν τὰ ἱερὰ τοῖς θεοῖς σέβουσιν Εἰκαδέες, καὶ τοῖς δικαζομένοις Εἰκαδεῦσιν συνδικοῦσιν ὑπεναντία τοῖς Εἰκαδεῦσιν καὶ μεμαρτυρήκασιν ἐπὶ τοῦ δικαστηρίου ἐπὶ βλάβῃ τοῦ κοινοῦ τῶν Εἰκαδέων ψευδεῖς μαρτυρίας, ἑλέσθαι τρεῖς ἄνδρας ἤδη ἐξ Εἰκαδέων, οἵτινες συναγονιοῦνται τῷ ἐπεσκημμένῳ ταῖς μαρτυρίαις Πολυξένῳ, ὅπως ἂν δίκην διδῶσιν οἱ τὰ ψευδῆ μαρτυροῦντες· ἐπαινέσαι δὲ Πολύξενον Διοδώρου καὶ στεφανῶσαι χρυσῷ στεφάνῳ, ὅτι δίκαιός ἐστι περὶ τὰ κοινὰ τὰ Εἰκαδέων καὶ ἐπεσκήψατο τοῖς μάρτυσιν· ἀναγράψαι δὲ τὸ ψήφισμα τοὺς ἄρχοντας τοὺς ἐφ' Ἡγησίου ἄρχοντος εἰς στήλην λιθίνην καὶ στῆσαι ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Παρνησίου.

(1) C'est un devoir pour moi de reconnaître que je dois à l'amitié de M. Ph. Le Bas, maître de conférences à l'École Normale, cette traduction, que j'avais commencée moi-même sur l'original allemand, qui m'avait été adressé par l'auteur. R.-R.

Voici ce qui résulte sans difficulté de la teneur même du monument qu'on vient de lire. Il y avait, dans la localité d'Orope, des associations, des corporations, qui se nommaient *Icadées*, et qui prenaient sur leur caisse de quoi offrir des sacrifices et célébrer des fêtes en l'honneur de certaines divinités. C'est ce qu'indiquent les expressions : τῶν κοινῶν τῶν Εἰκαδέων, ἀφ' ὧν τὰ ἱερὰ τοῖς θεοῖς σέβουσιν Εἰκαδέες. Ces corporations ou colléges étaient engagés dans des procès qui menaçaient leur fond commun; et dans ce procès les adversaires des *Icadées* (οἱ δικαζόμενοι Εἰκαδεῦσιν) avaient trouvé de l'appui auprès de quelques individus, qui, contrairement à un serment qu'ils avaient prêté aux *Icadées*, cherchaient à leur nuire de toute manière, en faits et en paroles, notamment en assistant comme avocats (σύνδικοι) la partie adverse, au tribunal même, et en rendant témoignage en sa faveur. Tel était l'état des choses, lorsqu'un certain Polyxène, fils de Diodore, se porta contre les ennemis des *Icadées*, avec une plainte en faux témoignage (δίκη ψευδομαρτυριῶν), ce qui était désigné dans le droit attique par les expressions : ἐπισκήπτεσθαι ταῖς μαρτυρίαις. Dans cette circonstance, le collége des *Icadées* décida que trois de ses membres seraient choisis pour assister Polyxène dans cette procédure, en qualité d'avocats (σύνδικοι); et, en même temps, que Polyxène recevrait un hommage public et une couronne d'or. C'est ce décret que devaient faire graver sur une pierre de marbre, érigée dans le temple d'*Apollon Parnésios*, les archontes, c'est-à-dire, les chefs ou magistrats suprêmes du collége, sous l'archonte athénien Hégésias, en l'olympiade 114, 1, avant Jésus-Christ, 324, 3.

Comme il n'existe aucune difficulté dans toute la marche de cette affaire, nous n'avons à nous rendre compte ici que d'une seule chose, de ce que pouvait être la corporation des *Icadées*. On pourrait, au premier abord, admettre qu'il existait quelque localité attique ayant nom Εἰκάδεια, dont les habitants se faisaient appeler Εἰκαδεῖς, de même que ceux de Διόμεια, s'appelaient Διομεῖς; mais outre qu'on ne connaît pas

de localité du nom d'Εἰκάδεια, le mot κοινὸν exprime une corporation de toute autre nature que ce qu'était un dême attique. Ce mot, dans son sens propre et officiel, désigne toujours des associations formées librement pour un but déterminé, soit qu'il s'applique à des états entiers, comme étaient les κοινὰ de Crète, d'Asie, etc., soit qu'il concerne des individus isolés, telles qu'étaient les réunions d'artistes scéniques τῶν περὶ Διόνυσον τεχνιτῶν ou celles d'athlètes, ξυστικαὶ σύνοδοι, et autres semblables. Au contraire, les corporations, qui existaient par la constitution même de l'État, et auxquelles le citoyen appartenait de plein droit, comme étaient les races, les phratries, les dêmes, ne se nommaient point κοινά. C'est aussi par cette raison qu'il serait difficile de penser ici à une subdivision quelconque d'un dême, d'une phratrie ou d'une phylé, bien que, comme l'a déjà remarqué M. Franz, un ancien lexicographe explique le mot Εἰκάδες par une certaine portion de la phylé (1). Mais c'est encore une notion qui pourrait difficilement s'appliquer à l'Attique, attendu qu'en pareil cas ce ne sont point les *Icades*, mais les *Triacades* qui figurent dans les usages attiques. Dans les anciens temps de la république d'Athènes, la *Triacade* équivalait à la *race*, γένος, trente desquelles formaient une phratrie, et dont chacune à son tour devait contenir trente chefs de famille (2). Plus tard, les dêmes, du moins les plus considérables, tels que celui du Pyrée, étaient divisés aussi en sections, dont chacune, sans doute, comprenait trente familles, et qui se nommaient τριακάδες (3). Il y avait pareillement à Sparte des

(1) Hésychius, et d'après lui Phavorin, s. v. εἰκάδες. Peut-être à ce dernier mot faut-il rattacher la glose d'Hésychius : Εἰκαδάρχαι, προστάται τινὸς συστήματος.

(2) Γένη τριάκοντα, ἐξ ἀνδρῶν τοσούτων, ἃ ἐκαλεῖτο τριακάδες. Pollux, VIII, 111. L'expression ἀτριάκαστος ou ἔξω τριακάδος, que nous ne connaissons que par les grammairiens, ne peut se rapporter qu'aux anciens temps de l'aristocratie, à Athènes, époque où le nombre des membres d'un γένος était borné à trente familles (οἶκοι), possédant un pareil nombre de biens héréditaires, et où aucun héritier n'était admis au-delà de ce nombre.

(3) Voy. Boeckh, *Corp. Inscr. græc.*, 101, p. 140, et addenda, p. 900.

triacades, qui étaient vraisemblablement des sous-divisions de la *Phratrie*, ou *Oba* spartiate, et qui se composaient de trente maisons (1). On retrouve encore les *triacades* dans les républiques grecques de la Sicile, précisément dans le titre de l'une des pièces d'Épicharme (2); mais à quel état peut appartenir la division des Εἰκάδες; c'est un point qui reste pour nous tout-à-fait obscur.

D'après ce qui précède, il semble ne plus nous rester d'autre ressource que de rattacher le nom des *Icadées* au mot εἰκάς pris dans le sens d'un jour du mois, en supposant que la confrérie des Icadées célébrait ce jour par des cérémonies religieuses toutes particulières. Cette pensée paraît d'autant plus naturelle que la mention des dieux que les Icadées honorent, prouve clairement que l'existence de ce κοινὸν, comme celle de la plupart des autres, reposait sur des usages religieux.

C'est assurément un usage très ancien en Grèce que celui de fixer à certains jours du mois le culte de certaines divinités. En effet, Thucydide ne doute pas que les Anthestéries n'aient été célébrées, avant l'émigration des Ioniens, le même jour du mois Anthestérion, où on les célébrait plus tard à Athènes et en Ionie (3), et la nouvelle critique mythologique peut difficilement réclamer contre la déduction de cet écrivain. Ainsi, long-temps avant Homère et Hésiode, il devait y avoir dans l'année certains jours fixés pour la fête de certaines divinités. Or, à cet usage se rattache immédiatement celui de consacrer certains jours du mois à certaines solennités, puisque c'est là en grande partie qu'il faut chercher le motif pour lequel les fêtes de l'année tombent précisément tel ou tel autre mois. Comme les mois des Grecs n'étaient autre chose

(1) Herodot., I, 65. Voy. les *Doriens* de l'auteur, t. II, p. 82.

(2) Hésych. Ἐτριέκοψεν, εἰς τριακάδας ἐνέγραψεν Σικελοί. Il faut probablement lire ἐτριάκοζεν, l'ο et l'α se permutant facilement. Hésychius, au mot Σχωρνυφίαν, fait mention des Τριακάδες d'Épicharme.

(3) Thucyd., II, 15.

que des mois lunaires, un certain rapport symbolique que l'on avait trouvé entre une phase de la lune et le caractère d'une divinité, peut bien avoir donné lieu à ce qu'on rattachât la fête de cette divinité à la phase lunaire en question. Il se peut aussi très bien qu'en cela on ait eu égard à des considérations extérieures, basées sur les convenances du culte.

Ainsi, par exemple, voulait-on fixer l'époque d'une fête accompagnée de joyeux sacrifices, et qui, se prolongeant dans la nuit, se terminait par de bruyantes réjouissances et par des courses tumultueuses (κῶμος), la pleine lune était certainement l'illumination la plus belle et la plus convenable que l'on pût donner à cette fête. C'est pour ce motif que les grandes fêtes olympiques étaient placées dans les cinq jours qui précédaient la pleine lune du premier mois après le solstice d'été; et quand, le cinquième soir, le sanctuaire, dans sa vaste étendue, retentissait des chants d'un joyeux festin, alors, suivant l'expression de Pindare, « l'œil entier de » la lune au char d'or, de la lune qui sépare le mois en deux » parties, répandait sur ces lieux son aimable lumière (1). »

De même aussi la principale fête des Spartiates, les *Carnea*, était placée entre le 7 et le 15 du mois carneios (2). Au contraire dans les fêtes auxquelles se rattachaient des *pervigilia*, des παννυχίδες, l'effet devait être beaucoup plus beau si la lune ne se levait qu'au milieu de la solennité nocturne après que la première partie de la nuit avait été éclairée par des torches. C'est ainsi que les *Eleusinia* étaient célébrées du 15 au 23 du mois Boédromion (3), et la procession nocturne de ἴακχος avait lieu le 20.

Mais pour jeter plus de jour sur ces considérations générales, citons quelques exemples qui prouvent la sainteté de

(1) Pindar., Ol. III, 19 (35); cf. Ol. XI, 73 (90).

(2) C'est ce que permettent de conclure avec vraisemblance Athénée, IV, p. 141, F.; Plutarch., *Quæst. Symp.*, VIII, 2; Cf. Corsini, *Fasti Attici*, t. II, p. 452 et suivantes.

(3) Elles se prolongeaient même plus tard.

certains jours du mois. Le vieux chantre Hésiode (1), dans son calendrier domestique, ce monument ingénu de l'antique superstition, qu'il rattache aux préceptes par lesquels il exhorte à un travail assidu, indique comme des jours spécialement favorisés de Jupiter l'ἕνη la τετράς et l'ἑβδομάς, sans doute par suite de quelque coutume et de quelque idée religieuse qui s'y rattachaient. Ici, comme en général dans l'usage de la langue grecque, l'ἕνη est le même jour que la τριακάς (2), cette expression désigne le soir du jour qui précède le nouveau mois, époque où la nouvelle lune ne peut être encore visible, et que l'on pouvait considérer comme un temps incertain entre le mois qui finit et celui qui commence, et voilà pourquoi Solon la nomma ἕνη καὶ νέα (3), bien qu'en s'exprimant avec plus de précision on la compte dans le mois passé et on la considère comme synonyme de τριακάς. Plus tard ce jour fut généralement, en Grèce, consacré à Hécate (4), et si l'on se rappelle qu'Hésiode dans la Théogonie élève très haut le culte de cette déesse et le recommande comme très salutaire, on comprendra pourquoi l'ἕνη ou τριακάς est à ses yeux le meilleur des jours. Mais pourquoi sacrifiait-on à cette déesse le jour de la τριακάς, pourquoi ce jour là les *repas d'Hécate* étaient-ils déposés dans les carrefours? C'est parce que ce 30e jour est le multiple de 3 par 10 et que le nombre 3 a plus d'un rapport avec Hécate (5). Mais il existait encore un

(1) O. et D., 770.

(2) Suivant Ideler (*Handbuch der Chronol.*, I, S. 263. *Lehrbuch*, S. 119). Proclus prend au contraire l'ἕνη d'Hésiode pour la νουμηνία, ce qui repose sur une fausse étymologie et est en opposition avec le contexte, puisque les vers 769 et suiv. doivent être un développement du vers 766.

(3) La principale signification d'ἕνη ou ἔνη doit être celle de *précédente*, par conséquent ce mot peut signifier l'année passée, la fin du mois, la veille. C'est seulement ainsi qu'on peut expliquer les différentes significations du mot. *Athen.*, VII, p. 325, A ; *T. Hemsterhuis*, ad Lucian., Dial. mer., 1, 1., t. I, p. 330.

(4) Theogon., 411 et suiv. Un culte béotien d'Artemis-Eucleia sert de base à ce passage.

(5) C'est ainsi qu'aux triacades on sacrifiait le poisson appelé τρίγλη, et d'autres du même genre. Voy. *Raoul-Rochette* dans son deuxième supplément à la Notice sur

motif plus profond et plus important : c'est que la nuit la plus obscure du mois, celle où le croissant de la lune était entièrement dérobé aux regards, devait paraître la plus convenable pour le culte d'une divinité mystérieuse qui agit avec une puissance extraordinaire d'une distance incompréhensible (Ἑκάτη). C'est encore pour cette raison que la τριακάς était particulièrement consacrée aux sacrifices en l'honneur des morts (1), et qu'en général les derniers jours du mois où la lune n'est visible qu'un instant, le matin, étaient regardés comme des jours de deuil, où régnaient les puissances infernales (ἡμέραι ἀποφράδες); ces jours Athènes les consacrait aux jugements qui entraînaient la peine capitale, et les assemblées du peuple ne pouvaient y avoir lieu (2).

La τετράς dont Hésiode fait ensuite mention était sanctifiée comme le jour de la naissance du plus adroit des dieux et du plus actif de tous les héros. Un hymne homérique est le premier monument qui nous apprenne que Mercure était né le jour de la τετράς (3); mais il est vrai que cette notion se trouve dans un vers dont l'interpolation est prouvée par une circonstance que ne paraissent pas avoir remarquée les interprètes de ces hymnes. Il résulte du récit contenu dans cet hymne que Mercure, dans la première nuit qui suivit sa naissance, chassa les bœufs d'A-

les Médailles grecques inédites de la Bactriane, *Journal des Savants*, 1836, fév., p. 79.

(1) *Harpocration*, *Photius*, *Anecd. Bekkeri*, I, p. 308, et d'autres au mot τριακάδες. Il est vrai que cette τριακάς est, non sans quelque raison, regardée par plusieurs savants comme le trentième jour après la mort, époque où avait lieu un festin funèbre. (Voy. *Anecd. Bekkeri*, I, p. 268, s. v., καθέδραι, et surtout *Schæmann* sur Isée, *de Menedis hered.*, § 36, p. 222.) Mais on ne saurait non plus douter que le jour de la τριακάς de chaque mois on ne célébrât une fête des morts. Voy. *Proverb. Vatican.*, IV, 16, et la note suiv.

(2) *Etymol. M.*, p. 131; *Gudian.*, p. 70, *s. v.* ἀποφράδες. D'après ces textes, l'ἔνη καὶ νέα ne paraît pas avoir appartenu aux ἀποφράδες, mais bien les trois jours précédents. *Suidas*, s. v. ἀποφρ. ἡμ. *Anecd. Bekkeri*, I, p. 438, et d'autres parlent de sacrifices funèbres offerts durant ces trois jours.

(3) V. 19: τετράδι τῇ προτέρῃ. On trouve encore des preuves sur ce point dans *Aristoph.*, Plut., 1126; *Philochor.* dans *Photius*; et Suidas, s. v. τετράδι γέγονας, p. 93, Siebelis. *Plutarch.*, Quæst. Sympos., IX, 3, 2. *Phavorin*, s. v. τοὐντετράδι.

pollon de la Piérie à Pylos, et que quand il voulut les renfermer dans la grotte de Pylos, afin de pouvoir tranquillement en abattre deux (la nuit touchait alors à sa fin et le jour allait poindre), tout-à-coup la lune se leva pour lui fournir la lumière dont il avait besoin (1). D'où il résulte que le vol de Mercure fut commis dans la dernière décade du mois lunaire (φθίνοντος μηνός), et qu'ainsi le dieu, d'après le sentiment du poëte qui ne pouvait en aucune façon rester obscur sur un tel point, n'était pas né le jour de la τετράς, c'est-à-dire au commencement du mois. De ce qu'Hercule était né le jour de la τετράς, on en tirait un pronostic favorable pour tous ceux qui venaient au monde ce même jour, et l'on pensait que, durant toute leur vie, ils consacraient tous leurs travaux et tous leurs efforts au bonheur de leurs semblables (2). Du reste, dans quelques localités, ce jour était aussi consacré à Vénus (3), peut-être uniquement parce qu'Hésiode le désigne comme favorable au mariage.

Quant à Apollon, le septième jour du mois est mentionné par Hésiode comme le jour de sa naissance; mais le premier jour, celui de la nouvelle lune, était aussi en rapport avec ce dieu, et il y avait une fête d'*Apollon Néoménios*. Une fête de ce genre est, dans Homère, célébrée ce même jour à Ithaque par les Achéens (4). A Sparte aussi à la néoménie et à l'*hebdomade* de la première décade de chaque mois, chacun des deux rois recevait aux frais de l'État une victime qui avait atteint toute

(1) V. 99 et suiv.

(2) *Hésych.*: Τετράδι μέν τ' οἶχου; *Photius* et *Suidas*; *Phavorin.*, s. v. Ἀρχάς; *Apostol.*, Prov. XVIII, 34; *Proclus* sur Hésiode, O. et D., 768: cf. *Lobeck Aglaoph.*, p. 431.

(3) *Proclus* sur Hésiode, 798. De là les τετραδίσται, ministres d'Aphrodité-Pandemos dans une pièce de Ménandre; *Athen.*, XIV, p. 659, C; cf. *Hésych.*, s. v. τετραδίσται. Le superstitieux, dans Théophraste, honore les Hermaphrodites le 4 et le 7 du mois. Voy. *Charact*, 16, e cod. Palatino. Les idées superstitieuses des Pythagoriciens sur les nombres, telles qu'elles nous ont été transmises par *Iamblique*, Vie de Pythagore, 152, diffèrent beaucoup de celles qui étaient d'un commun usage chez les Grecs.

(4) Cf. Od. XIV, 162; XIX, 307, et XX, 278; XXI, 258; *Philochor. ap. Schol.* Od. XX, 155, p. 93, Siebelis; et ap. *Procl.* ad Hesiod., v. 768, p. 94, Siebel.

sa croissance, pour la sacrifier à Apollon (1); et c'est sans doute par suite d'antiques idées sur l'essence de la divinité, qu'après avoir dans une nuit sans lune rendu à l'obscure Artémis-Hécate les hommages qui lui étaient dus, on saluait, alors que commençait la nouvelle lumière, Phœbus le dieu brillant, le dieu lumineux, et on l'honorait par des sacrifices. Cependant le culte d'Apollon, chez les Hellènes, se rattachait plus immédiatement au premier quartier de la lune, au septième jour de la première décade. Le 7 du mois Thargélion était célébré à Délos comme le jour de la naissance du dieu; c'était le 7 de Munychion (Bysios) que, d'après la tradition de Delphes, il avait tué le serpent Pithon. Les 7 de Munychion, de Thargelion, de Pianepsion et probablement aussi de Boédromion étaient les principales fêtes d'Apollon, de même qu'à Sparte et à Cyrène c'était le 7 du mois Carneios qu'il était particulièrement honoré (2). En outre les Athéniens célébraient toutes les hebdomades en portant par la ville des branches d'olivier (3). Le jour de la *pleine lune*, διχομηνία, était aussi consacré à Apollon, particulièrement à Zacynthe (4), d'où l'on voit qu'il y avait, entre l'idée qu'on se faisait d'Apollon et les différentes phases de la lune, une certaine association d'idées. Nous nous réservons de parler plus bas de l'εἰκάς, autre époque solennelle de ce culte et qui se rattache plus directement au sujet de cette dissertation.

La sœur d'Apollon, Artémis, était honorée par les Déliens le 6 du mois, parce qu'on la regardait comme plus vieille d'un jour que son frère (5). Ainsi il y avait entre le 6 et le 7 le

(1) *Herodot.*, VI, 57.

(2) Comme il serait trop long et même superflu d'appuyer ces données de preuves, je me contente de renvoyer à *Meursius*, Græc. fer., s. v. ἑβδόμη, Opp., t. III, p. 851 et *Spanheim* ad Callimach. in Del., 251.

(3) *Proclus* sur Hésiode, 767. D'après *Philochor.*, p. 92, Siebelis. Indépendamment du surnom ἑβδομαγένης et ἑβδομαγέτης, on trouve encore à Athènes un sanctuaire d'Apollon ἑβδόμειος. *Corp. inscr. græc.*, no 465; cf. *Lobeck*, Aglaopham., I, p. 428.

(4) *Plutarch.*, Dio., 23.

(5) *Diogen. Laert.*, II, 23, 44; *Apollodor.*, Fragm., p. 415, Heyne.

même rapport qu'entre la *triacade* d'Hécate et la néoménie d'Apollon. C'est pour ce motif que les Athéniens commençaient la fête de ce couple fraternel, les Delphinies et les Thargélies, dès le 6 de Munychion et de Thargélion, de même qu'aussi c'était le 6 de Boédromion qu'ils sacrifiaient à Artémis Agrotéra, et qu'en général le 6 de chaque mois était consacré à Artémis (1). A une autre branche du culte d'Artémis qui avait jeté de profondes racines à Munychie et Brauron, se rattache l'usage de célébrer le 16 du mois et notamment du mois de Munychion et d'offrir à la déesse un gâteau (appelé ἀμφίφως ou ἀμφιφῶν) dont le tour était garni de lumières, ce qui était évidemment une image de la pleine lune qui ce jour-là se montre au ciel, et un moyen de désigner cette divinité comme déesse de la lune (2).

Le jour qui suivait le saint jour d'Apollon, le 8 de la première Décade, était dédié à Poseidon (3), ce que les Pythagoriciens indiquaient en disant que le nombre cubique 8 était consacré au dieu qui fortifie (Ἀσφάλιος). Les Athéniens transportaient une partie des honneurs qui appartenaient à ce Dieu, à Thésée, le héros national de l'Attique, et plusieurs fêtes en l'honneur de ce dernier étaient célébrées le 8 du mois (4).

Le culte et la principale fête d'Athéné se rattachaient d'une manière remarquable au troisième jour après le commen-

(1) *Schol.* ad *Aristoph.*, Plut., 1127.

(2) *Philochor.* ap. *Athen.*, XIV, p. 645; p. 39, Siebelis; *Apollodor.*, Fragm., p. 402; Heyne d'après *Suidas*, s. v. ἀμφιφῶντις; cf. *Suid.*, s. v. ἀνάστατοι; *Plutarch.*, de glor. Athen., 7; *Hesych.*, s. v. ἀμφιφόων; *Pollux*, VI, 11, 75; *Eustath.* ad Il, XVIII, 575; p. 1165, Rom. Les grammairiens expliquent en partie cet usage, en disant que, lorsqu'il y a pleine lune, le ciel est ἀμφίφως, puisque le soleil qui se couche est vis-à-vis de la lune qui se lève; mais l'explication donnée plus haut est beaucoup plus simple. *Lobeck*, Aglaopham., II, p. 1062, substitue par mégarde le 13 de Munychion au 16, ce qui l'empêche d'entrevoir le sens assurément très clair de cet usage.

(3) *Plutarch.*, Thes., 36; *Proclus* ad *Hesiod.*, V. 788; *Schol.* *Aristoph.*, Plut., 1127; cf. *Corpus Inscr. græc.*, nº 523. On apprend par cette inscription que les *Poseidia* étaient célébrées le 8 de Poseidéon.

(4) *Plutarch.* l. c.; *Hesych.*, s. v. Ὀγδόδιον. C'était particulièrement le 8 d'Hécatombéon et le 8 de Pyanepsion que l'on sacrifiait à Thésée.

cement du mois (τρίτη ἱσταμένου) et au troisième jour avant la fin (τρίτη φθίνοντος), jour qui, d'après notre manière de compter, répondait au 28 des mois pleins de trente jours et au 27 des mois incomplets de vingt-neuf. A ces deux différentes époques le disque de la lune s'est également affaibli, elle a pris la même forme, celle d'un croissant, et n'éclaire plus que pendant une faible partie de la nuit : la direction du croissant et l'heure du lever font seules la différence. Il est évident que cet étroit croissant qui, sur les tétradrachmes athéniens, est ordinairement placé derrière le hibou, se rapporte à la forme que présente la lune vers cette époque du mois et par conséquent au culte et à la fête d'Athéné. Il est vrai que sur les tétradrachmes la partie convexe du croissant est tournée à gauche (1); d'où l'on peut conclure qu'elle représente le mois finissant, ce qui s'accorde parfaitement avec cette notion, que des deux jours saints désignés par le nombre 3, le 3 de la première décade était sans doute solennisé par certaines cérémonies (2), mais toutefois était regardé comme peu important, tandis que les fêtes principales les grandes et les petites Panathénées étaient placées le troisième jour avant la fin du mois Hécatombéon (3). Il semble aussi que ce jour avait plus de droits que l'autre pour être regardé comme le jour de la naissance de la déesse, puisque les Panathénées étaient considérées comme la fête de la naissance d'Athéné (4). Suivant Philochore, qui avait fait une étude par-

(1) Sur de plus petites monnaies, on voit le croissant sans la chouette et tourné de différents côtés, ce qui prouve qu'il peut indiquer tantôt τρίτη ἱσταμένου, tantôt τρίτη φθίνοντος.

(2) Les preuves pour les petites Panathénées ou Panathénées annuelles, que d'ailleurs on avait coutume de placer un autre jour, ont été réunies dans une dissertation de l'auteur intitulée : *Quo anni tempore Panathenæa minora celebrata sint quæritur*, et insérée dans le *Philological Museum*, t. II, N., IV, p. 227 et suiv.

(3) *Harpocration*, s. v. τριτομηνίς, p. 178, Bekk.; *Photius*, p. 603, 21, Pors.; *Anecd. Bekkeri*, t. I, p. 306, 32; *Eustath.* ad *Il.*, IV, 515, p. 514, 27, Rom. Tzetz. ad *Lycophr.*, 519; cf. *Etym., M.*, s. v. τριτογένεια.

(4) *Harpocration*, loc. cit., indique la τρίτη τοῦ μηνός comme le jour de naissance d'Athéné. Suivant le *scoliaste* d'Homère (ad Il., VIII, 591) c'était la τρίτη φθίνοντος. La même notion doit être rendue à *Photius*, s. v. τριτογενής, p. 603, 15,

ticulière des jours sacrés, et composé un ouvrage spécial sur ce sujet, tous les troisièmes jours dans le mois, par conséquent le 30e aussi, indépendamment du 3 et du 27 ou 28, étaient consacrés à Athéné (1).

Nous nous sommes livré à ces considérations, plutôt parce qu'elles sont intéressantes et instructives que parce qu'elles étaient rigoureusement nécessaires pour l'explication du terme d'Εἰκαδεῖς; car tout savant familiarisé avec l'antiquité nous aurait facilement accordé, sans tous ces développements, que des corporations de ce genre pouvaient considérer certain jour du mois comme sacré, pourvu toutefois qu'il soit bien prouvé que ce jour avait une signification religieuse. Cette preuve pour l'εἰκάς ne sera pas difficile, puisque d'abord, comme nous l'avons déjà montré, Apollon était honoré le jour de l'εἰκάς, et que, par suite de cet usage, ceux qui venaient au monde ce jour-là, recevaient, par allusion à la solennité, le nom d'Εἰκάδιος (2). Cette forme du culte d'Apollon doit avoir été adoptée de bonne heure chez les Grecs, et avoir été particulièrement usitée en Lycie, puisque, d'après une tradition qui nous est parvenue (3), un fils d'Apollon et de la nymphe Lycia, Icadius, avait appelé sa patrie Lycie, du nom de sa mère, et fondé la ville de Patare pour être le sanctuaire d'un oracle de son père. Ce même Icadius aurait aussi été, comme les Crétois dans l'hymne homérique, porté sur le

dans un passage qui, par suite d'une omission, ne présente aucun sens : [ἢ ὅτι ἐγεννήθη τρίτῃ] φθίνοντος, ὡς καὶ Ἀθηναῖοι ἄγουσιν.

(1) *Athen.*, II. p. 98 b. *Philochor.* dans *Proclus* ad v. 778, p. 94, Siebelis. Mais le passage n'est pas tout-à-fait clair. Qu'à Athéné soit consacré le *cinquième* jour, comme l'affirme *Servius* ad *Virg.*, Georg., I, 217, c'est un fait qui ne repose sur aucune autre autorité, tandis qu'au contraire l'opinion que les Furies étaient nées ce jour-là, a pour elle *Hésiode*, O. et D., 803. Suivant *Denys d'Halycarnasse*, Ars rhetor., 3, 1, p. 243, Reiske, le 15 était consacré à Athéné.

(2) *Etymol. M.*, p. 297, ex. où au lieu de ἱέρεια ἑορτὴ, il faut lire ἱερὰ ἡμέρα. Icadius figure comme magistrat sur une monnaie de Smyrne. Addenda ad Eckhelii, D. N., p. 32.

(3) *Servius* ad *Virg.*, Æn., III, 332 e cod. Fuldensi.

Parnasse par un dauphin, et pour ce motif aurait donné le nom de Delphes à la ville bâtie sur cette montagne. Le mythographe romain Cornificius présente cet Icadius comme Crétois, ce qui ne doit pas surprendre si l'on songe à l'union étroite de la Lycie et de la Crète dans les temps mythiques; il le fait également arriver sur un dauphin dans la contrée voisine du Parnasse et nommer Delphes du nom de son dauphin, de même qu'il nomme Crisa du nom de sa patrie en Crète. Maintenant, que cet Apollon occupât le premier rang parmi les dieux des *Icadées*, c'est ce que prouve la mesure par suite de laquelle cette corporation fait déposer sa décision dans le sanctuaire d'*Apollon Parnéthios* ou *Parnésios* (1). La contrée voisine du mont Parnès en Attique, dont le nom a sans doute du rapport avec celui du Parnasse près de Delphes et permet de conjecturer que les plus anciens habitants de ces deux pays avaient une même origine, cette contrée, dis-je, était surtout consacrée au culte d'Apollon. Une nymphe Parnéthia avait, suivant la tradition, donné à Apollon un fils nommé Cynès lequel avait fondé le sanctuaire d'Apollon Cyneios ou Cynneios (2). C'était dans la direction du Parnès, sur le som-

(1) Il n'est pas nécessaire de changer la leçon de l'inscription ΠΑΡΝΗΣΙΟΣ en ΠΑΡΝΗΘΙΟΣ, bien que cette forme se rencontre dans Pausanias et dans Photius (voy. la note suiv.). Dans d'autres noms attiques et ioniens, le θ est remplacé souvent par le σ devant la terminaison ιος, parfois avec omission du ν. Ainsi d'Ἀμάρυνθος on fait Ἀμαρύσης; de Προβάλινθος, Προβαλίσιος; de Τρικόρυθος, Τρικορύσιος (et même Τρικορεύσιος, *Corp. Inscr. gr.*, n° 172). De là aussi le pays d'Olynthe est appelé Ὀλυσία, au lieu d'Ὀλυνθία, dans *Isée*, de Dicæogenis heredit., 42, et je conserverais volontiers cette leçon, bien que le savant éditeur *Schœmann*, p. 313, veuille avec *Palmerius* corriger Ὀλυνθίας pour Ὀλυσίας.

(2) *Photius*, s. v. Κύνειος, et *Suidas*, s. v. Κυνήειος. Celui-ci a évidemment copié le premier, en sorte que l'on doit faire usage de tous deux pour constituer le texte. D'après cela, cet article curieux doit être ainsi conçu : Κύννειος (par un double ν; cf. *Corp. Inscr. græc.*, n° 1102) Ἀπόλλων Ἀθήνησιν οὕτως λεγόμενος ὃν ἱδρύσατο Κύνης Ἀπόλλωνος καὶ Παρνηθίας νύμφης. Ὡς Σωκράτης ἐν ιβ' Θεμένης τῆς Λητοῦς τὰ βρέφη ὑπὸ κυνῶν ἁρπασθῆναι· τοῦ κυνζηθμοῦ γὰρ αισθομένους κύνας καὶ ποιμένας ἀνασῶσαι τῇ μητρί. Ὀνομασθῆναι οὖν Κύννειον ἀπὸ τῶν κυνῶν. Κράτης ἐν τῷ περὶ τῶν Ἀθήνησι θυσιῶν οὕτω γράφει· τὸ δὲ Κύννειόν ἐστιν Ἀπόλλωνος ἱερὸν Κυννείου τὸ ἐκ τοῦ θυννείου γινόμενον· τοῦτο δέ ἐστι τὸ θυννεῖον Ἄλῆσι (mot qui désigne sans

met duquel se trouvait le lieu appelé Harma, que les Pythéistes d'Athènes regardaient pour apercevoir les éclairs pythiques qui au printemps annonçaient le moment où l'ambassade sacrée devait être envoyée à Delphes (1). La contrée contenait aussi plusieurs temples d'Apollon; Phylé sur les frontières de la Béotie avait un Daphnéphorion (2); à Marathon, on n'en saurait douter, il y avait un temple d'Apollon (3); et l'on connaît le Delphinion sur la côte d'Orope. Nous ne parlons pas des sanctuaires de la Béotie situés dans le voisinage, puisque, par suite des rapports des Icadées avec le sanctuaire du Parnès, il est évident que cette corporation était attique. Du temps d'Alexandre, temps auquel se rapporte l'archontat d'Hégésias, Orope, où l'inscription a été trouvée, appartenait à l'Attique (4).

Voilà ce que j'avais à dire sur le culte dont les Icadées honoraient Apollon. Mais comme cette corporation, d'après les termes mêmes du monument, adorait d'une façon particulière plus d'une divinité, on peut nous demander quel Dieu nous croyons devoir joindre à Apollon. Nul n'a plus de droits à occuper ce rang que Dionysos dont le culte bruyant, quel-

doute Halæ Arapherides, au sud de Marathon) καὶ γίνεται πρόσοδος μεγάλη· ταύτην ἡ πόλις εἰς θυσίαν καταχωρίζει τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Κυννείῳ Ἁλῆσι. Ce qui suit, ον Δημήτριος ὁ βασιλεύς, est évidemment une phrase tronquée, qui se rapportait peut-être à la conquête par Démétrius, de Rhamnonte, qui était située dans cette contrée de l'Attique. Voy. *Plutarch.*, Demetr., c. 33. Du reste, sur Apollon Cynneios, que la famille des Cynnides honorait particulièrement, voy. *Hesych.*, s. v. Κυννίδαι. *Bossler*, de gentibus et familiis Atticæ sacerdotalibus, p. 48, conjecture, non sans raison, que le culte d'Apollon Κύννειος avait été transporté en Attique, de Cynos, ville de la Locride.

(1) *Strabon*, IX, p. 404; voy. les *Doriens* de l'auteur, t. I, p. 247.

(2) *Athénée*, X, p. 424, F.

(3) *Suidas*, s. v. Μαραθών, permet de tirer cette conclusion, quand il dit que le dême de Marathon tirait son origine d'un fils d'Apollon.

(4) Sur la destinée d'Orope à cette époque, voyez *Orchomène et les Minyens*, par l'auteur de cet article, p. 412; l'Encyclopédie de Halle, t. XI, p. 269; Meier, dans ce dernier recueil, IIIe partie, t. V, p. 501, suppose avec beaucoup de vraisemblance que les Athéniens perdirent Orope par suite de la guerre Lamiaque (Olymp. 114, 3). Le régent Polysperchon confirma les Oropiens dans leur indépendance (Olymp., 115, 3.).

que opposé qu'il fût au calme enthousiasme d'Apollon, était cependant, sur le sommet du Parnasse et dans les sacrifices mystérieux des prêtres de Delphes, les Ὅσιοι, lié par un rapport fraternel au culte religieux d'Apollon. En Attique même, à Phlya, au nord de Brauron, on adorait un Apollon Dionysos (1). L'εἰκάς appartenait aussi à Dionysos, du moins au dieu mystérieux Iacchos, puisque c'était le 20 du mois Boédromion que la procession tumultueuse, qu'on appelait aussi Iacchos, se rendait d'Eleusis à Athènes (2), procession que Dicæus, fils de Théocyde, à l'époque de la bataille de Salamine, croyait avoir vu et entendu exécuter, dans la plaine de Thriasos, par des êtres surnaturels, attendu que les hommes n'avaient pas le temps de remplir ce devoir (3). Or la bataille de Salamine fut précisément livrée à cette même époque, peu de temps après les εἰκάδες (4). Le nom des εἰκάδες rappelait immédiatement aux Athéniens cette fête si importante à leurs yeux, comme dans la description du jour d'Iacchos que nous devons à Euripide : « Quand le dieu qui inspire tant » d'hymnes religieux, aux sources du Callichoros, pendant » une fête nocturne sans sommeil, aperçoit les torches des » Icades, alors que l'Ether à la face étoilée, l'Ether de Jupiter, » se mêle, ainsi que Séléné, aux chœurs de danse (5). »

D'après ce qui précède il peut paraître assez croyable que les Icadées étaient un collége qui, sous une certaine forme, se vouait au culte d'Apollon et de Dionysos. Et ce qui semble prouver que leur association avait un but religieux et un caractère sacerdotal, c'est que dans le traité conclu par les Icadées avec d'autres individus, peut-être avec des corporations rivales, un Icadée avait prononcé l'imprécation solennelle

(1) *Pausanias*, I, 31, 2.

(2) *Plutarch.*, Phocio, 28; *Schol. ad Aristoph.*, Ran., 326.

(3) *Herodot.*, VIII, 65.

(4) Περὶ τὰς εἰκάδας, dit *Plutarque*, Camille, 19; cf. *Polyen*, Stratag., III, 11; *Ideler* (Handbuch der Chronol., I, s. 309; Lehrbuch, s. 123) admet trop facilement que l'εἰκάς fut le jour de la bataille.

(5) *Euripide*, Ion., v. 1074 et suiv.

(ἐπήρατο) (1) contre le transgresseur; car les prêtres chez les Grecs n'avaient pas seulement pour mission de bénir, mais aussi de prononcer des imprécations contre les parjures et contre les traîtres. L'Icadée dont il s'agit et dont le nom mutilé ne pourrait, même à l'aide des lettres qui subsistent encore, être facilement rétabli, pourrait donc bien avoir rempli des fonctions sacerdotales dans cette corporation. L'époque d'Alexandre, à laquelle appartient notre inscription, était précisément l'époque florissante de ces σύνοδοι qui se composaient tantôt des adorateurs d'une certaine divinité, tantôt de marchands, de comédiens, d'athlètes, voire même des partisans de certains philosophes et particulièrement de tous ceux que réunissait un intérêt commun autre que l'intérêt politique, enfin même de ceux qui, à des jours marqués, aimaient à se réunir dans des banquets solennels. On n'a pas encore exposé avec tous les développements convenables jusqu'à quel point ces associations ont pu contribuer à diminuer et à refroidir l'intérêt que les Grecs avaient pris jusqu'alors à la vie publique, comme aussi l'intimité de la vie de famille, et par là à relâcher les liens les plus nobles et les plus saints de la société.

Malgré tous les développements qui précèdent, l'auteur de cet article ne croit pas avoir suffisamment atteint le but qu'il s'était proposé, puisqu'il existe encore un point qui présente à ses yeux une grave difficulté. C'est que ces sortes de colléges qui se réunissaient pour fêter un dieu ou pour honorer un homme, avaient coutume de former leur nom à l'aide du suffixe ισται ou ιασται, comme les Haliastes de Rhodes, les Dionysiastes, les Sérapiastes, les Attalistes, les Diogénistes, les

(1) Ce passage est le seul dans l'inscription qui présente une lacune; encore, comme le remarque un ami de l'auteur, peut-on la remplir très facilement de la manière suivante: TE[IA]PAIHN, τῇ ἀρᾷ ἦν. Cette restitution est d'autant plus admissible que l'usage de l'E par l'H n'était pas encore entièrement aboli du temps d'Alexandre, et que d'ailleurs on trouve deux fois BAABEI, lignes 4-8. La seule chose qui choque, c'est que l'Icadée qui a prononcé l'imprécation n'est pas désigné par son nom propre, mais seulement et d'une manière vague par le titre d'Icadée.

Panétiastes et beaucoup d'autres ; d'où il résulte que les verbes destinés à marquer la célébration de leurs fêtes étaient caractérisés par les suffixes ιζειν ou ιαζειν, comme ἰσθμιάζειν, διονυσιάζειν. On formait de la même manière les noms des corporations qui fêtaient un certain jour, comme les Tétradistes (1) ; et même les Épicuriens, qui solennisaient l'εἰκάς comme le jour de la naissance de leur seigneur et maître, étaient appelés *Icadistes* et non pas *Icadées* (2). Un nom comme Εἰκαδεύς ne se rencontre que dans un passage de Xénophon (3), où les chefs des décades de soldats, ordinairement nommés δεκάδαρχοι, sont désignés par le mot δεκαδεῖς, ce qui du reste n'a aucun rapport avec le cas dont nous nous occupons. Mais si l'on voulait voir dans les Icadées un collége de vingt individus dans le genre des soixante joyeux et spirituels compagnons qui se réunissaient à Diomeia le jour de la fête d'Hercule et qui du temps de Philippe étaient devenus célèbres par leurs mots heureux et par leurs anecdotes (4), le nom des Icadées présenterait encore de plus grandes difficultés et pourrait difficilement se rapporter au contenu de notre monument. J'en reviens donc à l'opinion que j'ai émise en premier lieu et je me permets, pour expliquer la forme εἰκαδεῖς, cette conjecture que, du nom de la fête εἰκάς, on avait appelé εἰκάς ou εἰκάδεια le sanctuaire des dieux Icades, et que, par analogie avec d'autres noms de lieu, ceux qui y avaient fixé leur séjour étaient nommés Εἰκαδεῖς (5).

C. O. MULLER.

(1) Voy. plus haut, p. 342, note. 3.

(2) *Athénée*, VII, p. 298, D. cf. *Diogen. Laert.*, VI, 8, 101 ; X, 18. *Plutarch.*, Non posse suav. vivi sec. Epicurum, 4 (p. 1089 c.).

(3) *Cyrop.*, II, 2, 30.

(4) *Athen.*, VI, p. 260 b. ; XIV, p. 614 d.

(5) Du reste, dans le mot εἰκαδεύς, on pourrait admettre que le suffixe ευς désigne une occupation, un emploi, comme dans ἱερεύς, φρατριεύς (curio), χαλκεύς, etc ; ce sens s'appliquerait bien à un ministre chargé des sacrifices, le jour des εἰκάδες.

VASE D'ARCHÉMORE (*).

(*Monuments*, pl. v et vi.)

Le vase dont nous publions le dessin réduit de moitié, sur les deux planches V et VI, est remarquable par sa dimension et sa forme pleine d'élégance; il se recommande tant par le sujet et les inscriptions, que par une noble conception et une exécution habile. Tiré, en avril 1835, d'un magnifique sépulcre à Ruvo dans la Pouille, source si riche de beaux vases peints, produits de l'art grec, ce vase appartint d'abord au chevalier Lamberti et au docteur Pizzati à Naples; des mains de ces zélés amateurs d'objets antiques, il est passé au Museo Borbonico où il se trouve aujourd'hui. Ayant eu l'occasion d'examiner ce monument important, peu de temps après sa découverte, j'eus l'avantage de le faire connaître le premier au public (1), et d'en faire prendre le premier dessin. J'en présentai aussi une explication à l'Académie royale de Berlin (2); une autre notice fut promise en mon nom pour l'Italie (3). Mais comme, dans l'intervalle, plusieurs dessins de ce vase ont passé dans différentes mains, et que plusieurs savants s'en sont occupés, je crois m'acquitter de cette dette, en renvoyant les lecteurs aux explications qu'ont déjà données ou que donneront d'autres savants archéologues (4), et en me con-

(*) *Traduit de l'italien.* Les dessins de ce vase ont été publiés par M. Ed. Gerhard, dans le format grand in-4 et réduits au tiers de la grandeur des peintures originales.

(1) *Bull. de l'Inst. arch.*, 1834, p. 165; *Archæolog. Intelligenzblatt*, 1834, S. 51.

(2) Lue le 13 juin 1836 et destinée aux Mémoires de l'Académie.

(3) *Bull. de l'Inst. arch.*, 1835, p. 203.

(4) Voyez surtout la savante quoique courte Dissertation de M. E. Braun. *La morte d' Archemoro, dipintura d' un vaso fittile.* Roma, 1835, 8°; article extrait

tentant d'exposer ici très brièvement les éclaircissements qui doivent nécessairement accompagner les dessins déjà promis.

Le vase dont il est question a la forme qui se retrouve souvent parmi les vases de la Pouille, celle de l'amphore appelée amphore à mascarons, à cause des ornements exécutés en bas-relief qui décorent les volutes de ses anses (1). Toute la surface, sans en excepter ni le col, ni le pied, est ornée de peintures; et il faut observer que celles de la face principale se rapportent aux jeux solennels de la Grèce, et en général à la gloire des Grecs victorieux, tandis que les sujets gracieux du revers semblent au contraire relatifs à la toilette des femmes et aux cérémonies bachiques, rapprochement assez ordinaire sur les vases de ce genre, lesquels, destinés souvent à être offerts comme présents de noces, rappelaient d'une manière heureuse, d'un côté la valeur des hommes, et de l'autre les grâces et les solennités particulières de l'autre sexe (2).

Le tableau qui couvre la face principale du corps du vase (pl. V) représente l'institution des jeux célèbres de Némée. Chacun sait que ces jeux dûrent leur origine au premier événement funeste qui signala la guerre des sept chefs ligués contre le roi de Thèbes, Eléocle. Ces héros, errant dans la vallée et cherchant de l'eau pour étancher leur soif, furent secourus par Hypsipyle, nourrice d'Opheltes, fils de Lycurgue, roi de Némée. L'enfant, abandonné par sa nourrice, périt par la morsure d'un serpent; il devint alors Archémore (c'est-à-

du *Bull.* 1835, p. 193—203. Cf. *Archæolog. Intelligenzblatt*, 1835, S. 14 folg.; 36 folg. La figure d'*Atlas*, gravée sur notre pl. VI, a déjà été publiée dans l'excellent travail de M. Raoul-Rochette sur les *Représentations d'Atlas*, Paris, 1835; et le même savant a donné dans ses *Peintures antiques inédites* (p. 440—1, 5) une description sommaire du vase entier.

(1) Cette forme est gravée sur notre pl. V, en haut, devant les deux biges.

(2) M. Braun (*Bull.* 1835, p. 120) est d'un avis différent. Pourtant, outre cet usage habituel sur les vases de la grande Grèce, mon opinion se trouvé corroborée par le rapprochement de sujets athlétiques et nuptiaux sur les vases de Vulci également, remarque que j'ai déjà eu occasion de faire dans mon *Rapport* (*Ann.* III, n. 206).

dire principe de malheur (1) pour les héros), et les jeux célébrés ensuite en expiation de sa mort, donnèrent naissance à l'institution des fameux jeux Néméens. Un grand nombre de groupes, expliqués par des inscriptions antiques, représentent sur notre vase l'ensemble de ce sujet. Tandis que dans la partie inférieure on célèbre les funérailles du malheureux *Archémore*, avec toute la magnificence des pompes funèbres en usage dans le pays où fut fabriqué le monument: au milieu nous voyons l'*atrium* du palais du roi de Némée, où, à travers les symboles de course et de chasse, on découvre pourtant la désolation des parents d'Archémore. On voit au milieu *Eurydice*, ΕΥΡΥΔΙΚΗ, l'auguste épouse du roi Lycurgue; elle fait à peine attention aux paroles d'*Hypsipyle*, ΗΥΨΙΠΥΛΗ, qui, avec des gestes fort animés, semble chercher à se justifier; près d'Eurydice, mais hors du palais, se tiennent *Eunée*, ΕΥΝΕΥΣ, et sans doute *Thoas*, fils (2) que cette femme infortunée (princesse autrefois, aujourd'hui esclave) eut de Jason dans l'île de Lemnos. Tandis qu'ils se consultent pour porter secours à leur malheureuse mère, le plus sage des sept chefs, *Amphiaraüs*, ΑΜΦΙΑΡΑΟΣ, est déjà dans le palais même, et parle en faveur d'Hypsipyle; hors des portes l'attendent deux de ses plus courageux compagnons, *Capanée*, ΚΑΠΑΝΕΥΣ, et *Parthénopée*, ΠΑΡΘΕΝΟΠ(α)ΙΟΣ. Cependant le sang du rejeton royal demande vengeance; les instances les plus vives des hommes sont impuissantes à fléchir la colère, dissimulée il est vrai, de la reine, mère désespérée. Les dieux eux-mêmes doivent intervenir pour étouffer ces haines. Bacchus, ΔΙΟΝΥΣΟΣ, muni d'une coupe qu'un satyre remplit de vin, et tenant la lyre harmonieuse d'Apollon (3), est assis en haut sur un des côtés de la scène, comme divinité principale de

(1) Apollod. III, 6, 4; Arg. Schol. *ad* Pindar. *Nem.* III.

(2) Suivant Homère (*Iliad.* XXIII, 145), les anciens commentateurs de Pindare (Arg. *ad Nem.* III) et Stace (*Theb.* IV, 542; Schol. *ad* Stat. *Theb.* IV, 771). M. Braun le nomme Déiphile d'après Hygin (*Fab.* 15).

(3) Comme le Bacchus citharède (Διόνυσος μελπόμενος) cité par Pausanias, I, 2, 5; 31, 6.

Thèbes (1) ou plutôt comme protecteur d'Hypsipyle et de ses fils (2) particulièrement dévoués au culte du dieu. Mais le sol même de Némée a aussi ses divins protecteurs : le grand Jupiter, ΖΕΥΣ, et la nymphe du pays, ΝΕΜΕΑ, assise en face de lui, dans la position de suppliante. Et en effet, si l'on observe, avec quelque connaissance des coutumes grecques, le sujet qui est sous nos yeux, on verra qu'il reçoit un éclaircissement manifeste de la circonstance que le père des dieux et des hommes, déjà adoré par-dessus tous les autres dieux dans un temple magnifique à Némée, est lui-même le conseiller d'une expiation convenable pour l'ombre d'Archémore; car les jeux de Némée furent institués dans ce but, et c'est à cette occasion qu'eut lieu, à ce que l'on pense, leur première célébration.

La commémoration de ces jeux solennels dans les habitudes des Grecs, et celle de jeux plus solennels encore que ces jeux si sôlennels de Némée, est le sujet plus simple et plus clair représenté sur le col du vase même (pl. V). On y voit Œnomaüs, roi d'Élide, debout dans son char avec Myrtile, son perfide écuyer, poursuivant le bige de Pélops et d'Hippodamie : lutte fatale d'où dépendait le mariage ou la mort de Pélops, et qui, terminée par la victoire de ce prince, indique assez clairement les jeux Olympiques.

En nous reportant au côté opposé du vase (pl. VI), nous passons des luttes des hommes à la réunion gracieuse des femmes qui contribuèrent à faire remettre sans combat les pommes des Hespérides au fils d'Alcmène, vainqueur de tous les obstacles qui lui avaient été opposés. Les nombreuses par-

(1) Si nous en croyons Stace (*Theb.* IV, 680 sqq.), Bacchus, pour favoriser les Thébains, produisit le dessèchement de la vallée de Némée, où les sept chefs furent obligés de chercher la source que leur montra Hypsipyle.

(2) Le commencement de l'Hypsipyle d'Euripide nous atteste la consécration de cette princesse au culte de Bacchus (cf. Müller, *Orchom.*, p. 268). Le nom de Nebrophonus (c'est-à-dire, celui qui tue les chevreaux), nom donné à un de ses fils par Apollodore (I, 9, 17) est une épithète bachique. Ajoutons que le vin de Lemnos fut apporté aux Grecs, campés devant Troie, par Eunée, fils de Jason et d'Hypsipyle. Homer. *Iliad.* VII, 468 sqq.

ticularités, en grande partie fort rares, qui accompagnent le sujet de ce dessin, n'ont pas besoin de longues explications. On reconnaît aisément l'arbre des Hespérides qu'embrasse de ses replis le dragon qui en est le gardien ; tout autour se tiennent les nymphes au nombre de sept, nombre connu déjà d'ailleurs. Hercule s'en approche, accompagnée de Minerve que lui envoie la Victoire, et quittant Atlas, lequel, après lui avoir indiqué le terme de sa course, continue à soutenir le globe céleste (1), où s'avance à pleine course le bige du dieu du jour, précédé par Lucifer, monté sur un noble coursier (2).

J'ai dit plus haut que la signification particulière de ce sujet devait se rapporter à une cérémonie nuptiale, et je crois pouvoir en donner une preuve par l'usage fréquent de ce sujet et de sujets semblables sur des vases de la même contrée. En adoptant ce sens, on y rattache fort bien la procession bachique qui est au-dessus du dessin des Hespérides (pl. VI), et dont je n'ai pas parlé (3), parce qu'elle n'a rien de bien remarquable. A cette explication se rapportent encore les ornements exécutés sur les parties accessoires du vase, à savoir la figure d'homme ailée qui, au milieu de grandes fleurs, décore le pied du vase et qui pour l'exécution est extraordinaire sur des vases de cette espèce, et par-dessus tout, la sirène qui joue des cymbales, et que l'on retrouve représentée au-dessus du sujet de Pélops et Hippodamie.

ÉDOUARD GERHARD.

Rome, le 17 janvier 1837.

(1) Non le *globe* céleste, mais une portion de la *voûte* céleste ; ce qui est fort différent. (*Note de M. Letronne.*)

(2) J'accepte sans hésitation cette explication, quoique le savant interprète (*Bull.* 1835, p. 201 et suiv.) préfère voir dans ces figures la *Lune* et *Hespérus*. — Le Soleil est représenté de même sur le grand vase des Amazones. *Mon. inéd. de l'Inst. arch.* II, pl. XXXI et XXXII.

(3) M. Gerhard n'a pas fait graver ce sujet bachique placé pl. VI au-dessus d'Atlas. On y reconnaît facilement Bacchus et Ariadne précédés d'une Ménade et suivis de deux Satyres. (*L'Éditeur.*)

LA NAISSANCE ET L'ÉDUCATION DE BACCHUS.

(*Monuments*, pl. IX.)

Les vases qui représentent la naissance de Dionysus ne sont pas rares. Il y en a peu cependant qui reproduisent ce sujet avec autant de noblesse et de simplicité que la peinture d'une hydrie agrigentine de la collection de M. le duc de Luynes, gravée pl. IX. Ce monument appartient à la plus belle époque de l'art céramographique chez les Grecs ; un dessin pur, un sentiment élevé, une conception habile décèlent une des meilleures fabriques siciliennes. La composition se réduit à quatre figures ; la scène choisie par l'artiste est celle où le jeune dieu est confié aux nymphes qui doivent avoir soin de son éducation. Ordinairement c'est Hermès, le messager de l'Olympe, qui est chargé de porter le petit Bacchus à ses nourrices ; ici c'est le père, c'est Jupiter lui-même qui remplit cet office. Les inscriptions qui accompagnent les figures ne laissent exister aucun doute sur les noms qu'on doit attribuer aux différents personnages de ce tableau. Même à défaut de ce secours, on n'aurait cependant pu méconnaître le caractère général de la composition conforme à quelques autres peintures gravées dans plus d'un recueil de vases (1).

Un de ces monuments vient d'être publié par M. le baron de Stackelberg (2). Mercure porte le jeune Bacchus à Silène,

(1) Voyez l'indication des principaux monuments qui offrent la naissance de Bacchus dans Panofka, *Cabinet Pourtalès*, p. 91-94, et *Ann. de l'Inst. arch.*, VII, p. 82 et suiv. Le fameux vase en marbre, sculpté par Salpion l'Athénien et conservé au Musée de Naples, est un des principaux monuments qui représentent la naissance de Bacchus. *Mus. Borb.*, vol. I, tav. 49 ; Gerhard und Panofka, *Neapels ant. Bildw.*, S. 76.

(2) *Die Græber der Hellenen*, taf. XXI.

son père nourricier. Une ménade est debout derrière Silène et tient le canthare et l'œnochoé. Ce sujet est beaucoup plus rare que ceux où, comme dans la scène de notre hydrie, on voit les nourrices de Dionysus. Un vase du Musée Britannique (1) montre la naissance de Bacchus, sous une forme toute particulière. Jupiter est assis sur un autel; sa cuisse gauche est entourée d'un bandage sur lequel on remarque les liens qui servent à l'attacher. Le jeune Bacchus, que son père tient entre ses bras, est entièrement nu; un dieu, dans lequel nous croyons reconnaître Neptune (2), exprime sa surprise à la vue de l'enfant né de la cuisse de Jupiter. Un troisième vase inédit comme le précédent, et qui, du Musée du prince de Canino (3), a passé chez M. Rollin à Paris, offre une grande analogie avec la peinture qui nous occupe. On y voit Jupiter debout, caractérisé par sa barbe, son sceptre et sa tunique talaire; ses longs cheveux, comme ici, descendent sur ses épaules. Le jeune Bacchus est entièrement nu; la nymphe qui vient le recevoir est debout devant un portique d'ordre ionique, sous lequel est assise une seconde nymphe. Ainsi, pour la disposition des figures, il n'existe qu'un échange entre les deux nourrices, celle qui est assise se trouvant à l'extrémité du tableau, tandis que dans la scène qui est sous nos yeux, elle occupe la place centrale. La colonne ionique cannelée remplace le portique et doit indiquer, comme ce portique, la demeure des nymphes.

Dans notre tableau, Bacchus, vêtu d'une tunique talaire et d'un ample manteau, n'est pas un enfant qui vient de naître; mais cette anomalie se reproduit sur un grand nombre de monuments anciens qui retracent des Théogonies. Les formes

(1) *Cat. Durand*, n° 68.

(2) Neptune assistait à la naissance de Minerve dans un tableau de Cléanthe, placé dans le temple d'Artémis Alphiosa en Élide. Strab. VIII, p. 343; Demetr. Scep. *ap.* Athen. VIII, p. 346. Un magnifique vase inédit de la collection de M. le vicomte Beugnot montre aussi Neptune comme un des dieux assesseurs de Jupiter, au moment de la naissance de Minerve.

(3) *Cat. d'une collect. de vases trouvés en Etrurie*, n° 21.

du jeune dieu sont arrondies et accusent plutôt celles d'une jeune fille que les formes d'un enfant mâle. Ceci rappelle le caractère hermaphroditique qui appartient à Bacchus (1), de même que sa tunique longue fait souvenir des vers de Nonnus (2), où le poëte nous représente Dionysus habillé en jeune fille et jouant au milieu des Hyades, ses nourrices.

Mais la particularité la plus digne de fixer notre attention, est l'inscription tracée au-dessus de la déesse assise. Assez obscure, comme il arrive fréquemment pour les inscriptions des vases du plus beau style sortis des fabriques de Nola et d'Agrigente, on croirait au premier aspect que c'est un ΚΑΛΟΣ mal formé. Quoiqu'il ne soit pas sans exemple de trouver le mot ΚΑΛΟΣ, s'appliquant dans ce cas au donataire, écrit près d'une figure de femme, il nous semble que dans une peinture aussi soignée que celle de notre hydrie, une telle négligence de la part de l'artiste ne peut être admise sans des preuves plus concluantes que la simple apparence. Les inscriptions sur ce vase sont tracées, il est vrai, d'une manière très irrégulière et sans beaucoup d'attention ; le nom même de *Dionysus* est écrit de façon que les lettres Ν et Υ se confondent dans un seul caractère. Cependant il n'est guère permis de douter que l'on n'ait voulu exprimer le nom de *Dionysus*. En examinant attentivement les éléments dont se compose l'inscription qu'on lit au-dessus de la nymphe assise, on y reconnaît le mot ΥΑΔΕΣ au pluriel, les *Hyades* (3). Or, comme on sait que les *Hyades* furent les nourrices de Bacchus, l'inscription, obscure au premier coup d'œil, nous semble acquérir un

(1) Pseudo-Orph. *Hymn.* XLII, 4.

(2) *Dionys.*, XIV, 159 sqq.

Πῇ δὲ γυναικείην φορέων ψευδήμονα μορφήν,
Μιμηλὴ κροκόπεπλος ἐν εἵμασι φαίνετο κούρη
Ἀρτιθαλής· κ. τ. λ.

Cf. Apollod., III, 4, 3. Bacchus se change aussi en jeune fille pour visiter les filles de Minyas. Anton. Lib. X.

(3) Un vase de fabrique apulienne de la collection de M. le vicomte Beugnot offre l'inscription ΝΥ. . . . . ΑΙ (νύμφαι) pour les deux nymphes *Latone* et *Diane*, qui contemplent la parodie d'*Apollon* arrivant à Delphes. *Cat. Durand*, n° 669.

certain degré de certitude, tant par la place qu'elle occupe que par le parfait accord qui existe entre ce nom et les figures du tableau. Il est vrai que l'aspiration H, qui est employée assez constamment dans les plus belles peintures, ne précède pas le mot ΥΑΔΕΣ; mais cette objection est de nulle valeur, quand on songe à la variété d'orthographe qui existe dans les inscriptions des vases. On en connaît quelques unes (le nombre est limité sans doute) où l'aspiration est omise (1). Quoi qu'il en soit, malgré l'obscurité apparente de l'inscription, obscurité qui se présenterait aussi pour le nom de Διόνυσος, si ce nom n'était pas d'ailleurs bien connu, nous croyons qu'il nous sera permis de considérer l'inscription ΥΑΔΕΣ, les *Hyades*, comme la véritable dénomination qui convient aux deux nymphes figurées dans ce tableau, au moment où Jupiter leur apporte le petit Bacchus.

On sait que les nymphes nourrices de Dionysus se confondent, dans les récits mythologiques, avec celles qui président à l'éducation du jeune Zeus (2). La forme changeante des mythes accordait quelquefois la barbe virile, l'âge mûr à Bacchus, tandis que Jupiter apparaissait sous des formes juvéniles et même enfantines (3). Les *Hyades* portent le nom de *Nymphes Dodonides* (4); le culte de Jupiter à Dodone date de la plus haute antiquité, et suivant la remarque de Creu-

(1) La plupart de ces vases appartiennent à des fabriques d'une époque postérieure à l'exécution de cette hydrie. Voy. mon *Cat. d'une collect. de vases trouvés en Étrurie*, nº 43, où se trouve le nom Ηιδυμελης, et nº 96, où on lit Ηραχλης. Sur une belle hydrie de Ruvo (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1836, p. 166) se lisent les noms d'Ηρμης et d'Ελιος dans la scène du jugement de Pâris. Cependant nous pouvons citer, pour exemple d'un vase des meilleures fabriques, l'hydrie de Nola, publiée dans les *Mon. inéd. de l'Inst. arch.* I, pl. IV, et où on lit Εχατη.

(2) Hygin. *Fab.* 182. Suivant Diodore de Sicile (III, 68), Amalthée est la mère de Dionysus.

(3) Diodor. Sicul., III, 73.

(4) Hygin. *Fab.* 182; *Astron.* II, 21; Schol. *ad* Homer. *Iliad.* Σ, 486. De même qu'Hagno est une des nourrices de Jupiter (Paus. VIII, 31, 2), ainsi, sur le vase sicilien du Musée S. Martino près Palerme (*Mon. inéd. de l'Inst. arch.* II, pl. XVII) le nom de la nymphe qui reçoit le jeune Bacchus est *Ariagné*.

zer (1), paraît avoir préexisté, dans cette localité, même avant l'introduction dans la Crète du culte de Zeus enfant, apporté de Phénicie aussi bien que celui de Dodone. Naxos, île particulièrement consacrée à Bacchus, est aussi le lieu de l'éducation de Jupiter (2) et du fils de Sémélé (3). Dans la *Nouvelle Galerie mythologique* publiée dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* (4), on a tâché de démontrer quelles raisons avaient engagé les Grecs à placer Jupiter enfant au milieu des sept étoiles de la grande Ourse (*septem Triones*). Le dieu prend naissance au milieu des frimas et des pluies; de là le surnom d'Ὕης ou Ὑέτιος attribué à Bacchus et à Jupiter (5). Son éducation est confiée aux nymphes de l'humidité, aux *pluvieuses Hyades* (6); c'est donc sous l'influence de l'humidité que le jeune dieu naît et avance en âge, mais c'est aussi par le même principe de l'humidité qu'il doit périr. Si d'un côté Sémélé, sa mère, porte l'épithète d'*humide* (Ὕη) (7); si celle-ci se confond avec Thyoné (8), la Terre; de l'autre, *Hyas*, cité comme frère des Hyades (9), et qui au fond n'est autre que Dionysus Ὕης lui-même, est tué par un sanglier (ὗς) (10). Ce jeu de mots se produit à chaque instant dans les récits mythologiques. Ainsi, chez les Latins les *Hyades* sont sou-

(1) *Symbolique*, tom. II, p. 537 et 538, traduct. de M. Guigniaut.

(2) Hygin. *Astron.*, II, 16.

(3) Diodor. Sicul. V, 52.

(4) P. 23.

(5) Hesych. *v.* Ὕης et Ὑεύς; Etym. M. *v.* Ὕης; Suid. *v.* Ὕης; Plutarch., *de Isid. et Osirid.*, t. VII, p. 438, Reiske; Paus. II, 19, 7; IX, 39, 3.

(6) Homer., *Iliad.* Σ, 486; Ovid. *Fast.* V., 167; Virg. *Æn.* I, 744; Horat. I, *Od.* 3, 14.

(7) Hesych. *v.* Ὕη, ἡ Σεμέλη, ἀπὸ τῆς ὕσεως. Cf. Suid. *v.* Ὕης et Etym. M. *v.* Ὕης. La forme Θυὰς ou Θυιάς, nom attribué aux bacchantes, mérite d'être rapprochée de la forme Ὕη. Lycophr. *Cassandr.* 143, 505; Ovid. *Fast.*, VI. 514; Catull., LXIV, 391.

(8) Diodor. Sicul. III, 62; Hesych. *v.* Θυώνη, Σεμέλη; Schol. *ad* Pindar. *Pyth.* III, 177; Schol. *ad* Apoll. Rhod. *Argon.* I, 636.

(9) Ovid. *Fast.*, V, 181; Hygin. *Fab.* 192; *Astron.* II, 21. Quand *Hyas* est le père des Hyades (Hygin. *Astron.* II, 21), il répond au *Jupiter Hyetius*, père de *Bacchus* Ὕης.

(10) Hygin. *Fab.* 192.

vent appelées *Suculæ* (1), et par la même raison les étoiles de la grande Ourse deviennent ἄρκτοι, les nourrices de Jupiter changées en *ourses* (2).

Mais outre le nom d'Ὕης, Dionysus porte l'épithète d'Εὔας, Εὔιος ou *Evan* (3), d'où viennent les acclamations bachiques *Evan, Evohe.* Près de Messène, dit Pausanias (4), est le mont Εὐάν, ainsi nommé de l'acclamation bachique Εὐοῖ, parce que ce fut en cet endroit que Bacchus et les femmes qui le suivaient firent entendre pour la première fois ces cris bachiques.

Nous avons vu naître le jeune dieu au milieu des pluies, comme le soleil, qui à la fin de chaque année recommence sa course au solstice d'hiver, ou qui, à l'aube du jour, semble naître des flots de la mer dans lesquels il a été submergé la veille ; mais suivant le récit ordinaire, c'est au milieu des foudres et des éclairs qui ont consumé Sémélé que Jupiter retire son fils du sein de sa mère. Par la forme Εὔας on arrive au verbe εὔω ou εὔω qui signifie *brûler* (5). Hyas, symbole du soleil jeune, peut-être noyé, comme Phaëthon précipité dans les flots de l'Éridan ; sa mort peut-être occasionnée par un

(1) Aul. Gell. *Noct. Att.* XIII, 9; Hygin. *Fab.* 192. Cf. Theon. *ad* Arat. *Diosem.* 336.

(2) Theon. *ad* Arat. *Phænom.* 45; Schol. *ad* Apoll. Rhod. *Argon.* I, 941.

(3) Hesych. *v.* Εὔας, Διόνυσος. Cf. Serv. *ad* Virg. *Æn.* VI, 517; Ovid. *Metam.* IV, 15; Lucret. *de Rer. Nat.* V. 742; Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 704; Plutarch. *de Inscr. Delph.*, t. VII, p. 528, Reiske.

(4) IV, 31, 4.

(5) Hesych. *v.* Εὔω, καίω, φλογίζω. Sur un vase qui se trouve dans le recueil de M. Dubois Maisonneuve (*Introduct. à l'étude des vases*, pl. XLVII, 1), on voit Dionysus imberbe et une nymphe ; près d'eux on lit Θυσαι Ευιο (*sic*). C'est ainsi que *Thyoné* est aussi une *déesse brûlante.* Schol. *ad* Pindar. *Pyth.* III, 177. Un vase de Ruvo (*Bull. de l'Inst. arch.* 1836, p. 122) représente au premier rang Διονυσος couché sur une cliné et Οπωρα qui lui verse à boire ; aux pieds de Dionysus est assis Ιμερος. En arrière de Bacchus est débout sa mère Θυωνη; (cf. Ιθυωνη sur un vase, décrit dans mon *Cat. d'une coll. de vases trouvés en Étrurie*, n° 45); à côté de Thyoné est Ποθος, tenant une grappe de raisin; près d'Himeros sont Ερως et une bacchante, tenant le thyrse et qui porte le nom d'Ευα, nom d'autant plus curieux que c'est la forme féminine d'Εὔας. Cf. Εὐαστήρ, surnom de Bacchus. Suid. *sub verbo*; *Anthol. Palat.* VI, 154.

sanglier, un serpent (1) et même un lion (2), symbole ordinaire du principe igné (3). Le dieu noyé dans les flots, au terme de sa course, rentre dans le feu intérieur qui l'absorbe, où il retrouve de nouvelles forces, et d'où il renaît. Au lever du soleil, le ciel paraît embrasé, tandis que l'astre est encore plongé dans les flots. Le même phénomène a lieu, lors du coucher, avant que le soleil ne descende sous l'horizon. L'eau et le feu jouent donc un rôle à peu près égal au moment de la naissance ou de l'apparition, et à l'instant de la mort, instant auquel l'astre disparaît dans les flots de l'Océan. Ces idées de jour et de nuit, de vie et de mort, sont constamment liées au retour successif des saisons, l'hiver étant le symbole de la mort et le printemps une image de rajeunissement et de retour à la vie. Mais ces attributions du sanglier au principe humide et du lion au principe igné, ne sont pas tellement rigoureuses, que, dans les mythes, il n'y ait quelquefois échange entre ces symboles; c'est ainsi que nous rencontrons la laie *Phaea* (4) (de φαίνω, φάω, *briller*), symbole lumineux; d'un autre côté, nous voyons les sources jaillir de têtes de lion sur mainte peinture de vase, et sur les médailles de Vélia, le lion, comme habitant des marais, est le symbole de l'humidité (5). Aux sources du fleuve

(1) Hygin. *Fab.* 192; Eustath. *ad Iliad.* Σ, p. 1155; Ovid. *Fast.* V, 178; Procl. *ad* Hesiod. *Op. et Dies.*, 382.

(2) Hygin. *l. cit.*

(3) Ælian. *de Anim.* XII, 7.

(4) Plutarch. *in Thes.* 9.

(5) Etym. M. *v.* Ἐλειήτης, ὁ λέων, παρὰ τὸ ἕλος, ὅτι πρὸ τοῦ καταστερισμοῦ ἐν ἕλεσιν ἐνέμοντο. Le nom même de la ville de Vélia, Υελη, sur les médailles, rappelle la racine ὕω et sa situation au milieu des marais. (Dionys. Halicarn. I, 20; Strab. VI, p. 252; Serv. *ad* Virg. *Æn.* VI, 359; cf. Raoul-Rochette, *Histoire des colonies grecques*, t. III, p. 424 et suiv.). Hélène, qui porte le nom de λεοντή (Ptolem. Hephaest. IV, p. 318, Gale), naît au milieu des marais (Etym. M. *v.* Ἑλένη, ἡ ἡρωΐς....... παρὰ τὸ ἐν ἕλει γεγενῆσθαι), circonstance qui ne doit pas surprendre, parce qu'elle est fille d'un cygne. Le lion est un symbole qui accompagne souvent Hélène sur les monuments. Cf. mon *Cat. Durand*, n° 373, note 1.

Alphée on consacrait des figures de lion (1). Par ce qui précède, on comprend qu'on ne doit pas attacher un sens trop restreint aux mythes où se trouvent tour à tour employés le lion et le sanglier. M. Lenormant a fait la remarque (2) que le feu et l'eau, le sec et l'humide contribuent dans une proportion égale à la reproduction des êtres et par une conséquence naturelle à leur destruction. En Campanie, *Hébon* (3) est le Bacchus infernal, le dieu qui habite le centre de la terre, comme Héphestus; mais sa forme de taureau s'applique aussi aux dieux fleuves et à l'Achéloüs par excellence. Ainsi rentrent dans le même personnage les idées opposées du feu intérieur et de l'eau (4). Les Pléiades, sœurs des Hyades (5) annoncent l'été et l'hiver (6), et par conséquent rappellent des idées de rénovation et de mort. Dans la naissance de Bacchus, nous voyons le nom d'Εὔας appartenir au jeune dieu aussi bien que celui de Πυριγένης (7); Sémélé est aussi la déesse humide Ὕη, et son fils le Bacchus Ὕης. Dans le mythe de Thétis qui plonge Achille dans l'eau du Styx (8), ou, d'après une variante, le place dans un four (9); dans celui de Déméter, femme de Posidon Hippius, qui met dans le feu le jeune Démophon ou Triptolème (10), nous retrouverons les mêmes échanges.

(1) Hesych. *v.* Λεόντιος πόρος.

(2) *Nouvelles Ann.*, p. 255. Varr. *de L. L.* V, 61, Muller, *Igitur duplex causa nascendi*, ignis et aqua; *ideo ea nuptiis in limine adhibentur quod conjungit. Hinc et mas ignis, quod ibi semen ; aqua femina, quod fetus alitur humore.* Une semence ignée tombée du ciel dans la mer fait naître Vénus. Varr. *l. cit.* 63.

(3) Macrob. *Saturn.*, I, 18. Sa femme est Dia, la même qu'*Hébé*, nom de la vigne selon Hésychius, *v.* Ἥβη..... καὶ ἄμπελος.

(4) Posidon et Pluton étaient enterrés tous les deux dans le lac Achérusia. *Hom. Clem.*, X, 23. A Olympie, l'autel d'Alphée est près de celui de Vulcain, Paus. V, 14, 5.

(5) Hygin. *Fab.* 192, et *Astron.*, II, 21.

(6) Moero *ap.* Athen., XI, p. 491, C.

(7) Strab. XIII, p. 628; Diodor. Sicul., IV, 5; Ovid. *Metam.* IV, 11.

(8) Fulgent. *Myth.* III, 7; Stat. *Achill.* I, 269; Serv. *ad* Virg. *Æn.*, VI, 57.

(9) Ptolem. Hephaest. VI, p. 331, Gale.

(10) Apollod. I, 5, 1; Ovid. *Fast.* IV, 553.

A l'idée de la destruction se lie celle du mariage infernal (1), et par suite, comme nous l'avons déjà remarqué, l'idée de la reproduction. Dans tous les mythes, dans lesquels le principe mâle devient igné, le principe passif revêtira une forme humide; c'est Jupiter armé de foudres arrivant auprès de Sémélé Ὕη; mais l'eau mâle représentée par le Jupiter Ὑέτιος devra avoir pour femme la Gæa aride, telle qu'on la voyait à Athènes implorant la pluie du maître des dieux (2). Chez les Anciens, les bains qu'on faisait subir aux simulacres divins, de même que les bûchers qu'on élevait dans certains lieux pour y brûler les images de la divinité, avaient pour objet de représenter des idées de renouvellement, de rajeunissement opéré par la destruction au moyen de l'eau ou du feu.

Les mythes relatifs à Atys (3), Adonis, Hyas, Hyacinthe et même celui d'Osiris, rentrent tous dans la fable de Bacchus déchiré par les Titans. La mort du dieu qui renaît à l'instant même a lieu de différentes manières. M. Lenormant (4) a fait voir que les fables qui ont pour objet la disparition (ἀφανισμός) ou l'enlèvement (ἁρπάγη) peuvent présenter des caractères opposés en apparence, selon la nature forte ou faible de l'objet enlevé. Ce sera tour à tour une jeune fille comme Proserpine et toutes les nymphes ravies par des dieux ou des héros, un éphèbe comme Ganymède, Pélops ou tout autre; mais aussi ces formes pourront revêtir des traits terribles et devenir Scylla, la Chimère, la Gorgone et les Géants anguipèdes. Atys est tué par un sanglier (5) ou par un lion qu'envoie Corybas le Soleil (6); Adonis, le bien-aimé de Vénus et d'Apollon (7),

(1) Lenormant, *Nouvelles Annales*, p. 257 et suiv.

(2) Paus. I, 24, 3. Cf. Lenormant, *Nouvelles Ann.*, p. 256 et 262, et *Ann. de l'Inst. arch.*, IV, p. 63.

(3) Atys porte l'épithète d'Ὕης aussi bien que Dionysus. *Anecdot. Bekk.*, p. 202.

(4) *Nouvelle Galer. mythol.*, p. 28.

(5) Paus. VII, 17, 5.

(6) Julian. *Orat.* V, p. 167.

(7) Ptolem. Hephaest. V, p. 328, Gale.

périt par les blessures que lui fait Mars (1) ou Apollon (2), sous la forme d'un sanglier. La lutte commencée sous l'influence de l'amour (ἔρως), finit par la discorde (ἔρις) (3). Hélius, en sa qualité de Titan (4), remporte la victoire mais presque à son insu, car c'est involontairement qu'Apollon lance son disque à la tête de son jeune ami Hyacinthe (5). Il est inutile, je pense, d'entrer ici dans des développements plus étendus pour prouver qu'Hélius Titan est le soleil de l'hémisphère inférieur; nous renvoyons pour les rapprochements qui peuvent être établis entre le dieu vainqueur comme Jupiter et les dieux vaincus tels que les Titans ou les Géants, aux preuves de l'identité de *Zeus* et de *Titan* qui se trouvent rassemblées dans la *Nouvelle Galerie mythologique* (6). Dans le mythe d'Hyacinthe se présentent comme cause de destruction, le nord ou l'hiver personnifié par Borée (7), et l'occident, par conséquent la partie du ciel où le soleil se couche, et dont Zéphyre (8) est l'image; c'est l'un ou l'autre de ces vents qui dirige le disque d'Apollon vers la tête d'Hyacinthe (9).

Ces réflexions nous ont écarté un peu des épithètes Ὕης, ou Εὔας, propres à Dionysus comme dieu jeune et lumineux,

(1) Serv. *ad* Virg. *Eclog*. X, 18; Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr*. 831 ; *Geoponica*, XI, 17.

(2) Ptolem. Hephaest. I, p. 306, Gale. Apollodore (III, 14, 4) attribue à Artémis l'envoi du sanglier. Une autre tradition, rapportée par Tzetzès (*l. cit.*), attribue la mort d'Adonis aux Muses. Selon Phanoclès (*ap.* Plutarch. *Sympos*. IV, 5) c'est Dionysus qui enlève Adonis.

(3) Lenormant, *Nouvelle Galer. mythol.*, p. 36.

(4) Schol. *ad* Apoll. Rhod. *Argon*. IV, 54; Serv. *ad* Virg. *Æn*., IV, 119.

(5) Paus. III, 19, 4 ; Apollod., I, 3, 3; dans Théocrite (*Idyll*. XXX, 27 sqq.) le sanglier tue involontairement Adonis.

(6) P. 17 et 20.

(7) Serv. *ad* Virg. *Eclog*., III, 63.

(8) Philostrat. *Icon*., I, 24; Philostrat. Jun. *Icon*. 14; Lucian., *Dialog. Deor.*, XIV, 2.

(9) Borée figurait sur le coffre de Cypsélus sous la forme d'un géant anguipède. Paus. V, 19, 1. Eschyle (*Agamem*., 676, ed. Boissonade) donne aussi à Zéphyre l'épithète de γίγας. Cf. les ingenieux rapprochements de M. Raoul-Rochette, *Mémoire sur Atlas*, p. 54. *Hyacinthe* est donc absolument dans le même cas que le Bacchus Zagréus, déchiré par les Titans.

sorti des flots et ayant allumé ses flambeaux au feu intérieur. Il faut pourtant faire attention que les mots Ὕης et Εὔας se rapprochent beaucoup de la forme υἱός qui signifie *fils*, et convient parfaitement au dieu jeune, fils de Jupiter, dieu vénérable et à longue barbe tel que nous le voyons sur notre hydrie. En effet, les mythographes font allusion à cette forme, quand, pour rendre compte des mots *Evan, Evohe*, ils racontent que Bacchus s'étant changé en lion pour défendre son père contre les géants qui attaquaient les dieux de l'Olympe, Jupiter l'avait encouragé par ces paroles : εὐ υἱέ (1).

Revenons encore un moment aux deux Hyades de notre tableau. Le nombre ordinaire de ces nymphes est porté à sept; mais comme pour la plupart de ces divinités, acolytes d'une déesse puissante et qui dérivent d'une seule forme divine, le nombre n'est jamais fixe; les Muses, les Grâces, les Heures, les Hyades, les Atlantides, les Alcyonides, et tant d'autres, suivant la remarque que nous en avons faite, à l'occasion des Héliades (2), se multiplient jusqu'à sept, neuf ou davantage, ou se réduisent à deux, nombre qui paraît la forme la plus ancienne. Thalès (3) cite aussi *deux Hyades*; mais comme il ne nous donne pas leurs noms, force nous est de choisir dans les autres listes les dénominations les plus convenables pour les deux Hyades de notre tableau. Le nom de *Thyoné*, qui est un surnom de la Terre, peut s'appliquer à la déesse assise, d'autant plus que *Thyéné* se trouve parmi les *Hyades* (4), et que

(1) Acron, *ad* Horat. II, *Od.* 11, 17. Cf. Plutarch. *de Isid. et Osirid.*, t. VII, p. 438, Reiske. Ἕλληνες................τὸν υἱὸν ἀπὸ τοῦ ὕδατος καὶ τοῦ ὗσαι, καὶ τὸν Διόνυσον Ὕην. ὡς κύριον τῆς ὑγρᾶς φύσεως. Schol. *ad* Euripid. *Phœn.* 649. Cf. sur les différentes manières d'écrire le surnom *Evius*, Lobeck, *Aglaopham.*, p. 1041 sqq. Nous avons déjà rapproché (*supra*, p. 364) l'*Hébon* de la Campanie de notre Dionysus Ὕης; *Hébé* est la même que Νεότης, *Juventas.* Hesych. *v.* Υἱήν, τὸν ἄμπελον, ἢ υἱόν.

(2) *Nouvelles Ann.*, p. 100.

(3) *Ap.* Schol. *ad* Arat. *Phænom.* 172. Sur le vase du bûcher d'Alcmène (pl. x de nos *Mon. inéd.*), on voit aussi *deux Hyades* assister le *Jupiter Hyétius* qui a lancé ses foudres sur le bûcher d'Alcmène.

(4) Hygin. *Astron.*, II, 21.

Sémélé, mère du Bacchus thébain, lui est identique (1). Dans une autre occasion, nous avons tâché de démontrer que *Thyoné*, *Dioné*, et même *Dodoné*, sont des variantes de nom d'une seule et même divinité (2), qui n'est autre que l'Aphrodite Uranie d'origine asiatique. Si ce que nous avons avancé est vrai, la déesse qui reçoit ici le jeune Bacchus des mains de son père, sera encore la *Thyoné* nourrice; souvent, dans les Théogonies, les fonctions de mère et de nourrice sont dévolues à des personnages divins de noms fort différents, tandis que dans d'autres cas, témoins Rhéa ou Amalthée, c'est la même déesse qui est à la fois nourrice et mère. Le nom d'Hyade appartenant comme nous avons déjà vu à Sémélé, il n'est pas étonnant de la retrouver sous la forme de *Thyoné*, parmi les nourrices de Bacchus.

Un autre nom peut cependant encore être attribué à la nymphe assise; la branche de lierre qu'elle tient nous rappelle celui de *Cisséis* (3). D'ailleurs, suivant une glose d'Hésychius (4), εὐάν, mot qui rappelle le Bacchus Εὔας ou Ὕης, est le nom que les Indiens donnent au *lierre*. Sans examiner ici la valeur de cette étymologie, nous ferons seulement remarquer que ce nom est parfaitement en rapport avec celui de *Cisséis*, une des *Hyades*.

Quant à la seconde nymphe, il est plus difficile de la désigner. Le nom d'*Aesylé* (5) (Αἶσα, *la Destinée*) ne s'éloigne peut-être pas de l'intention de la scène, surtout si on remarque que *Muran* (la Parque) intervient également dans la naissance de Bacchus sur le miroir Borgia (6), comme acolyte de la déesse *Thalna*. Si cette conjecture, à laquelle nous n'attachons pas d'ailleurs une grande importance, a quelque fondement, le

(1) Hesych. *v.* Θυώνη.
(2) *Nouvelle Galer. mythol.*, p. 20.
(3) Hygin. *Fab.*, 182.
(4) *Sub verbo.*
(5) Eustath. *ad Iliad.* Σ, p. 1155. Elle est nommée *Phaesylé* par le Scholiaste d'Aratus (*ad Phænom.* 172), et par Hygin, *Fab.* 192.
(6) Visconti, *Mus. Pio Clem.*, IV, B., 1.

nom d'*Adrasta*, que nous rencontrons dans la liste des *Hyades* donnée par Hygin (1) serait assez bien approprié aussi à la suivante de la Dioné assise.

Saturne dévore tous les enfants qu'il engendre, et c'est Rhéa qui soustrait le petit Jupiter à la cruauté de son père. Dans le mythe de Bacchus nous avons la contre-partie de la fable de Saturne, contre-partie qui se manifeste déjà dans le mythe d'Ops avide de sang humain (2). Junon tend des embûches au jeune dieu et c'est Jupiter qui le ressuscite, quand déjà les Titans, avec le secours de Minerve (3), l'ont mis en pièces. Mais de même que Minerve peut se présenter comme l'ennemie du dieu naissant, comme l'alliée des Titans dans sa qualité d'Athéné Gorgo (4), absolument comme le monstre Aegis qui n'est autre que la Gorgone (5), de même aussi Minerve, comme Aegis ou Amalthée, devient la nourrice du petit Bacchus ou du jeune Érichthonius, dans la religion attique.

Les deux plaques en or (6) reproduites sur la pl. A 1837, montrent Minerve comme obstétrice dans la naissance de Bacchus. Ces deux précieux monuments, aujourd'hui au Cabinet des médailles à Paris, méritent une attention particulière. Ce sont, comme les plaques d'or du collier que nous avons publié l'année dernière dans ces *Annales* (7), des feuilles *bractéates* très minces, repoussées et travaillées au marteau. Tirées d'un tombeau de Vulci, ces plaques, munies d'une bé-

(1) *Fab.* 182.

(2) Lactant. *Div. Inst.*, I, 13.

(3) Jul. Firm. Maternus, p. 417, ed. Gronov. 1709.

(4) Euripid. *Helen*, 1315. Cf. duc de Luynes, *Études numism.*, p. 55.

(5) Duc de Luynes, *Études numism.*, p. 40; cf. *Nouvelle Galer. mythol.*, p. 31. M. de Stackelberg (*Die Græber der Hellenen*, taf. 57) a publié une curieuse figurine en terre cuite coloriée, qui représente une déesse mère assise, *Gaea* ou *Déméter*; l'égide couvre sa poitrine. Un buste en terre cuite du Musée de Berlin (Hirt, *Bilderbuch*, S. 22, Vign. 10) nous donne une représentation de Minerve, ayant des cornes et des oreilles de vache sur son casque, particularité qui rapproche cette déesse d'Io.

(6) *Cat. Durand*, n°s 2165 et 2166.

(7) Pl. A, 1836, n°s 2 et 3.

lière, comme les *bulles* des jeunes patriciens romains n'ont servi qu'à un usage funèbre; ce sont de ces bijoux qui, à cause de leur légèreté, n'étaient destinés qu'au culte des morts. La différence notable qui existe entre les deux plaques explique la raison pour laquelle nous les avons fait graver toutes les deux de la grandeur exacte des originaux. Sur celle n° 1, Minerve est ailée; la déesse est revêtue d'une double tunique recouverte d'une égide écaillée et hérissée de serpents, au milieu de laquelle est le Gorgonium; une flamme, comme le *lophos* d'un casque, s'élève de la tête de Minerve et va toucher la chevelure de Jupiter. Ce symbole, qui indique comme une liaison entre le dieu et sa fille née de son cerveau, ferait-il allusion au surnom de Κορυφασία (1) porté par Minerve et rappellerait-il l'étroite connexion qui existe entre Jupiter et Minerve comme divinités du Capitole? Sans nous arrêter à cette hypothèse, remarquons seulement que Minerve, comme obstétrice, occupe la place de l'Ilithyie ailée du sarcophage du général Nugent (2). Le jeune dieu est à moitié sorti de la cuisse de Jupiter; la branche d'olivier qui est entre les deux divinités, peut faire allusion au nom de Thalia (3) ou Thalna (4) et rappelle la végétation du printemps. Jupiter est assis sur un rocher (5); il est barbu et vêtu d'un manteau qui, entourant ses hanches, vient se relever sur son épaule gauche. De la main droite il tient son genou serré, attitude qui exprime la douleur qu'il éprouve et qu'on voit également empreinte dans les traits de sa physionomie.

(1) Paus., IV, 36, 2. Voyez *Nouvelle Galerie myth.* p. 44.

(2) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, I, pl. XLV, A.

(3) Cf. Thalia, mère des Paliques, et les branches qui entourent sa tête sur le lécythus, aujourd'hui au Cabinet des médailles à Paris. *Ann. de l'Inst. arch.*, II, tav. d'agg., I; *Cat. d'une collect. de vases trouvés en Étrurie*, n° 72. Dans un passage de Tatien (*Orat. ad Græcos*, 16), Rhéa est changée en arbre.

(4) Suivant la remarque de M. Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, V, p. 216. Le nom de *Thalna* est donné à l'Ilithyie du miroir Borgia, et à celle qui préside à la naissance de Minerve sur le miroir publié par Dempster, *Etrur. Reg.*, I, 1.

(5) Λεχώιος κολώνη, comme dit Nonnus (*Dionys.* IX, 16). Cf. mon article sur l'*Aphrodite Colias*, dans ces *Annales*, p. 75 et suiv.

La seconde plaque n° 2 offre la même composition; seulement Minerve n'est pas ailée et l'égide est brodée et non écaillée. Les vêtements de la déesse sont aussi moins riches; la pose est tant soit peu différente de la Minerve n° 1. Au reste les particularités de la flamme et de la branche d'olivier s'observent sur cette plaque, comme sur celle que nous avons décrite plus haut.

J. DE WITTE.

MONNAIES INCUSES DE LA GRANDE GRÈCE.

(*Monuments*, pl. XI *et* pl. C, 1837.)

TARENTE.

Au lieu de traiter dans un article particulier la numismatique incuse de Tarente, je me serais contenté de citer un mémoire inséré dans les *Annales de l'Institut archéologique* (1), si l'un des plus illustres antiquaires de l'Allemagne n'avait opposé l'autorité de son nom aux explications que me suggéra cette numismatique aussi curieuse que limitée. J'aborderais avec crainte un pareil travail, si l'opinion de M. Müller me paraissait devoir être directement combattue. Mais, loin d'essayer une lutte où le succès me serait indubitablement refusé, je chercherai dans les ingénieuses idées exposées par le savant écrivain, un appui solide, et, j'ose l'espérer, une confirmation de ma théorie. J'avais avancé que les médailles incuses de Tarente avec le type d'un éphèbe agenouillé, tenant une fleur de la main droite et une lyre de la gauche, devaient se rapporter au culte d'Apollon Hyacinthien, vénéré dans la ville d'Amyclées et à Tarente, colonie lacédémonienne. M. Müller pensa que, tout en admettant chez les Tarentins un culte attesté par l'histoire, il fallait voir dans le type dont je viens de parler, un monument de religion locale, et y reconnaître un satyre offrant la fleur de l'orchis appelé Satyrion en mémoire de Saturium où s'établit la colonie des Parthéniens. Cette pensée reposait sur la supposition que l'on pouvait reconnaître un satyre dans la figure tarentine (2) ; il n'en est pas ainsi; et la gravure fidèle que j'en reproduis mon-

(1) *Annali dell' instit. di corr. arch.*, t. II, p. 337.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 166.

trera aux numismates que l'éphèbe agenouillé, malgré sa structure maigre et son mouvement tourmenté, n'offre aucun caractère dont on puisse déduire une conclusion analogue à celle de M. Müller. Cependant les réflexions de notre bienveillant critique éclaircissent d'une manière inattendue la question discutée ; elles m'ont conduit à des recherches que je vais soumettre ici au jugement des numismates.

Les plus anciens habitants du pays de Tarente paraissent avoir été des Crétois venus de Sicile après la mort de Minos chez Cocalus (1); avec eux dut s'établir la tradition religieuse d'un héros, ou plutôt d'un dieu arrivé par mer. Icadius, fils d'Apollon, et son frère Iapyx étaient partis ensemble de l'île de Crète ; ils se rendaient en Italie ; Iapyx y arriva heureusement et fut le fondateur de la nation des Iapyges; Icadius fit naufrage dans sa traversée, mais un dauphin le déposa au pied du mont Parnasse. Selon Cornificius Longus, son vaisseau fut dirigé par un dauphin jusqu'au rivage de la Phocide, et cette aventure identifie le héros Icadius avec le Crétois Castalius de la manière la plus évidente (2). Ce fut donc de la Crète que fut transporté en Italie et en Grèce le culte d'Apollon Delphinien, car on ne peut se méprendre sur le symbole employé par les poëtes, ni douter que la colonie d'Iapyx n'ait apporté avec elle les mêmes dieux que ceux de Castalius ou d'Icadius, c'est-à-dire Apollon Delphinien et Artémis Dictynna (3). Il serait superflu d'insister sur les rapports entre ces deux divinités et celles de l'Asie, Dagon et Derceto; de telles comparaisons appartiennent à l'histoire mythologique de la Crète, si riche en souvenirs orientaux; je crois cependant utile d'observer qu'une grande analogie doit exister entre le triton sur les médailles d'Itanus et celui qui est armé d'un casque et d'un bouclier sur quelques monnaies de bronze d'Héraclée, colonie de Tarente.

(1) Strab., lib. VI, c. 3.

(2) Serv. *ad Æneid.*, lib. III, v. 332. *Etym. magn.* verb. Δελφίνιος. Homer. *Hymn. in Apoll. Pyth.*, v. 216 et seq.

(3) Plutarch. *de Solert. anim.*, ed. Reiske, t. X, p. 93.

Le type d'Apollon Delphinien était tellement admis dans l'Iapygie, que nous retrouvons le même dieu, avec l'attribut de la lyre sur les médailles de Brundusium, et portant d'autres insignes sur celles de Butuntum ou de Tarente. Avec les Crétois Iapyges paraît, dans le pays Tarentin, la nymphe ou déesse Saturia, fille de Minos (1). Elle donne son nom à un lieu et à un marais voisins de Tarente qui l'ont conservé jusqu'à nos jours (2). Nymphe locale aimée de Neptune, Saturia enfante le héros Taras (3). Selon quelques auteurs, elle est sa femme (4), selon d'autres, Taras est son fils et celui d'Hercule (5). Si le culte de Saturia en Iapygie doit être attribué à la colonie crétoise, si cette déesse préside à un marais voisin de la mer, elle ne peut être différente de l'Artémis Dictynna ou Britomartis (6) de Crète, la sœur de l'Apollon Delphinien (7) dont le culte appartient à Tarente comme à Delphes. Mais l'Apollon de Crète était, d'après une fable très ancienne, l'époux d'Acacallis, nymphe et fille de Minos; il en eut deux enfants, Phylacis et Philander, qui furent allaités par une chèvre, ou plutôt par Acacallis elle-même sous cette forme symbolique, consacrée par une offrande des Élyriens au temple

(1) Prob. et Pomp. Sabin. *ad* Virg. *Georg.*, II, v. 197. Plutarch. *v. Thes.*, c. 16.

(2) Serv. *ad* Virg. *loc. supr.* Saturo et la tour de Saturo existent au sud de la grande saline, au sud-ouest de Luperano, et au sud-est de Tarente, entre le cap de S. Vito et celui dell' Ovo, très près de la mer.

(3) Prob. et Pompon. Sab. *loc. supr.* Serv. *ad* Virg. *Georg.*, lib. IV, v. 126, et *ad Æneid.*, lib. III, v. 551. Pausan., lib. X, c. 10, § IV.

(4) Prob. *ad* Virg. *Georg.*, lib. II, v. 197.

(5) Serv. *ad* Virg. *Æneid.*, lib. III, v. 551.

(6) Britomartis, poursuivie neuf mois par Minos, se cache d'abord dans les forêts à l'ombre de vieux chênes, et c'est elle que l'on voit assise au milieu de troncs d'arbres sur les monnaies de Gortyne. Ne pouvant échapper à son amant passionné, la nymphe se précipite dans la mer, où des pêcheurs la reçoivent dans leurs filets. Callimach. *Hymn. in Dian.*, v. 189 et seq. Dès lors Britomartis devient une déesse marine; ses temples sont bâtis au bord de la mer. Spanheim. *ad.* Callim. *Hymn. in Dian.*, v. 39 et 259. Elle est confondue avec Diane Limnatis en Laconie, d'où les Parthéniens étaient originaires. Pausan., lib. III, c. 14.

(7) Plutarch. *de Solert. anim.*, ed. Reiske, t. X, p. 93.

de Delphes (1). De là vint le type de la chèvre sur les monnaies d'Elyrus. Une autre ville de Crète, Mylissus, avait adopté le type d'un jeune homme nu, armé d'un arc et tenant une tête de chèvre. Cette figure représentait *certainement* Apollon (2). Or le dieu, époux de la chèvre, fils de Silène ou du danseur Corybas (3), ne peut être que de la famille des Satyres; il devient ainsi le compagnon de Saturia, ou Satura, autrement, de Britomartis (4). Ces observations expliqueraient pourquoi l'on trouve si fréquemment sur les monnaies tarentines une tête de femme accompagnée de dauphins; on comprendrait ainsi quelle est cette femme nue, armée d'un trident et conduisant un bige comme on la trouve sur une pièce d'or de la même ville (5), et pourquoi, tantôt la tête d'un satyre (6), tantôt celle d'une femme (7), paraît, dans le champ des didrachmes, près de Taras assis sur le dauphin. Enfin des pièces de travail archaïque portent une femme assise tenant une quenouille et le canthare; c'est probablement Saturia, épouse ou mère du fondateur Taras.

Remarquons maintenant que l'Apollon Crétois est amant de la nymphe Acacallis, fille de Minos et sœur de Saturia; Acacallis est le nom d'une sorte de narcisse, fleur funèbre employée aux mêmes usages que l'hyacinthe (8). Cette plante

(1) Pausan., lib. x, c. 16, § 3, et lib. VIII, c. 53, § 2. Pour l'association de Diane Æginea avec Apollon Delphinien, cf. de Witte, *Annal. de l'Inst. arch.*, t. II, p. 180.

(2) Müller, *Dorians*, trad. angl., lib. II, c. 1, § 6, not. *f*.

(3) Porphyr., *Vit. Pythag.*, seg. 16. Cic. *de Nat. deor.*, lib. III, c. 23.

(4) Malgré la virginité attribuée à Britomartis, il ne serait pas plus surprenant de la voir épouse de Neptune, ou d'Apollon Delphinien, ou d'Hercule, que Diane Callisto, épouse de Jupiter Lycaon et mère d'Arcas. Cf. Müller, *Dorians*, lib. II, c. 9, § 3.

(5) Mionnet, *Descr. des Méd. gr. et rom.*, t. I, p. 137, n° 364.

(6) Id. *ibid.*, p. 143, n° 423. La légende ΣA est très fréquente sur les didrachmes tarentins, mais elle peut former les initiales d'un nom de magistrat monétaire, comme on le trouve plus au long : ΣAΣT, ΣAΛO. Cependant la concorde de Tarente et d'Héraclée était indiquée par les simples lettres ⊢HP ; celle avec Satyrium pourrait l'être d'une manière aussi abrégée.

(7) Mionnet, *ibid. supplem.*, t. I, p. 284, n° 581, et p. 285, n° 582.

(8) Eumach. *ap.* Athen., lib. xv, p. 681. Eustath. *ad Iliad.*, lib. I, v. 206.

devient un attribut de notre Apollon Tarentin exécutant l'hyporchème, danse crétoise aux mouvements violents et périlleux (1). Au revers se trouve, gravé en creux, tantôt le même dieu, tantôt le héros Taras, dont l'identité avec l'Apollon Delphinien et Phalanthe sera bientôt développée.

On voit que, respectant les idées de notre illustre collègue et suivant la route qu'il nous a ouverte, nous avons réuni dans une même divinité les caractères en apparence éloignés du dieu de Delphes et des Satyres; nous trouvons de nouvelles lumières dans une médaille où l'hyacinthe est portée par un satyre à jambes de bouc, coiffé du pileus conique et traînant une outre ou une cuisse de victime (2). On reconnaîtra un type de même nature sur une monnaie grecque que je crois inédite, et dont voici la description.

Pan ithyphallique à pieds et queue de cheval, debout à gauche, la main droite reposant sur sa queue, la gauche étendue vers une femme qui, vêtue d'une longue robe, de la main droite, élève une fleur semblable à celle de la pivoine, tandis que, de la main gauche abaissée, elle tient une couronne. Au revers, carré creux très irrégulier. Didrachme (3), fabrique très ancienne.

Cette médaille nous offre, comme l'on voit, le dieu Pan, peut-être Pæon, devant une divinité femelle et vêtue, qui semble ne pouvoir être que Minerve Medica ou Pæonia (4), tenant la couronne, symbole d'éternité, et la fleur de pivoine, *Pæonia*, dont les vertus médicinales étaient si merveilleuses aux yeux

(1) Müller, *Dorians*, trad. angl., lib. II, c. 8, § 14. L'examen attentif de la médaille de Cos, où j'avais cru reconnaître Apollon dansant autour du trépied, le tympanum à la main, m'a prouvé que le dieu y est représenté lançant le disque, comme Sestini l'avait si bien vu et décrit; *Lett.*, t. IV, p. 81. L'attitude convient parfaitement au mouvement nécessaire dans un tel exercice; saisissant le disque par le bord supérieur, l'élevant au-dessus de sa tête, puis, le ramenant à la hauteur de la cuisse, l'athlète le lançait au loin devant lui.

(2) Bronze de Nicée. Dumersan., *Cat. du cab. Allier*, pl. XI.

(3) Deux exemplaires de coins différents, de ma collection.

(4) Pausan., lib. I, c. 2, § 4.

des anciens, qu'elle reçut le nom de Pæon (1), médecin des dieux (2). La Pæonie, célèbre par cette plante et par d'autres végétaux précieux pour la thérapeutique (3), me paraît avoir dû frapper la médaille qui nous occupe ; son voisinage avec la Thrace et la Macédoine explique suffisamment le style de sa fabrique.

Il est encore curieux de la rapprocher d'un didrachme incertain de l'Asie Mineure. D'un côté, le dieu Ormuzd y est représenté nu et barbu. La partie inférieure de son corps se termine en colombe aux ailes étendues. De la main droite, il tient une couronne ; de la gauche, la fleur de Hom, plante divine, rejeton de l'arbre de vie dans la mythologie persane (4). Au revers, se trouve une légende orientale, et Jupiter, debout, couvert d'un ample manteau, portant sur sa main droite un aigle effacé, tandis que de la main gauche il s'appuie sur son sceptre. Le travail de cette pièce est purement grec ; elle rappelle les monnaies attribuées à Nagidus.

Si, pour la plante que tient l'Apollon Tarentin, j'ai choisi le nom d'hyacinthe, c'est que le graveur paraît avoir eu en vue une fleur de cette famille (5), et que, pour Tarente où existait un monument appelé le tombeau d'Hyacinthe (6), une telle déduction m'a paru la plus naturelle. Nous verrons la même fleur aux mains d'un éphèbe porté par l'Apollon de

(1) Pæon était le surnom d'Apollon, dieu de la médecine. Eustath., *ad Iliad.*, lib. I, v. 473.

(2) Hom., *Iliad.*, lib. V, v. 401 et 899.

(3) Virg., *Æneid.*, lib. VII, v. 769 ; cf. Joann. Bod. a Stapel, *Comment. ad Theophrast.*, lib. IX, c. 9.

(4) Plutarch., *de Isid. et Osir.*, p. 659, ed. Henric. Steph., 1572. Cf. Ker Porter, *Travels in Georgia, Persia, etc.* T. I, pl. 48 et 50.

(5) Le Satyrion est d'une forme bien différente de l'iris hyacinthe ou du narcisse. Il a bien six pétales, mais l'un d'eux est très différent des autres ; il est prolongé à sa base en deux éperons ou cornes ; d'ailleurs ses fleurs sont disposées en épis terminal, tandis que l'iris et le narcisse n'ont qu'une seule fleur à l'extrémité de la tige ; malgré l'exiguïté que la proportion assignait à la fleur dans la main d'Apollon, le graveur aurait pu caractériser l'orchis dont parle M. Müller, et l'aurait fait certainement en gravant l'épi du satyrion au lieu d'une seule corolle détachée.

(6) Polyb., lib. VIII, c. 23.

Caulonia; elle y recevra une explication très analogue. Dans le temple d'Apollon Amycléen en Laconie se trouvait, comme à Tarente, le tombeau d'Hyacinthe dont l'apothéose était sculptée avec celle d'Hercule sur l'autel qui lui servait de sépulcre. Adonis (Biris ou Ciris), Amphitrite, Neptune, Jupiter et Hermès, Dionysus avec Sémélé et Ino, Cérès, Proserpine et Pluton, les Parques, les Saisons, Vénus, Minerve et Diane, recevaient dans le ciel le jeune Hyacinthe et sa sœur Polybœa. Une autre partie du même bas-relief représentait Hercule admis chez les dieux sous la protection de Minerve (1); cette double image mythologique fournit un rapprochement curieux en rappelant un beau vase de l'Étrurie où l'apothéose d'Hercule sert de pendant à celle de Dionysus. La magnifique amphore est décorée de peintures rouges d'un côté et noires de l'autre. L'une des faces montre Bacchus assis sur une cliné et buvant le nectar. Minerve est devant lui et lui présente une fleur d'hyacinthe. Sur l'autre face, Hercule, dans une attitude pareille à celle de Bacchus, est accompagné de Minerve, de Mercure et d'un éphèbe (2). Ainsi, grâce à la description de Pausanias et au monument grec-étrusque, l'identité d'Apollon Amycléen avec Bacchus, Adonis, Hercule et Hyacinthe, est établie d'une manière si formelle que nous n'avons pas besoin de recourir aux témoignages des auteurs qui donnent à Hyacinthe le surnom de Carneus (3), et à Diane celui de Polybœa (4). D'ailleurs les fêtes d'Apollon étaient en même temps celles d'Hyacinthe (5), et Polybe confond le dieu avec son favori (6).

L'exemple du vase que nous venons de citer prouve que l'hyacinthe offert par Minerve est un symbole d'immortalité

(1) Pausan., lib. III, c. 19, § 3, 4, 6.
(2) De Witte, *Descr. d'une coll. de v.*, n° 48.
(3) Coluth., *de rapt. Helen.*, v. 235.
(4) Hesych., verb. Πολύβοια. Le même auteur confond Polybœa avec Proserpine Corè.
(5) Pausan., lib. III, c. 10, § 1.
(6) Lib. VIII, c. 23.

ou de palingénésie (1). Rien n'était en effet plus approprié à cette pensée que les fleurs en général, et surtout celles de l'iris ou du narcisse qui devancent presque toutes les autres pour reparaître au printemps; quant à ce qui concerne cet attribut de l'Apollon Tarentin, on verra bientôt comment le personnage héroïque de Phalanthe rappelle à la fois l'Apollon Delphinien et Hyacinthe lui-même.

Taras n'est autre chose qu'une répétition de l'Apollon Crétois et Amycléen. Tantôt, comme le premier, il tient l'arc et la flèche; tantôt il est casqué comme le second; d'autres fois il tient la quenouille de l'Hercule Lydien, ou le trépied delphique; souvent on le voit porter une grappe de raisin ou le canthare à l'exemple de Bacchus; plus fréquemment encore, et presque toujours sur son dauphin, il a pour attributs le trident, le polype, et les monstres marins. Tels sont ses caractères constatés pour la numismatique de Tarente, si riche et si variée, que les anciens l'avaient remarquée; ils nous apprennent que les pièces d'argent à l'effigie de Taras s'appelaient *nummi* (2) et que ce héros fondateur, Lacédémonien d'origine quoique fils de Neptune et petit-fils de Minos, recevait dans sa ville des honneurs qui duraient encore sous la domination romaine; il était représenté assis sur un dauphin, image que les *nummi* ont perpétuée jusqu'à nos jours (3). Le nom du fleuve Taras, la fondation de Satura et celle de Tarente, sont attribués au même personnage fabuleux (4). Ainsi que Phalanthe, son compatriote, Taras est naufragé et

(1) Tant de monuments de sculpture et de peinture antique témoignent de cette vérité qu'il serait inutile de les énumérer; on en trouvera de fréquents exemples dans la *Descript. d'une collect. de vases*, etc., par M. de Witte, nos 4, 9, 42, 46, 87 et 107. Sur un denier de la famille Domitia, Jupiter, dans son quadrige, tient une fleur jusqu'ici décrite comme un foudre; une plante semblable supportée par une corbeille est traînée dans un char triomphal sur un denier de M. Durmius au revers de la tête de l'Honneur. Elle reparaît dans un quadrige sur un denier de Titus. Mionnet, *Rareté des méd. rom.*, t. I, p. 159.

(2) Aristot. *ap. Polluc. onom.*, lib. IX, c. 6, seg. 80.

(3) Prob. et Pomp. Sabin. *ad* Virgil. *Georg.*, lib. II, v. 197.

(4) Id. *ibid.* Pausan., lib. X, c. 10, § 4.

sauvé par un dauphin (1) ; c'est la copie de la fable d'Icadius et d'Arion. Ce dernier, poëte chéri des dieux, est précipité dans la mer par les navigateurs qui le conduisaient à *Tarente*; un dauphin le reçoit et va le déposer au cap Ténare en *Laconie*. Une effigie de bronze, une inscription et un hymne attribué au chantre argonautique consacrent un événement si merveilleux (2).

Tares ou Taras, comme Hyacinthe, avait un monument funéraire en Iapygie; les Partheniens lurent son épitaphe et donnèrent son nom à la ville qu'ils bâtirent (3).

Après cette série de personnages mythologiques qui se reflètent successivement depuis Apollon jusqu'à de simples mortels, paraît Phalanthe ou Philanthos (4) qui réunit encore les mêmes caractères sacrés.

Aucun archéologue n'ignore à quel étrange respect pour leur serment les Lacédémoniens dûrent attribuer la nouvelle génération élevée à Sparte pendant l'absence des guerriers occupés à la guerre de Messénie ; le conseil d'Aracus, adopté par ses compagnons, fut cause que les Parthéniens, fruit d'unions illégitimes, eurent cependant, au sein de la république, une attitude en quelque sorte légale et garantie par l'assentiment passé de ceux dont ils ne pouvaient réclamer que les droits d'une parenté indirecte et importune. Haïs de ceux même qui avaient consenti à leur existence, flétris de surnoms odieux, les Parthéniens ou Epeunactes, pour échapper à un funeste avenir comme à la persécution dont ils étaient l'objet, voulurent recourir à la violence, et prenant pour chef de leur conjuration Phalanthe, fils d'Aracus et huitième descendant d'Hercule, ils jurèrent d'abolir le pouvoir

(1) Prob. et Pompon. Sab., *loc. supr.*

(2) Herodot., lib. I, c. 24. Pausan., lib. III, c. 25, § 5. Ælian., *de Nat. anim.*, lib. XII, c. 45. Arion était de Methymna; plusieurs médailles de bronze impériales de cette ville offrent son image sur le dauphin avec ou sans la lyre.

(3) Serv. *ad Æneid.*, lib. III, v. 551.

(4) La variante du nom mérite d'être observée et en rend la signification plus importante encore ; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.*, v. 376, 377.

de leurs cruels concitoyens. La sédition devait éclater le jour des fêtes d'Hyacinthe, lorsque, dans l'amycleum, aurait commencé la célébration des jeux. Phalanthe s'apprêtait à donner le signal en couvrant sa tête d'un bonnet de fourrure appelé κυνῆ, mais le héraut, élevant la voix, lui défendit d'accomplir le geste fatal. L'expulsion des Parthéniens fut résolue ; il restait à choisir le lieu où ils allaient fixer leur résidence. Phalanthe désirant ne pas quitter la Grèce, consulta le dieu de Delphes pour savoir s'il lui serait permis d'occuper avec ses compagnons le territoire situé entre Corinthe et Sicyone. Apollon le lui refusa, et, dans sa réponse obscure, lui ordonna d'aller chercher la contrée de Satyrion, les belles eaux de Taras, et le port où le bouc, τράγος, plongeait sa barbe blanche.

Incertains sur la signification de cet oracle, les Parthéniens hésitaient encore, lorsque le dieu, prononçant leur destin d'une manière moins ambiguë, leur assigna en quelques mots le pays fertile de Satyrion et de Tarente ; il ajouta que la colonie spartiate deviendrait le fléau des Iapyges (1).

Apollon avertit encore Phalanthe qu'il ne fonderait sa ville qu'après avoir vu la pluie tomber sous un ciel serein.

Les Parthéniens obéirent; ils s'embarquèrent pour l'Italie, et, dès leur départ, Phalanthe naufragé dans le golfe de Crissa dut sa vie à un dauphin qui le soutint sur les flots jusqu'à la plage Phocéenne; événement surnaturel qui assimile visiblement Phalanthe à Icadius et en fait un héros protégé de l'Apollon Delphinien. Les Tarentins en éternisèrent le souvenir en consacrant à Delphes l'image de leur chef avec un dauphin près de lui, et celle de Taras qui ne pouvait différer beaucoup de la première (2).

(1) Justin., lib. III, c. 4, Serv. *ad Æneid.,* lib. III, v. 551, et *ad Georg.*, lib. 4, v. 125. Strab., lib. VI, c. 5. L'analogie de l'oracle sur le bouc, ou figuier sauvage, rendu aux Parthéniens, avec celui qui annonça la ruine de Messène, a été observée par M. Müller, auquel j'emprunte une partie de ces détails. *Annal. dell' Inst. di corr. archeol.*, t. V, p. 167, 168.

(2) Pausan., lib. X, c. 10, § 3.

Arrivés en Italie, les Parthéniens vainquirent les Barbares, mais tous leurs efforts et la guerre obstinée qu'ils firent aux indigènes ne purent leur assurer une demeure stable et paisible. Un jour que Phalanthe, accablé de fatigue et de douleur, reposait sa tête sur les genoux de son épouse Æthra (1), celle-ci touchée de tant d'infortunes versait des larmes abondantes qui tombaient sur la chevelure du guerrier. Phalanthe saisit alors le double sens de l'oracle : son destin allait s'accomplir ; il reprit les armes, et, la nuit suivante, se rendit maître de Tarente dont les habitants se réfugièrent à Brundusium (2).

Ainsi la colonie laconienne obtint ce que lui avaient promis les dieux. Plus tard ,Phalanthe, expulsé de sa ville par une sédition, chercha un refuge à Brundusium. Là, près de mourir, il invita ses hôtes à faire broyer ses cendres et à les répandre en secret dans l'agora de Tarente ; car, leur dit-il, l'oracle de Delphes a prédit que vous parviendrez ainsi à recouvrer votre ancienne patrie. Les Brundusiens exécutèrent les conseils de Phalanthe, et trompés par lui sur les paroles de l'oracle, ils assurèrent, malgré eux, la possession perpétuelle de Tarente aux Parthéniens, qui, touchés d'une telle grandeur d'âme, décernèrent à Phalanthe les honneurs divins (3).

Il ne me reste plus qu'à présenter quelques réflexions sur le personnage de Phalanthe. Et d'abord, comme je l'ai déjà dit, son nom même Phalanthos, autrement Philanthos, correspond d'une facon bien curieuse à l'idée que nous avons conçue de l'Apollon Crétois, amant d'Acacallis, la déesse chèvre et fleur, qui elle-même se confond avec Flore à laquelle des chèvres étaient offertes en sacrifice (4), avec la Vénus Anthia des Crétois (5), Anthéis, sœur d'Ægléis et fille d'Hyacinthus

(1) L'auteur grec ajoute ce détail trop peu poétique : Καὶ ἐς τὰ γόνατα ἐσθεμένη τὰ αὐτῆς τοῦ ἀνδρὸς τὴν κεφαλήν, ἐξέλεγε τοὺς φθεῖρας.

(2) Pausan., lib. x, c. 10, § 3. Justin. lib. III, c. 4.

(3) Justin., lib. III, c. 4.

(4) Ovid., *Fast.*, lib. v, v. 371, 372.

(5) Hesych., verb. Ἄνθεια.

le Spartiate (1), et avec la Diane Æginea venue de Crète (2). Le symbole du dauphin, commun à Icadius, à Castalius, au poète Arion, à Phalanthe, à Taras et à l'Apollon Delphinien, sert de lien et de type mythologique. Le Taras Lacédémonien et fils d'Hercule n'est probablement que Phalanthe métamorphosé en héros indigène, et il n'est pas surprenant de voir une telle confusion, puisqu'elle est expliquée par une similitude de culte chez les possesseurs successifs de Tarente. Serait-il téméraire d'affirmer que, sur un beau statère d'or tarentin où l'on voit d'un côté la tête d'Hercule, la figure du revers montre Taras-Phalanthe, *coiffé du bonnet de fourrure* célèbre depuis les fêtes d'Amyclées, et guidant, le trident à la main, un bige lancé au galop (3) ?

Telles sont les observations que j'ai cru pouvoir réunir sur les types incus de Tarente; ces médailles sont rares et d'un travail très archaïque; elles paraissent dater de l'époque pythagoricienne. Sous l'influence du grand philosophe samien, les Tarentins, rarement en paix avec leurs voisins, purent adhérer à l'alliance italiote, dont les autres médailles incuses sont les témoins, à défaut des traditions ensevelies dans l'oubli.

MÉTAPONTE.

Dans un ouvrage particulier sur l'histoire et la numismatique de Métaponte (4), j'avais négligé de citer une tradition très antique relative aux premiers habitants de cette ville dont

(1) Apollod., lib. III, cap. 15, § 8.

(2) Voy. le Mémoire de M. de Witte sur Diane Æginea, *Annal. dell' Inst. di corr. arch.*, t. II, p. 176 et seq.

(3) Collection de M. Dupré à Paris. La figure conduisant le char est mâle, juvénile et nue; le bonnet a la forme phrygienne. Il rappelle celui que porte Pélops prêt à lutter dans l'hippodrome avec Œnomaüs. Le nom même de Neptune Taraxippus à Olympie semble, par l'analogie de son premier membre avec le mot Taras, établir une nouvelle liaison entre le héros et Neptune. On doit se souvenir encore que les eaux du Crathis avaient la faculté de rendre les chevaux ombrageux; celles du Taras jouissaient peut-être d'une propriété pareille.

(4) *Métaponte*. — 1833.

le nom le plus ancien était Alybas. Avant les temps homériques, les navigateurs d'Alybas commerçaient avec la Sicanie, et ne traversaient pas ordinairement la mer Adriatique (1).

Alybas, père de Métabus, accueillit Hercule qui ramenait en Grèce les bœufs de Géryon; ce fut alors que naquit le jeune Métabus; il prit son nom de la circonstance avec laquelle coïncidait sa naissance, et suivit les taureaux d'Hercule (2). On retrouve Alybas dans la mythologie de Temesa comme un dieu funeste, une sorte d'Apollon Lycien et destructeur; il semble y répondre à Pluton qui ne paraît sur la terre que pour enlever les jeunes filles et les entraîner dans le Tartare. Il est curieux d'observer que le nom Alybas est celui d'un des fleuves infernaux, et signifie encore un mort ou une sauterelle, insecte qui se trouve si souvent sur les médailles de Métaponte (3). Une montagne près de Pétilia et du promontoire Lacinien était appelée *mons Alibanus* par les indigènes (4).

On attribuait encore une autre origine à Métabus en lui donnant pour père Sisyphe, fils d'Æole; mais c'est la même pensée sous une forme différente, puisque Sisyphe, maître de la mort, revient de l'Érèbe sur la terre pour punir sa femme, et ne redescend aux enfers que sous la main puissante d'Hermès, comme le dieu malfaisant de Temesa vaincu par le héros bienveillant Euthyme (5).

Métabus fut donc considéré comme le fondateur de Métaponte; il y reçut les honneurs héroïques, sa ville porta son nom que les Barbares conservèrent fidèlement (6), et que reproduit la numismatique grecque sur un didrachme où l'on voit une tête imberbe et diadémée.

(1) Hom. *Odyss.*, lib. XXIV, v. 303 et seq. Eustath. *schol. ad eumd.*

(2) D'Ansse de Villois., *Anecd. gr.*, t. I, p. 289. *Etym. magn.*, verb. Μέταϐος.

(3) Voy. l'art. TEMESA, et Hesych. verb. Ἀλίϐας. Suid. verb. eod.

(4) Pline, lib. III, c. 10.

(5) Eustath., *ad Iliad.*, lib. VI, v. 153, et *ad Odyss.*, lib. XI, v. 592. *Theog.*, 700 et seq.

(6) Voy. *Métaponte*, p. 24.

L'expression même Μέταϐος reporte la pensée des archéologues vers cette rare médaille de Métaponte où un dieu à cornes de taureau fait une libation d'une main et de l'autre s'appuie sur un roseau. L'inscription le désigne comme *Achéloüs* (1). Mais Achéloüs n'est-il pas le dieu demi-bœuf par excellence, et les anciens ne l'ont-ils pas représenté tantôt, comme sur notre médaille, sous la forme virile avec des cornes et des oreilles de taureau, tantôt, comme sur un beau vase trouvé en Étrurie, participant également aux deux natures d'homme et de quadrupède (2)? Qu'on se rappelle deux monuments si frappants, qu'on y joigne le type de l'Achéloüs sur les monnaies d'Acarnanie, le même fleuve combattant Hercule sur un vase d'Agrigente (3), et l'Achéloüs monstre marin avec le front armé de cornes dans une autre représentation grecque (4), on pourra conclure alors que ce dieu, sous tant de formes différentes, se confond avec le Minotaure infernal tout pareil, sur une pierre antique (5), à l'Achéloüs Métabus de la grande Grèce.

Les archéologues ne verront pas sans intérêt la description de la médaille suivante que j'ai trouvée à Métaponte; elle démontre d'une manière évidente l'identité mythologique dont je viens de parler.

(1) Eustath., *ad* Dionys. *Perieg.*, 368. Strab., lib. VI, c. 1, § 15. Steph. Byz., verb. Μεταπόντιον.

(2) De Witte, *Desc. d'une collect. de vases peints*, n° 92. Achéloüs s'abat sous les efforts d'Hercule. Le fleuve a le corps d'un taureau et la partie supérieure de forme humaine ainsi que la tête; il est barbu; des oreilles et des cornes de taureau munissent son front, ses quatre pieds ont des sabots fendus. A la frise supérieure, figure pour figure, se déploie une composition correspondante, où les principaux acteurs sont Thésée et le Minotaure.

(3) Millingen, *Transact. of the Royal Soc. of litt.*, vol. I, p. 142.

(4) *Bull. dell' Inst. di corr. arch.*, 1836, p. 119.

(5) J'en ai vu l'empreinte entre les mains de M. Millingen. Le Minotaure à corps humain et barbu porte des cornes de taureau; il est terrassé par Thésée. Le combat d'Achéloüs et d'Hercule ne serait pas différent de cette composition, où manquent seulement les attributs caractéristiques du dieu tyrien. Une autre intaille antique, publiée comme celle-ci par M. Millingen, *Transact. of the Royal Soc. of litterature*, p. 142 et seq., représente Hercule luttant contre Achéloüs à tête humaine et à corps de taureau. La massue et l'arc du héros sont près de lui.

Tête d'Apollon laurée, à gauche. ℞. META. Taureau à face humaine debout et couronné par la victoire. Æ. 4. belle fabrique.

Cette médaille, si curieuse par la conformité de son type avec celles de la Campanie, n'est plus en ma possession. Égarée ou soustraite durant mon séjour dans la terre d'Otrante, elle reparaîtra, je l'espère, pour orner quelque collection numismatique; je me félicite néanmoins d'en avoir conservé la description, puisqu'elle peut servir à consigner d'avance un document si précieux pour la science.

Je crois aussi réparer une omission assez grave en rapprochant le personnage à cornes de taureau de la tête de femme de face et cornue, sculptée sur un antéfixe que j'ai découvert à Métaponte (1). On doit y reconnaître, selon moi, la compagne de Métabus, ou Déjanire, aimée d'Achéloüs.

Si l'identité entre Achéloüs et Métabus est admise, il en résulte que la médaille de Métaponte avec la légende ΑΧΕΛΟΙΟ ΑΘΛΟΝ, loin de se rattacher seulement, comme je l'avais pensé, à un fleuve obscur voisin du mont Lycée, appartient au culte de l'Achéloüs, père des Sirènes, inventeur du mélange de l'eau et du vin, et créateur de toutes les eaux de source (2). C'est le même que Bacchus tauriforme ou Dionysus toujours armé du céras, et cette figure debout sur notre médaille, représente le dieu du vin qui permet de marcher droit (3). Je reconnais encore ce Bacchus sur les drachmes des Bruttiens, où il est gravé nu, debout, cornu, et le rhyton, espèce de céras, à la main.

Une fable très antique appartient encore aux premiers temps de Métaponte; elle est relative au séjour de Mélanippe

(1) *Métaponte*, p. 34.

(2) Serv. *ad* Virgil., *Georg.*, I, v. 9. Lactant. Placid. *ad* Stat. *Thebaid.* I, v. 553. Hygin., *Fab.* 274. Schol. Vet. *ad* Virg., *loc. sup.* Eustath. *ad Iliad.*, lib. XXI, v. 194.

(3) Un beau vase publié par M. de Witte, *Desc. d'une coll. de vases peints*, n° 61, me paraît, ainsi que le vase célèbre du Musée de Naples, représenter Dionysus Orthus, dont les Saisons viennent orner le simulacre.

ou Arné, dans la ville de Métabus ; Mélanippe y donne le jour à Bœotus, dans la demeure de Dius. Or, tant de vraisemblance accompagne l'assimilation de Mélanippe avec Cérès, et le Bœotus, fils de l'héroïne, rappelle d'une manière si frappante le dieu-bœuf de Métaponte, que, sans être accusé d'un syncrétisme téméraire, on pourrait en inférer que cette fable est une forme nouvelle de la même pensée religieuse (1).

Le texte de Strabon prouve jusqu'à l'évidence que le géographe, avec Antiochus de Syracuse et Asius dont il cite le témoignage, regardait Métaponte comme ayant été le séjour de Mélanippe captive. Heyne révoque en doute ces autorités; il déclare que la fable relative à la naissance de Bœotus eut pour théâtre l'Icarie où régnait Métapontus; mais un passage négligé par le célèbre archéologue semble combattre victorieusement son assertion en attestant qu'Euripide, dans sa tragédie de Mélanippe, avait réellement en vue une cité d'Italie, puisqu'il y faisait mention de Siris, ville très voisine de Métaponte (2). Il est d'ailleurs utile d'observer que Mélanippe, comme Arné sa sœur, avec laquelle elle est confondue, appartient à la famille héroïque et divine des Hippotades : un de ses fils, Æolus, s'établit dans les îles voisines de Sicile où régnait Liparus, fils d'Auson (3) : Bœotus gouverne une tribu de la Grèce et laisse son nom à la Bœotie (4). Arné, *la déesse*

(1) Voy. mes *Études numismatiques*, p. 58 et seq., et *Métaponte*, p. 4 et seq. J'ai réuni dans les passages indiqués les principales autorités relatives au culte de Cérès-Mélanippe et les traditions diverses sur la Mélanippe de Métaponte. Notons ici toutefois, que dans la fable rapportée par Antiochus de Syracuse et citée par Strabon, Mélanippe n'a qu'un fils, Bœotus, au lieu de deux jumeaux, Strab., lib. VI, c. 1, § 15, et que le Métabus, fils d'Alybas, marchant à la suite des taureaux d'Hercule, a tous les caractères d'un véritable *Bootes*, ce qui le rapproche encore davantage de Bœotus.

(2) *Ὠνομάσθη δ' ἡ Σίρις, ὡς μὲν Τίραιός φησι καὶ Εὐριπίδης, ἐν Δεσμώτιδι Μελανίππῃ ἀπὸ γυναικός τινος Σίριδος.* Voy. l'art. SIRIS.

(3) Diod. Sicul., lib. V, c. 7.

(4) Pausan., lib. 9, c. 1, § 1. Selon ce récit, Bœotus est fils de Mélanippe et d'Itonus, fils d'Amphictyon, inventeur des mélanges de l'eau et du vin ; rapprochement d'un nouveau personnage mythologique avec Achéloüs, Cerassus, Bacchus-Orthus, Métabus et Melampus, fondateur du culte dionysiaque dans la Grèce. Eustath. *ad Odyss.*, lib. XVII, v. 240. Hygin., *Fab.* 274.

Brebis, est représentée elle-même sur un didrachme de Métaponte où une tête de femme, munie d'oreilles et de cornes de bélier, porte quatre feuilles de laurier dans sa chevelure (1). Les médailles de Métaponte offrent également la tête de Jupiter Ammon barbu, avec des cornes de bélier. C'est encore au culte d'Arné qu'appartient le type d'une tête de bélier ou de brebis cornue, vue de face et gravée en creux au revers de l'épi en relief à Métaponte.

Si l'on passe des temps fabuleux à la période iliaque, on y rencontre une nouvelle fondation de Métaponte par des Pyliens qui, séparés de Nestor par une tempête à leur retour de Troie, viennent s'établir en Italie sous la conduite d'Epeus, fils de Panopeus (2). La colonie Pylienne doit être favorablement accueillie dans un pays où les souvenirs des Æolides étaient religieusement conservés: une consanguinité réelle unissait les deux tribus. La plus récente laissa des marques durables de son séjour. Elle institua des fêtes funèbres en honneur des Néléides (3), et perpétua la mémoire de son chef Epéus; les instruments dont le héros avait fait usage pour construire le cheval de bois furent consacrés dans le temple de Minerve Hellénienne (4), probablement la même que celle de Siris (5). Depuis, les Métapontins dédièrent à Olym-

(1) Cette tête est bien clairement celle d'une femme; l'exemplaire que j'ai sous les yeux ne laisse aucun doute, soit pour le caractère de la face, soit pour l'agencement des cheveux. Dans ma numismatique de Métaponte j'avais décrit la même tête comme celle de Jupiter Ammon jeune; je rétracte mon ancienne opinion : elle m'avait été dictée par la pensée bien naturelle que les béliers seuls étant armés de cornes, toute divinité qui s'en trouve munie devait être mâle; mais je ne songeais pas alors aux médailles d'Arsinoé, où cette princesse porte à la tempe une corne de bélier visible sous son voile et saillante au dehors. Il existe, au reste, des monnaies de la Cyrénaïque avec une tête de Jupiter Ammon imberbe à cheveux courts et crépus.

(2) Justin, lib. xx, c. 2. Vell. Patercul., lib. I, c. 1. Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.*, v. 368. Strab., lib. VI, c. 1, § 15. Solin., c. 8.

(3) Strab., *loc. supr.*

(4) Just., *loc. supr.* — *Auct. de Adm. auscult.*, art. 108.

(5) Malgré le silence du scholiaste de Lycophron on ne peut expliquer le surnom de Myndienne ou Mydienne, donné par le poëte à Minerve, qu'en le dérivant du verbe μύω, fermer les yeux, ou serrer les lèvres. Ce dernier sens ne peut être adopté

pie une image d'Endymion sans doute parce que ce roi d'Élide était père de l'ancien Epéus qui régna immédiatement après lui (1). Diomède jouissait aussi à Métaponte des honneurs divins ; il était associé aux Dioscures (2).

J'ai déjà exposé dans un autre ouvrage mes conjectures au sujet de l'influence exercée par les Pythagoriciens sur le culte monétaire de Métaponte, où Pythagore vint chercher un dernier asile contre la rage meurtrière de ses ennemis ; je me contenterai de citer ici trois médailles dont le double type permet de déterminer avec quelque certitude l'époque où le système des coins en relief et en creux domina dans la grande Grèce. Ce sont trois didrachmes siciliens surfrappés à Métaponte. L'un appartient à Syracuse, le relief primitif est encore très visible et on y reconnaît la médaille décrite par Combe (3) ; c'est-à-dire une tête de femme diadémée, entourée de quatre dauphins avec la légende ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Au revers on aperçoit les vestiges du cavalier nu, couronné par une victoire qui le suit en volant : le dragon marin de l'exergue a disparu sous la pression du dernier coin.

On trouve également dans Combe la description d'une médaille de Gélas surfrappée à Métaponte comme la précédente (4). Le type rebattu était le taureau à face humaine

puisque, loin de garder le silence, la déesse parla elle-même à Epéus, auquel elle apparut en songe (*Auct. de adm. auscult.*, *loc. supr.*); si, au contraire, on admet que Lycophron donnait, par anticipation, une telle épithète à la Minerve de Siris, on aura l'avantage de comprendre, d'abord, le terme dont le poëte fait usage, et, en second lieu, l'étrange confusion de Métaponte avec Siris, commise par Étienne de Byzance, v. Μεταπόντιον, et par Eustathe *ad* Dionys. *Perieg.*, v. 368. Le texte même du faux Aristote déjà cité, prouve que le temple de Minerve était à quelque distance de Métaponte et non dans son enceinte.

(1) Pausan., lib. VI, c. 19, § 8.

(2) Schol. *ad* Pind. *Nem.*, *od.* X, v. 12. Voici la description d'un didrachme relatif au culte de ce héros. Tête barbue, casquée à droite, le casque orné de laurier ; derrière, ΔΙ. ℞. ΜΕΤΑ Epi ; au-dessous de la feuille le triskèle ; dessous ΦΙ. Mionnet., *Desc. des Méd. gr.*, suppl., t. I, p. 301, n° 681.

(3) Comb., *Vet. pop. et reg. num.*, p. 77, n° 14. Torremuzza, tab. LXXVIII, fig. 2.

(4) Comb., *Vet. pop. et reg. Num.*, p. 65, n° 5.

barbue, vu à mi-corps et agenouillé; au revers, un cavalier en course, et frappant de sa haste : la partie postérieure et une jambe antérieure du cheval sont encore visibles du côté de l'épi en creux; l'épi en relief laisse voir tout l'animal symbolique; la légende seule est effacée; à sa place on lit MET. rétrograde. Le troisième didrachme permet d'entrevoir le crabe et l'aigle debout d'Agrigente.

Ainsi se révèlent à nous plusieurs faits importants. D'abord nous voyons que certains types incus de Métaponte étaient contemporains d'une fabrication monétaire à double relief dont le caractère remonte au règne d'Hiéron Ier ou de son successeur immédiat (1); nous remarquons ensuite que la monnaie de Sicile était d'un poids tel que les didrachmes de Syracuse, d'Agrigente, de Gélas, circulaient dans la grande Grèce et n'avaient besoin que d'être surfrappés pour acquérir ainsi la marque légale; enfin, il devient probable que Métaponte ne s'appropriait les monnaies siciliennes qu'à défaut de métaux précieux à convertir en numéraire autonome.

L'épi simple, double ou triple, gravé sur les monnaies de Métaponte, marque un culte spécialement dédié aux divinités bienfaisantes et à la nature nourrice des hommes; aussi n'est-il point surprenant de voir Cérès avec son nom sur les didrachmes métapontins. Celui que nous avons fait graver pour la seconde fois, pl. XI, nº 4, est remarquable par sa grande dimension et par une exécution tellement habile qu'il semblerait être une imitation des monnaies anciennes. La sauterelle sur l'épi en relief rappelle à la fois l'insecte dévorateur des moissons et le dieu Catachthonien Alybas, ou Pluton ravisseur de Proserpine; le dauphin en creux au revers serait, à son tour, un emblème local pour exprimer le voisinage de la mer et un attribut bien connu de la Cérès de Phigalie, qui le portait d'une main tandis que de l'autre elle tenait une colombe gravée près de l'épi sur une médaille d'or de Métaponte.

(1) Le style de la pièce syracusaine, comparé à celui des Demarétions, frappés sous Gélon , atteste un progrès sensible dans l'art monétaire et dans la sculpture; il est cependant encore fortement caractérisé par son archaïsme.

Les monnaies de Ségeste offrent un rapprochement curieux avec le faisceau d'épi métapontin. On y voit le dieu Crimisus sous la forme d'un chien, debout auprès d'une triple tige d'épis : un tétradrachme de la même ville présente un quadrige conduit par une femme tenant trois épis à la main; la victoire vole au devant et lui offre une couronne : à l'exergue est la légende ΣΕΛΕΣΤΑΞΙΒ et une sauterelle. J'ai déjà fait observer ailleurs (1) que la triade d'épis était le symbole des trois déesses principales de la Sicile : j'ajouterai ici que la ressemblance entre le nom de Ségeste et celui de Segesta, déesse des moissons chez les Romains (2) mérite d'autant plus d'attention que Rome et Ségeste attribuaient leur origine à des colonies troyennes.

Les Métapontins consacrèrent à Delphes une gerbe d'or (3) à l'exemple des autres peuples doriens qui se transmettaient pour les envoyer à Délos, les prémices des moissons venus de chez les Hyperboréens (4). Ils érigèrent aussi à Olympie une statue de Jupiter tournée vers le soleil levant. D'une main le dieu portait un aigle, de l'autre il tenait son foudre; sa tête était ornée d'une couronne de fleurs printanières. Cette statue avait été sculptée par Aristonus l'Éginète (5). Un beau monument d'art grec conservé au musée du Louvre s'accorde parfaitement avec cette description : c'est une tête de marbre, barbue, d'un style éginétique à la fois noble et précieux; elle est ornée de deux bandelettes rattachées au-dessus des tempes, et porte une sorte de diadème composé de palmettes et de fleurs à demi épanouies.

(1) *Études numismatiques*, c. 3.
(2) Plin., *Nat. Hist.*, lib. XVIII, c. 2.
(3) Strab., lib. VI, c. 1, § 15. Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.*, v. 368.
(4) Herodot., lib. IV, c. 33.
(5) Pausan., lib. V, c. 22, § 4.

SIRIS.

Sur la limite de l'Œnotrie et de l'Iapygie était bâtie la ville de Siris dont l'histoire exige une étude attentive avant d'en pouvoir bien fixer la chronologie. Elle remonte jusqu'aux temps antérieurs à la colonisation arcadique. Siris, fille de Morgès et femme de Scindus, héros ignoré, donna son nom à un fleuve et à la ville que les Chônes, tribu pélasgique unie aux Œnotriens, fondèrent sur ses bords (1). Un second fleuve, l'Aciris, coulait de l'autre côté de la même cité, de sorte qu'elle était assise entre deux cours d'eau navigables (2).

Hercule, dont les vestiges étaient imprimés sur les rochers de Pandosia d'Iapygie près de Siris (3), dut être honoré dans cette dernière ville, dont les monnaies d'argent portent le taureau qui rappelle à la fois Italus et Géryon (4). Plus tard, lorsque les Thuriens et les Tarentins fondèrent Héraclée, non loin de Siris, ils y établirent le culte monétaire d'Hercule; enfin ce dieu y fut adoré sous le titre d'Achérontin, caractère à la fois tellurique et infernal, en connexité avec le fleuve Aciris dont le nom antique était probablement Achéron et convenait parfaitement à la religion des Chônes ou Chaônes, premiers habitants de la contrée (5).

Une tradition soutenue par l'autorité de Thémistocle lui-

(1) *Etym. magn. verb.* Σίρις. Tim. et Eurip. *ap.* Athen., lib. XII, c. 25. Le passage d'Euripide, cité par Athénée, est tiré de la tragédie intitulée *Mélanippe captive*; et si on le rapproche de celui où il est question de la même héroïne à Métaponte, on reconnaîtra que le poëte avait réellement en vue, dans sa Mélanippe, un fait mythologique dont le début s'était passé dans la grande Grèce.

(2) Strab., lib. VI, c. 1, § 14.

(3) *Auct. de adm. auscult.*, 97, 98.

(4) On observe sur les monnaies d'argent de Siris le taureau debout et se retournant comme à Sybaris. Sa queue est ornée d'un triple nœud. Sur une belle coupe étrusque, représentant Hercule chassant les bœufs de Géryon, ce même nœud est dessiné à l'endroit où la queue des bœufs se partage en une touffe de poil. M. de Witte, *Descr. d'une coll. de vases peints*, n° 81, a négligé d'indiquer cette particularité.

(5) Romanelli, *Ant. topogr.*, t. I. Sez. II, c. 13, § 1.

même établissait que les Athéniens avaient occupé Siris avant le siége de Troie (1). Leur colonie, ou celle des Troyens qui lui succéda après la guerre iliaque, dut instituer à Siris le culte de Minerve Poliade; la ville changea plusieurs fois de nom, et fut appelée Plium, Polieum, ou Sigée par ses nouveaux habitants (2).

Vers l'an 680 avant notre ère (3), une nouvelle émigration ionienne vint débarquer sur la côte de Siris. Elle était composée de Colophoniens fuyant leur patrie pour échapper à l'invasion des Lydiens. Ces étrangers, assistés des Crotoniates, des Sybarites et des Métapontins, attaquèrent les Troyens de Siris, prirent leur ville et en exterminèrent les habitants avec une telle fureur que de jeunes suppliants et le Létarque, prêtre de Minerve, furent égorgés sur l'autel de la déesse. Le simulacre d'Athéné Poliade ferma les yeux et demeura depuis dans cette attitude irritée (4).

La prise de Siris est fixée par des documents très précis et tirés d'auteurs irrécusables. Aristote et Timée attestent ce qui concerne l'invasion des Colophoniens (5); Strabon confirme leur récit, seulement il tait la métropole de la colonie ionienne et nous instruit, en revanche, des motifs qui lui firent quitter l'Asie. Il rapporte que les Ioniens appelèrent Polieum la ville récemment conquise (6). En cela il est d'accord avec le faux Aristote (7). Justin, abréviateur de Trogue Pompée, raconte avec assez de détails la prise de Siris, le sacrilége dont elle fut souillée et le châtiment dont les républiques coupables furent frappées par les dieux. Il ajoute que les Locriens Epizéphyriens, ayant refusé de seconder les Crotoniates dans

(1) Lycophr. *Cass.*, v. 989. Schol. Tzetz., *ad eumd.* Herodot., lib. VIII, c. 52.

(2) Mazochi, *Tab. Heracl.* Athen., lib. XII, c. 25. *Auct. de adm. auscult.*, 106, 107. Strab., lib. VI, c. 1, § 14.

(3) Niebuhr, *Rœmische Geschichte*, t. I, p. 66.

(4) Lycophr. *Cass.*, v. 978 et seq. Justin., lib. XX, c. 2.

(5) *Ap.* Athen., lib. XII, c. 25.

(6) Strab., lib. VI, c. 1, § 14.

(7) *De adm. auscult.*, 106.

la guerre contre Siris, Crotone leur déclara la guerre, et que les Locriens épouvantés implorèrent l'assistance des Spartiates (1). Or, Lacédémone n'était devenue métropole de Locres que depuis l'an 684 (2); et c'était en cette qualité seulement que sa protection pouvait être invoquée. Il en résulte donc un parfait accord entre les principaux documents historiques, surtout si l'on rejette l'inextricable commentaire de Tzetzes, indigne d'être mis en parallèle avec de telles autorités (3).

On ne peut douter d'ailleurs que Siris ne se soit bientôt relevée à un grand degré de splendeur, puisque le poëte Archiloque, qui florissait vers l'an 640, en parle comme du pays le plus riche et le plus heureux de la terre (4). L'opulente félicité des Siritains fut contemporaine de celle qui régna à Sybaris et à Crotone (5). Damasus de Siris, fils d'Amyris, surnommé le sage, se rendit à Sicyone avec le Sybarite Smindyrides pour se ranger parmi les prétendants à la main d'Agariste fille de Clisthènes (6).

Une flotte de Samiens allant à Sybaris, essaya de débarquer sur le rivage de Siris, sans doute vers le temps où Anaxilas, tyran de Rhegium, fit la conquête de Zancle en Sicile l'an

(1) Justin., lib. xx, c. 2.

(2) Müller, *Dorians*, trad. angl. chronolog. tabl.

(3) Le Scholiaste de Lycophron, *ad* v. 789 et seq., prétend que la ville de Siris fut prise par les Troyens fugitifs *assistés des Crotoniates*, et leur attribue le massacre impie dans le temple de Minerve. « Scholiastes inepti, » dit sagement Heyne; *Opuscul.*, t. II, p. 236.

(4) *Ap.* Athen., lib. xii, c. 25.

(5) Athen., lib. xii, c. 25. Les Siritains introduisirent, dit cet auteur, l'usage des tuniques ornées de fleurs et des ceintures magnifiques : il est attesté par les peintures de vases de la Basilicate où les dieux et les rois portent des vêtements chargés de fleurs et d'ornements.

(6) Herodot., lib. vi, c. 126. L'an 584. Je ne sais si l'on doit considérer cet Amyris-le-Sage comme identique avec l'Amyris dont la sagesse fut trop méconnue par les Sybarites, lorsqu'il résolut de fuir sa patrie menacée d'une terrible catastrophe par les paroles de l'oracle. Se serait-il retiré à Siris, et ses prévisions auraient-elles long-temps tardé à être justifiées? Diogen., *Proverb.*, cent. III, c. 26. Suidas verb. Ἄμυρις μαίνεται.

497. Le mauvais présage offert par des perdrix qui s'envolèrent avec bruit suffit, dit Hegesander, pour forcer les Grecs superstitieux à se retirer précipitamment (1).

La bataille de Salamine eut lieu en 480; Thémistocle, voyant l'indécision d'Eurybiade, lui déclara que s'il refusait de combattre en homme de cœur, les Athéniens, embarquant leurs familles, allaient se retirer à Siris en Italie : « Cette ville » est la nôtre depuis long-temps, dit-il, et nous rappelle que » des oracles ordonnent aux Athéniens de l'habiter (2). »

Il n'existe pas de médailles d'argent de Siris postérieures à l'époque de Thémistocle : elles semblent même contemporaines des didrachmes de Sybaris dont elles suivent exactement le système et le type. Seulement, leurs légendes, ΣΙΡΙΝΟΣ du côté en relief, et ΠΥΞΟΕΣ du côté en creux, indiquent une concorde analogue à celle de Crotone avec Pandosia. Mais Pyxus ne fut fondée par Micythus que vers l'an 471, lorsque le type incus des médailles italiotes devait avoir à peu près disparu, ou s'être beaucoup éloigné de son caractère primitif. La sculpture avait fait alors de grands progrès et perdu la sécheresse de son caractère purement archaïque. Or, les médailles de Siris offrent l'archaïsme dans toute sa simplicité, soit pour la gravure, soit pour les légendes. N'en doit-on pas conclure que Pyxus fut seulement colonisée de nouveau par Micythus, ou bien que les monnaies si rares de Siris auraient, comme celles d'Athènes, été long-temps frappées dans un style ancien bien différent de l'art contemporain? Il me semble que Pyxus, bâtie par un prince puissant, soutenue par l'opulence de Messana sa métropole, n'aurait pas eu besoin de contracter une confédération avec Siris, tandis qu'avant sa restauration elle avait quelque intérêt à se faire admettre dans la ligue Italiote où Siris figurait elle-même sous l'influence de Crotone et de Sybaris. Ce serait donc vers l'an 520 avant notre ère que je placerais la fabrication des di-

(1) *Ap.* Athen., lib. XIV, c. 73.
(2) Herod., lib. VIII, c. 52.

drachmes siritains. On y remarque le nom ethnique des deux peuples dans la forme grammaticale la plus simple, tel qu'il se trouve sur quelques médailles de Neapolis, de Caulonia et de Crotone. Les monnaies de bronze de Siris, si toutefois elles appartiennent réellement à cette ville, sont d'une époque bien plus récente, et répondraient au temps d'Agathocle et de Pyrrhus.

SYBARIS.

Aucun site n'offre un aspect plus séduisant que la grande vallée de Sybaris, vue des hauteurs qui l'environnent. Soit qu'on y descende de Rossano, soit que l'on suive, pour s'y rendre, la route de Cassano, on découvre de toutes parts un vaste demi-cercle bordé par des montagnes couvertes d'une abondante végétation. De robustes oliviers, des chênes verts, le laurier et l'oranger se pressent sur des rochers pittoresques, et c'est à l'abri de leur ombrage que le voyageur s'avance vers la plaine inégale où existait autrefois une ville fameuse par son opulence, ses voluptés et sa ruine. Les eaux jaunâtres du Crati, tantôt impétueuses, tantôt se traînant à peine, se joignent à celles du Coscile, l'ancien Sybaris; leur réunion forme un petit fleuve qui, traversant une vaste Maremne habitée seulement par des taureaux blancs et des buffles, va se perdre quelques milles au-dessous, dans le beau golfe de Tarente. Le spectacle d'une nature si féconde mérite l'admiration d'un poëte ou d'un artiste. L'archéologue y contemple avec émotion ce mélange de richesse et de misère, cette combinaison de la vie féodale sur les monts parsemés de forteresses du moyen âge, avec la grandeur antique anéantie dans la plaine, et l'échange singulier qui place aujourd'hui la civilisation dans la région autrefois occupée par des pasteurs sauvages, en restituant les mêmes pasteurs à la campagne de Sybaris. Cette ville, l'une des plus anciennes de l'Italie grecque, fut bâtie, dit-on, par les Rhodiens sous la conduite de Teuthras ou de Tlépolème, fondateur de Lindos,

d'Ialysus et de Cameiros (1); tradition fabuleuse peut-être, mais expliquant d'une manière satisfaisante le culte d'Apollon Hélius, ἁλίου, dans le temple duquel, selon la tradition sybarite, Philoctète consacra les armes d'Hercule après avoir assisté les colons rhodiens dans leur guerre contre les Barbares indigènes (2). Elle nous ferait encore comprendre d'où venait cette alliance entre les Sybarites, les Milésiens et les Étrusques, dont l'origine asiatique est moins douteuse que jamais (3).

La numismatique de Sybaris n'a rien conservé du culte d'Apollon Hélius (4); elle se rapporte tout entière au système religieux introduit par une colonie achéenne plus récente que celle des Rhodiens. Au moment où les plus importantes émigrations quittèrent la Grèce, des citoyens de Bura et d'Ægira, contraints de quitter leur patrie, prirent Isceliceus pour leur chef, et vinrent chercher de nouveaux foyers en Italie. Ils apportèrent avec eux les fables de leur pays natal. Ce fut d'eux que le Sybaris et le Crathis reçurent leur nom en souvenir d'un fleuve et d'une source de l'Achaïe (5). La fontaine Sybaris rappelait un fait mythologique presque pareil à celui d'Œdipe et du Sphinx. Au pied du mont Parnasse, vers le midi, est le mont Cirphis, voisin de Crissa. Là résidait, dans un antre, un monstre gigantesque et féroce, appelé Lamia ou Sybaris. Il désolait toute la Phocide et les pays voisins. Les Delphiens, prêts à quitter leur ville, ne furent arrêtés que par la voix de l'oracle ; Apollon exigea qu'un éphèbe libre fût exposé devant le repaire de Sybaris. Alcyonée, fils de Dinomus et de Méganire, fut désigné par le sort. On le con-

(1) *Auct. de admirand. auscult.*, 107. Strab., lib. VI, c. 1, § 14.

(2) *Id. ibid.* Etym. magn. verb. Ἀλαῖος. Justin., lib. XX, c. 1. *ad calc.*

(3) Athen., lib. XII, c. 17.

(4) On en retrouve quelques vestiges sur une médaille de Petilia avec la tête du Soleil radiée et le trépied au revers. Mionnet, *Desc. des méd. gr.*, t. I, p. 198, n° 937. Philoctète, fondateur de cette petite ville, fut enseveli au bord du Sybaris, selon la tradition locale que je viens de citer.

(5) Strab., lib. VIII, p. 386. Herodot., lib. I, c. 145.

duisait à la caverne paré comme une victime, quand Eurybatus, fils d'Euphémus et descendu du fleuve Axius, touché de la beauté du jeune Alcyonée, prit sa place, entra dans la caverne, arracha de son asile le monstre détesté, l'amena au jour, et le força de se précipiter sur les rochers de Crissa : une source parut au lieu même où Sybaris avait péri; et les Locriens qui se joignirent aux fondateurs de Sybaris, donnèrent ce nom au fleuve et à la ville nouvelle (1).

Les Achéens voulant compléter l'image de leur patrie et avoir un fleuve Crathis comme il s'en trouvait un près d'Ægæ et d'Ægira (2), choisirent le principal cours d'eau de la vallée ; ce fleuve impétueux a conservé sa dénomination antique. Il est, sans doute, représenté sous la forme d'un taureau sur les médailles incuses de Sybaris frappées long-temps après l'arrivée des colons achéens ; on le voit figuré de même sur les monnaies de Thurium, où le nom Θούριος convient à son attitude violente ; les poissons placés fréquemment au-dessous ne laissent pas de doute sur le sens de cette figure symbolique. J'ai montré autre part comment elle exprimait aussi le Bacchus Œnotrien, infernal, producteur de toutes les eaux que la terre épanche de son sein (3). Une fable étrange, con-

(1) Antonin. Liberal. *transform. cong.*, c. 8. Il est curieux d'observer que la même fable sous une forme peu différente accompagne l'établissement des Locriens à Temesa. La colonie locrienne à Sybaris est attestée par ce passage du mythographe et par Solin, c. 8. Celui-ci raconte que les Locriens de Sybaris prétendaient y avoir été conduits par Sagaris, fils d'Ajax. A Temesa, le héros vainqueur du monstre est un athlète, fils du fleuve Cœcinus, comme ici Eurybatus descend du fleuve Axius ; à Temesa, le mauvais génie va se jeter dans la mer ; à Crissa, une source naît au lieu même où Lamia vient d'expirer.

(2) Strab., lib. IV, c. 7, 4. Herodot., lib. I, c. 145. Pausan., lib. VII, c. 25.

(3) *Annali dell' inst.*, t. V, p. 14, 15. Les poissons sur les médailles de Thurium peuvent être encore ceux de la rivière Lysias où ils étaient très nombreux et remarquables par leur couleur noire ; Ælian., *De Nat. anim.*, lib. X, c. 38. J'ignore le nom moderne du Lysias, il était certainement dans le pays de Sybaris, puisque, selon Ælien. c'était une rivière du domaine des Thuriens, et selon Athénée, lib. XII, c. 17, es jeunes Sybarites allaient passer les jours d'été dans les grottes des nymphes Lysiades. Il se jetait probablement dans le Crathis comme la plupart des torrents voisins.

servée à Sybaris depuis les temps les plus reculés jusqu'à celui d'Ælien, racontait les monstrueuses amours d'un jeune berger nommé Crathis, avec la plus belle chèvre de son troupeau : il en fut la victime. Un bouc jaloux le frappa mortellement pendant son sommeil ; les bergers élevèrent un tombeau à leur compagnon, et donnèrent son nom au fleuve Crathis. La chèvre aimée du jeune berger produisit un enfant dont les jambes étaient celles de sa mère et la figure celle d'un homme ; il fut adoré comme le dieu des forêts et des vallées (1).

Le récit d'Ælien, malgré toute la grâce de style dont il est orné, ne serait digne que de mépris si l'on ne devait pas y chercher une signification complétement religieuse. En effet ne rappelle-t-il pas d'une manière frappante la séduction de Pénélope par Mercure sous la forme d'un bouc, union d'où naît le dieu Pan, en Grèce comme en Égypte (2) ; et ne faut-il pas admettre un symbole dans cette fable sybarite, lorsqu'un autre nous apprend que Halia, fille de Sybaris, errant dans un bois de Diane en Phrygie, y rencontra un énorme dragon qui la rendit mère des Ophiogènes (3) ? N'est-ce point, dans l'histoire du berger Crathis, une forme nouvelle du Jupiter, amant d'Æga et père d'Ægipan (4), ou de l'inceste de Valeria de Tusculum avec son père Valerius, dont le dieu Silvanus fut le fruit (5) ?

Deux colonies, parties ensemble d'Arcadie, long-temps avant le siége de Troie, avaient occupé une portion de l'Hespérie méridionale : l'une, conduite par Peucetius, semble avoir transmis à ses descendants et aux Messapiens, le culte de Neptune, consacré par le type du cheval sur les monnaies

(1) Ælian., *Nat. anim.*, lib. VI, c. 42.

(2) Herodot., lib. II, c. 142. Schol. Theocrit. *ad Idyll.*, I, 123. Serv. *ad* Virg. *Æneid.*, lib. II, v. 43.

(3) Ælian., *Nat. anim.*, lib. XII, c. 39. Cette Halia, fille de Sybaris, appartient évidemment à la tradition *rhodienne*, sur Halia Leucothée, sœur de Telchines; Diod. Sicul., lib. V, c. 55.

(4) Hygin., f. 155.

(5) Plut., *Parallel. gr. et rom. hist.*, XXII.

apuliennes; l'autre, dirigée par Œnotrus, envahit le pays des Chônes, puis s'étendit au nord jusque sur les bords du Tibre. Nous avons peu de vestiges des religions apportées par ces grandes et antiques tribus ; cependant les noms de leurs chefs peuvent éclairer cette difficile et intéressante question. J'ai essayé de montrer, dans un autre mémoire, comment Œnotrus dut instituer la culture de la vigne, Italus l'éducation des bœufs, deux attributions qui appartiennent à Bacchus tauriforme. Elles sont exprimées en Campanie et dans l'Œnotrie par le taureau debout, souvent avec une tête humaine (1). Après Italus régna Morgès, dont le nom indique l'établissement des mesures agraires et la clôture des champs (2) ; le successeur de Morgès fut Siculus, fils ou frère d'Italus (3), son nom s'explique, ce me semble, par le mot latin *sica*, *sicula*, instrument tranchant, poignard; sichel, *faucille*, dans les langues germaniques. Siculus était venu de Rome se réfugier auprès de Morgès ; sa fuite, comme son origine et son nom, l'assimile à Saturne, toujours orné de la faucille. Tel est l'ordre des différents princes Œnotriens ; il est assez significatif pour frapper au premier examen ; et si les bornes de ce mémoire le permettaient, il me serait facile d'ajouter d'autres considérations qui en augmenteraient l'importance (4) : Je reviens à mon sujet.

Le taureau gravé sur la médaille de Sybaris, et sur tant d'autres monnaies de la grande Grèce, n'appartient pas seulement au culte Œnotrien, il dépend encore de la réforme

(1) *Annali dell' Inst.*, t. V, p. 14 et 15. Niebuhr, *Ræmisch. Gesch.*, t. 1, p. 16, not. 16.

(2) Voy. le Mémoire cité.

(3) Dionys. Halic. lib. I, c. 22. Servius *ad Æneid.*, lib. I, v. 530 et seq.

(4) Par exemple, la tradition italique, conservée par les Samnites sur leurs médailles frappées à Vitellia, où l'on voit, au revers d'une tête de Bacchus, le taureau italique foulant aux pieds et frappant de sa corne le loup romain : le nom même de la déesse Vitellia ou Vitula, espèce de ΝΙΚΗ latine, femme de Faunus; Sueton. *in Vitell.*, c. 1. Macrob., *Sat.*, lib. III, c. 2. Cette Vitellia doit être la compagne de Vitellius ou Italus, comme Fauna de Faunus, Messene ou Messenis, la déesse demi-génisse, de Métabus, demi-taureau, et Libera de Liber.

religieuse accomplie durant le passage d'Hercule sur la côte orientale de l'Italie. Ce héros, navigateur et voyageur intrépide, visita, selon la fable, tout le littoral de la Méditerranée. Il porta partout, avec lui, les notions religieuses de la Phénicie; son voyage, ou plutôt la grande expédition des Tyriens, eut lieu après le périple des Argonautes et peu avant l'époque où les marins de Dyrrachium, de Taphos et d'Ithaque explorèrent, à leur tour, les rivages italiques. Hercule ramena d'Erythrée les bœufs de Géryon à travers toute l'Italie; il les suivit jusqu'en Sicile, et quand, à son retour, il côtoya la mer ionienne, il fut accueilli partout avec bienveillance, excepté à Locres et à Crotone (1) dont les monnaies n'ont pas encore offert le type de taureau. Les Achéens qui vinrent, long-temps après, fonder Sybaris, trouvèrent ainsi le culte Œnotrien rajeuni par l'influence du souvenir d'Hercule, et l'acceptèrent d'autant plus facilement qu'ils apportaient eux-mêmes des traditions analogues de leur patrie, ancienne résidence du centaure Dexamenos, dont les étables immenses donnèrent leur nom à la ville de Bura où Hercule était honoré d'une manière spéciale (2).

A cette religion antique, les Sybarites ajoutèrent les divinités principales de la Grèce, Jupiter, Thémis, Minerve, Apollon, Vénus et Junon (3). La dernière déesse avait un temple à Sybaris; on y craignait son courroux, et, deux fois, elle annonça par des signes ou des visions la ruine de la ville voluptueuse (4). Cependant aucune médaille ne nous est restée avec son effigie; nous en possédons, au contraire, une qui porte la colombe de Vénus (5), et les dernières mon-

(1) Conon., *Narrat. ap. Phot. biblioth.*, segm. 423; Conf. art. CROTONE. Il est remarquable que Locrus est ici donné pour un Phæacien, fondateur de Locri.

(2) Callim., *in Del.*, v. 102, Sch. vet. *ad eumd.* Pausan. lib. VII, c. 25.

(3) Description du manteau d'Alcisthènes ou Alcimènes. *Auct. de adm. auscult.*, 96. Athen., lib. XII, c. 58.

(4) Athen., lib. XII, c. 20.

(5) Colombe à droite sur une ligne horizontale. R. ΣΥΒΑΡΙ (Boustrophedon). Neptune debout, à droite et frappant de son trident. AR. très petit module.

naies de Sybaris sont ornées de la tête de Minerve (1). Le fleuve Sybaris était aussi personnifié dans la religion italiote. Les anciens en citent deux représentations (2).

Le taureau debout ne continua pas moins d'être le symbole favori des Sybarites. Ils y joignirent Neptune, probablement à cause de la colonie trézenienne accueillie quelque temps parmi eux (3). Expulsée par une sédition, elle s'établit à Posidonia (4), et le type de Neptune disparut (5).

Ce serait un travail inutile de rapporter au long l'histoire des Sybarites; le savant Heyne l'a traitée dans le second volume de ses opuscules académiques; il suffira que nous ajoutions encore ici diverses remarques sur ce que les archéologues ont négligé d'approfondir, soit pour l'histoire de cette ville, soit pour sa numismatique.

Les Sybarites avaient pris part à la guerre des Achéens italiotes contre Siris et au massacre des cinquante suppliants dans le temple de Minerve Poliade (6). Ce crime attira des calamités sans nombre sur les républiques coupables. La peste et les séditions manifestèrent la vengeance divine. Elle fut détournée par les offrandes des Métapontins et des Crotoniates. On ignore si les Sybarites abaissèrent leur orgueil jusqu'à des prières ou des expiations. Il est certain que leur prospérité était à son comble lorsque de nombreux rivaux se disputèrent la fille de Clisthènes.

(1) Mionnet, *Descr. des méd. gr.*, t. I, p. 169, n° 654.

(2) Paus., lib. VI, c. 6, § 4, et *Descr. du mant. d'Alcisth.*, *suprà*. Cf. art. TEMESA.

(3) Mionnet, *Descr. des méd. gr.*, t. I, p. 169, n° 655. Pausan., lib. II, c. 30. Aristot., *Politic.*, lib. V, c. 3. Solin., c. 8.

(4) R. Rochette, *Établiss. des colon. gr.*, t. III, c. 6.

(5) Je considère les médailles de Sybaris d'un petit module comme frappées, la plupart, avant les pièces incuses : elles me paraissent d'un travail plus archaïque; elles sont aussi d'une dimension convenable à une république encore peu commerçante; le proeédé usité pour leur fabrication était matériellement plus facile et exigeait moins de calcul que celui des médailles incuses. J'ai trouvé à Posidonia la division de drachme portant d'un côté le Neptune frappant avec son trident, et de l'autre le taureau debout avec la légende ΣΥ.

(6) Justin., lib. XX, c. 2, en 680 avant notre ère.

Smindyrides partit de Sybaris pour Sicyone avec un appareil de luxe et de mollesse qui lui mérita le mépris du tyran (1). Alcisthènes dont les riches vêtements étaient regardés comme des chefs-d'œuvre, dut être contemporain de Smindyrides (2).

Un poëte géographe de l'antiquité décrivant la Lucanie, raconte que les Sybarites irritèrent Jupiter en pillant les trésors de l'Alphée (3). Scymnus de Chios rapporte, à son tour, que Sybaris institua des courses destinées à effacer la splendeur de celles d'Olympie; elles avaient lieu à la même époque sacrée, afin d'attirer en Italie tous les peuples de la Grèce. Les hostilités sacriléges des Sybarites furent donc commises vers le temps où ils rivalisaient avec l'Élide (4). Nous devons au même auteur de connaître la durée de cette république : il la fixe à deux cent dix ans. Ce que nous possédons des historiens anciens sur cette partie de l'histoire des Italiotes est si incomplet que nous ignorons à quelle époque Posidonia, Laus et Scidrus furent colonisées par les Sybarites; ces trois villes survécurent à leur métropole (5).

Pythagore visita Sybaris; un de ses biographes raconte même le prodige opéré par le sage de Samos sur le rivage baigné par le Crathis. Il y rencontra des pêcheurs levant leurs filets, leur prédit exactement le nombre de poissons qu'ils allaient tirer de la mer, les acheta et les fit rejeter vivants dans les flots (6). Mais un prodige plus grand et plus véritable fut accompli par le philosophe. Il sut apaiser les discordes entre les républiques italiotes et leur rendit la liberté. Son influence salutaire fut éprouvée à Sybaris, à Crotone, à Rhegium et même en Sicile, où les villes d'Himera, d'Agrigente, de Tauromenium et plusieurs autres reçurent des lois simples,

(1) Herodot., lib. VI, c. 126, 584 avant notre ère.
(2) *Auct. de adm. auscult.*, 96. Athen., lib. XII, c. 58.
(3) Dionys. *Perieg.*, v. 372, et Schol. *ad eumd.*
(4) Scymn. Ch. *Perieg.*, 336 et seq. Heraclid. Pontic. *ap.* Athen., lib. XII, c. 20.
(5) Herodot., lib. VI, c. 21.
(6) Jamblich., *Vit. Pythag.*, c. 8, seg. 36.

utiles, et de bonnes institutions (1). Il est vraisemblable que, vers le même temps, les républiques de la grande Grèce adoptèrent, en signe d'union, un système uniforme de monnaies variées pour les types, mais pareilles pour les poids, les ornements et le revers incus; la conviction en est appuyée sur le travail même de ces pièces qui ne peut remonter au-delà d'une époque déjà si reculée, et sur l'existence de médailles évidemment frappées à Sybaris avant qu'elle ne tombât au pouvoir des Crotoniates.

Après son affranchissement par Pythagore, Sybaris n'eut pas le courage d'adopter comme Crotone une réforme morale et politique. Elle retomba sous le pouvoir d'un tyran nouveau : Telys, investi du pouvoir suprême, parut assez solidement établi pour que Philippe, opulent Crotoniate, briguât la main de sa fille (2).

Le tyran, abusant de son crédit sur le peuple, fit bannir cinq cents citoyens qui allèrent se réfugier à Crotone. Leur expulsion, réclamée avec hauteur et menaces, fut courageusement refusée (3); les ambassadeurs sybarites avaient pu accabler impunément d'outrages Pythagore, le courageux défenseur de l'infortune; ceux de Crotone furent égorgés à Sybaris (4). Des deux côtés on prit les armes. La fastueuse cavalerie et les innombrables combattants de Sybaris rencontrèrent sur les bords du Traeis (5) ou Tetras, les Crotoniates guidés par l'athlète Milon, vêtu d'une peau de lion comme Hercule. La victoire couronna cette fois une juste cause. Défaits et forcés de fuir, les agresseurs se réfugièrent dans leurs murs; ce dut être alors qu'une sédition populaire abattit la puissance et finit le règne de Telys (6) : les Crotoniates achevèrent leur vengeance; au bout de soixante-dix jours de siége,

(1) Jamblich., *Vit. Pythag.*, c. 7, seg. 33.
(2) Herodot., lib. v, c. 44 et 46.
(3) Diod. Sicul., lib. xii, c. 9.
(4) Jamblich., *Vit. Pythag.* Athen., lib. xii, c. 20.
(5) Jamblich., *Vit. Pythag.*, seg. 260.
(6) Diod. Sicul., *loc. supr.*

ils prirent Sybaris et la rendirent déserte (1) : ceux des habitants qui purent fuir allèrent demander l'hospitalité dans leurs colonies de Laus et de Scidrus (2).

Parmi les événements religieux qui appartiennent à l'histoire dont nous venons de donner un abrégé rapide, on doit remarquer plusieurs faits particuliers et dont le caractère religieux est digne d'intérêt. Le premier est relatif à la prise de Siris, où Pallas, irritée de voir le sacrilége commis à ses pieds, ferma les yeux avec horreur, et sa statue resta, disait-on, les paupières abaissées (3). Plus tard, lorsque tomba la tyrannie de Telys, les partisans du tyran furent immolés à l'autel de Junon, la déesse se détourna de cet affreux spectacle; une source de sang parut dans le sanctuaire, elle inonda le pavé que les coupables couvrirent vainement de plaques de bronze pour cacher cette marque de la fureur céleste. Le même prodige suivit, selon d'autres auteurs, le meurtre des ambassadeurs crotoniates; il fut précédé d'un sinistre présage. Pendant la même nuit, les archontes virent en songe Junon s'avancer jusqu'au milieu de l'agora et vomir une bile noire; le lendemain, du sang jaillit dans le temple de la déesse (4).

Si l'on ajoute à ces profanations le pillage des trésors de l'Alphée, l'impiété du Sybarite qui, n'osant pas toucher son esclave réfugié au tombeau de ses aïeux, l'arracha de l'autel qu'il tenait embrassé (5), si l'on se rappelle les anathèmes d'Apollon prononcés contre le peuple criminel, quand ses députés vinrent le consulter avant de faire la guerre aux Crotoniates (6), on comprendra comment, dans ce siècle où le respect des dieux et des lois sacrées était poussé si loin, Sybaris abhorrée, ne trouvant d'appui dans aucun des peuples voisins,

(1) Strab., lib. VI, c. 1, § 13.
(2) Herodot., lib. VI, c. 21.
(3) Voy. à l'art. SIRIS.
(4) Athen., lib. XII, c. 20.
(5) Athen., lib. XII, c. 18.
(6) Ælian., *Hist. var.*, lib. III, c. 43. Zenob., *Proverb.*, cent. III, 92. Steph. Byz., verb. Ἀφάνναι.

fut quittée d'avance par le sage Amyris (1) et par Callias le devin Iamide (2); comment enfin, les Crotoniates, soutenus par le fanatisme autant que par leur valeur, remportèrent une victoire si facile et si complète.

Cinquante-huit ans après la prise de Sybaris par les Crotoniates, vers l'an 452 avant notre ère, quelques Thessaliens, s'unissant aux restes dispersés des vaincus, vinrent habiter les ruines de la cité dévastée. La nouvelle colonie fut promptement troublée dans son établissement; au bout de six années elle en fut expulsée par les Crotoniates (3); nous lui devons probablement les médailles de style plus récent et d'un petit module avec la tête de Minerve Crastia (4) couronnée d'olivier: au revers on voit le taureau Crathis se retournant, comme sur les anciennes pièces sybarites, mais d'un travail élégant malgré son style encore archaïque; au-dessous on lit ΣΥ-ΒΑΡΙ.

En 444, une colonie athénienne et péloponésienne vint occuper la Sybaritide, et y fonda la ville de Thurium. Elle s'associa les anciens Sybarites dont l'orgueil et les intrigues excitèrent tant de haine qu'ils furent chassés par une violente sédition, et relégués aux bords de Traeis où les Bruttiens les détruisirent (5). Les Thuriens adoptèrent pour type princi-

(1) Athen., lib. XII, c. 18. Diogenian., *Proverb.*, cent. III, 26. Suid., verb. Ἄμυρις.

(2) Herodot., lib. V, c. 45.

(3) Diod. Sicul., lib. XI, c. 90, et XII, c. 9.

(4) Herodot., lib. V, c. 45. L'historien grec nous indique lui-même l'étymologie du surnom Crastia, en parlant du temple de Minerve, bâti près d'une branche tarie du Crathis, qu'il nomme Crastis: Νηὸν ἐόντα παρὰ τὸν ξηρὸν Κράστιν. Je n'ai point parlé du secours offert par Dorieus aux Crotoniates, et mentionné par Hérodote au même chapitre, parce que cette notion historique est entachée d'anachronisme; elle était contestée du temps d'Hérodote lui-même. Müller, *Dorians*, trad. angl., Chronol, tab. Ann. 518 avant notre ère: mort de Dorieus en Sicile. — 510: prise de Sybaris. Je n'ai pas non plus parlé du secours promis par Hiéron aux Sybarites contre les Crotoniates: il ne s'accorde avec l'histoire ni de la première ni de la seconde Sybaris. La première fut détruite avant que le sceptre de Syracuse eût passé dans les mains d'Hiéron: la seconde fut fondée après la mort de ce prince. C'est donc aussi un anachronisme de Diodore, lib. XI, c. 48

(5) Diod. Sicul., lib. XII, c. 9 et 22.

pal de leur belle numismatique l'ancien taureau de Sybaris, ce même fleuve Crathis dont les eaux, douées de vertus surnaturelles, faisaient rougir ou blanchir les toisons et le poil des troupeaux (1). L'analogie des plus anciens didrachmes de Thurium avec les petites médailles de la seconde Sybaris est bien sensible ; c'est la même tête de Minerve avec le casque ceint d'une branche d'olivier ; le taureau n'a pas une attitude identique, mais il marche d'un pas paisible et de profil. Plus tard on le représenta frappant la terre de sa corne, sans doute pour faire allusion à Bacchus-taureau, producteur des eaux potables. Les changements de couleur attribués à ce fleuve rentrent dans la même série d'idées mythologiques.

A la même époque, les Thuriens changèrent l'ornement du casque de Minerve : ils firent graver à la place de l'aigrette latérale, le monstre Scylla, souvent armé d'un gouvernail, quelquefois les bras élevés, comme s'il attendait sa proie, et accompagné de deux chiens sortant de sa ceinture. Les archéologues se sont fréquemment interrogés sur un tel symbole. Ils n'ont point oublié que le même monstre paraît à l'exergue d'un beau tétradrachme de Syracuse, sur un didrachme de Cumes, et sur une médaille bien connue d'Agrigente. Il est naturel d'en conclure que le culte d'Hécate-Scylla est l'objet de ces représentations sur les monnaies frappées par des républiques grecques si éloignées ; à Thurium, il me semble s'expliquer encore plus facilement, puisque, d'un côté, Scylla y rappelle l'histoire de Lamia et de Sybaris (2) ; et, de l'autre, ce monstre fabuleux est très hiératiquement substitué, sur le

(1) Ælian., *de Nat. anim.*, lib. XII, c. 36, établit formellement que les eaux du Crathis blanchissaient les bœufs. En effet ils sont blancs sur ses bords. Pour la couleur rouge communiquée aux troupeaux par ce fleuve merveilleux, ainsi que pour la frayeur qu'il inspirait aux chevaux, voy. Strab., lib. VI, c. 1, § 13 ; Euripid., *Troad.*, v. 222 et seq. ; Plin., *Nat. Hist.*, lib. XXXI, c. 2 ; Schol. *ad* Theocrit., *Idyll.* V, v. 16, etc.

(2) Panofka, *Annal. dell' Inst.*, t. V, p. 287 et seq. *Anecd. græc.* Ansse de Villois., p. 376 et seq.

casque de Minerve Athénienne, au sphinx dont il est ordinairement décoré.

PANDOSIA.

Pour la numismatique de Pandosia, je dois renvoyer au mémoire que j'ai inséré en 1833, dans les *Annales de l'Institut archéologique*, tome V, page 5 et suivantes. J'ai tâché d'y établir le véritable emplacement de Pandosia, dans les montagnes voisines de Crotone, près du Necto. Je n'ai trouvé jusqu'ici aucun monument, ni passage classique nouveau, pour y puiser des renseignements plus positifs sur l'histoire et les médailles de la ville antique dont j'ai parlé en détail dans ce mémoire.

CROTONE.

Si nous ne possédons plus la *République crotoniate* d'Aristote, si nous avons à regretter un savant écrit de Camillo Lucifero, où tous les passages relatifs au même sujet étaient réunis, les recherches de Cluvier, d'Heyne, de Nola-Molisi et de Krische peuvent nous consoler en partie de ces pertes, en remplissant le vide qu'elles ont laissé. Mais il faudrait entreprendre une monographie de Crotone, pour rassembler de si riches documents, et comme l'objet de ce mémoire est l'étude de la numismatique incuse italiote, je m'attacherai surtout à l'explication des monnaies gravées sur notre planche et à celles des pièces qui ont avec elles un rapport direct.

La première de nos médailles porte comme toutes les autres, un trépied en relief; au revers se voit le même trépied en creux ; l'inscription KPO, avec le *coph* au lieu de *kappa*, se lit en relief sur les deux faces; un crabe est auprès de chaque trépied, dont il suit le système creux ou saillant.

Toutes les fois que le trépied paraît sur une médaille grecque, les archéologues l'attribuent naturellement au culte d'Apollon. Cette pensée est ici d'autant plus applicable que Myscellus ne fonda Crotone qu'après avoir reçu l'ordre et les instructions spéciales de l'oracle de Delphes. Les pythagori-

ciens dont Crotone fut la principale école, avaient pour Apollon une vénération spéciale: selon leur doctrine, le trépied, qu'ils appelaient *triops*, était l'emblème de la prophétie inspirée, divine et véridique (1); il représentait le nombre trois (2); les trois éléments, terre, flamme et eau (3); les trois temps, le passé, le présent et l'avenir, et le soleil qui les voyait tous à la fois (4); aussi disait-on que le trépied était couvert de la peau d'Argus-Panops, ou de celle du serpent Python; les prêtres en faisaient leur trône divinatoire (5). Le trépied, comme l'observe M. Creuzer, fait allusion aux trois saisons aussi bien que la lyre divine à trois cordes (6); on en déduit encore une analogie naturelle avec le trikèle, si fréquent sur les médailles grecques.

Le trépied gravé sur les médailles de Crotone devait être votif et consacré à l'Apollon Delphinien, le même que nous voyons, sur une peinture de vase, traverser les airs et planer au-dessus des flots, assis sur son trépied ailé, de même que le char de Triptolème ou celui de Vulcain (7). Le même trépied volant se retrouve au revers d'une médaille d'Agrigente (8).

Dans le champ du trépied, les médailles crotoniates ont des symboles assez variés; mais la plupart peuvent se rattacher au culte d'Apollon. On y remarque, tantôt le dauphin ou la lyre d'Apollon Delphinien, tantôt le polype, quelquefois une

(1) Eustath. *ad Iliad.*, lib. xv, v. 408. Id. *ad Iliad.*, ix, v. 122. Hesych., verb. Τρίοψ.

(2) Jamblich., *de Vit. Pythag.*, c. 28.

(3) Auson., *Griph.*, v. 74.

(4) Fulgent., *Mythologic.*, lib. i, c. 16.

(5) Gloss. Fulgent. *ad loc. cit.* Serv. *ad Æneid.*, lib. iii, v. 92. Selon d'autres traditions, le trépied renfermait les os et les dents du serpent Python; Serv. *ad Æneid.*, lib. iii, v. 360. La substitution du culte héliaque à la religion uranienne ne peut être méconnue dans les symboles si clairs de la peau d'Argus, ou de celle du serpent Python Delphyne, consacrée à revêtir le trépied d'Apollon venu de Délos et de Crète.

(6) *Symbolic.*, t. II, p. 200.

(7) *Monum. ined. dell' Inst. di corr. arch.*, t. I, pl. XLVI, et *Mus. du pr. de Canino*, inédit.

(8) Torremuzza, pl. VII, nº 17.

branche de laurier avec sa bandelette sacrée, ou une Victoire, et fréquemment une cigogne dont nous chercherons l'explication.

L'usage de dédier des trépieds était un des plus anciens de la Grèce. Les Pélasges en avaient déposé un dans le temple de Jupiter Dodonéen avant leur passage en Italie; Lucius Mamius le vit et en copia l'inscription prophétique : elle prescrivait la marche des Pélasges dans leur émigration, en désignant d'avance le lieu où ils devaient s'arrêter, et en leur imposant différents rites sacrés (1). Hercule dans son enfance, ayant rempli les fonctions de daphnéphore au temple d'Apollon Isménien, son père Amphitryon consacra un trépied au fils de Latone (2). Diomède offrit aussi aux dieux le trépied gagné par lui aux jeux funèbres en l'honneur de Patrocle; quatre vers attestaient l'acte pieux du héros argien (3)

Si Jupiter (4), Bacchus (5), Hercule (6) participaient aux honneurs du trépied, les deux filles de Cadmus, Ino et Sémélé, étaient reçues avec Alcmène dans le sanctuaire sacré des trépieds d'or, gardé par la nymphe Melia, épouse d'Apollon et mère d'Isménius (7). C'est là une association de cultes

(1) Dion. Halic., lib. I, c. 19. L'histoire des cent trépieds, rangés autour de la statue de Jupiter sur le mont Ithome durant la guerre de Messénie, est bien connue. Pausan., lib. IV, c. 12.

(2) Pausan., lib. IX, c. 10, § 4.

(3) Athen., lib. VI, c. 20. Dans le même passage, Athénée fait mention d'un poignard ayant appartenu à Hélicaon, fils d'Anténor, et déposé comme don votif dans le temple d'Apollon ; il portait aussi une inscription gravée, témoin de son authenticité.

(4) Ithomate et Dodonéen.

(5) Athen., lib. II, c. 6.

(6) Hercule ravisseur du trépied à Delphes.

(7) Pindare, *Pythion.*, Od. XI, v. 1 et seq., et Schol. *ad eumd.* Ino Leucothée, femme d'Athamas, et son épouse ainsi que Néphélè, est mère de Mélicerte ou Melkarth. Alcmène sa sœur, déesse lunaire et terrestre comme elle, enfante un autre Melkarth, le célèbre Hercule. Ce culte, si clairement tyrien sous sa double forme, est précédé dans la Grèce par celui de l'Apollon Dorien, le dieu Daphnéphore, puisque l'on voit Hercule enfant lui rendre hommage et porter le laurier dans la procession solennelle au temple d'Apollon Isménien. En étudiant l'histoire fabuleuse des divinités grecques, il n'est pas difficile de distinguer selon quelle série de migrations les croyances hyperboréennes viennent d'abord s'établir sur le continent, puis pas-

rivaux, comme elle existait en Laconie, d'où une colonie était partie sous la conduite de l'Héraclide Myscellus pour aller fonder Crotone avec une émigration achéenne (1). Pythagore possédant des rites héréditaires d'Apollon, les fit adopter à Crotone; une prêtresse delphienne, nommée Aristocleia, était comptée parmi ses disciples (2). La ligue politique et l'aristocratie véritable, fondées par Pythagore, auraient pu assurer la liberté et la prospérité de l'Italie, si le système exclusif qui en fut la suite n'eût excité trop de jalousies et de haines irréconciliables. En réalisant l'esprit des institutions doriennes, Pythagore voulut faire fleurir le culte dorien. Il releva les autels de l'Apollon Hyperboréen, et les soutint par l'autorité de son nom, par l'apparition d'Aristeas de Proconnèse, et par l'arrivée du Scythe Abaris (3), venu des montagnes de l'Asie pour former une sainte union avec les philosophes italiotes.

Ce fut une époque de splendeur pour la Grande Grèce que ce temps où, sous l'influence de leur culte primitif, sous les lois et la constitution pure de leur tribu mère, les Doriens de

sent à Délos et en Crète, sont modifiées par une colonie asiatique dont Astéria-Ortygie est l'image, par la tribu phénicienne que représentent Minos et Vénus-Pasiphaé, enfin par l'invasion de Cadmus en Bœotie, où le culte de Melkarth domine et reste établi. Delphes présente une histoire religieuse bien différente. C'est l'Apollon Crétois supplantant le dieu Uranus, le ciel étoilé, représenté, comme nous l'avons dit, par le serpent céleste, par Argus-Panoptes, et même par Panopeus, fils de *Phocus*, dieu marin, et d'Asteropeia, héros dont la tribu résista si long-temps à la religion importée dans la Phocide. C'est en effet à Panopeus que Tityus veut violer Latone, et périt sous les traits de ses enfants; Pausan., lib. III, c. 18, § 9. Dans le même lieu, Phorbas lutte avec Apollon. Phlégyas brûle le temple du dieu, qui extermine par le tonnerre la race impie de ses ennemis (Müller, *Orchomen*, p. 188 et seq.). Pouvait-on écrire l'histoire des guerres religieuses en termes poétiques plus intelligibles et plus frappants?

(1) Müller, *Dorians*, trad. angl., lib. I, c. 6, § 12.

(2) Müller, *Dorians*, lib. II, c. 8, § 20.

(3) Une médaille, appartenant par sa fabrique à la Gaule encore indépendante, montre, au revers d'une tête imberbe, le type curieux d'Abaris nu, muni de six ailes, traversant les airs et les mers sur la flèche d'or que lui avait donnée Apollon. Des flots s'agitent dans le champ derrière la tête d'Abaris; il est debout, marchant, et la flèche est placée horizontalement entre ses jambes. Porphyr., *Vit. Pythag.*, seg. 29. Jamblich., *Vit. Pythag.*, seg. 140. Mionnet, *Descript. des méd. gr.*, supplément, t. I, pl. X, n° 11.

Tarente, ceux de Posidonia, de Métaponte, de Crotone et de Caulonia, ne firent plus qu'un seul peuple soumis volontairement au même législateur, ayant oublié toutes les rivalités passées, et tendant une main amie aux Siciliens transportés de la même ferveur religieuse, morale et patriotique. Conciliant les traditions diverses des colonies grecques avec celles des pays où elles avaient trouvé leur nouvelle patrie, respectant tous les mythes, mais les réduisant à l'unité de croyance en même temps qu'ils refondaient toutes les constitutions, les pythagoriciens dominaient, à l'aide des souvenirs du passé, par l'utilité présente et par l'espoir d'un heureux avenir. Si leur initiation, moins abstraite et moins rigoureuse, avait embrassé le peuple tout entier, si leurs patriciens avaient été les patrons des plébéiens, le système politique introduit par eux dans la Grande Grèce n'aurait pas péri sous les coups d'une aveugle démocratie. Les réformes salutaires introduites par Pythagore étaient les éléments d'une sage liberté; elle fut peu durable, parce que les passions humaines trop comprimées s'agitèrent pour trouver une carrière proportionnée à leur activité.

L'œuvre religieuse des pythagoriciens eut plus de solidité; elle fut le commencement d'une théorie destinée à jeter de grandes lumières dans l'intelligence des Grecs; dès lors les idées morales furent assez éclairées pour préparer la voie à la science de Socrate et de Platon. C'est là que prennent leur source ces pensées profondes sur la nature des dieux dont Cicéron fit briller le dernier éclat avant l'établissement du christianisme, préparé en quelque sorte par les immenses méditations des générations philosophiques.

Pythagore, en s'efforçant d'éclairer les Crotoniates sur leur religion si compliquée de mythes étranges, leur inspira une vénération profonde pour les divinités, objets du culte public. Il associa aux mêmes honneurs Hercule, le fondateur de Crotone, Apollon Pythien, Junon Lacinienne et les Muses (1).

(1) Jamblich., *Vit. Pythag.* seg. 50.

Envoyé surnaturel de l'Apollon Scythique, il le représentait sur la terre, et pouvait même être confondu avec son dieu paternel. Il donnait par des prodiges la preuve de sa mission divine : auprès de Sybaris, il avait pris et fait disparaître un serpent dont la morsure était irrémédiable ; à Crotone, il caressa un aigle blanc devenu familier pour lui seul ; une ourse blanche parut près de Caulonia, lorsque le philosophe habitait la Grande Grèce (1).

La numismatique crotoniate conserve des types religieux si variés, que l'on n'y peut méconnaître les traces de l'influence pythagoricienne. Ainsi l'aigle sacré y paraît gravé en creux, au revers du trépied (2) ; on le voit, sur d'autres médailles, portant le laurier ou le sceptre divin dans ses serres, ou accompagné du bucrane ; quelquefois il s'envole près du crabe, signe du cancer ; souvent il est posé sur une tête de bélier ou sur celle d'un cerf. Ce dernier coin, très analogue à celui de Motya, où un chien-loup dévore la tête d'un cerf, doit, pour Crotone, se lier à deux traditions particulières : l'oiseau à l'aigle de Pythagore, le cerf à l'histoire d'Æsarus, chasseur dont le nom est identique avec le titre divin Æsar, chez les Étrusques (3). Æsarus, poursuivant un cerf, se noya dans la rivière qui prit son nom (4) ; elle traversait autrefois l'enceinte de Crotone (5). Sous le rapport mythologique en général, l'aigle brûlant, αἴθων, oiseau de Jupiter, peut se rapporter à Hercule, libérateur de Prométhée ; Apollon en est accompagné sur les médailles de Selgé, en Pisidie, où ce dieu,

(1) Jamblich., *Vit. Pythag.*, seg. 142.

(2) M. Müller, *Ann. dell' Inst. di corr. arch.*, t. V, p. 169, a considéré cet oiseau comme le corbeau, compagnon des colonies envoyées sous les auspices d'Apollon ; mais, si le type en creux est d'une exécution qui laisse la question douteuse, celle-ci est assez éclaircie par les nombreux revers en relief, où l'aigle est caractérisé avec une précision telle que son espèce ne peut rester incertaine ; l'aigle sur un chapiteau de colonne ionique fréquent à Crotone rappelle celui d'Agrigente, où les Pythagoriciens dûrent exercer long-temps une autorité civile et sacrée.

(3) Sueton. *in Oct.*, c. 97. Dio. Cass., LVI, 29.

(4) Eustath. Schol. *ad* Dionys. *Perieg.*, v. 370.

(5) T. Liv., lib. XXIV, c. 3.

faisant une lustration expiatoire devant un autel, tient d'une main son arc, de l'autre le rameau avec la bandelette sainte. La tête du cerf est relative aux mêmes rites, soit qu'on y trouve celle d'Actéon, soit qu'on la reconnaisse pour un symbole propre à Hercule, père de Télèphe, soit enfin qu'on la désigne comme la biche divine aux bois d'or et aux pieds d'airain. Je ferai observer, à ce sujet, que les Crotoniates, en frappant leur monnaie de concorde avec Vélia, la marquèrent de leur type favori d'Apollon, et y admirent le revers asiatique du lion dévorant un cerf, apporté en Italie par la colonie phocéenne de Vélia (1).

Je ne ferai que citer les médailles de beau style frappées à Crotone, avec le type d'Apollon combattant le serpent Python, et, au revers, Hercule fondateur expiant le meurtre de Croton, peut-être celui de Lacinius ou Latinus, le roi brigand, père de Lauré, qui fut elle-même femme de Croton (2). Cette monnaie offre une marque palpable de la religion pythagoricienne, éminemment expiatrice et qui rendait ses hommages aux sépulcres des héros ainsi qu'à ceux des dieux (3). Sur les didrachmes de la même ville, Hercule enfant étouffant les serpents est l'image des sentiments de vénération exprimés par Pythagore envers les dieux dans leur première jeunesse (4). Aux personnages religieux morts dans l'enfance, tels qu'Archémore et Mélicerte, le philosophe samien joignait, dans sa doctrine, Apollon dévoré par le serpent Python et enseveli dans le trépied par les trois filles de Triopas (5). De là, sans

(1) Malgré son beau travail, cette médaille porte une légende bien barbare; ΚΡΟΤΩΜΙ, ΥΕΛΗΚΟ; Hunter, tab. xxii, nº 15.

(2) Diod. Sicul., lib. iv, c. 24. Lycophr., *Cassandr.*, v. 1005, et Schol. *ad eumd.* Serv. *ad Æneid.*, lib. iii, v. 552; Conon., *Narrat. ap. Phot. bibl.*, seg. 425.

(3) Porphyr., *Vit. Pythag.*, seg. 16, 17. Müller, *Dorians.*, trad. angl., lib. ii, c. 8, § 20, et not. *d.*

(4) Jamblich., *Vit. Pythag.*, c. 10, seg. 52.

(5) Porphyr., *Vit. Pyth.*, segm. 16. Ce dieu dévoré par le serpent n'est-il pas la même fable que celle de Jason, englouti ou vomi par le dragon en présence de Minerve, sur une coupe publiée par M. Gerhard, et le combat d'Hercule avec le serpent n'a-t-il pas la même signification sur les monnaies de Crotone, de Tarente, de Thèbes et de Cyzique?

doute, ses disciples dérivaient le nom mystique de *triops*, donné au trépied.

On doit encore attribuer au culte de l'Apollon Pythien la médaille de Crotone portant une grue près du trépied, et au revers un trépied en creux avec la légende antique, mais gravée après coup, ϜΙΑΡΟΝ ΤΟι ΑΠΟλλωνι (1). Ce didrachme appartient vraisemblablement à quelque consécration votive ou à l'une de ces amendes sacrées que les Grecs avaient coutume de déposer dans les temples d'Apollon comme à Corinthe, Patara, Amphipolis, et qu'ils nommaient ἱεραὶ ζημίαι, ἱεραὶ δραχμαί (2).

La cigogne ou la grue, oiseaux voyageurs que les anciens confondaient habituellement, est souvent, à Crotone, gardienne du trépied de l'Apollon Pythien et Hyperboréen. Signe du changement des saisons, venue des régions scythiques, elle convenait encore à la ville des athlètes par les rapports entre la fable de Gerana, reine des *Pygmées*, métamorphosée en grue (3), et le nom du pugilat, πυγμή. Mopsus, fils de Gerana, est lui-même l'homonyme du célèbre pugilateur Mopsus, fils d'Ampyx (4). Depuis que, par un hasard singulier, des grues volant au-dessus du théâtre de Crotone avaient révélé un homicide à la sagacité de Pythagore, ces oiseaux, devenus *témoins* dans le jugement des coupables, dûrent être regardés comme les acolytes du dieu auquel rien n'était caché (5). Les cigognes étaient encore l'emblème de la piété filiale : on croyait que, devenues vieilles, elles volaient jusqu'aux îles Océanides,

(1) Au Cab. des méd., Bibl. nationale à Paris.

(2) Müller, *Dorians.*, lib. II, c. 6, § 2, trad. angl.

(3) Anton. Liberal. *transf. cong.*, c. 16. Solin., c. 15.

(4) Pausan., lib. V, c. 17. Hesiod., *Scut. Hercul.*, VIII, 181.

(5) Jamblich., *Vit. Pythag.*, c. 27, seg. 126. Des enfants avaient été noyés en pleine mer ; une troupe de grues planait alors au-dessus des meurtriers : l'un de ces malfaiteurs, assis au théâtre de Crotone, vit un jour passer des grues dans l'air. « Regarde les témoins ! » dit-il à son complice. Pythagore les citant au conseil des mille, leur arracha l'aveu de leur crime. Cette histoire est la répétition de celle d'Ibycus assassiné. Plutarch. *de Garrulit.* ed. Reiske, t. VIII, p. 23. Zenob., *Proverb.*, cent. I, seg. 37.

et y étaient transformées en hommes (1); nouvelle relation avec le système pythagoricien, au sujet de la métempsycose, et avec les souvenirs de Mélicerte-Hercule, précipité par sa mère Ino-Leucothée du haut de la montagne *Gerania* dans les flots où tous deux trouvent l'immortalité (2). Enfin la grue pouvait encore appartenir au culte d'Apollon, en mémoire de la danse folâtre et compliquée appelée γέρανος que Thésée exécuta le premier avec ses matelots autour des autels de Délos (3).

Prêtre du dieu scythique, dont il portait la couronne d'or, vêtu de blanc et chaussé d'anaxyrides, comme Orphée (4), Pythagore propagea ou fit revivre dans la Grande Grèce les traditions relatives aux Amazones, telle que Clété, venue, disait-on, fonder une république de femmes guerrières dans la région occupée par les Crotoniates (5) ; de nombreuses peintures de vases trouvées en Basilicate prouvent que les rites orphiques et les épopées dont les Amazones étaient l'objet survécurent à la ruine des républiques italiotes.

Deux médailles de Crotone (6) portent le même type que celle de Temesa, c'est-à-dire le casque du dieu guerrier d'Amyclées ou de l'Apollon Boëdromien Hebdomagètes (7) dont les autels étaient visités, tous les septièmes jours du mois, par l'archonte portant, selon l'usage asiatique, une couronne d'or, un vêtement de pourpre et des sandales blanches. Le costume du magistrat fut, dit-on, adopté depuis que Démocèdes, Crotoniate échappé de la cour des rois de Perse où il était prisonnier, eut été protégé par le courage de ses concitoyens contre les ambassadeurs du grand roi (8).

(1) Ælian., *de Nat. anim.*, lib. III, c. 23.

(2) Tzetz. *ad* Lycophr. *Cass.*, v. 229. Schol. *ad* Pind. *Hypoth. Isthm.*, p. 514, ed. Bœckh.

(3) Müller, *Dorians.*, lib. II, c. 8, § 14.

(4) Ælian, *Hist. var.*, lib. XII, c. 32.

(5) Voy. l'art. CAULONIA.

(6) Une seule de ces médailles est gravée sur notre planche, c'est le drachme : le didrachme porte la légende du côté du casque. Voy. l'art. TEMESA.

(7) Müller, *Dorians.*, lib. II, c. 8, § 5. Hesiod. *Op. et d.*, VIII, 770, 771.

(8) Athen., lib. XII, c. 22.

Il ne nous reste plus qu'à parler d'une petite division du drachme, frappée à Crotone, avec le type de Pégase, au-dessous duquel se lit le *coph*, comme sur les monnaies de Corinthe. Au revers, on voit le trépied et la légende ordinaire de Crotone. Il me semble que cette monnaie est une des plus anciennes frappées à Crotone. Son style appartient aux temps reculés où Corinthe, jouissant déjà d'une grande opulence, dominait par son commerce et sa puissance politique les républiques de la Grande Grèce; elle perdit ensuite cette autorité monétaire, et paraît l'avoir reprise vers la fin du règne de Denys le jeune. Alors elle fit reparaître son type de Pégase à Syracuse, chez les Léontins de Sicile, à Locres d'Italie, à Crotone au revers de l'Æsarus ou d'Apollon (1), et sur cette monnaie si abondante qu'adoptèrent beaucoup de républiques de la Grèce.

CAULONIA.

La première fondation de Caulonia était attribuée à Caulus, fils de l'Amazone Clité (2). Ce héros ne laissa pas dans les traditions italiotes d'autres souvenirs que celui de son nom. La guerrière dont il reçut le jour était, dit-on, la nourrice de Penthésilée. Lorsque la reine des Amazones eut perdu la vie sous les murailles de Troie, Clité s'embarqua pour aller lui rendre les derniers devoirs. Poussée par la tempête vers une plage inconnue, elle aborda en Italie et fonda sur la rive occidentale du Bruttium une ville que les archéologues calabrais ont cru reconnaître dans le village nommé Pietra-mala entre Martorano et Amantea. Selon le même récit, Clité commença une dynastie qui dura plusieurs générations. L'autorité souveraine y était toujours confiée à une femme; au lieu du titre de reine elle portait celui de Clité ou Cleté, en mémoire de l'Amazone. Plus tard, les Crotoniates, devenus puissants, voulurent étendre leurs conquêtes jusqu'à la mer tyr-

(1) Mionnet, *Desc. des méd. gr.*, supplément, t. I, p. 340, n°s 985, 986.
(2) Serv. *ad Æneid.*, lib. III, v. 553.

rhénienne ; ils franchirent les monts tyllésiens, aujourd'hui Serra d'Ajello, prirent la ville de Cleté après avoir éprouvé une résistance opiniâtre, et la reine intrépide mourut en combattant à la tête de son peuple (1).

De tels événements peuvent être fabuleux; cependant, comme nous l'avons observé en parlant de Crotone, ils prennent en Italie une sorte de caractère national, si l'on considère les nombreux combats d'Amazones représentés sur les vases peints, trouvés dans l'intérieur de la Calabre ou de la Basilicate. Il semble dès lors raisonnable de supposer que les Bruttiens et les Lucaniens conservèrent le souvenir de quelque tribu militaire où les femmes faisaient la guerre comme celles des Scythes. Mais à quelle époque remonte le séjour des Amazones en Œnotrie? est-ce jusqu'aux temps iliaques ou au-delà? ou bien encore, l'école pythagoricienne qui fleurit à Caulon et à Crotone aurait-elle converti des fables incertaines en traditions locales?

La fondation de Caulonia par Caulus peut n'être pas un fait plus imaginaire que celle de Rome par Romulus; cependant les plus graves écrivains de l'antiquité s'accordent à déclarer qu'entre Locres et le fleuve Helorus existait une ville d'origine achéenne, bâtie par Typhon d'Ægium (2), et nommée d'abord Aulon, à cause du vallon qu'elle dominait, puis Caulon par l'addition d'une simple lettre (3). Nous possédons des médailles très nombreuses avec la légende ΚΑΥΛΟΝΙΑ, ΚΑΥΛ, ΚΑΥΛΩΝΙΑΤΑΣ; une seule de très petit module, d'argent, et en relief des deux côtés, a la légende ΑΥΛ pour revers du cerf debout. D'après le témoignage des Grecs et celui de sa fabrication, elle est évidemment antérieure aux didrachmes de Caulonia, à revers incus. J'ai plusieurs fois ap-

(1) Lycophr., *Cassandr.*, v. 993 à 1005, et Tzetz. Schol. *ad eumd.* Etymol. magn. verb. Κλειτή. Giustinian. *Diz. geogr. rag. del reg. di Nap.* verb. Pietra mala. Barrio, *de antiq. et sit. Calabr.* — Giov., *Fiore Calabr.*, t. I, p. 116. Il existait une ville nommée Cliternia aux environs d'Arpi.

(2) Strab., lib. VI, c. 1, § 10. Pausan., lib. VI, c. 3, § 5.

(3) Steph. Byz., verb. Καυλωνία. Etym. mag., verb. Αὐλωνία.

pliqué cette remarque aux monnaies italiotes de très petit module; et je m'appuie avec plus de confiance encore sur un monument si curieux pour établir que les républiques italiotes, peu opulentes avant la ligue pythagoricienne, ne frappaient guère que de petites monnaies en relief des deux côtés.

Caulonia paraît avoir été située à l'endroit où existe aujourd'hui Castel-Vetere. L'Alaro, conservant le nom de l'ancien Helorus, coule au fond de la vallée adjacente : les habitants de ce pays s'obstinent à confondre l'Alaro avec la Sagra, tandis qu'il résulte visiblement du texte de Strabon que la Sagra, fameuse par la victoire des Locriens sur les Crotoniates, fut une des petites rivières entre Locres et Caulon (1), peut-être le Torbido ou Turbolo dont l'étroite vallée permettait à une armée peu nombreuse de résister à des forces supérieures.

Quant à l'identité de Caulonia avec Castel-Vetere, elle semble prouvée par la distance de cette ville jusqu'au point où la route de Locres à Crotone traverse l'Helorus ; nous en parlerons plus tard avec quelques détails. Le territoire de Castel-Vetere porte beaucoup de marques de dévastations volcaniques, on y trouve des mines de fer, et ces faits géologiques ne sont pas sans intérêt, surtout si l'on considère que *Typhon* était le chef de l'émigration achéenne fondatrice de Caulonia. Giustiniani affirme, d'après des témoignages dont il tait la source, que, dans le voisinage de Castel-Vetere et près de S. Maria delle Croci, existent deux montagnes, l'une appelée Caulone, l'autre Sagra (2) ; les renseignements que j'ai pu recueillir sur les lieux ne m'ont rien appris de semblable; seulement, entre Giojosa et Castel-Vetere, on trouve une

(1) Strab., lib. VI, c. 1, § 10. Le géographe suit la côte orientale en remontant du sud au nord; il place d'abord Locres, puis la Sagra, et après Caulonia. Cluvier prétend qu'il existe encore une rivière de ce pays nommée Sagriano; l'assertion est erronée, ou, depuis le temps où vivait Cluvier, le nom de Sagriano aura complétement disparu.

(2) *Diz. geogr. rag. del. regn. di Nap.*, verb. Castel-Vetere.

montagne escarpée, la Catalana, dont le nom doit plutôt appartenir au moyen âge qu'à l'antiquité : cette localité, d'un accès très difficile, ne s'accorde, ni par son assiette, ni par sa distance de l'Helorus, avec ce que les anciens ont écrit au sujet de Caulonia.

Les numismates sont justement surpris de ne connaître aucun coin de Locres gravé dans un style archaïque, tandis que Caulonia en possède une série assez complète. On ne peut chercher la cause d'une telle particularité dans les règlements somptuaires de Zaleucus, puisque les amendes imposées pour certains délits, par le philosophe législateur, devaient être payées en drachmes minces ou épaisses (1), et que, durant la guerre des Locriens contre les Crotoniates, le trésor déposé dans le temple de Proserpine, près de Locres, renfermait de grandes richesses en numéraire (2). Or, Zaleucus et le combat de la Sagra précédèrent la ruine de Sybaris, et par conséquent le temps des monnaies incuses frappées à Caulonia. Mais les Locriens ne voulurent jamais se conformer au système italiote; ils repoussèrent Pythagore en alléguant que leurs anciennes lois étaient sages (3); ils battirent une monnaie avec le Pégase sur une face, et la tête de femme vue de face ou celle de Minerve de profil pour revers, conservant ainsi avec Syracuse et Corinthe des liaisons directes, même sous Pyrrhus, quand les types locriens reproduisirent, soit la tête de Jupiter couronnée de chêne, soit la Proserpine assise sur un trône, comme on les trouve sur les médailles siciliennes du roi d'Épire.

De tout ce qui précède, on doit conclure que la monnaie ancienne des Locriens reste encore ignorée, peut-être même qu'elle se trouve confondue avec celle des Locriens de Grèce, au type de Pégase et de la tête de Minerve. Il est toujours curieux de constater l'absence complète des types incus à Lo-

(1) Hesych. *ap.* Heyne, *Opuscul.*, t. II, p. 41.
(2) T. Liv., lib. XXIX, c. 18.
(3) Porphyr., *Vit. Pythag.*, segm. 56.

cres, tandis que Caulonia, si voisine, en avait adopté l'usage comme toutes les villes italiotes où la doctrine pythagoricienne prévalut et influa sur le système politique. Nous savons en effet qu'après la révolte des Cyloniens à Crotone, Pythagore fut accueilli favorablement à Caulonia (1).

Les Crotoniates envoyèrent une colonie habiter Caulonia, mais on ignore le temps de son établissement (2). Il est toutefois nécessaire de le placer avant la seconde ligue italiote. Celle-ci fut contractée par les colonies helléniques de la grande Grèce après l'incendie des colléges pythagoriciens; les républiques, fatiguées de leurs dissensions et des troubles civils dont elles étaient agitées, envoyèrent demander des lois et une constitution aux Achéens pour en imiter le code et la ligue défensive. Alors fut construit par les Italiotes le temple de Jupiter Homorius (3); on renouvela les panégyries, assemblées générales où se traitaient les affaires de la grande Grèce; elles étaient autrefois tenues à Crotone (4), puis elles furent convoquées à Héraclée, et enfin sur le territoire de Thurium, près de l'Acalandrus, dans un lieu fortifié par Alexandre le Molosse afin d'y réunir en sûreté les députés des différents peuples alliés (5). Thurium, Crotone, Métaponte et Caulonia, figuraient parmi les principales cités appelées aux panégyries (6).

Caulonia produisit l'un des coureurs les plus illustres dans la Grèce. Dicon, fils de Callibrotus, gagna dès son enfance les palmes du stade, aux jeux pythiens, néméens et olympiques; il en consacra le souvenir par deux statues dédiées à Olym-

(1) Porphyr., *ibid.*

(2) Etym. magn. verb. Αὐλωνία. Scymn. Ch., *Perieg.*, v. 317.

(3) Polyb., lib. II, p. 176, éd. Amsterd. Strab., lib. VIII, c. 7, § 1. J'ignore où ce temple était bâti.

(4) Athen., lib. XII, c. 58.

(5) Strab., lib. VI, c. 3, § 4. L'Acalandrus, dont il est ici question, ne peut être le Salandrella moderne, où furent trouvées les tables d'Héraclée, mais un autre Acalandrus, probablement le Cogliandrino sur les frontières de l'ancien pays du Thurium. C'est un des affluents du Sinno ou Siris; il coule sous les murs de Francavilla.

(6) Polyb. *loc. supr.*

pie; jeune encore, il avait été proclamé Cauloniate; parvenu à l'âge viril, Dicon se laissa séduire par des présents et consentit à passer pour Syracusain (1).

Dans la troisième année de la quatre-vingt-onzième olympiade, les Syracusains brûlèrent sur la côte de Caulonia des chantiers destinés à des constructions navales par les Athéniens qui faisaient alors la guerre en Sicile; ce qui prouve que les Cauloniates n'imitèrent pas l'exemple de Tarente et de Locres qui refusèrent aux Athéniens jusqu'à l'eau potable et l'abri dans leurs ports (2).

Peu d'années après la guerre du Péloponnèse, Denys l'ancien, ayant asservi la Sicile, passa en Italie pour soumettre à ses lois les villes grecques du littoral. Celles-ci, jalouses de leur liberté, s'armèrent pour la défense commune, et décernèrent l'hégémonie militaire à Crotone, la plus peuplée d'entre elles, et devenue l'asile des réfugiés siciliens.

Denys avait commencé le siége de Caulonia; il la battait avec de nombreuses machines, lorsque les Italiotes, ayant enfin rassemblé leur armée, partirent de Crotone avec toutes leurs forces commandées par le stratége Héloris, exilé syracusain. Héloris espérait, par une marche rapide et une attaque vigoureuse, déconcerter tous les projets du tyran dont l'armée, fatiguée du siége et obligée de se diviser, se trouverait inférieure aux vingt mille fantassins et aux deux mille cavaliers italiotes.

Les troupes des républiques vinrent camper près de l'Hélorus; aussitôt Denys, levant le siége de Caulonia, s'avança jusqu'à la distance de quarante stades à la rencontre de l'ennemi (3). Au point du jour, Denys mit ses troupes en bataille,

(1) Pausan., lib. VI, c. 3, § 5.

(2) Thucydid., lib. VII, c. 25, et lib. VI, c. 44.

(3) Puisque les Italiotes campaient près d'Hélorus (*A aro*), et que Denys, quittant le siége de Caulonia, marcha l'espace de quarante stades à leur rencontre, il y avait donc cette distance de Caulonia à l'Hélorus, non par le chemin le plus court de la ville au fleuve, mais en ligne oblique pour aller joindre le point d'intersection de cette rivière avec la seule route praticable de Croton à Locres. C'est en effet la

attaqua Héloris avant que ses renforts fussent accourus, et remporta une victoire décisive après un engagement où le général des Italiotes perdit la vie.

Le triomphe du tyran, et surtout sa modération envers les vaincus, entraînèrent la soumission de Caulonia. Denys en transporta les habitants à Syracuse, leur accorda le droit de bourgeoisie et une immunité d'impôts pendant cinq ans; il détruisit leur ville et en donna le territoire aux Locriens (1).

Caulonia fut rebâtie peu de temps après sa ruine; Denys le jeune y résidait lorsque Dion débarqua en Sicile, s'empara de Syracuse et abolit le pouvoir tyrannique (2).

Durant la guerre d'Annibal en Italie, les Cauloniates embrassèrent le parti de Carthage; assiégée d'abord inutilement par les transfuges Bruttiens appelés aussi Campaniens, fidèles auxiliaires de Fabius, Caulonia finit par ouvrir ses portes au vainqueur. Les habitants passèrent en Sicile où ils fondèrent une nouvelle cité du même nom que leur patrie; depuis ce temps, Caulonia resta déserte jusqu'au règne des premiers Césars (3).

On ne connaît pas de monnaies de Caulonia dont la fabrique indique un temps moins reculé que celui du second Denys. La plus récente et la plus rare est une très petite division de drachme dont un côté montre la tête d'Apollon laurée; au revers on voit le cerf, type ordinaire de Caulonia, avec la legende KAYΛ (4). Un monument si curieux pour son tra-

distance que l'on peut supputer aujourd'hui de Castel-Vetere à l'Alaro dans cette direction, en prenant pour base le stade olympique de 95 toises 8 pouces. R. de l'Isle. *Metrolog.*, p. 7.

(1) Diod. Sicul., lib. XIV, c. 103 et seq.

(2) Plutarch., *Vit. Dion.*, c. 26. Diod. Sicul., lib. XII, c. 11.

(3) Pausan., lib. VI, c. 3, § 5. Strab., lib. VI, c. 1, § 10. T. Liv., lib. XXVII, c. 12 et 15.

(4) Elle appartient à M. Raoul-Rochette, et je dois à l'obligeance de son possesseur l'autorisation de la publier. J'éprouve un véritable regret de faire paraître ce travail avant celui que M. Raoul-Rochette a composé, depuis plusieurs années, sur le même sujet; j'y aurais puisé des documents précieux, et n'aurais eu, le plus souvent, qu'à citer le Mémoire de mon savant collègue.

vail élégant et précis autant que pour son type inédit, permet de reconnaître désormais quel est, sur les médaillons incus ou à double relief de Caulonia, le personnage nu, debout, un bras étendu et l'autre levé, agitant de la main droite une branche de laurier, et portant, sur son avant-bras gauche, une petite figure virile également nue, courant, munie d'une branche qu'elle tient dans sa main droite, tandis que, de la gauche, elle approche souvent une fleur de sa tête. Le didrachme incus de ma collection permet de reconnaître tous ces détails marqués avec une grande précision. Le dieu a les cheveux longs, nattés, et tombant sur ses épaules : une bandelette de perles ceint sa tête, l'éphèbe se retourne vers lui et le regarde en marchant; devant le personnage principal, un cerf est debout sur une base indiquée par des globules, et se retourne aussi vers le groupe, sujet de la composition.

Aucun numismate n'ignore que tel est le type le plus habituel des monnaies cauloniates. Celles qui ont le revers en relief portent le symbole du cerf souvent accompagné d'un laurier croissant devant le quadrupède.

Éclairés sur l'identité du personnage principal avec Apollon, il nous reste encore à chercher quel est le caractère particulier de ce dieu, quel nom il faut donner à l'éphèbe qu'il porte sur son bras, et la connexité qui doit exister entre les deux figures divines et la biche cornue, ou le cerf, debout devant elles. Cette question était incertaine pour le célèbre archéologue Heyne (1) ; un autre archéologue non moins célèbre, M. Müller, l'a résolue en déclarant que l'Apollon de Caulonia ne pouvait être différent de celui de Delphes et de Métaponte où son culte était uni avec celui d'Aristée (2). Tous les symboles qui accompagnent la divinité cauloniate se réunissent pour attester cette vérité; tantôt les dauphins nageant

(1) Je ne sais, a-t-il dit, si l'on a représenté le Jupiter Homonæus des Italiotes sur les médailles de Caulonia où le dieu imberbe et nu élève son bras sur lequel repose un jeune enfant; une biche est auprès de lui. Est-ce la fable de quelque héros né de Jupiter et nourri par une biche? *Opuscul.*, t. II, p. 204, not.

(2) Müller, *Dorians*., trad. angl., lib. II, c. 5, § 7.

dans le champ désignent l'Apollon Delphinien, tantôt le bassin lustral, le laurier, la bandelette, appartiennent au dieu purificateur ; le foudre, dans le champ, fait allusion à l'Apollon Pythien exterminateur des Phlégyiens, et annonçant par des éclairs la pompe solennelle qui se mettait en marche à la voix des Pythaistæ (1) ; la palme est celle de Délos.

L'attitude d'Apollon mérite d'être observée. Debout et de profil, il étend un bras, et rapproche l'autre de sa tête, et offre par là une analogie marquée avec le geste de Neptune Enipeus de Posidonia, et du Jupiter foudroyant d'Ithome (2). Ce dernier porte l'aigle sur son bras absolument comme l'Apollon Cauloniate soutient l'éphèbe courant. Le bras gauche étendu est un mouvement naturel pour toute figure qui frappe de la main droite ; aussi se comprend-il facilement pour le Neptune et le Jupiter dont nous avons parlé ; il semble avoir un sens symbolique lorsqu'il s'applique, soit à l'action pacifique de la lustration, comme sur les monnaies de Caulonia, soit à une pose plus calme encore, celle de Taras sur le dauphin à Tarente. Dans une belle peinture de vase, la bacchante Théra porte sur son bras gauche étendu une panthère courant (3), et, malgré la différence du sujet, se rapproche, par là, de notre Apollon Italiote. Pour expliquer la figure de l'éphèbe courant sur le bras du dieu, il est essentiel, à mon avis, d'examiner les attributs de cette figure évidemment inférieure en hiérarchie à celle qui la soutient et la protége, et avec laquelle elle ne peut manquer d'avoir des rapports directs. Répétant, sous une autre forme, la question proposée par Heyne, nous demanderons : l'éphèbe objet de notre examen ne serait-il pas caractérisé par les symboles paternels ?

Si l'on parcourt la liste nombreuse des fils d'Apollon, Aris-

(1) Müller, *Dorians.*, lib. II, c. 1, § 9, et c. 2, § 14.

(2) Millingen, *Ancient coins of Greek cit. and kings*, pl. IV, n° 20.

(3) De Witte, *Cat. du cab. Durand*, n° 176. Une autre peinture de vase du même cabinet représente une ménade en extase dansant, et tenant sur son bras droit un de la main gauche elle porte un serpent. Id., *ibid.*, n° 179.

tée sera celui dont l'histoire mythologique conviendra le mieux à tous les caractères réunis dans la petite figure cauloniate. Né de la nymphe Cyrène, dont le souvenir mythologique était resté chez les Locriens Epizéphyriens (1), Aristée fut un personnage à la fois héroïque et céleste, honoré chez les Grecs, depuis les temps les plus reculés, comme *le protecteur de la chasse et de la végétation*, *l'expiateur par excellence*, habile à détourner la colère des dieux. Son culte était général en Sicile ; Métaponte l'avait adopté, et la place importante occupée par Aristée de Proconnèse dans les dogmes religieux des Pythagoriciens ne permet pas de révoquer en doute la vénération de toute cette école philosophique pour le dieu, fils d'Apollon et de Cyrène (2). La fleur qu'il tient de la main gauche sur la médaille de Caulonia lui appartient à double titre, puisqu'il est tout ensemble puissance tutélaire des pâturages et immortalisé, ainsi qu'Hyacinthe, fils de l'Apollon Amyclas (3).

Si notre conjecture mérite d'être admise, Apollon purificateur faisant l'aspersion sacrée porte ici sur son bras son fils Aristée, éphèbe daphnéphore comme le fut autrefois Hercule lui-même. Le dieu se voit reflété dans Aristée, comme il l'était dans son jeune ministre portant le laurier symbolique (4). On sait encore que le culte d'Apollon à Rhegium était accompagné de grandes cérémonies expiatoires, accomplies par des chœurs d'éphèbes, et que le pæan, chanté au printemps selon le rite pythagoricien, était appelé κάθαρσις ou purification (5).

POSIDONIA.

Il faut remonter jusqu'à l'expédition des Argonautes pour trouver les premiers récits mythologiques relatifs au pays de

(1) Serv. *ad Æneid.*, lib. III, v. 552. Conon., *Narrat. ap. Phot. bibl.*, segm. 425.
(2) Diod. Sicul., lib. IV, c. 81, 82, cf. *Métaponte*, p. 15.
(3) Le fondateur de Locres se nomme *Evanthes*, selon Strabon.
(4) Cf. Müller, *Dorians.*, trad. angl., lib. II, c. 1, § 2.
(5) Müller, *Dorians.*, lib. II, c. 3, § 5, et c. 8, § 20, not. *d*.

Posidonia. On lit dans les géographes anciens que le temple de Junon Argienne ou Argonienne fut construit par Jason près de l'embouchure du Silarus ; il était à cinquante stades de Posidonia, et devint l'objet d'un culte spécial pour les nations du voisinage (1). Il est permis de conjecturer que, dès l'expédition des Argonautes, le promontoire méridional du golfe de Salerne reçut et le nom et le culte de Neptune Enipeus, divinité asiatique honorée particulièrement à Milet (2). Ce Neptune, comme son nom l'indique, est redoutable et menaçant, et l'épithète qu'il reçut à Posidonia répond bien à l'attitude hostile de son effigie sur les monnaies posidoniates, où il se trouve constamment figuré, brandissant son trident pour en frapper soit un rocher, soit un ennemi invisible (3). Cependant le geste violent de Neptune n'est pas toujours un signe de colère. Il est aussi celui d'une force impétueuse dans son action, mais salutaire dans ses effets : tel est le coup de trident d'où naît le cheval Pégase ; tel est encore celui qui fait jaillir des sources et les délivre de leur prison souterraine (4).

Après les traditions argonautiques, le rivage de Posidonia conserva celles du passage d'Hercule. Le pays voisin du Silarus était alors habité par une nation adonnée à la chasse des bêtes sauvages, encore abondantes aujourd'hui dans les forêts et les marécages du Sele. Diane était adorée par ce peuple à demi sauvage, et Diodore raconte l'histoire d'un chasseur qui, frustrant la déesse de ses honneurs accoutumés, osa se dédier à lui-même la tête d'un énorme sanglier tombé sous

(1) Strab., lib. v, c. 1, § 1. J'ai publié dans mes études numismatiques, p. 23, une médaille d'argent de Posidonia au type de Junon Argienne ; je l'ai rapprochée des médailles de Sorrentum (Hyrium), de Veseris (Phensernum) et de Crotone, portant une tête absolument pareille.

(2) Lycophr. *Cassandr.*, v. 721, et Tzetz. Schol. *ad eumd.*

(3) Telle était la pose des dieux à Tarente ; leurs statues furent négligées à dessein par Fabius Maximus lorsqu'il dépouilla les Tarentins de leurs principales richesses en peinture ou en sculpture. T. Liv., lib. xxvii, c. 16.

(4) Schol. *ad* Euripid. *Phœniss.*, v. 195. Herodot., lib. viii, c. 55. Apollod., lib. iii, c. 14, § 1.

ses coups. Le châtiment suivit de près le crime. Endormi au pied de l'arbre où il avait suspendu la tête monstrueuse de sa proie, l'impie fut écrasé sous le trophée de sa victoire (1). Quelques médailles frappées à Posidonia, sous la domination des Lucaniens ou des Romains, ont le type d'un sanglier percé d'un javelot; elles semblent faire allusion à cette fable locale fondée sur la nature du pays et de ses produits, comme sur les notions religieuses particulières aux habitants de Pæstum.

Le voyage d'Ulysse, sur la côte occidentale de l'Italie, coïncide avec l'abolition du culte exclusif des Sirènes. Précipitées dans les flots, l'une alla mourir sur la plage où une ville prit son nom, Parthénope; l'autre fut jetée à la rive du promontoire dédié à Neptune Enipeus, sur une île déserte et rocailleuse qui fut appelée comme elle Leucosia; Ligea, la troisième sirène, portée plus loin encore, laissa son souvenir à la ville de Terina (2). Une rare médaille de Néapolis, publiée par M. Avellino, a, d'un côté, la tête d'Hercule, et de l'autre, une figure de femme assise, ailée, pareille à celle que l'on voit sur les monnaies de Terina. Ainsi que l'observe le savant numismate italien, ce ne peut être que la sirène Parthénope; le type de Terina est consacré à Ligea sa sœur (3), et leur ressemblance avec les images de la Victoire porte à croire que, sur les pièces les plus communes de Néapolis, c'est Parthénope ailée qui couronne le taureau sacré à face humaine.

L'aventure de Leucosia dut fournir le type d'une médaille de bronze appartenant à Pæstum, et portant une légende demi-latine. La sirène y figure comme divinité de la mer (4).

(1) Diod. Sicul., lib. IV, c. 22.

(2) Lycophr., *Cassand.*, v. 711 et seq., et Schol. Tzetz. *ad eumd.* Strab., *Geog.*, lib. VI, c. 1, § 1. Auprès de l'île Leucosia le poëte place les rivières Is et Laris, auxquelles on peut ajouter le Silarus, dont l'analogie de nom avec les deux premières n'est peut-être pas accidentelle.

(3) Le nom même de Terina, par une légère inflexion de dialecte, ne serait-il pas celui de la sirène Σειρήν? celle de Terina tient souvent un oiseau sur sa main, et les anciens appelaient σειρὴν une sorte d'oiseau.

(4) Mionnet, *Descr. des méd. gr.*, supplément, t. I, p. 310, n° 749. Puisque j'ai dû parler ici des Sirènes, il me sera permis de citer une observation géologique

Les trois sœurs étaient adorées et invoquées par les peuples de la Campanie dans un temple bâti sur le promontoire voisin de Caprée; elles y recevaient les honneurs rendus aux divinités supérieures (1).

Vers l'an 359 (2), Posidonia était déjà fondée par les Trézéniens expulsés de Sybaris; la colonie apporta avec elle, de Trézène, le culte de Neptune, de Sybaris, l'emblème du taureau, image de Bacchus et du dieu des mers (3). Sybaris adopta le même type, probablement pendant le séjour des Trézéniens dans ses murs. Malgré les violences qui dûrent accompagner leur bannissement, les Posidoniates se considérèrent comme des colons de Sybaris (4) : ils repoussèrent dans les montagnes les Œnotriens dont les champs devinrent la possession des vainqueurs. Une ville nouvelle avec ses fortes murailles, encore existantes aujourd'hui, s'éleva dans la plaine du Silarus. Elle parvint promptement à une assez grande prospérité pour orner son enceinte de temples magnifiques, faire une guerre assidue avec les Phocéens de Velia (5), favoriser la

de quelque intérêt. Les rochers du golfe de Palinure, entre Posidonia et Terina, sont incrustés d'ossements fossiles que l'on a crus, sans motifs suffisants, appartenir à notre espèce. Il est probable que des recherches bien dirigées en feraient découvrir de nouveaux dépôts dans le voisinage de Capri. N'est-ce point là que nous pouvons trouver l'origine de cette fable chantée par Homère et par Virgile sur les ossements humains qui blanchissaient les rochers des Sirènes? *Odyss.*, lib. XII, v. 39 à 46. Virgil., *Æneid.*, lib. V, v. 864, 865. Romanell., *Ant. top.*, t. I, sect. III, c. 3, § 19.

(1) *Auct. de admir. auscult.*, § 103. Un récit singulier, transmis par Ptolémée Héphestion, *ap. Phot. bibl.*, segm. 489, nous apprend que les Sirènes survécurent à leur chute dans la mer, et s'en vengèrent sur Télémaque dont la mort expia la victoire d'Ulysse.

(2) Époque approximative assignée à l'émigration des Phocéens à Velia et à Massilia; Hérodote fait séjourner cette colonie durant cinq ans en Sardaigne; puis, après un combat naval contre les Carthaginois et leurs alliés, les Phocéens se retirent à Rhegium; ils vont ensuite fonder Velia sur la foi d'un devin posidoniate. Herodot., lib. I, c. 167. Strab., lib. VI, c. 1, § 1. R. Rochette, *Établiss. des colonies gr.*, t. III, c. 8.

(3) Hesych., verb. Ταῦρος. Hesiod., *Scut. Hercul.*, v. 104. Voy. l'art. SYBARIS.

(4) Scymn. Ch. *Perieg.*, v. 243 et seq.

(5) Strab., lib. VI, c. 1, § 1.

ligue pythagoricienne, et s'y associer par sa monnaie incuse dont le type uniforme est Neptune imberbe ou barbu, debout, frappant de son trident.

Les Lucaniens dûrent occuper Posidonia après la bataille de Laos (1), vers le temps où Alexandre d'Épire fut appelé par les Tarentins pour les combattre (2); il est probable que les Barbares changèrent dès lors le nom de la ville conquise en celui de Pæstum qu'elle porta toujours depuis. Sous leur domination, les Posidoniates oublièrent l'antique civilisation grecque; ils devinrent barbares comme leurs maîtres; leur langage et leurs mœurs subirent un changement total, et de toutes les anciennes institutions italiotes, ils conservèrent seulement les syssities œnotriennes, repas autrefois joyeux, désormais lugubres et consacrés à la douleur; les convives en sortaient après s'être embrassés tristement pour aller reprendre les chaînes de leur esclavage (3). On peut attribuer aux Lucaniens de Pæstum le loup représenté sur plusieurs monnaies de bronze appartenant à cette ville; on sait que les Hirpins et les Lucaniens avaient pour symbole le quadrupède auquel ils avaient emprunté leur nom (4).

Les médailles incuses de Posidonia portent quelquefois une légende singulière, et qui a donné lieu à bien des conjectures de la part des numismates. Voici la description de trois variétés curieuses dont les deux premières sont publiées et la troisième inédite :

1. ΠΟΣ. Neptune debout, à droite, la main gauche étendue; une draperie flotte sur ses épaules; de la main droite, il brandit son trident. Type en relief.

FIIΣ, rétrograde, en relief. Même type que le précédent, à gauche et en creux. — Didrachme.

2. ΠΟΣΕΙ, FIIΣ, rétrogrades. Légendes en relief, des deux côtés. Mêmes types que les précédents. — Drachme.

(1) Strab., lib. VI, c. 1, § 3. Voy. l'art. Laus.
(2) T. Liv., lib. VIII, c. 17. Strab., lib. V.
(3) Aristot., *Politic.*, lib. VII, c. 10. Athen., lib. XIV, c. 31.
(4) Médailles des Lucaniens. Voy. l'art. Temesa. Strab., lib. V, c. 4, § 12.

3. FIIΣ, rétrograde et en relief de chaque côté. Mêmes types que les précédents. — Division de drachme.

La dernière de nos médailles réfute l'opinion émise par quelques savants au sujet des pièces à double légende. Ils ont cru que l'inscription FIIΣ n'était que le nom asiatique de Pæstum, changé par les Grecs en celui de Posidonia et restitué par les Lucaniens. Cette idée, bien que dénuée de preuves, était ingénieuse, puisque nous voyons avec quel soin les Samnites et les Lucaniens ont cherché à rétablir les noms anciens dans les villes qu'ils enlevèrent aux Grecs, témoin la médaille de Métaponte, avec la légende METABO, nom qui remontait aux temps mythologiques. Les Barbares le conservèrent avec soin, disent les écrivains grecs. On sait encore que les Samnites donnèrent ou rendirent à Corfinium le nom de Vitellia (Italica) pour imprimer à leur nouvelle république un caractère plus sacré (1). Le digamma précédant le nom ITALIA sur les médailles samnites, est reproduit dans toute sa pureté graphique sur notre troisième médaille, et comme on n'y trouve pas de trace du nom de Posidonia, on peut en inférer deux choses; soit que les monnaies à double légende portaient le même nom deux fois répété sous des formes diverses, soit que la ville dont le nom commençait par FIIΣ était alliée, peut-être même colonie de Posidonia. Mais la numismatique de la grande Grèce, où nous trouvons tant de concordes (2), ne donne aucun exemple d'un nom ancien écrit en caractères grecs et traduit, sur la même pièce, avec la même écriture, mais en langage plus moderne.

La manière dont était prononcé le digamma produisit des noms très différents. Ainsi quelquefois il acquit le son du V latin, comme dans le nom de Vélia; d'autres fois, il répondit à l'H des Romains, par exemple, dans le mot Fελένη; il fut encore

(1) Vell. Paterc., lib. II, c. 16. Steph. Byz., v. Ἰταλία. Strab., lib. V, c. 4, § 2. Tit. Liv. V, c. 29. Les médailles samnites portent la légende VITELIVD ou ITALIA.

(2) Métaponte et Héraclée, Tarente et Héraclée, Siris et Pyxus, Crotone et Pandosia, Crotone et Velia, l'incertaine avec les légendes MOA, ΠΑΑ.

plus adouci dans Ϝοῖκος, Ϝανήρ (1). Une grande incertitude plane donc même sur la prononciation de la légende ϜΙΙΣ, et les archéologues qui la regarderont, avec raison je crois, comme appartenant à une monnaie autonome, auront encore à chercher où existait cette ville tellement sous l'influence des Posidoniates qu'elle s'inscrivait sur leurs monnaies, et gravait sur les siennes un type purement posidoniate.

Plusieurs antiquaires ont songé à rapprocher de cette légende ϜΙΙΣ, les médailles d'une ville osque et grecque dont les légendes sont bilingues et portent en grec le nom ΦΙΣΤΕΛΙΑ, en osque celui de PHISTVLIS, rétrograde. La situation de Phistelia est fort incertaine; les médailles d'argent, dont le plus grand module est osque et commun, offrent une forte ressemblance avec quelques unes de Neapolis (2). Au revers des médailles de Phistelia, d'un petit module, on voit une huître et un grain d'orge qui rappellent les types de Cumes. Cette numismatique est bien campanienne. M. Carelli croyait pouvoir l'attribuer à Puteoli.

Sans prétendre condamner les conjectures d'habiles archéologues, j'en proposerai une nouvelle. Je donnerais à Vicenza, près de Salerne, la médaille qui nous occupe; une pièce d'or du cabinet de Milan, et publiée par M. Mionnet, a d'un côté une tête de femme, et au revers la légende ΠΙΣϜΙΝΙΣ, en caractères grecs anciens rétrogrades, avec un rat tourné à gauche sur une coquille; M. Mionnet l'attribue à Picentia, capitale des Picentini; il se fonde sur le revers cumain pour ranger cette pièce si rare parmi les monnaies campaniennes (3).

C'est à la même ville et à une fabrique grecque ancienne que j'assignerais la légende ϜΙΙΣ. Vicenza ou Bicenza, l'ancienne Picentia, est voisine de la mer; située sur une petite rivière appelée Vicentino, elle est désignée deux fois par le

(1) Dion. Halic. *Ant. R.*, lib. I, c. 20.

(2) Tête de femme, vue de face et les cheveux épars; au revers, taureau à face humaine debout et de profil. Une pièce néapolitaine a le même type.

(3) *Descr. des méd. gr.*, supplément, t. I, p. 254.

nom d'*Icentia* sur la table de Peutinger. La confédération de Picentia avec Pæstum est indiquée par Silius Italicus, comme existant à l'époque de la guerre d'Annibal (1), et devait être très ancienne, si les médailles de Posidonia ont servi à la consacrer.

L'attribution des médailles de Phistelia à Posidonia, écartée aujourd'hui par la plupart des numismates, avait été adoptée par Niebuhr. Ce grand archéologue reconnaissait dans le nom Phistelia les vestiges évidents du nom Italus (2). En reportant dans les limites de la Campanie la cité osque et grecque dont les types étaient si analogues à ceux de Neapolis ou de Cumes, il serait peut-être permis de regarder les monnaies de Phistelia comme frappées, soit à Vico-Equense, qui remplaça l'antique Taurania, soit à Vettica, sur le même promontoire de Sorrento (3). Cette dernière ville paraît avoir possédé l'atelier monétaire d'où sortirent les didrachmes au type néapolitain avec la légende ΥΡΙΝΑ, ΥΡΙΕΤΕΣ.

LAUS.

Hérodote nous apprend que les Sybarites furent les fondateurs de Laus et de Scidrus, sur la mer Tyrrhénienne; il est probable que ces deux établissements furent formés durant la grande prospérité de Sybaris et vers le temps où Posidonia reconnut les mêmes lois. Les Sybarites, vaincus par les Crotoniates, trouvèrent un abri dans leurs cités de l'autre côté de l'Apennin (4). Scidrus, que l'on peut reconnaître dans la moderne Sapri (5), n'a pas frappé de médailles qui nous aient été transmises; celles de Laus, au contraire, offrent plusieurs variétés dont les plus anciennes datent de la première ligue italiote, et les dernières appartiennent à une époque bien plus voisine de nous.

(1) Sil. Ital., lib. VIII, c. 779 et seq.
(2) Niebuhr, *Ræmische Gesch.*, t. I, p. 16, not. 17.
(3) Giustinian., *Diz. geogr. rag. del reg. di Nap.*, verb. VICO-EQUENSE et VETTICA.
(4) Herodot., lib. VI, c. 21.
(5) Giustinian., *Diz. geogr. rag. del regn. di Napol.*, verb. SAPRI.

En suivant la côte de Neapolis à Rhegium, on trouvait, après Pyxus, le golfe, le fleuve et la ville de Laus (1). Le torrent a conservé son nom antique, et Laus son appellation ethnique, telle que l'attestent ses médailles et Étienne de Byzance. Des restes considérables de l'enceinte antique, avec d'autres ruines trop peu connues, prouvent que la cité grecque était bâtie près du lieu où existe aujourd'hui *Laino superiore.* L'acropole s'élevait au sommet d'une montagne dont le pied plongeait dans un lac vaste et profond. Une convulsion terrestre ouvrit, dit-on, une des montagnes voisines, et fit écouler les eaux du lac vers la mer (2).

Malgré sa situation dans une région montagneuse et hérissée de rochers, Laino possède quelques pâturages fertiles, de grandes forêts et une vigoureuse végétation. Des souvenirs mythologiques y remontaient jusqu'au voyage d'Ulysse, et par-delà. Près de Laus était une chapelle héroïque consacrée à Dracon, l'un des compagnons du roi d'Ithaque. Un oracle annonçait en paroles ambiguës que près de là une grande nation serait exterminée: Λάϊον αμφὶ Δράκοντα πολύν ποτε λαὸν ὀλεῖσθαι.

On le crut accompli lorsque l'armée des républiques italiotes confédérées fut détruite dans le voisinage de Laus par la tribu guerrière des Lucaniens (3), événement qui dut avoir lieu vers l'époque où Alexandre d'Épire, appelé au secours des Tarentins, devint le chef de l'armée italiote et porta la guerre contre les Lucaniens sur le rivage de Pæstum (4).

Depuis la défaite de la ligue, les Lucaniens occupèrent Laus jusqu'à la domination romaine, et en firent une des places frontières de leur territoire (5). Il paraît que, sous les successeurs de Vespasien, Laus avait presque disparu (6), et

(1) Strab., lib. VI, c. 1, § 1.
(2) Giustiniani, *Diz. geogr. rag.*, verb. LAINO.
(3) Strab., *loc. cit.*
(4) T. Liv., lib. VIII, c. 17. L'an de Rome 423.
(5) Strab., *loc. cit.*
(6) Plin. maj., *Nat. Hist.*, lib. III, c. 5.

qu'elle était rebâtie lorsque fut dressée la table de Peutinger; on la nommait alors Lavinium (1).

La numismatique de Laus ne présente qu'un faible nombre de types et de modules variés. On y remarque des didrachmes incus avec le taureau à face humaine et barbue, se retournant et regardant en arrière. La légende est divisée en deux portions, dont l'une se trouve sur la face en relief, l'autre sur le revers en creux ΛΑΙ ΝΟ. Elle est boustrophédon et très paléographique; le *lambda* est formé comme un *gamma*; l'*omicron* est carré; la tête du taureau divin est caractérisée par une barbe très pointue des boucles frisées sur le front et un gros nœud de cheveux sur le col (2).

Le symbole exprimé ici doit recevoir la même explication que celui des médailles de Neapolis: c'est le Bacchus-Hébon-Sosipolis, comme à Gélas, et surtout comme sur les plus anciens tétradrachmes de Catane, où le taureau à face humaine, couronné par un Satyre ou par la Victoire, et s'agenouillant au-dessus d'un grand serpent déroulé à l'exergue, rappelle la parenté du taureau sacré avec le dragon mystique, de même que le surnom de *Dracon* semble s'appliquer au taureau de Laus.

D'autres didrachmes de Laus sont en relief des deux côtés et montrent le taureau à face humaine, de profil. Ces monnaies sont empreintes d'un archaïsme dont le temps est difficile à fixer. Elles sont faiblement frappées, et battues en facettes sur les bords (3).

Deux divisions de drachmes portent, l'une, le type ordinaire, et, sous le bœuf, un gland; l'autre, beaucoup plus rare,

(1) *Ap.* Cluv., *Ital. Antiq.*, t. II, p. 1262.

(2) Eckhel a donné à Sybaris une monnaie toute pareille, mais à légende effacée; jusqu'à preuve du contraire, elle doit être restituée à Laus; Syllog. I, p. 8, tabl. 1, n° 10.

(3) Parmi les monnaies de cette variété, Eckhel cite une concorde de Laus avec Posidonia; ce serait un monument historique très important, mais l'inscription ΛΑΙ, ΠΟ, est-elle bien positive, et ne serait-ce pas ΛΑΙ, ΝΟ, comme sur les didrachmes incus? *Doct. num. vet.*, t. I, p. 154.

est marquée d'un côté du bœuf se retournant, et, au revers, d'un gland de chêne, avec la légende ΛΑΙ, dont l'*iota* est brisé.

Il reste beaucoup d'obscurité sur les pièces de bronze attribuées à Laus. Quelques numismates les donnent à Cæne de Sicile. On y voit un oiseau debout, au revers d'une tête de femme. L'inspection seule des monnaies, objet de la controverse, permettrait aux archéologues d'acquérir une conviction à ce sujet (1).

INCERTAINE.

Les numismates italiens ont attribué à Molpa et à Palinure une médaille didrachme frappée, sans aucun doute, à l'époque de la première ligue italiote, et portant la double effigie d'un pourceau avec les légendes rétrogrades ΠΑΛ du côté en relief, ΜΟΛ du côté en creux (2). L'attribution proposée par ces archéologues repose sur des bases bien douteuses; ils sont obligés d'admettre deux faits très contestables : le premier, que Palinure, simple port, peu fréquenté et dangereux, même dans l'antiquité, eut autrefois assez d'importance pour posséder une monnaie particulière; le second, que Molpa, dont les anciens n'ont point parlé, contracta une alliance avec Palinure et partagea son droit monétaire. Auprès de l'ancienne rivière Melphes, au sud des hauteurs de Palinure, on aperçoit sur un tertre entre les deux bras de la rivière, et, plus loin, au sommet d'une montagne très élevée, quelques vestiges de murs où les géographes italiens reconnaissent les ruines de Molpa (3).

(1) Minervino, *Lettera sull' etim. del mont. Volturno*, p. 140 et seq. Sestini, *Lett.*, t. II, p. 5. Eckhel, *D. num. vet.*, t. I, p. 269.

(2) Sestini, *Class. general.*, p. 16. Micali, *Stor. degl. ant. pop. d'Ital.*, cite cette monnaie et révoque en doute l'antiquité de l'exemplaire maintenant en ma possession. Il veut bien en appeler à mon jugement. Depuis, le savant archéologue a constaté par lui-même l'authenticité du monument en question. Carelli l'attribuait aux mêmes villes que les archéologues toscans.

(3) Romanelli, *Antic. top. istor. del regn. di Nap.*, t. I, p. 368; Giustiniani, *Diz. geog. rag. del regn. di Napol.*, verb. Pisciotta.

En récusant une telle assertion, j'aurais désiré y substituer quelque chose de plus satisfaisant. Mais notre médaille, malgré son authenticité indubitable, n'offre qu'un type applicable à tant de lieux, qu'il ne peut éclairer cette question difficile. Les trois initiales de chaque côté, dont la lecture est si positive, ne fournissent non plus aucune certitude. Sans douter que le didrachme ait appartenu à quelque peuple de la grande Grèce, on ne sait auquel l'assigner, les monnaies incuses semblant s'arrêter au golfe de Salerne et à celui de Tarente. Dans cette immense étendue de pays, quelle ville trouver, si l'on se limite aux noms que nous ont transmis les anciens, et laquelle choisir si nous essayons le moyen des conjectures? En ne jugeant que par l'analogie des types, Cumes, Capoue, Arpi, viennent à notre pensée : avec Cumes se présente Palæopolis, l'ancienne Naples, et la seconde ville à découvrir ne peut être qu'arbitrairement fixée, peut-être à Malventum ou Bénévent; mais c'est déjà sortir des bornes fixées avec vraisemblance à la numismatique incuse. Ce serait les franchirplus audacieusement encore, que de chercher en Apulie quelques cités obscures pour leur donner notre médaille. Si nous tentons des suppositions aussi périlleuses, mais dans les limites déterminées, est-ce à Moliternum, dont le nom présente une terminaison osque ou Samnite, et au moderne Palagiano qu'il faudrait attribuer la monnaie dont nous sommes occupés? ces deux petites villes sont voisines de Tarente et pouvaient être comprises dans la confédération italiote; leur antiquité est mal démontrée. Il reste encore, dans la Calabre ultérieure, Palma et Molochio, bourgades obscures dont les noms sont bien grecs, dans un pays célèbre par la beauté sauvage de ses montagnes et par l'abondance des pourceaux qu'on y élève. Mais toutes ces raisons sont insuffisantes aux yeux sévères de la critique : notre médaille restera donc au nombre des incertaines de la grande Grèce, jusqu'à ce qu'une nouvelle découverte vienne apporter une légende plus complète ou un symbole plus significatif.

TEMESA.

La numismatique de Temesa est si limitée, qu'une seule médaille de cette ville est connue des archéologues ; elle appartient à la Bibliothèque nationale de Paris (1). Ce beau didrachme est de style ancien, en relief des deux côtés, et je le cite seulement à cause de sa grande analogie de style avec les médailles où se conservèrent long-temps ces ornements et l'archaïsme de la première confédération italiote. On y voit d'un côté le casque corinthien avec son cimier; dessous se lit TEM, en caractères paléographiques; dans le champ, Θ. Au revers, un trépied est accompagné de deux cnémides, dont l'une a disparu par le frottement et par le peu de largeur du flan. Deux médailles de Crotone offrent, sauf les cnémides, un type absolument semblable. L'une est une drachme avec la légende KPO du côté du trépied (2); l'autre, un didrachme avec la même légende près du casque (3). Un type presque pareil est reproduit sur une médaille de Camarina, dont la face bombée est ornée du même casque (4); au revers s'élève, entre les deux cnémides, non le trépied, mais le palmier, également consacré au culte d'Apollon (5).

On pourrait facilement citer d'autres médailles, de travail grec, frappées avec un type semblable : entre autres celle attribuée à Leptis de la Syrtique, où le casque a pour revers le trépied et une légende punique (6); celles de Mesembria, avec

(1) Une pièce d'argent attribuée à Temesa existait en 1825 dans la collection du cavalier Arditi à Naples. Elle avait pour type le trépied en relief et en creux : la légende était tellement confuse qu'on n'en pouvait saisir le sens, tel est du moins le souvenir que j'en ai gardé. Je ne dirai rien de celle que cite Barrio, *De antiq. et situ Calabr.* : elle est évidemment fausse.

(2) De ma collection.

(3) Autrefois dans ma collection ; ces deux pièces viennent de Tarente.

(4) Cette convexité a été prise pour un bouclier; j'en douterais cependant, parce que le casque posé de profil et sans appui sur le centre d'un bouclier vertical n'est guère admissible, même dans la sculpture monétaire ancienne.

(5) Sestini, *Lett.*, part. II, t. I, p. 1.

(6) Millingen, *Recueil de quelques méd. grec. inéd.*, pl. IV, n° 20.

le casque de face; et au revers, soit une roue, soit un bouclier; la même pièce d'armure se retrouve sur les monnaies d'Amyntas II, et sur les didrachmes archaïques de Lete, comme sur ceux des Orestii. Mais les trois médailles que j'ai décrites avec celle de Temesa rentrent plus que les autres dans mon sujet, ayant dû être frappées à peu près à la même époque, dans des pays très rapprochés; nous les examinerons avec plus d'intérêt après avoir étudié ce que l'histoire nous a permis de connaître sur Temesa et ses traditions singulières.

Le site ancien de Temesa est demeuré fort incertain. En comparant les témoignages des géographes, d'Anville lui assigne pour emplacement la plage peu éloignée de la rive gauche et de l'embouchure du Savuto. Cluvier a choisi Torre de' Lupi, près du cap Suvero; Romanelli préfère Torre del Piano del Casale, entre Castiglione et Amantea (1), tandis que la plupart des écrivains calabrais placent Temesa plus au nord, soit à Malvito, presque sur la ligne de Santa-Maria à Bisignano (2), soit à Longo-Bucco, célèbre par ses mines d'argent (3). Enfin des auteurs italiens ont été jusqu'à supposer deux villes de Temesa, l'une sur la mer Tyrrhénienne, l'autre sur la mer Ionienne, aux lieux où sont aujourd'hui Santo-Lucido et Cirò (4).

Les documents imparfaits transmis par les géographes anciens ont causé ces conjectures si différentes; ni Strabon, ni Mela, ni Pline (5) n'ont assez précisé le lieu pour que l'on puisse avec certitude choisir entre la plupart des opinions qui se rapprochent de celle de d'Anville ou de Cluvier. Je pencherais vers cette dernière, et j'en dirai bientôt le motif.

(1) *Topogr. antic.*, t. I, c. 4, § 9.

(2) Barrio, *De antiq. et sit. Calabr.*, lib. II, *in delect. script. Neap.*, p. 163.

(3) Giov. Pontano, *De bell. Neapolit.*, lib. II, p. 160.

(4) Tommaso Aceti *adnot. ad Barrium*, lib. II, c. 4, *de Antiq. et sit. Calabr.* Aug. Zavarroni, *Biblioth. Calabr.*, p. 34.

(5) Strab., lib. VI, c. 1, § 5. P. Mela, *Geogr.*, lib. II, c. 4. Plin. maj., *Nat. Hist.*, lib. III, c. 5.

Temesa dut son origine à l'antique nation des Ausoniens (1) qui s'étendit des bords du Tibre jusque vers le midi de l'Italie. Le moment où les Ausoniens, pressés par les Iapyges, allaient passer en Sicile, fut probablement celui où Temesa commençait à fleurir par l'exploitation des mines de cuivre, si abondantes sur son territoire : un passage d'Homère nous apprend que les Grecs allaient chercher à Temesa le métal que la nature leur avait refusé, et y portaient le fer qu'ils savaient déjà fabriquer en grand (2). Cette dernière circonstance donnerait lieu de supposer une interpolation dans l'Odyssée, puisque la métallurgie du fer ne paraît pas avoir été très avancée dans les temps iliaques. On pourrait croire encore qu'Homère, en citant une ville de Temesa, parlait plutôt de celle de Chypre, où le cuivre était si abondant. Il n'en est pas ainsi; Strabon maintient à la fois l'authenticité du passage et l'attribution géographique (3). Les Grecs, surtout les navigateurs de Taphos et des autres îles Téléboïdes, trafiquaient donc avec les habitants de Temesa; des relations commerciales étaient établies entre ces deux peuples parlant des langues différentes (4). Rien ne doit nous surprendre, par conséquent, lorsque, selon une tradition constante, nous voyons Ulysse débarquer à Temesa, où un de ses compagnons ne perd la vie qu'après l'avoir mérité par un crime (5). On s'explique de même comment, après le passage d'Ulysse en ces contrées, Thoas, avec ses Étoliens (6), et une colonie de Phocéens (7) vinrent se fixer sans obstacle au même lieu. Taphos, Ithaque, les côtes de l'Étolie et de la Phocide offraient aux Grecs un trajet court et facile, excepté au détroit de Rhegium, pour se rendre en Ita-

(1) Virgil. *Æneid.*, lib. XI, v. 252 et seq. Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, v. 1232 Strab., lib. VI, c. 1, § 5.

(2) *Odyss.*, lib. I, v. 184.

(3) Lib. VI, c. 1, § 5, cf. Steph. Byz., verb. Ταμάσεος.

(4) Πλέων οἴνοπα πόντον ἐπ' ἀλλοθρόους ἀνθρώπους. *Odyss.*, I, v. 183.

(5) Suidas, *Lexic.*, verb. Εὔθυμος. Pausan., lib. VI, c. 6, § 3, 4. Strab., lib. VI, c. 1, § 5.

(6) Strab., *loc. supr.*

(7) Lycophr., *Cassandr.*, v. 1067 et seq., et Tzetz., *ad eumd.*

lie ; le commerce les y attirait : ils ne tardèrent pas à y chercher des établissements et des marchés tels qu'on les concevait à cette époque.

Les archéologues ont déjà observé quelle influence exercèrent les insulaires d'Ithaque sur la civilisation ancienne de l'Italie. A Circeium, dans tout le Latium, dans la Campanie, à Temesa, aux îles de Lipari et en Sicile, on retrouve le nom d'Ulysse associé aux traditions locales. Télégonus, fils du héros et de Circé, et meurtrier involontaire d'Ulysse, épouse Pénélope ; il en a un fils, le second Italus, et unit Télémaque à Circé. Ainsi se rattachent les traditions argonautiques à celles de l'Iliade, de Tusculum, de Préneste (1). Un fils d'Ulysse et de Calypso s'appelle Auson (2) ; il fut sans doute le chef des Ausoniens du sud de l'Italie. L'île de Caprée était colonisée par des Téléboens venus naguère de Taphos et conduits par Telon (3). Enfin la fable d'Ulysse chez Æole prouve que les îles voisines de Lipari servaient alors d'asile aux navires des Grecs durant leur traversée, qu'ils s'y arrêtaient pour se réparer, long-temps avant d'oser bâtir des villes sur la côte de l'Italie ou de la Sicile. En racontant les voyages d'Ulysse, Homère cite Politès comme un des plus chers compagnons du héros, il le montre aussi téméraire que facile à s'émouvoir aux accents enchanteurs de Circé (4). C'est donc à l'époque où le roi d'Ithaque retournait vers la Sicile que les Grecs placèrent l'attentat de Politès. Celui-ci ayant, dans l'ivresse, violé une jeune vierge de Temesa, fut lapidé par les habitants. Ulysse ne vengea pas la mort de son compagnon, et remit à la voile. Cependant le démon de Politès ne tarda pas à exercer sa colère contre ses meurtriers. Un fantôme cruel jeta la terreur dans la contrée. Il mettait à mort indistinctement tous ceux qu'il

(1) Hygin., f. 127. Hesiod., *Theog.*, 1014. Tzetz. *ad* Lycophr. *Cass.*, v. 805. Télémaque eut de Circé une fille nommée Roma qui devint l'épouse d'Énée. Serv. *ad* Virg. *Æneid.*, I, 273.

(2) Serv. *ad Æneid.*, lib. III, v. 171, 477.

(3) Virgil., *Æneid.*, lib. VII, v. 732 et seq. Serv. *ad loc.*

(4) *Odyss.*, lib. X, v. 224.

rencontrait dans ses redoutables excursions ; les Temeséens, fatigués de ses attaques, incapables de les repousser, songèrent bientôt à déserter l'Italie. Avant de prendre cette résolution, ils allèrent consulter l'oracle de Delphes. La Pythie leur ordonna de rester dans leurs murs, d'apaiser le héros en lui élevant un temple, et de lui offrir chaque année la plus belle vierge de Temesa. Ils obéirent. Un édifice sacré, entouré d'oliviers sauvages, fut élevé en honneur du spectre dévastateur qu'on surnomma Lybas ou Alybas : le sacrifice annuel fut accompli, il détourna la vengeance infernale. Bien des années après, lorsque les Locriens Epizéphyriens se furent emparés de Temesa, Euthymus, athlète locrien, visita ce pays vers la 78e olympiade. Il s'était illustré dans les combats du ceste, où le prix lui échappa une seule fois par la ruse déloyale de Théagènes. Euthymus passait à Locres pour être le fils du fleuve Cæcinus. Arrivé à Temesa au temps où s'accomplissait le sacrifice humain et admis dans le temple, l'aspect de la victime le frappa de pitié, puis lui inspira le plus violent amour. Il s'avança vers la jeune fille, obtint d'elle qu'elle serait son épouse s'il réussissait à la sauver, et prit les armes pour accomplir son généreux dessein. Il se mit en embuscade sur le passage du spectre homicide. Dans les ténèbres de la nuit, Euthymus remporta la victoire. Lybas, quittant le pays, alla se précipiter dans la mer. Les Temeséens, délivrés de ce fléau, célébrèrent magnifiquement les noces de l'intrépide athlète (1). Deux tableaux éternisèrent ce haut fait ; l'un fut consacré à Locres, l'autre à Olympie. Tous deux furent frappés de la foudre le même jour. Un événement si extraordinaire étonna toute la Grèce : l'oracle d'Apollon ordonna des sacrifices offerts du vivant d'Euthymus et long-temps après lui (2). Pausa-

(1) Strab., lib. VI, c. 1, § 5. Pausan., lib. VI, c. 6, § 3, 4. Suid., *Lexic.*, verb. Εὔθυμος. Ælian., *Hist. var.*, lib. VIII, c. 18. L'époque du passage d'Euthymus en Italie suivit, selon Pausanias, la 78e olympiade. Nous trouvons par là une indication approximative du temps où les Locriens Épizéphyriens se rendirent maîtres de Temesa, puisqu'ils l'avaient occupée, selon Strabon, avant le combat d'Euthyme avec Lybas.

(2) Plin. maj., *Nat. Hist.*, lib. VII, c. 47.

nias avait vu un tableau qui devait être une répétition de ceux dont Pline fait mention. C'était, dit-il, la copie d'une peinture ancienne. On y avait représenté le jeune Sybaris, le fleuve Calabros, et la fontaine Kalykè, ou Lykè (1); sur le premier plan, un héroon et la ville de Temesa, dans lesquels était peint le démon chassé par Euthymus. Sa couleur était horriblement noire, son aspect formidable; une peau de loup lui servait de vêtement; l'inscription tracée sur la peinture portait son nom, Lybas(2). Euthymus vécut jusqu'à un âge très avancé: sa mort fut ignorée. On crut qu'il avait disparu dans le fleuve Cæcinus, duquel il tirait son origine(3).

La fable du mauvais génie de Temesa offre un grand intérêt aux mythologues par sa ressemblance avec celle que nous avons mentionnée à l'article de Sybaris, parce que toutes les deux sont fondées sur un système identique, varié seulement pour la forme. A Sybaris, un monstre femelle, une Lamia désole le pays de la Phocide, et n'est apaisé que par le sacrifice d'un éphèbe; un jeune héros survient, attaque le monstre et le force de se précipiter. A Temesa, colonie de Phocéens, c'est un génie malfaisant et mâle qui obtient le sacrifice d'une vierge dans toute la fleur de l'âge et de la beauté. Ce sont des sacrifices

(1) *Cod. Paris.*, 1411. Il existe auprès de Fagnano et de Malvito dans l'ancien territoire de Temesa un torrent, nommé *Calabrice*, qui se jette dans le Coscile ou Sybaris. Ce doit être le fleuve Calabros de cette peinture. Barrio, *de Ant. et sit. Calaor.*

(2) Pausan., lib. VI, c. 6, §§ 3, 4. D'après les notions que l'étude des vases nous donne sur la peinture des Grecs, il est difficile de concevoir ainsi disposée une composition de style archaïque. On remarque encore que celle dont Pausanias donne la description était polychrome, puisque le démon de Temesa s'y trouvait peint en noir. La présence d'une ville non personnifiée et d'un édicule héroïque répugne aussi aux idées que nous avons sur la plus ancienne peinture des Grecs. Une semblable image serait bien plus facile à comprendre si on la supposait pareille à celles dont tant de vases de Pouille et de Basilicate sont ornés. Pour être conformes aux données archaïques, il faudrait que les figures fussent sur un ou deux rangs. Le mot πρὸς indiquant, ce me semble, deux plans distincts, je ne puis supposer autre chose, que les deux fleuves avec la fontaine Kalykè peints à mi-corps, et le génie Lybas dans l'héroon, entouré des remparts de Temesa; πρὸς δὲ ἡρῷόν τε καὶ Τεμέσσα ἦν ἡ πόλις, ἐν δέ σφισι καὶ δαίμων.....

(3) Pausan., *loc. supr.* Ælian., *loc. cit.*

humains où le sexe de la victime contraste avec celui du dieu, comme en Tauride les hommes étaient immolés devant Diane Orthia, comme Polyxène fut égorgée sur le tombeau d'Achillle. La forme sous laquelle paraît le démon de Politès, le costume d'une peau de loup que lui donne une peinture antique, son nom même, Alybas ou Lybas, rappellent ses fureurs impitoyables. Lycanthrope divinisé, il se rattache au culte d'Apollon Lycogénien et Lycien (1), au Lucius, chef des Lucaniens (2), à Lucania, mère de Roma et femme d'Italus (3), à Soranus, dieu infernal des Sabins, dont les prêtres se nommaient *hirpini*, ou les loups, parce qu'ils vivaient de brigandages (4). Il rappelle encore Alybas, hôte d'Hercule et père de Métabus (5). Enfin il est d'accord avec le nom de la fontaine Lycè (6), comme avec l'abondance des loups dans cette région de la Calabre (7), où un vestige de la tradition antique se trouve peut-être dans le nom de la Torre de' Lupi, lieu désigné par Cluvier comme l'ancienne Temesa.

Je crois reconnaître une image du héros de Temesa sur une médaille de bronze à légende difficile, attribuée à Medma. Je n'en connais qu'un exemplaire; j'avais cru autrefois y déchiffrer ΜΕΣΜΑΙΩΝ; je ne hasarderai pas d'y substituer une autre leçon; mais son type est :

Légende incertaine. Tête de femme, à droite, les cheveux rassemblés derrière le cou par un lien.

℞. Héros nu, assis sur un rocher, à gauche, la main gauche

(1) Apollon Lycogénien, fils de la louve Latone : on lui immolait des agneaux, proie ordinaire des loups. Homer., *Iliad.*, lib. IV, v. 101. Ce même dieu préside à la lumière naissante, époque où les loups rodent dans les forêts et les champs. Macrob., *Sat.*, lib. I, c. 17.

(2) Plin. maj., *Nat. Hist.*, lib. III, c. 5.

(3) Plutarch., *Vit. Romuli*, c. 2, init.

(4) Virgil., *Æneid.*, lib. XI, v. 786. Plin. maj., *Nat. Hist.*, lib. VII, c. 2. Sil. Ital., lib. V, c. 174. Müller, *Etrusker*, II, p. 67 et seq.

(5) *Anecdot. Græc.* Villoison, t. I, p. 239. *Etym. magn.*, verb. Μέταβος.

(6) Voy. la variante, citée plus haut, du passage de Pausanias.

(7) Giustiniani, *Dizionario geografico ragionato del regno di Napoli*, verb. Malvito.

appuyée sur le rocher ; de la droite il présente un objet incertain à un animal ressemblant à un chien ou à un loup. Æ.

L'état de cette monnaie rend difficile de juger si le quadrupède près du héros est réellement un loup ; mais en attendant qu'un exemplaire mieux conservé vienne nous éclairer, on peut conjecturer que la médaille en question, fût-elle de Medma, ville si voisine de Temesa, appartient par son revers à un culte dont l'analogie avec celui de l'Apollon Lycien ou du génie de Temesa, ne peut guère être contestée. Ajoutons deux rapprochements qui ne manquent point d'intérêt. Sur un vase d'Étrurie un géant abattu par Jupiter a la tête couverte d'un casque : il est nu, excepté une peau de loup nouée sur sa poitrine, et dont la tête retombe en bas. Il se défend avec un rocher orné d'une feuille de platane (1).

Un vase de la Basilicate nous montre Borée vu de face, étendant de grandes ailes, et portant une peau de loup nouée sur sa poitrine ; il enlève une jeune fille demi-nue et évanouie, sans doute Orithyie (2). Ces deux images attestent le caractère malfaisant des personnages vêtus d'une peau de loup, et la seconde surtout, identifiant, selon l'usage, l'idée du rapt commis par Borée avec ceux dont Thanatos est l'exécuteur, répète presque exactement la fable de Temesa si célèbre dans le Bruttium.

Kuhn a remarqué que les noms Lybas et Alybas ne peuvent s'expliquer que par les verbes λυμαίνω ou ἀπολέω (3), Alybas ou Alibas signifie un mort privé d'humidité (4) ; c'est aussi le nom d'un fleuve des enfers. Le soleil porte le nom de Lycus ; cet astre enlève par ses rayons les brouillards de la nuit, et fait évaporer la rosée.

L'aube du jour s'appelait λύκη chez les anciens Grecs ; plus tard, elle se nomma λυκόφως (5). Ne retrouve-t-on pas ici le culte

(1) De Witte, *Cat. du cab. Durand*, nº 2.
(2) Id. *ibid.*, nº 212.
(3) *Utramque existimes denotare* τὸν Ἀπολλύοντα, *ad* Pausan., *loc. supr. cit.*
(4) Suid., v. Ἀλίβας. *Etym. magn.*, verb. eod.
(5) Macrob., *Sat.*, lib. I, c. 17.

lucanien et celui du *héros-loup* de Temesa, renouvelé chaque année par un grand sacrifice (1)? N'en doit-on pas conclure que les habitants du Bruttium occidental conservèrent cette coutume barbare instituée en honneur du soleil, selon les rites des plus anciennes religions italiques, jusqu'à la prise de leur ville par les Locriens, et que les vainqueurs l'abolirent en lui substituant un culte plus doux, dont *Euthyme*, c'est-à-dire, le *bienveillant*, fut le fondateur, l'image et le surnom? Je le crois d'autant plus que la médaille de Temesa offre, avec le trépied delphique, des emblèmes propres à l'Apollon Amycléen, c'est-à-dire le casque et les cnémides de ce dieu, si semblable à Mars qu'il en portait le nom (2). On sait d'ailleurs que Locres comptait des Lacédémoniens au nombre de ses fondateurs depuis la 24e olympiade, et qu'elle associait dans son culte public les divinités de Sparte à celles de la Sicile (3). Par le même motif, Crotone dut adopter un type semblable à celui de Temesa, et les deux médailles que j'ai décrites l'indiquent en réunissant le casque avec le trépied. Sur celle de Camarina, le palmier de Délos entre les cnémides, le casque au revers, reproduisent avec une grande ressemblance d'art et une légère variante de symbole, le type amycléen de Crotone et de Temesa. Camarina fut fondée par les Syracusains, vers l'an 625 avant notre ère (4). Syracuse devait elle-même son origine à une colonie dorienne, comme Crotone. Je ne prétends pas contester que les produits naturels des régions où Crotone et Temesa furent bâties aient influé sur le choix du type adopté pour leur monnaie ; mais tout en admettant ce fait qui paraît démontré, je crois encore plus

(1) L'année s'appelait Lycabas chez les anciens peuples grecs. Ἀπὸ τοῦ λύκου, *id est sole*, *βαινομένου καὶ μετρουμένου*, id. *ibid*.

(2) *Ἀμυκλαίων καρτερὸς Ἄρης*. Dionys. *Perieg.*, v. 376.

(3) Pausan., lib. III, c. 3, § 1. Müller, *Dorians, trad. angl. chronol. tab.*, t. II, p. 518.

(4) Thucydid., lib. VI, c. 5. C'est sans doute à cause de leur île d'Ortygie que les Syracusains, faisant allusion à Délos, autrefois Ortygie, et à son palmier sacré, gravèrent cet arbre sur les médailles de leur colonie Camarina.

certain que, dans les colonies grecques, le culte monétaire, d'abord purement conforme à celui des métropoles, se modifia en raison des croyances antérieurement admises chez les peuples où se fondaient les nouvelles villes, et selon les rites des colonies successives reçues dans les mêmes murs. L'histoire religieuse de Rome en est une marque évidente, et, dans la grande Grèce, Sybaris altéra son type numismatique vers l'époque où les Athéniens et les Péloponnésiens vinrent en relever les ruines.

Temesa fut occupée par les Grecs jusqu'au moment où la puissance des Italiotes commençant à décroître, les Bruttiens s'en rendirent maîtres. Ceux-ci en furent chassés par les Romains, dont une colonie remplaça les vaincus ; elle fut conduite par L. Cornelius Merula et C. Salonius, l'an de Rome 532 (1). Les débris fugitifs de la guerre italique trouvèrent un asile à Temesa. Verrès, par une lâche incurie, leur permit d'y rester quelque temps en sûreté (2).

Au temps d'Auguste, Temesa vit s'épuiser les mines de cuivre qui faisaient sa richesse. Elle a disparu sans laisser de vestiges connus.

Duc de LUYNES.

(1) T. Liv., lib. XXXIV, c. 45.
(2) Cic., *Act.* II. *Verr.* lib. V, c. 15.

MÉMOIRE (1)

SUR DEUX BAS-RELIEFS MITHRIAQUES QUI ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS EN TRANSYLVANIE.

(*Monuments*, pl. XIII.)

Les découvertes qu'on a faites, depuis quelques années, dans la partie de l'Europe qui est comprise entre les Alpes illyriennes, l'embouchure du Danube et celle du Rhin, montrent que partout où les Romains portèrent leurs armes victorieuses, ils laissèrent de nombreuses traces de leur attachement au culte de Mithra. Des grottes, des temples, des bas-reliefs, des statues, des autels, des inscriptions, consacrés à cette divinité, ont été retrouvés dans les provinces qui furent connues autrefois sous les dénominations de Dacie, de Pannonie, de Norique, de Rhétie et de Germanie. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, on a découvert ces monuments dans le voisinage ou sur l'emplacement même des colonies fondées par les vainqueurs et des établissements militaires qu'ils avaient formés, soit aux passages des fleuves et au confluent des rivières, soit à l'issue ou dans l'intérieur des défilés et des grandes forêts.

L'austérité de la doctrine des mystères de Mithra, le danger inséparable de certaines épreuves auxquelles étaient soumis les néophytes, le titre de *soldat de Mithra* qu'ils recevaient au premier grade, les simulacres de combats qui précédaient l'initiation à chacun des autres grades, les couronnes qu'on décernait aux initiés, étaient autant de particularités qui donnaient à la célébration de ces mystères un caractère mili-

(1) Ce Mémoire a été lu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres en 1830, dans les mois d'octobre et de novembre.

taire et belliqueux (1). Elles durent exercer une puissante influence sur l'esprit et sur l'imagination des légionnaires romains ; et si, comme les monuments s'accordent à nous le prouver, le mithriacisme comptait de nombreux prosélytes dans leurs rangs, on peut attribuer ce succès non moins à la cause que je viens de signaler, qu'au penchant, pour ainsi dire irrésistible, qui entraîne le commun des hommes dans ces associations secrètes où chacun arrive avec la certitude, ou tout au moins avec l'espoir d'obtenir la révélation des mystères les plus profonds de la religion et de la nature. Il est permis de croire aussi que le séjour des légions impériales dans des pays où une civilisation peu avancée ne pouvait leur offrir les divers genres de distractions et de plaisirs qui composaient une si grande partie de la vie du peuple romain, dut favoriser la propagation d'une doctrine dont les sectateurs étaient animés de cet esprit de prosélytisme qui est inhérent à la plupart des religions nées dans l'Orient.

Quelques auteurs modernes, et particulièrement M. Fr. Creuzer (2), ont cru pouvoir assigner une autre cause à cette propagation. Appuyant leur supposition sur quelques étymologies plus ou moins contestables et sur quelques ressemblances plus ou moins fortuites de noms propres de peuples, de villes ou de fleuves, ils ont avancé que les Romains avaient dû trouver le culte du Soleil ou de Mithra déjà établi dans les provinces du Danube, où il aurait été porté, dès le VIIe siècle avant l'ère chrétienne, par des peuples d'origine *thraco-phrygienne* qui adoraient cette divinité sous le nom de *Sab*, *Sabos*, c'est-à-dire *Sebesius*. Quelque déférence que je sois disposé à témoigner en toute circonstance à l'illustre auteur de la *Symbolique*, je ne puis m'empêcher d'avouer que, dans le cas actuel, son

(1) La réunion des *soldats de Mithra* et des initiés de tout grade formait une *assemblée combattante*, dont le type était cette armée céleste que le Zend-Avesta appelle l'*Assemblée des saints Férouërs*, *forts et armés* (tom. II, p. 256 et ailleurs) et qui, sur le *Gorotman* ou la montagne de lumière, se pressait autour du trône d'Ormuzd et de Mithra, comme les étoiles autour du soleil.

(2) *Heidelberger Jahrbücher der Literatur*; 1822, n° 73.

opinion ne me semble pas reposer sur des bases assez solides pour être adoptée avec cette entière confiance dont M. de Kœppen a donné l'exemple (1).

Parmi les nombreux monuments mithriaques que les Romains ont laissés dans l'ancienne Dacie, deux bas-reliefs se recommandent surtout à notre attention. Ils ont été décrits succinctement et publiés à Vienne, par M. de Kœppen, dans une Notice qui fait partie de l'*Annuaire de la littérature*, pour 1823, et qui est intitulée : *Nachricht von einigen in Ungern, Siebenbürgen und Polen befindlichen, und bisher nur wenig oder gar nicht bekannten Alterthümern;* c'est-à-dire *Notice sur quelques antiquités qui se trouvent en Hongrie, en Transylvanie et en Pologne, et qui, jusqu'à présent, étaient peu connues ou totalement ignorées.* Ce travail a l'avantage précieux de contenir la description ou l'indication de plusieurs autres monuments mithriaques inédits; mais il n'offre peut-être pas, je le dis à regret, une explication toujours satisfaisante de ceux-ci. L'auteur ayant trop souvent négligé de s'aider de la connaissance des sources où l'on doit étudier la doctrine des mystères de Mithra, tant chez les Perses, que chez les Romains, ne paraît pas avoir parfaitement saisi les rapports qui existent entre cette doctrine et les deux bas-reliefs en question, et s'est trouvé, par cette raison, dans l'impossibilité de comprendre l'ensemble et les détails très multipliés des diverses scènes qu'on y a représentées. Quelques unes de ses interprétations pourraient même encourir le reproche de s'appuyer ou sur des traditions et des textes étrangers au sujet de ces monuments, ou sur certaines opinions que semblent repousser une saine critique et l'état actuel de nos connaissances archéologiques (2).

(1) *Jahrbücher der Literatur*; Wien, 1823 (*Anzeige-Blatt*, n° XXIV; *Nachricht, etc.*, I), S. 2.

(2) Depuis que ce Mémoire a été lu à l'Académie des Inscriptions, M. de Hammer, dans ses *Mithriaca* (Caen et Paris, 1833, p. 87-92, et pl. VI et VII), a reproduit les deux bas-reliefs dont il s'agit, en annonçant qu'il offrait de celui d'Apulum un dessin *beaucoup plus exact* que la gravure qui accompagne la Notice citée de M. de Kœppen. J'ai comparé attentivement le n° 1 de la planche I de cette Notice avec la planche VI des *Mithriaca*, et je dois avouer que je ne suis parvenu à découvrir entre elles aucune

Il est juste d'ajouter que nos deux bas-reliefs offrent des particularités qu'on n'avait encore rencontrées sur aucun autre monument mithriaque, et qui se rattachent aux points les plus importants et les plus difficiles de la doctrine des mystères. Le travail lâche et incorrect de ces bas-reliefs et les dégradations qu'ils ont éprouvées augmentent d'ailleurs beaucoup les difficultés que présente leur explication, en laissant souvent l'observateur dans une fâcheuse incertitude sur la détermination précise de plusieurs des figures et des symboles qui s'y trouvent sculptés. Lorsqu'à l'époque du concours de 1825 je présentai à l'Académie royale des Inscriptions un Mémoire qui embrassait la plupart des questions relatives au culte de Mithra, je fus forcé, faute de temps et faute des documents nécessaires, d'ajourner l'explication complète des deux compositions dont il s'agit; et ce n'est qu'après m'être livré à de nombreuses recherches, à un examen approfondi de ces bas-reliefs et à leur comparaison avec quelques autres monuments mithriaques, que je crois être parvenu à les expliquer d'une manière assez satisfaisante pour ne pas différer davantage de soumettre mes observations au jugement des savants.

Le premier de ces monuments, celui qui, sur la planche XIII ci-jointe, porte le n° 1, a été découvert dans la vallée du Hatzeg, non loin des ruines de cette ancienne capitale de la Dacie, qu'on appelait *Sarmiz* ou *Sarmizægethusa* (1), et qui

différence qui puisse justifier l'assertion de M. de Hammer. Quant au système d'explication adopté par le savant orientaliste de Vienne, j'éprouve le regret d'avoir à dire qu'il a, de même que celui de M. de Kœppen, le double inconvénient d'être incomplet et de reposer sur une hypothèse qui ne me semble autorisée ni par nos deux bas-reliefs, ni par un autre bas-relief mithriaque que l'on a découvert à Mauls ou Mauwels, dans le Tyrol; monument sur lequel M. de Hammer avait précédemment voulu voir, comme ici, la représentation de certaines épreuves d'origine indienne. Je persiste à croire que pour arriver à interpréter d'une manière satisfaisante ces trois monuments, il n'est pas nécessaire de chercher des explications ailleurs que dans les traditions qui se rapportent à la doctrine des mystères de Mithra, dérivés des mystères de la Vénus assyrienne ou chaldéenne.

(1) Dion Cassius (LXVIII; Trajanus, XIV, 9; ed. Sturz) appelle la capitale de la Dacie Ζερμιζεγεθούσης. — Ptolémée (*Geogr.* III, p. 85; VIII, p. 229; ed. Bert.) la nomme Ζαρμιγέθουσα βασίλειον, et Ζαρμισογέθουσα, τὸ βασίλειον. On trouve

reçut des Romains les noms d'*Augusta Dacica*, d'*Ulpia Trajana* et de *Colonia Sarmizægethusa*. Il est actuellement déposé dans le cabinet de M. le baron de Brückenthal, à Hermanstadt. Il est en grès, et il a environ 3 pieds 9 pouces de hauteur sur 3 pieds 6 pouces de largeur. Le sujet comprend trois scènes distinctes, qui occupent chacune un compartiment ou un tableau. Les trois tableaux sont d'inégales dimensions et superposés l'un à l'autre. Aux deux extrémités du premier, c'est-à-dire de celui qui est sculpté dans la partie supérieure du monument, on voit deux bustes : l'un, placé à la droite du spectateur, représente la Lune, qui est parfaitement caractérisée par le croissant qui s'élève au-dessus de ses épaules; l'autre nous offre l'image d'un jeune adolescent qui est indubitablement le Soleil, quoiqu'il n'ait pas autour de la tête les rayons qui, sur les monuments du même genre, accompagnent ordinairement sa longue chevelure. Au milieu de ce premier tableau, on remarque une espèce d'*édicule* ou de niche, ouvert du côté du buste de la Lune. Cette ouverture laisse apercevoir un animal accroupi, que l'on serait embarrassé de caractériser, si sa comparaison avec le quadrupède qui est placé dans la même position sur le bas-relief n° 2 de la même planche, ne nous le faisait reconnaître pour un *bouc* ou un *capricorne*. Entre l'édicule et le buste du soleil, on remarque deux personnages : l'un, assis, vêtu à l'orientale et coiffé du bonnet phrygien, bande un arc et s'apprête à décocher une flèche; l'autre, un genou en terre, élève les mains vers le capricorne, dans l'attitude d'un suppliant; son costume paraît être aussi celui de l'Orient. Au-dessus de cette dernière figure et de la partie postérieure du petit édifice qui renferme le capricorne, on distingue une barque ou nacelle qui a la forme d'un croissant et qui porte un taureau tourné vers le buste du Soleil. Autour du soubassement de ce même édicule, sont rangés cinq autels ou pyrées, à la suite desquels on en compte deux autres qui se trouvent

Sarmategete dans la table de Peutinger, et *Sarmiz*, *Sarmizegetusa* et *Sarmizægethusa* dans des inscriptions lapidaires de la Dacie. Voy. Steph. Zamosius, *Lapides vetust. Daciæ*, et *Analecta ad* Lazium *de Rep. Roman.*

sculptés au-dessous d'un quadrupède que M. de Kœppen affirme être un *bélier*. Un autre quadrupède est superposé à ce bélier. Selon le même auteur, ce serait un *chien;* j'exposerai plus tard les raisons que j'ai de croire que c'est un *loup*. Immédiatement après ces deux animaux, on observe une figure debout, imberbe, qui paraît être vêtue à la romaine, et qui tient de la main droite un bâton ou le manche d'un instrument quelconque. Aux pieds de ce personnage et d'une montagne placée entre lui et le buste de la Lune, une figure barbue et drapée se trouve couchée sur le devant du tableau, soutenant sa tête de la main gauche. A côté d'elle, mais sur un plan inférieur, une femme nue, ayant un casque sur la tête et tenant de la main gauche un objet difficile à définir, semble s'élever au-dessus du sol ou de l'horizon, et ne laisse voir que la moitié supérieure de son corps.

Au-dessous de ce premier tableau, dans un espace qui est beaucoup plus étendu que chacun des deux autres tableaux, on a évidemment eu l'intention de figurer une grotte, au milieu de laquelle est disposé le groupe principal du monument, Mithra immolant un taureau accroupi. Ce dieu est représenté dans l'attitude ordinaire, vêtu du costume oriental qui lui est propre, et placé entre les deux génies que l'on retrouve sur tant d'autres monuments, avec le même costume, la même coiffure et leur flambeau allumé. A la droite du génie qui tient son flambeau renversé, on voit une autre figure coiffée, comme lui, du bonnet phrygien et vêtue à l'orientale. Celle-ci est montée sur un taureau debout, dont elle a saisi la corne droite et auquel on semble avoir voulu donner une face humaine. Au-dessus de ce personnage, on en remarque un autre, coiffé et habillé de même; il paraît gravir une hauteur, et porte sur ses épaules un taureau qu'il tient par les pieds de derrière, la tête en bas. Le corbeau, compagnon fidèle de Mithra, est placé sur le manteau même ou le *candys* du dieu des Perses; au-dessous du manteau, on aperçoit un autre oiseau, qui est très probablement un *aigle*.

Sur la cuisse droite et le flanc du taureau immolé par Mithra sont gravées les quatre lettres initiales de la formule habituelle de consécration, DEO · SOLI · INVICTO · MITHRAE. L'animal semble avoir deux bandelettes autour du corps; ses testicules sont saisis par un insecte très grossièrement figuré, mais que des exemples analogues nous permettent de reconnaître pour un scorpion. Le serpent et le chien sont placés, comme à l'ordinaire, l'un devant le poitrail du taureau, l'autre le long du ventre et sur le flanc de l'animal, et tous deux dirigeant leur tête vers le sang qui découle de la plaie dans laquelle est enfoncé le poignard de Mithra.

Enfin, à côté du génie qui porte un flambeau élevé, on remarque un cratère, sur lequel un lion, vu de face et de dos, se précipite perpendiculairement, le corps et les pattes de derrière en l'air, la tête renversée et les pattes antérieures portées en avant, comme s'il voulait saisir le vase.

Dans le troisième tableau du bas-relief, nous trouvons, debout sur un quadrige, deux personnages imberbes : l'un est vêtu à l'orientale et coiffé du bonnet phrygien; l'autre, qui de la main gauche tient les rênes des chevaux, et de la main droite un flambeau élevé, paraît avoir un costume grec ou romain. Le char est lancé à toute course et dirigé vers un troisième personnage qui est barbu. Celui-ci semble fléchir sur ses jambes, anéanti par la frayeur que lui cause l'approche du quadrige; son corps est enlacé dans les replis d'un serpent qui dresse sa tête à la hauteur de celle des quatre coursiers.

A gauche du char, s'élève une espèce de portique sous lequel sont placées deux figures dont l'une est assise devant une table et coiffée du bonnet phrygien; son costume et celui de l'autre figure ne peuvent être caractérisés avec certitude. Après ce portique, une fracture considérable ne permet d'apercevoir qu'une très petite portion de la voûte d'un second portique. Elle a fait disparaître aussi une partie du premier, et à peu près la moitié de la plinthe sur laquelle avait été gravée une inscription relative à la consécration du monument. Il ne reste de cette inscription que deux lignes dont le commencement

a été emporté par la fracture. On y lit en lettres onciales et liées :

. . . ATE · M. AVR · THIMOTHEI (sic) · ET · AVR · MAXIM. . .
. . . . . VITQ · EVTHICES · EORVM . . .

Le second bas-relief dont nous avons à nous occuper a été trouvé dans les ruines d'*Apulum*, autre ville de Dacie, qui fut appelée aussi *Augusta Colonia Apulensis* et que M. de Kœppen nomme constamment *Apuleum* (1), sans y être suffisamment autorisé, ce me semble, par les textes, ni par les monuments lapidaires. Elle reçut successivement les noms de *Municipium Apulum Augustum* ou *Municipium Albæ Augustæ*, d'*Alba Julia*, et d'*Alba Carolina*. Les ruines de cette colonie romaine sont situées près de *Maros Porto*, et non loin de *Weissembourg* ou *Carlsbourg*, ville dont les deux noms ont, dans la langue allemande, une signification qui rappelle respectivement les anciennes dénominations *Alba* et *Carolina*. Plusieurs autres monuments mithriaques ont été retirés de la même localité. Celui que je vais décrire, et qui porte le n° 2 sur notre planche XIII, fait partie d'une collection d'antiquités qu'avait réunie feu le comte Battyani, évêque de Transylvanie, et qu'il a léguée à la ville de Carlsbourg. Ce bas-relief est en grès, ou peut-être en marbre d'un grain très grossier; sa hauteur est de 3 pieds 10 à 11 pouces environ, et sa largeur de 3 pieds et demi. Il est, comme le précédent, divisé en trois tableaux également superposés l'un à l'autre, et les sujets de ces tableaux ont tant d'analogie, ou, pour mieux dire, tant de ressemblance avec ceux du premier bas-relief, qu'afin d'éviter des répétitions inutiles et fatigantes, je crois devoir me borner à signaler ici les différences peu nombreuses que ces deux monuments présentent entre eux.

Premièrement, sur le bas-relief d'Apulum (2), le Soleil et la

(1) M. de Hammer ne me paraît pas être plus fondé lorsqu'il donne à cette ville (*Mithriac.*, pag. 87, 92 et 93) le nom d'*Apuleium*.

(2) Pl. XIII, n° 2. Ce n° 2, comme le n° 1, est reproduit ici d'après la gravure de M. de Kœppen.

Lune personnifiés sont placés chacun sur un bige. Celui de la Lune est attelé de deux taureaux; celui du Soleil, de deux chevaux. Ce dernier est précédé par un personnage que l'on désigne ordinairement sous le nom de *Phosphoros* ou *Lucifer*. La figure du Soleil et plus encore celle de la Lune ont été considérablement endommagées par les fractures que l'on remarque aux deux extrémités de la partie supérieure du monument. La fracture de l'extrémité droite se prolonge même jusqu'au bas du second tableau.

La forme et la construction de l'édicule qui renferme le capricorne sont moins régulières, moins monumentales, si je puis m'exprimer ainsi. Les autels qui entourent cette demeure sont bien au nombre de sept, comme sur le bas-relief de Sarmizægethusa; mais leur forme, très grossièrement ébauchée, est un peu différente. Le capricorne a les pieds de devant appuyés sur le sixième et sur le septième autel; et au lieu des deux animaux qui, sur l'autre monument (n° 1), sont placés au-dessus de ces deux derniers autels, on voit un personnage debout, ayant probablement un casque et un costume grecs ou romains, et portant de la main gauche un objet qui est un glaive, d'après le témoignage de l'auteur de la Notice citée. La figure qui suit est à peu près la même sur les deux bas-reliefs; mais ici elle a un bélier à ses côtés, et l'on aperçoit au-dessous de ce bélier et des pieds antérieurs des deux taureaux attelés au char de la Lune, un animal couché, que, selon M. de Kœppen, on peut prendre pour un *lièvre*, pour *un jeune porc*, et plus probablement, dit-il (1), pour un *chien* mal figuré.

Les deux personnages que le bas-relief de Sarmizægethusa nous montre à l'extrémité droite de la division supérieure, ont été rejetés du premier tableau dans le second, mais disposés aussi sur deux plans différents. La montagne que j'ai signalée en décrivant le premier monument, et devant laquelle est couchée celle de ces deux figures qui est barbue, ne se retrouve pas sur le bas-relief d'Apulum; on pourrait croire

(1) Notice citée, p. 12.

qu'ici ce dernier personnage est couché sur un plateau formé par un assemblage de rochers. Il porte de la main droite un objet qui est peut-être un foudre. Quant à la figure de femme, on doit remarquer qu'elle tient de la main droite une arme assez semblable à une courte lance, et qu'au-dessous de la hanche gauche il faut peut-être reconnaître les traces d'un bouclier ovale. La fracture du monument en cet endroit ne contribue pas peu à me laisser indécis sur ce point, qui n'a été, au reste, le sujet d'aucune observation de la part de M. de Kœppen.

Le second tableau, où nous venons de trouver ces deux dernières figures, n'est pas disposé en forme de grotte, comme sur le bas-relief de Sarmizægethusa (1). Le génie placé à la gauche de Mithra porte deux flambeaux élevés, au lieu d'un. Celui qui est à droite tient, de la main gauche, la queue du taureau immolé; cette queue se termine ici par des épis de blé, ainsi qu'on le voit sur plusieurs autres bas-reliefs du même genre. Aucune inscription, aucune lettre, ne paraissent avoir été gravées sur le corps de ce taureau, ni sur la plinthe du monument. A la place où l'on devrait trouver un scorpion, il y a un très petit serpent, que je soupçonne avoir été substitué au scorpion par suite de quelque méprise ou inadvertance du dessinateur. M. de Kœppen nous autorise à penser que, sur le monument original, cet objet n'est que grossièrement ébauché; car il le décrit comme étant une espèce de *salamandre* ou de *lézard* (2), tandis que la gravure qui est jointe à sa Notice, et qui a été fidèlement reproduite ici (3), lui donne la forme d'un petit serpent (4).

Le lion est dans une position toute différente de celle qu'il a sur le bas-relief n° 1; il est assis sur ses pattes de derrière, tenant entre celles de devant un vase en forme de cratère, dans lequel l'animal semble chercher à plonger la tête.

(1) Pl. XIII, n° 1.
(2) Notice citée, VII, p. 10.
(3) Pl. XIII, n° 2.
(4) Il en est de même sur la gravure publiée par l'auteur des *Mithriaca* (pl. VI);

Quant au troisième tableau, il nous offre encore moins de différences à constater que les deux précédents. La fracture de l'angle gauche inférieur du monument ne laisse apercevoir qu'une très petite portion de la voûte d'un seul des deux portiques. Le char, la partie inférieure des deux personnages que portait ce char, et les jambes de derrière des quatre chevaux ont complétement disparu. Celui de ces deux personnages qui, sur le bas-relief de Sarmizægethusa, est vu de profil, fait face ici au spectateur. Enfin l'attitude de la figure dont le corps est entouré d'un serpent exprime d'une manière plus positive, sur le bas-relief d'Apulum, l'effroi que lui cause l'approche du quadrige.

Les diverses remarques que je viens de faire n'établissent réellement, comme on le voit, aucune différence essentielle entre nos deux bas-reliefs; et s'il est aisé, sans attendre des explications ultérieures, de reconnaître qu'ils se rapportent à une même doctrine religieuse, à un même système de composition symbolique, il n'est pas moins facile de se convaincre que par leur style, leur exécution, leur forme, leur disposition, ils appartiennent aussi à une même époque de l'art.

Considérés sous ce dernier rapport, ils nous offrent la preuve que la décadence de la sculpture fut plus précoce et plus rapide encore dans les provinces conquises par les Romains au-delà de la Drave et du Danube, que dans la capitale de l'empire, où la réunion de tant de chefs-d'œuvre de l'art grec et le séjour de tant de sculpteurs venus de la Grèce durent nécessairement ralentir les progrès de l'ignorance et du mauvais goût. Car, à voir le style lourd et incorrect de ces deux bas-reliefs, on n'hésiterait pas, sans doute, à les classer parmi les ouvrages romains du IVe siècle, tandis que les témoignages historiques les plus dignes de foi ne permettent pas d'en fixer l'époque plus tard que vers le milieu du IIIe siècle. En effet,

et la description qu'il fait du monument (p. 88) porte, que l'animal placé auprès des parties génitales du taureau *n'est point un scorpion, mais une espèce de lézard ou de vipère.*

ces témoignages nous apprennent que les Romains furent obligés d'abandonner la Dacie dès l'année 271 ou 274, sous le règne d'Aurélien (1) ; et il faut ajouter que plusieurs autres monuments mithriaques, qui ont été trouvés dans cette province et dans les ruines mêmes d'Apulum et de Sarmizægethusa, portent un caractère de barbarie tel, qu'il faut bien admettre un intervalle quelconque entre l'époque des deux bas-reliefs ici figurés et celle des monuments qui, comme les ouvrages de sculpture auxquels je fais allusion, ont dû être exécutés pendant les dernières années du séjour des Romains dans la Dacie.

L'inscription incomplète qui est gravée sur la plinthe du bas-relief de Sarmizægethusa ne nous fournit aucun renseignement pour déterminer d'une manière plus précise l'époque à laquelle remontent nos deux bas-reliefs, bien qu'il nous soit facile de restituer en entier la teneur de cette inscription à l'aide d'un autre monument lapidaire, parfaitement conservé, qui a été publié dans la Notice déjà citée (2). On lit sur celui-ci :

D S I M
PRO SALVTE INC
OLVMITATE M AVRE
TIMOTHEI ET AVR M
AXIMI · VOTVM NVN
CVPAVIT SOLVIT · QVE
EVTHYCES · EORVM LIB
RETVLIT

c'est-à-dire : *Deo Soli invicto Mithræ pro salute, incolumitate Marci Aurelii Timothei et Aurelii Maximi votum nuncupavit solvitque Euthyces eorum libertus retulit.* Cette inscription, on le voit, est une répétition de celle dont il ne reste que des fragments sur le bas-relief de Sarmizægethusa (3). Elle a été

(1) Voy. Eutrop., IX, 15. — Vopiscus, *in Aureliano.* — Rufus, IX. — Engel, *Commentatio de expeditionib. Trajani ad Danub.*; Vindobon., 1794, p. 275 et 276.
(2) Pag. 16.
(3) Pl. XIII, n° 1.

copiée par M. de Kœppen, à Hermanstadt, sur une table votive, dans la collection où se trouve ce bas-relief; mais le savant voyageur ne nous dit pas si elle provient ou non de la même localité que ce dernier monument. Il se borne à faire observer que, dans les deux inscriptions, il s'agit d'un vœu fait à Mithra et accompli en faveur de deux Romains par leur affranchi Euthycès. Malheureusement l'antiquité ne nous a légué aucun document qui puisse nous indiquer l'époque à laquelle vécurent ces divers personnages.

Une des particularités les plus remarquables que présentent les deux bas-reliefs dont je viens de faire la description est, sans contredit, la division de leur sujet en trois scènes ou tableaux différents. La réunion de ces diverses scènes ne se reproduit, à ma connaissance, sur aucun autre monument mithriaque. Il ne me sera pas difficile cependant de prouver que loin d'apporter aucune altération, aucune modification à la doctrine orientale du culte de Mithra, une semblable disposition est en parfaite harmonie avec la nature et la diversité des fonctions attribuées à cette divinité, dans les écrits qui nous restent de Zoroastre. En effet, selon le Zend-Avesta, Mithra, divinité subordonnée à Ormuzd, roi du ciel fixe ou du firmament, préside au trois régions du monde créé, qui sont elles-mêmes subordonnées et inférieures au ciel fixe : la région du ciel mobile ou des planètes, la région de la terre et celle des enfers. A ce titre, Mithra est appelé *roi du ciel mobile* et même *révolution du ciel* (*mobile*), *roi des vivants* ou *roi de la terre*, et *roi des morts* ou *des enfers;* et si nous examinons avec attention, ainsi que je vais le faire, chacun des trois tableaux dont se composent nos deux bas-reliefs, nous parviendrons facilement à reconnaître que sur l'un, comme sur l'autre de ces deux monuments, Mithra est représenté avec ce même triple caractère, et qu'il s'y montre environné de toutes les figures, de tous les emblèmes qui, dans le langage symbolique des livres sacrés et des monuments figurés de la Perse, pouvaient caractériser ses fonctions, ses attributions, les régions auxquelles il pré-

side, le mystère de la transmigration des âmes et l'acte de la rédemption.

I.

La nature du sujet considéré dans l'ensemble de l'un et de l'autre de nos deux monuments, et l'ordre des idées psychologiques qui sont exprimées dans chacune de leurs trois divisions, exigent que je commence mon analyse par l'examen détaillé du tableau qui est sculpté dans la division du milieu. Les dimensions de ce tableau sont plus considérables que celles des deux autres tableaux entre lesquels il se trouve placé. Cette particularité, aussi bien que la composition et les proportions du groupe qui occupe le centre du tableau, suffiraient d'ailleurs pour nous avertir que nous avons ici sous les yeux le sujet principal du monument, celui qui devait servir à caractériser plus particulièrement la divinité à laquelle chacun de ces bas-reliefs avait été consacré, et les rapports directs que la théologie établissait entre Mithra et le genre humain. A un très petit nombre près d'exceptions (1), le groupe de Mithra immolant un taureau est effectivement répété sur tous les monuments de sculpture que les Romains dédièrent à cette divinité.

J'ai déjà eu ailleurs (2) l'occasion de faire remarquer que, dans la composition d'un pareil groupe, le taureau est le symbole de la vie, et que l'idée religieuse qui y domine est le sacrifice offert par Mithra à une divinité supérieure, à Ormuzd, pour la rédemption du péché du premier homme (3) ou des

(1) On peut citer seulement un bas-relief de la villa Altieri (Leonard. Augustini *Gemm. antiq., post Præfation.* J. Gronovii, tab. II; Amstelod., 1685), où l'on voit Mithra debout sur un taureau accroupi, et un monument de la villa Giustiniani (*Galler. Giustin.*, part. II, tav. LXII), qui représente Mithra sortant à mi-corps d'un rocher.

(2) Voy. *Nouvelles Observat. sur le grand bas-relief mithriaq. du Mus. royal de Paris*; Paris, 1828, p. 28 et 29.

(3) M. de Hammer ne me semble pas être fondé à dire (*Mithriaca*, p. 13 et 14) que, dans le sacrifice représenté sur les monuments mithriaques, le taureau est, comme le bœuf du brahme Tchengréghâtchah, l'emblême du *Mithradaroudj-homme*, ou du méchant qui doit être frappé ou sacrifié par Mithra.

âmes *tombées dans les voies de la génération.* En même temps, mais sans produire les observations nombreuses sur lesquelles s'appuie mon opinion, j'ai avancé que dans ces sortes de représentations le taureau n'est pas seulement le symbole de la vie, comme la langue, les doctrines du Zend-Avesta et les antiquités figurées de la Perse m'ont autorisé à l'affirmer, mais qu'il est un symbole auquel on avait tout à la fois attribué une acception *philosophique*, une acception *astronomique* et une acception *physique.* Ce n'est point non plus ici le lieu de justifier cette triple acception. L'exposition des preuves que me fourniraient à l'appui de mon assertion les textes et les monuments de l'art donnerait à ce Mémoire une trop grande étendue, tandis que cette exposition trouvera naturellement sa place dans les ouvrages spéciaux où je me propose de publier toutes mes recherches sur le culte de Vénus et sur le culte et les mystères de Mithra. Je me bornerai donc à résumer ici les résultats auxquels m'ont conduit ces recherches, pour ce qui concerne le symbole du taureau, en disant que le groupe de Mithra pouvait représenter à la fois le sacrifice de rédemption offert à Ormuzd par le dieu médiateur et sauveur; le soleil toujours jeune, entrant dans le signe du taureau à l'équinoxe du printemps; le soleil dardant sur le principe humide ses rayons symbolisés ici par le poignard d'or que Mithra plonge dans le sang de l'animal; le soleil enfin, emblème du principe actif, exerçant sur la lune elle-même, emblème du principe passif, son influence fécondante qu'attestent d'une manière sensible, sur le bas-relief d'Apulum (1), les épis de blé qui sortent de la queue du taureau. Cette dernière particularité se reproduit sur plusieurs autres monuments mithriaques, et l'on commettrait une grave erreur si l'on voulait l'attribuer au caprice ou à l'imagination des sculpteurs romains; elle est, au contraire, une nouvelle preuve incontestable des rapports intimes qui existaient entre la doctrine religieuse des Perses et celle que les Grecs de l'Asie-Mineure avaient transmise aux

(1) Pl. XIII, n° 2.

Romains avec le culte de Mithra. Car, dans plusieurs passages du Vendidad-Sadé et du Boun-Déhesch, que je rapporterai dans la troisième section de ce Mémoire, nous voyons le taureau donner naissance, en mourant, à l'homme, aux animaux de toute espèce, aux arbres, aux plantes, à tous les biens de la terre, et notamment, selon le Boun-Déhesch, *à cinquante-cinq espèces de grains qui sortirent de sa queue.* Mithra justifiait donc pleinement, dans des compositions semblables à celle du groupe que nous avons ici sous les yeux, les surnoms de *médiateur* (1), *dieu soleil invincible, dieu tout-puissant* (2), *père et créateur de toutes choses* (3), *seigneur* ou *maître de la génération* (4), que lui donnent les textes sacrés, les inscriptions ou les traditions. Il ne justifiait pas moins encore l'épithète de *Menotyrannus*, qui lui est attribuée par une inscription latine (5), et que recevait également Atys (6) dans d'autres mystères, mais pour des motifs analogues.

En même temps, on avait placé ici Mithra, comme sur tous les autres bas-reliefs du même genre, entre deux figures, dont l'une porte son flambeau élevé, pour rappeler l'équinoxe du printemps, l'époque où le soleil s'élève au-dessus de notre hémisphère. L'autre tient son flambeau baissé vers la terre, et fait ainsi allusion au mouvement contraire qu'exécute cet astre à l'époque de l'équinoxe d'automne. Sur l'un des deux monuments, celui d'Apulum (pl. XIII, n° 2), cette dernière figure touche de la main gauche la queue du taureau chargée d'épis,

(1) *Zend-Avesta* t. II, p. 213, 219.—Plutarch., *De Isid. et Osir.*; *Opp.* t. VII, p. 457; ed. Reisk.

(2) OMNIPOTENTI · DEO · MITRÆ ·, dans l'inscription qui est gravée sur le socle d'un bas-relief publié par Capaccio (*Histor. Neapol.*, cap. IV) et par Summonte (*Istoria della citta e regno di Napoli*, lib. I, cap. V). Ce bas-relief, selon Zoëga (*Abhandl.*, p. 151), se trouve au Musée de Capo di Monte.

(3) Eubul. *ap.* Porphyr., *de Antr. Nymph.*, V, p 7; ed. van Goens.

(4) Porphyr. *ibid.*, XXIV, p. 22 et 23.

(5) Gruter, p. XXVIII, n° 6.

(6) Voy. dans les *Dissertationes IX antiquit. et marmor.* de van Dale, p. 29, l'inscription latine qui commence ainsi: M · D · M · I· ET · ATTIDI · SANCTO · MENOTYRANNO ·, etc.

pour exprimer, sans doute, que l'automne suit immédiatement la saison des moissons. Il est encore plus évident qu'en plaçant à la droite de Mithra celle des deux figures qui tient son flambeau renversé, et à sa gauche celle qui porte son flambleau élevé, on satisfaisait aux prescriptions de la doctrine orientale, qui assignait à cette divinité une place constante vers les équinoxes, et qui mettait à sa droite les régions froides ou boréales, et, à sa gauche, les régions chaudes ou australes, ainsi que Porphyre le dit expressément (1). Il est probable aussi que, par leur disposition et par le mouvement de leur flambeau, ces mêmes figures étaient encore destinées à rappeler les idées de jour et de nuit, de lumière et de ténèbres, de vie et de mort. Elles pouvaient ainsi montrer aux initiés que Mithra distribue à la terre la lumière, la chaleur, les saisons; qu'il est le roi des vivants, le maître de la vie, le médiateur entre Ormuzd et l'homme, et le lien nécessaire à l'harmonie du monde, comme nous l'apprend Zoroastre (2).

À côté de la figure qui représente particulièrement l'équinoxe du printemps, on trouve, sur chacun de nos deux bas-reliefs, le lion et le vase ou cratère dont j'ai déjà fait mention en décrivant ces monuments. L'acception symbolique de ces deux objets est facile à déterminer. Selon les doctrines de l'antiquité, le taureau, symbole du principe humide ou du principe générateur passif, était le signe zodiacal dans lequel la lune avait son domicile, à l'époque de sa plus grande exaltation, tandis que le soleil, également à l'époque de sa plus grande exaltation, avait son domicile dans le signe du lion, symbole de la chaleur, symbole du principe igné ou du principe générateur actif. C'est ce qui faisait dire à Tertullien (3) : *Sicut aridæ et ardentis naturæ sacramenta leones Mithræ philosophantur*. Aussi voyons-nous que sur un grand nombre de monuments figurés dont j'aurai ailleurs l'occasion de m'occuper, le génie symbolique des

(1) *Ubi supra.*
(2) *Zend-Avesta*, t. I, 2e part., p. 180; et t. II, p. 227 et 609.
(3) *Advers. Marcion.*, I, XIII, p. 372, A; ed. Rigalt.

philosophes de l'Orient avait établi une opposition constante entre le taureau et le lion. Ici, non seulement la position du lion est inverse de celle du taureau, mais sa place est à la gauche de Mithra et de l'Assesseur qui porte un flambeau élevé, c'est-à-dire dans la région la plus chaude ou la plus australe. Sur le bas-relief de Sarmizægethusa (1), on observe même que le lion se précipite perpendiculairement de haut en bas sur l'ouverture du cratère, autre symbole du principe humide : il rappelle ainsi l'action énergique du soleil qui, à l'époque du solstice d'été ou de son entrée dans le signe du lion, fait tomber verticalement sur la terre ses rayons brûlants, s'empare de l'humidité, dessèche la surface de la terre, et tarit même les sources et les fleuves. *Les cratères*, selon Eubule ou Pallas (2), *sont le symbole des sources; aussi place-t-on auprès de Mithra un cratère, comme emblème de la source.*

Sur l'autre monument, celui d'Apulum (3), le lion est debout sur ses pattes de derrière et tient entre ses deux pattes antérieures un vase, que sa forme indécise ne permet pas de désigner sous le nom de *cratère.* Mais ce lion et ce vase ont certainement ici la même signification symbolique que le lion et le cratère du bas-relief de Sarmizægethusa.

S'il est évident que sur l'un et l'autre de nos deux bas-reliefs le lion, symbole de la chaleur et signe du zodiaque, réveillait l'idée du solstice d'été, il ne faut pas oublier qu'une constellation porte aussi son nom sur les planisphères célestes, et que le lever et le coucher de cette constellation sont en opposition avec le lever et le coucher de celle qui est appelée *le cratère.* Nous trouvons une mention expresse de ce phénomène céleste dans les deux vers suivants du poëme de Manilius sur l'astronomie (4) :

Ultima pars magni cum tollitur orbe leonis,
Crater auratis surgit cœlatus ab astris.

(1) Pl. XIII, n° 1.
(2) Apud *Porphyr.*, *De antr. Nymph.*, XVII.
(3) Pl. XIII, n° 2.
(4) *Astronom.*, V, 234 et 235.

Le même poëte dit plus loin que celui qui naît sous l'influence de la constellation du *cratère* doit aimer les plaines arrosées par des ruisseaux, les rivières, les lacs, le vin, la culture de la vigne, le commerce des productions qui naissent et croissent dans l'eau, et en finissant par ce trait (1) :

> . . . . *nec deserit unda.*
> *Tales effinget crater humoris amator.*

il achève de confirmer la signification symbolique qu'Eubule ou Pallas attribuait au cratère dans la doctrine des mystères de Mithra.

Je n'aurais aucune peine à prouver que le lion, symbole astronomique et physique, avait, comme le taureau, une acception philosophique; mais une pareille digression ne serait d'aucune utilité pour l'explication de nos deux bas-reliefs, et sa place naturelle est marquée dans l'ouvrage spécial que je me propose de publier sur le culte et les mystères de Mithra, ouvrage dans lequel j'ai eu à traiter amplement du grade de *Taureau* et du grade de *Lion*.

Le chien et le serpent occupent sur le bas-relief d'Apulum, comme sur celui de Sarmizægethusa, la place habituelle qui leur est respectivement assignée sur la plupart des autres monuments de ce genre. Le rôle qu'ils y jouent n'exige de ma part aucune remarque.

Il n'en est pas de même à l'égard du *scorpion*, le dernier symbole qui ait été mis ici en rapport immédiat avec le taureau de Mithra. Dans les fragments que nous possédons des livres de Zoroastre, on ne rencontre aucun passage où il soit question de cet insecte venimeux, et les auteurs grecs ou latins ne nous ont également transmis aucun renseignement sur les idées que les sectateurs de Mithra pouvaient y attacher (2).

(1) *Ibid.*, 249 et 250.

(2) Dans mes *Recherches sur le culte de Vénus en Orient et en Occident*, j'examinerai le rôle que joue le scorpion dans une tradition curieuse qui nous a été transmise par Lucien à l'occasion du temple et du culte de la Déesse de Syrie.

Mais le Boun-déhesch (1) fait une mention expresse du scorpion parmi les *kharfesters*, ou animaux malfaisants, qui déchirent, qui ont du venin, et qu'Ahriman a placés sur la terre pour y être en opposition avec les êtres ou les animaux bienfaisants créés par Ormuzd. Le Viraf-namèh, autre livre sacré des Parses, mais moins récent que le Boun-déhesch, et dont j'aurai à parler avec quelque détail dans la troisième section de ce Mémoire, contient une description des tourments de l'enfer à laquelle se rapportent de nombreux dessins coloriés qui représentent les victimes d'Ahriman ou des dews déchirées par des serpents, par divers autres animaux malfaisants, et notamment par d'énormes scorpions de couleur jaune, couleur qui était celle d'Ahriman lui-même. Le Boun-déhesch (2) nous apprend aussi que Zohâk parut au *mille* ou au signe du scorpion, et Féridoun au *mille* ou au signe de l'arc, c'est-à-dire du sagittaire. Dans cette tradition, le scorpion devient évidemment l'emblème d'Ahriman; car Zohâk est la personnification constante d'Ahriman dans les poëmes épiques persans, tandis que Féridoun nous y apparaît doté de toutes les vertus, de toutes les qualités qui caractérisent Mithra, et armé de l'arc, des flèches et de la massue de cette divinité. Enfin, sur quelques cylindres persépolitains ou assyriens dont je crois pouvoir rattacher les sujets aux cérémonies des mystères de Mithra ou de Mylitta, nous retrouvons le scorpion comme symbole de génération, comme emblème d'Ahriman, et comme type des kharfesters que les initiés doivent combattre et détruire.

La présence constante de cet insecte symbolique sur tous les bas-reliefs mithriaques d'époque romaine nous autorise à penser qu'il y avait une semblable signification; mais on doit reconnaître que, pour cette raison même, il y était aussi l'emblème particulier de l'équinoxe d'automne. Cette acception astronomique se justifie complétement par l'examen de deux monuments dont l'un est une terre cuite, que l'on conservait autrefois

(1) *Zend-Avesta*, t. II, p. 353 et 354.
(2) *Ibid.*, pag. 421.

à Rome dans le palais Zeno (1), et qui a été publiée par Lafréry (2), vers le milieu du XVI[e] siècle. Le second est un jaspe, gravé en creux, que nous a fait connaître le comte de Caylus (3). Sur l'un, comme sur l'autre de ces deux monuments, à la place même qu'occupent ordinairement les deux figures ou Assesseurs qui portent chacun un flambeau, on voit deux arbres, l'un couvert de feuilles sans fleurs ni fruits, l'autre couvert de feuilles et de fruits. Au tronc du premier sont liés une tête de taureau et un flambeau allumé qui achèvent de faire de cet arbre un emblème très expressif de l'équinoxe du printemps. Le scorpion et le flambeau renversé, qui sont attachés au tronc du second arbre, concourent, de leur côté, à nous montrer, comme les pommes dont il est chargé, que nous avons ici, à la droite de Mithra, un emblème non moins expressif de l'équinoxe d'automne. Le signe du scorpion devait être, en effet, le premier signe de l'équinoxe automnal dans cet ancien calendrier religieux des Perses où l'équinoxe vernal et le commencement de l'année étaient indiqués par le signe du taureau. Aussi remarquons-nous que sur les monuments mithriaques dont le dessin est plus arrêté, plus correct que celui de la terre cuite du palais Zeno, le scorpion saisit avec ses pinces les testicules du taureau mourant, comme s'il cherchait à stimuler les sources de la vie au moment où la nature semble avoir épuisé ses forces après les avoir employées à produire pendant les deux saisons qui précèdent l'automne.

C'est encore un fait digne de notre attention, que la présence simultanée du taureau, du lion et du scorpion sur des monuments où ils sont les emblèmes respectifs de l'équinoxe vernal, du solstice d'été et de l'équinoxe automnal, et où cependant le solstice d'hiver est représenté par la maison du capricorne.

(1) Cette terre cuite ne se trouve plus à Rome, et on ignore même ce qu'elle est devenue.

(2) Dans le recueil intitulé : *Speculum romanæ magnificentiæ*, etc., Rom. 1554-1564, gr. in-fol.

(3) *Recueil d'antiquités*, t. VI, p. 243 et 244, et pl. LXXIV, fig. 1. — Cette pierre gravée appartenait à Caylus, mais on ne sait point quel en est le possesseur actuel.

Une pareille réunion est une preuve remarquable du respect religieux avec lequel les sectateurs de Mithra, chez les Grecs de l'Asie-Mineure et chez les Romains, reproduisirent sur leurs monuments figurés certains emblèmes astronomiques qui appartenaient à l'ancienne doctrine de l'Orient, mais qui avaient cessé d'être en rapport, depuis bien des siècles, avec l'état du ciel, c'est-à-dire avec la position du soleil relativement aux constellations zodiacales.

Le tableau qui forme la division intermédiaire du bas-relief de Sarmizægethusa (1) nous offre deux autres symboles dont j'ai à m'occuper, l'*aigle* et le *corbeau*. Celui-ci est également figuré sur le bas-relief d'Apulum (2), et, à peu d'exception près, il se retrouve dans la composition de tous les bas-reliefs mithriaques. Le rôle que joue, dans le Zend-Avesta, cet oiseau symbolique, et le privilége qu'il avait de donner son nom à un des grades des mystères de Mithra justifient suffisamment cette constante répétition, et ont été, dans plusieurs ouvrages, l'occasion de dissertations qui me dispensent, sans doute, d'entrer ici dans aucun détail au sujet d'un pareil symbole.

Si le corbeau accompagne presque toujours les représentations figurées de Mithra que nous a léguées l'antiquité romaine, on n'en peut dire autant de l'aigle, bien que ce dernier oiseau prête son nom à l'un des grades les plus élevés des mystères de Mithra, et soit appelé dans les livres sacrés des Parses (3) le *gardien des deux portes du monde*. Nous ne le trouvons pas figuré sur le bas-relief d'Apulum, malgré l'analogie de composition qui existe entre ce monument et le bas-relief de Sarmizægethusa; et l'on ne connaît jusqu'à présent que deux autres monuments mithriaques sur lesquels il ait été sculpté ou gravé. Le premier est ce même bas-relief de la villa Altieri que j'ai déjà cité (4); le second est une pierre

(1) Pl. XIII, n° 1.
(2) *Ibid.*, n° 2.
(3) *Zend-Avesta*, t. II, p. 388.
(4) Ci-dessus, p. 461, note 1.

gravée du Musée de Florence, qui a été inexactement figurée ou décrite jusqu'à ce jour, quoiqu'elle se trouve reproduite dans la plupart des ouvrages relatifs au culte de Mithra, et dans plusieurs recueils justement estimés. Sur le bas-relief de la villa Altieri, l'aigle porte un foudre dans ses serres. Cette particularité ne s'observe ni sur l'intaille de Florence, ni sur le bas-relief de Sarmizægethusa; mais elle vient confirmer à la fois le témoignage du Zend-Avesta (1), celui du Boun-déhesch (2), et la teneur d'une inscription grecque bien connue (3), qui s'accordent à comprendre la foudre parmi les attributions de Mithra. On peut donc supposer avec toute vraisemblance que, sur le bas-relief de Sarmizægethusa, l'aigle était destiné à rappeler que Mithra, placé au ciel entre les deux portes du monde, la lune et le soleil, est le maître du tonnerre, de ce feu redoutable qu'il a reçu des mains d'Ormuzd pour punir les méchants sur la terre, et protéger les justes ou les purs contre Ahriman et les dews.

Je compléterai l'explication du tableau qui occupe le milieu de nos deux bas-reliefs en présentant ici quelques observations sur les deux figures que l'on voit à la droite du génie de l'équinoxe automnal. Ces figures ne sont pas une des particularités les moins curieuses de la composition de ce tableau. Celle qui porte sur ses épaules et par les jambes de derrière un taureau renversé ne s'est encore reproduite que sur quatre monuments mithriaques : un bas-relief découvert à Heddernheim en 1826 (4), un autre trouvé à Mauls dans le Tyrol (5), et deux fragments du Musée Pio Clementino (6);

(1) T. I, 2e part., p. 87, 95, 97, 180, 368 et *passim*.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 367 et 384.

(3) Cette inscription commence par ces mots : ΗΛΙΩ · ΜΙΘΡΑ · ΑCΤΡΟΒΡΟΝΤΟ· ΔΑΙΜΟΝΙ. Elle avait été copiée à Rome par Langermann. Voy. Reines., *Class.* I, n° 291.

(4) *Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde*, Ier Band, N° 9, Taff. I. — M. de Hammer, *Mithriaca*, pl. XIV.

(5) Heinr. Seel, *Die Mithrageheimnisse*, Aarau, 1823, Taff. XIX. — M. de Hammer, *Mithriaca*, pl. V.

(6) Zoëga (*Abhandlung.*, S. 176-177, n. 16, 17 und 25) en indique trois au Mu-

mais elle n'y est point accompagnée du personnage qui, sculpté ici immédiatement au-dessous d'une figure semblable, est placé à cheval sur un taureau debout. Le bas-relief d'Apulum et celui de Sarmizægethusa restent jusqu'à ce jour les deux seuls monuments romains, consacrés à Mithra, qui fournissent un exemple de cette dernière représentation. Le génie symbolique de l'Orient en revendique l'invention, et nous devons en chercher le type et l'interprétation sur les monuments figurés de l'ancienne Perse et dans le texte des livres de Zoroastre.

Les premiers objets qu'offrent à nos regards et à notre admiration les ruines de Tchéhelminar ou Persépolis sont les deux figures colossales, sculptées en ronde-bosse, qui décorent les faces latérales du grand portique de l'édifice principal. L'une représente un taureau debout, couvert de riches ornements (1) ; l'autre nous montre un buste humain uni au corps ailé d'un taureau également debout (2), composition conçue dans cet esprit synthétique qui se révèle dans la langue du Zend-Avesta, comme sur tous les monuments figurés des Perses. Selon le Zend-Avesta (3), le premier être créé par Ormuzd fut *le taureau premier*, *donné unique*, *double*, *pur et lumineux*, et de son corps naquit le premier homme au moment où l'animal symbolique fut tué par Ahriman (4). Or, il faut observer que les mots zends qui, dans le texte, servent à désigner ce premier taureau

sée Pio Clementino. Mais le dessin que je possède de celui auquel il donne le nº 25, prouve que l'illustre antiquaire avait été induit en erreur par sa mémoire, lorsqu'il déclarait absolument semblables, à la disposition près, les deux fragments coloriés qui sont décrits dans ses *Abhandlungen* sous les nᵒˢ 17 et 25. Mon dessin n'offre aucune trace d'une figure portant un taureau sur ses épaules, telle qu'il la dépeint en décrivant les deux fragments nᵒˢ 16 et 17.

(1) Voy. Porter's *Travels in Georgia, Persia*, etc., vol. I, pl. XXXI.

(2) Voy. *ibid.*, pl. XXXII et pl. XXXIII.

(3) Tom. I, 2e part., p. 87, 93, 164 et 171 ; tom. II, p. 17, 18, 163, 183, 319, 356 et 403.

(4) On sait que selon le Zend-Avesta (tom. II, p. 149, 260 et 294), la mort est une des productions d'Ahriman.

et ce premier homme, sont *gaya* ou *guëïé* (1), qui signifie à la fois *vie* ou *âme*, et *taureau* (2), et *gaya-méréta*, mot synthétiquement formé, et dans la composition duquel on trouve avec *gaya* (3), taureau ou vie, le mot *méréta* (4) auquel appartient la double signification d'*homme* et de *mortel*. De sorte que, dans l'acception vulgaire, le mot *gaya* offrait le seul sens de *taureau*, et *gaya-méréta* le seul sens de *taureau-homme*; tandis que, dans l'acception symbolique ou idéographique, le premier présentait l'idée générale de *vie*, et le second, l'idée particulière de *vie mortelle* ou *vie humaine* (5). Ces observations, qui me sont propres, m'avaient conduit, dès l'année 1825, à établir dans un Mémoire couronné par l'Académie royale des Inscriptions, que les deux colosses du portique de Tchéhelminar ou Persépolis sont, l'un, le représentant idéographique de la vie ou du principe de la vie, et l'autre, le représentant idéographique de la vie humaine ou mortelle. Elles me conduisent maintenant à faire remarquer que, sur le bas-relief romain d'Apulum (6), comme sur celui de Sarmizægethusa (7), la figure humaine

(1) On trouve aussi les formes *guëïéhé, guéoué, gucé, guéem,* selon l'orthographe d'Anquetil.

(2) Voy. le *Vocabulaire zend, pehlvi et français* d'Anquetil, dans le tom. II du *Zend-Avesta*, p. 452. — J'avoue que j'ai peine à comprendre comment Anquetil n'avait pas été frappé de la double signification attribuée au mot zend *gaya* ou *guëïé*, et comment il avait méconnu le sens symbolique de tous les passages des livres de Zoroastre, où il est question du premier taureau, donné par Ormuzd. « On » ne peut s'empêcher, dit-il (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. XXXVII, p. 642), » d'admirer qu'un homme (Zoroastre) qui a si bien représenté la nature du premier » Être et l'ordre qu'il a établi dans l'univers, débite après cela des faits aussi éloignés » de nos idées que le sont ceux qui regardent ce qu'il appelle le *premier Taureau.* »

(3) Des mots zends *gaya* et *gava* se sont formés les mots pehlvis et persans *gaïo* et *gâo*, taureau, et le verbe persan *zaden*, vivre. Les mots sanscrits *gao* et *gava*, taureau ou bœuf, et les mots grecs γαῖα, γέα γῆ, ζοΐα, ζωή, ζάω, Ζὴν, Ζεὺς, me semblent appartenir au même radical que *gaya*, *gava*, *gaïo*, *gâo*, et *zaden.*

(4) De *mĕrĕta* s'est formé le mot persan *mard*, qui signifie également *homme* ou *mortel.*

(5) Les auteurs orientaux modernes n'ayant point connu la véritable signification du mot zend composé *gaya-mĕrĕta*, en ont fait, sous la forme *Gaïomard* ou *Kaïomorts,* le nom propre du premier roi des Perses.

(6) Pl. XIII, n° 2.

(7) *Ibid.*, n° 1.

qui monte un taureau debout reproduit une idée analogue, sinon semblable, à celle qu'expriment, à Persépolis et sur un grand nombre de cylindres, cônes, etc., la représentation d'un être moitié taureau, moitié homme, et, dans le Zend-Avesta, le mot *gaya-méréta*, appliqué au premier homme né du corps du taureau. Sur nos deux bas-reliefs, l'agencement de la figure dont il s'agit, comparé à la forme particulière qu'affecte le *taureau-homme* des sculptures persiques, offre sans doute des différences notables. Mais, à part toute considération tirée de la chronologie des monuments, ou des procédés de l'art qui furent respectivement employés en Orient et en Occident, ces différences perdent beaucoup de l'importance qu'on pourrait vouloir y attacher, s'il est vrai, comme l'indique la gravure publiée par M. de Kœppen (1), que, sur le bas-relief de Sarmizægethusa, l'artiste romain ait donné une face humaine (2) au taureau debout qui sert de monture à l'un des deux personnages placés à la droite du génie de l'équinoxe automnal; car dans ce cas nous aurions évidemment ici une imitation du type même du *taureau-homme* des monuments figurés de la Perse.

Quoi qu'il en soit, on peut supposer avec toute raison que dans nos deux tableaux la représentation d'un jeune homme monté sur un taureau est un emblème de la vie humaine, comme le *taureau-homme* dont il vient d'être question. Cela posé, si l'on observe que cette représentation est placée au-dessous de la figure qui porte par les jambes de derrière un taureau renversé; si l'on tient compte du mouvement ascendant de cette dernière figure et de la position particulière ou inverse du taureau ainsi porté la tête en bas, on ne repoussera peut-être pas l'idée de considérer ces deux emblèmes comme ayant trait au cours de la vie, au dogme de la descente et de l'ascension des âmes, et probablement encore aux deux séries d'épreuves qui, dans les mystères de Mithra,

(1) Cette gravure est reproduite ici sous le n° 1 de la Pl. XIII.

(2) On retrouve la même intention dans la gravure publiée par M. de Hammer.

constituaient l'*hypobase* et l'*anabase* (1). L'intention positive qu'a eue le sculpteur de les mettre en rapport avec le sujet du tableau supérieur n'échappera certainement à l'attention de personne. On remarquera, en effet, que la figure qui monte un taureau et celle qui porte un taureau renversé sont disposées du même côté que celui où l'on voit, dans le tableau supérieur, un personnage à genoux devant la maison du capricorne. Ces deux figures et ce dernier personnage sont superposés de manière à former une ligne ascendante qui, du sol de la grotte, symbole de la terre ou du monde créé, nous conduit jusqu'à cette maison même du capricorne, laquelle, ainsi que je l'expliquerai plus loin, était, dans les mystères, la porte du soleil et du séjour céleste. Une semblable disposition, aussi exactement reproduite qu'elle l'a été sur chacun de nos deux bas-reliefs, ne saurait être sans doute attribuée à un effet du hasard ou à un caprice d'artiste; et, si je ne m'abuse, elle peut prêter quelque appui aux conjectures que les deux figures en question viennent de me donner lieu de soumettre au jugement du lecteur. Ces conjectures semblent même recevoir de la comparaison des deux bas-reliefs de Transylvanie avec les monuments cités de Mauls, de Heddernheim et du Musée Pio Clementino une confirmation assez positive. Car, si l'on examine attentivement la composition de ces divers monuments, on verra que, sur le premier, la figure qui tient par les jambes de derrière un taureau renversé, est placée, à la droite du spectateur, au bas des compartiments où sont représentées les épreuves de l'ordre supérieur ou ascendant qu'on appelait *anabase;* tandis qu'un taureau debout est sculpté, à gauche, au bas des compartiments dans lesquels on distingue le myste subissant les épreuves d'un ordre physique et inférieur dont se composait l'*hypobase*. Sur le second de ces bas-reliefs, celui de Heddernheim, la figure

(1) Voy. Nonnus (Συναγωγ. ἱστορ., § 6, p. 152; edit. *Æton.*, 1610) et l'inscription d'un bas-relief mithriaque, qui a été publié par l'abbé Vignoli dans sa Dissertation *De columna Antonini Pii*, p. 174.

qui porte un taureau renversé la tête en bas, est immédiatement suivie, vers l'occident, de deux groupes où l'on reconnaît le myste recevant de Mithra les insignes du grade d'*Hélios* (1), et plus loin se jetant à genoux devant le dieu. Dans le tableau supérieur, nous retrouvons ce même initié placé sur le char du Soleil et montant au ciel accompagné de Mithra qui remplit, on le voit, les fonctions de *psychopompe* ou conducteur des âmes. Il est donc évident, sans que j'aie besoin de le démontrer par l'explication des divers détails de ces deux tableaux, que la figure dont il s'agit est également ici en rapport avec des scènes qui ne peuvent avoir trait qu'au dogme de l'ascension des âmes.

L'état dans lequel nous sont parvenus les deux fragments cités du Musée Pio Clementino, sur lesquels on remarque aussi une figure portant par les jambes de derrière un taureau renversé, ne nous permet pas d'affirmer que les bas-reliefs dont ils faisaient partie reproduisaient des scènes psychologiques, analogues à celles que nous offrent les monuments d'Apulum, de Sarmizægethusa, de Mauls et de Heddernheim. Cependant on pourrait croire qu'il en était ainsi, au moins pour l'un de ces fragments. Car Zoëga, dans ses *Abhandlungen* (2), nous apprend que sur celui des deux qui est colorié, le mouvement de la figure en question est positivement ascendant, et qu'au-dessus de la grotte dans laquelle on voit gravir cette figure, on remarque deux personnages vêtus du costume mithriaque, l'un placé à genoux, l'autre debout et s'apprêtant à poser une couronne radiée sur la tête du premier. C'est ici que le marbre a été brisé; mais la description de l'antiquaire danois, toute succincte qu'elle est, nous montre évidemment qu'une pareille scène devait avoir une grande analogie avec celle qui est sculptée sur le bas-relief de Hed-

(1) M. de Hammer me paraît être dans l'erreur lorsqu'il confond *Helios* avec Mithra (*Mithriaca*, p. 177, note 13). J'explique ailleurs pourquoi *Hélios*, *Soleil*, était le titre même que recevait l'initié parvenu à un des grades supérieurs des mystères.

(2) Page 177-179, n° 17.

dernheim (1); et dès lors il est permis de supposer que, lorsque le monument était entier, elle s'y trouvait, comme ici, accompagnée de quelques autres représentations relatives à l'*anabase* ou à l'ascension des âmes.

Je regrette beaucoup d'avoir été obligé de donner autant d'étendue à ces dernières observations. Mais il m'a paru qu'elles pouvaient servir à justifier les conjectures que j'ai proposées au sujet des deux figures, dont l'explication, sur l'un comme sur l'autre de nos deux bas-reliefs, présentait quelque difficulté. J'ai cru d'ailleurs ne devoir négliger aucun moyen de mettre les archéologues à portée de prononcer avec toute connaissance de cause sur la valeur de ces conjectures, parce qu'à mon grand regret je me trouve encore ici en opposition, et avec l'auteur érudit de la Notice citée, et avec le savant orientaliste de Vienne dont il a adopté les idées. Séduit par l'opinion de M. de Hammer, qui, voulant attribuer une origine indienne aux épreuves et à la doctrine des mystères de Mithra (2), a déclaré que, sur le bas-relief de Mauls, la figure qui tient par une jambe de derrière un taureau renversé est la représentation d'une épreuve empruntée aux cérémonies funèbres des Indiens, M. de Kœppen n'a pas hésité à voir une représentation semblable dans la figure analogue qui est sculptée sur le bas-relief d'Apulum et sur celui de Sarmi-

(1) Zoëga, qui ne connaissait ni le bas-relief de Heddernheim, ni ceux d'Apulum et de Sarmizægethusa, avait été ainsi privé de l'avantage de rencontrer sur un monument complet la figure qui porte par les jambes de derrière un taureau renversé, la tête en bas. Les deux fragments de bas-reliefs où il avait observé cette figure, ne lui avaient offert ni le personnage placé à cheval sur un taureau debout, ni les autres scènes auxquelles se rattache cette composition symbolique dans les tableaux que j'ai décrits, et il n'avait pu se former une opinion arrêtée sur sa véritable signification ; aussi ne fait-il pas difficulté de déclarer, dans ses *Abhandlungen* (p. 177 et 178), que le sens et le motif d'une pareille représentation ne sont pas encore connus. Il penche à croire qu'elle pouvait se rapporter à l'une des peines ou des épreuves auxquelles on soumettait les initiés.

(2) Voy. *Wiener allgem. Literat. Zeitung*, 1816, n° 92. — Il est sans doute inutile d'avertir le lecteur que dans ses *Mithriaca* (p. 84 et suiv.), M. de Hammer, en décrivant les bas-reliefs de Mauls, d'Apulum et de Sarmizægethusa, reproduit son opinion sur l'origine indienne des doctrines et des cérémonies mithriaques.

zægethusa (1). Mais ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs n'a cité un texte ou un monument de l'Inde qui puisse justifier leur supposition, ni invoqué aucune autorité qui doive nous obliger à chercher ailleurs que dans les livres sacrés des Parses, dans les traditions orientales et dans les auteurs grecs et latins qui ont écrit sur les mystères de Mithra, l'explication de monuments consacrés à un culte dont l'origine persique ne peut être raisonnablement contestée. J'ajoute que M. de Kœppen ne s'est nullement arrêté à rechercher quelles sont les relations de la figure en question avec la scène du tableau supérieur et avec la figure qui est placée à cheval sur un taureau debout, dans le bas du second tableau. Il semble même n'avoir pas soupçonné qu'il pût exister aucun rapport particulier entre ces diverses représentations (2) ; et, tout en avouant qu'il ne saurait expliquer exactement l'épreuve que subit le personnage qui porte un taureau renversé, il paraît croire que l'autre personnage, celui que nous voyons placé à cheval sur un taureau debout, est le surveillant de la génération, et qu'il remplit des fonctions analogues à celles du dieu générateur appelé *Siva* chez les Indiens et représenté par eux assis sur un taureau blanc.

Je terminerai ici les observations que j'avais à faire sur les groupes, les figures et les symboles dont se compose le tableau qui occupe le centre de chacun de nos deux bas-reliefs. Les détails dans lesquels je suis entré à cette occasion nous permettent de reporter maintenant notre attention sur l'ensemble de ce tableau et d'y reconnaître Mithra dans ses fonctions particulières de roi de la terre et des vivants, ainsi que j'avais cru pouvoir l'annoncer. Placé ici au centre du monde créé, au milieu de

(1) *Nachricht*, etc., § VII.

(2) *Ibid.* — L'auteur des *Mithriaca* n'a pas davantage soupçonné l'existence des rapports que j'indique ici comme ayant échappé à la sagacité de M. de Kœppen. Après avoir parlé des épreuves indiennes et du bas-relief de Mauls, il s'exprime ainsi (*Mithriac.*, p. 89) au sujet des deux figures dont l'une porte un taureau, et dont l'autre est montée sur un taureau : « L'action de porter le taureau ou de le dompter » en montant dessus paraît donc, d'après ces figures, avoir été une de ces épreuves » rudes et pénibles par lesquelles devaient passer les initiés de Mithra. »

la région terrestre, Mithra s'y montre environné des figures et des emblèmes propres à retracer aux yeux des initiés les phénomènes du ciel mobile qui ont une influence directe sur ceux de la terre; les principaux phénomènes de la génération ; le mélange du bien et du mal ; les deux grandes époques de la vie humaine ; le sacrifice expiatoire du premier péché. Mithra y paraît jeune et imberbe, distribuant à la terre les différentes saisons, et ramenant au commencement de l'année, à l'époque de l'équinoxe du printemps, ce principe éternel de vie, de lumière, de chaleur, qui est la source de tous les biens de la terre et de son inépuisable fécondité. Nous l'y voyons enfin présidant d'une manière toute spéciale à la destinée morale et physique de l'homme, offrant à Ormuzd, en faveur du genre humain, un sacrifice symbolique de rédemption, et servant de guide et de modèle à l'homme pendant le séjour de son âme sur la terre.

II.

La description succincte que j'ai déjà faite du tableau qui est sculpté dans la partie inférieure des bas-reliefs d'Apulum et de Sarmizægethusa, l'explication du tableau qui lui est superposé, et la place même qu'il occupe sur ces monuments, ont dû préparer le lecteur à trouver ici la représentation de la région inférieure du monde, et Mithra dans ses fonctions de roi ou juge des morts et de roi de la région de l'enfer. Sur l'un et sur l'autre de ces bas-reliefs, nous voyons, en effet, au milieu de ce tableau inférieur, un quadrige qui roule de l'orient à l'occident, comme celui du Soleil, et qui porte un personnage imberbe, que son costume, sa coiffure et la scène dans laquelle il joue le rôle principal, nous permettent de prendre pour Mithra lui-même. Un jeune homme, également imberbe, occupe le devant du char, tenant de la main gauche les rênes des chevaux, et de la droite un flambeau élevé qui nous autorise à le considérer comme une personnification de

Phosphoros. Il dirige les chevaux à toute course vers un personnage barbu qui, à l'approche de ce quadrige, ainsi que je l'avais déjà fait observer, semble reconnaître qu'il est vaincu, et tombe à la renverse, accablé de terreur (1) ou saisi d'effroi (2). Mais autour du corps de cette dernière figure est enroulé un serpent qui redresse la tête et paraît vouloir se défendre. Le mouvement du reptile indique un état réel d'opposition ou d'hostilité, et achève à nos yeux de caractériser Ahriman, cet implacable ennemi d'Ormuzd et de Mithra que le Zend-Avesta appelle *l'ancien serpent infernal qui a deux pieds* (3). Cette expression remarquable reçoit ici une application immédiate et nous autorise à penser que, sur les bas-reliefs d'Apulum et de Sarmizægethusa, Ahriman est représenté comme il pouvait l'être sur les monuments mêmes de la Perse, et comme il l'était plus probablement encore sur ceux dont les Grecs de l'Asie-Mineure transmirent les types aux Romains.

Mithra, selon les livres zends, parcourt sans cesse le monde, d'une extrémité à l'autre, armé de son arc, de ses flèches, de sa massue et de son poignard d'or, et combattant sans relâche Ahriman, l'ennemi du ciel, l'ennemi de la terre, l'ennemi du genre humain. Il parcourt nuit et jour la terre dans tous les sens (4); *il va dessous les provinces et veille sur les morts,* dit textuellement le Zend-Avesta (5). Le tableau qui est sous nos yeux nous offre donc, on ne peut en douter, Mithra sur son char de lumière, poursuivant jusque dans les entrailles de la terre, jusque dans la région de l'enfer ou des ténèbres, le principe du mal, le roi des ténèbres et des dews, l'auteur de la mort, de la nuit, du froid, de tous les maux; poursuivant ce *serpent infernal qui a deux pieds* et qu'Ormuzd l'a chargé de combattre sans cesse et partout; poursuivant enfin

(1) Pl. XIII, n° 1.
(2) *Ibid.*, n° 2.
(3) Zend-Avesta, t. I, 2e part., p. 305 et 377.
(4) *Ibid.*, t. II. Jescht *de Mithra*, 24e cardé, 31e cardé, et ailleurs.
(5) *Ibid.* Néaesch de *Mithra*, p. 15, et Jescht *de Mithra*, 16e et 31e cardés.

cette *couleuvre ennemie de Mithra* (1), qu'il a déjà combattue et vaincue dans le ciel et sur la terre. L'attitude d'Ahriman annonce sa terreur, sa défaite et la supériorité de son rival. C'est ici à la fois le triomphe de la lumière sur les ténèbres, du bien sur le mal, du ciel sur l'enfer, de la chaleur sur le froid, de la vie sur la mort. C'est une nouvelle victoire qui achève de montrer à l'initié la toute-puissance de Mithra, son protecteur, son sauveur, et de justifier à ses yeux les épithètes de *Deus Sol invictus* et de *Deus omnipotens* que donnaient à cette divinité les formules romaines de consécration.

Une autre scène devait attirer non moins vivement son attention vers l'extrémité opposée de ce dernier tableau, c'est-à-dire vers les figures et les portiques qui sont placés à la droite du quadrige de Mithra. Mais le bas-relief de Zarmizægethusa et surtout celui d'Apulum, ayant été fracturés en cet endroit, nous ne pourrions nous former une idée précise du sujet que représente cette seconde scène, si nous ne la retrouvions figurée sur un autre bas-relief mithriaque qui, à l'exception de la plinthe ou du soubassement, est heureusement complet dans toutes ses parties, quoiqu'il ait eu beaucoup aussi à souffrir des injures du temps. Ce monument, qui est de petite dimension (2) et en beau marbre blanc, a été découvert dans les ruines d'Apulum, comme celui qui porte le n° 2 sur notre planche XIII. Il a été décrit très succinctement, mais non figuré (3) dans la Notice citée de M. de Kœppen (4); et le secours que j'en ai tiré me donne lieu de m'ap-

(1) Zend-Avesta, t. II, Jescht *de Mithra*, 4[te] cardé.

(2) Il a un peu moins de 11 pouces 8 lignes de haut, sur un peu plus de 7 pouces 11 lignes de large.

(3) Ce bas-relief n'est pas non plus figuré dans les *Mithriaca* de M. de Hammer, qui s'est borné à le décrire très succinctement aussi (p. 92).

(4) Pag. 14, § VIII. — M. de Kœppen (*ibid.*) et M. de Hammer (*Mithriaca*, p. 92, n° X) s'accordent à dire que ce bas-relief fait partie du Musée Battyani; mais M. l'abbé Hene m'a mandé que, quoique le monument dont il s'agit ait été découvert dans les ruines d'Apulum, il ne se trouve dans aucune des collections d'antiquités qui existent à Carlsbourg. Ce savant ecclésiastique paraît même ignorer dans quel lieu M. de Kœppen a pu le voir.

plaudir d'être parvenu à m'en procurer un dessin, grâce à la complaisance de M. l'abbé Hene (1), conservateur du Musée de Carlsbourg. Ce dessin, qui est fidèlement reproduit ici sous le n° 3 de la planche XIII, nous fait voir que, dans son ensemble, le monument dont il s'agit présente beaucoup d'analogie avec les deux bas-reliefs auxquels nous avons à le comparer. On peut même, dès un premier examen, juger que les détails de la scène qui en occupe la partie inférieure sont presque semblables à ceux que nous offrent les parties subsistantes des bas-reliefs nos 1 et 2 de la planche XIII, et à ceux que l'on devait trouver, à une place correspondante, sur ces deux bas-reliefs, lorsqu'ils n'avaient encore éprouvé aucun dommage; car, malgré la grossièreté du travail et l'état fruste du marbre, on distingue sans peine, dans le bas de ce second bas-relief d'Apulum, comme dans le compartiment inférieur des bas-reliefs nos 1 et 2, Mithra et Phosphoros placés sur un char qui roule de l'orient à l'occident et qui est lancé contre un personnage sous les traits de qui nous ne pouvons reconnaître qu'Ahriman. A l'extrémité opposée, nous voyons sous un premier portique une figure agenouillée aux pieds d'un personnage debout qui lève le bras sur elle, comme pour la frapper avec une arme que probablement il tenait à la main. Plus loin, sous un second portique, on remarque ici, de même que sur le bas-relief de Sarmizægethusa, deux autres personnages qui sont assis ou placés devant une espèce de massif que je n'hésite pas à prendre pour un tribunal. Leur costume et leur coiffure ne sauraient être déterminés, et ne fournissent, par conséquent,

(1) Je suis redevable des communications qui m'ont si libéralement été faites par M. l'abbé Hene à l'obligeance de M. de Steinbüchel, et à la protection éclairée que trouvent les lettres, les sciences et les arts auprès de Madame la baronne Jósika, épouse de S. E. le gouverneur de Transylvanie. En consignant ici l'expression publique de ma reconnaissance, je me fais un devoir et un plaisir d'ajouter qu'à diverses reprises Madame la baronne Jósika, que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement, a eu l'extrême bonté de m'envoyer les dessins ou les empreintes de plusieurs monuments antiques qui ont successivement été découverts en Transylvanie, depuis la publication de la Notice de M. de Kœppen, et sur lesquels j'aurai ailleurs l'occasion d'appeler l'attention des archéologues.

aucune indication qui puisse fixer notre opinion à l'égard de ces deux figures. Mais j'ai déjà eu lieu de faire observer que, sur le monument de Sarmizægethusa, celui de ces mêmes personnages qui est le plus rapproché du quadrige, paraît être assis, et qu'il est coiffé d'un bonnet phrygien et vêtu d'un costume asiatique, comme Mithra lui-même dans le groupe principal du second tableau de ce bas-relief. J'ajoute que la légende persane (1) nous représente Mithra assis sur un thrône, au milieu du pont Tchinevad, ayant à ses côtés l'ized *Raschné-rast*, et jugeant les actions bonnes et mauvaises des âmes. Celles-ci se présentent une à une devant ce tribunal divin, sous la conduite et la protection de l'ized *Sérosch* qui, s'étant avancé à leur rencontre, a disposé en leur faveur le chien (2), gardien du pont, et leur a fait accorder l'entrée de ce lieu redoutable. « Là, dit cette lé» gende, Mithra pèsera avec soin les bonnes actions comme » les mauvaises; et si les bonnes l'emportent sur les mauvaises, » ne fût-ce que du poids d'un cil, il enverra les âmes au para» dis. Si c'est le contraire, il les précipitera dans l'enfer; et, » suivant leurs mérites ou leurs péchés, des récompenses ou » des peines leur seront préparées et distribuées dans » sept cieux distincts, ou dans sept enfers également dis» tincts (3). »

L'ized Sérosch, selon le Zend-Avesta, seconde Mithra en qualité d'*hamkar* ou d'assesseur; et c'est lui, sans doute, que sous le premier portique du bas-relief n° 3 de notre planche XIII, on a voulu représenter au moment où il reçoit les serments d'un initié qui implore son assistance et fait à ses pieds l'abjuration de ses fautes ou de ses péchés. L'attitude de l'ized indique clairement de quel châtiment terrible serait suivie la violation des engagements solennels que le myste

(1) Voy. Hyde, *Hist. relig. veter. Persar.*, p. 244, edit. 2ª.

(2) On voit ici clairement que la réunion du chien de Mithra et des trois juges des âmes, sur le pont Tchinevad qui est placé entre la région du ciel et celle des enfers, constitue un mythe que les Perses avaient dû puiser à la même source où les auteurs occidentaux prirent l'idée du chien *à trois têtes* dont ils firent le gardien des enfers.

(3) Hyde, *ubi supra* — *Zend-Avesta*, t. 1, 2e part., p. 131, note 1.

vient de contracter avant d'être admis à comparaître devant le tribunal suprême du pont Tchinevad. Ce tribunal, si je ne me trompe, est ici placé sous le second portique de notre bas-relief; il est occupé par deux personnages qui ne peuvent être désormais pour nous que Mithra lui-même et Raschné-rast, l'ized de la médiation. C'est là que Mithra, roi et juge des vivants et des morts, prononcera sur le sort futur de l'initié que va lui présenter l'ized Sérosch; c'est là enfin que cet initié sera jugé et entendra l'arrêt qui doit lui ouvrir l'entrée des sept cieux et du Gorotman, ou le précipiter dans les ténèbres de l'enfer (1).

Si l'on compare maintenant entre eux les trois bas-reliefs n°s 1, 2 et 3 de la planche XIII, on ne pourra révoquer en doute que, lorsque les deux premiers de ces monuments étaient entiers, ils devaient offrir, l'un comme l'autre, à la droite du quadrige de Mithra, les deux arcades ou portiques et les

(1) Il ne sera pas sans intérêt de faire remarquer que les deux magnifiques ponts qui furent construits à Ispahan, sous le règne de Schâh Abbas-le-Grand, étaient décorés de deux rangées d'arcades ou de portiques qui les bordaient de chaque côté, dans leur partie supérieure, comme on peut s'en convaincre par les dessins qu'en a publiés Chardin (*Voyage en Perse*, etc., t. II, pl. XLIII, XLVII et XLVIII, p. 81 et suiv. et p. 101 et suiv.; éd. d'Amsterdam, 1735). Une semblable disposition doit probablement son origine à l'imitation de quelque système de décoration qui, dans l'ancienne Perse, avait pu être appliqué à l'embellissement des ponts. Une supposition de ce genre n'a peut-être rien d'invraisemblable, quand on considère que beaucoup d'autres usages, qui appartiennent à une époque ancienne, ont été conservés ou renouvelés en Perse dans les temps modernes et principalement au XVIe siècle qui, grâce au règne d'Abbas-le-Grand, fut aussi pour ce royaume l'époque de la renaissance des arts. Si ma conjecture paraissait être suffisamment justifiée par cette observation, elle me permettrait d'en soumettre une seconde au jugement du lecteur, en proposant de considérer comme une portion de la partie supérieure d'un pont persan, et du pont Tchinevad lui-même, les deux arcades ou portiques qui occupent une des extrémités du dernier tableau que je viens de décrire, et sous lesquels nous avons reconnu qu'on avait représenté deux scènes qui nous transportent nécessairement sur le pont Tchinevad, suivant la légende persane. Je ne dois pas omettre d'ajouter que parmi les sujets qui sont peints en miniature dans les deux manuscrits de la traduction hindoue du Viraf-namèh dont j'ai fait mention plus haut, on remarque les trois juges suprêmes des âmes placés sous des portiques qui sont semblables à ceux de nos trois bas-reliefs, à cela près qu'ils se terminent en ogive, ainsi que les portiques des deux ponts de Schâh Abbas-le-Grand.

quatre figures qui, sur le bas-relief n° 3, appartiennent aux deux parties dont se compose la scène que je viens de décrire et d'expliquer. On peut même affirmer que la disposition de ces portiques et de ces figures était à peu près la même sur les trois monuments. Cette comparaison et les conséquences que je me crois autorisé à en tirer achèvent ainsi de nous montrer que les deux scènes du tableau inférieur des deux bas-reliefs n°s 1 et 2 avaient été consacrées à représenter Mithra exerçant, dans la région inférieure de la terre ou du monde créé, les fonctions de roi des enfers et de juge des morts, que lui attribue le Zend-Avesta (1). Mais il est évident qu'en plaçant ici Mithra sur le quadrige du soleil et l'opposant à Ahriman, auteur de la mort, des ténèbres et du froid, on avait voulu, en même temps, mettre sous les yeux des initiés l'image de la lutte constante qui existe entre la vie et la mort, entre la lumière et les ténèbres, comme aussi l'image de la lutte particulière qui s'établit, pendant l'hiver, entre la nuit et le jour, entre le froid et la chaleur. Sous ce dernier point de vue, le troisième tableau de nos deux monuments devait servir à compléter la représentation des quatre saisons de l'année, et se liait ainsi, par des rapports physiques, au tableau du milieu, qui nous montre Mithra entouré des symboles propres à caractériser le printemps, l'été et l'automne.

M. de Kœppen, qu'on voudrait trouver moins disposé à chercher des explications ou des conjectures dans des traditions étrangères au système religieux des Perses, ne semble pas avoir compris le sujet de ce troisième tableau, quoiqu'il ait pu, comme moi, comparer les deux bas-reliefs n°s 1 et 2 avec le second bas-relief d'Apulum qui est figuré ici sous le n° 3 et dont il a donné lui-même une description dans sa Notice (2). Il a cru y voir (3), au lieu de deux arcades ou portiques, deux grottes, dans la première desquelles on aurait

(1) Tom. II, Néaesch *de Mithra*, p. 15; Jescht *de Mithra*, 26e cardé, p. 225.
(2) *Nachricht*, etc., § VIII, p. 14.
(3) *Ibid.*, § VII, p. 12.

représenté une flagellation. Il n'énonce aucune opinion à l'égard des deux personnages qui sont placés dans la seconde; il se borne à les indiquer; mais il pense que le char sur lequel il reconnaît cependant qu'on a voulu représenter Mithra, sort de cette seconde grotte (1); et, sans tenir compte de l'attitude du personnage barbu qui est entouré d'un serpent et vers qui le char se dirige, il propose, au sujet de cette dernière figure, plusieurs interprétations qui prouvent que l'idée toute naturelle de voir ici représentés Ahriman, la région des enfers et le tribunal des morts ne s'était pas offerte à son esprit (2). Ce personnage, sous les traits de qui Ahriman est si bien caractérisé, lui paraît être (3) ou un *héliodrome* (4) représentant le cours du soleil au moyen du serpent dont son corps est entouré; ou *un véritable Arimaspe* (*einen wahren Arimaspen*) absorbé dans la méditation et cherchant à fléchir la colère des dieux par des prières et par des promesses d'offrandes; ou une divinité indienne, *Prasarparni*, qu'on représente, dit-il, entourée d'un serpent, et qu'il croit être identique avec *Persephoné* ou *Proserpine* (5); ou enfin, ajoute-t-il, « *Ophiucus* lui-même, l'*Asclepius* des anciens, qui

(1) *Nachricht*, etc., § VII, p. 12.

(2) Je regrette d'avoir aussi à remarquer que cette interprétation ne s'est pas davantage présentée à l'esprit de M. de Hammer. Il se borne à dire (*Mithriaca*, pag. 89 et 90), avec un laconisme qui laisse peut-être quelque chose à désirer : « Sur le bas-relief inférieur (mutilé du côté gauche), on voit encore deux » autres épreuves : celle de la course aux chevaux, qu'on a déjà vue parmi les épreu- » ves du monument du Tyrol, et puis la figure d'un homme entouré d'un serpent, » dont l'attitude et les contorsions montrent assez combien est pénible cette épreuve. »

(3) *Nachricht*, etc., p. 13.

(4) M. de Kœppen a probablement pris le mot *Heliodromus* dans une leçon reconnue vicieuse d'un passage de la lettre de saint Jérome à Læta. La vraie leçon, d'après les meilleurs manuscrits, est *Helios*, *Bromius*.

(5) Ce rapprochement de *Prasarparni* et de *Persephoné* ou *Proserpine* avait déjà été indiqué par M. de Kœppen dans un Mémoire intitulé : *Die dreygestaltete Hecate und ihre Rolle in den Mysterien* (Wien, 1823, in-4°, fig.; p. 6), où il avait eu soin de citer M. le capit. Fr. Wilford, à qui l'idée en appartient. Ce dernier, comme on sait, est l'auteur d'un Mémoire qui a été inséré dans le tome V des *Asiatic Researches*, et dont l'objet est de chercher à prouver que le culte des divinités *cabiriques*, celui de Cérès et de Proserpine, enfin les mystères d'Éleusis et les rites de

» donne la vie intellectuelle, le médecin qui tue, le rédemp» teur, le libérateur de l'âme, qui la ramène au ciel, etc. » Ces quatre suppositions ne sont applicables, ni les unes ni les autres, il faut bien le dire, à la composition du tableau qu'il s'agissait d'analyser; et il m'est peut-être permis, sans trop de présomption, de douter que dans les autres conjectures énoncées par M. de Kœppen à l'égard de ce même tableau, non plus que dans celles-ci, on puisse trouver matière à une objection sérieuse contre les explications que j'ai cru devoir proposer moi-même.

(*La suite au volume suivant.*)

Félix LAJARD.

l'Initiation, ont une origine indienne. C'est là que M. Wilford avance que le nom sanscrit *Prasarparni* (sic) signifie *celle qui est entourée de grands serpents*, et que ce nom est identique avec *Persephoné* ou *Proserpine* (*Asiat. Researches*, t. V, p. 298; édit. in-8°) ; mais cet auteur ne cite aucun texte sanscrit qui nous fasse connaître une divinité du nom de *Prasarparni.* M. Ouvaroff, dans son *Essai sur les mystères d'Éleusis*, a, au reste, jugé sainement les conjectures très hasardées de M. Wilford, et a conclu en disant (p. 29 et 114, 3e édit.) : « Il serait plus important de chercher » les traces des mystères dans le système religieux des Indiens. Excepté la formule » expliquée par Wilford, on n'y a découvert, ce nous semble, aucun autre vestige » de semblables institutions. »

APOTHÉOSE D'ALCMÈNE.

(*Monuments*, pl. x *et* pl. B, 1837.)

Cette peinture offre la représentation d'un sujet mythologique très curieux, mais peu connu, et qui ne se trouve sur aucun des monuments de l'art ancien, dont la description nous a été transmise par Pausanias, Pline, ou autres auteurs, ou de ceux qui ont été jusqu'à présent découverts.

Alcmène, la dernière parmi les femmes mortelles qui eût inspiré une passion au maître des dieux, et la mère du héros si célèbre que ses nombreux exploits firent élever au rang des dieux, a dû naturellement être l'objet d'une grande vénération dans toute la Grèce, mais surtout à Thèbes.

Simple dans son origine, comme la plus grande partie des mythes helléniques, celui-ci a reçu successivement des additions et des variations. Dans l'Iliade (1) il en est parlé succinctement; les liaisons d'Alcmène avec Jupiter et les artifices de Junon pour retarder son enfantement, y sont rappelés. Dans la Necyomantie de l'Odyssée (2), Alcmène est représentée parmi les héroïnes qui jouissent d'un bonheur éternel dans l'Élysée.

Au commencement du bouclier d'Hercule, attribué à Hésiode, le poëte raconte les circonstances qui ont précédé et accompagné le mariage d'Alcmène; et par les éloges qu'il en fait, on voit qu'elle était considérée alors comme un modèle parfait de vertu, de sagesse et de beauté.

(1) Lib. XIV, vers. 323; lib. XIX, vers. 99-119.
(2) Lib. XI, vers. 265.

Ἥ ῥα γυναικῶν φῦλον ἐκαίνυτο θηλυτεράων
εἴδεΐ τε μεγέθει τε· νόον γε μὲν οὔτις ἔριζε
τάων, ἃς θνηταὶ θνητοῖς τέκον εὐνηθεῖσαι.
τῆς καὶ ἀπὸ κρῆθεν, βλεφάρων τ' ἀπὸ κυανεάων
τοῖον ἄηθ', οἷόν τε πολυχρύσου Ἀφροδίτης,
ἡ δὲ καὶ ὣς κατὰ θυμὸν ἑὸν τίεσκεν ἀκοίτην,
ὡς οὔπω τὶς ἔτισε γυναικῶν θηλυτεράων.

Hesiod. *Scut. Herc.*, vers. 4-10.

En effet, selon le témoignage universel des auteurs les plus accrédités, Jupiter n'eut recours à la ruse dont il fit usage, que parce qu'il désespérait de triompher de la vertu d'Alcmène par aucun moyen de séduction (1).

Sans entrer dans des détails généralement connus, on se bornera à rappeler quelques traits principaux qui serviront à faciliter l'explication de la peinture dont il est question.

Alcmène était fille d'Électryon (2), qui succéda au trône de Mycènes, après la mort de son père Persée, qui en fut le fondateur. Ainsi, son origine était des plus illustres, puisqu'elle descendait de Jupiter à la troisième génération. Le père d'Électryon laissa encore plusieurs fils, dont Mestor, Sthénélus et Alcæus sont aussi devenus célèbres. Amphitryon, fils de ce dernier (Alcæus), étant devenu épris de sa cousine Alcmène, elle lui fut promise par Électryon sous la condition qu'il vengerait la mort de ses fils, qui avaient été tüés dans une incursion par les Teleboëns. Amphitryon se mit en campagne, et ayant eu un premier succès, retourna à Mycènes avec une portion du butin qu'il avait repris. Ayant eu le malheur de tuer Électryon par mégarde, Amphitryon fut obligé de quitter Mycènes et se retira à Thèbes. Alcmène l'accompagna, mais ne voulut pas consentir à la célébration de leur mariage, jusqu'à ce qu'Amphitryon eût vengé la mort de ses frères, selon

(1) Diodor. Sicul., lib. IV, 9.
(2) Scholia in *Iliad.* Ξ, vers. 323; Apollodorus lib. II, cap. IV, 5sqq.

la condition imposée par Électryon. Après avoir sollicité et obtenu des secours de Créon, roi de Thèbes, des Phocéens et des Locriens, Amphitryon entreprit une expédition contre les Teleboëns et les Taphiens, les défit, tua Ptérélas leur roi, et partagea les îles qui formaient ses états entre plusieurs des chefs qui l'avaient aidé dans cette entreprise; entre autres à Hélius et Céphalus, qui y fondèrent des villes auxquelles ils donnèrent leurs noms. Amphitryon ayant ainsi réussi, se mit en chemin pour retourner à Thèbes, avec un grand butin; mais, la veille de son arrivée, Jupiter le prévint et surprit Alcmène, lui apportant une coupe d'or (1) et divers objets précieux comme témoignage de sa victoire.

Après leur mariage, Alcmène et Amphitryon continuèrent de résider à Thèbes, où ils s'occupèrent de l'éducation de leur fils. Son père l'instruisit dans les exercices militaires et dans l'art de la guerre, et l'ayant accompagné dans l'expédition contre Erginus et les Minyens d'Orchomenos, il périt en combattant vaillamment (2).

Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur les événements postérieurs de la vie de notre héroïne. Suivant les uns, elle continua de résider à Thèbes avec les Héraclides, jusqu'à ce que ceux-ci, poursuivis par Eurysthée, furent obligés de quitter cette ville, et de se réfugier à Athènes. C'est la tradition suivie par les tragiques, entre autres par Euripide, à qui on peut reprocher d'avoir, dans ses Héraclides (3), représenté Alcmène comme prenant une vengeance cruelle et fort peu convenable à son caractère noble et élevé. Après la victoire de Thésée, Alcmène retourna à Thèbes, et, selon les mêmes auteurs, y mourut.

Suivant d'autres traditions, Alcmène, après la mort d'Am-

(1) Sur le coffre de Cypselus, Jupiter était représenté comme ayant pris la forme d'Amphitryon et présentant à Alcmène une coupe (κύλικα) et un collier. Pausan., *Eliaca*, I, cap. XVIII, 1. Selon Charon de Lampsaque cette coupe se voyait à Sparte Athen. lib. XI, pag. 482.

(2) Apollodorus, lib. XVII, cap. IV, 8, 9, 10.

(3) Vers. 928 sqq.

phitryon, se retira à Ocalea près d'Haliartus en Bœotie, où elle épousa Rhadamanthe (1) qui, chassé de la Crète, était venu se réfugier dans la Bœotie, et vécut avec lui jusqu'à sa mort; à l'appui de cette version on montrait auprès d'Haliartus le tombeau d'Alcmène.

D'après le récit des Mégariens (2), Alcmène mourut sur leur territoire en se rendant d'Argos à Thèbes, et ils montraient son tombeau à la descente de la citadelle de Mégare, auprès de l'Olympeium. Ils racontaient que, lors de sa mort, il s'éleva une dispute entre les Héraclides, dont les uns voulaient retourner à Argos pour y porter son corps, et les autres, sous prétexte que les tombeaux d'Amphitryon et des enfants d'Hercule et de Mégare étaient à Thèbes, prétendaient qu'Alcmène devait être enterrée dans cette ville. L'oracle de Delphes, consulté à ce sujet, répondit qu'il valait mieux l'ensevelir à Mégare.

Selon le récit de Phérécydes (3) et de quelques autres auteurs anciens, Alcmène étant morte à Thèbes dans un âge fort avancé, les Héraclides qui habitaient sa maison, autrefois celle d'Hercule dans l'Agora, auprès des Portes Électrides, lui rendirent les honneurs funèbres. Pendant qu'ils transportaient son corps au tombeau, Jupiter ordonna à Hermès de l'enlever furtivement, de lui rendre la vie et de la conduire dans les Iles Fortunées pour la donner en mariage à Rhadamanthe. Hermès obéit à ces ordres, et substitua une pierre dans le cercueil au-lieu du corps. Les Héraclides qui portaient le cercueil, étonnés de le trouver si pesant, le déposèrent, et l'ayant ouvert, au lieu du corps y trouvèrent la pierre, qu'ils enlevèrent, et placèrent dans le bois sacré où est situé l'héroüm élevé à Alcmène dans la ville de Thèbes.

Il paraît singulier que Pausanias ne fasse pas mention de ce bois, et de l'héroüm, dans sa description de Thèbes. Il dit (4) y

(1) Apollodorus, lib. II, cap. IV, 11; Plutarch. *in Romulo*, cap. XX.
(2) Pausanias, *Attica*, cap. XLI, 1.
(3) Antoninus Liberalis, *Metamorph*, cap. XXXIII.
(4) *Bœotica*, cap. XI, 1.

avoir vu les restes de la maison d'Amphitryon, et le *thalamos* d'Alcmène construit par Trophonius et Agamède, et il ajoute (1) qu'elle n'y a pas de tombeau, mais qu'après sa mort elle fut changée en pierre. Il remarque ensuite que les Thébains ne s'accordent pas avec les Mégariens dans leur récit à ce sujet.

Nous allons passer maintenant à l'examen de la peinture, qui, outre l'intérêt du sujet, a celui de présenter le nom de son auteur *Python*, artiste jusqu'à présent inconnu, désigné par l'inscription ΠΥΘΩΝ ΕΓΡΑΦΕ qui se voit au-dessus du tableau. L'auteur de la composition a évidemment suivi, quant au fond, la tradition rapportée par Phérécyde, quoique avec des circonstances différentes à beaucoup d'égards. La composition est disposée sur deux plans qui indiquent deux scènes; l'une sur la terre, l'autre dans les régions supérieures. Au centre du premier plan est un bûcher funèbre (πυρὰ) formé de longues pièces de bois rangées transversalement, et dont la partie supérieure imite la forme d'un autel (2) orné de triglyphes doriques; une femme, que l'inscription ΑΛΚΜΗΝΗ indique être *Alcmène*, est représentée au-dessus. Elle paraît se relever comme d'un profond sommeil; son mouvement exprime la surprise qu'elle éprouve et la frayeur dont elle est agitée. Elle est vêtue d'une longue tunique (χιτών) surmontée d'un péplos richement brodé. Sa tête est couverte d'un voile, symbole à la fois de mariage et de rits funéraires.

D'un côté du bûcher est *Amphitryon* (ΑΜΦΙΤΡΥΩΝ), l'époux d'Alcmène, et de l'autre, un personnage coiffé du *pileus*, et désigné par le nom d'*Anténor* (ΑΝΤΗΝΩΡ). L'un et l'autre tiennent des torches, et sont occupés à mettre le feu au bûcher. Le dernier de ces deux personnages paraît être effrayé de la scène dont il est témoin, et vouloir s'en éloigner.

Le second plan n'est pas sur la terre, il nous transporte dans le séjour des immortels. Là on aperçoit à gauche le

(1) *Bœotica*, XVI, 4.

(2) Ara sepulchri. Virgil. *Æneid.* lib. VI, vers. 177 et Servius, *in hunc locum.*

le protecteur d'Alcmène (ΖΕΥΣ) qui est venu la rappeler à la vie et lui donner l'immortalité. Il n'est pas question ici du ministère d'Hermès comme dans le récit de Phérécydes, mais *Jupiter* lui-même a suscité un orage, et deux de ses foudres qui ont rappelé Alcmène à la vie (1) se voient au pied du bûcher. Par ses ordres, deux des *Hyades*, représentées comme des hydrophores (2) font tomber une pluie abondante qui éteint le feu destructeur (3). Un nuage épais, qui plane au-dessus du bûcher, dérobe aux yeux des assistants la merveille qui s'opère, et en même temps, l'arc-en-ciel, qui entoure le nuage, indique le retour d'un temps serein. A l'autre extrémité de la scène, paraît l'*Aurore* (ΑΩΣ), figurée probablement pour indiquer que l'action se passe à l'aube du jour (4). Ainsi aux funérailles de Patrocle, le feu du bûcher qui dura toute la nuit ne s'éteignit que le matin (5).

L'auteur de la peinture, en représentant Amphitryon comme survivant à Alcmène et lui rendant les derniers devoirs, s'est éloigné de l'opinion généralement reçue, qu'Amphitryon mourut dans l'expédition contre Erginus. Il aura suivi probablement quelque tradition particulière en y introduisant Anténor, personnage qui nous est tout-à-fait inconnu ; peut-être paraissait-il dans quelque tragédie, soit dans celle d'Euripide, soit dans celle de quelque autre auteur dramatique.

A l'exception du Troyen Anténor, allié et parent de Priam,

(1) Suivant une superstition ancienne, les corps frappés de la foudre n'étaient pas sujets à la corruption. Plutarch. *Sympos.* lib. IV, prov. 2.

(2) Παρθένοι ὀμβροφόροι, Aristophan. *Nubes*, 297.

(3) Il y a beaucoup d'analogie entre les circonstances de l'apothéose d'Alcmène et celle de son fils. Lorsque Hercule fut sur le bûcher, que le feu y eut été mis, et que les flammes commencèrent à s'élever, des foudres continuels sortirent du ciel et réduisirent le tout en cendres. Iolaüs ensuite, ayant cherché les restes du corps, et n'en trouvant pas, il s'éleva une opinion que, suivant une prédiction de l'oracle, le héros avait été transféré des mortels parmi les dieux. Diod. Sicul., lib. IV, cap. 38.

Aux funérailles de Patrocle il est aussi question de l'intervention céleste. Achille invoque Boreas et Zephyrus, afin d'exciter les flammes du bûcher, et il leur fait vœu de riches présents. *Iliad.*, Ψ, vers, 192-211.

(4) Ἦμος δ' ἠριγένεια φάνη ῥοδοδάκτυλος ἠώς. Homer. *Iliad. et Odyss.*

(5) *Iliad.*, Ψ, vers. 226. Il paraît que le brûlement des corps se faisait généralement pendant la nuit.

aucun individu de ce nom n'a été célèbre dans l'antiquité. Héraclide de Pont cependant fait mention d'un autre Anténor, d'après une tradition locale de l'île de Céphalonie (1).

Cet Anténor délivra sa patrie en tuant un tyran cruel qui l'opprimait, et en reconnaissance de ce service, il fut investi du pouvoir suprême par les suffrages de ses concitoyens. Comme Amphitryon a eu des rapports avec l'île de Céphalonie, dont il fit la conquête et qu'il donna ensuite à Céphale, ainsi que nous l'avons précédemment dit, on pourrait conjecturer que c'est le même personnage qui est ici représenté. Le nom du tyran tué n'est pas rapporté; mais on sait qu'il était fils de Pronesus et petit-fils de Céphale, et conséquemment devait vivre à une époque peu éloignée de celle dont il est ici question. Au reste, les anachronismes sont assez fréquents dans les mythes anciens, et nous savons qu'on n'était guère scrupuleux à cet égard.

Diverses particularités dignes d'attention se remarquent dans ce tableau; entre autres, la forme des bûchers funèbres qui étaient en usage chez les Grecs, et dont les représentations sont rares, puisque l'on n'en peut citer que trois autres exemples, qui ne sont même connus que depuis peu de temps; l'un nous est fourni par le vase de Crœsus (2), et les deux autres par deux vases peints sur lesquels est représentée l'apothéose d'Hercule (3). Un vase renversé qui se voit au pied du bûcher indique les libations qui s'y faisaient. La manière dont le nuage ou brouillard et l'arc-en-ciel sont indiqués, ainsi que la représentation des Hyades, sont aussi à remarquer.

Parmi les honneurs rendus à Alcmène, nous voyons qu'un autel lui était élevé dans le temple d'Hercule Cynosarge, dans

(1) *Polit.* XXXI, 31.

(2) *Annales de l'Institut de Correspondance Archéologique.* Paris, 1833, *Mon. inéd.*, pl. LIV.

(3) Un de ces vases est dans la collection du prince de Canino. Voyez de Witte, *Catalogue*, n° 96. L'autre a été publié par M. Gerhard *Ant. Bildw.*, taf. XXXI. Un vase de la collection du prince de Canino offre *Alcmène* près d'Hercule Micali, *Storia*, Tav. 89.

le Céramique à Athènes (1); et il devait en être de même dans d'autres lieux (2). Il est aussi parlé de statues et de tableaux où elle était représentée (3). Parmi ces derniers il y en avait un de Zeuxis, dans lequel elle assistait à l'exploit de son fils qui étrangle les serpents envoyés dans son berceau, sujet qui se retrouve souvent, entre autres dans une peinture d'Herculanum (4), et sur un beau vase grec du Musée du Louvre (5).

Mais le monument qui a le plus de rapport avec le sujet de notre peinture, c'est un bas-relief qui se voyait à Cyzique, dans le temple dédié à Apollonis, mère d'Attale et d'Eumène, rois de Pergame (6). Hercule déjà admis au nombre des dieux, y était représenté conduisant Alcmène sa mère aux Champs-Elysées, pour la marier à Rhadamanthe : on y lisait cette inscription (7) :

Ἀλκίδας ὁ θρασὺς Ῥαδαμάνθυϊ ματέρα τάνδε
Ἀλκμήναν ὅσιον πρὸς λέχος ἐξέδοτο.

Le même sujet se voit dans une peinture du tombeau des Nasons (8), qu'on avait expliquée comme représentant Alceste ramenée du séjour des morts, et présentée à Admète par Hercule. Mais Visconti (9) avec sa sagacité ordinaire, y a reconnu Hercule présentant à Rhadamanthe sa mère Alcmène, voilée comme une nouvelle mariée. Le héros, qui est accom-

(1) Pausanias, *Attic.*, cap. XIX, 3.

(2) Cette vénération pour Alcmène se voit par la tradition rapportée par Plutarque, qu'Agésilas, roi de Sparte, voulant faire transporter les restes d'Alcmène à Lacedémone, envoya des gens à Haliartus qui firent l'ouverture de son tombeau; mais on n'y trouva que deux vases de terre, un bracelet d'airain, et une plaque de cuivre sur laquelle il y avait une inscription en langue inconnue. *De Socratis Genio*, pag. 577 et 578.

(3) Plinius, lib. XXXIV, cap. VIII, s. 19, 11; XXXV, cap. IX, 36, 2.

(4) *Pitture*, I, tav. 7; Millin. *Galer. mythol.*, XCVII, 430.

(5) De Witte, *Catal. des vases du chev. Durand*, n° 264.

(6) Visconti, *Iscrizioni Greche Triopee*. Rome, 1794.

(7) Jacobs. *Anthol. Palat.* Lipsiæ, 1813. Tom I, pag. 62.

(8) Tav. X.

(9) *Ut supra*, note 6.

pagné de Minerve, est debout, tandis que Rhadamanthe est assis dans l'attitude imposante d'un juge.

La peinture qui occupe l'autre face du vase (pl. B., 1837) est aussi disposée sur deux plans, et les figures du second plan, étant supposées dans l'éloignement, sont aussi de moindre proportion ; on n'en aperçoit que la partie supérieure.

Au premier plan, *Bacchus* imberbe tenant un thyrse et une couronne, est représenté entre deux ménades ou bacchantes. Au second plan, sont également trois figures, dont celle du milieu, tenant un thyrse ou un sceptre, paraît être *Sémélé* qui vient d'être élevée dans les cieux. Elle y reçoit les hommages d'un jeune satyre et d'un vieux Silène; le premier lui présente une patère, symbole des libations; le dernier a les mains levées, en signe d'adoration.

Comme mère de héros élevés au rang des dieux du premier ordre, Sémélé, aussi bien qu'Alcmène, jouit d'honneurs particuliers. Ainsi dans l'inscription à la mémoire de Regilla, composée par Herode Atticus, grand investigateur des mythes et usages archaïques, elles sont décrites comme présidant aux chœurs des héroïnes qui jouissent dans l'Élysée d'une heureuse immortalité.

Ἐς χορὸν ἐρχομένην προτεράων ἡμιθεάων,
Ἥ λάχεν Ἠλυσίησι χοροστασίησιν ἀνάσσειν,
Αὐτή τ', Ἀλκμήνη τε, μάκαιρά τε Καδμειώνη.

Vers., 57-59.

On ignore le lieu où le vase a été découvert; mais la forme, la fabrique, et le style du dessin, indiquent qu'il provient des poteries de l'ancienne Lucanie, appelée aujourd'hui la Basilicata. Il ressemble entièrement à ceux sur lesquels on trouve le nom d'*Astéas* (1), qui probablement était de la même époque et de la même école que *Python* (2). Les lettres des

(1) Millin, *Peintures de vases*, tom. I, pl. III; Millingen, *Vases grecs*, pl. XLVI; idem, *Ancient inedited Monuments*, pl. XXVII.

(2) Sur un vase de Vulci (Micali, *Storia*, tav. 90) on trouve le nom de *Python*

inscriptions y sont aussi gravées à la pointe et non peintes suivant l'usage ordinaire. Sa forme est analogue à celle des vases appelés *Cratères*; les anses seulement sont placées plus haut, et les proportions, surtout celles du pied, sont moins élégantes.

Ce beau vase fut apporté d'Italie par M. Tresham, artiste anglais, qui y avait fait un long séjour; il se trouve maintenant dans la belle collection d'objets d'art antiques et modernes, à Castle-Howard, dans le comté d'York en Angleterre. Le Comte de Carlisle, qui en est le possesseur, a bien voulu, avec la libéralité qui le caractérise, en faire faire des dessins très fidèles et me les communiquer.

JAMES MILLINGEN.

comme potier ΠΥΘΩΝ ΕΠΟΙΕΣΕΝ; ce fabricant n'a aucun rapport avec le peintre dont il est ici question. D'ailleurs ils étaient séparés l'un de l'autre par un intervalle de temps, peut-être de 150 à 200 ans. Voyez Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, octobre 1836.

SUR LES NOMS TRACÉS A LA POINTE

SOUS LE PIED DE QUELQUES VASES GRECS.

Grâce aux heureuses découvertes qui résultent des fouilles exécutées sur le sol italique, l'étude des vases grecs est devenue la branche la plus curieuse et la plus féconde de la science archéologique. Tous les faits, même les plus indifférents en apparence, que ces vases nous révèlent, doivent être recueillis avec soin à mesure qu'ils se montrent, et expliqués, ou, tout au moins, rapprochés des faits analogues; car ils peuvent fournir des lumières inattendues sur d'autres points plus importants et qui sont demeurés obscurs.

Je pense donc que les lecteurs de nos *Annales* ne verront pas sans intérêt les observations suivantes sur un fait qui a occupé déjà plusieurs savants archéologues, sans qu'ils en aient pu donner jusqu'ici d'explication satisfaisante.

Il s'agit des inscriptions grecques tracées à la pointe sous le pied de certains vases antiques. Ce sont ordinairement, comme on sait, des sigles, des monogrammes qui ont paru jusqu'ici inintelligibles (V. *Mus. étrusque du prince de Canino*, n[os] 11 bis, 35, 78, 80, 82, 83, 84, 90, 146, etc.), et qui pourraient être, ainsi qu'on l'a conjecturé, des signes de fabriques; mais quelquefois aussi ce sont des mots entiers ou des portions de mots qui indiquent certainement des *noms de vases*.

M. Panofka est, je crois, le premier qui ait signalé ce fait remarquable, qu'il a lié à la question des noms que les anciens donnaient aux diverses formes de vases. Ce docte archéologue n'a cité que ces exemples, les seuls qu'il connût

alors : 1° Les lettres ΚΑΛ et ΥΔΡΙ, sous deux vases de la collection Blacas, ayant la forme de ce qu'il appelle *hydrie corinthienne*, vase à trois anses. 2° Le mot ΗΥΔΡΙΑΣ (Panofka, *Rech.*, p. 8), sous un vase du Vatican d'une forme analogue. Ces mots ont paru désigner le nom du vase même sous le pied duquel ils ont été tracés. 3° Enfin le mot ΟΞΥΒΑΦΑ (1) sous un exemplaire du *vaso a Campana*. Naturellement il en a dû conclure que cette espèce de vase s'appelait *oxybaphon*; conséquence qui nous a paru être en opposition avec tous les textes que fournit l'antiquité écrite.

Cette opinion offre d'ailleurs plus d'une difficulté :

1° Il serait assez singulier que les anciens potiers aient cru nécessaire d'écrire sous un vase le nom qu'il portait; comme si ce nom n'était pas alors connu de tout le monde. On ne voit pas nos potiers écrire *assiette*, *tasse*, *théière*, *soucoupe*, etc,, sous les ustensiles de ce nom (2).

2° Dans cette hypothèse même, les noms devraient être au singulier; car quelle apparence qu'un potier eût écrit au pluriel le nom d'un seul vase? Or, dans l'un des exemples allégués, ΟΞΥΒΑΦΑ, le mot est au pluriel; nous verrons bientôt qu'il en est de même d'ΥΔΡΙΑΣ.

Plusieurs exemples, que ni M. Panofka ni M. Gerhard n'ont connus, servent à rendre compte de ces difficultés et expli-

(1) Je ne parle ni des lettres KE trouvées sous un *oxybaphon* du musée Blacas (*Rech. s. l. n. des vases*, p. 20), ni des lettres ΙΣ remarquées par M. Panofka, lettres dont il est aussi difficile maintenant de dire la signification que celle des lettres doubles ou isolées qui se trouvent sous tant d'autres vases. Le *Muséum étrusque* en donne une foule d'exemples.

(2) Je n'en veux pas conclure que jamais un nom tracé sur un vase n'indiquera celui de ce vase même. Ce sont les circonstances mêmes qui, à cet égard, doivent guider la critique. Ainsi, sur un petit plat d'argent, trouvé avec *trois autres* de même forme et de même grandeur, on lit SCVT · IIII · P · V · ce qui signifie, comme l'a bien vu Visconti, *quatre plats, pesant* (ensemble) *cinq livres* (*Opere varie*, I, p. 223); et c'est en effet le total du poids des quatre *scutellæ* d'argent. On avait donc gravé sur un seul le poids des quatre plats, réunis ensemble dans quelque trésor particulier. Cette inscription est du genre des indications qu'offrent certaines inscriptions attiques, contenant des catalogues d'objets précieux déposés dans les temples.

quent le fait d'une manière, à ce qu'il semble, très naturelle.

Sous un vase du Musée royal, de la forme du prétendu *oxybaphon*, se trouve une inscription que M. de Clarac m'a fait connaître, et dont voici le *fac simile :*

ΚΡΑΤΕΡΕΣ : ΓΙ

ΤΙΜΕ : ++++ ΟΞΙΔΕΣ : ΓΙΙΙΙ

ΒΑΘΕΑ : ΔΔΗ

La première ligne se lit ΚΡΑΤΕΡΕΣ : ΠΙ, *six cratères.* Je ne me souviens pas d'avoir rencontré autre part le signe qui se voit entre le mot et les chiffres grecs. C'est une marque de séparation qui doit avoir eu pour objet d'indiquer que les lettres qui suivent sont des chiffres et non les fragments d'un mot. Cette marque est ordinairement exprimée par deux points. Le même signe se retrouve trois fois dans les deux autres lignes, et avec la même intention.

La première partie de la seconde ligne ne peut être lue que ΤΙΜΕ pour ΤΙΜΗ, *prix*, malgré la ligne transversale du second Α, qui n'est qu'une inadvertance ; cette leçon est d'autant moins douteuse que le mot est suivi de quatre unités barrées au milieu, exprimant, comme on le sait, des drachmes sur toutes les inscriptions attiques. Or, rien ne dit que ce vase, quoique trouvé sur le sol italique, ne provienne pas d'une fabrique athénienne. Nous avons donc ici une indication très curieuse, à savoir, le prix des cratères dont il a été question à la ligne précédente ; car on ne peut hésiter à considérer la seconde comme une continuation de la première. Le prix des *six cratères* était donc de *quatre drachmes*, ce qui donne quatre oboles par cratère. On peut trouver extraordinaire qu'un *cratère*, ordinairement un grand vase, ne coûtât que quatre oboles ou 60 centimes, qui ne vaudraient qu'environ 2 francs 50 centi-

mes de notre monnaie. Toutefois si ce prix est celui de cratères de moindre dimension, d'une fabrique grossière, avec des peintures peu soignées, il ne paraîtra pas hors de vraisemblance; il prouve seulement que les poteries antiques étaient à très bas prix.

Dans la suite de la seconde ligne, on lit : ΟΞΙΔΕΣ : ΠΙΙΙ, *huit oxides*. L'oxide était une petite saucière pour le vinaigre (Pollux, VI, 85; X, 92; Suid., h. v.). Le mot était employé comme synonyme d'ὀξύβαφον (Hesych. h. v.). On doit remarquer la forme du Δ, où la barre inférieure est verticale au lieu de fermer le triangle. Je trouve des exemples d'une forme analogue sur deux vases du prince de Canino (*Mus. Étrusq.*, n°s 183, 1184), dans le chiffre ΔΔIII d'un autre vase (n° 1194), dans l'inscription d'un vase de l'ancienne Collection Durand (de Witte, *Catalogue*, n° 346). D'autres fois, au lieu d'une barre verticale, c'est un simple point entre les deux jambages, Λ (*Mus. Étrusq.*, n°s 1610, 1693).

La troisième et dernière ligne porte ΒΑΦΕΑ ou ΒΑΘΕΑ : la leçon est douteuse; dans le rond de la lettre on voit une petite ligne verticale qui peut désigner aussi bien un Θ qu'un Φ; car, dans les monuments de cette époque, soit vases, soit médailles, le Θ est aussi représenté par un rond que traverse du haut en bas une ligne qui en est comme le diamètre. Que ce soit un Θ ou un Φ, cette courte ligne, qui n'occupe pas tout-à-fait la moitié ⦶ de l'espace, au lieu de le traverser tout entier, est une particularité assez rare, dont on trouve un exemple (*Mus. Étrusq. du prince de Canino*, n° 183), Je préfère de lire ΒΑΦΕΑ, pour ΒΑΦΙΑ, mot analogue à l'ἐμβάφια d'Hérodote et des grammairiens (Pollux, VI, 85; X, 86), désignant un petit vase plat et ouvert, comme l'ὀξύβαφον, l'ὀξυβάφιον et le τρυβλίον.

Ce nom au pluriel neutre est suivi, ainsi qu'on doit s'y attendre, de lettres numérales. Deux ΔΔ, figurés comme le Δ dans ὀξίδες, indiquent que les objets étaient au nombre de vingt. Ces lettres numérales sont suivies du signe indicatif de

la drachme, et après, d'une unité indiquant l'obole, à la manière attique, littéralement : « 20 baphia [pour] une drachme et une obole. » Les 20 baphia coûtaient donc 7 oboles; c'est pour chacun $\frac{1}{3}$ d'obole, environ 5 centimes, ou au moins 20 centimes de notre numéraire. Ce devait être un vase très petit et de peu d'importance. Il coûtait douze ou treize fois moins que le cratère vendu par le même potier. Nouvelle preuve du bas prix auquel s'achetaient ces poteries. Aristophane nous en fournit une autre preuve quand il dit qu'on peut avoir pour une obole (λήψει γὰρ ὀβολοῦ λήκυθον πάνυ καλήν τε κἀγαθήν. *Ran.* 1235), un lécythus *très beau et bon*; ce qui veut dire sans doute orné de peintures et revêtu d'un beau vernis, comme sont les lécythus de fabrique athénienne : c'est trois fois plus qu'un *baphium*, et quatre fois moins qu'un *cratère*. Il paraît encore qu'une belle *cylix* ne coûtait qu'une *drachme*, comme on peut le conclure, à ce qu'il semble, de l'inscription de l'un de ces vases : « Cette cylix appartient à Ctésiphon; celui qui la cassera paiera une drachme » (*Corp. inscript.*, n° 545).

Il résulte déjà plusieurs indications curieuses de notre inscription :

1° Quatre noms différents se trouvant sous le pied du même vase, expriment évidemment autre chose que celui de ce vase;

2° Tous ces noms sont au pluriel, parce qu'ils sont suivis du signe numérique qui indique plusieurs unités.

Il paraît donc clair que nous avons sous les yeux une note *commémorative*, un *memento* du potier, soit des objets qu'il a fabriqués, soit de ceux qu'il a vendus, avec le prix.

Nous devons maintenant rappeler que le mot ΟΞΥΒΑΦΑ, dont il a été question plus haut (p. 498), est écrit sous un vase absolument de même forme que le précédent, qui porte les trois noms, *cratères*, *oxides*, *baphions*. Ce vase ne sera donc pas plus un *oxybaphon* que l'autre n'est à la fois un *cratère*, un *oxide*, un *baphion*. Le mot pluriel ὀξύβαφα doit faire présumer qu'il était également suivi d'un signe numérique. Le

fac-simile que M. Panofka a joint aux planches de son ouvrage prouve que ce n'est pas là une simple conjecture, car l'inscription porte ΟΞΥΒΑΦΑΞΔΔ. Le signe Ξ, après le mot, ne peut être un chiffre, c'est la marque de séparation, qu'à cause de la ressemblance on aura prise pour un Ξ : les deux lettres ΔΔ expriment le nombre *vingt*. On a donc encore ici une note analogue à celle du vase du Musée royal, indiquant que le potier avait fabriqué, ou vendu, ou devait fabriquer ou vendre vingt *oxybaphes*.

Le pluriel ὀξύϐαφα se trouve expliqué maintenant d'une manière qui ne peut guère laisser de doute.

Je dois à notre savant collègue, M. de Witte, la connaissance d'une inscription analogue, qui existe sous un vase de sa collection. Ce vase a la *même forme* que ceux qui portent les inscriptions précédentes, celle du *vaso a Campana*, le prétendu oxybaphon de MM. Panofka et Gerhard. On y lit, selon la copie de M. de Witte :

ΚΡΑΤΕΡΕΣ Π. ΟΞΙΔΕΣΔΔΔΔ ΊΙΘ......
ΟΞΥΒΑΦΑ (1) ΔΙΙΙ.....

c'est-à-dire : 5 *cratères*, 40 *oxides*.....
13 *oxybaphons*.....

L'*oxide* et l'*oxybaphon* sont ici deux vases différents. Du reste, les circonstances sont les mêmes que dans l'inscription du vase du Musée royal. Le *vaso a Campana* n'y est pas davantage désigné par le mot *oxybaphon*. Cette inscription est également une note de potier.

Ceci nous explique l'inscription d'un vase appartenant à M. le vicomte Beugnot. Ce vase a la forme et la grandeur ordinaires de celui que MM. Panofka et Gerhard appellent *stamnos*. D'après la copie que M. de Witte m'a communiquée, on y lit : Δ ΚΥΑΘΑ, c'est-à-dire, 10 *cyathes*. Κύαθα est pour κύαθοι, selon l'usage ionien de donner la forme neutre à certains noms masculins, particulièrement au pluriel, comme

(1) Je soupçonne que ceci n'est qu'un signe de séparation.

κύχνα et κύκλα, pour λύχνοι et κύκλοι (Wesseling, *ad Herod.*, II, 62). Ici, il est également impossible d'admettre que le mot κύαθα désigne le grand vase sous le pied duquel est l'inscription, puisqu'on sait qu'il n'y a rien de commun entre un *cyathe*, petit vase à boire ou même espèce de grande cuiller à manche, avec le grand vase à oreilles, dit *stamnos*. Voilà donc encore une *note* qui, n'ayant aucun rapport avec le vase sous lequel on l'a tracée, ne peut nous en indiquer la forme.

J'en dis autant d'une amphore, de la Collection du prince de Canino (*Mus. Étrusq.*, n° 1710), sous le pied de laquelle on lit : APYSIA 'H, ce qui peut être ἀρυσίδες ΛH, *trente-huit arysides*, ἀρυσίδες étant pour ἀρυστίδες, forme usitée. Sous une autre (n° 1821), sont les lettres ┼ VTPIA KΓ, qui semblent pouvoir être lues χυτρίδες KΓ, *vingt-trois chytrides* (petites marmites); les nombres ΛH et KΓ, suivis de quelques sigles que je ne comprends pas, sont exprimés selon la seconde espèce de numération grecque. Or, le n° 1710, sorte d'amphore, n'est pas plus un *arysis* ou *arystère*, que le n° 1821, qualifié, dans le catalogue, de grand vase à trois anses, n'est une *chytre* ou une *chytris*.

Un autre exemple m'est fourni par M. de Witte. On lit ΥΡΙΑΣ (pour ΥΔΡΙΑΣ) IIII, sous un vase de sa collection, de la forme d'*hydrie* à trois anses. Ici le nom est l'accusatif, comme dans une inscription, déjà citée par Passeri (*Vas. Étr.*, III, tav. 237), mieux lue par M. Panofka (*Recherches sur les noms des vases*, p. 8) HΥΔΡΙΑΣ. Seulement, celle-ci est sous un vase de forme différente, appelé par M. Gerhard *amphore dionysiaque*. Dans ce dernier cas, le chiffre a disparu. Les noms sont à l'accusatif, en vertu d'un verbe sous-entendu, *fais* ou *fabrique* (adressé par le maître à l'ouvrier). Tous ces exemples autorisent à croire que les noms au pluriel ont toujours été suivis d'un chiffre : quand on n'en voit plus, c'est qu'ils sont effacés.

Ces inscriptions paraissent avoir été toutes tracées à la pointe, et assez négligemment. Le trait, sur le vase du Musée royal,

montre que, quand on l'a tracé, la terre n'était plus humide, mais n'avait pas encore acquis la dureté qu'elle prenait au feu.

Or, il faut se rappeler que, parmi les vases grecs, les uns ont été fabriqués d'une seule pièce avec leur pied; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont de deux pièces, le pied ayant été tourné à part, et rajusté après coup. Il est à remarquer, en outre, que les vases sous le pied desquels on lit ces inscriptions (pour me servir de la nomenclature admise par les deux savants antiquaires, l'*hydrie*, le *stamnos*, l'*amphore*, l'*oxybaphon*) sont justement de la seconde espèce. Ceci lève toute difficulté : car, assurément, il n'eût pas été commode de retourner ces grands vases pour tracer sous leur pied les inscriptions précédentes; mais, avant que ces pieds eussent été cuits avec le vase, et quand ils étaient mis à part dans l'atelier, rien de plus facile que d'y inscrire provisoirement les notes dont on avait besoin. On ne devait s'en servir pour cet usage que lorsque, déjà secs, ils pouvaient être maniés sans courir le risque d'être déformés : et c'est, en effet, dans cet état qu'ils devaient être, à en juger par la nature du trait. Ces notes, qui n'avaient qu'un interêt du moment, devenaient bientôt inutiles; à mesure qu'on en avait besoin, les pieds étaient ensuite repris par le potier, et ajustés aux divers vases auxquels leur forme et leur dimension les rendaient propres. Dans le remaniement, il pouvait arriver que les lettres fussent effacées par la main du potier; d'autres fois, elles subsistaient entières. Et en effet, nous les trouvons tantôt intactes, tantôt effacées et endommagées plus ou moins.

Ces notes écrites sous des pieds isolés, dans le but évident que nous venons de signaler, ne se rapportaient à aucune forme de vase déterminée. Sous un pied qui, plus tard, devait être joint à une amphore, à un *cratère*, à une *hydrie*, on écrivait des notes relatives, soit à diverses espèces de vases, soit à une espèce tout-à-fait différente de celle du vase auquel il fut plus tard rajusté; de là, les noms de *cyathe*, d'*oxybaphon*, d'*arystère*, de *chytre*, sous une *amphore* ou une espèce

de *cratère*, qui n'ont aucun rapport avec ces mêmes noms.

Une dernière inscription mérite de nous arrêter encore quelques instants.

D'après ce qui précède, il est clair que, si tout nom au pluriel a dû être suivi d'un chiffre, tout chiffre a dû être précédé d'un nom de vase, à moins que ce chiffre ne désigne le vase même sur lequel il est tracé. Ainsi, par exemple, si l'on trouvait le nombre 20 ou 30 suivi de l'expression d'un prix, sous un de ces vases dont le pied n'a point été rajusté après coup, mais a été tourné en même temps; et si ce nombre n'était précédé d'aucun nom, il ne pourrait se rapporter qu'au vase même, et il indiquerait que 20 ou 30 de ces vases doivent être ou ont été fabriqués ou vendus.

Tel est probablement le sens d'une inscription ainsi conçue : ΔΔΔII : TIMH. ⊦ ⊦ IIIIC. Elle se trouve sous un petit pot du Musée de Berlin, de la forme dite *Pélicè* par M. Gerhard. Ce vase, d'après la description qu'en donne ce savant archéologue (*Neuerworbene antike Denkmäler des k. Mus. zu Berlin* nº 1605, p. 30), n'a que 4 pouces $\frac{3}{4}$ de haut et 4 pouces de diamètre; il est d'un fort médiocre travail; ses peintures consistent en deux figures d'hommes enveloppés d'un manteau, sujet des plus communs; les contours en sont mal indiqués : c'est, en un mot, un vase tout-à-fait insignifiant. Cette circonstance rend très remarquable l'indication du prix marqué à la manière athénienne, 2 drachmes 4 oboles $\frac{1}{2}$, que contient l'inscription. M. Gerhard, rapportant le prix à ce petit vase tout seul, en conclut, avec raison, le *haut prix* des produits de la céramique grecque. Il est clair, en effet, que si un petit pot d'un si médiocre travail coûtait 2 drachmes 4 oboles $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire environ 3 francs 50 centimes (ce qui représente au moins 12 francs de notre numéraire), on en devrait conclure que les vases grecs étaient bien plus chers qu'on ne le croit communément.

Mais cette conclusion ne serait nullement d'accord avec les prix marqués dans l'inscription citée plus haut. Puisqu'un cratère ne coûtait que 4 oboles, comment croire que ce petit

vase insignifiant aurait coûté 16 oboles $\frac{1}{2}$ ou *quatre fois plus qu'un cratère*, *deux fois* $\frac{2}{3}$ *plus qu'un cylix*, et *seize fois plus* que ce *beau lécythus* dont parle Aristophane, qu'on avait pour *une obole?* Cela ne paraît guère possible.

Or, il faut remarquer le chiffre ΔΔΔII (32) qui précède le prix. M. Gerhard pense qu'il indique un numéro d'ordre dans quelque magasin de ces ustensiles. Mais si l'on fait attention que ce vase n'a qu'une base et point de pied, conséquemment que la partie qui porte l'inscription a toujours fait corps avec le vase même, on pensera plutôt que ce chiffre, qui n'est précédé d'aucun nom, indique le nombre de vases pareils qu'on pouvait avoir pour le prix fixé; le sens naturel de l'inscription est que 32 de ces vases valent 2 *drachmes* 4 *oboles* $\frac{1}{2}$; c'est un *hémi-obolion* pièce. Si tel est le sens, notre petit vase coûtait 32 fois moins cher qu'on ne l'a présumé; ce prix s'accorde assez bien avec les autres; il est le *huitième* de celui d'un cratère, seulement *moitié* d'un *beau lécythus;* un tiers en sus de celui d'un *baphion* ou *embaphion*, etc. Voici, en effet, les divers prix qui résultent de ces rapprochements :

1 cylix coûtait. . .	1 drachme.
1 cratère.	4 oboles.
1 beau lécythus . .	1 obole.
1 petit pot.	1 demi-obole.
1 saucière (βάφιον).	1 tiers d'obole.

Quoi qu'il en soit de ces évaluations qui résultent d'une interprétation probable, je pense du moins n'être pas dans l'erreur sur le sens de toutes ces inscriptions, quant au rapport des noms avec les vases sous lesquels on les trouve. Je n'ai pas cru inutile d'appeler l'attention des antiquaires sur cet objet, car il y a lieu de penser que les inscriptions de ce genre sont plus nombreuses qu'on ne l'a cru, et que, si l'on passait en revue de nouveau tous les vases des collections publiques et particulières, on en trouverait quelques unes qui ont échappé jusqu'ici.

LETRONNE.

LETTRE A M. LE PROFESSEUR ED. GERHARD,

SUR QUELQUES MIROIRS ÉTRUSQUES.

(*Monuments*, pl. XII.)

Monsieur et très honoré collègue,

La publication des deux miroirs étrusques gravés pl. XII, est une circonstance que je ne devais pas laisser passer sans vous offrir l'hommage des observations auxquelles m'a conduit l'étude de quelques miroirs qui représentent le mythe d'Adonis. C'est grâce à votre obligeance que j'ai pu examiner le dessin d'un miroir que vous possédez et sur lequel sont représentés Vénus et Adonis; c'est par les publications de l'Institut archéologique que j'ai pu connaître plusieurs des monuments les plus importants de cette classe, récemment découverts. Qu'il me soit donc permis de saisir cette occasion pour vous soumettre le résultat de mes recherches sur les monuments figurés qui montrent Adonis. Je souhaite que ces réflexions ne vous paraissent pas trop indignes de votre attention, au moment où vous préparez la publication de l'important ouvrage, dans lequel viendront se ranger suivant un ordre méthodique tous les miroirs connus jusqu'à ce jour.

En attendant ce vaste travail, la Section française de notre Institut archéologique vient de publier les deux miroirs inédits, gravés sur la pl. XII, et qui appartiennent tous les deux au Cabinet des médailles, à Paris.

Parmi les diverses opinions sur l'origine des Étrusques, celle qui les fait venir de l'Asie semble acquérir aujourd'hui une certaine autorité et prévaloir auprès d'un assez grand

nombre de savants; les monuments que le sol étrusque livre à l'étude des archéologues, loin de contredire cette opinion, paraissent à chaque instant révéler une analogie assez marquée entre les arts des Étrusques et les monuments de l'Orient. Les Lydiens, considérés comme les premiers ancêtres des Étrusques ou des Tyrrhéniens (1), se rattachent par leur origine aux sources mêmes des plus anciens peuples de l'Asie antérieure, aux Assyriens (2). On sait que les Phéniciens partageaient en grande partie les idées religieuses des peuples des bords de l'Euphrate et du Tigre. L'influence des Assyriens et des Phéniciens sur la religion des peuples intermédiaires ou de ceux qui ont pu se trouver en contact avec eux, paraît s'être fait sentir jusque chez les Étrusques, sur les monuments desquels on ne peut nier l'existence de formes empruntées évidemment à l'Orient (3). Et quoique l'histoire soit muette sur les établissements que les Phéniciens auraient pu former sur les côtes de la péninsule italique, dans le voisinage de l'Étrurie, on est encore incertain sur la question de savoir, si l'alphabet en usage chez les Étrusques a été transmis à ce peuple par les Phéniciens eux-mêmes ou par l'intermédiaire des Grecs (4). Si cependant sur un monument étrusque on constatait la présence d'un nom oriental dont on ne retrouve point de trace en Grèce, une telle découverte pourrait faire croire à l'existence de relations directes entre les Phéniciens et les peuples de l'Étrurie.

On a remarqué, et non sans raison, que toutes les scènes qui figurent sur les miroirs sont empruntées, sans exception,

(1) Herodot. I, 94

(2) *Genes.* X, 22. Cf. Lenormant, *Cours d'histoire ancienne*, p. 210.

(3) Un des exemples les plus frappants est celui des vases noirs à reliefs qu'on trouve à Chiusi et à Volterra; la plupart des scènes qui y figurent sont semblables à celles qu'on voit gravées sur les cylindres babyloniens. Parmi les bijoux, les sujets gravés sur or montrent également une analogie très grande avec les scènes des cylindres.

(4) M. M. K.-O. Muller (*die Etrusker*, IV, 6, 1) et Gesenius (*Mon. phen.* I, 5, 49) adoptent cette dernière opinion, qui semble pourtant rester douteuse, surtout d'après l'inspection des monuments.

aux fables grecques. Mais quoique cette opinion repose sur des preuves solides, elle n'exclut pas la présence de formes orientales qui se montrent quelquefois au milieu de sujets helléniques, et ces formes, dans plus d'un cas, sans rejeter le costume grec, du moins pour quelques figures d'une scène, conservent leur physionomie tout orientale pour certains personnages, tandis que sur d'autres monuments analogues, ces mêmes personnages, comme il arrive également sur les vases peints, produits de l'art hellénique, se cachent déjà sous les formes de la civilisation grecque.

C'est ainsi que le mythe d'Adonis se présente sur les miroirs étrusques. Le dessin, Monsieur, que vous m'avez montré, en 1834, pendant votre séjour à Paris, offre une représentation à peu près semblable à celle qui figure sur la pl. XII, n° 1. Le nom d'Adonis, MƎИV+A, *Atunes* (1) se lit sur votre miroir, tandis que sur celui du Cabinet des médailles la forme se rapproche davantage de la transcription grecque, A+VNIM, *Atunis*. Ce nom est écrit de gauche à droite, suivant la direction de la figure du jeune homme, tandis que celui de ИAЯV+, *Turan* (Vénus) suit la direction de droite à gauche. Un thalamus recouvert d'un tapis, et de chaque côté duquel est une branche de myrte, sert de siége à Adonis qui tient la déesse entre ses bras (2) et semble lui présenter un objet peu distinct sur l'original, mais qui m'a paru être une baie de myrte; peut-être cependant est-ce une boule de suc résineux, par exemple de la myrrhe; on sait que la mère d'Adonis fut changée en l'arbre qui produit cette substance (3). Une cou-

(1) *Bull. de l'Inst. archéol.* 1834, p. 10.

(2) Une pierre gravée, de travail oriental et de forme hémisphéroïde, montre un personnage barbu placé sur un thalamus et tenant sur ses genoux Astarté à qui il présente une fleur. Ce groupe, sauf le costume qui est purement asiatique, est absolument pareil à celui du miroir gravé sur notre pl. XII, n° 1. Une étoile placée en arrière d'Astarté caractérise bien cette déesse. M. Félix Lajard, qui a eu l'obligeance de me communiquer une empreinte de cette pierre, se propose de la publier dans ses *Recherches sur le culte de Vénus*.

(3) Selon Servius (*ad* Virg. *Æn.* V, 72), Myrrha fut changée en myrte.

ronne de myrte, ou peut-être de laurier, entoure le front du jeune Phénicien (1); la tête de Vénus est ceinte d'un diadème. Quant à l'oiseau placé derrière Adonis, c'est plutôt une caille qu'une colombe. La caille (ὄρτυξ) rappelle *Astérie*, divinité qu'on peut considérer comme analogue à *Astarté*, ou Vénus Uranie (2); elle est métamorphosée en caille par Jupiter (3) et donne son nom à l'île d'*Ortygie*, nommée postérieurement Délos. Une guirlande de lierre circule autour de cette composition (4).

Outre votre miroir, et celui du Cabinet des médailles, que je viens de décrire, on en connaît d'autres qui montrent Adonis (5). Une statue du Musée Pie-Clémentin représente Adonis blessé (6). La fable du favori de Vénus se reproduit sur les sarcophages romains (7) et dans les peintures de Pompéi (8). Sur les monuments de l'art purement hellénique les

(1) Une grande analogie existe entre Apollon et Adonis, comme dieux solaires. Cf. dans mon article sur l'*Aphrodite Colias* dans ces *Annales*, p. 76, les rapports entre Hélius ou Apollon et Aphrodite. Visconti (*Mus. Pio Clem.* II, tav. XXXII) hésitait entre Apollon et Adonis dans la désignation d'une statue. Cf. *Opere varie*, tom. IV, p. 56.

(2) Cf. la *Nouvelle Galerie mythologique*, p. 55, où M. Lenormant a établi des rapprochements entre les formes Ἀστάρτη, Ἀστερία, Ἀστρατεία et le *Jupiter Stratius* de Carie.

(3) Apollod. I, 4, 1; Hygin. *Fab.* 53.

(4) *Cat. Durand*, n° 1943.

(5) Inghirami, *Mon. etr.* Ser. II, tav. XV. L'explication proposée par Lanzi (*Saggio di lingua etrusca*, t. II, p. 227 seg.) qui voyait sur ce miroir ou *Atys* ou *Turan Atunisarum* pour *Adonisarum* doit être abandonnée, puisqu'aujourd'hui plusieurs miroirs présentent l'inscription *Atunis* ou *Atunes*. — *Bull. de l'Inst. arch.*, 1834, p. 9. *L'amorevole incontro di Adone con Venere, accompagnati da due figure, con soppraposti colli di cigno.* Les deux personnages surmontés de têtes de cygne doivent être regardés comme les Dioscures, le cygne faisant allusion à Léda.

(6) Visconti, *Mus. Pio Clem.* II, tav. XXXI.

(7) M. Welcker (*Ann. de l'Inst. arch.* V, p. 155 et 156) a cité tous les sarcophages connus avec le sujet d'Adonis; celui du Musée du Louvre est un des plus remarquables. Clarac, *Mus. de sculpt. ant. et modern.* pl. 116. Adonis blessé est représenté sur une terre cuite du Musée Grégorien au Vatican. *Bull. de l'Inst. arch.* 1837, p. 4.

(8) Apollon et Adonis. *Bull. de l'Inst. arch.* 1833, p. 144. M. Welcker (*Ann. de l'Inst. arch.* V, p. 157) cite encore une peinture des Thermes de Titus et une

représentations du mythe d'Adonis sont beaucoup plus rares ; aucune inscription de vase ne nous a encore révélé ce nom. Je suppose pourtant que certains vases peints doivent retracer les amours d'Aphrodite et d'Adonis. Ailleurs (1) j'ai eu occasion de décrire un vase découvert à Vulci et sur lequel est représenté Adonis assis sur un char traîné par deux cygnes; Vénus, entièrement nue, est placée sur les genoux du jeune homme, qui sont enveloppés d'un manteau parsemé d'étoiles. Un groupe très obscène qui représente un satyre et une nymphe, un personnage lyricine, dans lequel nous avons reconnu Orphée, et un Silène dans une posè de surprise et auquel M. Lenormant attribue le nom de Prosymnus, complètent la décoration de ce vase. D'autres sujets céramographiques montrent Aphrodite et l'Amour placés en regard avec un éphèbe qui souvent a été regardé comme un initié, et qui pourrait bien être le jeune Adonis. A l'appui de ces conjectures se présente la curieuse terre cuite, découverte dans l'île de Nisyre et publiée par M. le professur Thiersch de Munich (2) à qui elle appartient. Ce monument montre Vénus assise, ayant à côté d'elle le jeune Adonis debout, d'une taille très inférieure à celle de la déesse.

Après ce coup d'œil rapide, jeté sur les monuments qui offrent des représentations d'Adonis, il ne reste aucune incertitude sur la question de savoir si les Étrusques ont pu connaître le mythe de ce dieu phénicien ; mais ce mythe peut leur avoir été transmis par les Grecs, chez lesquels les fêtes d'Adonis furent introduites dès une antiquité assez reculée. Sur les monuments

mosaïque. Cf. Millin, *Galer. mythol.* XLIX, 170. M. Lenormant reconnaît aussi Vénus et Adonis dans la peinture qui représente une jeune femme tenant un nid dans lequel sont trois petits enfants; l'éphèbe placé à côté de cette femme a le costume de chasseur, comme les images ordinaires d'Adonis. Sur le second plan, on aperçoit Apollon et Diane. Voy. *Ann. de l'Inst. arch.* I, tav. d'agg. E. Quelques pierres gravées, décrites par Winckelmann (*Cat. de Stosch*, class. II, n° 536-591), semblent offrir Adonis.

(1) *Cat. Durand*, n° 115.

(2) *Veterum artificum opera poetarum carminibus explicata*, 1835, tab. v.

étrusques, Adonis porte toujours un nom qui se rapproche de bien près de la transcription grecque. Toutefois l'examen dans lequel je vais entrer va nous révéler un nom inconnu jusqu'ici sur les monuments de l'art en général, et particulièrement sur ceux qui appartiennent à la Grèce.

Une scène qui me semble devoir être rattachée aux représentations d'Adonis est celle du beau miroir du Musée Grégorien, publié par l'Institut archéologique dans le second volume de ses *Monuments inédits*, pl. XXVIII. En voici la description.

Devant un temple hexastyle d'ordre ionique sont placées cinq figures. Au milieu est un jeune homme debout et de face, nu depuis la tête jusqu'au-dessous des hanches; un ample manteau enveloppe ses jambes et recouvre son épaule et son bras gauches. VMAO, *Thamu* (1), est le nom qu'il porte. A sa droite, par conséquent à gauche de la composition, se tiennent deux femmes. La première ƧIQƎ, *Éris*, est vêtue d'une tunique talaire et d'un péplus; ses pieds sont chaussés; dans sa main gauche est un collier. La seconde femme A1ΘV+VƎ, *Euturpa*, est presque entièrement nue; son ample péplus glisse de son épaule gauche et retombe par derrière jusqu'à terre. A droite de la scène, à la gauche du jeune homme qui penche légèrement la tête et tourne ses regards vers *Euturpa*, est une troisième femme VИ1ИA, *Alpnu*, qui, levant la main droite à la hauteur de sa figure, pose la gauche sur l'épaule de l'éphèbe. Une sphendoné décore la chevelure de cette femme: ses pieds sont chaussés. La partie supérieure de son corps est nue, tandis que ses jambes sont recouvertes d'un péplus qui retombe de son épaule gauche

(1) Le caractère Λ, placé au-dessous des quatre autres lettres, est d'une forme assez incertaine. Ce ne peut être un *l*, tracé ordinairement de la manière suivante, J. Ainsi, les deux traits de ce caractère pourraient former un ˥ et être interprétés par un *c*; dans ce cas le nom serait *Thamuc*. Mais M. Bunsen (*Ann. de l'Inst. arch.* VIII, p. 285), fait observer que les deux jambages sont des traits qui appartiennent à la queue du satyre, et ne constituent par conséquent pas de lettre. La barre qui se voit dans la première lettre O est un accident causé par l'oxidation.

jusqu'à terre. En arrière de cette femme est un homme chauve, ridé et imberbe, serré dans un manteau qui le couvre entièrement, à l'exception de sa main droite avec laquelle il semble faire un geste. Son nom est ƎϮA↓ᗡA, *Archate* (1). Enfin au-dessus de cette scène plane dans les airs, quoique dépourvu d'ailes, un satyre barbu et chauve, reconnaissable à ses oreilles pointues et à sa queue de cheval. Une nébride ou plutôt une outre pend de son bras; dans sa main droite sont deux flûtes. Au-dessous du jeune homme, qui occupe le centre de cette scène, dans l'espace semblable à l'exergue d'une médaille, on remarque un poisson nageant dans un bassin. Enfin, vers la naissance du manche est une tête juvénile d'éphèbe ou de femme, mais qui réunit peut-être le caractère androgyne; cette tête est coiffée du bonnet phrygien, garni d'ailes. Une tête de bélier termine l'extrémité du manche.

Telle est la scène dans laquelle M. Bunsen a cru reconnaître *Thamyris vaincu par les Muses* (2), explication basée principalement sur le nom d'*Euturpa* que porte une des femmes; et en effet ce nom rappelle celui d'une des Muses, *Euterpe*. M. Bunsen considère *Thamu* comme une abréviation du nom écrit par les Grecs Θάμυρις ou Θάμυρας; mais, à ma connaissance, aucun monument étrusque n'a encore offert un nom abrégé de la sorte, et le savant auteur de la lettre insérée dans le huitième volume des *Annales* en doit convenir lui-même. Il y a bien des exemples fréquents d'une voyelle médiale omise, comme dans les noms ƎꞀ↓A, *Achille*, Vꟻ1A,

(1) Sur la gravure on lit Ǝ‡A↓ᗡA; dans ce cas il faudrait transcrire *Archaze*. M. Lepsius (*de Tabulis Eugubinis*, p. 59 sqq. et *Ann. de l'Inst. arch.* VIII, p. 164 et suiv.) a démontré d'une manière convaincante que la lettre ‡ a la valeur du *z* et non de l'*x*, comme l'ont pensé plusieurs philologues. Toutefois il paraît, d'après l'examen de M. Bunsen, que la seconde barre de la lettre Ϯ n'est qu'un accident dans le bronze; ainsi c'est *Archate* qui est la vraie leçon.

(2) *Ann. de l'Inst. arch.* VIII, p. 282-289. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1837, p. 3, 8 et 80.

Apollon, Ǝ⅃ИƎM, *Ménélas*, etc., mais jamais, que je sache, la syllabe finale d'un nom grec ne se trouve retranchée dans les transcriptions étrusques. Ici on rejetterait deux consonnes, *r* et *s*, dont on ne tiendrait aucun compte ; ce serait une véritable abréviation, au lieu que dans les noms transcrits en caractères étrusques, l'absence d'une voyelle au milieu d'un mot ne peut s'expliquer que par une analogie avec le mode de transcription propre aux langues sémitiques (1). En tout cas, le nom de *Thamyris* en caractères étrusques se présenterait sous la forme *Thamru*, ou *Thamra;* la lettre *r* appartenant essentiellement au radical de ce nom.

Éris, *Alpnu* et *Euturpa* sont regardées par M. Bunsen comme trois Muses. Peut-être ne fallait-il pas chercher l'explication du nom d'Éris dans *Iris*, *Éthis* ou *Ithis*, puisque Éris, comme personnification de la discorde, trouvait sa place naturelle dans une contestation comme celle des Muses avec Thamyris. D'après M. Bunsen, le personnage chauve et enveloppé dans un manteau indique la localité dans laquelle a lieu la scène de la dispute ; suivant cette hypothèse, fort naturelle assurément, et tout-à-fait dans les habitudes de l'art ancien, *Archate* serait *Arcas*, fils de Callisto, ou plus simplement le *représentant de l'Arcadie*. Malheureusement cette interprétation semble du moins hasardée, puisque tous les poëtes et mythographes (2) placent la dispute musicale des filles de Mnémosyne avec le chantre de Thrace, non en Arcadie, mais bien en Messénie. Homère, qui parle de ce mythe dans le second livre de l'Iliade (3) indique la Messénie, dans laquelle était située la ville de Dorion, et Étienne de Byzance (4), dont M. Bunsen invoque le témoignage, ne dit point que Dorion ou Dotium fût en Arcadie. Si l'Arcadie reste ainsi en dehors de la

(1) Cf. Lepsius, *Ann. de l'Inst. arch.* VIII, p. 201.

(2) Homer., *Iliad.* B, 595 sqq. ; Paus. IV, 33, 4 ; Apollod. I, 3, 3 ; Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* B, p. 297 sqq ; Lactant. *ad* Stat. *Theb.* IV, 182 ; Zenob. *Proverb.* IV, 27.

(3) 595 sqq.

(4) *V.* Δώριον.

dispute de Thamyris avec les Muses, on ne comprend guère comment un *Arcadien* doit intervenir dans cette contestation, à moins de supposer une tradition tout-à-fait différente de celles qui nous sont connues. Quant au satyre, comme représentant du chœur bachique et de l'art musical qui vient exiger la punition à laquelle s'est exposé Thamyris, en s'engageant dans une lutte avec les Muses, je ne puis penser que cette idée repose sur des preuves suffisantes; l'action du personnage drapé et celle du satyre seraient fort difficiles à expliquer, dans le cas où on admettrait l'interprétation de M. Bunsen.

L'analyse précédente de la lettre de notre savant collègue démontre, si je ne me trompe, que son explication, qui au premier abord semble offrir assez de probabilité, est contrariée par les détails et les personnages accessoires dont l'examen présente plus d'une difficulté, pour ainsi dire insoluble. Nous ne voyons ici aucun instrument de musique; la lyre, qui est indispensable dans une scène de cette nature, et qui se remarque entre les mains de *Thamyras* sur un vase peint (1), ne paraît pas sur le miroir; certes, les flûtes du satyre ne peuvent être considérées ici comme instruments de la lutte musicale : ce ne sont que de simples accessoires figurant comme attribut du personnage qui les porte.

D'après les réflexions qui précèdent, je n'hésite donc pas à combattre l'explication de *Thamyris vaincu par les Muses;* mais il ne suffit pas de contester une interprétation, quand on ne croit pas en avoir une meilleure à substituer. Il me tarde donc de vous exposer, Monsieur, mon opinion sur le sujet du précieux miroir du Vatican. Ma manière d'entendre la scène tracée sur ce disque s'éloigne entièrement, il est vrai, de l'explication proposée par M. Bunsen; mais du moins, si je ne me fais illusion, j'ai l'avantage de rendre parfaitement compte des acteurs principaux, c'est-à-dire du groupe

(1) *Mon. de l'Inst. arch.* II, pl. XXIII. Cf. Panofka (*Ann. de l'Inst. arch.*, VII, p. 228), qui rapproche avec raison un vase du Musée de Naples de la peinture publiée par l'Institut.

des trois femmes et du jeune homme placé au milieu d'elles. Nous verrons si les autres personnages et les accessoires de la composition viennent confirmer mes réflexions.

En effet, que voyons-nous sur le miroir du Musée Grégorien? Un jeune homme remarquable par sa jeunesse et sa beauté placé au centre de la scène; de chaque côté une femme, dont la pose et le costume sont à peu près identiques. Ces deux femmes paraissent être en contestation. Une troisième femme intervient comme personnification de la discorde; à droite est un homme chauve qui a toute l'apparence d'un esclave, d'un gardien; dans le fond on voit un édifice figuré comme le temple d'Éleusis dans une belle peinture de vase du Cabinet de M. le comte de Pourtalès (1), ou comme celui d'Aphrodite Migonitis sur quelques miroirs relatifs au jugement de Pâris (2). Je me réserve de revenir plus bas sur le satyre dont l'explication offre quelques difficultés. Mais si nous avons ici sous les yeux l'image d'une dispute, il faut nécessairement rechercher quelle scène mythologique s'adapte le mieux au sujet. Or, parmi les contestations entre des dieux ou des déesses, aucune ne fut plus célèbre dans l'antiquité que la *dispute de Vénus et de Proserpine pour la possession d'Adonis*. Avant de m'être aperçu de l'existence des inscriptions tracées près de chacune des figures, la première pensée qui me vint à l'esprit en voyant la gravure du miroir du Vatican fut celle d'y reconnaître cette dispute. La lecture des noms donnés aux figures me laissa la première impression que m'avait faite cette scène et changea mes conjectures en certitude, quand j'eus aperçu le nom d'ƧIOƎ, *Éris*, personnage inévitable dans une contestation. C'est ainsi que sur un vase peint, qui montre le jugement de Pâris, *Éris*, ΕΡΙΣ se trouve représentée au-dessus du sujet, sur le col du vase (3). Cette même

(1) Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XVI.

(2) Gori, *Mus. etr.*, tab. CXXVIII.

(3) *Bull. de l'Inst. arch.* 1836, p. 166. Cf. un miroir avec le même sujet dans Gori, *Mus. etr.*, tab. CXXVIII.

déesse paraît quelquefois encore entre deux quadriges ou deux cavaliers (1).

M. Ph. Lebas, à qui j'avais communiqué mes idées sur le miroir du Vatican, vient de décrire la scène qui s'y voit représentée, dans l'ouvrage intitulé *Expédition scientifique en Morée* (2) et en a tiré parti pour son important travail sur les monuments funèbres relatifs au départ, au voyage, et à l'arrivée du mort au séjour infernal. Le suffrage de ce savant est déjà une présomption avantageuse en faveur de mon explication, et j'y attache d'autant plus de prix que les témoignages classiques allegués par M. Lebas à l'appui de mon opinion, jettent un jour tout nouveau sur cette classe de monuments funèbres qui montrent l'enlèvement d'un éphèbe ou d'une jeune fille. L'examen des inscriptions qui se lisent sur le miroir achèvera, j'ose l'espérer, l'éclaircissement du sujet tout-à-fait neuf et unique jusqu'à ce jour sur les monuments de l'art ancien.

Le nom VMAO, *Thamu*, donné par l'artiste à l'éphèbe dans lequel je reconnais *Adonis*, éveilla vivement mon attention, et me rappela aussitôt à la mémoire le nom de תַּמּוּז (Septante Θαμμούζ) qui se lit dans les visions du prophète Ézéchiel (3), nom que tous les interprètes se sont accordés à regarder comme une des nombreuses épithètes, ou plutôt comme le nom même de l'Adonis phénicien (4). La pose du

(1) *Cat. Durand*, nos 14, 241, 690; *Cat. d'une collection de vases trouvés en Étrurie*, n° 156. Cf. *Iris* ou *Éris* qui intervient dans le combat de Thésée avec le Minotaure. *Cat. Durand*, n° 337. Enfin Éris, ΕΡΙΣ se voit au fond d'une coupe qui appartient à M. Ed. Gerhard.

(2) Tom. II, p. 128, et dans son Extrait, p. 166 et suiv.

(3) VIII, 14. Καὶ εἰςήγαγέ με ἐπὶ τὰ πρόθυρα τῆς πύλης οἴκου Κυρίου τῆς βλεπούσης πρὸς βοῤῥᾶν, καὶ ἰδού, ἐκεῖ γυναῖκες καθήμεναι θρηνοῦσαι τὸν Θαμμούζ.

(4) S. Hieron. *ad* Ezech. *l. cit.* et Epist. 49 *ad* Paulam, t. IV. *Oper. omn.*, p. 564. *Bethleem nunc ...... lucus inumbrabat* Thamus, *id est* Adonidis *: et in specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur.* Auctor *Chron. Alex.*, p. 130. Θαμὺζ! ὅπερ ἑρμηνεύεται Ἄδωνις. Procop. Gaz. *ad* Esaiam, XVIII, p. 258, ed. Paris, 1580. Θαμμούζ, ὅπερ ἐστὶ τὸν Ἄδωνιν. S. Cyrill. Alex. *in* Esaiam, II, 3, tom. II, p. 275, ed. Auberti. Διερμηνεύεται δὲ ὁ Θαμμοὺζ ὁ Ἄδωνις.

jeune homme, la tête légèrement penchée du côté d'*Euturpa* semble exprimer le regret qu'il éprouve de se séparer d'elle, tandis que les gestes d'*Alpnu* désignent les efforts de cette déesse pour retenir Adonis. Ainsi, comme vous le présumez déjà, Monsieur, c'est dans ꓤ1OV+VƎ, *Euturpa*, que je crois reconnaître Vénus. Ce nom, qui est le mot grec εὐτερπὴ, signifie *l'agréable, celle qui charme*, et doit être regardé non comme un nom de Muse, mais simplement comme une épithète, remarque que M. Bunsen (1) fait à l'égard des deux noms *Alpnu* et *Éris*, en les considérant non comme des noms propres, mais comme des épithètes qui expriment des qualités particulières au caractère de chacune des deux déesses. On a déjà plus d'un exemple, sur les monuments étrusques et grecs, d'épithètes substituées aux noms propres. Ainsi, *Calanice* (Καλλίνικος) se lit sur deux miroirs étrusques à côté d'*Hercule* et de *Pollux* (2). ΠΑΝΟΠ..... (Πανόπτης) désigne *Argus* sur un superbe vase de la collection de M. Williams Hope (3); ΔΙΟΣΠΑΙΣ est l'épithète d'*Hercule* sur un vase publié par M. Millingen (4); *Ariadne* se présente sous le nom de ΝΥΝΦΑΙΑ (5) sur un beau vase du Musée Britannique, etc. Du reste, l'épithète εὐτερπὴ convient parfaitement à Vénus. C'est avec une acception pareille que Fulgence (6) explique le nom d'*Adon* par *suavitas*, peut-être à cause de la douceur du chant (ᾄδειν) (7); ceci doit être entendu dans un sens d'euphémisme, de même que l'étymologie du nom

(1) *Ann. de l'Inst. arch.* VIII, p. 286.

(2) Micali, *Storia degli ant. pop. ital.*, tav. XXXVI, 3, e tav. L. Cf. mon *Catalogue d'une collect. de vases trouvés en Étrurie*, n° 293.

(3) *Cat. Durand*, n° 318.

(4) *Ancient uned. mon.*, pl. XXXVIII.

(5) *Catalogue d'une collect. de vases trouvés en Étrurie*, n° 42. Le nom se lit Νυνφαια et non Νυμφαια. Cf. sur ces substitutions d'épithètes aux noms propres, Raoul-Rochette, *Mémoire sur Atlas*, p. 58 et 59, où l'on trouvera plusieurs autres exemples à joindre à ceux que nous citons ici.

(6) *Myth.* III, 8. Cf. Hesych. *v.* Ἀδά, ἡδονή.

(7) Cf. les Sirènes, appelées ἀηδόνες par Lycophron, *Cassandr.* 650.

Ἀρπυιογούνων κλώμακάς τ' ἀηδόνων.

Vid. Tzetz. *ad eumd. locum.*

d'Hadès donné par Platon dans le *Cratyle* (1), où il est dit que le charme des discours du dieu infernal attire tous les mortels dans son empire.

Sur un autre miroir très fruste, publié par M. Inghirami (2), on lit le même nom écrit ƎΊOV†VƎ, *Euturpe*; il est tracé au dessus de la tête d'une déesse radiée qui a auprès d'elle *Hélène* (IAИH...). Le reste de la composition est trop endommagé pour permettre une explication. Qu'il me suffise de faire remarquer les fréquentes associations d'Hélène et de Vénus, tant sur les miroirs que sur les vases peints. Ainsi, si l'on rencontre *Hélène* jointe à *Euturpe*, cette réunion justifie encore davantage, s'il est possible, le nom d'*Aphrodite*, que, dans la scène du miroir du Vatican, je crois devoir assigner à la déesse nommée *Euturpa*. Le diadème radié de la figure d'*Euturpe* sur le miroir publié par M. Inghirami convient de toute manière à l'Astarté phénicienne. Il n'est donc pas nécessaire d'insister davantage sur l'assimilation d'*Euturpa* à Vénus. D'ailleurs, comme on le verra plus bas, *Calliope* et les *Muses* interviennent dans la contestation des deux déesses, ou sont cause de la mort d'Adonis, tandis que dans d'autres récits elles pleurent sa mort. Cette circonstance a pu motiver le changement de Vénus et de Proserpine en deux déesses analogues aux Muses. De plus, la Muse Uranie rappelle naturellement l'Aphrodite Uranie, la même que l'Astarté phénicienne, et Proserpine est une Muse de la mort, titre qui appartient aux Sirènes. Les Muses qu'on voit sur les sarcophages y figurent évidemment dans un sens funèbre.

Le nom d'VИ1JA, *Alpnu*, comme épithète de Proserpine, présente plus de difficultés. Devons-nous rechercher l'étymologie de ce nom dans l'*Aphœa* d'Égine, la même que la Britomartis ou Dictynna crétoise (3), (ἀφαίνω, *disparaître*) (4) ?

(1) P. 45, Bekk.

(2) *Gall. Omerica*, tav. CXLI. Lanzi (*Illustr. di due vasi fittili ed altri monumenti trovati in Pesto*, p. 9) interprétait le nom d'*Euturpe* par *Euphorbe*.

(3) Paus. II, 30, 3. Cf. Müller, *Æginet.*, p. 165 sqq.

(4) Britomartis, fuyant de Crète, est exposée aux violences du pêcheur dans la

Suivant Apollodore (1), c'est Diane qui est cause de la mort d'Adonis. On pourrait, dans ce cas, penser encore à un autre surnom d'Artémis, à celui d'Ἀλφειόνια, ou Ἀλφείωσα, qui se produit aussi sous les formes Ἀλφείουσα, Ἀλφείωα, ou Ἀλφειαία (2), surnom sous lequel cette déesse était adorée en Élide; et cette épithète nous renverrait directement à la mère d'Adonis, nommée *Smyrna* ou *Myrrha* par la plupart des mythographes, mais qui dans un passage d'Hésiode (3) porte le nom d'*Alphesibœa* (4). Or le Scoliaste de Théocrite (5) nous fournit la forme Μοῖρα pour la fille de Cinyras, nom qui l'assimile complétement à la Parque.

Mais c'est peut-être dans un autre ordre d'idées qu'on doit chercher l'interprétation du nom d'*Alpnu*. M. Lenormant est tenté d'y retrouver le nom d'Ἐλπίς, la *Spes* des Romains. *Alpnu*, comme l'a conjecturé M. Bunsen (6), doit être rapproché du grec ἀλπνός, dont, à la vérité, on ne trouve pas d'exemple, mais que l'on est autorisé à admettre puisqu'il se présente dans le composé ἔπαλπνος (7) et qu'on peut le déduire du superlatif ἄλπνιστος (8). *Alpnu* n'est donc autre chose que la transcription du mot grec ἀλπνὸς en caractères étrusques. Or on sait que

barque duquel elle s'est refugiée; elle quitte la barque et se jette sur le rivage d'Égine dans un bois où fut bâti plus tard un temple en son honneur; là elle disparaît; on lui donne par suite de cette disparition le nom d'Ἀφαία. Anton. Lib. *Metam.* XL. Κἀνταῦθα ἐγένετο ἀφανής, καὶ ὠνόμασαν αὐτὴν Ἀφαίαν.

(1) III, 14, 4.

(2) Strab. VIII, p. 343; Demetr. Sceps. *ap.* Athen. VIII, p. 346, B; Schol. *ad* Pindar. *Pyth.* II, 12; *ad Nem.* I, 3; Paus. VI, 22, 5. Lanzi (*Saggio di lingua etrusca*, II, p. 455, nº 444) transcrit le mot ΑΗ8ꟼΑ par *Alfia.* Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1833, p. 52.

(3) Ap. Apollod. III, 14, 4. Cf. Prob. *ad* Virg. *Eclog.* X, 18.

(4) Nous avons déjà vu les rapports de la caille (ὄρτυξ) avec Astérie (*supra*, p. 510). Le fleuve Alphée, amoureux d'Artémis ou d'Aréthuse, la poursuit jusqu'à l'île d'Ortygie près de Syracuse. Schol. *ad* Pindar. *Pyth.* II, 12; *ad Nem.* I, 3; Paus. V, 7, 2.

(5) *Ad Idyll.* I, 109.

(6) *Ann. de l'Inst. arch.*, VIII, p. 286.

(7) Pindar. *Pyth.*, VIII, 83, Bœckh.

(8) Pindar. *Isthm.*, VI, 14.

dans ces sortes de traductions les noms grecs se modifient toujours. Ainsi, Ἀπόλλων devient *Aplu* ou *Apulu*, Πολυνείκης, *Phulnice*, Ἡρακλῆς, *Hercle*, etc. Mais quel est le sens d'ἀλπνός, ἔπαλπνος, ἄλπνιστος? Le Scoliaste de Pindare explique ce dernier mot par ἥδιστος, προσηνέστατος, *très doux*, *très agréable*, explication vague d'où il semble résulter que l'étymologie du mot échappait aux grammairiens. Il n'y a pas moins d'incertitude dans l'interprétation ἀγαπητὸν qu'Hésychius donne du mot ἀλπαλαῖον qui évidemment doit être rattaché à la même famille, et auquel Isaac Vossius, par une correction très heureuse, propose de substituer ἀλπναῖον. Ce même savant fait dériver toute cette classe de mots du verbe θάλπω (1). D'autres, d'après le témoignage de Schneider (2), la rapportent à ἄλφω, ἄλπω, ἀλφαίνω, et enfin Heyne (3) la rattache à ἔλπω.

M. Ph. Lebas, à qui je dois ces rapprochements, regarde cette dernière étymologie comme la seule vraisemblable. Selon lui, ἔπαλπνος, qui ne se lit que dans Pindare, est évidemment un mot dorien. Or, la substitution de l'α à l'ε dans le dialecte dorien est un fait bien connu (4). Ainsi donc, rien n'empêche d'admettre que dans ce mot le véritable radical soit ἐλπ. Quant au suffixe νος, on sait qu'il sert à former un certain nombre d'adjectifs et de substantifs, dérivés de radicaux terminés par un π, par exemple: τερπ-νός, θαλπ-νός, κραιπ-νός, ἰπ-νός, καπ-νός, etc.

M. Ph. Lebas justifie cette dérivation de l'adjectif ἀλπνὸς par le passage où Pindare emploie le composé ἔπαλπνος. En effet, dans la VIII[e] Pythique v. 87-88 à τοῖς οὔτε νόστος . . . ἔπαλπνος ἐν Πυθιάδι κρίθη, est en quelque sorte opposé, v. 93-94, μεγάλας ἐξ ἐλπίδος, ce qui ne laisse, à ce qu'il semble, aucun doute sur le rapport qui existait entre ἔπαλπνος et ἐλπίς.

(1) Ἀλπνὸς *idem fere quod* θαλπνός. *Not. ad* Hesych.

(2) *Gr. deutsches Wœrterb. v.* Ἔπαλπνος. Cf. Bunsen *Ann. de l'Inst. arch.*, VIII, p. 286.

(3) *Ad* Pindar. *Isthm.*, IV, 11.

(4) Maittaire, *Dialect. græc. ling.*, p. 151, B.

Il résulterait de là qu'ἀλπνὸς signifiait proprement *espérable* (qu'on me passe le mot), comme τερπνὸς signifie *agréable*, *charmant;* et que par extension on a pu lui supposer le sens plus vague de *doux*.

Resterait à expliquer pourquoi Proserpine reçoit sur le miroir du Musée Grégorien, le nom d'*Alpnu* (ἀλπνός, ἐλπίς). Plusieurs savants (1) ont inféré d'un passage du panégyrique d'Isocrate (2) que les mots ἔχειν ἐλπίδας ἡδίους ou κρείττους étaient, pour ainsi dire, une formule empruntée à la langue des mystères. Dans un sens moral et philosophique Elpis serait l'espérance d'une autre vie. Quoiqu'on ne puisse nier que le mythe d'Adonis ne présente des traces de renaissance, de nouvelle vie, je pense plutôt qu'Elpis n'est qu'une épithète euphémique de la déesse inexorable, inflexible, du sombre empire, épithète qui peut être comparée à celle d'*Euménides*, attribuée aux Furies, à celle de *Milichius* donnée à Hadès et à une foule d'autres qu'on trouve dans les auteurs anciens. A l'appui de cette explication se présente la forme Ἐλπήνωρ dans Homère (3). La première syllabe de ce nom est certainement dérivée d'Ἐλπίς. Or, *Elpénor* est un jeune compagnon d'Ulysse qui, en voulant se presser pour partir de l'île de Circé, se précipite du haut d'un toit et se tue. Il est le premier qu'Ulysse rencontre quand il arrive à l'entrée des enfers; *Elpénor* a précédé le héros dans son voyage aux sombres demeures. Mais ce qui est bien plus curieux, c'est que dans un récit particulier qui se lit dans Servius (4), *Elpénor*, comme victime devouée à la déesse des morts, est immolé par Ulysse aux dieux infernaux. Il ne serait pas étonnant, du reste, de voir apparaître la déesse infernale sous une forme hermaphro-

(1) Voyez Creuzer, *Symbol.*, T. IV, S. 507; Lobeck, *Aglaophamus*, p. 70.

(2) 6.

(3) *Odyss.* K, 550.

(4) *Ad* Virg. *Æn.* VI, 107. Les formes *Alphénor* et *Eléphénor* peuvent également être comparées avec le nom d'*Alpnu*. *Alphénor* est un fils de Niobé. Ovid. *Metam.* VI, 248; *Eléphénor* prend part à la guerre de Troie. Homer. *Iliad.* II, 540.

ditique; le P. Secchi, dans un savant mémoire inséré au huitième volume des *Annales de l'Institut archéologique* (1), a démontré que ce caractère est inhérent au personnage infernal.

De tout ce qui précède il résulte avec évidence que le nom d'*Elpis* changé en *Alpnu* est ici une épithète euphémique donnée à la déesse des morts, comme celle d'εὐτερπή est donnée à Aphrodite.

Maintenant que l'action des trois principales figures est déterminée, non seulement par la place qu'elles occupent dans la scène, mais encore par les noms qu'elles portent, la présence d'Éris s'explique sans difficulté. Il ne reste plus qu'à dire un mot du collier que tient la déesse. Cet attribut fait souvenir du mot ἐλευθέριον, que Philoxène explique par *collier*. A Argos les femmes pleuraient Adonis dans une maison située à côté du temple de *Zeus Soter* (2). Comme M. Lenormant vient de traiter (3) avec quelque étendue la question relative au *Jupiter Éleuthérius* et au *lien* qui est un symbole propre à ce dieu, je n'entre pas ici dans d'autres considérations. Je ferai seulement remarquer en cette occasion que la déesse *Éleuthéria*, sur un rare statère de Cyzique (4), tient une couronne, attribut analogue au collier d'Éris. Mais un fait qui est parfaitement d'accord avec la figure dont il est question, c'est la consécration dans le temple de Vénus et d'Adonis à Amathunte, du collier d'Harmonie (5), le même qu'Ériphyle avait reçu de Polynice. Le collier, par conséquent, dans les mains d'Éris est un symbole de *discorde* et en même temps de *liaison* et d'*enchaînement*, et ce double emploi est justifié par la dispute des deux déesses rivales et par la prison infernale dans laquelle Adonis est enfermé pendant la moitié de l'année. De plus, le collier est aussi un symbole d'*union*; il appartient à

(1) P. 73 et suiv.

(2) Paus. II, 20, 5.

(3) *Nouv. Galerie mythol.*, p. 37 et suiv.

(4) Millingen, *Ancient coins of greek cities and kings*, pl. v, 11

(5) Paus. IX, 41, 2.

Harmonie et à *Ériphyle*; les déesses Aphrodite et Proserpine finissent leur dispute, par un accord, en se partageant la possession d'Adonis.

Maintenant je passe à l'examen du personnage nommé ƎϮΑ↓ϘΑ, *Archate*, dans lequel j'ai cru reconnaître un gardien des enfers. Aucun attribut ne nous vient en aide pour déterminer son caractère. Toutefois, la place qui lui est assignée en arrière de Proserpine et le nom qu'il porte, nous mettront sur la voie du rôle qu'*Archate* joue dans la dispute des deux déesses. Son geste et son regard indiquent la vive attention qu'il prête à la contestation qui se passe sous ses yeux. Le juge qui, dans les récits des mythographes, intervient entre les deux déesses est *Jupiter* ou *Calliope* (1). Mais le personnage désigné par le nom d'*Archate* n'a guère le caractère d'un arbitre qui va prononcer un arrêt (2). Il faut donc rechercher si dans les traditions relatives à la mort d'Adonis nous ne voyons pas intervenir d'autres personnages.

Un vers d'Euphorion dans sa pièce intitulée *Hyacinthe* (3) nous apprend que *Cocytus* lava la plaie faite à Adonis par le sanglier.

Κωκυτὸς (4) μοῦνος ἀφ' ἑλκέα νίψεν Ἄδωνιν.

Ptolémée Héphestion qui nous a conservé ce vers ajoute que Cocytus était un élève de Chiron, et qu'il parvint à guérir la blessure qu'Adonis avait reçue à la chasse. Cocytus étant le nom d'un des fleuves infernaux, il me serait peut-être permis de considérer *Archate* comme un ministre de Pluton, tel que serait *Achéron* ou *Ascalaphe*. Mais ces noms s'éloignant trop de la forme étrusque, c'est ailleurs qu'il faudra chercher la

(1) Panyasis *ap.* Apollod. III, 14, 4; Hygin. *Astron.* II, 7.

(2) Dans une peinture de vase qui représente le supplice de Marsyas, Midas, comme juge de la contestation musicale, est assis à l'une des extrémités du tableau et tient un sceptre d'une main, tandis que de l'autre il fait un geste à peu près pareil à celui que fait *Archate*. Gerhard, *Antike Bildwerke*, Taf. XXVII.

(3) *Ap.* Ptolem. Hephæst. I, p. 306, Gale.

(4) Lisez : Κωκυτός τοι μοῦνος ?

justification de mon hypothèse. Je crois donc qu'*Archate* est l'*Orcus* des Latins (1). A ce propos on peut citer un passage de Festus, qui dit : ORCHUM *quem dicimus, ait Verrius, ab antiquis dictum Uragum..... quod is deus nos maxime urgeat.*

Dans ce passage on voit déjà les lettres *ch* mises pour *c;* reste à justifier la lettre *a* substituée à l'*o* dans le mot *Archate.* Ordinairement dans les noms transcrits par les Étrusques l'*o* est remplacé par l'*u.* Ainsi *Ataiun* pour Ἀκταίων, *Castur* pour Κάστωρ, *Prumathe* pour Προμεθεύς, *Achmemrun* pour Ἀγαμέμνων, etc. J'ai déjà fait remarquer plus haut que l'omission d'une voyelle au milieu d'un nom transcrit par les Étrusques rappelle la manière d'écrire des Sémites; d'après cette observation on doit attacher peu de valeur au son vocal, même quand il s'agit de voyelles au commencement d'un mot; on sait que dans les langues sémitiques le même signe vocal est susceptible de prendre plusieurs sons différents. Enfin, sur la célèbre pierre du Musée de Berlin qui représente cinq des sept chefs ligués contre Thèbes, le nom de Parthénopée est écrit ΓΑDΘΑΝΑΓΑΕ, *Parthanapaé* (2). Rien ne s'oppose donc à la substitution de l'*a* à l'*o* dans la première syllabe du mot *Archate,* surtout si l'on rapproche du verbe *urgere*, celui d'*arcere*, qu'il est possible de dériver d'εἴργω, *enfermer, emprisonner.* Mais il ne faut pas s'en tenir là. M. Lebas pense qu'*Archate* n'est autre chose que le mot grec ἕρχατος ou ἕρκατος qu'Hésychius explique par φραγμός, *clôture*, *barrière* (cf. *v.* ἑρκατή, φυλακή, *garde*, *prison*) (3); et cela est d'autant plus vraisemblable que la plupart des lexicographes font dériver *Orcus*, d'ἕρκος, *enclos*, *clôture*, dont ἕρκατος ou ἕρχατος n'est qu'une forme allongée.

(1) Cf. *Orchame,* père de Leucothoé, qui fait enterrer toute vivante sa fille. Ovid. *Metam.* IV, 212 sqq.

(2) Lanzi, *Saggio di lingua etrusca,* II, tav. VIII, n° 7.

(3) Hesych. *v.* Ἔργετος, φραγμός; *v.* ὅρχμον, φράγμα; *v.* ὅρχοι, δεσμοί, σφραγῖδες; *v.* ὀρχάνη, εἱρκτή, δεσμωτήριον, ἔνιοι χρεμάθραν· ἄλλοι, σαργάνην, οἱ δὲ φραγμόν; *v.* ὀρχμαί, φραγμοί, χαλαμῶνες, φάραγγες, σπήλυγξ; *v.* ὀρχάς, περίβολος.

Je n'étais donc pas éloigné de la véritable interprétation en considérant *Orcus* comme un *gardien du palais infernal.* En effet, *Orcus* intervient dans la scène de la descente d'Adonis aux enfers, absolument comme le personnage de *Thanatos* sur le beau canthare de la collection de M. le comte de Pourtalès (1) sur lequel est représenté Pyrrhus égorgé par Oreste dans l'enceinte du temple de Delphes. Macrobe (2) traduit par *Orcus* le nom du ministre de Pluton, qui dans Euripide (3) est Θάνατος; le poëte introduit ce personnage sur la scène pour venir couper le cheveu fatal sur la tête d'Alceste destinée à mourir. On objectera peut-être contre ma manière d'expliquer l'homme chauve nommé *Archate,* la forme connue du *Charon* étrusque, qui se montre constamment sous un aspect hideux, avec des défenses de sanglier et des oreilles de loup (4). Mais la différence de style, d'époque et de pays qui existe entre les urnes sculptées et les vases peints qui représentent le Charon d'une part, et le miroir du Musée Grégorien de l'autre, me semble devoir rendre raison de la forme donnée au ministre de Pluton, dans la scène de la dispute des deux déesses. Tout est empreint ici du caractère propre à l'art hellénique; l'euphémisme qui respire dans cette composition

(1) Raoul-Rochette, *Mon. inéd.* pl. XL; Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. VII. — Cf. les Kérès qui sur plusieurs monuments interviennent pour enlever les morts. Voy. mon article sur *Alcyonée*, *Ann. de l'Inst. arch.* V, p. 313 et suiv. Hadès ailé est introduit par Euripide dans une de ses tragédies. *Alcest.* 271, Matthiæ, πτερωτὸς Ἅιδας. Hadès figure donc ou comme sur la pierre, publiée par Winckelmann (*Mon. ined.* n° 1), ou bien cet Hadès ailé est un *Thanatos*, un ministre subalterne du dieu des enfers, semblable à celui qui est représenté sur le canthare de M. le comte de Pourtalès.

(2) *Saturn.* V, 19. Cf. avec *Archate* la *Vénus Architis* du mont Liban. Macrob. *Saturn.* I, 21. Les commentateurs ont voulu changer ce surnom en celui d'*Aphacitis*, de la ville d'Aphaque, où en effet Vénus avait un culte célèbre. Euseb. *Vit. Constantin.* III, 55; Zosim. I, 58, p. 51, Bonn; Etym. M. *v.* Ἄφακα. Je crois pourtant qu'il faut conserver l'ancienne leçon.

(3) *Alcest.* 24 et 73 sqq. Philoxen. *Gloss.* Χάρων, *Orcus.* Cf. Serv. *ad* Virg. *Æn.* IV, 694. Servius nomme aussi Mercure en place d'Orcus ou de Thanatos; Mercure est ici le psychopompe, ministre de Pluton.

(4) Cf. l'image de Manducus qu'on promenait dans le cirque. Festus *v.* Manducus.

doit faire croire que l'artiste s'était inspiré de modèles grecs (1). D'ailleurs, les miroirs en général appartiennent à un autre art que celui sous l'influence duquel ont été produits les bas-reliefs et les peintures qui montrent Charon avec une figure hideuse. Ce dieu ne paraît jamais sur les miroirs; c'est ce qu'on peut affirmer du moins jusqu'au jour où de nouvelles découvertes viendront infirmer ou valider cette assertion. Sur les vases peints dus à l'art hellénique, Charon ne s'est rencontré encore que deux ou trois fois (2), et là il paraît sous la forme d'un nocher coiffé du pileus et conduisant la barque sur les eaux du fleuve infernal; ou bien il tient son marteau pour clouer Ixion sur la roue (3). La calvitie, les rides d'*Archate* indiquent, à ce qu'il me semble, la condition à laquelle appartient le personnage; c'est un *eunuque* qui garde l'entrée des enfers, figurés par le temple hexastyle placé dans le fond. Les Galles se trouvent partout liés au culte de la Mère des Dieux, tant en Asie qu'en Italie. D'ailleurs la demeure souterraine doit être considérée comme un *harem* à la garde duquel est préposé cet eunuque. On sait que rien n'est plus conforme au génie des religions anciennes que de voir dans le culte des divinités infernales les immolations d'animaux stériles.

Si ces réflexions établissent le caractère d'*Archate*, on comprendra mieux à présent le rôle que joue le satyre placé au-dessus de la tête d'*Adonis-Thammuz*, dans une pose analogue à celle du satyre qui se voit sur quelques médailles de Catane, au-dessus du taureau à face humaine (4). Quand Bacchus descend aux enfers pour y chercher sa mère Sémélé, c'est *Prosymnus* qui lui montre le chemin (5); les rapports de Dionysus jeune

(1) Sur une urne étrusque (Inghirami, *Mon. etr.* Ser. I, tav. XV) où M. Ph. Lebas (*Expédition de Morée*, tom. II, p. 127, et dans son Extrait, p. 165) a reconnu un homme à cheval arrivant aux enfers, les deux Parques qui viennent recevoir le voyageur sont accompagnées d'un homme plus jeune, il est vrai, que celui du miroir, mais vêtu exactement du même costume.

(2) Stackelberg, *die Græber der Hellenen*, Taf. XLVII und XLVIII.

(3) Raoul-Rochette, *Mon. inéd.*, pl. XLV.

(4) Mionnet, I, p. 224, n° 136.

(5) Arnob. *adversus Gentes*, V, 28; Schol. *ad* Lucian. *de Dea Syria*, 16; Tzetz.

avec son guide sont décrits dans un récit d'Arnobe (1), où l'on retrouve les traces de cet amour contre nature qui entrait dans les mœurs des Grecs. On peut comparer avec ce récit le célèbre groupe de Naples, qui représente Marsyas et Olympus. Les flutes conviennent aussi bien à Marsyas, l'inventeur de cet instrument musical, qu'elles conviennent à Prosymnus, à cause de son nom. Or, j'ai déjà cité une peinture de vase où l'on voit Prosymnus joint à Vénus et à Adonis (2). On peut donc accepter le satyre comme le conducteur, le psychopompe infernal (3). Nous verrons plus loin qu'en effet Mercure intervient dans la fable d'Adonis et est cause de sa mort (4). Le jeune Phénicien comme androgyne (5) occupe la place entre Prosymnus et Proserpine.

Quant au poisson nageant dans un bassin, qui est représenté au-dessous de Thammuz, il est inutile de faire remarquer ici que le respect des Syriens et des Phéniciens pour les poissons se liait étroitement au culte d'Astarté (6). Mais ce qui est plus digne d'attention, c'est qu'*Adonis* était le nom d'un poisson de l'espèce des mulets, nommé aussi ἐξώκοιτος, parce que, dit Élien (7), comme le fils de Cinyras passe de la cohabitation avec une déesse terrestre à la cohabitation avec une déesse qui réside dans l'empire souterrain, ce poisson, au lieu de séjourner continuellement dans l'eau, restait quelquefois endormi sur le sable ou sur les rochers. Ce même poisson por-

ad Lycophr. *Cassandr.* 212; Clem. Alex. *Protrept.* p. 29 et 30, Potter; Hygin. *Astron.* II, 5; Paus. II, 37, 5.

(1) *Adversus Gentes*, V, 28. Cf. surtout le récit du Scoliaste de Lucien, *l. supra cit.*

(2) *Cat. Durand*, n° 115.

(3) Cf. le satyre psychopompe au revers du vase représentant le bûcher d'Hercule, du Musée du prince de Canino. Voy. mon *Catalogue*, n° 96.

(4) Serv. *ad* Virg. *Eclog.* X, 18.

(5) Ptolem. Hephæst. V, p. 323, Gale.

(6) Cf. mon article sur l'*Aphrodite Colias* dans ces *Annales*, p. 89 et suiv.

(7) *De Anim.*, IX, 36; Oppian. *Halieut.*, I, 155 sqq.; Hesych. *v.* Ἐξώκοιτος; Athen., VIII, p. 332, C; Plin. *H. N.*, IX, 19, 34; Phile, *de Animal. proprietat.* 93.

tait aussi le nom de κιρὶς ou κίῤῥις (1), nom dans lequel Selden (2) a voulu trouver une traduction grecque de l'Adonis phénicien, en rapprochant κιρὶς du mot Κύριος, *Dominus*. Je reviendrai plus bas sur ce nom, quand j'examinerai les différents surnoms d'Adonis chez les Orientaux et chez les Grecs. Quant à la tête, coiffée d'un bonnet phrygien ailé, elle trouvera son explication dans la comparaison du mythe d'Atys avec celui d'Adonis.

L'Assyrie (3), la Phénicie (4), l'Arabie (5) et l'île de Cypre (6) revendiquent les traditions primitives sur la naissance d'Adonis. Indigène en Assyrie et à Babylone, comme on peut l'inférer d'un passage du prophète Baruch (7), confirmé par les lexicographes (8), c'était pourtant à Byblos en Phénicie que le culte d'Adonis avait son centre principal, suivant le témoignage de l'auteur du Traité sur la Déesse Syrienne (9). De Byblos, les Adonies furent introduites dans l'île de Cypre (10). On les voit de là se répandre successivement à Athènes (11), à Argos (12), à Lacédémone (13), par conséquent dans les princi-

(1) Etym. M. *v.* Κίῤῥις; Suid. *v.* Κίρης; Hesych. *v.* Κύρις et Κιρίς.

(2) *De Diis Syriis*, Syntag., II, p. 257. Cf. Bochart, *Chanaan*, II, 11.

(3) Macrob. *Saturn.*, I, 21; Hygin. *Fab.*, 58.

(4) Lucian. *de Dea Syr.*, 6, sqq.

(5) Ovid. *Metam.*, X, 309 sqq.: 477 sqq.

(6) Scol. *ad* Pindar. *Pyth.*, II, 27; Steph. Byzant. *v.* Ἀμαθοῦς.

(7) VI, 30 et 31.

(8) Etym. M. *v.* Σαλάμβας; Hesych. *v.* Σαλαμβώ. Cf. *Adad*, dieu suprême des Assyriens. Macrob. *Saturn.* I, 23.

(9) 6.

(10) Comme le témoignent les récits sur les migrations de Cinyras. Apollod. III, 14, 3.

(11) Aristophan. *Lysistrat.*, 389 sqq. et Schol.; Plutarch. *in Alcibiad.*, 18; in *Niciam*, 13; cf. Scol. *ad* Aristophan. *Pac.*, 419.

(12) Paus., II, 20, 5.

(13) Comme le témoigne le nom de Κιρὶς que les Lacédemoniens donnaient à Adonis. Hesych., *sub verbo*. Sur la base de l'Apollon Amycléen était représentée une divinité que Pausanias (III, 19, 4) nomme *Biris*. Quel ues savants ont rappro-

pales villes grecques du continent. Ces fêtes sont portées jusque dans la Macédoine, où on les retrouve dans la ville de Dium (1). La route qu'a dû suivre cette propagation est indiquée par les Adonies de Sestos dans la Chersonèse de Thrace; là se rendait tous les ans un grand concours de peuple (2). Plus tard elles se célèbrent à Alexandrie d'Égypte (3), à Antioche sur l'Oronte (4) et à Bethléem en Judée, où on les voit reparaître sous Adrien (5). Le prophète Ézéchiel (6), dans le passage sur *Thammuz* que j'ai cité plus haut, donne à connaître que, dès les temps des rois d'Israël, ce culte n'était pas inconnu aux Juifs, qui devaient l'avoir emprunté aux Chananéens ou aux Syriens au milieu desquels ils vivaient. Chez les Romains aussi, quoique peu de témoignages soient restés sur ce culte (7), les Adonies avaient été introduites à la suite de tous les cultes étrangers qui firent invasion à Rome, ou plutôt encore, ayant déjà existé à une époque assez reculée, elles furent renouvelées et réimportées en Italie, quand les conquêtes des Romains s'étendirent dans l'Orient. Le miroir du Vatican prouve de plus que les Étrusques avaient reçu le culte d'Adonis, probablement par une transmission directe de la Phénicie ou de la Lydie, puisque c'est chez les Étrusques qu'on retrouve sur un monument figuré le nom de *Thammuz* conservé seulement dans les visions du prophète Ézéchiel.

La fête d'Adonis se partageait en deux cérémonies bien distinctes qui partout cependant ne se succédaient pas dans

ché cette forme du *Ciris* d'Hésychius, tandis que d'autres, avec plus de raison, il me semble, y reconnaissent *Iris*.

(1) Schol. *ad* Theocrit. *Idyll.* V, 21; Hesych. et Suid. *v.* Οὐδὲν ἱερόν; Zenob. *Proverb.*, V, 47; Diogenian. *Proverb.*, VII, 13.

(2) Mus. *de Her. et Leandr.*, 42, sqq.

(3) Theocrit. *Idyll.*, XV.

(4) Ammian. Marcell., XXII, 9.

(5) S. Hieronym. *Epist.*, 49 *ad* Paulam, *oper. omn.* tom. IV, p. 564.

(6) VIII, 14.

(7) Ovid. *Ars amat.*, I, 75; Jul. Firmicus Maternus, *de Errore profan. relig.*, p. 424, Gronov. Cf. Philostrat. *Vit. Apoll. Tyan.*, VII, 32, p. 311; Lamprid. *in Heliogabal.* 7.

le même ordre. A Byblos, le premier jour était consacré au deuil; les pleurs, les gémissements des femmes annonçaient la *disparition* (ἀφανισμός) qui dans d'autres mythes analogues se nommait l'*enlèvement* (ἁρπαγή); les femmes étaient obligées de se faire couper les cheveux ou de se prostituer aux étrangers (1). Enfin, Adonis étant retrouvé (εὕρησις), quand sa tête renfermée dans un vase d'argile ou dans une corbeille de papyrus (2) arrivait par mer à Byblos, les cris de joie et l'allégresse publique faisaient cesser les marques de tristesse. A Alexandrie au contraire, la fête de joie précédait celle du deuil, comme on peut s'en convaincre par la lecture de l'Idylle de Théocrite (3) qui décrit la pompe des Adonies, célébrée par Arsinoé, sœur de Ptolémée Philadelphe. Le lendemain, les femmes, les cheveux épars, précipitaient l'idole dans les flots. Cette dernière circonstance surtout me porte à croire qu'il existait une certaine liaison entre les fêtes d'Alexandrie et celles de Byblos; c'est précisement à Byblos que vient aborder la tête d'Adonis, partie des rivages de l'Égypte.

Les cérémonies observées dans les fêtes d'Adonis tendaient à exprimer le sort qui menace toutes choses dans le monde, la destruction, à laquelle succède une nouvelle vie; elles étaient un emblème des vicissitudes de vie et de mort qui s'observent dans la nature, et suivant les différentes explications qu'on rencontre dans les Scholiastes, elles avaient surtout pour but de figurer les phénomènes de la végétation. Car si Adonis était regardé comme le soleil (4), il était en même temps une image du blé qui germe dans la terre (5) et qui ne se remontre qu'après y avoir séjourné pendant un certain temps; ou bien encore Adonis était l'emblème des

(1) Lucian. *de Dea Syria*, 6.

(2) Lucian. *de Dea Syr.*, 7 et Schol.; Procop. *in* Esaiam, XVIII, p. 258, ed. Paris, 1580; S. Cyrill. Alex. *in* Esaiam, II, 3, T. II, p. 275, ed. Auberti.

(3) XV.

(4) Macrob. *Saturn.*, I, 21.

(5) Schol. *ad* Theocrit. *Idyll.*, III, 48; Phurnut. *de Nat. Deorum*, 28.

fruits parvenus au point de maturité (1). Les jardins d'Adonis, qu'on portait en pompe, pour les précipiter ensuite dans la mer ou dans une source, n'offraient que des fleurs et des plantes qui poussent avec vigueur, mais qui se fanent promptement (2) ; l'anémone, qui avait été produite par le sang d'Adonis (3) ou par les larmes de Vénus (4) se flétrissait au vent, qui concourait cependant à la faire éclore (5).

Maintenant que nous avons vu les fêtes d'Adonis portées d'Asie en Grèce, et jusque dans l'Italie, à une époque assez reculée, du moins pour ce qui regarde Athènes, il ne semblera point étrange de rencontrer chez les Étrusques un souvenir du mythe d'Adonis. Mais la fable de la dispute des deux déesses se présente sous plus d'une forme dans les auteurs de l'antiquité. Et pour compléter l'explication du miroir du Vatican, il ne sera peut-être pas inutile de rechercher les variantes assez nombreuses qui existent de ce mythe.

La forme la plus simple de la dispute de Vénus et d'Adonis se trouve dans Hygin. Ce mythographe (6) raconte que les deux déesses étant venues auprès de Jupiter, s'en rapportèrent à sa décision pour savoir à qui appartiendrait Adonis. Jupiter établit Calliope juge de la contestation. La Muse décida que la moitié de l'année Adonis appartiendrait à Vénus et l'autre

(1) Porphyr. *ap.* Euseb. *Præp. Evang.* III, 11 ; Ammian. *Marcell.*, XIX, 1. C'est dans cette acception qu'on doit prendre *Adonis*, quand le *sanglier* qui le tue désigne les *chaleurs* de l'été. Joan. Lydus, *de Mensibus*, p. 88, Schow.

(2) Plat. *Phædr.* p. 99, Bekk.; Eustath. *ad* Homer. *Odyss.* Λ, p. 1701 ; Hesych. *v.* Ἀδώνιδος κῆποι; Suid. *sub eod. verbo*; Diogenian. *Proverb.* I, 14 ; Zenob. *Proverb.* I, 49. Cf. surtout Meurs. *Græc. fer.* *v.* Ἀδώνια.

(3) Ovid. *Metam.*, X, 735 sqq.; Hesych. *v.* Ἀνεμώνη. Dans un autre récit, Adonis est changé en rose. Serv. *ad* Virg. *Eclog.*, X, 18. Cf. Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 831.

(4) Bion, *Idyll.*, I, 66.

(5) Plin. *H. N.*, XXI, 23, 94. *Flos nunquam se aperit, nisi vento spirante; unde et nomen accepere.*

(6) *Astron.*, II, 7. Cf. Procop. *in* Esaiam, XVIII, p. 258, ed. Paris, 1580 ; S. Cyrill. Alex. *in* Esaiam, II, 3, T. II, p. 275, ed. Auberti ; Schol. *ad* Theocrit. *Idyll.* III, 48.

à Proserpine, jugement qui irrita Vénus contre Orphée, fils de la muse Calliope, et fut cause de la mort du chantre de Thrace.

De fréquentes allusions à cette dispute se lisent dans les auteurs de l'antiquité, tant poëtes que prosateurs (1), mais le recit le plus circonstancié est celui de Panyasis, qui nous a été conservé par Apoliodore (2). Voici comment Panyasis expose cette fable :

« Adonis étant sorti des flancs de l'arbre dans lequel sa » mère avait été métamorphosée, Aphrodite, qui vit sa beauté, » le mit encore enfant dans un coffre, pour le cacher à la vue » des dieux, et confia ce coffre à Proserpine. Celle-ci ayant » vu Adonis ne voulut plus le rendre; la dispute fut portée » devant Jupiter, qui divisa l'année en trois parties, et or- » donna que l'une de ces parties appartiendrait à Adonis; il » devait passer l'autre avec Proserpine, et la troisième avec » Aphrodite. Mais Adonis accorda encore à cette déesse la » portion de l'année qui lui avait été laissée en partage. »

Ce qu'ajoute Apollodore, que dans la suite Adonis mourut à la chasse des blessures que lui avait faites un sanglier, n'appartient probablement pas au récit de Panyasis; les traditions sur la dispute des deux déesses et sur la mort d'Adonis, causée par un sanglier, sont des variantes d'un seul et même mythe, comme j'espère pouvoir le démontrer plus loin.

Ainsi, dans Hygin, comme dans Panyasis, nulle mention du sanglier qui tue Adonis; le jeune homme est réclamé par la déesse infernale et quitte à regret son amante céleste. Le premier récit conserve sans doute la tradition la plus ancienne, puisque là l'année n'est divisée qu'en deux parties ou saisons, tandis que dans le mythe raconté par Panyasis, on voit indi-

(1) Orph. *Hymn.*, LVI, Hermann; Bion, *Idyll.*, I, 54; Lucian. *Dialog. Deor.*, XI, 1; Clem. Alex. *Protrept.*, p. 29, Potter; Alciphr., I, *Epist.*, 39; Schol. *ad* Theocrit. *Idyll.*, III, 48; Hygin. *Fab.* 251; Phurnut. *de Nat. Deorum*, 28; Macrob. *Saturn.* I, 21; S. Justin. Mart. *Apolog.*, I, 25.

(2) III, 14, 4.

quées les trois saisons, qui paraissent être d'une époque postérieure à la division de l'année en deux parties égales.

Une autre tradition fait intervenir *Diane* (1), qui, comme l'Artémis Laphria à Calydon (2), envoie un sanglier qui fait périr Adonis. Ici donc Diane remplit le rôle de déesse infernale. Dans un troisième récit, c'est *Bacchus* (3) qui, voyant Adonis, l'enlève à Aphrodite; voilà le Dionysus de l'hémisphère inférieur substitué à Proserpine. Mais les *Muses* aussi remplacent Proserpine et Diane, et excitent par leur chant le jeune Phénicien à se rendre à la chasse (4), où li est rencontré par le sanglier; cette tradition rappelle celle d'Hygin qui fait intervenir Calliope comme arbitre de la contestation. Dans cette forme du mythe trois puissances se disputent la possession d'Adonis; on les retrouve encore (mais là c'est *Jupiter* qui remplace *Calliope* ou les *Muses*) dans un récit du Scholiaste de Théocrite (5). Voulant expliquer l'épithète de Τριφίλατος que le poëte donne à Adonis, le Scholiaste nous apprend que Jupiter, Vénus et Proserpine se disputèrent Adonis dans les enfers. Mais *Apollon* à son tour est le rival de Vénus (6); enfin, *Hercule* (7) se présente comme l'antagoniste d'Aphrodite, quoique le plus souvent ce soit *Mars*: le sanglier envoyé contre le

(1) Apollod., III, 14, 4. Dans Euripide (*Hippolyt.*, 1410 sqq. Matthiæ) Artémis promet à Hippolyte de se venger de Vénus sur son amant. Cf. Schol.

(2) Paus., VII, 18, 6. Cf. la cérémonie du bûcher de l'Artémis Laphria, sur lequel on brûle toute espèce d'animaux et entre autres des sangliers. Paus., VII, 18, 7. On sacrifiait aussi des sangliers à Aphrodite, à cause de la mort d'Adonis. Joan. Lydus, *de Mensibus*, p. 92, Schow. Les Cypriens cherchaient l'avenir dans l'inspection des entrailles des sangliers. Paus. VI, 2, 2. A Sicyone pourtant on s'abstenait de consacrer à Aphrodite les cuisses des sangliers ou des porcs. Paus. II, 10, 4.

(3) Phanocles *ap.* Plutarch. *Sympos.*, IV, 5, tom. VIII, p. 668, Reiske. Cf. Athen., X, p. 456, B.

(4) Tzetz. *ad* Lycophr. *Cassandr.*, 831. Dans la première Idylle de Bion, 94, les Muses pleurent la mort d'Adonis. C'est aussi dans un sens funèbre, comme je l'ai remarqué plus haut, p. 519, que sur les sarcophages romains on voit figurer des Muses.

(5) *Ad Idyll.*, XV, 86.

(6) Ptolem. Hephæst. I, p. 306, Gale.

(7) *Idem*, II, p. 309, Gale.

jeune homme est tantôt Apollon changé en sanglier (1), tantôt Mars qui prend la forme de cet animal (2).

Enfin, Servius (3) raconte le mythe d'Adonis sous une forme toute particulière. « Épiviostaterius et Yon étaient deux » frères qui, partis de l'Égypte, vinrent dans l'île de Cypre où » ils se marièrent. Calès fut un de leurs descendants; celui-ci » avait une fille nommée Érinoma, qui, à cause de sa chasteté, » était agréable à Minerve et à Diane; Vénus en fut piquée et fit » en sorte que Jupiter devînt épris de la jeune fille; mais Junon » s'étant aperçue de la ruse, vint demander à Vénus d'enflam- » mer le cœur d'Adonis. Celui-ci ne voulant pas se rendre à ce » qu'on exigeait de lui, Vénus elle-même le conduisit, enve- » loppé d'un nuage, dans la chambre d'Érinoma; après que » celle-ci eut été violée, Diane irritée la changea en paon, aux » environs du fleuve Cisseus. Mais Adonis ayant su qu'il avait » eu commerce avec la bien-aimée de Jupiter, s'enfuit dans » les forêts du mont Cassius. Mercure par ruse sut le faire » descendre de la montagne, pendant qu'un sanglier qui n'était » autre que le dieu Mars pressait vivement le jeune homme; » ce dernier le terrassait déjà, quand tout-à-coup Jupiter lança » sa foudre et tua Adonis. Vénus se plaignant d'avoir été » trompée et pleurant la mort de son amant, Mercure, touché » de pitié, fit revenir l'image d'Adonis de manière à ce qu'on » le crût vivant; Junon obtint de Jupiter qu'Adonis lui-même » retournât dans sa patrie, et Diane rendit à Érinoma sa forme » primitive; elle vécut avec son mari et en eut un fils nommé » Taleus. »

Ce qui démontre du reste que la mort d'Adonis, causée par le sanglier, est une variante de la fable où Proserpine dispute la possession d'Adonis à Vénus, c'est la trentième Idylle de Théocrite. Vénus déplore la mort d'Adonis et commande aux

(1) Ptolem. Hephæst. I, p. 306, Gale.

(2) Cette forme du mythe est la plus connue et se retrouve dans Apollodore, III, 14, 4; Serv. *ad* Virg. *Eclog.* X, 18; Schol. *ad* Homer. *Iliad.* E, 385, Bekk.; Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* E, p. 561, etc.

(3) *Ad* Virg. *Eclog.* X, 18.

Amours de lui amener le sanglier ; ils enchaînent l'animal qui se laisse conduire vers la déesse. Alors Vénus lui reproche la mort de son amant. Le sanglier assure qu'il n'a pas eu l'intention de tuer Adonis ; que, le prenant pour une belle statue, il a voulu appliquer un baiser sur sa cuisse; que ses défenses l'ont blessé ; qu'au reste, la déesse pouvait pour le punir briser ses défenses. Vénus touchée de pitié se laisse fléchir par les prières du sanglier et ordonne aux Amours de le mettre en liberté; depuis ce temps l'animal ne retournait plus dans les forêts et suivait la déesse (1).

C'est donc toujours sous l'influence de l'amour qu'Adonis est réclamé par les divinités infernales ; mais, comme on l'a exposé déjà dans la *Nouvelle Galerie mythologique* (2), la lutte d'amour dégénère souvent en un combat sanglant. Ceci peut expliquer jusqu'à un certain point la forme changeante du mythe de l'enlèvement d'Adonis. Les liens de parenté, d'homonymie qui existent entre le dieu vaincu et le dieu triomphant, ont été établis par des exemples multipliés dans la *Nouvelle Galerie mythologique* (3). Les mêmes rapports existent ici entre le personnage divin jeune et celui qui l'enlève ou le fait périr. Ainsi, Plutarque (4), après avoir dit que Dionysus et Adonis sont, dans un sens, identiquement le même personnage, cite un peu plus loin (5) des vers de Phanoclès dans lesquels il est question de Dionysus qui enlève Adonis à son amante. Cette homonymie, cette parfaite identité des deux principes qui se combattent et qui finissent, pour ainsi dire, par s'absorber dans une seule forme divine, sera mieux démontrée encore par l'examen des noms et des épithètes qu'Adonis portait chez différents peuples de l'antiquité. A son tour

(1) Le dernier vers offre de grandes difficultés, parce qu'on ne sait pas ce que le poëte a voulu dire par ἔχαιε τὼς Ἔρωτας. Les interprétations qu'on en a données jusqu'à ce jour ne sont nullement satisfaisantes. Cf. Visconti, *Mus. Pio Clem.*, t. II, p. 222.

(2) P. 28.

(3) P. 16, 17, 20, 27, 51.

(4) *Sympos.*, IV, 5, t. VIII, p. 667 et 668, Reiske.

(5) *L. cit.*, p. 668.

Vénus, comme on sait, peut en sa qualité de Libitina être considérée sous l'aspect d'une déesse infernale (1) ; dans des vers de Plaute (2), Vénus enlève Adonis, comme l'aigle ravit Ganymède. C'est ainsi que Vénus portait elle-même le surnom d'Ἅδης (3), comme compagne d'Hadès, le même qu'Adonis descendu dans l'empire des ombres.

Le mythe d'Atys chez les Phrygiens a plus d'une ressemblance avec celui d'Adonis. Atys est tué par un sanglier (4) ; des pleurs célèbrent sa fête (5). On peut alléguer encore une tradition conservée par Philostephanus (6), dans laquelle Jupiter seul, sans le concours d'une femme, produit Adonis ; dans le récit rapporté par Pausanias (7), Jupiter endormi sur le rocher Agdus donne naissance à l'androgyne Agdestis. Remarquez Agdestis androgyne, rappelant l'hermaphrodite phrygien Ἀδαγοούς (8), et Adonis androgyne dans une tradi-

(1) Voyez surtout la *Venere Proserpina* de M. Gerhard.

(2) *Menæch.*, I, 2, 34 - 35.

> *Dic mihi, nunqua tu vidisti tabulam pictam in pariete,*
> *Ubi aquila catamitum raperet, aut ubi Venus Adoneum?*

(3) Parmenides *ap.* Plutarch., *Amator.*, t. IX, p. 33, Reiske.

> .... Οὐ Κύπρις μόνον,
> Ἀλλ' ἔστι πολλῶν ὀνομάτων ἐπώνυμος.
> Ἔστιν μὲν Ἅδης, ἔστι δ' ἄφθιτος βία,
> Ἔστιν δὲ λύσσα Μαινάς.

Cf. les surnoms Ἀδωναίη (Pseudo-Orph., *Argon.*, 30) et Ἀδωνιάς. Nonn. *Dionys.*, XXXIII, 25. La Vénus-Uranie à Athènes était considérée comme l'aînée des Parques. Paus. I, 19, 2. Cf. Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, VI, p. 255 ; duc de Luynes, *Études numismat.*, p. 90. Voyez aussi mon article sur l'*Aphrodite Colias*, p. 81 de ces *Annales*. Cf. sur le caractère infernal de Vénus, et sur l'épithète Ἅδης, Gerhard, *Venere Proserpina*, et Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, p. 98.

(4) Hermesianax *ap.* Paus. VII, 17, 5.

(5) Serv. *ad* Virg. *Æn.*, IX, 116.

(6) *Ap.* Prob. *ad* Virg. *Eclog.* X, 18.

(7) VII, 17, 5.

(8) Hesych. *v.* Ἀδαγοούς, θεός τις παρὰ Φρυξίν, Ἑρμαφρόδιτος. Cf. avec ce nom le rocher *Agdus*, *Agdestis*, et le mot *Atagus* ou Ἄττηγος, bouc chez les Phrygiens et chez les Ioniens. Timoth. *ap.* Arnob. *adversus Gentes*, V, 6 ; Eustath. *ad* Homer., *Odyss.*, I, p. 1625 ; Hesych. *v.* Ἀδωνιστής, ἔριφος. En Cypre c'est aux entrailles des chevreaux qu'on ajoute le plus de confiance. Tacit., *Hist.*, II, 3. La tête de bélier

tion qui se lit dans Ptolémée Héphestion (1). Aux environs d'Élymaïs était un temple d'Adonis, dans lequel, selon Élien (2), des lions apprivoisés venaient caresser les dévots qui s'y rendaient. Ces lions joints au culte d'Adonis rappellent les lions de Cybèle, la fable de Milanion et Atalante

qui termine le manche du miroir, quoique la plupart du temps les têtes d'animaux des manches ne semblent être que de pur ornement, pourrait faire allusion aussi à *Adonis*. On sait que les *Criobolies* faisaient partie du culte d'Atys. Cf. Lucian. *de Dea Syr.*, 55. D'ailleurs le *bouc* et le *bélier* se confondent souvent dans les récits mythologiques. — Quant à la tête ailée, placée sous les pieds de Thammuz, à la naissance du manche du miroir, on pourrait la considérer comme un buste d'hermaphrodite. Du reste, ce n'est qu'un accessoire qui se voit à la même place sur plusieurs autres miroirs ; ainsi, il serait téméraire d'y attacher une trop grande importance. Voyez entre autres le miroir qui représente Nélée et Pélias avec leur mère Tyro. Lanzi *Saggio di lingua etrusca*, II, tav. xi, 5 ; Millin, *Galer. myth.*, CXXV, 415*. Cf. l'Hermaphrodite de Bernay. Lenormant, *Annal. de l'Inst. arch.*, VI, p. 249. — Les têtes ailées d'hommes ne sont pas rares sur les monuments antiques ; celles de femmes au contraire sont bien moins nombreuses. M. Lenormant en rapprochant la tête ailée de Bernay de celles de Mercure a été amené à y reconnaître la *Vénus Uranie* androgyne, d'origine asiatique, et par des rapprochements ingénieux est parvenu à justifier cette dénomination. Cette même Vénus avec des ailes à la tête paraît sur un fragment de terre cuite, publié dans le bel ouvrage du baron de Stackelberg (*die Græber der Hellenen*, Taf. LVI); sur ce monument la déesse est associée à un dieu barbu qui offre plutôt le caractère de Jupiter que celui d'Hermès. Les médailles de la famille Julia montrent également une tête feminine ailée. Morell. *Fam. Julia*, tab. IX ; cf. aussi les têtes ailées du dieu Mutinus Titinus sur les deniers de la famille Titia, (Morell. *Fam. Titia*; Lenormant, *Nouvelle Galer. myth*, p. 6,) et les simulacres ailés de Priape. Suid. *v.* Πρίαπος. Le bonnet phrygien peut convenir tant à Atys qu'à Adonis. De même qu'Adonis est le blé qui germe dans la terre (Schol. *ad* Theocrit., *Idyll.*, III, 48), ainsi Atys a la même signification. Jul. Firmicus Maternus, *de Errore profan. relig.*, p. 410, Gronov.; S. Augustin., *de Civ. Dei*, VII, 25 ; Porphyr. *ap.* Euseb. *Præp. Evang.* III, 11. Le sang d'Adonis est changé en une fleur, l'anémone (Ovid. *Metam.*, X, 735 sqq.). Cf. la fleur κύπρος (le troëne). Steph. Byzant. *v.* Κύπρος ; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.*, 508. Je reviendrai plus bas sur ce nom de κύπρος. Atys avec la signification de fleur se trouve dans Fulgence, *Mythol.* III, 5.

(1) V, p. 328, Gale.

(2) *De Anim.*, XII, 23. Ἐν τῇ Ἐλυμαίᾳ χώρᾳ νεώς ἐστιν Ἀδώνιδος, καί εἰσιν ἐνταῦθα τιθασοὶ λεόντες. κ. τ. λ. Plusieurs critiques ont voulu changer le nom Ἀδώνιδος en celui d'Ἀναΐτιδος. On sait que *Nanæa* (*Maccab.*, II, 1, 13) ou *Anaïtis* avait un temple célèbre à Élymaïs. Polyb. XXX, 11, Schweig. ; Appian. *Syr.* 66, Schweig. Cf. surtout Raoul-Rochette, *Second supplément à la Notice sur les médailles de la Bactriane et de l'Inde*, p. 59.

changés en lions (1) et le lion qui est cause de l'éviration d'Atys, dans le discours de Julien (2).

Dans la Basse-Égypte (3) et même dans l'île de Cypre (4) Adonis et Osiris avaient un culte commun ; Osiris et Adonis ne formaient qu'un seul personnage divin. Une connexion très étroite, suivant les remarques faites plus haut, existait entre la religion des côtes de Phénicie et celle d'Alexandrie. Plutarque, dans son *Traité sur Isis et Osiris* (5), nous apprend qu'Isis, pendant ses courses errantes, arrive à Byblos et y retrouve le corps d'Osiris. Typhon, qui fait périr son frère, devient dans le ciel la constellation de l'ourse (6).

Ici se place une remarque que j'ai eu occasion de faire ailleurs (7) : c'est à savoir que les mêmes principes qui président à la naissance d'un dieu interviennent encore pour causer sa mort. Ainsi, le *sanglier* qui tue Adonis frappe de ses défenses l'arbre de myrrhe dans lequel sa mère Smyrna a été changée, et les flancs ouverts de l'arbre donnent naissance à l'enfant (8). Les *Hyades*, dont le nom a fourni la fable des nourrices de

(1) Apollod. III, 9, 2.

(2) *Orat.* V, p. 167.

(3) Lucian. *de Dea Syr.* 7 ; Suid. *v.* Ἡραΐσκος ; Martian. Capella, II, 192, Kopp ; Macrob. *Saturn.* I, 21 ; Auson. *Epigr.* XXX ; Phurnut. *de Nat Deorum*, 28 ; Damasc. *ap.* Phot. *Biblioth.*, Cod. CCXLII, p. 343. Bekk. Ces relations entre l'Égypte et Byblos paraissent remonter à une antiquité très reculée, si l'on en juge par le passage du prophète Isaïe (XVIII, 2) où il est déjà question, à ce qu'il semble, des lettres envoyées par mer de l'Égypte en Phénicie pour annoncer la résurrection d'Adonis. Cf. Lucian. *de Dea Syr.* 7 ; Procop. Gaz. *ad* Esaïam, XVIII, p. 258, ed. Paris, 1580.

(4) Steph. Byzant. *v.* Ἀμαθοῦς.

(5) Tom. VII, p. 408-409, Reiske. Cf. Lucian. *de Dea Syr.* 7 ; Steph. Byzant. *v.* Βύβλος.

(6) Plutarch., *de Isid et Osirid.*, t. VII, p. 418, Reiske.

(7) *Supra*, p. 361 dans mon article de *la naissance de Bacchus*.

(8) Serv. *ad* Virg. *Eclog.* X, 18, et *ad Æn.* V, 72. Cf. le pin d'Atys et la cérémonie qui s'observait dans les fêtes Mégalesia en l'honneur de la Mère des Dieux, où l'on coupait un pin au milieu duquel était attachée l'image d'un jeune homme. Arnob. *adversus Gentes*, V, 39 ; Jul. Firmicus Maternus, *de Errore profan. relig.*, p. 457, Gronov. Cf. aussi le célèbre autel du Musée Capitolin (*Mus. Capit.* IV, p. 77), sur lequel on voit un enfant sortant d'un arbre, et la *Nouv. Galer. mythol.*, p. 14.

Jupiter, changées en *laies* (1), circonstance qui se reproduit dans le récit d'Agathoclès (2), qui dit qu'une *truie* nourrissait le jeune dieu, les *Hyades*, dis-je, deviennent dans une autre forme du même mythe des *ourses*, ἄρκτοι (3).

Par ce qui précède, on comprend que le lion, le sanglier et l'ours, animaux destructeurs, peuvent être considérés comme symboles équivalents, quand il s'agit de la mort du dieu jeune réclamé par les divinités infernales.

L'examen étymologique du nom de *Thammuz*, et la comparaison de ce nom avec les autres épithètes d'Adonis, tant chez les peuples de l'Asie que chez les Grecs, offriraient une étude intéressante. Mais abordant ici un ordre de questions qui n'est pas entré pour beaucoup jusqu'à ce moment dans mes études habituelles, j'avoue que j'éprouve une certaine hésitation à me hasarder sur un terrain qui m'est peu familier. Toutefois, convaincu des résultats importants auxquels peut conduire la comparaison des noms étrusques avec les langues de l'Orient, j'ose espérer, Monsieur, qu'en faveur de l'intérêt et de la nouveauté du sujet, vous me pardonnerez les erreurs dans lesquelles pourrait m'entraîner une matière si difficile.

L'application des idiomes sémitiques (4) à l'interprétation

(1) Aul. Gell. *Noct. Att.*, XIII, 9. Cf. les Curètes, nommés κάπροι par Lycophron, *Cassandr.*, 1297.

(2) *Ap.* Athen. IX, p. 375, F.

(3) Schol. *ad* Apoll. Rhod. *Argon.*, I, 941; Theon *ad* Arat. *Phænom.*, 45. Cf. Eratosthen. *Cataster.*, 2.

(4) Sur un miroir publié par M. Micali (*Storia degli ant. pop. ital.*, tav. XXXVI, 3), on voit Hercule et Atlas. Ce dernier est nommé 𐌋𐌉𐌓𐌀, inscription qui a embarrassé jusqu'ici tous ceux qui se sont efforcés d'en trouver le sens. M. Raoul-Rochette (*Mémoire sur Atlas*, p. 58), se fondant sur l'état de conservation peu satisfaisante qu'il suppose à ce miroir, a cru reconnaître, dans le nom que porte Atlas, la dénomination par laquelle les indigènes des environs de l'Atlas désignaient cette montagne; ils appelaient l'Atlas Δύρις, nom qui est cité par plusieurs auteurs. Strab., XVII, p. 825; Plin. *H. N.*, V, 1, 1; Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 66. Cette idée ingénieuse de M. Raoul-Rochette ne peut pourtant être acceptée, à

des inscriptions qui se lisent sur les monuments étrusques n'a pas encore été tentée par les savants qui ont fait des recherches sur la langue des anciens Toscans. Lanzi cherchait, non sans raison, dans les formes helléniques l'interprétation de tous les noms propres mythologiques qui se lisent sur les monuments étrusques. A l'époque où vivait ce savant on n'avait pas encore constaté l'existence du nom d'Adonis sur les miroirs étrusques ; mais aujourd'hui, indépendamment de ce nom d'origine orientale, qui se lit sur plusieurs miroirs, la forme VMAO (*Thamu*), qui vient de se révéler sur le miroir du Musée Grégorien, nous oblige à reconnaître l'influence des éléments asiatiques sur la langue comme sur les dogmes religieux des Étrusques.

Le nom de *Thammuz* ne se lit que dans les visions du prophète Ézéchiel et dans les commentateurs sur le passage que j'ai transcrit plus haut, d'après la version des Septante (1). On trouve bien dans Platon (2) un *Thamus* (Θαμοῦς), roi d'Égypte, et dans Plutarque (3) un pilote égyptien nommé également Θαμοῦς, qui joue un rôle dans l'épisode de la mort du

moins de supposer une inscription toute différente de celle que présente la gravure de M. Micali. ⅃IЯA n'est peut-être autre chose que le mot hébreu אֲרִיאֵל, *Ariel, heros fortissimus, seu focus Dei*. Cf. אֲרִי, *Ari*, nom du lion chez les Sémites. Hésiode (*Theog.* 509) donne à Atlas l'épithète de κρατερόφρων. Le mot *Aril* signifie donc l'*homme fort*, épithète convenable au personnage qui porte sur ses épaules le ciel et la terre. Si cette observation est exacte, elle démontre que les Étrusques avaient conservé plus d'un élément oriental dans leur langue. Je suis même persuadé que les études étrusques, portées sur ce terrain, produiront des résultats non moins satisfaisants que les deux exemples d'*Aril* et *Thamu* que nous citons ici.

(1) Dans les traditions rabbiniques, *Thammuz* est représenté comme une idole de bronze dont on remplissait les yeux de plomb ; le feu allumé dans le creux de l'idole faisait fondre le plomb et le dieu paraissait verser des larmes. Suivant d'autres, *Thammuz* était un prophète que le roi de Babylone fit mourir. Les idoles se réunirent la nuit des extrémités du monde dans le temple de Babylone où l'on voyait une image en or, représentant le Soleil, qui était suspendue entre le ciel et la terre. Cette image se jeta la face contre terre et les idoles à l'entour continuèrent à gémir et à pleurer toute la nuit. Voy. Selden, *de Diis Syr.* Syntagm. II, p. 256.

(2) *Phædr.*, p. 96, Bekker.

(3) *De Orac. defect.*, tom. VII, p. 650, Reiske.

grand Pan. Dans Hérodote (1), Θάμασιος, *Thamasius*, est le nom propre d'un Persan. En Cypre, le nom de la ville de *Tamasus* (Ταμασός) (2), ne s'éloigne guère de *Thammuz*. En Grèce enfin, *Athamas*, *Thaumas* (3), Arès, surnommé *Thaumus* par les Macédoniens (4), sont des formes à comparer avec le *Thammuz* de l'Écriture. Tous ces noms appartiennent à des personnages, soit historiques, soit même mythologiques, qui toutefois ne se présentent pas dans les récits religieux sous une forme analogue à Adonis. A l'exception de ce petit nombre d'exemples, auxquels il serait peut-être possible d'en joindre quelques autres, on ne rencontre plus chez les Orientaux ni chez les Grecs aucun nom qu'on puisse mettre en parallèle avec celui de Thammuz. Pourtant chez les Juifs et chez les Syriens, Thammuz était le nom du mois dans lequel se célébrait la fête d'Adonis (5), mois qui répond à celui de juin ou à la nouvelle lune de juillet; et puisque Thammuz était le nom d'un des mois de l'année, on serait porté à croire que cette dénomination avait une certaine importance chez les Hébreux et chez les Araméens.

Les Hébraïsants les plus doctes, M. Gesenius entre autres, ne disent rien de positif sur l'étymologie du nom de Thammuz. Et d'après les travaux les plus récents, la racine תמז paraît manquer dans les langues sémitiques. Réduit, pour une recherche si difficile, à me guider par des analogies de formes qui se produisent dans quelques noms de divinités orientales, ce n'est que par voie de conjecture qu'il m'est permis de procéder; toutefois, après les tentatives d'un grand nombre de savants distingués qui n'ont pu réussir à jeter aucune lumière sur cette étymologie, je ne saurais me flatter d'être assez heureux pour arriver à un résultat parfaitement satisfaisant.

(1) VII, 194.

(2) Strab. XIV, p. 684; Steph. Byzant. *v.* Ταμάσεος.

(3) Cf. *Thaumacus*. Steph. Byzant. *v.* Θαυμακία.

(4) Hesych. *v.* Θαῦμος ἢ Θαῦλος. Ἄρης Μακεδόσι.

(5) Selden (*de Diis Syr.* Syntagm. II, p 256 et 257), qui cite le témoignage de S. Jerôme, *Comment.* III, *ad* Ezechiel.

Dans un ouvrage publié en 1836 à Berlin (1), deux philologues allemands, MM. Th. Benfey et Moriz A. Stern, ont voulu, contre le témoignage des anciens, nier l'identité de *Thammuz* et d'*Adonis* (2). Mais parce qu'il ne nous reste que peu de textes qui établissent cette identité, est-ce une raison pour rejeter les explications données par les auteurs de l'antiquité? Le miroir du Vatican seul, si même nous n'avions pas le témoignage formel de saint Jérôme, devrait faire admettre le nom de Thammuz comme une des nombreuses formes de noms attribuées à Adonis. Les deux savants que je viens de citer ont voulu, par des rapprochements forcés, retrouver l'origine du nom de Thammuz dans la langue zende (3). Si même il était avéré que le verset 16 du chapitre VIII des Visions d'Ézéchiel, où les hommes adorent le soleil levant, dût se rattacher à celui où le Seigneur montre au prophète les femmes qui pleurent Thammuz, cette circonstance ne prouverait rien en faveur de l'origine zende de ce nom, puisque, comme on a vu plus haut, l'Adonis phénicien aussi est un emblème du soleil. D'après l'opinion de M. Eugène Burnouf, qui, à ma prière, a bien voulu examiner l'étymologie proposée par les deux savants allemands, il est impossible d'admettre leurs déductions. M. Burnouf croit bien plutôt que le mot תַּמּוּז est d'origine sémitique, mais que la racine primitive en est ignorée dans l'état actuel de nos connaissances de ces idiomes (4). Je ne sui-

(1) *Ueber die Monatsnamen einiger alter Vœlker.*

(2) S. 168, folg.

(3) S. 166, folg.

(4) En Arabie on rencontre un peuple nommé Θαμουδηνοί, *Thamudeni*. Steph. Byzant. *sub verbo*; Diodor. Sicul. III, 44; Plin. *H. N.* VI, 28, 32. — Les grammairiens ont jusqu'à ce jour vainement cherché l'étymologie du nom de תמוז. M. Gesenius lui-même n'a hasardé qu'en hésitant la conjecture que תמוז pouvait être écrit pour תמזוז, de la racine מזז, en suivant cette indication, il me semble inutile de supposer aucune altération dans la manière dont le mot תמוז est transcrit : sans chercher ici le vrai sens du radical מוז, il suffit de savoir que ce radical existe, et de considérer le nom religieux rapporté par Ézéchiel comme un quadrilitère qui en est dérivé, par l'addition assez fréquente en hébreu de la lettre *héémantique* ת. L'adjonction de cette lettre, il est vrai (vestige, à ce que nous croyons, de formes verbales inusitées en hébreu, mais dont l'équivalent se retrouve sous les traits les plus

vrai donc pas ici MM. Benfey et Stern dans l'exposé de leurs raisonnements; il me suffira de faire remarquer que parmi les variantes de la forme Thammuz, comme nom de mois, deux hémérologues qui donnent la liste des mois de la ville d'Hélio-polis du Liban (Balbec) fournissent les leçons ΘΑΜΙΖΑ, ΘΑΜΜΟΥΖ et ΘΑΜΑ (1). Cette dernière forme est bien près de celle qui se lit sur le miroir du Musée Grégorien.

En décomposant le nom de *Thammuz* et en prenant pour racine radicale la seconde syllabe *Muz*, il serait possible de comparer ce mot au *Mot* (Μώτ) ou *Muth* (Μοὺθ) phénicien, dieu jeune, fils de Cronus, analogue par conséquent à Adonis et, dans un autre sens, le même que Θάνατος ou Pluton (2) (Cf. מות, *Mout*, mort, mourir). Or Adonis devient un véritable Pluton, résidant dans l'hémisphère inférieur, quand il quitte la terre pour s'unir à Proserpine. De là son identité complète avec ᾌδης, Αἰδωνεύς, formes si voisines de celles Ἄδων ou Ἄδω-νις. Le mot ἀΐτης (dorien ἀΐτας) désignait le jeune garçon aimé, l'*éromène*, comme on peut le prouver par une foule de passages et surtout par la douzième Idylle de Théocrite. Ce mot, qui a une grande affinité avec celui d'Ἄϊδης ou ᾌδης se lit au-dessus de la tête de Mercure (*Turms*) sur le beau miroir qui montre

saillants dans les seconde et cinquième formes du paradigme du verbe chez les Arabes), implique d'ordinaire un sens abstrait. Ainsi, תגמול, *retributio* de גמל, *retribuit*, תפלה, *precatio* de פלל, *judicavit*, etc. Mais les transitions des formes abstraites aux formes concrètes sont, comme on sait, presque insensibles dans les idiomes sémitiques : on peut en citer pour exemple le mot תרגם de la racine רגם, lequel réunit en hébreu les deux sens, l'abstrait et le concret, de même qu'en français le mot *traduction*, auquel répond l'expression hébraïque. תחמס, qui désigne en hébreu le *mâle de l'autruche* et qu'on s'accorde à dériver de חמס, *violenter abstulit*, doit frapper encore plus, comme exemple d'un sens uniquement concret, attribué à un quadrilitère de cette espèce. La seule difficulté à ce qu'on considère le mot תמוז comme une forme grammaticale analogue est la présence dans le מ du *daguesch*, qui, dans la prononciation masorétique, déjà marquée dans le grec des LXX, indique le redoublement de cette lettre : mais le mot de תמוז paraît avoir été en Judée une importation étrangère : il n'est donc pas étonnant que les Hébreux l'aient prononcé d'une manière contraire à la véritable étymologie. (CH. L.)

(1) Voy. l'ouvrage cité S. 21 et 22.

(2) Sanchoniath. *ap.* Euseb. *Præp. Evang.*, I, 10, et p. 10 et 36, Orell.

la Nécyomantie d'Ulysse (1), et là Mercure remplit l'office de psychopompe. L'éphèbe devenu l'époux de Proserpine s'assimile donc complétement à Hadès, et à ce propos, on peut alléguer les fréquentes allusions des tragiques qui donnent le titre d'épouses d'Hadès aux jeunes filles mortes avant l'hymen (2). Les éphèbes à leur tour étaient réclamés en mourant par la déesse infernale. Proserpine, ou Pluton les ravissait, comme l'aigle avait enlevé Ganymède; ils devenaient les *éromènes* d'Hadès. Ausone (3) en parlant d'un jeune homme mort au printemps de sa vie, expose ces idées dans les deux vers suivants :

Verum aut Persephonæ Cinyreïus ibis Adonis,
Aut Jovis Elysii tu catamitus eris.

Les rabbins, suivis en cela par plusieurs critiques modernes, ont cru aussi que, quand Moïse défend aux Juifs de pleurer un mort (4), le législateur hébreu a voulu faire allusion au culte d'Adonis. Quoi qu'il en soit de cette remarque, il est positif que chez les Anciens des idées d'apothéose accompagnaient toujours les honneurs rendus au défunt. Mais ce n'est pas seulement Hadès qui a des rapports très étroits avec l'Adonis phénicien, à Posidon aussi appartient l'épithète d'Ἀδωναῖος (5). Ce dieu, qui sur plusieurs monuments partage les attributions infernales avec Dionysus, d'après les récits mythologiques, avait un tombeau commun avec Hadès dans le

(1) *Mon. de l'Inst. arch.*, II, pl. XXIX. Cf. la savante dissertation du père Secchi (*Ann. de l'Inst. arch.*, VIII, p. 82 et suiv.), et les remarques non moins intéressantes de M. Bunsen (*ibid.*, p. 173 et 175.)

(2) Sophocl. *Antigon.*, 654, 816, Brunck; Euripid. *Iphigen. in Aul.*, 451; *Alcest.* 763; *Orest*, 1102; *Suppl.*, 1024, Matthiæ; cf. l'expression Ἀδώνιδι νύμφη dans Achilles Tatius, III, 7.

(3) *Epitaph.*, XXXIII, 7-8. Cf. Lebas, *Expédition de Morée*, p. 128 et suiv., et dans l'Extrait, p. 170 et 171; Lenormant et de Witte, *Élite de la Céramographie*, p. 34.

(4) *Deuter.*, XIV, 1. Cf. *Psalm.*, CV, 28. Cf. les images d'Adonis mort qu'on exposait dans les carrefours d'Athènes. Plutarch. *in Alcibiad.*, 13.

(5) Hesych. *sub verbo.*

lac Achérusia (1). D'un autre côté, le mot θάμιξ (2) signifie un *renard* et rappelle l'étymologie des *Bassarides*, épithète des Ménades en Thrace, ainsi appelées des mots βασσάρα, βάσσαρος ou βασσάριον, *renard* (3). De cette manière, Dionysus et Posidon viennent s'assimiler à Adonis, l'un en sa qualité de dieu jeune, fils de Jupiter, l'autre par l'épithète d'Ἀδωναῖος.

Dans le prophète Daniel (4), il est question d'une divinité babylonienne nommée אֵל מָעֻזִּים, *El Maozim* (Septante θεὸν Μαωζείμ). Peut-être ce nom au pluriel ne désigne-t-il qu'une divinité double, par exemple la réunion du dieu père et du dieu jeune. S'il en était ainsi, mais ceci n'est qu'une simple hypothèse, on comparerait ce *Maozim* au *Mot* de Sanchoniathon, et dans ce dieu à forme double, on retrouverait le dieu jeune enlevé et le dieu infernal qui le fait disparaître. C'est ainsi que le nom de *Thaumus* est attribué en Macédoine à Arès (5), et pourtant c'est Arès qui fait périr *Adonis-Thammuz*.

Abobas était le nom d'Adonis chez les habitants de Pergé (6), ville de Pamphylie. Ce nom peut être comparé avec celui d'Ἄποφις, Ἔπαφος, nom du serpent *Apoph* qui combat les dieux, selon les doctrines égyptiennes. *Épaphus* chez les Grecs s'assimile ordinairement au dieu jeune, à Bacchus; les Curètes ou les Titans le font disparaître; enfin sa mère le retrouve à Byblos (7). On peut donc considérer la fable d'Épaphus comme une forme différente de celle du Dionysus Zagreus, mis en pièces par les Titans, et ressuscité par Jupiter. Ἄβως, selon

(1) *Hom. Clem.*, V, 23.

(2) Hesych. *sub verbo.*

(3) Hesych. *v.* Βασσαρὶς et Βασσάραι; Etym. M. *v.* Βασσάρα et Βασσαρίδες; Herodot. IV, 192; Suid. *v.* Βάσσαρος.

(4) XI, 38.

(5) Hesych. *v.* Θαῦμος. Cf. Procl. *ad* Ptolem., p. 98; Selden, *de Diis Syr.*, Syntagm. II, p. 237. *Thaumas*, comme on sait, est père des Harpyies. Hesiod. *Theog.*, 265 sqq.; Apollod. I, 2, 6; Hygin. *Fab.* 14. Dans Valerius Flaccus (*Argon.* IV, 428, 516) *Typhon* est désigné comme leur père. Ainsi *Thaumas* et *Typhon* permutent comme *Arès* et *Adonis.*

(6) Etym. M. *v.* Ἀβώβας; Hesych. *sub eodem verbo.*

(7) Apollod. II, 1, 3. Τοῦτον δὲ Ἥρα δεῖται Κουρήτων ἀφανῆ ποιῆσαι.

l'auteur de l'*Etymologicum Magnum,* signifie en grec celui qui a disparu, ἄφαντος, épithète qui convient du reste à Adonis enlevé par les divinités infernales.

Dans le même ordre d'idées rentre le mot *Alpha*, chez les Phéniciens d'une part, épithète d'Osiris, et de l'autre, nom du sanglier (1) qui est cause de la mort de l'amant d'Aphrodite. *Alpha*, comme on sait, signifie une *tête de bœuf*, animal symbolique d'Osiris (2). A côté de ce nom qui appartient tant au dieu jeune qu'au sanglier, se range le mot Μάρις, qui chez les Crétois signifiait un sanglier (3). Or, en Cypre nous trouvons *Marieus* (Μαριεύς), fils de Cinyras, qui donne son nom à la ville de *Marion* (4). Ainsi voilà un double exemple de la confusion entre le sanglier destructeur et le jeune dieu enlevé. Mais ce n'est pas tout. J'ai déjà fait remarquer plus haut que Κιρὶς désignait Adonis et un poisson homonyme; κιρὶς est également le nom d'un oiseau de proie

(1) *Bibl. Coislin*, part. III, p. 604, n° 5. Cf. Creuzer, *Symbol.*, tom. II, p. 47, traduction de M. Guigniaut.

(2) Le bœuf est l'animal qui laboure la terre et la prépare à recevoir les semailles; le sanglier détruit les moissons Joan. Lydus, *de Mensibus*, p. 88, Schow.

(3) Hesych. *v.* Μάριν; *v.* Ἀμαράσαι. Ce même mot signifiait aussi le Seigneur, *Jehovah*, si nous en croyons le témoignage de Philon le Juif, *in Flacc.* p. 970, D. Μάριν ..... οὕτως δέ φασιν τὸν Κύριον ὀνομάζεσθαι παρὰ Σύροις. Hesych. *v.* Μαριταῖον, τὸν Δία. Cf. *Marnas* identifié avec Ζεὺς Κρηταγένης. Steph. Byzant. *v.* Γάζα; Bolland, *Act. Sanct.*, tom. V, p. 655; Selden, *de Diis Syr.*, Syntagm. II, p. 141. Les jeunes filles chez les Crétois portaient le nom de μαρναί (Steph. Byzant. *v.* Γάζα) ou de μαρταί (Solin. XI). Cf. Hœck, *Kreta*, II, S. 163; Schwenck, *Etymol. mythol. Andeutungen*, S. 218. Quelques médailles de Gaza du règne d'Adrien (Eckhel, *D. N.* III, p. 450; Mionnet, V, p. 539, n° 126) montrent Apollon et Diane placés dans un temple; autour on lit ΓΑΖΑ . ΜΑΡΝΑ. Pourquoi le nom de *Marna* paraît-il s'appliquer ici à Apollon ou à Diane? On comprend que cette épithète peut convenir à Diane, la même que la Britomartis crétoise; mais Apollon aussi, comme on a tâché de le démontrer dans plusieurs endroits de la *Nouvelle Galerie mythologique* (p. 25 et 49) est identique à Jupiter jeune. D'après Cicéron (*de Nat. Deorum*, III, 23) Jupiter et Apollon se disputent la possession de l'île de Crète où Clément d'Alexandrie (*Protrept.* p. 24, Potter; cf. Cic. *l. cit.*) place la naissance d'Apollon. Adonis est analogue à Apollon et à Diane en sa qualité d'androgyne.

(4) Steph. Byzant. *v.* Μάριον, πόλις Κύπρου, ... ἀπὸ Μαριέως .... ὁ Κινύρου Μαριεύς.

appelé encore κουρεύς (1) ; cette dernière forme se lit dans Étienne de Byzance (2), et là elle s'applique au fils de Cinyras chez les Cypriens.

Ainsi cette épithète d'une part rend compte du caractère hermaphroditique propre à Adonis appelé κόρος et κούρη dans un hymne orphique (3), et de l'autre est un nouvel exemple à joindre aux précédents de la confusion perpétuelle du dieu enlevé et de celui qui le ravit. Le caractère hermaphroditique appartient d'ailleurs aussi au personnage infernal, soit comme psychopompe, soit comme roi des enfers (4).

Au nombre des traditions cypriennes, je ne dois pas passer sous silence celle qui regarde le nom de l'île. *Cyprus*, Κύπρος, est un fils (5) ou une fille (6) de Cinyras, ou bien le nom d'une fleur, le troëne (7). Ces indications font naturellement penser au dieu particulièrement honoré dans l'île de Cypre, à Adonis, fils de Cinyras; par son caractère androgyne, on explique l'ambiguïté de sexe que les Anciens attribuaient au héros éponyme de Cypre. De plus, en comparant le mot κύπρος à κόπρος (8) *fumier*, on saisit de nouveau les rapports qui existent entre Κύπρος et Μώτ; dans ce dernier nom se retrouve également l'idée de *décomposition*, de *putréfaction* (9), qui est la cause de la reproduction des êtres. Par là, on comprend encore mieux les

(1) Hesych. *v.* Κιρίς : Etym. M. *v.* Κίῤῥις ; Hesych. *v.* Κουρεύς ; Schol. *ad* Aristophan. *Aves*, 300. Cet oiseau est une espèce d'épervier ou bien le κήρυλος, mâle des alcyons. Voy. mon article sur la *Mort d'Alcyonée*, *Ann. de l'Inst. arch.* V, p. 316 et suiv.

(2) *V.* Κούριον, πόλις Κύπρου ἀπὸ Κουρέως τοῦ Κινύρου παιδός. Κίῤῥις était aussi un des noms d'Adonis dans l'île du Cypre. Etym. M. *sub verbo*. Il est vrai qu'Apollodore (III, 14, 4) cite deux fils de Cinyras, *Adonis* et *Oxyporus*. Mais ceci n'est sans doute qu'un dédoublement.

(3) LVI, 4, Hermann.

(4) *Supra*, p. 522 et 523.

(5) Eustath. *ad* Dionys. Perieg. 508

(6) Steph. Byzant. *v.* Κύπρος; cf. Meurs. *Cypr.* I, 2.

(7) Steph. Byzant. *l. cit.* ; Eustath ; *l. cit.*

(8) Hesych. *v.* Κόπριος, τῆς Κύπρου.

(9) Cf. les notes d'Orelli, p. 10, sur le passage de Sanchoniathon cité plus haut. Cf. Gesenius, *Mon. phen.*, p. 393.

cérémonies observées dans les Adonies où tout tendait à exprimer des idées de rénovation, de renaissance produite par la dissolution de la nature. Je ne pousserai pas plus loin ces réflexions, qui me mèneraient directement à l'examen du culte des divinités résidant dans le fumier et dont le scarabée était l'emblème sacré (1) ; Beelzebub, le Jupiter mouche, Stercutius et plusieurs autres rentrent dans cette catégorie. Toutefois je ne dois pas omettre le nom d'Ἰταῖος, qui était aussi appliqué à Adonis (2). Cette épithète est formée du mot ἰτέα, *saule*, et parce que cet arbre pousse avec une vigueur extrême, on comprend qu'il ait dû être choisi pour symbole du dieu phénicien, de même que le pin était l'emblème d'Atys (3). D'ailleurs, si nous en croyons le témoignage d'Hésychius, le mot Ἀδὰ chez les Tyriens était le nom du saule (4) ; il est inutile de faire remarquer qu'il n'existe aucune différence entre *Ada* et *Adonis* et le dieu suprême des Assyriens, nommé *Adad* par Macrobe (5).

Aô, surnom d'Adonis dans l'île de Cypre (6), ainsi que l'épithète *Gavas* qui se lit dans Lycophron (7), révèlent le nom même d'*Iao*, identique au *Jehovah Adonaï* des Hébreux; *Aoüs*, comme fils de l'Aurore et de Céphale (8), devient synonyme de *Phaéthon* enlevé par Aphrodite (9). Ce nom exprimant l'idée de lumière, de splendeur, renvoie directement aux dieux solaires. Par là, on arrive sur le terrain des étymo-

(1) Cf. Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, IV, p. 317 et suiv.

(2) Hesych. *v.* Ἰταῖος, ὁ Ἄδωνις.

(3) Serv. *ad* Virg. *Æn.*, IX, 116; Ovid. *Metam.*, X, 103; Arnob. *adv. Gentes*, V, 7.

(4) Hesych. *sub verbo*. Cf. Bochart, *Chanaan*, II, 11.

(5) *Saturn.* I, 23.

(6) Etym. M. *v.* Ἀῷος. Cf. le poisson Ἀῶν. Hesych. *sub verbo;* Epicharm. *ap.* Athen. VII, p. 321, D.

(7) *Cassandr.*, 831. Cf. Tzetz.

(8) Etym. M. *v.* Ἀῷος, ποταμὸς τῆς Κύπρου. Ἀῶ γὰρ ὁ Ἄδωνις ὠνομάζετο· καὶ ἀπ' αυτοῦ οἱ Κύπρου βασιλεύσαντες. Ζωΐλος δὲ ὁ Κεδρασεὺς καὶ αὐτὸν ἀπὸ τῆς ἑαυτοῦ μητρὸς κληθῆναι. Τὴν γὰρ Θείαντος μητέρα (lege θυγατέρα) οὐ Σμύρναν, ἀλλ' Ἀῷαν καλοῦσι. Φιλέας δὲ πρῶτον βασιλέα Ἀῷον, Ἠοῦς ὄντα καὶ Κεφάλου. κ. τ. λ.

(9) Hesiod. *Theog.* 985. Cf. Paus. I, 3, 1.

logies qui font considérer Adonis sous l'aspect d'un dieu solaire. Apollon Ἑῷος, adoré dans le Pont (1), כמיש *Chamos*, divinité des Moabites (2), Apollon Κωμαῖος ou *Chomeus* (3), Σάμψα chez les Arabes (4), peuvent être comparés dans cette acception avec le Thammuz du texte sacré. Tous ces noms dérivent du mot *Schams*, qui, chez les Arabes, désigne le soleil.

Hercule et Dionysus portent le surnom de Γιγών (5); Γίγγρας (6), chez les Phéniciens était encore une des nombreuses épithètes d'Adonis, épithète à côté de laquelle se range celle de Πυγμαίων chez les Cypriens (7). Ces différents surnoms qui font souvenir de la fable des Pygmées et des dieux Patæques que les Phéniciens plaçaient à la proue de leurs vaisseaux (8), peuvent, jusqu'à un certain point, expliquer pourquoi Priape, dieu contrefait, était considéré comme identique à Adonis (9). Phéréclès (10), enfin, était encore un surnom du dieu phénicien; de cette épithète on peut rapprocher le nom même d'Hercule (Ἡρα-

(1) Apoll. Rhod. *Argon.* II, 686, et Schol. *Eoüs* est aussi le nom d'un cheval du Soleil (Ovid. *Metam.* II, 153), de même que *Phaëthon* est un cheval de l'Aurore. Homer. *Odyss.* Ψ, 246.

(2) *Jud.* XI, 24; Reg. III, 11, 7; IV, 23, 13; Jerem. XLVIII, 7 et 13. Cf. Selden, *de Diis Syr.*, Syntagm. I, p. 92. Cf. aussi le nom de *Cham* ou *Ham*, qui signifie *chaleur*, et par conséquent *feu*. Voy. Lenormant, *Cours d'Histoire ancienne*, p. 226 et 227.

(3) Athen. IV, p. 149, D; Amm. Marcell. XXIII. 6.

(4) Steph. Byzant. *sub verbo*. Cf. Selden, *de Diis Syr.* Syntag. II, p. 151.

(5) Hesych. *v.* Γιγνῶν; Etym. M. *v.* Γιγωνίς; Steph. Byzant. *v.* Γίγωνος. Cf. Hercule Dactyle et les réflexions de M. Panofka, *Cabinet Pourtalès*, p. 62.

(6) Pollux, *Onomast.* IV, 10, 76; Athen. IV, p. 174, F; Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* Σ, p. 1157. D'après Bochart (*Chanaan*, II, 7) le mot Γίγγρας a la signification de Κύριος, *Dominus*.

(7) Hesych. *v.* Πυγμαίων, ὁ Ἄδωνις παρὰ Κυπρίοις.

(8) Herodot. III, 37.

(9) Myth. Vat. II, 38. *Priapum quidam dicunt esse Adonem, filium Veneris qui a feminis colitur.* Cf. le Phthah patæque des Égyptiens (Champollion, *Panthéon égyptien*, pl. VIII), et Typhon, qui sur les monuments se montre sous une forme analogue à l'Hercule Gigon.

(10) Hesych. *v.* Φερεκλέα, τὸν Ἄδωνιν.

κλῆς), un des antagonistes de Vénus, comme on l'a vu plus haut. Melcarth, l'Hercule de Tyr (1), devient identique au dieu jeune, Mélicerte ou Palémon, porté mort au rivage sur le dos d'un dauphin (2).

D'après les réflexions qui précèdent, on voit que l'antagonisme des deux principes opposés finit par se résoudre dans l'unité. Adonis et son antagoniste permutent sous toutes les formes. Presque toujours les scènes des miroirs étrusques ont pour objet des représentations de cet antagonisme. C'est pourquoi les Dioscures y figurent fréquemment; dans une parfaite union comme frères, pourtant quelquefois ils sont l'emblème de la lutte, de l'opposition (3). On a vu aussi que la déesse Uranie en contestation avec la déesse infernale devient identique à Proserpine en sa qualité de Vénus Libitina. Cette identité complète les idées que j'ai exposées sur la fable d'Adonis; les divinités de l'hémisphère supérieur sont les mêmes que celles de l'hémisphère inférieur. A chacune est dévolue la vie, la lumière, la mort et les ténèbres; la tristesse ou la joie preside tour à tour à leurs fêtes, et tel dieu qui au premier aperçu semble être l'adversaire acharné de tel autre, quand on compare les mythes, finit par occuper la place de son antagoniste et par ne plus faire qu'un seul personnage avec lui.

Il me resterait maintenant à dire quelques mots sur le second miroir (4) publié par la Section française de notre Institut (pl. XII, n° 2), miroir qui, à cause de l'importance du sujet, mériterait à lui seul un examen particulier. Mais la longueur de cette lettre m'oblige à me borner aujourd'hui à de courtes

(1) Sanchoniath. *ap.* Euseb. *Præp. Evang.* I, 10 et p. 32, Orell. Hesych. *v.* Μαλίκα, τὸν Ἡρακλέα, Ἀμαθούσιοι.

(2) Paus. I, 44, 11. Cf. le surnom de Palémon, attribué à Hercule. Tzetz *ad* Lycophr. *Cassandr.* 663.

(3) Lactant. *ad* Stat. *Theb.* VII, 412. Cf. Lenormant et de Witte, *Élite de la Céramographie*, p. 14.

(4) *Cat. d'une collect. de vases trouvés en Étrurie,* n° 290.

réflexions, sauf à revenir sur ce monument dans une autre occasion.

Vénus (1) et *Minerve* qui s'y trouvent associées semblent être ici dans un rapport analogue à celui des grandes déesses Déméter et Coré. Minerve, revêtue d'une tunique talaire et d'un péplus, a par-dessus ces vêtements l'égide au milieu de laquelle est le Gorgonium ; de grandes ailes se rattachent aux épaules de la déesse qui retourne la tête en arrière et prend Vénus de la main gauche, tandis que dans la droite levée elle porte une fleur semblable à l'hyacinthe ; un diadème entoure son front. Vénus, vêtue d'une tunique talaire dont elle relève un des pans, donne la main droite à Minerve ; un péplus et une coiffe complètent son ajustement. En arrière de Vénus est une branche de myrte, attribut ordinaire de cette déesse, et devant Minerve un pin.

Quelques vases grecs montrent Minerve accompagnée d'une jeune fille, Agraule ou Arachné. Mais l'association de Vénus et de Minerve est beaucoup plus rare. Ces deux déesses sont comme un dédoublement d'une seule et grande divinité, soit qu'on y voie la Cybèle phrygienne, soit qu'on la considère comme l'Astarté de Phénicie et de Babylone. On sait qu'Aphrodite porte l'épithète de Κυϐήλη (2); Minerve d'un autre côté a d'étroits rapports avec Cybèle, surtout à Ilion (3). De plus l'épithète Ἐπιπυργιδία ou Ἐπιπυργῖτις est donnée tant à Hécate (4) qu'à Athéné (5) et rappelle d'une part la couronne de tours crénelées que portent la Cybèle phrygienne et la Vénus de Cypre sur les médailles (6), et de l'autre le surnom

(1) Dans l'*Intelligenzblatt der allgemeinen Literaturzeitung*, Januar 1838, S. 38, M. Gerhard préfère le nom d'Hébé.

(2) Nonn. *Dionys.* XLVIII, 698 ; Hesych. *v.* Κυϐήκη ; Phot. *Lex. v.* Κύϐηϐος. Cf. sur l'identité de Cybèle et de Vénus, Serv. *ad* Virg. *Æn.* X, 83.

(3) Voyez Lenormant, *Nouvelles Ann.*, p. 240-241.

(4) Paus. II, 30, 2.

(5) Hesych. *sub verbo*.

(6) Mionnet, VI, p. 367 et suiv.; Suppl. VII, p. 310; Borell, *Monnaies des rois de Chypre, passim* ; Lenormant, *Numismatique des rois grecs*, pl. XXXI, n° 16, dans le *Trésor de numism. et de glypt.*

de Πολιάς (1), sous lequel Minerve était adorée à Athènes comme divinité éponyme et fortune de la ville (2).

Sur les médailles de Gabala, ville de Syrie, Athéné et Cybèle se trouvent associées (3). A Rome, Vénus et la déesse Roma avaient un temple commun (4). Or, *Roma*, comme le *Palladium* de Troie, est la fortune de Rome et s'identifie tant pour la forme extérieure que pour le caractère guerrier avec Athéné.

Il faut observer pourtant que sur le miroir Minerve et Vénus ne se trouvent pas dans une parité complète. Vénus est plutôt l'acolyte de Minerve et s'assimile à Agraule.

Quant à la fleur, elle rappelle le *damatrion* ou *cosmosandalos* que porte souvent Déméter (5) ou le *pæderos*, qui se voit très fréquemment dans les mains d'Aphrodite (6). Le cône de pin finit par révéler les rapports qui existent entre cette Minerve et Cybèle; il rappelle en même temps la pierre conique de la Vénus de Cypre. Cette forme aussi bien que les fruits du pin étaient considérés comme un symbole phallique. C'est même dans ce sens qu'on doit entendre un passage, malheureusement très corrompu, d'Étienne de Byzance (7), dans lequel il est question des cônes de pin qu'on portait dans les thesmophories à Milet.

Minerve ailée se voit sur plusieurs monuments grecs et étrusques; les miroirs en offrent des exemples (8), ainsi que

(1) Paus. I, 27, 1.

(2) Cf. Lenormant, *Nouvelles Annales*, p. 242; Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, p. 84 et 85.

(3) Mionnet, V, p. 256, n° 639. Buste de Minerve; devant, Cybèle assise entre deux lions. Sur une autre médaille de la même ville, on voit Cybèle assise et tourrelée, ayant une chouette éployée sur la main droite; à ses pieds deux lions. Mionnet, *l. cit.*, p. 254, n° 633.

(4) Dion. Cass. LXIX, 4.

(5) Panofka, *Ann. de l'Inst. arch.* I, p. 295, et II, p. 346.

(6) Voyez mon *Catalogue de vases trouvés en Étrurie*, n°s 129 et 130, et surtout dans les *Additions et corrections*.

(7) *V.* Μίλητος.

(8) Inghirami, *Mon. étr.*, Ser. II, tav. XXXIV et LXV.

les bijoux trouvés dans les tombeaux de Vulci (1), et même les médailles (2).

Quant à l'action des deux déesses, il est assez difficile de se rendre compte dans quel but Vénus est placée sous la conduite de Minerve. Peut-être Minerve, qui quelquefois sur les vases peints paraît comme *Éris* (3) au milieu de groupes de guerriers, en sa qualité d'Athéné Πρόμαχος (4) remplit-elle ici le rôle de médiatrice? Dans ce cas les ailes conviendraient bien à une déesse messagère, *Iris*. Si cette hypothèse était fondée, on pourrait considérer la scène du miroir du Cabinet des médailles, comme représentant Vénus reconduite par Minerve auprès de Vulcain. Après que Vulcain eut surpris Mars en adultère avec Vénus, la déesse irritée se retira à l'écart; cependant les époux finirent par se réconcilier. Quoi qu'il en soit de cette explication, la scène que je viens d'examiner en peu de mots est neuve sur les monuments de cette classe et demanderait une étude plus approfondie.

Je ne pousserai pas plus loin ces recherches, dans la crainte d'abuser de votre attention. En terminant cette lettre, permettez-moi, Monsieur et très honoré collègue, de vous renouveler l'assurance sincère des sentiments que je vous ai voués.

Paris, le 18 mars 1838.

J. DE WITTE.

(1) Voyez la pl. A, 1837, de ces *Annales*. Cf. *Cat. Durand*, n° 2165.

(2) Eckhel, *Doct. num. vet.*, I, p. 261; Lenormant, *Numismatique des rois grecs*, pl. I, n° 2 et pl. XXIII, n° 8, dans le *Trésor de numism. et de glypt.* On peut comparer à ces figures de Minerve ailée, la Thétis ailée d'un miroir inédit du Cabinet des médailles. *Cat. Durand*, n° 1975. Thétis avec des ailes au front se voit sur le grand couvercle de coupe du Musée de Naples. *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, I, pl. XXXVII; la tête de Minerve armée d'un casque garni d'ailes est commune sur les deniers romains.

(3) *Cat. Durand*, n° 383.

(4) Zosim. V, 6, p. 253, Bonn.

ADDITION A L'EXPLICATION DU PAPYRUS GREC.

(p. 275-284.)

Je dois relever une inadvertance qui m'est échappée page 276 de ce volume. En cherchant à expliquer l'expression énigmatique ἱππάρχης ἐπ' ἀνδρῶν, que j'ai lue dans le papyrus, j'ai cité la conjecture de M. Peyron à ce sujet; mais je l'ai fort inexactement présentée. Cette conjecture est bien meilleure que je ne l'ai cru. Il pense que, par l'addition des mots ἐπ' ἀνδρῶν à celui de ἱππάρχης ou ἡγεμών, on voulait désigner l'officier qui n'avait pas le simple titre *honorifique* de ἱππάρχης et de ἡγεμών, mais qui commandait *effectivement* des troupes; ainsi, les mots ἱππάρχης ou ἡγεμών, employés seuls, n'auraient été que des *titres* sans fonctions, comme celui d'ἀρχισωματοφύλαξ, tandis que ceux d'ἱππάρχης ou ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν, auraient indiqué un commandement *effectif*. Cette conjecture est ingénieuse; cependant elle offre encore plus d'une difficulté. Si le mot ἱππάρχης, employé tout seul, était un titre honorifique, on le trouverait quelquefois; or, jusqu'ici, on n'en connaît pas d'exemple; on peut en dire autant d'ἡγεμών; car, dans les deux passages où ce mot se rencontre seul (Κομάνου τῶν ἡγεμόνων, *Pap. Taur.* I, p. 1, l. 7), il est tout-à-fait incertain si ce mot indique un simple titre. M. Bœckh a remarqué que l'expression ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν étant employée dès le règne de Ptolémée Lagus (*Corp. inscr.*, t. II, p. 436, 436), il est bien difficile de croire que les mots ἱππάρχης et ἡγεμών fussent, à une époque aussi ancienne, devenus déjà de simples titres *honorifiques*.

D'ailleurs, quand on rapproche les divers passages où se trouvent ces expressions, il me semble qu'on ne peut guère se refuser à croire qu'elles sont des titres honorifiques; ainsi, dans

ces passages : ἀρχισωματοφύλαξ καὶ ἱππάρχης ἐπ' ἀνδρῶν καὶ ἐπιστατὴς τοῦ περὶ Θήβας (*Pap. Taur.* II, l. 2); le titre *effectif* paraît bien être le dernier; les deux premiers sont honorifiques. Dans le passage déjà cité (p. 277), ces ἱππάρχαι ἐπ' ἀνδρῶν sont donnés comme formant un *corps* à part, τάγμα; enfin dans cet autre : . . . Αἰτωλὸν . . . ἡγεμόνα καὶ ἱππάρχην ἐπ' ἀνδρῶν, καὶ ἱερέα θεῶν Εὐεργετῶν (*Corp. inscr.* nº 2621), il paraît évident que ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν et ἱππάρχην ἐπ' ἀνδρῶν ne sont que des *titres honorifiques;* s'ils désignaient un commandement effectif, on concevrait difficilement qu'ils fussent portés à la fois par le même individu. Le même homme ne peut être à la fois *colonel* et *capitaine.* On le conçoit au contraire fort bien si ce sont là de simples honneurs auliques.

Mais, dans ce cas, que signifiera ἐπ' ἀνδρῶν ? Je l'ignore. L'explication que j'ai hasardée, en rapportant ces mots aux exercices des gymnases n'est peut-être pas la vraie, et je ne l'ai pas donnée pour telle. Ce n'était qu'une conjecture, en attendant mieux. Mais je ne puis la trouver invraisemblable. Ἐπέχω.

LETRONNE.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PREMIER CAHIER.

DEUXIÈME CAHIER.

ERRATA.

Pag. 21.	Lig. dern.	Au lieu de *c e*,	lisez :	*e e.*
25.	— 19.	— jamai-,	—	jamais.
43.	Note 1. Lig. 2.	— *Qule*,	—	*Quale.*
51.	Lig. 3.	— 1835,	—	1833.
56.	Note 6. Lig. 1.	— G. Smyrn.	—	Q. Smyrn.
57.	— 6. — 1.	— G. Smyrn.	—	Q. Smyrn.
74.	— 19.	— n° 8,	—	n° 5.

77. Note 1. La pierre publiée par Millin représente Apollon et non Hercule.

79.	Lig. dern.	Au lieu de Ἄδωνιν,	lisez :	Ἄδωνιν.
81.	— 10.	— Aphodite,	—	Aphrodite.
86.	— 25.	— τοπὸς,	—	τόπος.

87. Note 3. Lig. 3. Au lieu de Eleusienne, lisez : Eleusinienne.

90. — 2. — 4. Les médailles d'Itanus de Crète n'offrent pas de déesse poisson ; c'est toujours un dieu analogue à Glaucus ou à Nérée.

96.	— 1. — 2.	Au lieu de : ἐςι,	lisez :	ἐςὶ.
96.	— 1. — 3.	— τῶ,	—	τῷ.

97. — 11. Vénus après la mort d'Adonis ayant retrouvé son corps, le porta dans le temple d'Apollon Erithius à Argé, ville de Cypre. — Lisez : Vénus, après la mort d'Adonis, erra de tous côtés, et le chercha ; elle le trouva à Argos, ville de Cypre, dans le temple d'Apollon Erithius, et l'emporta avec elle.

101.	Lig. 5.	Au lieu de : Posidore,	lisez :	Posidon.
145.	— 24.	— éleusiennes,	—	éleusiniennes.
147.	— 10.	— ishmiques,	—	isthmiques.
172.	Note 4. Lig. 8.	— Syrien,	—	Syriens.
179.	Lig. 13.	— désse,	—	déesse.
188.	Note 3. Lig. 3.	— d'adresser uu,	—	d'adresser au.
194.	— 1. — 6.	— σχοπέοντι,	—	σχοπεοντί.
213.	— 3. — 1 et 2.	— cy- indre,	—	cylindre.
218.	Lig. 2.	— d'en,	—	à en.
225.	Av. dern. lig.	— ydien,	—	lydien.
226.	Note 1. Lig. 2.	— Ἀμμια,	—	Ἀμμία.
236.	Lig. 17.	— Selgé en Pisidie,	—	Séleucie de Piérie.
236.	Note 1. Lig. 1.	— διδασχομένον,	—	διδασχόμενον.

246. Lig. ult. ..... précipités dans le même lac.

Ajoutez la note suivante :

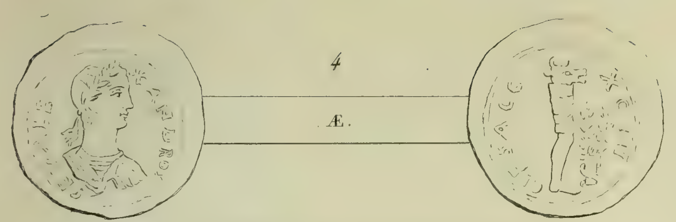
Les cérémonies, indiquées par Tacite, se retrouvent presque identiquement dans l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide. La prêtresse de Diane doit purifier le *Brétas* de la déesse souillé par l'attouchement d'un parricide, en

lavant dans la mer la figure sacrée, et cette purification doit être accompagnée du sacrifice des deux étrangers qui ont causé la profanation. La prêtresse doit procéder à cette cérémonie dans le plus grand mystère. Nul ne doit sortir de la ville. Les habitants auront à se renfermer dans leurs maisons, etc. ..... Cf. *Iphig. in Taur.*, 1037-40, 1190 1210.

Cette coïncidence est d'autant plus frappante qu'on ne peut se dispenser de placer l'ancien séjour des peuples germaniques sur les bords du Pont-Euxin (cf. mon *Cours d'histoire ancienne*, tom. I, ch. VII, § VIII). La déesse Hertha, dont le char est traîné par des vaches, est d'ailleurs une véritable *Artémis Tauropole*. La Diane taurique occupe une place intermédiaire entre la Hertha de la Germanie et l'*Athéné* d'Argos.

264.	Not. 2. Lig. 4. —	ἀπόρρητα,	—	ἀπόῤῥητα.
271.	Lig. 10. —	Bien de réflexions,	—	Bien des réflexions.
276.	Dern. lig. —	ἐπιςατὴς,	—	ἐπιςάτης.
281.	Lig. antépén. —	τυμϐώρυχοι,	—	τυμϐωρύχοι.
283.	— 17. —	τῆν,	—	τὴν.
284.	— 28. —	c'est d'abord,	—	c'est d'ailleurs.
284	— 29. —	ἀνακαλεσάμενους,	—	ἀνακαλεσαμένους.
288.	— 11. —	différent,	—	diffère.
294.	— 31. —	hypètre,	—	hypèthre.
309.	— 3. —	Boechs,	—	Boeckh.
310.	— 34. —	opistodome,	—	opisthodome.
356.	— 6 et 7. Rétablissez le sens de la phrase: Hercule s'en approche accompagné de Minerve qui lui envoie la victoire.			
409.	— 12. Au lieu de :	trikèle,	lisez :	triskèle.
423.	Note 3 Lig. 3. —	sur son bras droit un ;	—	sur son bras droit un lion;.
480.	Lig. 14. —	Zarmizægethusa,	—	Sarmizægethusa.
482.	— 8. —	thrône,	—	trône.
488.	Note 2. Lig. 1. —	6sqq,	—	5, sqq.
494.	Lig. 16. —	Ἀλxίδας.	—	Ἀλκίδας.
534.	— 10. —	li,	—	il.
548.	Note 2. Lig. 2. —	du,	—	de.

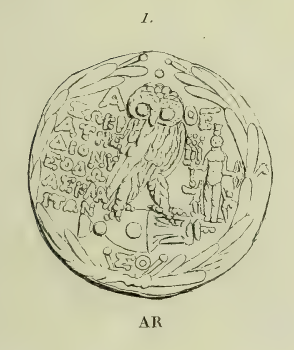
4



Æ.

Dumersan, Eléments de numismatique, N°. 22.

1.



AR

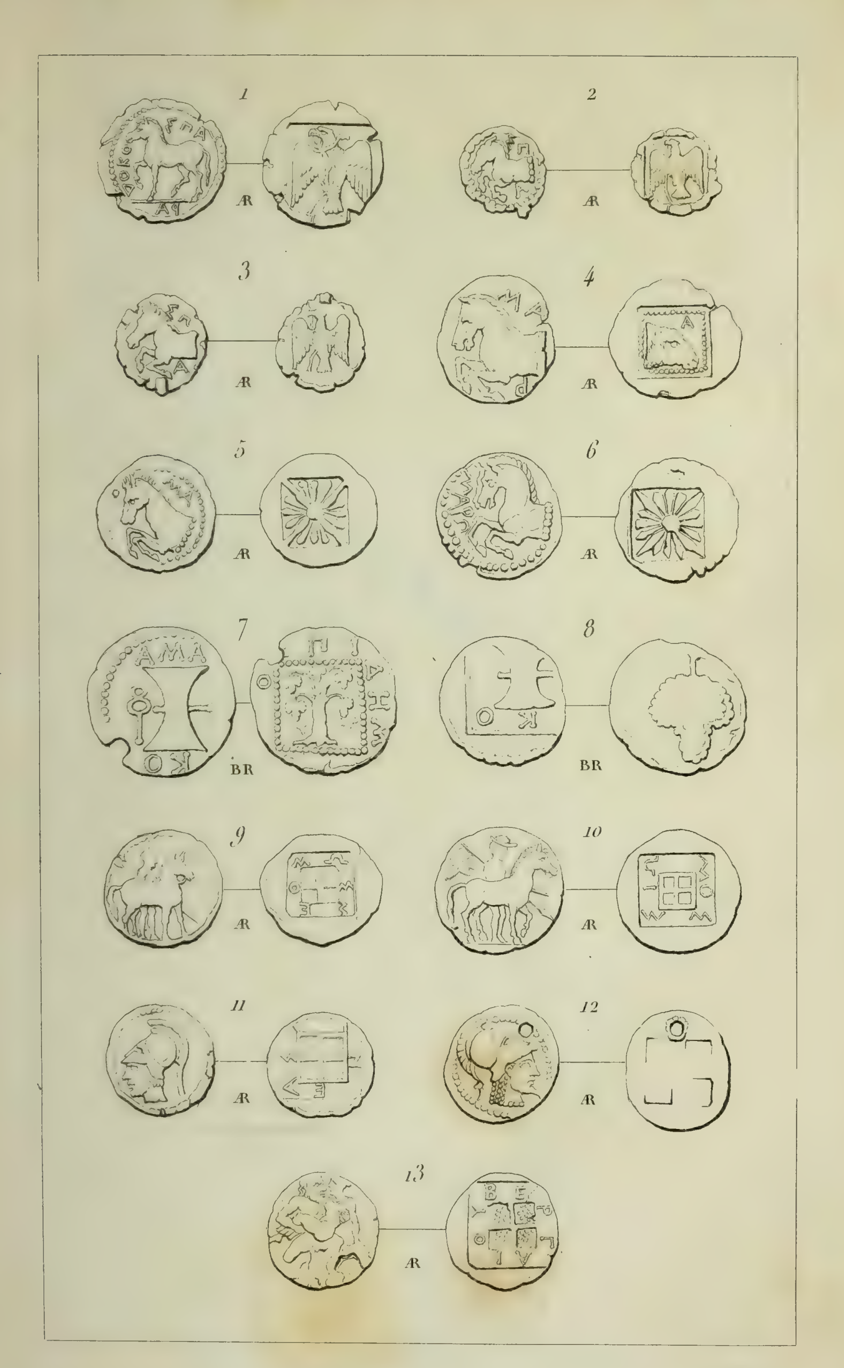
3.



2.



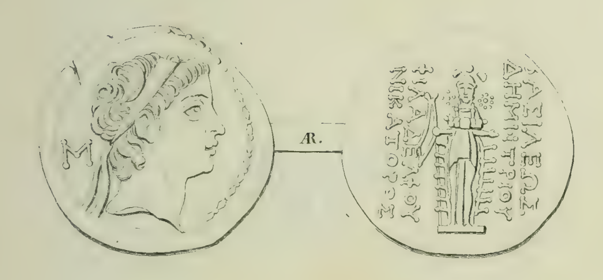
Pedretti sc.



Muret Sc.

Pl. c, 1836.

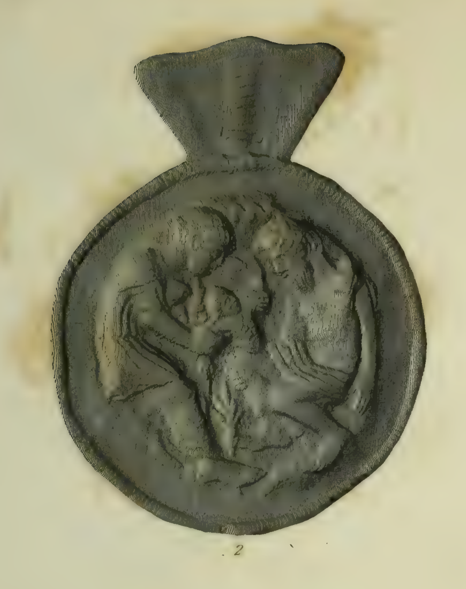
Pedretti Sc.



Médaillon de DÉMÉTRIVS II, *roi de Syrie, frappé à Mallus, dans la Cilicie.*

Dessiné par Muret

Pl. E 1836.



2

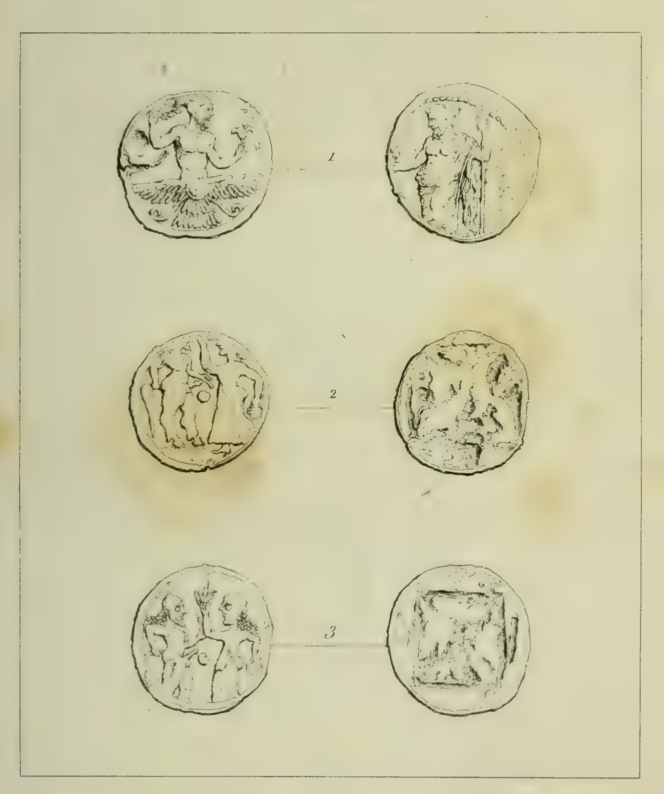


1

Procédé de Ach. Collas



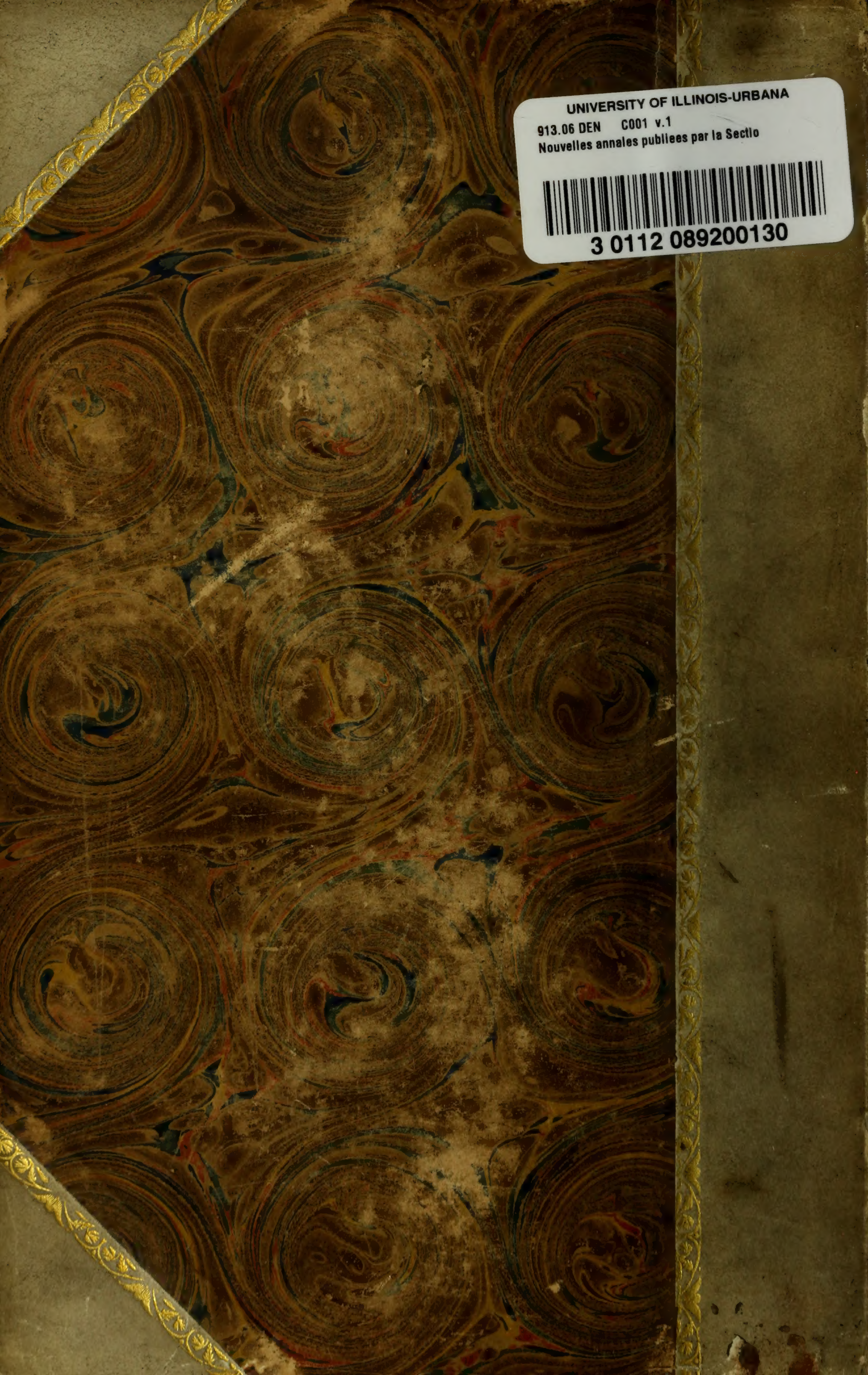
Revers du vase d'Alcmène, Pl. X des Mon. inéd.



Meucci Sc.






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
913.06 DEN C001 v.1
Nouvelles annales publiees par la Sectio
3 0112 089200130